


BIBLIOTECA NAZIONALE CENTRALE-FIRENZE
II
7
3
19
RACCOLTA NENCINI
OTIVM
SINE LITERIS
MORS EST
Seneca
Ex Libris Ioannis Nencini
1874

DICTIONNAIRE

DE

CONVERSATION

A L'USAGE

DES DAMES ET DES JEUNES PERSONNES.

PARIS. IMPRIMÉ PAR BÉTHUNE ET PLON.

DICTIONNAIRE

DE

CONVERSATION

A L'USAGE

DES DAMES ET DES JEUNES PERSONNES,

OU

COMPLÉMENT NÉCESSAIRE DE TOUTE BONNE ÉDUCATION ;

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

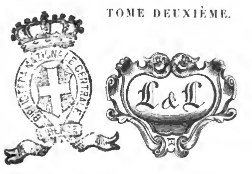
DE M. W. DUCKETT,

Rédacteur en chef du Dictionnaire de la Conversation et de la Lecture ;

AVEC LE CONCOURS

des principaux collaborateurs à ce grand ouvrage.

TOME DEUXIÈME.



PARIS.

LANGLOIS ET LECLERCQ, ÉDITEURS,

RUE DE LA HARPE, 81.

1841

DICTIONNAIRE

DE

CONVERSATION

A L'USAGE

DES DAMES ET DES JEUNES PERSONNES.

B

Bithynie, ancien royaume de l'Asie-Mineure, borné au nord par le Pont-Euxin, le Bosphore de Thrace et les Propontides, au sud par la Phrygie. Ce royaume portait originairement le nom de Bébrycie. Plus tard il prit celui de Bithynie, d'un fleuve de Thrace nommé Bithyas. Crésus s'en empara l'an 560 av. J.-C., après la mort du roi Prusias Ier. La Bithynie fut ensuite conquise par les Perses; mais elle sut recouvrer son indépendance, et reconnut des princes indigènes pour souverains. C'est chez un de ces rois, Prusias II, qu'Annibal se réfugia et se donna la mort à l'aide du poison. Nicomède, qui légua son empire aux Romains 75 ans av. J.-C., fut le dernier roi de cette race. Nicée et Héraclée étaient les villes les plus importantes de la Bithynie. Les Ottomans fondèrent dans la Bithynie, en 1298, un nouvel empire, dont Prusa était la capitale avant la prise de Constantinople. — Aujourd'hui l'antique Bithynie fait partie de l'Anatolie. Boursa, ville considérable, en est la capitale. On suppose que c'est la même que Prusa.

Bitume, nom générique des matières combustibles, de consistance liquide, molle ou solide, que l'on trouve toutes formées dans le sein de la terre (v. *Asphalte*, *Naphte*).

Bivalve, qui est composé de 2 valves ou battants. — En conchyliologie, les *bivalves* sont des coquillages formés de 2 pièces réunies par une membrane qui fait l'office de charnière, et on les distingue des *univalves*, qui n'en ont qu'une. L'huître, la moule, sont des *bivalves*. — En botanique, ce mot s'applique aux végétaux ou parties de végétaux qui ont 2 capsules, comme le lilas, le noyau de la pêche, etc.

Bivouac ou *bivac,* nom qu'on donnait autrefois aux postes avancés dont on couvrait les abords d'un camp ; on disait *monter, descendre le bivouac.* — Aujourd'hui *bivouac* signifie campement, établissement d'une armée en plein champ.

Bizarre, Bizarrerie, termes dérivés de deux mots latins signifiant *varier deux fois*, et qui désignent un défaut d'esprit consistant à s'éloigner de la manière d'agir ou de penser du commun des hommes. Il y a cette différence entre le fantasque, le capricieux, le quinteux, le bourru et le bizarre, que le *fantasque* agit d'après des idées chimériques qui lui font exiger une perfection impossible ou remarquer des défauts qui n'existent pas, tandis que le *bizarre* se distingue par une constante affectation de ne rien dire, de ne rien faire que de singulier ; le *capricieux* agit par un défaut de principes ; le *quinteux*, par des révolutions subites de tempérament qui l'agitent, et le *bourru*, par une certaine rudesse de manières qui vient moins du fond du caractère que de l'éducation. Ce sont là autant de défauts qui rendent malheureux et odieux ceux qui ne s'en corrigent point.

Blaireau, mammifère, de l'ordre des plantigrades et des carnassiers. Il a le museau du chien, est habile à fouir la terre et marche surtout la nuit. Il exhale une odeur fétide. Ses poils sont longs et soyeux. On en fait des pinceaux à l'usage des doreurs, des coloristes, etc.

Blaisois (v. *Blésois*).

Blake (Robert), célèbre amiral anglais, né dans le Sommerset en 1599, soutint vaillamment l'honneur de la marine anglaise par sa hardiesse et son intrépidité, depuis l'année 1649 jusqu'à l'année 1656. Blake était un républicain exalté. Il mourut en 1657.

Blake (William), graveur, peintre et poète anglais, né à Londres le 28 novembre 1757, mort le 12 août 1828. C'est un des artistes les plus originaux qu'ait produits l'Angleterre. Son œuvre de graveur est fort rare, même en Angleterre. Ses peintures et ses dessins offrent des scènes bizarres et indéfinissables avec des détails d'un talent plein de magie.

Blâme, réprimande faite en public, c'est-à-dire en présence de la famille réunie, ou au milieu des écoliers rassemblés, si le blâme s'adresse à un élève coupable d'une faute dont on veut le faire rougir. — Le blâme est aussi une peine infligée par jugement d'un tribunal ; il consiste dans une mercuriale adressée à l'accusé par le juge. Autrefois le blâme était infamant. Aujourd'hui il n'est plus admis que comme moyen de discipline.

Blanc, pris substantivement ; ce mot s'applique à ce que le vul-

gaire appelle la couleur blanche. Le blanc, au contraire, selon les physiciens, n'est autre chose que le résultat de la lumière la plus éclatante; c'est-à-dire que les corps blancs sont ceux qui réfléchissent la lumière sans lui faire subir de décomposition, tandis que les corps colorés ne réfléchissent que les rayons rouges, bleus ou jaunes, etc., suivant leur nature.

Blanc-seing, signature apposée au bas d'un papier resté blanc et confié à un mandataire à qui l'on donne tous pouvoirs pour le remplir des conditions qu'il jugera convenables, sans avoir besoin de l'avis de celui qui le lui a confié.

Blanc de baleine, substance graisseuse qui environne le cerveau des cétacés, et qui est fort abondante dans les baleines et les cachalots. Cette substance est onctueuse et douce au toucher; elle se fond facilement. On en fait d'exellentes bougies.

Blanc de céruse ou *blanc de plomb*, oxyde ou carbonate de plomb que l'on emploie dans la peinture à l'huile. Un grave inconvénient attaché à cette couleur pour ceux qui la fabriquent comme pour ceux qui l'emploient, c'est d'occasionner de fortes coliques désignées sous le nom de *coliques de plomb* ou *coliques des peintres;* malgré les progrès de la chimie et de la médecine dans ces dernières années, on n'a pas encore pu trouver un procédé qui le fasse disparaître.

Blanchard (Nicolas), célèbre aéronaute, à qui l'on attribue l'invention des parachutes, mort au commencement de ce siècle, après avoir fait 70 ascensions. La plus remarquable de toutes est celle qu'il exécuta le 7 janvier 1785, en traversant la mer de Douvres à Calais; ce qui le fit surnommer *don Quichotte de la Manche.* — Sa femme, aéronaute comme lui, périt misérablement, le 6 juillet 1819, en faisant sa 76e ascension.

Blanche (mer), golfe de la mer Glaciale, au nord de la Russie, qui reçoit les eaux de la Dwina, de l'Onéga, du Mézen, etc. La mer Blanche est couverte de glace pendant plus de la moitié de l'année; cependant *Arkhangel* (v.), le principal port qu'on y trouve, reçoit encore, année commune, plus de 500 bâtiments, presque tous appartenant à la marine anglaise.

Blanche (la reine), fille du roi de Castille Alfonse IX, dit *le Noble* et *le Bon*, naquit en 1185. Elle fut amenée en France en 1200, âgée à peine de 15 ans, pour épouser le prince Louis, fils de Philippe-Auguste, qui succéda à son père le 25 juillet 1223, et prit, en montant sur le trône, le nom de Louis VIII. Ce mariage était une des conditions de la paix entre la France et l'Angleterre. Blanche de Castille, devenue mère de plusieurs princes, les éleva dans la plus grande piété, principalement l'aîné, qui depuis fut saint Louis. Le roi

son époux, en mourant (1226), lui laissa la régence du royaume et la tutelle de ses enfants. Jamais reine de France avant elle n'avait réuni la qualité de tutrice à celle de régente, et elle se montra digne de ses nouveaux devoirs et comme reine et comme mère. Elle prouva qu'elle possédait l'art de régner, en triomphant des entreprises des Anglais, et des ligues des seigneurs révoltés contre son autorité. L'historien Guillaume de Nangis la cite non-seulement comme une princesse d'une admirable conduite, mais encore comme la plus adroite et la plus habile femme de son royaume. Elle déploya aussi, dans plusieurs circonstances, un courage de véritable héroïne. Au siége de Bellesme dans le Perche (1226), où elle présidait à toutes les opérations militaires comme un général d'armée, on la vit marcher à côté de son fils, animer le soldat, flatter l'officier, et remontrer à tous de quelle honte ils se couvriraient si, ayant leur roi à leur tête, ils étaient réduits à lever ce siége. Quelques mois après, elle fit celui d'Ancenis. Le roi d'Angleterre, qui était à Nantes, en délogea promptement, dans la crainte d'ajouter par sa défaite aux trophées d'une femme. Blanche de Castille ne montra ni moins de courage ni moins d'habileté pour apaiser la révolte furieuse des *pastoureaux*, paysans grossiers et farouches qui, sous le prétexte d'aller au secours du roi Louis, captif en Palestine, s'étaient rassemblés au nombre de plus de 100,000 et commettaient en France d'affreux désordres. Elle fit poursuivre et traquer ces brigands fanatiques par les troupes et les populations irritées, et les pastoureaux furent détruits et chassés sans pouvoir se réunir (v. *Pastoureaux*). Cependant les malheurs de la croisade, la captivité de son fils chez les infidèles avaient épuisé le courage et les forces de Blanche; une fièvre ardente et continue la consumait depuis 3 mois. Elle mourut à Melun le 1er décembre 1252. Quelques jours avant sa mort, elle avait pris l'habit de l'ordre de Citeaux, et fait ses vœux entre les mains de l'abbesse de Maubuisson. Déjà, suivant l'usage du temps, elle s'était fait agréger à l'ordre de St-François avec le roi son fils. Elle avait donné le jour à 11 enfants, 9 princes et 2 princesses.

Blanchiment, art de rendre blanches les matières qui ne le sont pas ou qui ne le sont qu'imparfaitement. On doit au célèbre chimiste Berthollet un procédé remarquable pour le blanchiment des toiles au moyen du chlore.

Blanchissage, art ou action de nettoyer divers objets et de les purger des corps gras ou sales qui s'y sont introduits accidentellement. Tandis que le blanchiment est l'art de *rendre blanc*, le blanchissage est l'art de reblanchir ce qui était blanc: ainsi on dira le



blanchiment des toiles et le *blanchissage du linge*. Un des principaux perfectionnements qu'ait reçus cette opération, c'est d'être effectuée à la vapeur. On économise par là les 5/6es du combustible et beaucoup de temps; on réduit au tiers la consommation du savon et d'un tiers les frais de main-d'œuvre; enfin on a la certitude de pouvoir porter la chaleur à la température de l'eau bouillante, sans laquelle beaucoup de taches résisteraient. Dans ces derniers temps, on est parvenu à pouvoir blanchir avec d'autres matières que le savon, telles que le marron d'Inde, la pomme de terre, le riz, etc.

Blanc-manger, aliment qui a toujours pour base une gelée provenant d'une substance animale, et rendue blanche et opaque par une addition de lait d'amandes. On y mêle aussi divers aromates, afin d'en varier la saveur.

Blancs, nom d'une secte religieuse qui parut à Rome en 1499, sous le pontificat de Boniface IX, ainsi appelée de la couleur qu'avaient adoptée ses adeptes pour leurs vêtements. L'un d'eux se disait le prophète Élie, descendu du ciel pour annoncer aux hommes la fin du monde qui devait arriver prochainement par un tremblement de terre. Ces imposteurs parvinrent à faire beaucoup de dupes, grâce à la terreur qu'avaient partout répandue leurs prédictions. Les pèlerinages qu'ils ordonnaient devinrent une source d'abus et de scandales, qui furent poussés si loin que la cour de Rome se vit forcée de sévir contre eux. Un de ces prétendus prophètes, arrêté et mis à la torture, avoua ses fourberies; condamné à la peine du feu, son supplice suffit pour effrayer ses complices et les disperser. — C'est encore le nom d'une faction opposée à celle des noirs, et qui, originaire de Pistoie, s'étendit au XIVe siècle jusqu'à Florence qu'elle remplit de troubles. Ces deux factions, après de longues et sanglantes luttes, se fondirent insensiblement dans celles des Guelfes et des Gibelins, qui continuèrent long-temps encore à ensanglanter la malheureuse Italie au nom de l'église et de l'empire.

Blancs-Battus, confrérie religieuse instituée, en 1583, par le roi de France Henri III, qui avait une dévotion particulière pour la sainte Vierge Marie, et qui plaça les nouveaux frères sous son invocation. Ils faisaient de fréquentes processions que le roi, dit L'Estoile, suivait à son rang et sans différence aucune des autres confrères. Leur costume, qui est l'origine du nom sous lequel ils sont mentionnés dans l'histoire, consistait en une robe blanche de toile de Hollande en forme de sac; chaque confrère portait en outre une discipline à la ceinture. Comme les membres de cette confrérie, presque tous courtisans, étaient loin d'être réguliers dans leurs

mœurs, un prêtre de l'ordinaire les attaqua dans la chaire même de Notre-Dame, et faisant allusion au fouet qu'ils portaient : Ce n'est pas là, vraiment! s'écriait-il, qu'il le faudrait porter, mais sur votre dos et vos épaules, et vous en étriller très-fort ; car il n'y a pas un de vous qui ne l'ait bien gagné. La confrérie des Blancs-Battus ne dura pas plus long-temps que le prince qui l'avait fondée.

Blancs-Manteaux, ordre de religieux mendiants fondé, dit-on, par saint Louis, vers 1252 ou 1258. Cet ordre fut aboli par le second concile de Lyon, en 1274. Leur monastère à Paris conserva le nom de Blancs-Manteaux, quoique les guillelmites qui l'occupèrent fussent entièrement vêtus de noir.

Blanquette, sorte de vin blanc assez renommé que l'on fait dans la Gascogne et le Bas-Languedoc.— Espèce de poire d'été, musquée, fort allongée vers la queue, qui contient, en grande quantité, une eau sucrée et fort agréable. — Espèce de fricassée blanche, faite ordinairement avec du veau ou de l'agneau découpé par tranches.

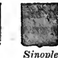
Blason (art héraldique), connaissance et explication méthodique des *armoiries* (v.). Dès qu'on eut imaginé d'exprimer les diverses couleurs des emblèmes empreints sur les boucliers, sur les cottes d'armes et les bannières des preux, on s'occupa des armoiries, et la science du blason prit naissance. — Trois éléments concourent a constituer le blason : *l'écu, les émaux, les pièces et meubles.* L'écu représente l'ancien bouclier ; il en a toutes les formes diverses dans les vieux sceaux. Quelquefois il est rond comme les monnaies, ou de forme oblongue comme une navette ; mais le plus communément il a la forme d'un carré long s'évidant en pointe à la partie inférieure. C'est sur cette configuration plus générale et plus régulière qu'on a basé la dimension géométrique de l'écu. L'écu a quelquefois au centre de ses écartelures un petit écusson qu'on appelle *sur-le-tout.* Si celui-ci est également écartelé, et qu'il soit surchargé à son tour d'un autre plus petit écusson, ce dernier se nomme *sur-le-tout-du-tout.* — On donne le nom collectif d'*émaux* à tous les métaux, couleurs et fourrures qui entrent dans la composition des armoiries. L'or, l'argent, sont les seuls métaux énoncés dans le blason, qui n'admet que deux fourrures, le *vair* et l'*hermine.* Nous rangeons ici dans leur ordre les métaux et couleurs du blason que l'art du graveur exprime par les différences suivantes :


Or.


Argent.


Azur.

Gueule rouge.


Sinople vert.


Sable noir




Pourpre violet.

L'*or* est représenté sur le 1er écu par de petits points; les écus d'*argent*, quand ils ne sont point enluminés de ce métal, n'ont aucune hachure ni aucun signe qui les distingue des écus blancs ou d'*attente*. L'*azur* ou *bleu* est figuré dans le 3e écu par des lignes horizontales; le *gueule* ou *rouge*, par des lignes perpendiculaires; le *sinople* ou *vert* (qui tire son nom de la ville de *Sinope* dans l'Asie-Mineure), par des lignes diagonales à droite; le *sable* ou *noir* (emprunté du *sabellina pellio*, animal commun dans les pays que traversèrent les croisés), par le croisement des lignes perpendiculaires et horizontales, comme les fils d'une toile claire; enfin le *pourpre* ou *violet*, par des lignes diagonales à gauche. Le *vair* est figuré par un champ (écu) d'azur chargé de 4 rangées de petites pièces d'argent en forme de clochettes renversées. L'*hermine* est représentée par un fond d'argent ou blanc, semé de mouchetures de sable ou noires, semblables à celles dont les pelletiers parsèment la dépouille de l'hermine pour en faire ressortir la blancheur et l'éclat. Les *fourrures* se posent indistinctement sur la couleur et le métal.

On distingue dans le blason 9 pièces principales qu'on appelle *honorables*, soit par rapport à leur ancienneté, soit plutôt par leurs caractères symboliques et la place qu'elles occupent dans l'écu. Ce sont : le chef, la fasce, le pal, la croix, la bande, le chevron, le sautoir, la barre et le pairle.


Chef.


Pal.


Fasce.


Bande.


Barre.


Chevron.


Sautoir.

Le *chef* occupe la partie supérieure de l'écu. La *fasce* est posée horizontalement sur l'écu. Le *pal*, qui tient le 3e rang parmi les pièces honorables, occupe perpendiculairement le milieu de l'écu; quand il y en a plus de trois, ils prennent le nom de *vergettes* (la *croix* est formée de la *fasce* et du *pal* réunis). La *bande* se reconnaît à sa position diagonale de droite à gauche, à l'opposé de la *barre*. Le *chevron* se compose de la *bande* et de la *barre* réunies à leur extrémité supérieure. Le *sautoir* ou *croix de St-André* est formé du croisement de la *bande* et de la *barre*. Le *pairle* se compose du *chevron* renversé et du *pal* abaissé.

La dénomination de *meubles* embrasse toutes les figures qui entrent dans l'écu, soit qu'elles paraissent seules, soit qu'elles chargent ou accompagnent les pièces honorables. Les figures sont innombrables. Outre celles dont le caractère est essentiellement héraldique, il en est une foule produites par la nature et par

l'art que le blason admet parmi ses emblêmes. — Il y a aussi les ornements extérieurs de l'écu. Ce sont : le *casque*, les *lambrequins*, le *cimier*, la *couronne*, les *tenants* et *supports*, le *cri de guerre* ou la *devise*, et le *manteau*.

Le casque d'or entièrement ouvert et sans grille, taré (posé) de front, marque du pouvoir absolu, est celui des empereurs et des rois. Le casque des princes et des ducs, également d'or, est aussi posé de front et sans grille, et la visière presque ouverte. Celui des comtes et vicomtes, posé au tiers, est d'argent et à 9 grilles d'or ; les barons le portaient d'argent taré à demi profil, à 7 grilles d'or. Les simples gentilshommes non titrés portaient le casque d'acier, posé de profil, à 5 grilles ou à 3, selon leur plus ou moins d'ancienneté. Les lambrequins étaient des étoffes précieuses découpées en feston et attachées au casque. Pendant long-temps les princes souverains seuls portèrent des lambrequins; et ce n'est qu'à la fin du XIVe siècle qu'on vit la noblesse en orner ses armes. Le cimier est un ornement qui surmonte le casque. La couronne est l'attribut de la souveraineté; le roi Jean fut le premier qui surmonta son casque de la couronne royale. Son exemple fut imité par la haute noblesse, et peu à peu tous les gentilshommes titrés eurent la leur (v. les articles *Duc, Marquis, Comte* et *Baron* pour la description de ces ornements). Les tenants sont des figures humaines, comme génies, anges, maures, sauvages, etc. Les supports sont les animaux, parmi lesquels on classe les sirènes, tritons, satyres, etc. Le cri de guerre et la devise n'ont pas besoin d'explication. Le manteau, ornement extérieur de l'écu, a pour origine le manteau royal; il n'est devenu propre aux princes et aux ducs que fort tard. Il est rare que les usurpateurs de titres osent se l'approprier.

Blasphème (de deux mots grecs signifiant *atteinte à la réputation*). « Quiconque aura maudit son Dieu portera la peine de son péché, » a dit Moïse. Le blasphème consiste à proférer contre Dieu des outrages, des imprécations ou des menaces; à méconnaître, dans une folle impiété, sa grandeur et ses droits, à blâmer ouvertement les directions de la sagesse et les dispensations de la Providence. Les lois canoniques, en se fondant sur le commandement du Seigneur : « *Tu ne prendras pas le nom de Dieu* en vain ! » ont classé le blasphème au rang des plus grands crimes. A une époque où la loi civile venait au secours de la loi religieuse, le blasphémateur était passible de peines très-sévères. Louis IX, à son retour de la 1re croisade, rendit une ordonnance portant que tous ceux qui proféreraient quelque blasphème seraient marqués d'un fer chaud au front, et en cas de récidive, qu'ils auraient la lèvre et la langue percées.

Blattier ou *bladier* (dérivés tous deux de la basse latinité), marchand de blé, celui qui va acheter du blé dans les campagnes pour le transporter et le revendre sur le marché des villes ou des bourgs. Saint Louis créa une communauté de blattiers dans la ville de Paris, et leur donna, comme à tous les autres corps d'artisans et de marchands, des statuts spéciaux. Plus tard les règlements de police partagèrent les *blattiers* en deux classes : les *regrattiers* ou *grainiers*, qui n'avaient le droit de vendre qu'à la petite mesure, et les *marchands de blé*, qui pouvaient exercer ce commerce en grand.

Blatta byzantia, nom de l'opercule de la coquille appelée *pourpre*. Elle est d'une odeur agréable qui lui vient de l'animal qu'elle renferme. On l'a quelquefois ordonnée en médecine, mais ses vertus sont regardées aujourd'hui comme fort douteuses.

Blatte (d'un mot grec signifiant *je nuis*), genre d'insectes orthoptères dont plusieurs espèces, établies dans nos habitations, y causent des dégâts considérables, dévorant les aliments, le sucre, les étoffes, etc., et qui répandent une odeur fort désagréable. Les blattes, qui ont le corps ovale, aplati et sont d'une agilité extraordinaire, fuient la lumière et choisissent, pour faire leurs expéditions, le calme de la nuit. Le meilleur moyen de détruire ces animaux nuisibles consiste à prendre un peu de suie de poêle, que l'on mêle avec une égale quantité de pain émié, ou avec une poignée de pois crus, dont les blattes sont très-friandes. Cet appât est un poison qui détruit presque instantanément les blattes et les grillons.

Blé, plante appartenant à la famille des graminées, et qui fournit la farine avec laquelle on fait le pain. On distingue plusieurs espèces de blés : les *grands blés*, froment, seigle; les *petits blés*, orge, avoine; le *blé méteil*, froment et seigle; le *blé de mars*, petit froment semé au printemps; le *blé barbu*, à épi carré et barbu; le *blé noir*, qu'on appelle aussi sarrasin. On croit le froment originaire d'Asie, et l'on a remarqué qu'il croît spontanément dans les environs de Jérusalem. — *Blé de Turquie*, qui a aussi les noms de *blé d'Inde*, de *maïs*, de *blé d'Espagne*, plante céréale, excellente comme aliment, et qui peut être mangée sous toutes formes de mets. Le gros maïs jaune ordinaire est l'espèce la plus généralement cultivée en France, en Espagne et en Italie. C'est avec le maïs que les Italiens font leur *polenta*, à laquelle on donne en France le nom de gaude, et qui est un mets agréable.

Blépharite (d'un mot grec signifiant *paupière*), inflammation des paupières que l'on distingue en *aiguë générale* quand elle frappe la totalité de l'organe, et *chronique partielle* quand elle n'atteint que le bord libre de la paupière, ou les follicules muqueux ou pileux

qui la garnissent. Le traitement de cette affection consiste dans l'emploi des saignées, des boissons et applications émollientes, des pédiluves excitants et de la diète.

Blésité, vice de prononciation qui consiste à radoucir à contre-temps certains mots que le *j*, le *g* et l'*s* concourent à former. Il est particulièrement commun chez les jeunes enfants dont les muscles ont encore trop peu de force pour faire vibrer l'air entre la langue et le palais, et qui prononcent : *z'aime*, *Zeranium*, *Zulie*, *Zalomon*. Cette prononciation triviale est surtout celle des peuples méridionaux qui immigrent chez nous.

Blésois, ancienne province de France, de 80 kilomètres de long sur 44 de large, dont *Blois* (v.) était la capitale, et qui était bornée au nord par le Vendômois, le Dunois et l'Orléanais propre, au sud par le Berri, à l'est par la Sologne, et à l'ouest par la Touraine. On le divisait en haut et bas Blésois. C'est une des contrées les plus heureusement situées et les plus fertiles de France ; elle est arrosée par la Loire, le Bemron, la Sandre, la Cesse, la Raire, etc. On y admire le magnifique château de Chambord et la vaste forêt du même nom.

Bléterie (Jean-Philippe-René de la), né à Rennes en 1696, mort à Paris en 1772, entra fort jeune à l'Oratoire, et, quand ses études furent terminées, s'affilia à cet ordre célèbre qui lui confia une chaire d'humanités. Il quitta cette communauté, dont les membres ne prenaient aucun engagement particulier, pour une cause bien singulière, à propos d'un *règlement sur les perruques*, auquel il ne voulut pas se soumettre. La Bléterie, tout en faisant l'éducation des enfants d'un ami, trouva le temps de se livrer à son goût pour la culture des lettres et publia divers ouvrages, entre autres une Vie de l'empereur Julien, et une Traduction de Tacite, qui lui ouvrirent les portes de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et lui valurent une chaire au collége de France. Il était désigné pour un fauteuil à l'Académie française auquel il se portait concurremment avec Racine le fils. Soupçonnés tous deux véhémentement de jansénisme, tous deux échouèrent dans leur candidature. Sa Vie de Julien est son meilleur ouvrage ; sa Traduction de Tacite est froide, décolorée, dépourvue de force et de noblesse, et provoqua dans le temps cette épigramme qui ne manque pas de justesse :

> Des dogmes de Quesnel un triste prosélyte
> En bourgeois du Marais a fait parler Tacite.

Blessure, plaie, contusion, fracture, lésion, occasionnée par une cause extérieure. Ainsi les brûlures, les luxations, sont aussi bien

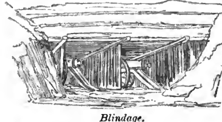


des blessures que les incisions et les piqûres. — *Blessure*, dans le sens moral, signale une atteinte profonde portée à l'homme, soit dans ses affections, soit dans son amour-propre.

Bleu, l'une des couleurs simples et primitives, l'un des 7 principaux rayons du spectre solaire. Cette couleur est une de celles dont la nature aime le plus à se parer.—La chimie a découvert plusieurs secrets pour composer du bleu. On distingue le bleu de cobalt, le bleu de cuivre, le bleu d'outre-mer, le bleu de Prusse et le bleu de Prusse natif ou bleu martial fossile.

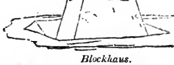
Bleuet, bluet ou *barbeau*, genre de la famille des cynarocéphales. Le bleuet commun est une plante annuelle, à fleurs bleues, qui pousse naturellement parmi les blés, qu'elle étouffe souvent. On ne peut la détruire qu'en faisant succéder à la culture des céréales une récolte de légumes qui permet de l'arracher à mesure qu'elle paraît, ou d'y semer du trèfle, qui l'étouffe à son tour. Le bleuet n'est pas sans agrément dans les jardins ou les serres, et la culture en augmente la beauté naturelle.

Blindage, ouvrage de siége qui a pour objet de ménager un abri contre les projectiles d'artillerie, et surtout contre les projectiles creux ou les ricochets. Le plus souvent un blindage est un assemblage de blindes ou pièces de bois, arbres entrelacés. Mais on donne aussi ce nom de blindage à des ouvrages de défense exécutés sans blindes.


Blindage.

Bloc, morceau de pierre, de marbre, de bois ou de toute autre matière, dont la forme et la dimension sont souvent l'effet du hasard — *Bloc* se dit aussi d'un amas, d'un assemblage de diverses choses, notamment de marchandises. *Vendre en bloc.*

Blockhaus (de deux mots allemands signifiant *maison de bois*), signifie littéralement boulevard formé de troncs d'arbres, et par extension, une pièce détachée, une redoute, un fort, un fortin, ordinairement construit en bois, n'ayant pas d'issue apparente, et communiquant sous terre à un ouvrage principal, dont le blockhaus est un ouvrage avancé et défendu.


Blockhaus.

Blocus. On entend par *blocus* l'action de cerner une place, l'état

de cette place ainsi cernée, les dispositions de troupes pour la cerner. L'effet du blocus est d'intercepter les communications de la place, d'arrêter les convois qui lui sont destinés et de s'opposer aux renforts qui lui sont envoyés.

Blois, autrefois capitale du Blésois avec titre de comté; aujourd'hui chef-lieu de préfecture du département de Loir-et-Cher à 157 kilomètres de Paris. Cette ancienne ville est située en amphithéâtre, sur le penchant d'une colline baignée par la Loire. On y remarque plusieurs monuments, un superbe aqueduc, ouvrage des Romains, l'hôtel de la préfecture, bâti sous Louis XIV, avec des jardins en terrasses, l'hôpital, l'église des jésuites, construite sur des dessins de Mansard, et l'ancien château, célèbre par la naissance de Louis XII et par la résidence de François Ier, de Charles IX et de Henri III. On y traverse la Loire sur un beau pont de pierre, orné d'une pyramide légère et gracieuse de 33 mètres de haut. Le commerce de Blois consiste en bonneterie, ganterie, coutellerie, faïence, corroierie, vinaigre, vin, eau-de-vie, bois et mercerie. Blois est le siége d'un évêché depuis 1694. On l'avait nommée la *ville des rois*, parce que l'air pur qu'on y respire l'avait fait choisir pour y élever les enfants de France. Elle a été 2 fois le siége des états-généraux sous Henri III, en 1577 et en 1588; ce fut pendant cette dernière réunion que le duc de Guise et le cardinal de Lorraine, son frère, furent massacrés dans le château, par les ordres du roi. C'est aussi de cette ville que furent datés et expédiés, en 1814, les derniers actes de la régence de l'impératrice Marie-Louise et du gouvernement impérial.

Blonde, espèce de dentelle de soie qui ne diffère de la dentelle ordinaire que par la matière. Il y a aussi une espèce de blonde de fil.

Blondel, serviteur fidèle, confident et maître de musique du roi Richard Ier (v.) d'Angleterre, surnommé *Cœur-de-Lion*. Pendant la captivité de son maître, prisonnier du duc d'Autriche, il parcourut toutes les contrées de l'Allemagne dans l'espoir de parvenir à le découvrir. Ayant appris qu'un prisonnier de distinction était mystérieusement gardé dans le château de Lœwenstein, il s'y rendit; et, pour faire savoir son arrivée à son maître, il se mit à chanter, près d'une tour hérissée de grilles et de barreaux, une des romances françaises qu'il avait autrefois composées avec le roi Richard. Quand il eut terminé le premier couplet, une voix bien connue et sortant de la tour se prit à entonner le second couplet, et continua jusqu'à la fin de la romance. Grâce à ce moyen ingénieux, Blondel avait retrouvé son maître; il parvint à faire cesser sa captivité et acquit

par là le surnom de *fidèle*, resté depuis attaché à sa mémoire. Ce trait a fourni à Sedaine et à Grétry le sujet d'un de leurs excellents opéras, *Richard-Cœur-de-Lion.*

Blouse, vêtement qui, depuis 20 siècles, n'a pas cessé d'être l'habillement ordinaire des voituriers et des hommes de peine. C'est le *sayon* des anciens Gaulois, à cette seule différence près qu'il était de peau et que la blouse est maintenant d'étoffe ou de toile. La blouse est devenue à la mode depuis quelques années. Les artistes ont des blouses pour leurs travaux d'atelier; les ouvriers ont des demi-blouses qu'ils appellent *bourgeron.*

Blucher (Lebrecht de), prince de Wahlstatt, feld-maréchal de Prusse et chevalier de presque tous les ordres militaires de l'Europe, né à Rostock le 16 décembre 1743, mort le 12 septembre 1819. Il commandait, en qualité de général en chef, l'armée prussienne qui, après notre désastre de Waterloo (1815), entra dans Paris avec les autres troupes alliées. Ce barbare, pour satisfaire son animosité contre les Français, voulait faire sauter le pont d'Iéna, dont le nom rappelle une des grandes victoires de l'empire, et une profonde humiliation pour la Prusse. Il fallut la généreuse intervention de l'empereur de Russie pour l'en empêcher.

Bluet (v. *Bleuet*).

Bluette, légère et petite composition dont l'esprit fait seul tous les frais. Une bluette est un ouvrage sans prétention.— Au propre, une bluette est une petite étincelle faible et pâle qui luit dans les cendres et s'évanouit aussitôt.

Blutage, action de bluter, c'est-à-dire de séparer le son d'avec la farine. L'instrument avec lequel se fait cette opération se nomme *bluteau* ou *blutoir*, et le lieu où l'on blute, *bluterie.*

Boa, genre de reptiles dépourvus de venin, mais cependant extrêmement redoutables, à cause de leur force extraordinaire et de leur agilité surprenante. Longs de 10 mètres et même davantage, gros comme le corps d'un homme, parés de couleurs vives, de marbrures en forme d'anneaux réunis en 2 chaînes latérales, ce sont les plus grands de tous les serpents, et des voyageurs rapportent qu'ils avalent des chiens, des cerfs, et jusqu'à des bœufs, après les avoir écrasés dans leurs replis, les avoir enduits de leur salive et s'être énormément dilaté la gorge et le gosier. La déglutition et la digestion sont pour eux des opérations très-pénibles. Une fois la première achevée, les boas se retirent dans quelque lieu écarté où ils demeurent presque immobiles jusqu'à ce que leur estomac soit déchargé; et, comme leur digestion dure fort long-temps, la putréfaction qui s'empare de leurs aliments avant qu'elle soit achevée et qui concourt même à la

faciliter, répand autour d'eux une odeur horrible qui révèle au loin leur présence. Parmi les espèces de boas reconnues et classées par les naturalistes, nous ne citerons que les trois plus remarquables par leur taille, le *boa-devin* ou *constrictor*, le *boa-anacondo* ou *scytale* et le *boa-aboma* ou *cenchris*. Les plus monstrueux boas se trouvent dans les lieux marécageux des parties chaudes de l'Amérique.

Boabdil, fils de Mulci-Hassem, roi de Grenade, détrôna son père en 1481, et s'empara de l'autorité souveraine. Bientôt il fut détrôné lui-même par Ferdinand et Isabelle, souverains de Castille et d'Aragon, et passa en Afrique où il périt en combattant pour le roi de Fez contre celui de Maroc. Boabdil fut le dernier roi de Grenade. Sa tyrannie et sa conduite envers son père l'avaient rendu justement odieux à ses sujets.

Bobèche, nom de tréteaux d'un fameux bateleur qui, sous le règne de Napoléon, acquit une véritable célébrité par la spirituelle niaiserie des parades qu'il débitait en plein vent à la porte d'un petit théâtre du boulevard. Sur l'affiche, Bobèche s'intitulait : *premier bouffon du gouvernement;* assez bonne épigramme dont on est autorisé à penser qu'il comprenait toute la portée, car on a retenu de lui ce mot plein de finesse qu'il débitait dans l'une de ses parades, sous l'empire : « On prétend que le commerce ne va pas; j'avais trois chemises, j'en ai déjà vendu deux ! » Il avait un rival redoutable dans *Galimafré,* autre bateleur attaché aux parades d'un théâtre voisin et concurrent. Ces deux noms iront l'un portant l'autre à l'immortalité, bien qu'on ne sache pas ce que sont devenus ni d'où venaient ceux qui les portaient. Qu'est-ce que la gloire !

Bocage, bouquet de bois planté dans la campagne, et non cultivé, ce en quoi il diffère du bosquet des jardins. — Il y a dans la Basse-Normandie un petit pays, situé dans le diocèse de Lizieux et faisant partie du département du Calvados, qui se nomme Le Bocage. C'est de là que le linge ouvré qui se fait en Basse-Normandie a reçu le nom de bocage.— On appelle encore Bocage une partie de la Bretagne qui joua un grand rôle dans les guerres civiles de la Vendée.

Bocane, ancienne danse grave et figurée, ainsi appelée de *Bocan,* maître à danser de la reine Anne d'Autriche, qui l'introduisit à la cour vers 1645, et dont il ne reste plus aujourd'hui que le nom.

Bocard, appareil de cassage ou de pilage des substances très-dures, qui sert principalement pour le cassage des minerais et des scories des hauts-fourneaux et autres usines. Le *bocardage* est l'emploi du bocard à sec ou à l'eau. Dans ce dernier cas, l'opération

participe à la fois du cassage et du lavage. — On appelle boqueurs les ouvriers employés au bocardage.

Bocardo, terme barbare qui désigne, en logique, une sorte d'argument ou de syllogisme, dont la 1re proposition est particulière et négative, la 2e est universelle et affirmative, et le moyen terme sujet dans les deux premières propositions. Exemple : *Quelque animal n'est pas homme; tout animal a un principe de sentiment*. Donc, quelque chose qui a un principe de sentiment *n'est pas homme*.

Boccace (Jean), illustre écrivain italien, né à Paris, dans l'année 1313, où son père, Florentin d'origine, avait été appelé par les affaires de son commerce. Il avait commencé par cultiver la poésie. Mais, s'étant lié d'une étroite amitié avec Pétrarque, à qui il avait adressé des vers latins, il renonça à la poésie du moment où il eut lu les sonnets du grand poëte. Si cet acte de modestie nous a fait perdre un poëte qui n'eût peut-être été que médiocre, il a valu du moins à l'Italie un grand écrivain qui eut l'honneur de fixer sa langue, de l'ennoblir, de développer ses ressources et son génie. De même que Dante et Pétrarque ouvrent le cortége des poëtes de ce pays, Boccace est le créateur de la prose italienne. Son meilleur ouvrage est incontestablement le *Decamerone* (mot formé de deux mot grecs signifiant *dix journées*), commencé à Naples et terminé à Florence. C'est un recueil de cent nouvelles galantes racontées dans l'espace de 10 journées par 7 jeunes femmes et 3 jeunes gens, retirés, pendant la peste, dans une campagne située aux environs de Florence; et Boccace commence son recueil par une admirable description de ce fléau qui venait de désoler Florence. — Après avoir rendu justice au mérite de style déployé dans ce livre par notre auteur, nous devons ajouter que son œuvre, marquée au coin de la plus flagrante immoralité, a encouru les censures de l'église et même celles du concile de Trente. Sur la fin de ses jours, Boccace regretta amèrement d'avoir abusé de son talent et scandalisé la société. Il en demanda pardon à Dieu et aux hommes. — On raconte que son admiration pour le Dante alla jusqu'à le porter à entreprendre lui-même une copie de la *Divine Comédie*, qui, sous le rapport de l'art calligraphique et de la perfection des dessins et enluminures, rivalise avec les plus beaux manuscrits; cette copie, dont Boccace avait fait présent à Pétrarque, est précieusement conservée dans la bibliothèque de Florence. Boccace mourut dans le village de Certaldo, le 21 décembre 1375.

Boccage (Marie-Anne-Lepage, femme de Fiquet du), surnommée la Sapho, la muse française, naquit à Rouen, le 22 octobre 1710. Il n'est personne aujourd'hui qui connaisse ses poëmes, si vantés

quand ils parurent, sa traduction de la *Mort d'Abel* de Gessner, son imitation du *Paradis perdu* de Milton, sa tragédie des *Amazones,* son poème la *Colombiade*. Tout cela est parfaitement oublié. Madame du Boccage mourut à Paris le 8 août 1802.

Boccherini (Luigi), célèbre musicien, né à Lucques le 14 janvier 1740, mort à Madrid en 1806. Élève de l'abbé Vanacci, qui lui enseigna la musique et le violoncelle, il montra dès son enfance les plus heureuses dispositions. Quand il eut terminé ses études à Rome, où son père l'avait envoyé se perfectionner, il se livra à la composition, et de retour à Lucques y fit entendre de magnifiques sonates pour violon et violoncelle, fruit de son inspiration et de son travail. Lié d'une étroite amitié avec Filippino Manfredi, élève du célèbre Nardini, il se décida à passer avec lui en Espagne, où l'attendaient les plus grands succès. Le roi l'accueillit avec distinction, le combla d'honneurs et de présents, et l'attacha comme compositeur à sa chapelle et à son académie, à la seule condition de donner chaque année 9 morceaux de sa composition. Le recueil des œuvres de Boccherini se compose de 58 symphonies, sextuors, quintettis, trios, duos, sonates, pour le violon, le violoncelle et le piano avec accompagnement de violon. Comme Dnrante, il n'a rien écrit pour le théâtre. Il a précédé Haydn et a le premier composé des quatuors.

Bodin (Jean), célèbre publiciste du XVIe siècle, né à Angers en 1530, mort en 1589. Son livre *De la République*, qu'il avait composé en français, puis traduit lui-même en latin, est le 1er ouvrage complet dans lequel la politique ait été envisagée comme science.

Boèce (Anicius Manlius Torquatus Sevirinus Boetius ou), né à Rome en 470, ministre d'état du roi Théodoric, long-temps l'oracle de ce prince et l'idole du peuple, fut à la fin disgracié, subit 6 mois de captivité avec une admirable résignation, et fut enfin massacré par les ordres du prince ingrat qu'il avait fidèlement servi. Il avait écrit un grand nombre de savants ouvrages; mais celui qui lui fait le plus d'honneur, est le *Traité de la consolation*, qu'il composa pendant sa captivité.

Boehme (Jacob), célèbre théosophe et mystique allemand, né en 1575 d'une famille de pauvres paysans, dans un bourg de la Haute-Lusace, commença par être cordonnier et épousa la fille d'un boucher. Loin d'étouffer sa tendance mystique, cette occupation sédentaire ne fit qu'accroître ses goûts naturellement contemplatifs. Devenu visionnaire, tourmenté par la répétition des rêves de son âme, qu'il attribuait à l'influence du Saint-Esprit, il se décida enfin à rédiger ses pensées et ses opinions sur Dieu, la création, la nature, la révélation et le péché, dans 22 traités qui virent successivement

le jour. Ses ouvrages sont en général mal composés : les mêmes idées y sont incessamment reproduites, les mêmes principes répétés, tous défauts qui trahissent une grande inexpérience dans l'art d'écrire, résultat de son éducation négligée. Mais on ne saurait nier que ces défauts disparaissent souvent devant la profondeur sublime des idées, la grandeur et la puissance des images. Il mourut le 13 novembre 1624. Ses dernières années avaient été singulièrement troublées par les controverses qu'avaient soulevées ses écrits.

Boerhaave (Hermann), célèbre médecin, né à Woorhout près de Leyde, le 31 décembre 1688, mort le 23 septembre 1738, fut regardé de son temps comme l'homme le plus éminent de la science, comme l'esprit le plus vaste et le plus influent de son siècle.

Boetie (Étienne de La), né en 1530, à Sarlat, petite ville du Périgord, mort prématurément, à 32 ans et quelques mois, dans les bras de Montaigne, qui se fit l'éditeur des œuvres de son ami, et dans un petit nombre de pages, aussi touchantes que nobles, a laissé un impérissable monument des sentiments qui les unissaient. Le célèbre *Traité de la servitude volontaire,* ouvrage dans lequel il est facile d'apercevoir une certaine tendance républicaine, et qui est le plus beau titre littéraire de La Boétie, se trouve à la suite de la plupart des éditions de Montaigne. Il fit encore quelques traductions du grec et des vers latins et français, que Montaigne lui-même publia en 1572 à Paris. Ce volume est devenu fort rare.

Bœuf, genre d'animaux mammifères appartenant à l'ordre des *ruminants* (v.), et caractérisé par des cornes dirigées de côté et formant le croissant. Ces animaux remarquables par la force de leurs membres, leur large mufle, leur fanon ou large repli de la peau qui leur pend sous le cou, sont herbivores, c'est-à-dire ne vivent que d'herbes et de fourrages de toute espèce, comme tous ceux de leur ordre. Cela ne les empêche pas de se défendre contre les carnassiers les plus redoutables et quelquefois avec avantage. Dans l'état sauvage, ils vivent par troupes. On distingue dans ce genre plusieurs espèces particulières : le bœuf ordinaire, qu'on trouve dans toute l'Europe, dans la plus grande partie de l'Asie et de l'Afrique, et aussi dans l'Amérique, depuis qu'il y a été naturalisé; l'aurochs des Allemands, dont le front est plus bombé, plus large que haut; le bison d'Amérique, qui tient le milieu pour la taille entre l'aurochs et notre espèce domestique, et qui porte basses ses cornes noires et courtes; le buffle, originaire de l'Inde, d'où il a passé en Égypte, en Grèce, en Italie où il est demeuré domestique; le gyall ou bœuf des Jongles, race domestique des contrées montagneuses de l'Inde; le yack ou buffle à queue de cheval, vache grognante de Tartarie,

qui vient des montagnes du Thibet ; le buffle du Cap, qu'on trouve dans la partie méridionale de l'Afrique et jusqu'en Guinée ; et le buffle musqué d'Amérique, qui est très-bas sur jambes et plus petit que notre bœuf.— Plusieurs de ces espèces, réduites à la domesticité, sont employées par l'homme à traîner et porter des fardeaux, et à labourer. Toutes les parties du corps du bœuf sont utilisées par l'industrie. Sa chair est bonne à tous les âges ; son suif, sa peau, ses cornes, ses os, sont employés par différents arts. — La durée naturelle de la vie des bœufs est de 14 à 15 ans ; ils sont dans leur plus grande force de 3 à 9 ans. On connaît leur âge à l'inspection des dents et des cornes ; celles-ci croissent pendant toute leur vie ; et on y distingue facilement les bourrelets ou nœuds annulaires qui indiquent les années de croissance. On calcule l'âge en prenant pour 3 ans la pointe de la corne jusqu'au premier nœud, et pour un an de plus chacun des intervalles entre les autres nœuds.

Bœuf-gras. L'origine de la fête du carnaval, dans laquelle figure le bœuf-gras, n'est pas bien connue. Quelques écrivains prétendent y voir des traces du paganisme ; ce qu'il y a de certain, c'est que cette singulière coutume, qui est la mascarade de la brute et de l'homme, se prête à une foule d'explications également ingénieuses et savantes. Il nous paraît présumable que les garçons bouchers l'auront instituée pour célébrer la fête de leur confrérie ; car on peut bien considérer le carnaval comme le triomphe de la boucherie. Quoi qu'il en soit, cette solennité populaire existe depuis des siècles. On cite comme la plus mémorable des processions du bœuf-gras celle de 1739. Il paraît que c'est à cette époque que s'introduisit la coutume de conduire le bœuf-gras aux hôtels des autorités constituées ; déférence qui valut aux gardes du corps du bœuf-gras des gratifications qui en ont perpétué l'usage et le feront durer sans doute bien long-temps encore. La révolution de 91 interrompit ces processions. Elles ne reparurent qu'avec l'Empire, et depuis cette époque le bœuf se promène tous les ans, pendant les jours gras, dans les principaux quartiers de Paris avec son cortége obligé de masques crottés, de gendarmes ennuyés et de badauds ébahis.

Bœuf marin et **Vache marine** (v. *Lamentin*).

Bogota, principale ville de la république de la Nouvelle-Grenade (1841), qui a pris son nom d'une des rivières la plus importante de la contrée. Cette ville, ancien chef-lieu du département de Cundinamarca, est aujourd'hui le siége des administrations et des tribunaux supérieurs de cette république. Elle est en général bien bâtie, et ses rues larges et tirées au cordeau sont garnies de trottoirs. Elle possède de beaux établissements publics. La tempé-

rature y est d'une douceur printanière. Malheureusement elle est exposée aux tremblements de terre; celui de 1826 l'a entièrement dévastée. On appelle aussi cette ville Santa-fé-de-Bogota.

Bohême (en allemand *Boehmen;* dans la langue nationale, *Tchékie*, pays des *Tchékhes*), royaume qui fait partie des états allemands-autrichiens, est borné au nord par la Misnie et la Lusace, à l'est par la Silésie et la Moravie, à l'ouest par la Bavière, au sud par l'Autriche. Il tire son nom d'un ancien peuple, les Boïens, qui habitaient les bords de la Moldau ainsi que les contrées où l'Elbe prend sa source, long-temps avant les Tchékhes. Dans les temps reculés, le sol était divisé en une foule de petites principautés; le christianisme n'y fut introduit que vers le IXe siècle. En 895 les habitants adhérèrent volontairement, par une députation envoyée à Ratisbonne, à la constitution de l'empire germanique, dont la Bohême n'a pas cessé depuis cette époque de faire partie. Elle eut long-temps des souverains particuliers; la maison de Luxembourg y régna de 1310 à 1437, puis la couronne passa dans la maison de Habsbourg, qui l'a conservée jusqu'à nos jours. Centre principal de l'industrie de tous les états autrichiens, la Bohême a près de 900 kilomètres de long sur 560 de large. Sa surface est évaluée à environ 4,000,000 kilomètres carrés, et sa population à plus de 4,200,000 habitants. Des forêts couvrent un tiers du sol, qui est fertile en blé, en pâturages, en vins. Tous les cultes y sont tolérés, quoique le catholicisme soit la religion dominante. On parle esclavon en Bohême, mais la langue allemande y est plus généralement répandue. On compte dans ce royaume 266 villes, 295 bourgs, 11,892 villages. *Prague* en est la capitale (v.). La Moravie est une province annexe; elle compte 560,000 habitants.

Bohême (forêt de), en allemand *Bœhmerwald*, chaîne de montagnes boisées qui descendent du Fichtelberg et s'étendent dans la direction du S.-E. jusque vers le Danube, où elles touchent aux montagnes de la Moravie. La *forêt de Bohême* sépare la Bohême de la Bavière, et au sud de l'Autriche; ses points culminants sont le *Heidelberg,* haut de 1,400 mètres, le *Kubari* (1,350 mètres) et le *Dreisessel* (1,330 mètres).

Bohémiens, race nomade de vagabonds et de saltimbanques, qui vivent en dehors de la société qu'ils exploitent, et qui se perpétuent en parcourant l'Europe sans jamais se fixer nulle part. Les Hollandais les appellent *païens;* les Suédois et les Danois, *tartans;* les Anglais, *égyptiens;* les Espagnols, *gitanos;* eux-mêmes se nomment *pharaons ;* mais c'est dans la dénomination allemande, *zigeuner*, qu'on pourrait retrouver quelque trace de leur origine. Ce

nom, ainsi que celui de *zingari*, usité chez les Italiens, les Huns et les Valaques, n'est pas en effet sans ressemblance avec le mot *tchinganes*, nom d'une des peuplades de l'Inde. Dans leur langue, dont la structure est tout orientale, on trouve beaucoup de mots sanscrits; d'autres appartiennent au Bengale et au Malabar. Ce fut vers 1417 qu'ils parurent pour la première fois en Europe; et l'opinion générale les y fait venir de l'Inde, d'où ils auraient été chassés par les cruautés de Tamerlan. Ils ne sont d'ailleurs arrivés dans nos climats qu'en passant par l'Égypte. Rarement ces bandes voyageuses ont des tentes; elles se creusent des cahuttes sous terre et les recouvrent de gazon. Leur industrie consiste à faire des tours de force ou de cartes, à prédire la bonne aventures; quelques-uns exercent les métiers de vétérinaires, de chaudronniers et de musiciens, et il est des contrées où les orchestres de bal sont exclusivement alimentés par eux. On en rencontre encore quelques-uns en France, surtout dans les départements des Pyrénées. Ils n'ont aucune espèce de croyance religieuse, jamais la prière n'a sanctifié leurs lèvres; point de service divin chez eux : aussi leur conduite répond-elle de tous points à cette complète absence d'idées morales.

Bohémond (Marc), prince de Tarente, fils du fameux Robert Guiscard, aventurier normand qui devint duc de la Pouille et de la Calabre. Bohémond fut un vaillant guerrier comme son père. Il se distingua dans la première croisade, contribua à la prise de Nicée, et fut le principal auteur de la prise d'Antioche, qu'on assiégeait en vain depuis 8 mois. Ce service lui valut le titre de prince d'Antioche, premier titre donné en Orient aux chefs des croisés.

Boïar (dérivé du mot *boï*, qui signifie *bataille*), ancien titre des seigneurs en Russie. Ce fut la première dignité concédée en Russie; elle était la récompense du mérite militaire. Les boïars entouraient le prince dans les batailles et avaient le commandement des troupes. Dans la suite ils occupèrent aussi les premières dignités civiles.

Boïeldieu (Adrien), célèbre compositeur français, né à Rouen en décembre 1775, mort en 1834, a fait pour un grand nombre d'opéras une musique pleine d'expression, d'élégance, d'esprit et de fraîcheur. Ses partitions ont réussi dans toute l'Europe; et l'Italie même, naturellement mal disposée pour les compositions étrangères, fit l'accueil le plus flatteur à la *Dame Blanche*, traduite en italien.

Boileau (Nicolas), qu'on surnomma Despréaux pour le distinguer de ses frères, naquit, selon quelques-uns, à Crosne près de Paris, et, selon d'autres, à Paris, dans une maison qui fait le coin du quai des Orfèvres et de la rue du Harlay, le 1er novembre 1636. Il fit d'excellentes études et manifesta de bonne heure un talent extraor-

dinaire pour la poésie et un goût décidé pour la critique. Ses premières satires firent sensation et lui suscitèrent de nombreux ennemis, car il s'attaquait aux mauvais auteurs de son temps. Son mérite ne tarda pas à lui faire obtenir les honneurs dus à un talent supérieur. Louis XIV, qui faisait grand cas des vers du poète, lui donna une pension considérable et le nomma son historiographe, honneur que Racine partagea seul avec lui. L'Académie française et celle des inscriptions et belles-lettres s'empressèrent d'admettre parmi leurs membres un homme qui se montrait le défenseur, l'arbitre et le modèle du bon goût. Boileau compta parmi ses amis les esprits les plus distingués de l'époque, le célèbre Arnauld et la plupart des solitaires de Port-Royal, Corneille, Bourdaloue, Fléchier, La Fontaine, et beaucoup d'autres hommes considérables. Il était uni d'une amitié plus intime encore avec Racine, cet autre maître de la poésie française. Boileau mourut à Auteuil en 1711, à l'âge de 74 ans. Ses *Satires*, ses *Epîtres*, son *Art poétique* et son *Lutrin* seront admirés tant que la langue française conservera son rang parmi les langues littéraires, tant que le goût des beaux ouvrages ne sera pas complétement perdu.

Bois, la partie la plus solide des végétaux ligneux utilisée par divers arts et métiers. Dans presque tous les arbres de nos climats, il est formé de feuillets concentriques, étroitement liés ensemble, et dont la réunion forme à la fin do chaque année une de ces couches plus ou moins distinctes qui peuvent ordinairement faire reconnaître l'âge de chaque tronc et de chaque branche. Ses couches les plus internes sont les plus dures. On les appelle le *bois parfait;* vient ensuite le jeune bois que l'on nomme *aubier* (v.). Ce dernier, toujours moins dense, est aussi d'une couleur toujours moins foncée. Du reste, sa structure est la même; et il se tranforme à la longue en bois proprement dit. Le plus dur de nos bois indigènes est sans contredit le chêne, arbre qui vit près de deux siècles et fournit la plus solide des charpentes en même temps que le plus parfait des tans. — On donne aussi le nom de *bois* au lieu dans lequel croissent beaucoup d'arbres les uns près des autres, et le mot *forêt* emporte avec lui l'idée d'une bien plus vaste superficie que celle qu'ont en général les *bois*. — L'exploitation des bois exige beaucoup d'attentions et même plus de science qu'on ne le suppose généralement. On recommande de choisir pour la coupe le moment qui précède la sève du printemps. En général l'automne est le moment le plus favorable pour les plantations en terre légère, et le printemps pour celles en terre humide. — En zoologie on appelle *bois* une substance essentiellement distincte de celle des cornes, et qui, chez

certains animaux, forme les prolongements de l'os frontal. Les cornes, dont la substance est analogue à celle des ongles, sont insistantes et ne tombent que par accident ; le *bois*, au contraire, est une véritable végétation animale, et tombe dans une saison régulière pour repousser chaque année au printemps. Le cerf, l'élan, le daim, le renne, etc., ont la tête ornée de *bois ;* les antilopes, les chèvres, les moutons et les bœufs sont armés de cornes.

Bois sacrés, ceux qui entouraient les temples dans les siècles du paganisme. La superstition aime les ténèbres : elle éleva dans des lieux écartés ses premiers autels. Quand elle eut des temples dans le voisinage des villes, elle ne négligea pas d'y jeter une sainte horreur en les environnant d'arbres épais. Les bois devinrent donc avec le temps aussi révérés que les temples mêmes. On s'y assembla ; on y célébra des jeux et des danses. Les rameaux des arbres furent chargés d'offrandes, les troncs sacrés aussi respectés que les prêtres, les feuilles interrogées comme des dieux. Ce fut un sacrilége que d'en couper la moindre branche. On conçoit combien ces lieux déserts étaient favorables aux prodiges ; aussi s'y en faisait-il beaucoup. Rome était entourée de bois sacrés ; le plus célèbre était celui de la nymphe Égérie. Apollon avait à Claros un *bois* où jamais animal venimeux n'était entré. Les cerfs des environs y trouvaient un refuge assuré quand ils étaient poursuivis, car la vertu du dieu en repoussait les chiens.

Boisseau, ancienne mesure dont on se servait pour les corps secs et solides, tels que le charbon, le grain, les fruits. Elle variait suivant les localités. Le boisseau de Paris contenait à peu près 11 centimètres cubes. Depuis l'introduction du système métrique, on a continué à appeler abusivement boisseau une mesure qui est la huitième partie d'un hectolitre ; c'est un vase de bois cylindrique et ayant 25 centimètres de hauteur sur autant de diamètre. — En numismatique, le boisseau d'où il sort des épis de blé et des pavots est le symbole de l'abondance. Le sens vrai de cette expression biblique devenue proverbiale, *Il ne faut pas mettre la lumière sous le boisseau*, est qu'il faut se garder de cacher la science et la vérité.

Boisselée, ancienne mesure de terre usitée dans quelques provinces, et qui s'entendait de l'étendue de terrain qu'on pouvait ensemencer avec la quantité de grains contenue dans un boisseau. Comme la capacité du boisseau variait à l'infini suivant les localités, la boisselée était une mesure assez vague. Il en fallait 8 pour faire l'arpent de Paris.

Boisselier, artisan qui fabrique et marchand qui vend des mesures de capacité en bois, comme décalitres, litres, ou bien encore



des cribles, tamis, etc. Autrefois il fabriquait le boisseau ; c'est de là que lui vient son nom.

Boisson, liquides qu'on introduit par la bouche dans les voies digestives, soit pour apaiser un besoin impérieux, la soif, soit pour satisfaire un simple désir. Envisagées au point de vue hygiénique, on peut diviser les boissons en boissons désaltérantes ou *aqueuses*, c'est-à-dire où il entre beaucoup d'eau; en boissons *fermentées*, telles que le cidre, le vin, la bière, etc.; en boissons *excitantes* ou *alcooliques*, et en boissons *aromatiques*, comme le thé et le café. Jusqu'à présent les boissons aqueuses sont les seules que l'*impôt* ait respectées. Il a dû, au contraire, dans tous les pays faire des autres une de ses plus riches sources de revenus.

Boissy (Louis de), né à Vic en 1694, mort en 1758. Il est l'auteur d'une foule de pièces de théâtre parmi lesquelles nous ne citerons qu'*Admète et Alceste*, tragédie; l'*Impatient*, comédie en 5 actes; le *Babillard*, comédie en 1 acte et en vers dans laquelle Molé était étonnant par la prodigieuse volubilité dont il y faisait preuve; le *Français à Londres* et enfin les *Dehors trompeurs* ou l'*Homme du jour*, comédie en 5 actes et en vers restée au répertoire, et qui lui valut un fauteuil à l'Académie française.

Boissy-d'Anglas (François-Antoine de), ancien sénateur, pair de France, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, né en 1756, dans le département de l'Ardèche, mort en 1826. L'histoire conserve avec admiration le souvenir du courage et de la fermeté qu'il déploya dans la journée du 1er prairial an III (20 mai 1795) lorsque la convention nationale, qu'il présidait, fut envahie par des bandes furieuses et sanguinaires, et qu'une lutte terrible, dans laquelle périt le député Féraud, s'engagea dans le sein même de l'assemblée. La noble attitude de Boissy-d'Anglas sauva ses collègues de la fureur des factieux. Au 18 fructidor il fut proscrit et exilé, et ne rentra en France qu'après le 18 brumaire.

Boîtes. On appelle ainsi toute espèce de coffres de différentes formes, de diverses matières, mais de moyenne dimension et qui se ferment au moyen d'un couvercle. — Dans les arts, *boîte* se dit, en général, de tout assemblage de bois, de cuivre, de fer, de fonte, etc., destiné à contenir, à revêtir ou à affermir d'autres pièces ; pour les monnayeurs, c'est la *boîte d'essai;* pour les bijoutiers, la *boîte à soudure;* pour les serruriers et couteliers, la *boîte à foret*, etc., etc. — Les *boîtes d'artifice* sont de petits mortiers de fer, hauts de 18 à 22 centimètres, qu'on tire dans les réjouissances publiques, et dont la détonation s'entend au loin.

Boiteux, celui qui, en marchant, incline plus d'un côté que de

l'autre, soit par vice de conformation première, soit par l'effet d'une maladie, d'un accident ou de quelque infirmité de la vieillesse (v. *Claudication*).

Bol, médicament interne, composé de poudres, de sirops, d'extraits, etc., dont le mélange est un peu plus consistant que du miel, plus volumineux et plus mou que la pilule. — En minéralogie on appelle *bol* ou *terre bolaire* une argile ocreuse dont la médecine se servait autrefois, et dont la plus renommée était tirée de l'Arménie.

Bolero, air espagnol qui sert à la fois de chanson et d'air de danse. On chante ordinairement un bolero avec accompagnement de guitare. Le nombre des boleros est très-varié.

Boleslas. Six ducs ou rois de Pologne ont porté ce nom : —*Boleslas Ier*, surnommé *le Grand*, né en 967, mort en 1025, organisa le premier une armée régulière, s'empara de la Silésie, et poussa ses conquêtes jusqu'au Danube. Plus tard, la Bohême, la Moravie, et presque toute la Russie cédèrent à la puissance de ses armes. Il protégea les sciences et favorisa leur propagation. — *Boleslas II*, dit *le Hardi*, succéda à Casimir Ier en 1058, vainquit les Hongrois, les Bohêmes, les Russes, et mourut en 1080. — *Boleslas III*, surnommé *Bouche de Travers*, succéda à Wladislas en 1102, et mourut en 1139, après avoir gagné 47 batailles contre ses voisins. — *Boleslas IV*, *le Frisé*, successeur de Wladislas II, en 1149, subjugua les Prussiens, et mourut en 1173. — *Boleslas V, le Chaste*, régna de 1227 à 1279, époque de sa mort.—*Boleslas VI*, élu roi en 1289, fut dépossédé par les Allemands la même année.

Bolingbrocke (Henri-Saint-Jean, lord vicomte de), homme d'état célèbre du XVIIIe siècle, né en 1672, mort en 1751. Il fut ambassadeur en France et ministre de la guerre et des affaires étrangères sous la reine Anne Ce fut lui qui négocia et conclut le célèbre traité d'Utrecht. Il perdit ses emplois à la mort de la reine Anne, et le roi Georges Ier l'avait destitué, du fond même du Hanovre, avant de quitter ses états allemands pour venir s'asseoir sur le trône d'Angleterre. C'est que Bolingbrocke, dans l'exercice du pouvoir, s'était fait des ennemis aussi nombreux qu'acharnés. Craignant les suites des ressentiments qu'il avait excités et qu'on en voulût à sa vie, il passa sur le continent. Jacques III le *prétendant*, réfugié en Lorraine, l'invita à venir l'y trouver et le nomma son ministre d'état. Pendant quelques instants, Bolingbrocke put rêver une restauration qui lui rendrait le pouvoir et le vengerait de ses ennemis. Mais ses illusions ne tardèrent pas à se dissiper. Accusé d'être entré avec le roi Georges dans une intrigue dont le but était de lui livrer la personne de Jacques III, celui-ci lui enleva la dignité qu'il lui

avait conférée et le remplaça par le duc d'Osmond. Bolingbrocke, qui avait repoussé les premières ouvertures du gouvernement anglais, irrité de la disgrâce dont l'avait frappé injustement *le prétendant,* entra réellement en négociations avec le roi Georges, et promit de porter un coup décisif à la cause de Jacques. Pour prix de cette trahison on lui permit de rentrer, vers 1723, en Angleterre, où de nouvelles persécutions l'attendaient, car il ne voulut pas s'y condamner au repos et à l'obscurité et prit au contraire une part active à la polémique de chaque jour entre les partis, au moyen de brochures qui produisaient toujours une vive sensation et excitaient au plus haut degré les passions. En 1735, il crut prudent de se retirer pour la seconde fois en France. Swift dit que c'était pour se jeter dans les bras du *prétendant*, fils de Jacques III; mais Pope réfuta cette accusation, à laquelle cependant la versatilité bien connue et bien éprouvée de Bolingbrocke donnait une grande vraisemblance. C'est pendant ce second séjour sur le continent qu'il composa ses *Lettres sur l'étude de l'histoire* admirées encore aujourd'hui au point de vue du style, mais où il fait preuve d'une haine contre le christianisme que ses écrits posthumes firent encore mieux connaître. Le grand jury de Westminster les condamna comme contraires à la religion, aux bonnes mœurs, à la tranquillité publique et au bien de l'état. Ses *Mémoires* peuvent servir à l'histoire d'Angleterre. Ses autres écrits sont estimés.

Bolivar (Simon), fondateur de la république de Colombie, né en 1785, à Caracas, dans le nord de l'Amérique méridionale, sut profiter habilement des circonstances pour affranchir son pays du joug des Espagnols, et fut l'âme du grand mouvement insurrectionnel qui arracha à l'Espagne le Chili, le Pérou, etc. Élu dictateur puis président de la république de Colombie en 1819, il administra jusqu'en 1830; époque où il donna sa démission, qui fut acceptée. Accablé de chagrins et de dégoûts, Bolivar mourut la même année, nouvel exemple de l'ingratitude populaire et victime des républiques qu'il avait si puissamment contribué à fonder.

Bolivia, nouvelle république de l'Amérique méridionale, doit son nom à Bolivar son fondateur. Elle est formée de l'ancien Haut-Pérou, et située à l'est de la chaîne des Andes. Elle est bornée au nord par le Pérou, au sud et au S.-E. par le Paraguay et la république de Buénos-Ayres, au N.-E. et à l'est par le Brésil, et à l'ouest par les provinces péruviennes de Cuzco et d'Araguipa. La république de Bolivia a 1,560 kilomètres du nord au sud, et 1,400 de l'est à l'ouest; sa superficie est de 217,440 kilomètres carrés; sa population de 1,090,000 habitants, créoles, métis, mulâtres,

nègres et Indiens. De hautes montagnes, telles que les Cordilières d'Atacama, un grand nombre de rivières, de fertiles vallées bien cultivées, d'immenses pâturages qu'on nomme *pampas*, de vastes forêts et des déserts de 120 à 160 kilomètres, telle est la description sommaire de cette contrée. Le climat en est doux et tempéré jusqu'à une élévation de 13,000 mètres, hauteur où brille encore la plus belle végétation. La république de Bolivia existe depuis le 1er avril 1825, jour de la victoire décisive remportée par les indépendants sur les troupes du roi d'Espagne. C'est une république démocratique, fondée sur la souveraineté du peuple; le pouvoir exécutif y est toutefois confié à un président à vie. Potosi est la capitale de la république. En 1611, la population de cette ville était de 160,000 habitants; aujourd'hui elle ne s'élève pas à 30,000 âmes. Ce pays abonde en métaux précieux.

Bollandistes, nom collectif qu'on donne aux écrivains, presque tous de l'ordre des jésuites, qui ont travaillé à la collection des *Actes des Saints*, célèbre monument agiographique formant 53 volumes, et commencé par Jean Bollandus.

Bologne, délégation ou province des États-Romains, qui compte 290,000 habitants. — La ville de Bologne est la capitale de cette délégation. C'est une ville riche, remarquable par ses monuments qui se distinguent par leur architecture et leur caratère grandiose, et dont les rues, en général beaucoup trop étroites, offrent toutes des portiques ou arcades assez sombres, mais commodes pour les piétons. Elle est la résidence d'un archevêque, d'un cardinal légat, de tribunaux de 1re instance et de commerce. Les étrangers y admirent surtout le palais Caprara, la façade et l'escalier du palais Ranuzzi, les deux tours des Asinelli et de la Gariscada, dont la première est d'une hauteur prodigieuse, et dont la seconde est inclinée au point de dévier d'environ 3 mètres de la perpendiculaire. Sa population est de 70,000 habitants. Elle est située à 310 kilomètres nord de Rome.

Bolonaise (école), l'une des plus célèbres écoles de peinture de l'Italie, reconnaît pour fondateurs les 3 Carrache, Louis, Augustin et Annibal, qui établirent dans Bologne une académie qu'on appela l'Académie des Carrache.

Bombardes, bâtiments à fond plat doublés en forts bordages croisés diagonalement et destinés à recevoir un mortier d'une grosseur extraordinaire, dont la charge exige jusqu'à 12 et 15 kilogrammes de poudre. Inventées par Lepetit-Renau, au XVIIe siècle, pour l'attaque des places maritimes, les bombardes ne sont plus regardées aujourd'hui comme un moyen d'action aussi puissant qu'on le pensait autrefois et l'on n'en fait plus guère usage. Le

canon semble être devenu assez fort pour réduire les positions et les places que les vaisseaux de ligne peuvent approcher à demi-portée du boulet.

Bombardement, du mot *bombe*, action de bombarder une ville, une place forte qui refuse de se rendre. Le bombardement est une des plus terribles nécessités de la guerre. Dans le dernier bombardement d'Anvers, en 1832, plus de 25,000 bombes furent lancées contre la citadelle.

Bombardier, canonnier chargé spécialement du service des mortiers et des obusiers. — Dans les ports de mer on appelait autrefois *bombardiers* ce qu'on nomme aujourd'hui les compagnies d'élite de l'artillerie de marine.

Bombasin ou *bombasine*, futaine double et croisée, espèce de basin fait de fil et de coton croisés. C'est aussi le nom d'une étoffe de soie dont la fabrication a passé de Milan dans quelques villes de France. Dans ces derniers temps cette dénomination a été aussi donnée à diverses étoffes nouvelles tissées en soie, en laine ou en coton.

Bombay, petite île de l'océan Indien, sur la côte occidentale de l'Indoustan. — La ville bâtie dans cette île, dont elle porte le nom, et qui est jointe au continent par une chaussée construite par les Anglais, est le chef-lieu de la 3e présidence de la compagnie anglaise des Indes. Cette présidence se compose de Bombay, des provinces de Guzarats et d'Adjemir, de la ville de Surate et de quelques îles. Bombay compte 160,000 habitants, et la présidence entière, 10,000,000.

Bombe, projectile de guerre consistant en un globe creux qu'on remplit de poudre pour le faire éclater. Il a de 24 à 28 centimètres de diamètre et pèse de 20 à 50 kilogrammes. On le lance avec un mortier. Il se coule de la même manière et avec le même métal (la fonte) que les obus et les grenades, dans un moule de sable fin tamisé : les bombes sont garnies d'anses pour les transporter. On nomme *œil* ou *lumière* l'ouverture par laquelle on les charge de poudre : elles sont destinées à s'enfoncer dans le but, comme les boulets à le frapper, et elles ont de plus en éclatant l'avantage de produire de grands dégâts et d'incendier. Pour les *mortiers* (v.) de 12°, les bombes sont de 70 kilog., chargées de 5,467 de poudre; pour ceux de 10°, elles sont de 49,50 kilog., chargées de 2,84 de poudre, et enfin pour ceux de 8°, de 21,75 kilog., contenant 1,50 de poudre. Ce fut en l'année 1635 qu'on fit pour la première fois en France usage de bombes. — En pyrotechnie,

Bombe.

on appelle bombe un récipient circulaire qu'on remplit d'une garniture de serpenteaux, de marrons, et plus souvent d'étoiles blanches ou d'étoiles à pluies d'or : elle se lance en l'air comme une bombe d'artillerie avec un mortier : les *bombes lumineuses* sont les précédentes enduites d'une pâte qui les fait ressembler à une boule de feu, jusqu'au moment où elles éclatent.

Bombe d'artifice.

Bombyce (d'un mot grec, *bombyx*, employé par Aristote pour désigner tout insecte bourdonnant), genre d'insectes de l'ordre des lépidoptères, qui renferme le papillon de nuit ou *phalène* (v.) et le ver à soie. Le bombyce du mûrier, ou ver à soie proprement dit, est originaire d'Asie.

Bombyce (ver à soie).

Bonace, se dit sur mer de l'intervalle de beau temps avant ou après l'orage, de l'état de l'Océan quand le vent est abattu ou a cessé, quand le ciel est serein et que les flots sont tranquilles.

Bonaparte (maison des). Ce nom s'écrit indifféremment *Bonaparte* ou *Buonaparte*. Cette dernière manière était plus conforme à l'orthographe italienne; Napoléon, lorsqu'il n'était encore que simple officier, ne signait pas autrement. Plus tard, pour franciser davantage son nom, il signa *Bonaparte*. — Cette famille joue un rôle distingué dans les annales de l'Italie. A Trévise, elle fut long-temps puissante; à Florence, de vieux palais, d'antiques monuments sont restés chargés de ses écussons et de ses noms, ce qui prouve qu'elle a compté parmi les illustrations de cette belle cité; à Venise, son nom figure dans le célèbre *livre d'or*. Des documents authentiques démontrent qu'elle s'allia à la maison d'Este, Welf ou Guelf, tige primitive de la maison allemande qui règne aujourd'hui dans la Grande-Bretagne. La mère du pape Paul V ou Nicolas V était une Bonaparte. Comme tant d'autres grandes familles du moyen âge elle fut victime des troubles et des révolutions qui désolèrent l'Italie à cette époque. Les factions exclurent de Florence les Bonaparte; et l'un d'eux, après s'être d'abord réfugié à Sarzane, finit par passer en Corse, d'où ses descendants, pour entretenir toujours les liens de la parenté, continuèrent à envoyer un de leurs enfants en Toscane, à la branche de la maison restée à San-Miniato. Depuis plusieurs générations, le second des enfants de la famille a constamment porté le nom de Napoléon qu'elle tenait d'un *Napoléon des Ursins*, célèbre parmi les guerriers de l'Italie. Du reste, Bonaparte, qui avait déjà gagné la bataille de Marengo et qui préparait le Code civil, loin de se targuer de cette illustre origine que des courtisans

lui rappelaient dans l'espoir de flatter sa vanité, répondait avec un bon sens admirable que tout cela était parfaitement ridicule, et que sa noblesse à lui *ne datait que de Montenotte et du 18 brumaire*. Lors des fêtes magnifiques qui eurent lieu à Dresde en 1812, l'empereur d'Autriche François II lui rappelant complaisamment les différents titres que nous venons d'énumérer, Napoléon répondit en souriant qu'il n'y attachait pas le moindre prix, mais qu'il tenait au contraire à être le Rodolphe de Habsbourg de sa famille. — Pour nous autres Français, cette famille ne commence donc véritablement qu'au père et à la mère de l'empereur. — Charles Bonaparte, père de Napoléon, avait été lié d'amitié et de sentiments patriotiques avec le célèbre Paoli, qu'il voulut suivre dans son émigration. Il mourut à Montpellier, d'un squirre à l'estomac. Sa femme, Lœtitia Ramolino, femme d'un caractère fier et énergique, partagea tous les périls de son mari dans les guerres de la Corse; elle l'accompagnait souvent à cheval dans ses expéditions militaires. Elle est morte à Rome, en 1836, âgée de 86 ans. Sous le règne de son fils, elle avait porté le titre de *Madame* impératrice-mère. 13 enfants sont issus du mariage de Charles Bonaparte et de Lœtitia Ramolino; 8 seulement survécurent, 5 garçons et 3 filles. Ce sont, par ordre de primogéniture, Joseph, qui a été successivement roi de Naples et d'Espagne; Napoléon, qui fut empereur et roi, et dont nous aurons à reparler plus tard (v. *Napoléon*); Lucien, qui ne voulut recevoir aucun titre de son frère et accepta du pape celui de prince de Canino; Louis, qui fut roi de Hollande; Jérome, en faveur de qui on érigea le royaume de Westphalie; Élisa, l'aînée des filles, qui fut grande-duchesse de Toscane; Caroline, épouse de Murat, qui fut reine de Naples; et Pauline, veuve du général Leclerc et mariée en secondes noces au prince romain Borghèse.

Bonaventure (saint), cardinal, général de l'ordre des frères mineurs, né en 1221, mort en 1274, canonisé en 1482. Il se nommait Jean de Fidenza, du nom de son père. Saint François-d'Assises, qui le rencontra un jour et qui prévoyait ce qu'il deviendrait dans la suite, s'écria : O l'heureuse rencontre! *o buona ventura!* Le nom lui en resta. On lui avait donné le surnom de *docteur séraphique*. Ses ouvrages l'ont fait placer au nombre des Pères de l'église.

Bonbons, préparations de sucre, aussi nombreuses que variées, faites par le confiseur. Il en est des bonbons comme des meilleures choses, il ne faut point en abuser. On ne prend pas impunément les sucreries avec excès; elles provoquent dans la bouche un goût pâteux, une chaleur incommode; elles excitent la soif et même quelquefois une sensation pénible dans l'estomac. On peut hardiment

dire qu'elles sont la cause des trois quarts des indigestions qu'on remarque chez les enfants.

Bone (en arabe *Beled el Aneb*), ville maritime de l'Algérie, sale et mal bâtie, mais dont le port est vaste et commode. Construite au pied d'un mamelon dont la pente se termine près du rivage en falaises escarpées, elle est entourée d'une muraille de 10 mètres de hauteur. On remarque dans ses environs les ruines d'*Hippone*, siége épiscopal qu'occupa saint Augustin.

Bonn, jolie ville du cercle prussien de Cologne, autrefois résidence des électeurs de Cologne, bâtie sur la rive gauche du Rhin. Siége d'une célèbre université qui compte plus de 50 professeurs et agrégés, et que fréquentent environ 1,000 étudiants. Population, 15,000 âmes dont 200 familles juives qui habitent une rue particulière.

Bonheur, nom que les hommes ont donné à une situation, à une manière d'être, qui n'est pas réalisable sur la terre, où toutes les existences sont mêlées de plus de maux que de biens. D'après l'idée qu'on s'en fait vulgairement, le bonheur serait un plaisir aussi vif que sans mélange et dont rien ne saurait enlever ni altérer la jouissance. Mais un pareil bonheur n'est point fait pour l'homme ici-bas; il doit être, dans une autre vie, la couronne de son immortalité. On ne saurait au reste en donner une définition qui satisfasse toutes les intelligences, car il varie comme les goûts et les esprits; et rien ne serait plus difficile que de rendre toutes les nuances de pensées que renferme pour chacun le mot *bonheur*. N'essayons donc pas une définition impossible et bornons-nous à marquer ici la différence qui existe entre les mots *bonheur* et *félicité*. Notre *bonheur* brille aux yeux de la foule, notre *félicité* se fait sentir à nous seuls et nous donne toujours de la satisfaction. On peut être dans un état de *bonheur* (car ce mot implique pour la foule un homme riche des biens de la fortune) sans être dans un état de *félicité*. Ces contradictions proviennent de ce que les choses extérieures servent au *bonheur* de l'homme, tandis que c'est lui-même qui doit faire sa *félicité*. Le bonheur, en un mot, est pour les *riches*, et la félicité pour les *sages*. Le bonheur est souvent attribué au hasard; c'est une cause secrète et inconnue à laquelle on impute une suite de prospérités que l'on n'avait point travaillé à faire naître et auxquelles on ne pouvait pas s'attendre. — *Bonheur* se dit également du mal qu'on évite et du bien qui nous arrive. On dit tous les jours d'un homme qui est guéri d'une maladie désespérée : Il a eu le bonheur d'échapper. — Il ne peut y avoir de bonheur constant. Toute une vie ne saurait être exempte de revers. Telle personne est éprouvée par l'ad-

versité durant ses premières années ; telle autre subit cette épreuve, bien plus pénible alors, à l'âge débile de la vieillesse. Il en est beaucoup d'autres dont l'existence est un enchaînement de maux. Ceux-là même que l'on croit en possession du bonheur n'en ont que l'apparence. *Conclusion*. Quelque heureux que soient les événements qui nous arrivent, quelle que soit notre prospérité, eussions-nous en notre possession les plaisirs les plus variés, les richesses les plus solides, les succès les plus flatteurs, tout cela ne serait pas encore le bonheur, si nous n'avions pas en même temps la paix de la conscience que procure seule la vertu.

Bonhomie, nuance de caractère qui, toute fine et délicate qu'elle paraisse, se compose et résulte d'un certain nombre de qualités morales dont la réunion lui est nécessaire. Ce n'est point de la bonté, ni de la douceur, ni de la simplicité, ni de la naïveté, ni de la bonne foi, ni de la franchise : c'est tout cela à la fois. On peut être bon sans bonhomie, tandis que la bonhomie implique toujours une certaine disposition à la bienveillance. La bonhomie c'est La Fontaine, type admirable de bonne foi, de tendresse naïve, de spirituelle franchise : c'est La Fontaine prenant parti pour Fouquet disgracié contre Colbert et Louis XIV ; rencontrant M. d'Hervart qui lui offrait de venir loger chez lui après la mort de madame de La Sablière sa bienfaitrice, et lui répondant : *J'y allais;* enfin écrivant ses fables où brille tant d'amabilité sans prétention, tant de finesse sans recherche, tant de grâce sans afféterie, avec un sentiment si tendre, si bienveillant, si vrai, avec tant de candeur, de franchise et d'abandon.

Boniface (saint), dont le véritable nom était Winfred qu'il changea plus tard contre celui de Boniface, naquit en Angleterre dans le Devonshire vers l'an 680, et fut surnommé l'apôtre de l'Allemagne. Il alla prêcher l'Évangile dans la Frise et en Thuringe, devint archevêque de Mayence et mourut en 775. — Ce nom a été encore porté par différents autres saints personnages, comme saint Boniface de Tarse au IVe siècle, un évêque de Carthage au Ve siècle, et un évêque de Ferents vers le milieu du VIe siècle. Enfin, il appartient à 9 papes qui ont occupé la chaire de saint Pierre. *Boniface Ier* fut élu pape en 418, en remplacement de Zosime ; Eulalius, archidiacre protégé par le préfet Symmaque, avait été irrégulièrement élu dans le même temps. Un schisme allait peut être éclater. Honorius déféra l'élection au concile de Ravenne, qui décida en faveur de Boniface. Resté paisible possesseur du saint-siége, il gouverna sagement l'église et mourut en 422. *Boniface II*, élu en 530, succéda à Félix IV. Gouverné par le diacre Vigile, qui convoitait la

papauté, il fit tout pour la lui assurer à sa mort qui arriva en 532. Une convention contraire aux canons, et arrachée à la faiblesse des évêques métropolitains pour faire élire Vigile à sa place, fut cassée après quelques délais et quelques hésitations par les prêtres de Rome. *Boniface III*, prêtre romain élu en 607, mourut dans l'année même de son exaltation. *Boniface IV*, fils d'un médecin appelé Jean, succéda au précédent en 608, après une vacance du trône pontifical qui avait duré plus de 9 mois. C'est lui qui convertit le Panthéon romain en église sous le nom de *Notre-Dame-de-la-Rotonde;* il mourut le 7 mai 615, et fut canonisé. *Boniface V*, Napolitain, consacré le 23 décembre 619, mourut le 22 octobre 625. Il contribua beaucoup à propager la religion du Christ dans la Grande-Bretagne. *Boniface VI,* prêtre romain, fut élu le 16 décembre 896, après la mort du pape Formose, et mourut subitement 15 jours après son élection. *Boniface VII,* élu en 974, du vivant même de Benoît VI, n'en est pas moins, malgré son intrusion, compté parmi les papes légitimes. Il mourut subitement, en 985. Son cadavre fut mutilé, percé de coups de lance et exposé tout nu devant la statue de Constantin. *Boniface VIII* (Benoît Cajetan), d'abord chanoine de Paris, puis notaire du pape à Rome, cardinal de la création de Martin IV, légat en Suède et en Portugal, monta sur la chaire de St-Pierre en 1294, par suite de l'abdication de Célestin V qu'on l'accusa d'avoir provoquée. Son installation se fit avec une pompe et une magnificence dont on n'avait point encore eu d'exemple, et on suppose que c'est dans cette cérémonie que, le premier, il se servit de la triple couronne appelée *triregno*. On a dit de lui qu'il était monté sur le trône pontifical comme un renard, qu'il avait régné comme un lion, et qu'il était mort comme un chien. Il est possible qu'on ait exagéré ses vices, mais il est incontestable qu'il en avait beaucoup, et de très-graves. Ses principes, en matière d'autorité, ont été repoussés par l'église gallicane. Bossuet n'a pas craint de dire que dans la bulle *Unam sanctam* il a avancé un grand nombre d'erreurs intolérables plus propres à ébranler la foi qu'à l'affermir. Il relève dans une autre occasion les excès, les hérésies, les impiétés, les falsifications et les abus de l'Écriture sainte dont ses autres bulles sont remplies. Ce pape, au total peu digne de la tiare, mourut d'une fièvre lente, le 11 octobre 1303. *Boniface IX*, Napolitain, élu le 2 novembre 1389, après la mort d'Urbain VI, mourut en 1404. C'est lui qui établit les *annates* (v.), que d'autres attribuent à Boniface VIII. Sa mémoire n'est point non plus de celles qui sont restées chères à l'église; mais il ne faut pas oublier que nous ne jugeons ici que l'homme, que le prince souve-

rain, tandis que le pontife, en tant que représentant l'église de J.-C., demeure l'objet de nos respects, et que nous nous inclinons devant les décisions qu'il a pu rendre en matière de foi.

Bonite, poisson du genre des *scombres*, c'est-à-dire du maquereau. L'espèce à laquelle les relations et voyages sur mer ont donné une certaine célébrité abonde entre les tropiques, et se plaît, dit-on, à suivre les vaisseaux.

Bonne-Espérance (cap de), promontoire situé à l'extrémité de la partie méridionale de l'Afrique, découvert, en 1487, par Barthélemy Diaz, navigateur portugais, qui le nomma d'abord cap des Tempêtes. Jean II, roi de Portugal, changea ce premier nom en celui de cap de Bonne-Espérance, parce qu'il crut alors avoir enfin trouvé le passage aux Indes si long-temps désiré. L'honneur de le doubler était réservé à Vasco de Gama, qui, en 1497, entra le premier avec des vaisseaux européens dans l'océan Indien. Toutefois les Portugais n'y formèrent aucun établissement. Ce ne fut qu'en 1650 que les Hollandais y fondèrent une colonie qu'ils conservèrent jusqu'en 1795, époque à laquelle les Anglais s'en emparèrent mais pour la leur restituer après le traité d'Amiens; tombée de nouveau en leur pouvoir en 1806, la possession leur en a été assurée par le congrès de Vienne en 1815. Le territoire du cap de Bonne-Espérance est d'une grande étendue; il a 1,100 kilomètres de long sur une largeur qui varie de 250 kilomètres à 650. Sa superficie est évaluée à 75,000 kilomètres. Il est borné au nord par le pays des Hottentots, au nord-est et à l'est par la Cafrerie, à l'ouest par l'océan Atlantique. et au sud par l'océan Indien. Sa population est d'environ 125,000 âmes. Cette contrée est divisée en 7 districts. Sa capitale est la ville du Cap, qui compte environ 20,000 habitants. Les vins du Cap, qui proviennent de vignes dont les premiers plans, originaires des vignobles de la Bourgogne, ont été importés au XVIIe siècle par les Hollandais, sont des plus renommés du globe. La langue hollandaise est d'un usage général dans toute la colonie. Cependant l'anglais commence à y être parlé aussi, surtout dans la ville du Cap.

Bonnetier, artisan qui fabrique des bonnets, des bas, des chaussons, des tricots, soit en coton, soit en laine. On donne aussi le nom de bonnetier au marchand qui vend ces divers objets. Avant la révolution, le corps des marchands-bonnetiers, en France, était le cinquième des six corps des marchands de Paris.

Bonnets (faction des), nom d'une faction qui se forma en 1738 au sein de la diète suédoise, et qui, en opposition à celle des *chapeaux* dévouée à la France, recherchait l'appui de la cour de Rus-

sie. Les discordes des *bonnets* et des *chapeaux* troublèrent le royaume pendant près d'un demi-siècle. La révolution de 1792 opérée par le pouvoir royal et à son profit les fit cesser.

Bonnettes (marine), petites voiles qu'on attache au bas des grandes quand il fait beau temps ou quand il fait fort peu de vent, afin d'aller plus vite.

Bonneval (Claude-Alexandre, comte de), célèbre par sa bravoure militaire et par sa vie aventureuse, naquit dans le Limousin, en 1675. Après s'être distingué dans les armées de France, une accusation de concussion le fit condamner à mort par un conseil de guerre. Bonneval s'étant heureusement mis par la fuite à l'abri des effets de cette condamnation, passa au service de l'Autriche, et contribua à la victoire de Peterwaradin gagnée sur les Turcs par le prince Eugène (1716). Mais, au service de l'empereur, il témoigna aussi peu de respect pour la discipline qu'au service de son propre pays. Une nouvelle condamnation vint le frapper, lui enlever ses emplois et le menacer de la perspective de 5 ans de prison. Pour s'y dérober il passa en Turquie, embrassa l'islamisme, devint pacha de Roumélie, et peu de temps après topigi-bachi, c'est-à-dire général de l'artillerie. Il avait pris, en se faisant turc, le nom d'Achmet-Pacha. Cet homme, d'un esprit inquiet, remuant et incertain, mourut en 1747, à l'âge de 72 ans, au moment où il méditait le projet de rentrer en France. Il a laissé des *Mémoires*.

Bonnivet (Guillaume-Gouffier, seigneur de), amiral de France quoiqu'il n'eût jamais combattu sur mer, dut cette haute dignité aux grâces de sa figure et aux agréments de son esprit. Il devint le favori de François Ier, qui lui donna imprudemment le commandement de ses troupes en Italie. Bonnivet naturellement brave se distingua dans plusieurs batailles; mais son inhabile témérité ayant amené la perte de la bataille de Pavie, il se jeta désespéré au milieu des ennemis, où il trouva une mort glorieuse (24 février 1525). Bonnivet avait beaucoup contribué à exciter l'animosité de la duchesse d'Angoulême contre le connétable de Bourbon. Celui-ci, apercevant sur le champ de bataille le cadavre de son ennemi, s'écria : « Ah! malheureux, tu es cause de la perte de la France et de la mienne! »

Bons-hommes, religieux attachés à la règle de Saint-Augustin, qui furent établis en Angleterre, en 1259, par le prince Édouard. — En France on donna ce nom aux minimes, par suite du nom de *bon homme* que Louis XI donnait à saint François de Paul leur fondateur.

Bon sens, lumière de l'âme qui nous fait voir le vrai, le juste, et nous porte à nous y attacher; heureuse faculté qui nous fait porter



un jugement droit et impartial sur tous les faits que nous avons pu connaître sans le secours de la science. L'esprit le plus fin et le plus délié, l'imagination la plus riche et la plus brillante, le génie même le plus fécond et le plus vigoureux, échouent bien souvent faute de pouvoir s'appuyer sur le bon sens. Le bon sens n'a d'ailleurs rien qui éblouisse : son allure est aussi simple que modeste; il n'occupe point de lui, mais il s'occupe de diriger convenablement tout ce qui se *trouve en rapport avec lui*. La science s'enorgueillit beaucoup de ses travaux, de ses découvertes, de ses expériences, mais c'est le bon sens qui guide la marche du savant, qui observe, qui rectifie, qui compare; en un mot, qui préside à toutes les opérations couronnées du succès. Que le bon sens soit de moins dans une expérience de physique, dans la composition d'un livre, dans la construction d'un édifice, dans le moindre travail demandant quelque combinaison, vous verrez les erreurs succéder aux erreurs, vous discernerez des étrangetés, des anomalies, des puérilités. Tel homme laissera échapper par intervalles des éclairs de génie, qui sera incapable de faire un bon ouvrage, parce que le modeste bon sens lui manque. Il semble qu'on exige dans les enfants plutôt de l'esprit que du *bon sens*. Cela ne tiendrait-il pas à ce que le *bon sens* suppose de l'expérience? Le bon sens, d'ailleurs, et le bon goût ne sont souvent qu'une même chose. Le bon goût lui aussi voit ce qui est bon et l'approuve. Seulement, le bon sens s'exerce ordinairement sur des choses plus communes, plus matérielles, tandis que le bon goût s'attache à des objets d'un ordre plus relevé. Le bon sens est ce qui supplée à la science pour le commun des hommes. — Il y a des nuances légères entre le bon sens et la raison, aussi bien qu'entre le bon sens et le jugement. La *raison* et le *jugement* s'appliquent, se bornent même à la spéculation, à la théorie, tandis que le bon sens s'exerce surtout dans la pratique. — On dit qu'une personne agit et parle avec bon sens, qu'elle s'est conduite avec bon sens dans une affaire; et c'est là, chose singulière, un fort médiocre éloge. Appliquer au contraire à quelqu'un l'épithète d'*homme de sens*, c'est lui donner un éloge qu'acceptent toutes les vanités.

Bonté, noble sentiment de l'âme qui nous dispose à vouloir et à faire le bien de tous les êtres sensibles qui sont en rapport avec nous. C'est une des qualités qu'il est le plus difficile à l'hypocrite de feindre. Le méchant qui veut se cacher sous le masque de la bonté n'est pas long-temps sans se trahir; comment pourrait-il en effet soutenir constamment, et avec tout le monde, un rôle qui exige de la complaisance, de l'indulgence, de l'aménité, de la bienfaisance? Or la base de toutes ces vertus, c'est la bonté. Mais celui-là seul

mérite le titre de bon, qui sait s'armer à propos de sévérité contre le vice; autrement la bonté n'est plus qu'une faiblesse ou une paresse de la volonté. Des Grecs louaient devant un roi de Lacédémone l'extrême bonté de Charilaüs son collègue : « Eh! comment serait-il bon, leur dit-il, s'il ne sait pas être terrible aux méchants? » La bonté véritable résume toutes les affections bienveillantes, ou, pour mieux dire, chacune de ces affections n'est autre que la bonté elle-même qui se déploie dans des circonstances différentes, et qui prend alors un nom particulier, selon la circonstance particulière où elle manifeste son action. Enfin, pour donner une idée de l'excellence de cet attribut du monde moral, nous dirons que la bonté humaine semble refléter sur la terre quelque chose de la Divinité.

Bonzes, nom générique donné par les Portugais aux prêtres du Japon, mais qui est inconnu aux Orientaux. Aujourd'hui on l'emploie pour désigner non-seulement les prêtres de cet empire, mais encore ceux de la Chine et de la Cochinchine. Les bonzes, quoique divisés en plusieurs sectes, se rattachent tous à la religion fondée par Xaca, qui, au dire de plusieurs historiens, en apporta les dogmes de l'Égypte dans les Indes. Ils observent le célibat et il y en a qui vivent en communauté. Loin d'éclairer les populations, ils les abrutissent par leurs enseignements. Quelques-uns parcourent la Chine, comme de véritables mendiants, faisant des tours de saltimbanques qu'ils présentent à une populace ignorante comme autant de miracles.



Bonzes mendiants de la Chine.

Booz, fils de Salomon et de Raab, fut touché du dévouement de Ruth pour sa belle-mère Noémi, et, quoiqu'il fût alors d'un âge avancé, il épousa cette vertueuse jeune fille et en eut un fils, Obed, père de Jessé et aïeul de David (v. *Ruth*).

Bora (Catherine de), religieuse au monastère de Himptschen, rompit ses vœux avec huit autres religieuses en 1523, sortit de son couvent et se rendit à Wittemberg où, suivant les uns, elle se conduisit assez licencieusement, et de la manière la plus régulière suivant les autres. Deux ans après elle épousa Luther, qui avait lui-même quitté l'habit religieux l'année précédente et qui, par

ce mariage, consomma sa rupture avec l'église catholique. Elle mourut à Torgau en 1552.

Borax (mot dont la racine est arabe), substance saline formée d'acide borique et de soude. On l'emploie pour souder les métaux, pour faciliter leur fusion, et appliquer l'or et les couleurs dans la peinture sur porcelaine. La médecine l'emploie encore comme astringent. On le trouve à l'état brut dans les lacs ou sur leurs bords, en Perse, en Tartarie, en Transylvanie, en Toscane et en Saxe.

Bord (d'un mot latin ayant la même signification), ce qui borde une chose et la termine : le bord de la mer, d'une fontaine, d'un précipice. Il s'emploie aussi au figuré. Pour exprimer qu'un homme est dans un danger imminent, on dit qu'*il est au bord de l'abîme.* — En marine, le mot *bord* signifie le plus généralement le navire considéré comme le domicile des marins. Se *rendre à bord, quitter le bord, rester à bord* sont des expressions consacrées pour les hommes de mer.

Bordage, terme de marine qui sert de nom aux planches dont sont couverts extérieurement les côtes ou les membres d'un navire. Le bordage doit avoir une épaisseur de 1 mètre à 1 mètre 33 centimètres au-dessus de la flottaison.

Bordeaux, ancienne capitale de la Guyenne, chef-lieu du département de la Gironde, à 496 kilomètres de Paris, l'une des principales places de commerce de l'Europe, est une des plus antiques cités de la France. Elle a un port magnifique qui reçoit les bâtiments du plus fort tonnage, des édifices publics d'une grande beauté, des quais admirables, de beaux chantiers de construction, une foule d'établissements publics et particuliers. Siége d'un archevêché, elle a une banque, un collége royal, des écoles de médecine, de botanique, de peinture, de commerce, d'hydrographie, et plusieurs sociétés savantes. Sa population s'élève à près de 100,000 âmes. Cette belle cité est la patrie d'Ausone, de Montaigne, de Berquin. Elle est l'entrepôt des denrées coloniales nécessaires à la consommation d'une partie de la France méridionale et centrale. On y voit des fabriques de cordage, de résine, de goudron, de barriques, des raffineries de sucre, des manufactures d'indiennes, des chapelleries et des teintureries. Le principal aliment de son commerce est l'exploitation des vins du territoire bordelais si célèbres sous la dénomination de *vins de Bordeaux*. Le seul arrondissement de Bordeaux en livre annuellement au commerce 775,200 hectolitres. Il ne faut pas oublier ses liqueurs, son anisette, qui sont si renommées, ni les eaux-de-vie de Cognac et d'Armagnac, qui sont aussi pour ses négociants l'objet d'exportations considérables.

Bordée, terme de marine qui signifie tantôt la route tenue par un vaisseau au plus près du vent, tantôt la décharge de toute l'artillerie d'un des côtés du navire.

Bordereau, mémoire en plusieurs articles formant une somme. — Un *bordereau à vue* est l'extrait d'un compte qui se paye à vue comme un billet échu.

Bordeu (Théophile), célèbre médecin, né à Iseste en Béarn le 22 février 1722, mort le 28 novembre 1776. Il a laissé plusieurs ouvrages qui, outre leur mérite médical qui est très-grand, offrent beaucoup de traits d'esprit, d'à-propos et de saillies. Il avait été médecin de l'hôpital de la Charité.

Bore, corps simple, élémentaire et non métallique, sans saveur et sans odeur, insoluble dans l'eau comme dans l'alcool. On ne le rencontre dans la nature qu'à l'état de combinaison, comme radical de l'acide borique. Il a été découvert en 1809 par MM. Gay-Lussac et Thénard.

Borée (myth.), vent du nord que les anciens avaient divinisé. Il était représenté avec des ailes et des cheveux. Les Athéniens célébraient en son honneur des fêtes appelées *Boréasines*.

Boréal, adjectif qui désigne tout ce qui a rapport au nord, n'est plus guère employé en prose autrement que comme joint au mot *aurore* (v.). Le mot *septentrional*, qui a la même signification, est plus généralement usité.

Borghèse, ancienne famille romaine, originaire de Sienne, occupa long-temps les premières places de cette république. Elle dut un plus grand lustre encore au pape Paul V, qui en était issu et qui combla ses parents de richesses et d'honneurs (de 1605 à 1620). Il donna à un de ses neveux, Marc-Antoine Borghèse, la principauté de Salmone avec 100,000 écus de revenu. C'est de ce dernier que descend la famille riche et puissante dont les palais font aujourd'hui l'ornement de Rome. — Borghèse (Camille), fils de Marc-Antoine, né en 1775, épousa la princesse Pauline, sœur de Napoléon, fut nommé duc de Guastalla, et gouverneur-général des départements au-delà des Alpes. Les événements de 1814 lui firent perdre cette position; il se retira à Florence, où il vécut depuis dans une profonde retraite. Il est mort à Rome en 1841.

Borgia (famille des). Son chef, Alphonse Borgia, fut cardinal et plus tard, en 1455, pape sous le nom de Calixte III. Son neveu, pape aussi sous le nom d'*Alexandre VI* (v.), s'est rendu fameux par le scandale de ses mœurs et de sa conduite, qui n'ont pas peu contribué à verser sur la noblesse et le clergé de l'Italie un vernis de mépris et de haine dont la religion et l'église en général ont

malheureusement souffert. Quelques esprits faux et superficiels, mais pleins de passions et de préjugés anti-religieux, ont en effet de tous temps prétendu faire rejaillir sur la religion la responsabilité des vices et des crimes des hommes qui, admis au nombre de ses ministres, oublient les devoirs sacrés qu'elle leur impose, et souillent le saint caractère dont elle les a revêtus. Le protestantisme et le philosophisme ont donc exploité à l'envi contre la doctrine catholique la mémoire des forfaits des Borgia avec un acharnement d'aussi mauvaise foi qu'il était inutile, car ces forfaits n'ont pas eu de juge plus inexorablement sévère que l'église. — César Borgia, duc de Valentinois, second fils d'Alexandre VI, né vers 1457, fut cardinal, puis se maria avec Charlotte d'Albret. Cruel, fourbe, cupide et de mœurs dissolues, il a laissé une mémoire exécrée. Ce prélat indigne périt en 1513 d'un coup de feu devant le château de Viane.

Borique (acide), substance nommée autrefois *sel sédatif de Kemberg*, nom qui indiquait et le chimiste qui l'avait fait connaître et les propriétés médicales dont on le supposait doué. On le prépare artificiellement; mais on le trouve à l'état naturel dans certaines localités de la Toscane, au milieu de masses boueuses. L'acide borique, qui se dissout dans l'alcool et en colore la flamme en vert, est employé dans quelques verreries, dans la fabrication du *strass* (v.), et surtout dans celle du *borax* (v.).

Borgne, celui ou celle qui est privé d'un œil, qui ne voit que d'un œil. On nomme borgnes, en anatomie, certains conduits disposés en sac, comme le trou borgne de l'os frontal. — En chirurgie, il y a des fistules *borgnes*. — Un lieu obscur et mal éclairé reçoit quelquefois par extension la qualification de *borgne* : un cabaret *borgne*.

Borne, bornage. On entend par *bornes* ce qui marque les limites d'une chose. Ordinairement, une borne est une pierre placée entre deux champs pour marquer où l'un finit et où l'autre commence. — Le bornage est l'action de poser les bornes. Le bornage se fait à frais communs; la vérification du bornage reste à la charge de celui qui l'a provoqué.

Bornéo, île du Grand-Océan, située sous l'équateur, au sud de l'Asie, au S.-O. des îles Philippines, au nord de Java, et d'une superficie de 160,000 kilomètres carrés. Son nom lui a été imposé, vers 1530, par les Hollandais, mais les naturels l'appellent *Kalemantan*. C'est après la Nouvelle-Hollande la plus considérable des îles connues. Sa longueur totale est d'environ 1,260 kilomètres, et sa largeur varie de 180 à 1,000 kilomètres. Cette grande largeur

a empêché les Européens d'en explorer les parties centrales, et l'insalubrité du climat les a éloignés des côtes; aussi la géographie de Bornéo n'est-elle qu'imparfaitement connue. On évalue sa population à 4,000,000 habitants. La côte septentrionale de l'île est la plus riche, la plus fertile et la moins insalubre. On y cultive le riz, les ignames, le bétel, tous les arbres fruitiers des Indes, et surtout le camphrier, qui y croît dans toute sa perfection. Aussi le camphre de Bornéo vaut-il 12,000 fr. les 50 kilog.; tandis que celui de Sumatra n'en vaut que 8,000, et celui du Japon moins encore. Les états qui se trouvent le long des côtes sont en partie vassaux des Hollandais, et en partie indépendants. Plusieurs nations européennes ont long-temps essayé vainement de s'établir sur les côtes de Bornéo ; les indigènes ont constamment chassé et massacré ces étrangers. Plus heureux, les Hollandais, dont un premier établissement, tenté en 1643 dans ces parages, avait échoué, y ont reparu vers 1748, et ont réussi à nouer avec les naturels des relations commerciales qui sont, avec le temps, devenues d'une haute importance. Ils exercent aujourd'hui une suprématie réelle sur plus de la moitié de cette île.

Bornou, royaume d'Afrique, situé entre le 10e et le 15e degré de latitude septentrionale, et entre le 1er et le 18e degré de longitude orientale, n'est guère connu que depuis un voyage qu'y a exécuté le major anglais Denham. On l'appelle encore *Soudan-Oriental*. Il est borné au nord par une partie du *Kanem* et du désert; à l'est, par le lac Tchad, qui couvre une partie de son territoire et contient une foule d'îles habitées; au S.-E. par le royaume de Loggoren; au midi par le Mandhara, royaume indépendant; à l'ouest par l'empire des Fellatahs. La chaleur y est excessive. On évalue sa population à 2,000,000 habitants; et on y compte 13 villes ou cités principales, bien bâties et entourées de remparts. La capitale est Kouka, dont la population est de 40,000 âmes. Le mahométisme est la religion de ce pays.

Bornholm, île de la mer Baltique, dépendant du Danemarck, et située à 160 kilomètres de Copenhague, et à 36 seulement de la Suède. Superficie, 138 kilomètres carrés. Population, 20,000 habitants. On y trouve des mines de houille qui pourraient être mieux exploitées. Les habitants se livrent avec succès à l'horlogerie.

Borromée (saint Charles), né au château d'Arone, sur les bords du lac Majeur, dans le Milanais, le 2 octobre 1538, mort en 1584, était le petit neveu du pape Pie IV, qui lui conféra la pourpre romaine à l'âge de 23 ans. Archevêque de Milan, il mérita, par ses vertus et surtout par la charité héroïque qu'il déploya pendant la

peste qui désola cette ville, les honneurs de la canonisation (1610) et la vénération des hommes. On rapporte que pendant les 6 mois que durèrent les ravages du fléau, il ne cessa pas un seul moment de distribuer ses aumônes et ses consolations aux malheureux pestiférés, et qu'il vendit jusqu'à son lit pour pouvoir les secourir. De bonne heure il avait abandonné ses biens à sa famille, et fait 3 parts inégales des revenus de son archevêché. La plus forte était pour les pauvres, une autre pour l'église, et la moindre pour lui-même. Ses écrits ont de l'onction et de la douceur. On y remarque 31 volumes de *Lettres*, des *Homélies*, les *Actes de l'église* de Milan, etc.

Borromées (îles), situées dans le lac Majeur. On en compte 3 : l'*Isola bella;* c'était autrefois un rocher que le comte Borromée transforma en un séjour délicieux, et où l'on voit un palais magnifique, des bosquets, des jardins admirables; l'*Isola superiore,* où se trouve un petit village habité par des pêcheurs; et l'*Isola madre*, ornée de beautés naturelles qui y rivalisent avec les efforts de l'art.

Borysthène (v. *Dniepr*).

Boschimans, peuples sauvages, voisins des Hottentots, dans le midi de l'Afrique. Leurs flèches sont trempées dans un poison très-subtil. Ils ne vivent que de racines et d'insectes. Les Hollandais du Cap leur font la chasse comme à des bêtes féroces.

Bosnie, province de la Turquie d'Europe, qui faisait autrefois partie de l'Illyrie, tire son nom de la *Bosna,* rivière qui l'arrose; elle a 360 kilomètres de long et 200 de large, et se divise en haute et basse. La Basse-Bosnie comprend les 3 Sandjiakats de Banialouka, d'Obrach et de Bosno-Seraï. La Haute-Bosnie est formée de l'Hertzegovine, de la Croatie turque et de la Dalmatie turque. Ce pays abonde en pâturages, en gibier, et fournit d'excellents bois de construction.

Bosphore (de deux mots grecs signifiant *bœuf* et *passage*), nom de deux détroits célèbres dans l'antiquité. L'un, qui porte actuellement le nom de détroit de Constantinople, réunit la mer Noire, autrefois Pont-Euxin, à la mer de Marmara, connue des anciens sous le nom de Propontide; il s'appelait Bosphore de Thrace. Ce nom lui venait de ce que la tradition voulait que la vache Io l'eût traversé à la nage. L'autre était le Bosphore Cimmérien, aujourd'hui c'est le détroit de Caffa; il joint la mer d'Azof (Palus-Méotide) à la mer Noire. Il a 22 kilomètres de long sur 2 de largeur. Le Bosphore Cimmérien ou détroit de Caffa sépare l'Europe de l'Asie. Son nom de Bosphore lui vient de ce qu'en raison de son peu de largeur un bœuf pourrait le traverser à la nage.— Il y eut un royaume du Bosphore Cimmérien fondé vers l'an 485 av. J.-C. par Archæanax de

Mitylene, et qui occupait la Chersonèse-Taurique aujourd'hui la Crimée. Ce royaume passa vers l'an 438 av. J.-C. sous une autre dynastie qui eut pour chef le Thrace Spartacus Ier dont les descendants régnèrent jusqu'à l'an 112 av. J.-C., époque où Mithridate, roi de Pont, devint lui-même souverain du Bosphore. D'autres princes inconnus dans l'histoire y régnerent après Mithridate jusqu'aux invasions des Huns.

Bossage, terme d'architecture, nom qu'on donne en général aux saillies qui débordent le parement proprement dit d'un mur ou d'une pierre. — C'est encore une opération industrielle appartenant à l'orfévrerie et même à la chaudronnerie, et qui consiste à faire, au moyen du marteau, des enfoncements et des saillies formant des dessins.

Bossage.

Bosse. On appelle ainsi la difformité résultant de la déviation de la colonne vertébrale, et quelquefois de celle des os du tronc. Les jeunes personnes qui contractent de mauvaises habitudes de maintien y sont plus sujettes que les garçons. — Dans les arts un ouvrage est relevé en bosse quand il est en relief, comme dans l'orfévrerie, dans l'architecture. En sculpture, on donne le nom de bosse à des figures de plâtre moulées sur des statues antiques ou sur la nature elle-même.

Bossoirs ou *bosseurs*. Ce sont, en termes de marine, des pièces de bois au nombre de 2, placées en saillie à l'avant d'un vaisseau, qui servent à la manœuvre des ancres, et principalement à les soutenir quand elles sont levées. La figure ci-jointe fera aisément comprendre notre explication. Le bossoir est soutenu en dessous par une courbe en forme de console qui le lie avec le revers du coltis, et qui se nomme *courbe de bossoir* ou *porte-bossoir*. La saillie que forment les *rouets* et la *poulie de capon*, où passent les manœuvres, doit être suffisante pour empêcher l'ancre d'offenser le bordage de l'avant du vaisseau en la laissant tomber dans l'eau ou en la retirant.

Bossoir.

Bossuet (Jacques-Bénigne), l'un des grands hommes du siècle de Louis XIV, et des plus illustres évêques de l'église, l'orateur le plus éloquent qui ait été entendu dans la chaire chrétienne, naquit à Dijon en 1627, d'une famille parlementaire, et mourut en 1705. Évêque de Condom, Louis XIV le choisit pour précepteur de son fils le Dauphin et, à la fin de cette éducation, lui donna l'évêché de Meaux.

Membre de la célèbre assemblée du clergé de 1682, il fut l'âme et l'oracle de ce synode défenseur des droits de l'église gallicane et régulateur de l'autorité des papes dans ses rapports avec l'autorité des rois. Soumis aux deux puissances, et après avoir prononcé devant les évêques son *sermon sur l'unité de l'église* par lequel il ouvrit les séances, discours admirable, éloquente profession de principes dans laquelle le grand orateur s'efforçait de concilier sa foi religieuse avec les exigences de la politique, Bossuet rédigea et fit adopter les quatre célèbres propositions, sur les immunités de l'église gallicane, que le pape Innocent XI fit, il est vrai, brûler à Rome, mais que Louis XIV promulgua par un édit qu'enregistrèrent tous les parlements du royaume. Bossuet retira plus de gloire des éclatantes conversions qu'il sut opérer parmi les protestants. Mais c'est principalement comme orateur et comme écrivain que son nom passera, entouré d'une auréole de gloire, aux générations à venir. Il nous représente en effet le génie de l'éloquence chrétienne. On ne cite plus guère aujourd'hui de Bossuet que ses *Oraisons funèbres* et son *Discours sur l'histoire universelle*, qui sont, sans doute, d'inimitables chefs-d'œuvre. Mais l'immense collection de ses ouvrages renferme d'autres trésors qui ne sont pas moins précieux, quoique moins généralement connus. Ses sermons n'ont pas été appréciés à leur juste valeur. Il y en a peu d'achevés; mais les plus incomplets sont encore pleins de beautés du premier ordre. L'ouvrage intitulé *La Connaissance de Dieu et de soi-même*, ses *Élévations sur les mystères*, ses *Méditations sur l'Evangile*, sa *Politique tirée de l'Écriture sainte*, mettent dans tout son jour la force de son génie, qui sut embrasser tous les sujets et les traiter avec une supériorité presque surhumaine. Il ne faut point oublier parmi ses plus beaux trophées ses *Controverses* avec les ministres protestants, et l'*Histoire des variations;* livre peu lu par les gens du monde, mais que beaucoup d'esprits solides mettent au-dessus des autres écrits de Bossuet. On voudrait effacer de la vie si glorieuse de l'évêque de Meaux ses débats fréquents à l'occasion du quiétisme, à la suite desquels le tendre Fénelon fut condamné. Le zèle austère de Bossuet parut presque odieux à côté de la pieuse et noble soumission de l'archevêque de Cambrai. Lorsque La Bruyère fut reçu à l'Académie française, il termina son discours par ce magnifique éloge de Bossuet : « Que dirai-je de ce personnage… qu'on admire malgré soi, qui accable par le grand nombre, par l'éminence de ses talents; orateur, historien, théologien, philosophe d'une rare érudition, d'une plus rare éloquence, soit dans ses entretiens, soit dans ses écrits, soit dans la chaire : un défenseur

de la religion, une lumière de l'église; parlons d'avance le langage de la postérité, un père de l'église! » — Bossuet est souvent appelé l'*aigle de Meaux :* expression métaphorique dont le sens est facile à saisir. C'est une allusion à son génie qui, semblable à l'aigle, ce roi des airs, plane majestueusement au-dessus de l'humanité, et dont on aperçoit bien l'élévation mais sans pouvoir la mesurer.

Bostandjis, jardiniers du sérail du sultan à Constantinople. Ils sont au nombre de 10,000 et organisés militairement depuis le XVIIe siècle. La garde extérieure du sérail, celle des forêts, la police et la surveillance, telles sont leurs principales attributions. Ils sont en outre rameurs des barques du sultan et exécuteurs des hautes-œuvres. Leur chef se nomme *Bostandji-bachi,* et son lieutenant remplit à la cour les fonctions de chambellan et de préfet de police.

Boston, ville capitale de la province du Massachussets (États-Unis d'Amérique), située au fond d'une baie, dans une péninsule, possède un port qui offre un excellent mouillage et peut contenir 500 navires. Boston est unie à Cambridge et à Charlestown par 2 ponts dont l'un a 500 mètres de long. Cette ville fait un très-grand commerce; on y voit de nombreuses manufactures. C'est la patrie de Benjamin Franklin; c'est là qu'éclata, en 1773, la révolution américaine, par un acte insurrectionnel du peuple qui jeta à la mer une cargaison de thé envoyé d'Angleterre. Deux ans plus tard l'insurrection était générale, et les Américains livraient dans la proximité de cette ville aux troupes anglaises 2 batailles qui préludèrent à l'émancipation de ces magnifiques colonies que l'Angleterre fut réduite à reconnaître en 1784, après une lutte dont on trouvera les détails à l'article *États-Unis* (v.). — On appelle *boston* un jeu de société qui se joue à 4 personnes avec des cartes. Il date de 1778 et tire son nom de la ville de Boston. Ses combinaisons n'ont rien de nouveau; mais les dénominations qu'on y emploie, *grande* et *petite indépendance, grande* et *petite misère, boston*, etc., etc., semblent faire allusion à l'histoire de la révolution de l'Amérique septentrionale.

Botanique (d'un mot grec signifiant *herbe*), science méthodique qui traite de tout ce qui a rapport au règne végétal. Depuis la plante presque imperceptible à l'œil jusqu'au majestueux cèdre du Liban, tout ce qui *végète* est du domaine de la botanique. Elle embrasse non-seulement la connaissance des plantes, mais les moyens de parvenir à cette connaissance, soit par la voie d'un système, soit par la voie d'une méthode. La botanique peut être considérée dans ses rapports



avec la culture des champs, alors elle est *agricole;* dans ses rapports avec les arts, elle est *industrielle;* dans ses rapports avec la médecine, elle est *médicale.* Les systèmes de classification botanique les plus célèbres sont ceux de *Tournefort,* de *Linné* et de *Jussieu* (v.). On les trouvera exposés et expliqués à l'article que nous consacrons à chacun de ces princes de la science. Les Égyptiens sont regardés comme les premiers qui se soient appliqués à l'étude de la botanique; mais il est à présumer qu'ils ne la cultivèrent, comme les Grecs, que dans la vue d'en tirer des moyens de soulagement pour l'humanité souffrante. En effet, les plantes que l'on regardait alors comme fournissant à la médecine des remèdes certains sont les seules qui fixèrent l'attention d'Hippocrate, de Cratiras et de Théophraste. Ces trois auteurs grecs nous en ont donné la description. Hippocrate n'en nomme et décrit que 234, Cratiras est entré dans de plus grands détails; et Théophraste nous a laissé sur les plantes 16 livres malheureusement fort obscurs quant aux descriptions et quant aux noms, qui ont changé depuis. Nous ne devons pas oublier de mentionner les immenses travaux d'Aristote, qui dans sa jeunesse avait exercé l'art pharmaceutique, et qui s'occupa des plantes dans leur rapport avec la médecine. Les livres qu'il avait composés sur ce sujet, cités par Dioscoride, ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Chez les Romains, il paraît qu'on s'occupa de botanique après les triomphes de Lucullus et la défaite de Mithridate. Pline cite en effet les ouvrages de six botanistes de cette époque; mais on doit présumer que la science ne fit pas de grands progrès entre leurs mains. Dioscoride, qui vivait dans le Ier siècle de l'ère chrétienne, donna plus d'attrait et d'intérêt à la botanique en faisant non-seulement l'histoire des herbes, mais encore en donnant celle des arbres et des fruits, ainsi que des sucs et des liqueurs fournis par les végétaux. A peu près à la même époque Pline et Columelle agrandissaient le domaine de la science, qui, après la chute de l'empire romain, resta dans l'oubli jusqu'au temps des Arabes. Mais leurs docteurs embrouillèrent plutôt qu'ils n'expliquèrent la botanique des anciens Grecs et Romains; ainsi Avicenne, Averrhoès, etc., etc., furent des commentateurs plus obscurs encore que les auteurs qu'ils prétendaient expliquer. Après eux l'ignorance enveloppa l'univers de son voile épais jusqu'au XVe siècle, époque où l'on recommença à s'occuper avec quelque suite de la botanique comme des autres sciences naturelles. Mais ce n'est guère qu'au XVIIIe siècle que s'ouvrit l'ère vraiment brillante de la botanique, celle où la *taconomie* créa des systèmes et des méthodes de classement des plantes, et qui s'annonça par l'apparition du système de *Tournefort* (v.). Désormais

l'histoire de cette science sera toute dans l'exposition de ces méthodes auxquelles se rattachent essentiellement et son existence et son avenir. — Un jardin botanique est un établissement dans lequel on cultive des plantes de toutes les parties du monde, dans l'intérêt de la science et de l'instruction; tel est le Jardin des Plantes de Paris, le plus riche qu'il y ait au monde.

Botany-Bay, lieu de déportation pour les criminels de la Grande-Bretagne. C'est une vaste baie située sur la côte orientale de la Nouvelle-Hollande. Le capitaine Cook l'avait reconnue en 1770; il lui donna le nom qu'elle porte, traduction littérale de celui de *baie des Herbages* que lui avaient donné les anciens navigateurs à cause de la variété des plantes qui croissent sur ses bords. Les Anglais y firent leur premier essai de colonie pénitentiaire en 1788; plus tard on la transporta à 20 kilomètres plus au nord, à l'endroit où s'est élevée la ville de Sidney. On donna à son territoire le nom de Nouvelle-Galles du Sud, et le gouvernement anglais nomma un gouverneur pour la colonie. En 1808 la colonie possédait 10,000 hectares de terre en culture, 55,450 bêtes à cornes, 3,675 chevaux, 202,242 moutons, et 24,822 porcs. La population de la Nouvelle-Galles du Sud s'élève à 55,000 âmes. Le nombre annuel des déportés est, terme moyen, de 3,000 hommes et 600 femmes. Après l'expiration de leur peine, les condamnés peuvent retourner en Angleterre, mais à leurs frais, ou rester dans la colonie, et alors on leur concède un terrain et des moyens de subsistance. On en cite dont la fortune, produit du travail et de la bonne conduite, ne s'élève pas aujourd'hui à moins de 2 millions de francs. Le territoire de la Nouvelle-Galles se divise en 10 provinces ou comtés. L'Angleterre y importe annuellement pour plus de 400,000 livr. sterl. (10,000,000 de francs) de marchandises. La colonie retire aussi de grands bénéfices de l'exploitation de mines immenses de fer et de charbon de terre, et de la pêche du phoque et de la baleine.

Bothnie (golfe de), formé par la partie la plus septentrionale de la mer Baltique; il a 520 kilomètres de long sur 160 de large. Le froid y est si vif en hiver que le golfe tout entier gèle et n'offre plus alors qu'une surface unie et solide qu'on traverse en traîneaux pour passer de Suède en Finlande. Il tire son nom de la Bothnie, contrée qui se trouve sur ses bords et qu'on divise en Bothnie orientale ou Ostro-Bothnie, et Bothnie occidentale ou Westro-Bothnie. La Bothnie orientale appartient à la Russie et fait partie du gouvernement de Finlande; la Bothnie occidentale est à la Suède.

Botte, faisceau de plusieurs choses semblables ou de même nature : *botte de paille*, *botte d'allumettes*, *etc.* — En termes de com-



merce, on dit : *une botte de soies non ouvrées.* — En botanique, c'est un amas de fleurs ou de fruits en paquet. — En termes de chasse, c'est la longe ou le collier avec lequel on mène le limier au bois. — En termes de sellerie, c'est le petit marche-pied attaché au brancard des berlines. — La botte était une mesure chez les Romains. — En termes d'escrime, la botte est un coup porté à l'adversaire. — C'est aussi une chaussure de cuir dont on ne s'est d'abord servi pendant long-temps que pour monter à cheval afin de s'y tenir plus ferme, mais dont l'usage s'est plus généralement étendu depuis un demi-siècle. L'invention de cette espèce de chaussure remonte fort haut dans l'antiquité; les Grecs et les Romains en portèrent. Dans les registres de la cour des comptes on trouve un article de 15 deniers payés pour le graissage des bottes de Louis XI.

Botzaris (Marco), l'un des héros de la Grèce moderne, né dans les montagnes de Souli, en 1780. Il se distingua dans l'insurrection contre les Turcs, en 1821, et fut nommé stratarque de la Grèce occidentale. A la tête d'une poignée de ses braves compagnons, il surprit le camp ennemi et fut blessé à mort. On le transporta à Missolonghi, où il expira en 1823.

Bouc, mâle de la chèvre. Cet animal domestique répand une odeur désagréable, ce qui n'empêche pas qu'en Espagne on transporte le vin dans des outres de peau de bouc. Sa chair est très-difficile à digérer. Le bouc a été l'objet d'une foule de préjugés et de superstitions dans toute l'Europe, dans l'Asie-Mineure et dans le nord de l'Afrique. — *Bouc émissaire.* Dans une cérémonie des Juifs, qui avait lieu à l'époque de l'expiation solennelle, le grand-prêtre, revêtu seulement d'une robe de lin, recevait des mains des princes du peuple 2 boucs *pour le péché.* L'un de ces boucs devait être immolé, l'autre mis en liberté; le sort en décidait. Le bouc émissaire, c'est ainsi qu'on nommait celui qui devait être sacrifié, chargé d'imprécations et des péchés d'Israël, était jeté violemment au milieu des précipices. Les païens, pour détourner la colère des dieux, sacrifiaient ainsi des hommes. Pétrone attribue les mêmes cruautés aux Marseillais. — C'est de l'usage des Hébreux qu'est venue parmi nous cette locution de bouc émissaire, pour désigner un malheureux, le plus souvent homme innocent, que l'on accuse de tous les torts et que l'on sacrifie.

Boucaniers, aventuriers chasseurs qui s'étaient établis vers 1660 dans l'île de St-Domingue. Ils allaient à la chasse des bœufs sauvages et des autres animaux pour en avoir les peaux. Ils habitaient des espèces de huttes où se trouvait un immense foyer qui leur servait à rôtir et à fumer les viandes, ainsi qu'à sécher les peaux. Leurs huttes appelées *boucans* ont fait donner la dénomination de *bouca-*

niers à ces aventuriers, qui ne tardèrent pas à se transformer en *flibustiers* (v.).

Bouche, cavité à peu près ovale, comprise entre la mâchoire supérieure et la mâchoire inférieure, dont les parties extérieures sont les lèvres, et la partie interne la langue, le voile du palais et le pharynx. La bouche renferme l'organe du goût, sert à la respiration, à l'articulation des sons, à la mastication des aliments. Chez l'homme la direction de la bouche est horizontale, chez le plus grand nombre des animaux elle se rapproche plus ou moins de cette conformation, chez d'autres elle subit diverses modifications. — *Bouche à feu*, nom qu'on donne aux pièces d'artillerie. — *Bouche du roi*, nom donné autrefois, à la cour des rois de France, à certains offices ayant pour mission spéciale d'apprêter et de servir la nourriture du monarque. Ces offices étaient au nombre de **7** : l'échansonnerie ou gobelet, la cuisine-bouche, la paneterie-bouche, l'échansonnerie du commun, la cuisine du commun, la paneterie du commun, la fruiterie. Le grand-maître, le grand-échanson ou boutillier, le grand-panetier et le grand-écuyer tranchant, étaient à la tête de cette milice domestique.

Boucher (François), peintre français, né à Paris en 1704, élève de Lemoine, devint premier peintre du roi après la mort de Carle Vanloo. Boucher peignait très-vite, et sa peinture était d'une finesse exquise et d'une élégance de dessin très-remarquable. Il fut le peintre à la mode, le peintre des gens de bon ton. Il y a des détails charmants dans ses tableaux. L'*Amour moissonneur*, la *Belle villageoise*, le *Retour de la chasse de Diane* et quelques autres de ses toiles égalent les plus jolis essais de Watteau. Boucher mourut le 7 mai 1771, et son école passa avec lui.

Bouches-du-Rhône (département des), division territoriale de la France, qui tire son nom du Rhône, lequel s'y décharge dans la mer par deux embouchures principales. Il est formé d'une partie de l'ancienne Provence, du territoire d'Avignon et du comtat Venaissin. Il est borné au nord par le département de Vaucluse, dont il est séparé par la Durance depuis le confluent du Verdon; au sud, par la Méditerranée; à l'est, par le département du Var; et à l'ouest, par le département du Gard. Sa plus grande longueur de l'est à l'ouest est de 96 kilomètres, et sa plus grande largeur du nord au sud de 60 kilomètres. Sur cette étendue, dont la superficie est de 506,847 hectares ou environ 1,100 kilomètres carrés, il renferme 362,225 habitants et 3 arrondissements : Marseille, chef-lieu du département (à 658 kilomètres de Paris), Aix et Arles. Il est compris dans la 8e division militaire et le 36e arrondissement forestier, et

ressortit de la cour royale d'Aix, de l'académie universitaire et de l'archevêché de la ville, dont le diocèse comprend tout le département, à l'exception de l'arrondissement de *Marseille* (v.). Il offre 5 ports de mer, plusieurs rivières navigables et canaux, 11 îles le long des côtes, 4 routes royales et 15 routes départementales. Il envoie 5 députés à la législature, et paye à l'état 2,258,794 fr. du principal des trois contributions directes sur un revenu territorial de 23,588,000 fr. Le sol, qui est fertile et de bonne qualité, est entrecoupé de plaines, de montagnes, de rochers, de vallées, d'étangs et de marais. On y cultive en grand l'olivier, le mûrier et le tabac. On y récolte beaucoup de vin, mais peu de céréales. Dans presque toutes les communes on s'occupe de l'éducation des vers à soie, dont la récolte annuelle produit environ 600,000 fr. La pêche dans la Méditerranée, considérable surtout en anchois, thon et corail, occupe toute la population des villages maritimes.

Bouclier, arme défensive en usage chez les peuples de l'antiquité et chez les chevaliers du moyen âge. On l'attachait au bras gauche avec des courroies. Les boucliers avaient différentes formes; les uns étaient ronds, les autres ovales, d'autres oblongs; mais tous avaient pour objet de parer les coups de l'ennemi. Homère a décrit le bouclier d'Achille, Hésiode celui d'Hercule, Virgile celui d'Énée, modèles admirables de poésie, et qui en même temps fournissent à l'archéologie des renseignements précieux sur l'état des arts et de l'industrie aux diverses époques où les 3 poètes existaient. — En zootomie (ou anatomie des animaux), *bouclier* est le nom donné à des organes protecteurs résultant de la condensation et de la grande épaisseur de la peau. — En zoologie, c'est le nom d'une espèce de poisson et de coléoptère de la famille des clavicornes.

Bouddha, fondateur d'une des religions de l'Inde, qui compte un très-grand nombre de croyants, et qu'on nomme le *bouddhisme*. Elle a cela de remarquable que ses doctrines se rapprochent souvent de celles du christianisme. Gautamas, surnommé *Bouddha* ou *le sage*, passe pour en être le fondateur. Il était fils du roi de Kikata ou Magadha, aujourd'hui Behar. Son histoire est mêlée de fables qui tiennent autant de la légende que de la mythologie. On le dit fils de Mâyâ, laquelle, d'après la croyance de la plupart des peuples de l'Asie, est considérée comme la mère d'êtres supérieurs et de tous les phénomènes dont la cause est difficile à pénétrer. La tradition de la naissance merveilleuse de Bouddha fut connue de très-bonne heure en Orient; saint Jérôme lui-même en fait mention. Les sectateurs de Gautamas ont répandu une foule de fables sur sa vie; de bonne heure ils en ont fait le génie de la planète Mercure et du

4e jour de la semaine : d'où résulte une grande ressemblance entre lui et l'Hermès des Égyptiens (il y a en effet beaucoup d'analogie entre le nom d'Hermès et celui d'*Harmas* que porte encore Bouddha), ainsi que le Mercure des Romains, qui lui aussi est fils de Maïa. De bonne heure aussi Bouddha fut révéré par les Brachmanes comme la 9e manifestation de *Vishnou* (v.), alors même qu'ils commencèrent à haïr en lui le réformateur de leurs antiques institutions. Pour concilier ces traditions si diverses, quelques auteurs ont imaginé 3 Bouddha distincts; mais il n'y en a eu réellement qu'un seul, lequel reparaît toujours par la métempsycose dans le chef visible de la religion. Aussi est-il devenu bien difficile de déterminer l'époque où le véritable Bouddha a vécu. Les uns le font naître 2420 ans av. J.-C., les autres 1336 ans; et d'autres veulent qu'il ne soit venu que 665 ans av. J.-C. L'époque qui paraît le plus se rapprocher de la vérité est l'an 1000 av. J.-C. Bouddha lui-même n'a rien laissé d'écrit, et ce n'est que 10 ans après sa mort que ses disciples ont, dit-on, recueilli les doctrines de leur maître. Il paraît hors de doute que les livres qui les contenaient originairement n'existent plus et qu'ils ont été défigurés et modifiés à l'infini dans des écrits plus modernes. Le corps des livres religieux du bouddhisme se compose de 108 forts volumes, et, suivant une autre version, de 84,000 livres saints. La religion de Bouddha est répandue dans presque toutes les îles des Indes orientales, dans la plus grande partie de la Chine, dans la presqu'île orientale de l'Inde, dans le Tibet, la Mongolie. Elle a même pénétré dans l'empire russe, dans les steppes des Kalmoucks du Don, où l'on comptait en 1811 environ 300,000 bouddhistes, nombre qui a dû s'accroître depuis. Les sectateurs de Brahma dans l'Asie s'élèvent, dit-on, au nombre de 80 millions, tandis qu'on y compte environ 295 millions de bouddhistes. Ce qui peut contribuer à la prodigieuse propagation du bouddhisme, c'est la pompe brillante dont le culte de cette religion est environné. Le bouddhisme a eu à lutter contre la religion de Brahma dans l'Inde, et dans la Chine et au Japon contre celle de Confutsé ou Confucius, qui, plus morale, a failli l'emporter. Mais les prêtres bouddhistes surent s'attacher le peuple, de sorte que même aujourd'hui les classes supérieures sont forcées dans ces deux contrées de pratiquer, du moins extérieurement, le culte de Bouddha.

Bouderie, défaut de caractère qui, sans troubler violemment les rapports quotidiens, les rend désagréables et pénibles. On est heureux de vivre ensemble lorsqu'on s'aime, parce qu'à chaque instant on peut communiquer ses idées et ses sentiments. Mais la *bouderie* arrête instantanément cette double communication; elle suspend



l'intimité et *mure le cœur*. Le symptôme obligé de la bouderie étant un silence froid et persévérant, toute voie se trouve par là fermée aux explications. C'est une tyrannie de mauvaise humeur que nous imposons, et qui, si elle dure peu, revient souvent et remplit d'amertume la position la plus heureuse.

Boue, terre molle foulée et détrempée par la pluie ; fange des rues et des chemins. On dit au figuré : une âme de boue, pour dire une âme vile et basse. — Les *boues minérales*, ou boues des eaux, sont un limon que déposent certaines eaux minérales ; on les prend sous la forme de bains généraux ou partiels. Les boues des eaux de Bagnères-de-Luchon et de St-Amand sont toniques, résolutives ; on les emploie avec succès contre les douleurs articulaires chroniques.

Bouée, mot tiré de l'anglais et de l'espagnol et qui sert à nommer en mer, tout corps flottant qui marque sur le fond un objet qu'on veut y retrouver ou dont on veut se garder. Le plus ordinairement, c'est pour indiquer l'endroit où l'ancre est mouillée, où les passages sont difficiles et dangereux qu'on emploie les bouées. Tantôt elles sont formées de morceaux de bois ou de liége, tantôt de tonnes vides, quelquefois d'un tronçon de mât brut, ou de fagots. Ces dernières réunissent le plus d'avantages.

Bouée.

Bouffes, nom donné aux chanteurs italiens qu'on vit pour la première fois à Paris en 1752 et qui débutèrent sur le théâtre de l'Opéra. Ils eurent un théâtre particulier en 1789. On appelait opéra buffa toute sorte d'opéra en langue italienne. Actuellement les opéras comiques italiens reçoivent seuls cette dénomination.

Bouffon, celui qui provoque le rire avec excès et même sans goût ; il fait rire de tout indifféremment. — Nos anciens rois avaient près de leur personne des bouffons qui prenaient le titre de *fous de cour* et portaient un costume particulier. On choisissait de préférence pour ce singulier emploi des êtres complétement disgraciés par la nature, et dont l'excessive laideur, jointe à l'affublement grotesque qu'on leur donnait, aidait à provoquer le rire. Plus ils étaient petits et contrefaits, et plus leur mérite paraissait grand. Le fou ou bouffon de François Ier se nommait Triboulet. Plus tard, sous Louis XIV, le fameux Roquelaure fut un bouffon à l'usage des courtisans. Dans le siècle suivant, Musson, valet de chambre de

Marotte de bouffon.

Bouffon.

Louis XV, et qui, couché dans un cabinet près de son maître, était souvent réveillé par le monarque ennuyé qui lui criait : ***Musson**, fais-moi rire;* Musson, disons-nous, a été le dernier bouffon de cour. — On dit d'un homme qui aime à faire rire qu'il *fait le bouffon*; c'est moins un éloge qu'une épigramme : *servir de bouffon* signifie être un objet de risée. Quiconque se trouve dans ce cas doit quitter le cercle qui le bafoue. S'il ne s'en aperçoit pas, c'est un sot; s'il s'en aperçoit et s'il reste, c'est un lâche.

Boufiers (Louis-François, duc de), maréchal de France, né le 10 juin 1644, fut de bonne heure un militaire distingué, et gagna presque tous ses grades sur les champs de bataille. Il joua un rôle important dans toutes les campagnes qui eurent lieu de 1670 à 1700. Sa défense de la ville de Lille (1695), quoiqu'il eût été forcé de capituler, lui valut les éloges du prince Eugène son vainqueur. Il mourut le 21 août 1711. Rien n'aurait manqué à sa gloire, s'il n'eût combattu que les ennemis de la France; mais son nom se rattache aussi aux sanglantes expéditions faites contre les protestants et connues dans l'histoire sous le nom de *dragonnades*. De tous les généraux de cette époque Vauban est le seul qui refusa de participer à ces déplorables proscriptions.—Boufiers (Stanislas, marquis, mais plus connu sous le nom de *chevalier de*), de la même famille que le maréchal, né en 1737, mort en 1815, fut membre de l'Académie française et de celle de Berlin. Il osa aspirer à la triple couronne de philosophe, de prosateur et de poète, et ne fut en réalité qu'un conteur agréable et un chansonnier spirituel. Son conte d'*Aline, reine de Golconde,* est une charmante bluette. Ce fut Boufiers qui, en 1791, fit décréter la propriété des découvertes et des inventions en faveur de leurs auteurs. Il était fils de la marquise de Boufiers, femme-philosophe et amie de Voltaire.

Bougainville (Louis-Antoine de), célèbre navigateur, chef d'escadre, sénateur, membre de l'Institut, né à Paris en 1729, mort en 1811. Successivement aide-de-camp de Chevert, secrétaire d'ambassade à Londres, aide-de-camp du marquis de Montcalm, colonel et chevalier de St-Louis avant l'âge, dans la guerre du Canada il devint capitaine de vaisseau et proposa au ministre, en 1766, une expédition scientifique à la recherche de continents nouveaux. Il eut la gloire d'être le 1er navigateur français qui ait cherché à faire des découvertes géographiques utiles à la fois aux sciences, au commerce et à la civilisation; et la juste célébrité qui se rattache à son nom fut méritée par le voyage qu'il exécuta autour du globe pendant les années 1766, 1767, 1768 et 1769, et dont il publia une excellente relation. Il découvrit plusieurs terres, notamment

Otaïti, et jeta une grande lumière sur la géographie des nombreux archipels des mers australes.

Bougie, mot qui, suivant Barbazan, n'est usité que depuis le XVIIe siècle pour désigner la *chandelle de cire*, qu'on suppose venir de la ville d'Afrique du même nom, occupée aujourd'hui par les Français, et qui paraît avoir été le berceau de ce genre de fabrication. — On nomme aussi *bougie* un appareil chirurgical employé dans le traitement des affections calculeuses.

Bougran, grosse toile de chanvre gommée et calandrée dont on se sert pour doubler les habits et leur faire conserver leur forme.

Bouhours (le père Dominique), naquit à Paris en 1628, et entra chez les jésuites à l'âge de 16 ans. Après avoir professé les humanités à Paris et la rhétorique à Tours, il fut chargé de l'éducation des jeunes princes de Longueville, puis de celle du marquis de Seignelay, fils de Colbert. Il mourut en 1702, après avoir joui de la réputation justement méritée de bel esprit, et avoir publié plusieurs ouvrages oubliés aujourd'hui, mais qui eurent dans le temps un grand succès. Dans son *Temple du Goût,* Voltaire le place derrière Pascal et Bourdaloue. On lui a reproché une recherche excessive de style, un purisme outré, et on dit que, pour écrire parfaitement, il ne lui avait manqué que de savoir penser. Mais, malgré tous ses défauts, on ne saurait lui contester d'avoir utilement servi le goût et la langue par ses écrits. Ses *Entretiens d'Ariste et d'Eugène* eurent les honneurs de plusieurs éditions successives. Dans un livre intitulé *Entretien sur le Bel Esprit,* il met en question si un Allemand peut avoir de l'esprit; thèse au moins fort singulière pour ne pas dire impertinente, et dont un Allemand, homme de sens, fit justice en demandant à son tour si un Français pouvait avoir du jugement.

Bouillé (François-Claude-Amour, marquis de), né au château de Cluzel en Auvergne, le 19 novembre 1739, mort à Londres le 14 novembre 1800. Sa valeur et les talents militaires qu'il déploya durant la guerre de 7 ans l'avaient fait rapidement nommer colonel. En 1768, il était gouverneur de la Guadeloupe; en 1772, maréchal-de-camp et gouverneur-général de la Martinique et de Ste-Lucie; et dans la guerre d'Amérique, il fit bonne guerre aux Anglais et leur enleva plusieurs îles. En 1790, le marquis de Bouillé, général en chef de l'armée de Meuse, Sarre et Moselle, sut maintenir l'ordre et la discipline parmi les troupes, soumit les révoltés de Nancy; et, l'année suivante, accepta la mission délicate de faciliter l'évasion de Louis XVI et de sa famille. Le roi ayant été découvert et arrêté à Varennes, Bouillé, décrété d'accusation, se réfugia à

Coblentz, et employa toutes ses ressources pour faire marcher les puissances au secours de Louis XVI captif. N'ayant pu réussir, il se retira à Londres, où il rédigea des mémoires écrits avec la simplicité d'un militaire et la véracité d'un honnête homme.

Bouillon-blanc, plante du genre *molène* qui croît en abondance en Europe dans tous les lieux incultes, et dont les fleurs, jaunes, adoucissantes, pectorales, sont employées comme boisson salutaire dans toutes les affections catarrhales.

Bouillon (duché de), dans le Luxembourg. Godefroy de Bouillon, l'un de ses ducs, à son départ pour la 1re croisade, vendit ce duché à l'évêque de Liége, qui le céda à la maison de La Marck. Le duché de Bouillon passa ensuite dans la maison de La Tour par le mariage de Charlotte de La Marck avec Henri de La Tour d'Auvergne, puis dans celle du grand Turenne. En 1815, une partie du duché de Bouillon a été réunie au duché du Luxembourg; l'autre a été donnée à la maison de Rohan.

Bouillotte, jeu de hasard plutôt que jeu de société, qui se joue à 3 ou à 4; les chances de perte et de gain, se succédant sans cesse, exigent une activité d'esprit pour ainsi dire *bouillonnante*, et c'est ce qui aura probablement fait donner à ce jeu le nom de *bouillotte*.

Boulac ou *Boulacq*, fort du Caire, situé sur la rive droite du Nil, et dont la population est de 16,000 habitants, reçoit tous les bâtiments venant du Delta et de la Basse-Égypte. Sa situation, entre Alexandrie et le Caire, le rend important pour le commerce.

Boulainvilliers (Henri, comte de), historien aussi fécond que judicieux. On a de lui une *Histoire de France jusqu'à Charles VIII*, l'*Histoire de la Pairie de France* et des *Mémoires historiques sur l'ancien gouvernement de France jusqu'à Hugues Capet*. Né en 1658, à St-Sois en Normandie, il mourut en 1722.

Boule (André-Charles), ébéniste célèbre, à qui l'on doit ces meubles en incrustation qui font encore aujourd'hui l'admiration des connaisseurs, et portent le nom de l'artiste qui les fabriqua le premier. Louis XIV avait donné à Boule un logement au Louvre. Cet homme, qui porta son art à un point de perfection inconnu jusqu'à lui, était né à Paris en 1642. Ruiné par un incendie, il mourut dans l'indigence en 1732.

Boule (jeu de). On le connaissait dans l'antiquité; il paraît que c'était alors un exercice fort difficile. Saint Chrysostome en parle comme d'un jeu dangereux. — Le jeu de boule était très goûté en France dans les vieux temps de la monarchie. Charles V le fit défendre parce qu'il détournait les jeunes gens du métier des armes. — Les joueurs de boule ont été appelés *bouleurs* ou *trompeurs*, à

cause des erreurs et des mauvaises chicanes auxquelles ce jeu donna lieu.

Boule (eau de), liqueur tonique qu'on prépare en mettant des boules de mars ou de Nancy dans de l'eau-de-vie qui dissout la crème de tartre et la limaille de fer dont elles sont formées. L'eau de boule convient dans plusieurs maladies, quand les autres préparations ferrugineuses sont restées sans effet. On s'en sert aussi comme tonique dans les fortes contusions lorsqu'elles sont récentes.

Bouleau, arbre qui croît dans les bois et dans les taillis, à fleurs amentacées, mâles et femelles sur le même pied, et qui pousse une partie de ses branches par scions et menus brins. Il s'élève à 16 ou 20 mètres, et réussit très-bien dans des lieux où aucun autre arbre ne peut prospérer. Les terres arides et brûlantes lui conviennent aussi bien que les marais fangeux. —On distingue plusieurs espèces ou variétés de bouleaux : le bouleau blanc d'Europe, le bouleau à canot ou à papier du Canada, le bouleau à feuilles de peuplier de Pensylvanie, le bouleau noir de Virginie, le bouleau rouge de New-Jersey, le bouleau jaune de la Nouvelle-Écosse. Tous ces bouleaux appartiennent à l'Amérique. Il y a aussi le bouleau pleureur, ou à rameaux pendants, qui croît naturellement en Europe comme le bouleau blanc, dont il paraît être une variété.

Boule de neige, variété de la viorne-obier, de la famille des chèvrefeuilles, dont les fleurs blanches et toutes stériles sont rassemblées en boules. C'est un arbuste d'ornement pour les jardins. Il exige un terrain frais et néanmoins l'exposition du midi.

Boulen (Anne de), reine d'Angleterre, l'une des femmes et des victimes du féroce et débauché Henri VIII, naquit vers l'an 1500. Elle était le dernier enfant issu du mariage de sir Thomas de Boulen et d'une fille du duc de Suffolk. À peine âgée de 15 ans, elle accompagna en France la princesse Marie d'Angleterre qui s'y rendait pour épouser le roi Louis XII. Marie, étant devenue veuve au bout de 2 ans, retourna en Angleterre. Anne de Boulen, au lieu de l'y accompagner, s'attacha, en qualité de fille d'honneur, au service de madame Claude de France, femme de François Ier. Après la mort de la reine Claude elle revint en Angleterre, et parvint à se faire recevoir au nombre des dames d'honneur de la reine Catherine d'Aragon. Henri VIII conçut bientôt pour elle une passion violente. Anne, dont le cœur s'était ouvert à l'ambition, osa former le projet de supplanter Catherine d'Aragon, sœur de l'empereur Charles-Quint, et de monter sur le trône d'Angleterre. Elle y parvint. Henri VIII, contrairement à toutes les lois civiles et canoniques, l'épousa secrètement, le 4 novembre 1532. Peu après, son

mariage avec Catherine d'Aragon fut annulé; et Anne de Boulen fut déclarée reine d'Angleterre, la veille de Pâques 1533. Le 1er juin suivant, son couronnement eut lieu à Westminster avec une pompe extraordinaire. A la nouvelle de ce mariage scandaleux, qui était une violation audacieuse des lois divines et humaines, le pape excommunia Anne et Henri VIII, qui, pour mettre à l'aise sa conscience à l'aide d'une religion plus complaisante, inventa la religion anglicane restée la religion dominante en Angleterre, et dont il se déclara le chef suprême; attribution qui est demeurée après lui au nombre des prérogatives de la couronne. La même année, Anne de Boulen donna le jour à la célèbre Élisabeth qui fut depuis une grande reine. Deux années ne s'étaient pas encore écoulées, et le règne honteux d'Anne de Boulen touchait à sa fin. Henri VIII, pour en épouser une autre, l'accusa d'adultère, la fit juger et condamner à être décapitée. Sur l'échafaud, l'infortunée, après avoir souhaité de longues années au roi et imploré les prières des assistants, rangea sa robe avec la pudeur de Polyxène, et reçut le coup mortel le 19 mai 1536.

Boulet, projectile qu'on lance avec le canon, et dont le poids détermine d'une manière nominale l'espèce et la force. Ainsi, quand on parle d'un boulet de 36, on entend qu'il est du poids de 36 livres (18 kilogrammes). Un canon de 36 est destiné à recevoir un boulet de 36 livres (18 kilogrammes). Les boulets sont partout en fer; il n'y a que les Turcs qui se servent encore de boulets de pierre ou de marbre. — On employait autrefois, dans la marine, des boulets ramés, des boulets enchaînés et des boulets rouges. Ces divers genres de projectiles ont été abandonnés. — La *peine du boulet* est un châtiment infligé aux déserteurs à l'intérieur, quand à leur crime se joignent des circonstances aggravantes; ce boulet, du poids de 8, est attaché à une chaîne de fer qui tient à une ceinture faisant partie obligée du costume du condamné. Cette peine, qui rappelle les anciennes galères de terre, a été instituée par un arrêté de l'an XII et confirmée par une ordonnance royale de 1816. Le minimum de sa durée est de 10 ans; dans certains cas elle peut être prolongée ou bien aggravée par le *double boulet*, qui est le châtiment de la tentative d'évasion. Il consiste, comme l'indique sa dénomination, à traîner deux boulets au lieu d'un.

Boulevard, rempart, forteresse, promenade. Le mot de rempart a prévalu, en termes de guerre, sur celui de boulevard; on fait brèche au rempart, on défend le rempart. Même dans la langue des tacticiens, boulevard ne s'emploie guère qu'au figuré. Ainsi l'on dit : *Mayence est le boulevard de l'Allemagne*. — *Boulevard* ne se



dit donc plus aujourd'hui que de certaines promenades publiques qui entourent les villes, comme les boulevards de Paris.

Boulgares (v. *Bulgares*).

Boulimie (de deux mots grecs signifiant *faim extrême*), terme de médecine qui sert à désigner le désordre de l'appétit. La boulimie présente des phénomènes aussi variés que surprenants; et l'appétit, quand il en arrive à cette exagération, peut réaliser la fiction de Gargantua. Nous en citerons quelques exemples. L'empereur Aurélien s'amusa un jour à considérer un homme à qui l'on avait servi un sanglier, un mouton, un jeune cochon cuit, du pain et du vin à proportion. En 1521 on présenta à l'empereur Maximilien, à Augsbourg, un homme qui en sa présence mangea un veau cru, et qui, si on l'eût laissé faire, y eut ajouté un mouton; un autre homme dévora devant une assemblée de sénateurs un mouton entier, un cochon de lait et 30 kilogrammes de prunes avec leurs noyaux. De nos jours on a vu, sur le théâtre de Comte à Paris, un nommé *Jacques de Falaise* qui, aux yeux des spectateurs, avalait plusieurs noix entières, des étuis en carton, en cuir, des cartes roulées, des fleurs avec les feuilles et les tiges, différents animaux vivants tels que des oiseaux, des souris, des anguilles et des couleuvres. En général, ces appétits monstrueux, cette voracité et cette dépravation du goût, sont le résultat d'une organisation anormale.

Bouline, terme de marine; c'est la corde qui sert à tendre et à effacer la voile de telle sorte que la route faite par le navire se rapproche le plus possible de la direction du vent. *Faire courir la bouline* est un châtiment terrible usité sur les bâtiments de guerre et qui consiste à faire passer le coupable entre deux haies formées par l'équipage, qui reçoit de chaque homme un coup de garcette sur le dos. Chaque coup laisse sur ses reins une trace noire, bientôt le sang ruisselle, et la douleur devient alors si accablante, que la victime chancelle et tombe avant d'avoir pu parcourir toute la carrière de son supplice.

Boulingrin, terme de jardinage dérivé de deux mots anglais qui signifient *jeu de boule en gazon*. Les *boulingrins* sont en effet des parties de terrain légèrement baissées et entourées de glacis semblables à ceux qui terminent les jeux de boule afin d'empêcher les boules d'en sortir. Il y a les boulingrins *simples* qui sont tout en gazon, et les boulingrins *coupés*, où l'on voit des sentiers sablés, et dont la superficie est ornée de plates-bandes de fleurs et d'arbustes formant des compartiments.

Boulogne-sur-Mer, ville maritime, ancienne capitale du comté du Boulonais, qui embrassait autrefois toute la partie septentrio-

nale de la Picardie. Cette ville est d'une origine très-ancienne. Elle fut détruite et rebâtie deux fois à la suite de siéges qu'elle eut à soutenir d'abord contre les Normands, en 888, puis en 1553 contre Charles-Quint. Henri VIII, roi d'Angleterre, l'avait prise aussi quelques mois auparavant, en 1544. Boulogne est aujourd'hui chef-lieu de sous-préfecture dans le département du Palais-de-Calais. Après Calais, c'est le passage le plus court et le plus facile de France en Angleterre. On y arme pour les voyages de long cours, pour le grand et le petit cabotage, et pour la pêche de la morue, du hareng et du maquereau. Il y a en outre un commerce fort animé et diverses industries florissantes. — En 1801 Bonaparte forma à Boulogne un camp protégé par une flotte destinée à transporter l'armée en Angleterre, où il voulait effectuer une descente. Une flotte anglaise essaya d'incendier Boulogne, mais elle ne put y parvenir. La population est de 22,000 habitants.

Bouquet, mot qui a servi à dénommer d'abord un *petit bois*, puis tout simplement un *groupe d'arbres*, enfin un *assemblage de fleurs*.— Quelques arbres réunis forment un bouquet d'arbres. — Il y a des bouquets pour les grandes cérémonies, le bouquet de la mariée, le bouquet de la marraine, le bouquet des fêtes de famille, les bouquets à la duchesse, les bouquets d'autel, les bouquets funèbres. — Les bouquets à Chloris étaient autrefois un genre de poésie galante qui embrassait les rondeaux, les chansons, les madrigaux.

Bouquiniste, celui qui vend des bouquins, le marchand de vieux livres. On donne aussi ce nom aux amateurs de bouquins, à ceux qui recherchent les vieux livres avec une sorte de passion; dans ce dernier sens, *bouquineur* serait préférable.

Bouracan, étoffe non croisée, espèce de camelot tissu de poil de chèvre, mais d'un grain beaucoup plus gros que celui du camelot ordinaire.

Bourbon (île), l'une des colonies de la France, située dans la mer des Indes entre le 20° 50' et 21° 24' de latitude sud, et entre le 52° 56' et le 53° 35' de longitude est, à 140 kilomètres de l'île de France, 560 de Madagascar, 1,200 de la côte orientale de l'Afrique, et 14,000 kilomètres de France, fut découverte, en 1545, par des navigateurs portugais qui, du nom de leur chef, la nommèrent *Mascarenhas*. Ils n'y trouvèrent ni hommes ni quadrupèdes. La Compagnie française des Indes orientales, voyant que les Portugais n'y faisaient aucun établissement, y exila en 1646 quelques Français révoltés. Sept ans après, elle en prit solennellement possession au nom du roi de France; et l'on changea le nom de Mascareigne qu'elle portait en celui d'*île de Bourbon*. Pendant long-temps cette

île ne fut fréquentée que par des flibustiers de la mer des Indes; mais une déclaration de Louis XIV ayant, en 1664, concédé Madagascar et ses dépendances à la Compagnie des Indes, cette Compagnie y forma un établissement fixe qui est le point de départ de cette intéressante colonie. Prise par les Anglais en 1810, elle nous a été rendue par le traité de paix de 1814; elle reprit alors le nom d'*île de Bourbon* que le gouvernement révolutionnaire avait changé en celui d'île de la Réunion, et que le gouvernement impérial avait transformé en celui d'*île Bonaparte*. Elle est le produit d'éruptions volcaniques, et on y remarque 2 cratères principaux : au nord celui de la montagne du *Gros-Morne* éteint depuis long-temps, et au sud celui du *Piton-de-Fournaise* qui brûle encore et dont les feux ont rendu entièrement stérile une vaste portion de terrain que les habitants nomment pays brûlé. La superficie totale de l'île est évaluée à 170,794 hectares; on la divise en 12 quartiers ou arrondissements. La ville principale est St-Denis, qui compte 10,000 habitants. La population de l'île entière s'élève à plus de 88,000, dont 18,747 blancs, 6,387 affranchis, 63,447 esclaves. Elle produit abondamment le riz, le sucre, le café, le coton, le cacao, la muscade, le cocotier, l'indigo, le blé et la vanille.

Bourbon (maison de). On distingue trois maisons illustres de ce nom qui se lient toutes trois par le sang. La 1re date de Robert-le-Fort, bisaïeul de Hugues Capet, et finit avec le XIIe siècle. La 2e commence en 1202, dans la personne de Gui de Dampierre, sire de Bourbon, qui obtint de Philippe-Auguste, pour ses services contre le comte d'Auvergne, un accroissement de territoire. Elle s'éteignit à la mort d'Archambaut X, sire de Bourbon, qui avait accompagné saint Louis à la 1re croisade, et qui mourut dans l'île de Chypre en 1249. La 3e maison de Bourbon, celle qui a eu les plus brillantes et plus tard les plus tristes destinées, commence vers 1272 à Robert de France, comte de Clermont en Beauvoisis, qui eut l'honneur d'être la souche d'une des plus grandes et illustres races qui aient paru sur la scène du monde. A partir des fils de Louis Ier, duc de Bourbon, surnommé le Grand, la maison de Bourbon se divisa en deux branches, la branche aînée ou celle des ducs de Bourbon, éteinte en 1257, et la cadette ou branche des comtes de la Marche et de Vendôme. Charles de Bourbon-Vendôme eut deux fils, tiges respectives, l'un de la branche des Bourbons qui parvint à la couronne lors de l'avénement au trône de Henri IV son représentant direct, l'autre des princes de Condé; cette dernière se divisa encore en deux rameaux, celui de Condé et celui de Conti. La branche royale des Bourbons a formé aussi deux branches : l'aînée, person-

nifiée dans Louis XIV, fils de Louis XIII, a été déclarée déchue de ses droits au trône en 1830 dans la personne de Charles X; et la cadette, issue de Monsieur, frère de Louis XIV et second fils de Louis XIII, dite branche d'Orléans du titre que portait son auteur, a été appelée, à la suite de la révolution de juillet, au trône qu'une déclaration de la chambre des députés avait rendu vacant. C'est son chef qui règne aujourd'hui sous le nom de Louis-Philippe Ier. — La maison de Bourbon a bien mérité d'être appelée royale : car c'est encore elle qui règne actuellement non-seulement en France, mais encore en Espagne, à Naples et à Lucques; et toutes les maisons de l'Europe ont tenu à honneur de contracter des alliances avec elle, car il n'y en a pas une dont l'origine soit aussi antique et aussi illustre. Les Bourbons d'Espagne se rattachent à ceux de France par Philippe V, petit-fils de Louis XIV. Ceux de Naples ainsi que ceux de Lucques se rattachent aux Bourbons d'Espagne, les premiers par Ferdinand Ier, roi de Naples, 3e fils de Charles III, roi d'Espagne; les seconds par l'infant don Philippe, duc de Parme, de Plaisance et de Guastalla, fils de Philippe V. — Henri IV de Bourbon, roi de Navarre, qui régna plus tard sur la France, était un descendant à la 8e génération de Louis Ier, duc de Bourbon.

Bourbon (Charles, duc de Normandie, dit le connétable de), grand homme de guerre, qui eut le malheur de porter les armes contre sa patrie, naquit en 1489. Il fut fait connétable en 1515, et devint plus tard vice-roi du Milanais. Il n'était que de la branche cadette de la maison de Bourbon, et hérita de la branche aînée. Il se couvrit de gloire à Marignan; mais, l'orgueilleux despotisme de la reine-mère l'ayant exaspéré, il sortit de France et offrit ses services à Charles-Quint, dont il commanda les armées pendant les guerres d'Italie. Il périt en 1527 au siége de Rome.

Bourbonnais, ancienne province de la France centrale, qui forme aujourd'hui le département de l'Allier. La ville de Moulins était la capitale de cette province, comme elle est à présent le chef-lieu du département. Le Bourbonnais était le domaine des sires de Bourbon, et l'histoire, de cette contrée se confond complétement avec celle de ces seigneurs depuis le xe siècle, époque de leur première apparition dans l'histoire, jusqu'à la mort du connétable de Bourbon : le Bourbonnais fut alors réuni à la couronne. Louis XIV, en 1651, donna le duché de Bourbon au prince de Condé, en échange du duché d'Albret et de quelques autres domaines; depuis lors le titre de duc de Bourbon s'est continué dans cette branche jusqu'à la mort du dernier prince de Condé (1830).

Bourbon-Lanci (eaux de). Elles jaillissent dans le faubourg de St-Léger dépendant de la petite ville de *Bourbon-Lanci* située, à 28 kilomètres de Moulins et à 80 de Mâcon, dans le département de Saône-et-Loire. On les conseille dans les rhumatismes chroniques, les paralysies, les catarrhes, etc.; mais elles sont depuis long-temps à peu près abandonnées.

Bourbon-l'Archambaud (eaux de). Elles jaillissent, sur une place dite des Capucins, dans la petite ville de *Bourbon-l'Archambaud* peuplée d'environ 3,000 habitants et située, à 24 kilomètres de Moulins et à 140 de Paris, dans le département de l'Allier.

Bourbon-Vendée, autrefois appelé *Roche-sur-Yon*, chef-lieu du département de la Vendée, situé sur l'Yon, à 386 kilomètres de Paris, portait sous l'empire le nom de Napoléon-Ville, que quelques-uns de ses habitants réclament aujourd'hui. Plusieurs fois ravagée pendant les guerres civiles de la révolution, elle comptait à peine 800 habitants en 1807, lorsque Napoléon pour la repeupler assigna une somme de 3,000,000 de francs à la construction de divers édifices qui ont été élevés d'après ses ordres, et qui ont contribué à en faire une assez jolie ville. Sa population s'élève aujourd'hui à près de 3,000 âmes. *Bourbon-Vendée* est le siége d'un tribunal de première instance qui ressortit de la cour royale de Poitiers. Elle possède une société d'agriculture, sciences et arts, un collége communal et une bibliothèque de 5,000 volumes.

Bourbonne-les-Bains, petite ville du département de la Haute-Marne. Elle ne compte que 3,400 habitants. Mais ses eaux minérales sont très-renommées; elles sont employées avec succès contre les rhumatismes chroniques, les sciatiques, les douleurs par suite d'anciennes blessures, les plaies d'armes à feu, etc. Population, 3,500 habitants.

Bourdaloue (Louis), célèbre prédicateur de l'ordre des jésuites, né à Bourges en 1632, mort en 1704. Il prêcha souvent à la cour devant Louis XIV, et son éloquence le fit surnommer le *prédicateur des rois* et le *roi des prédicateurs*. Il fut en France le premier modèle des bons orateurs de la chaire.

Bourdon, nom commun à plusieurs insectes hyménoptères qui forment dans la famille de ceux qu'on appelle *mellifères* (parce qu'ils font le miel) un genre très-nombreux et répandu dans toutes les parties du monde. Ce nom leur vient du bruit sourd qu'ils font en volant. — On appelle aussi *bourdons* ou *faux bourdons* les mâles de l'abeille proprement dits. — En musique, le bourdon est le son que produit une basse continuelle dans quelques instruments, tels que la vielle, la musette, la cornemuse. Il y a aussi le bourdon de l'orgue. Le

faux bourdon est une sorte de musique à plusieurs parties, en usage pour le chant des psaumes. Chez les Italiens, le faux bourdon est une progression de plusieurs accords de sixte, dans laquelle le dessus forme des quartes de suite avec la partie intermédiaire, et des sixtes de suite avec la basse. — On a donné le nom de bourdon à la plus grosse cloche de l'église Notre-Dame à Paris.—C'est aussi une espèce de bâton long, fait au tour et orné à sa partie inférieure d'une pomme de fer et plus habituellement d'une gourde, et muni d'un fer pointu par en bas, que portaient les pèlerins en voyage.

Bourg, réunion d'habitations qui tient le milieu entre la ville et le village. Un bourg est donc ou une petite ville ou un gros village. Dans l'origine, les bourgs étaient entourés de murailles et même fortifiés. Ce mot *bourg* a donné naissance à beaucoup d'autres ; *bourgade*, *faubourg*, *bourgeois* et *bourgeoisie* en dérivent évidemment. Les Bourguignons lui ont emprunté leur nom, ainsi que la ville de Bourg-en-Bresse (v. *ci-après*).

Bourg, ville de France, était la capitale de l'ancienne province de Bresse; de là son nom de Bourg-en-Bresse. Elle est aujourd'hui le chef-lieu du département de l'Ain. Sa population est d'un peu plus de 9,000 âmes. Sa cathédrale gothique est un monument remarquable. Bourg est la patrie du grammairien Vaugelas, d'Honoré d'Urfé, du jurisconsulte Antoine Favre, et de l'astronome Lalaude.

Bourgeois, bourgeoisie. Chez les nations où l'aristocratie de la naissance tient le premier rang il y a entre le peuple et la noblesse une classe intermédiaire composée des négociants, des marchands, des artisans aisés, des propriétaires, des hommes de loi et de finance. C'est cette classe intermédiaire qu'on nomme *bourgeoisie,* et ceux qui en font partie sont des bourgeois. Le droit de bourgeoisie est la réunion de tous les avantages et priviléges attachés à l'habitation et à l'établissement du domicile.

Bourgeons, petits corps arrondis et coniques, germes non développés des branches, des feuilles et des fleurs, qui naissent sur la tige proprement dite, à l'aisselle des feuilles, au sommet des rameaux, ou bien au collet de racine d'un végétal. On distingue trois sortes de bourgeons selon les pousses : les bourgeons à feuilles ou à bois, les bourgeons à fleurs ou à fruits, les bourgeons mixtes, qui donnent à la fois des feuilles et des fleurs.


Bourgeon.

Bourges, autrefois capitale du Berri, aujourd'hui chef-lieu du département du Cher. Cette ville, l'une des plus anciennes de la France, est située dans une vaste plaine, à 194 kilomètres de Paris.

au confluent de l'Auron et de l'Èvre. Elle contient 20,000 habitants. Elle est ceinte d'une épaisse muraille, et des tours hautes et bien conservées, au nombre de 80, la garnissent de distance en distance. Elle est le siége d'une cour royale, d'un archevêché, d'une académie universitaire; elle possède une riche bibliothèque, un beau cabinet de physique; on y remarque l'hôtel-de-ville, qui fut autrefois la maison du célèbre Jacques Cœur, et qui, acquise par Colbert, fut en 1679 cédée par lui au maire et aux échevins de Bourges. Cette ville fait un grand commerce de grains; sa coutellerie est très-renommée: elle possède aussi des fabriques de draps et d'étoffes. Elle est la patrie de Bourdaloue, de Jacques Cœur, du roi Louis XI, fondateur de son université, etc.

Bourgmestre, dérivé de deux mots allemands qui signifient *maître des bourgeois*. En Belgique, en Hollande, en Allemagne, on donne le nom de bourgmestre à un magistrat qui remplit des fonctions analogues à celles de nos maires; il est chargé de la police, de l'administration des deniers de la commune, quelquefois même de la justice. En temps de guerre, il distribue les logements, organise et surveille les hôpitaux militaires.

Bourgogne, ancien pays des Éduens, l'une des nations les plus puissantes et les plus éclairées des Gaules. Les Bourguignons venaient des bords de la Vistule, lorsqu'ils passèrent le Rhin et envahirent les Gaules en 407. Ils fondèrent alors le royaume de Bourgogne, qui subsista jusqu'à l'année 534, époque de son partage entre les descendants de Clovis. Sous les rois de la race carlovingienne, la Bourgogne eut des ducs et des rois; elle eut même deux rois à la fois, un roi de la Bourgogne transjurane, et un roi de la Bourgogne cis-jurane, qu'on appelait aussi le royaume d'Arles. Ce pays devint principauté ducale de 880 à 921, principauté ducale souveraine de 965 à 1031, puis propriété de la première race ducale capétienne de 1032 à 1075, enfin propriété de la seconde race ducale capétienne de 1363 à 1477. Charles-le-Téméraire fut le dernier des princes souverains de la Bourgogne. Après sa mort, le roi Louis XI réunit à la couronne de France cette province, qui fut dès ce moment gouvernée comme les autres provinces du royaume, à part le privilége qu'elle avait de s'administrer et de s'imposer elle-même. — La Bourgogne, ancienne province de France, était bornée au nord par la Champagne, au sud par le Lyonnais, à l'est par la Franche-Comté, à l'ouest par le Bourbonnais et le Nivernais. Elle forme aujourd'hui les départements de l'Yonne, de la Côte-d'Or, de Saône-et-Loire et une partie de celui de l'Ain. Les vins ont toujours été la principale richesse de la Bourgogne. L'excellence de leur qua-

lité est appréciée de tous les gourmets. Les crus les plus renommés qu'on appelait des *clos* (parce qu'ils étaient entourés de clôtures), appartenaient, avant la révolution de 1789, à de riches communautés religieuses qui n'en livraient point les produits au commerce. Aujourd'hui les vins de Bourgogne ont leur place marquée sur les meilleures tables, et sont depuis quelque temps beaucoup plus recherchés en Angleterre que les vins du Bordelais. Le sol de cette belle province se couvre de récoltes de toute nature, et depuis 50 ans l'industrie des habitants a fait d'immenses progrès. On y trouve de nombreuses et importantes usines, beaucoup de forges et de fabriques.

Bourgs-pourris (en anglais *rotten boroughs*), nom flétrissant que le peuple anglais donnait, avant la grande réforme parlementaire qui a été accomplie il y a quelques années seulement, aux bourgs ayant droit de représentation au parlement dont le vote était acquis d'avance au ministère ou à l'aristocratie pour l'élection des membres de la chambre des communes. Ce privilége exorbitant, cette fiction légale donnaient lieu à une vénalité scandaleuse, à des manœuvres d'une corruption inouïe; de là la dénomination de *bourgs-pourris* donnée à ces corps électoraux qui, dans certaines localités, ne se composaient que de 15 à 20 individus, et même moins encore.

Bourguignons, peuples originaires, suivant Pline et Tacite, de l'ancienne Vandalie, aujourd'hui le pays de Mecklembourg. Suivant d'autres auteurs, ils avaient habité les bords de la Vistule et en avaient été expulsés par les Gépides. Après bien des guerres opiniâtres, ils parvinrent à s'établir dans les Gaules sur cette étendue de territoire qui forma depuis la Bourgogne. Leur haute stature inspirait l'admiration et l'effroi; leur taille commune était de 7 pieds romains (1 mètre 84 centimètres). Bibracte (Autun) fut la capitale de leur nouvel établissement. — Les Bourguignons, en passant dans les Gaules, avaient conservé leurs lois et leurs institutions. Les coutumes locales qu'ils avaient apportées avec eux furent réunies en un corps unique de lois par leur roi Gondebaud. Cette législation se maintint jusqu'à la fin du VIIIe siècle, époque à laquelle la loi commune fut abrogée par Louis-le-Débonnaire, à la sollicitation d'Agobard, archevêque de Lyon. — Sous le règne de Charles VI, deux factions ensanglantèrent fréquemment Paris et les provinces. L'une était celle des *Bourguignons*, ainsi appelée parce qu'elle avait pour chef Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, qui fut assassiné sur le pont de Montereau le 10 septembre 1419. L'autre était celle des *Armagnacs*, qui reconnaissait pour chef principal le duc d'Orléans.

Bourrache, genre de plantes, a calice étalé, à 5 divisions profondes et aiguës, à corolle monopétale, régulière, en roue, à 5 lobes aigus, et offrant à l'orifice de son tube une petite couronne qui en ferme l'entrée. C'est une plante annuelle qui croît abondamment dans nos champs et nos jardins. Elle est originaire du Levant. On l'emploie très-fréquemment en médecine. Son suc exprimé et clarifié est un des sucs d'herbes les plus usités. On fait avec son herbe fleurie une décoction qui s'administre surtout dans les catarrhes pulmonaires légers. Cette décoction est adoucissante, diaphorétique, diurétique. On en fait aussi des infusions émollientes. Dans quelques pays on mange ses feuilles comme les épinards.

Bourrasque, mot dérivé de la langue italienne, et désignant une tempête violente et soudaine qui s'élève soit sur mer, soit sur terre. Cette expression s'applique aussi, au figuré, à ces émotions populaires, ou à ces mouvements brusques et momentanés de la colère chez un individu qui d'ordinaire passent avec le motif qui les a produits, et font plus de bruit que de mal.

Bourre, nom qui s'applique à plusieurs choses de nature bien différente : 1° au poil de certains animaux, tels que le cheval, le bœuf; 2° aux déchets de la soie et aux matières provenant des draps tondus; 3° à l'herbe grossière, à demi morte, qui ne se renouvelle qu'imparfaitement au retour de la belle saison; 4° au commencement du bourgeon de la vigne; 5° au tampon de papier ou d'étoupe qui retient la charge d'une arme à feu dans le canon et que l'on foule avec la baguette.

Bourreau. C'est le nom que le vulgaire s'obstine à donner à l'officier de police judiciaire chargé de l'exécution des arrêts au grand-criminel. Sa dénomination légale aujourd'hui est celle d'*exécuteur des hautes-œuvres*. Cette terrible fonction paraît avoir été inconnue de l'antiquité. Son origine ne remonte qu'au moyen âge et au Bas-Empire. Il fallait alors être savant dans l'art de tourmenter et de détruire, tant les supplices étaient variés et cruellement raffinés. Aujourd'hui la tâche du bourreau est devenue moins pénible; en France surtout, depuis l'invention de la guillotine. Le terme de bourreau, qui a toujours été considéré comme la plus sanglante injure, se prend également dans diverses acceptions figurées : on dit d'un tyran qu'il est le bourreau de ses peuples, d'un mauvais père qu'il est le bourreau de ses enfants, d'un mauvais sujet qu'il est son propre bourreau, d'un prodigue qu'il est un *bourreau d'argent*.

Bourrée, pas de danse, originaire d'Auvergne, qui a joui longtemps d'une grande vogue. Il y a plusieurs pas de bourrée : entre

autres le *pas de bourrée ouvert*, et le *pas de bourrée emboîté*. — Une bourrée est un fagot gros et court, formé de menues branches, et lié sur le milieu avec une seule hart.

Bourrelet ou *bourlet*, mot qui désignait autrefois une partie de l'habillement ou du vêtement de tête, servant communément à la coiffure des deux sexes. — Plus tard, on nomma *bourrelet* ces bandeaux rembourrés et épais dont on garnissait la tête et le front des petits enfants pour les empêcher de se blesser en tombant. On a renoncé à cette coiffure, dont les inconvénients, sous le rapport hygiénique, étaient beaucoup plus grands que ceux dont ils pouvaient préserver. — *Bourrelet*, en termes de botanique et de jardinage, est une excroissance que l'on remarque sur certaines parties des arbres. — En anatomie, *bourrelet* se dit de certains cartilages fibreux qui entourent les cavités articulaires. — En terme de blason, c'est un tour de livrée rempli de bourre et tourné comme une corde. — Les *bourrelets*, dans la marine, sont de grosses cordes qu'on entrelace autour des principaux mâts pour soutenir la vergue dans le combat. — En termes d'artillerie, l'extrémité d'une pièce de canon, vers la bouche, a le nom de *bourrelet*, dont elle a la forme.

Bourrelier, artisan qui fabrique et vend toutes sortes de harnais pour chevaux, ânes, mulets, et tels que brides, licous, colliers, bâts, selles, etc. Ce nom lui vient probablement de l'emploi qu'il fait continuellement de la bourre de *veau*, de *bœuf*, de *cheval*, etc.

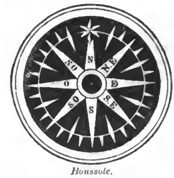
Bourse de commerce, lieu public dans les grandes villes de commerce, où les banquiers, négociants, agents de change, courtiers, spéculateurs sur le cours des effets publics, s'assemblent, à certains jours et à une heure marquée (à Paris tous les jours, excepté les jours fériés), pour traiter d'affaires de commerce, de change, de remises, de payements, d'assurances, de frets, etc. — Le plus souvent la bourse dans les villes de commerce est un édifice consistant en plusieurs portiques au rez-de-chaussée avec salles et bureaux destinés aux banquiers. Le plus magnifique édifice de ce genre est, sans contredit, la Bourse de Paris.

Boursier, artisan qui fabrique des bourses et celui qui les vend. — On appelle aussi *boursier* l'élève d'un collége ou l'étudiant qui jouit d'une bourse ou d'une demi-bourse, somme annuelle assignée par le gouvernement ou par quelque fondateur, pour son entretien gratuit et son éducation. — *Boursier* est encore le nom donné à ceux qui se livrent aux jeux de bourse.

Boursouflure, boursouflé. Le mot *boursouflure*, qui exprime l'action de faire enfler, comme lorsqu'on souffle dans une bourse, s'emploie au propre pour indiquer le gonflement des parties molles

du corps par suite de quelque cause morbide; et on entend en général par *boursouflé* tout ce qui est enflé de vent et d'humidité. De là le mot *boursouflure* pris au propre et au figuré. Appliqué dans cette dernière acception à des ouvrages de littérature, il désigne le manque de talent et d'inspiration qui porte un auteur à frapper fort au lieu de frapper juste, à revêtir de pauvres idées de grands mots bien sonores mais vides de sens.

Boussole, instrument d'une grande utilité pour les navigateurs, les ingénieurs, etc. C'est une boîte balancée sur quatre pivots dans laquelle se trouve une aiguille aimantée qui a la propriété de se tourner vers le nord, et avec laquelle, par conséquent, il devient bien facile de s'orienter partout où l'on se trouve. La boussole était connue en Chine plus de 1000 ans avant l'ère chrétienne. Ses propriétés furent connues en France et à Venise vers 1260. Son usage fut perfectionné par Flavio Goia, en 1302; et en 1500 on commença à observer les variations dans la déclinaison de cet instrument.



Boussole.

Boutade, sorte de caprice qui nous fait agir sans but, sans intention, sans réflexion. Certains hommes d'esprit y sont d'autant plus sujets qu'ils sont doués de plus d'imagination. Les gens qui ne procèdent que par boutades sont peu sociables et d'un commerce peu sûr.

Bouteille, vase de verre, de terre cuite ou de cuir, à ouverture étroite, destiné à contenir des liquides. L'invention des bouteilles de verre remonte à une haute antiquité, car on en a retrouvé dans les ruines d'Herculanum et de Pompeï. Voici une description succincte du mode employé pour leur fabrication. L'ouvrier plonge l'extrémité d'un tube de fer semblable à un canon de fusil dans la cavité où est contenu le verre en état de fusion; en retirant le tube il en enlève environ gros comme le poing, il porte cette masse dans un moule cylindrique d'un diamètre égal à celui que doit avoir la bouteille, il souffle dans le tube : le verre se gonfle en vessie qui prend la forme du moule. Cela fait, il retire la bouteille, ainsi ébauchée, de la cavité, et, l'ayant renversée, il forme, avec un instrument qui ressemble à un gond ordinaire, le creux dont la convexité s'élève plus ou moins dans l'intérieur de la bouteille; ce qui est facile, attendu que le verre est encore en consistance pâteuse. Un filet de verre roulé autour du goulot forme l'astragale ou

cordon qui empêche la bouteille de glisser quand on la tient dans la main. Enfin, on touche circulairement l'extrémité au-dessus du goulot avec un instrument froid : la bouteille se détache, et un enfant la porte au bout d'une verge de fer dans un four chaud, où elle se refroidit lentement. — Non contente de faire des bouteilles avec du cuir, de la terre cuite et du verre, l'industrie en a fait encore en *vers* (qu'on nous pardonne cet affreux jeu de mots!). Nous citerons ici comme exemple la fameuse *bouteille* de Planard, et nous placerons en regard le *verre* qui doit servir à en apprécier le mérite.

Que mon
Flacon
Me semble bon !
Sans lui
L'ennui
Me nuit,
Me suit.
Je sens
Mes sens
Pesants
Mourants.
Quand je la tiens,
Dieux ! que je suis bien !
Que son aspect est agréable,
Que je fais cas de ses divins présents !
C'est de son sein fécond, c'est de ses heureux flancs
Que coule ce nectar si doux, si délectable,
Qui rend tous les esprits, tous les cœurs satisfaits;
Cher objet de mes vœux, tu fais toute ma gloire.
Tant que mon cœur vivra, de tes charmants bienfaits
Il saura conserver la mémoire.
Ma muse à te louer se consacre à jamais.
Tantôt dans un caveau, tantôt sous une treille,
Ma lyre, de ma voix accompagnant le son,
Répètera cent fois cette aimable chanson :
Règne sans fin, ma charmante bouteille;
Règne sans cesse, mon cher flacon.

Nous ne pouvons rien trouver sur la terre
Qui soit si bon, ni si beau que le verre :
Du tendre amour berceau charmant,
C'est toi, champêtre fougère,
C'est toi qui sers à faire
L'heureux instrument
Où souvent pétille
Mousse et brille
Le jus qui rend
Gai, riant,
Content;
Quelle douceur
Il porte au cœur;
Tôt,
Tôt,
Tôt,
Qu'on m'en donne!
Qu'on l'entonne!
Tôt,
Tôt,
Tôt,
Qu'on m'en donne
Vite, et comme il faut.
L'on y voit, sur ses flots chéris,
Nager l'allégresse et les ris.

Bouteille de Leyde, appareil électrique dont se servent les physiciens. La découverte de la *bouteille de Leyde* fut faite en 1746, à Leyde, par Cundeus et Muschenbroeck. La forme de la bouteille est celle d'un flacon à col renversé. La surface extérieure est recouverte jusqu'à une certaine hauteur d'une feuille d'étain; c'est ce qu'on appelle *armure extérieure*. L'intérieur est rempli de feuilles de cuivre très-minces; on les nomme *armure intérieure*. La bouteille est fermée par un bouchon de liége que traverse une tige de métal dont la partie supérieure est terminée par une boule et dont la partie inférieure communique avec les feuilles

Bouteille de Leyde.

de cuivre. Pour charger d'électricité la bouteille de Leyde, on la tient ordinairement dans la main, en même temps qu'on fait toucher la boule de la tige au conducteur d'une machine électrique en action. Quand la bouteille est chargée d'électricité, si on touche la boule avec l'autre main on se sent aussitôt frappé avec violence dans les deux bras, surtout aux articulations. Plusieurs personnes peuvent recevoir à la fois la commotion. Il suffit pour cela qu'elles se tiennent par la main et qu'elles forment une chaîne. La transmission de l'électricité se fait avec une telle rapidité que toutes les personnes se sentent frappées au même instant. L'abbé Nollet, professeur de physique au collége de France, donna un jour en présence de Louis XV la commotion à un régiment entier. Une *batterie* est une réunion de plusieurs grandes bouteilles, qu'on appelle alors jarres, dont les armures extérieures et intérieures communiquent ensemble. C'est par la décharge d'une batterie qu'on fond et volatilise les métaux, qu'on tue des animaux; en un mot, qu'on donne une idée des effets de la foudre.

Boutillier (grand-), mot qui désignait autrefois à la cour de nos rois la charge d'un des grands-officiers de la couronne, remplacée depuis par celle de grand-échanson, mais dont les priviléges étaient plus étendus.

Boutoir, nom qu'on a donné au nez du cochon, du sanglier, du babiroussa, du pécari, tous animaux chez qui la partie antérieure des narines est prolongée par un os élargi.

Bouton, petite pièce de forme lenticulaire ou sphérique qu'on emploie pour joindre à volonté certaines parties d'un vêtement. Souvent le bouton n'est qu'un simple ornement. — En botanique on appelle boutons les germes, les boutons des arbres. L'espèce la plus intéressante de boutons est celle des boutons à fleurs ou à fruits, qui renferment réellement les étamines et les pistils, organes de la reproduction des végétaux. — En médecine, on appelle boutons de petites tumeurs arrondies, plus ou moins pointues, qui s'élèvent sur différentes parties de la peau.

Bouton.

Bouts-rimés. C'est ainsi qu'on appelle tout à la fois des rimes choisies et disposées par ordre, que l'on donne à un poète pour les remplir, et la pièce de vers composée de ces bouts-rimés remplis. Les *bouts-rimés* peuvent être un amusement de société, mais ils ne sont assurément pas un moyen d'enrichir la poésie de nouveaux chefs-d'œuvre.

Bouture, du vieux mot français *bouter* qui signifiait *mettre* ou

placer. On donne ce nom à une branche séparée d'un arbre ou d'une plante mise en terre pour y prendre racine et former un nouveau sujet. Il y a plusieurs sortes de boutures ; la bouture simple, la bouture à bois de deux ans, la bouture à talon, en plançon, en ramée, en fascine, avec bourrelet par étranglement, avec bourrelet par incision, à crossette. La bouture doit être plus ou moins enfoncée dans la terre, suivant sa grosseur, sa longueur et l'état du bois. Les soins qu'elle exige consistent en arrosages et en binages plus ou moins fréquents. Il importe de l'abriter contre les vents et le soleil.

Bouvier, celui qui conduit ou qui garde les bœufs et qui doit en prendre soin dans l'étable.

Bouvreuil, genre d'oiseaux appartenant à l'ordre des passereaux. Ces oiseaux sont très-agréables par la beauté de leur plumage et par une sorte de sociabilité. Au moyen de l'éducation, on leur apprend à imiter le ramage de divers oiseaux et même à rendre les inflexions de la voix humaine. Les espèces de ce genre sont assez nombreuses, mais nous n'en possédons qu'une en France, celle du *bouvreuil commun*, qui est long de 16 centimètres, cendré dessus, rouge dessous, collet noir ; il vit 5 à 6 ans.

Bovines ou *Bouvines* (bataille de), gagnée le 27 juillet 1214, par Philippe-Auguste, roi de France, contre Othon, empereur d'Allemagne et ses alliés, et qui sauva la France et la dynastie des Capétiens. Elle fut livrée près d'un petit village nommé Bovines, situé entre Lille et Tournai. Othon IV était à la tête d'une armée forte de plus de 100,000 combattants, lorsqu'il vint attaquer Philippe-Auguste qui n'en avait guère que la moitié à lui opposer. C'est dans cet instant critique qu'après avoir imploré le secours du ciel dans une chapelle dédiée à saint Pierre, il déposa sur l'autel son glaive et sa couronne, et que se tournant vers ses chevaliers il leur dit : « Barons, et vous, braves soldats, si vous croyez qu'il y a parmi vous quelqu'un qui soit plus digne que moi de porter la couronne de France, je lui cède cet honneur et je suis prêt à combattre sous ses ordres. » D'unanimes acclamations répondirent à ce trait sublime. « Vive Philippe ! s'écrièrent les assistants, qu'il garde la couronne ! qu'il règne à jamais ! Mourons pour la lui conserver ! » — Le roi fit disposer son ordre de bataille de manière à ce que son armée, rangée la face au nord, eût sa retraite assurée, tandis que les confédérés furent dans l'obligation de combattre avec un soleil ardent dans les yeux. Philippe, avant d'engager la bataille, fit chanter le psaume *Exsurgat Dominus*. Outre la bannière royale parsemée de fleurs de lis, il fit déployer la célèbre oriflamme de

saint Denis qui passa de rang en rang. Lorsque le roi était en danger, on haussait ou baissait l'un ou l'autre de ces étendards. Dans les rangs ennemis on promena un autre palladium, l'aigle des césars, symbole de l'empire, traîné sur un magnifique chariot doré attelé de 16 chevaux richement caparaçonnés, et tenant un dragon dans ses serres. — Le choc des deux infanteries fut terrible : les Français furent un instant contraints de céder au nombre; les chevaliers de la garde de Philippe-Auguste tinrent seuls contre l'impétuosité des Allemands. Mais, dans ce désordre, le roi, entouré par une nuée de fantassins et de cavaliers, fut désarçonné, renversé sur la terre sanglante par des crochets de fer qui le tiraillaient de tous les côtés. Son armure seule opposa un impénétrable rempart aux armes de toute espèce qui s'efforçaient de le déchirer. Galon de Montigny agitait avec violence la bannière royale, signal de détresse qu'aperçurent des fidèles chevaliers. Un grand nombre accoururent, se jetèrent en désespérés à travers cette mêlée, et dégagèrent le roi en faisant un effroyable carnage des assaillants. L'infanterie d'Othon accablée lâcha pied, et la déroute des confédérés commença. Othon fut au moment de tomber au pouvoir de son rival. Le char porteur de l'aigle impériale fut brisé, et l'aigle apportée aux pieds de Philippe-Auguste; ce prince se vit entouré d'illustres captifs qui 6 heures auparavant se flattaient de partager son royaume, et Othon seul manqua à son triomphe. La ligue formidable qui avait eu pour but le partage de la France fut dissoute, et la France fut sauvée. En commémoration de la glorieuse bataille qui avait affermi la couronne sur sa tête, Philippe-Auguste fonda près de Senlis l'*abbaye de la Victoire*.

Boxeur, celui qui s'adonne à une espèce de pugilat qui faisait jadis partie des mœurs nationales des Anglais, et qui a des règles et des usages que l'on est tenu de respecter scrupuleusement. Cet art du boxeur peut être d'ailleurs mis sur la même ligne que l'*art de tirer la savate*, autre genre de pugilat fort en honneur parmi les faubouriens de Paris. — Le grand art du boxeur consiste à se tenir constamment couvert et à porter d'estoc à son adversaire des coups de poing à la figure et surtout à la poitrine. Ordinairement les boxeurs combattent nus jusqu'aux hanches; une règle dont l'inobservation est presque sans exemple, c'est de ne point frapper l'adversaire qu'un coup aura jeté à terre, et d'attendre, pour lui asséner de nouveaux coups, qu'il se soit relevé. Celui des deux combattants qui renonce le premier à la lutte s'avoue par cela même vaincu. Les lois et les traditions de l'*art du boxeur* ont été consignées dans un ouvrage en 4 volumes ornés de figures intitulé

Boxiana, ou esquisse du pugilat ancien et moderne, par *Pierre Egan,* Londres, 1824.

Boyau, mot vulgaire remplacé dans le langage scientifique par celui d'*intestin* (v.).

Boyau de siége, tranchée étroite, longue, tortueuse, dirigée vers une place assiégée, et servant à établir une communication entre la 1re et la 3e parallèle.

Boyaudier, boyauderies. L'industrie a su tirer parti de presque toutes les parties des animaux qu'elle utilise dans la fabrication de produits d'une grande utilité. On peut citer comme exemple l'emploi des intestins des animaux qui sont préparés soit pour la fabrication des *cordes*, dites *à boyau*, et celle des instruments, soit pour la confection de la *baudruche* (v.). Cette industrie est celle du *boyaudier*, dont l'atelier est très-certainement ce que l'on peut non-seulement voir mais encore imaginer de plus horrible et de plus repoussant. Lorsque dans un concert des sons harmonieux viennent frapper nos oreilles et nous remplir d'une douce extase, nous serions loin de penser qu'ils fussent rendus par des matières dont la préparation a présenté tant de dégoût, et que d'une opération si infecte pût résulter la source de si nobles émotions!

Brabançons, synonyme de *routiers, cottereaux, boutiers, cantatours, écorcheurs* et *aventuriers,* qui, au moyen âge, parcouraient la France en bandes nombreuses et armées, tuant, pillant partout sur leur passage et vendant leurs services au plus offrant. Ce nom de brabançons vient sans doute de ce que quelques-uns de ces vagabonds armés étaient originaires du Brabant.

Brabant, ancienne province des Pays-Bas, divisée en Brabant méridional, capitale *Bruxelles*, et Brabant septentrional, capitale *Bois-le-Duc.* Superficie, 480 kilomètres carrés. Aujourd'hui le Brabant septentrional appartient à la Hollande, avec une population de 350,000 habitants, et le Brabant méridional (556,046 habitants) fait partie de la Belgique.

Bracelets. Cet ornement est un des plus anciens qu'on connaisse, et on le retrouve chez presque tous les peuples sauvages. Les anciens Égyptiens, Grecs et Romains, en portaient, comme simple parure ou comme marque d'honneur. Ils les fabriquaient avec une foule de substances diverses, et leur donnaient toutes les formes. Le cabinet des antiquités égyptiennes, à Paris, en contient une grande quantité. On en a trouvé aussi de fort beaux dans les fouilles exécutées à Pompeï et à Herculanum.

Bracelet antique.

Brachial (dérivé d'un mot grec signifiant *bras*), exprime la qualité de ce qui appartient au bras ou de ce qui en dépend : l'*artère brachiale*, les *muscles brachiaux*, etc., etc.

Brachiopodes, classe de mollusques qui comprend des animaux sans tête, munis d'une coquille à deux valves, fixée, et qui, par conséquent, ne leur permet pas de se mouvoir. Leurs pieds, en forme de bras ou de tentacules, sônt ciliés et rentrent dans l'intérieur de la coquille.

Brachmanes, brahmes, ou *bramines*, prêtres de Brama. Caste sacerdotale qui forme la première classe dans la hiérarchie des populations indiennes, et qui vient avant la classe des nobles, à laquelle le roi appartient. Ce sont eux qui lisent et interprètent les livres sacrés. Quelques-uns se livrent à la vie de contemplation et s'imposent les pénitences les plus incroyables.

Braconnier, celui qui chasse furtivement et sans permission sur les terres d'autrui. On appelle *braconnage* le délit commis par le braconnier. Le droit de chasse était autrefois un droit féodal dont les nobles étaient fort jaloux, et les lois les plus sévères avaient été portées contre le braconnage. Suivant les cas, la loi ancienne condamnait le braconnier à l'amende, au fouet, à la flétrissure, au bannissement et même aux galères pour six ans. La loi nouvelle, trop indulgente peut-être (car le braconnage est l'école du vagabondage et du vol), ne le considère que comme un simple délit passible seulement de l'amende, et en cas de récidive de quelques jours d'emprisonnement.

Bractéates, monnaie du moyen âge. On la fabriquait avec des feuilles d'or que l'on repoussait de telle sorte, que l'effigie était en saillie d'un côté et en creux de l'autre.

Bractées, petites feuilles ordinairement colorées qui naissent avec la fleur de certaines plantes, et qui diffèrent des autres feuilles par la forme, la couleur et la consistance.

Bragance, chef-lieu de la province de *Tras-os-Montes* en Portugal, à la distance de 440 kilomètres nord de Lisbonne. Elle fut érigée en duché en 1442. Jean II, 8e duc de la maison qui en porta le titre, et duquel descendent les souverains actuels de Portugal, y fut élu roi, en 1650, sous le nom de Jean IV (v. *Portugal*).

Brahe (Tycho) (v. *Tycho Brahe*).

Brai ou *brai sec*, suc résineux et noirâtre, qu'on tire du pin et du sapin, résine refondue dont on extrait la térébenthine. On appelle *brai gras* un mélange de goudron, de brai sec et de poix grasse combiné par parties égales.

Brama, l'une des personnes de la *trimourti* ou trinité indienne. C'est le principe créateur de toutes choses; Vishnou et Chiva, l'un principe conservateur, l'autre principe destructeur, complètent cette trinité. Les dogmes de la religion de Brama sont exposés dans les livres sacrés appelés *Vedas* et *Pouranao*. Une grande partie de l'Inde suit encore cette religion, qui a 80 à 100,000,000 sectateurs.



Brama.

Bramante (François-Lazzari), né à Castel-Durante, dans l'état d'Urbin, en 1444, mort en 1514. Il fut peintre, poète et architecte, mais il est plus connu à ce dernier titre. C'est lui qui commença la basilique de St-Pierre, continuée par Raphael d'Urbin, son élève, San-Gallo et Michel-Ange. On a de lui quelques autres monuments bien moins importants, et un petit nombre de tableaux.

Branche (d'un mot latin dérivé lui-même du grec et signifiant *bras*), division du tronc d'un arbre subdivisée ordinairement elle-même en rameaux. Toutes les parties qui concourent à former le tronc se trouvent dans la branche comme la moelle, le bois proprement dit, l'aubier et l'épiderme. Les *branches à bois* sont les branches venues sur la taille de l'année précédente et ne donnant ni fleurs ni fruit; les *branches à fruit* sont celles qui donnent des boutons fructueux et qui ont pour marques distinctives à leur base des rides ou des espèces d'anneaux, et dont la configuration est bien différente de celle des précédentes. — Ce mot s'emploie aussi par analogie dans une foule d'acceptions d'arts et de métiers, et dans le langage usuel.

Branchial, adjectif qui fait au pluriel branchiaux et signifiant qui a rapport aux *branchies* (v.).

Branchies, organes en forme de peigne qui servent à la respiration des poissons dans l'eau. Elles correspondent aux poumons des animaux terrestres et sont destinées à dégager l'oxygène contenu dans l'eau et nécessaire à la vie de l'animal. Leurs formes sont extrêmement variables. Les grenouilles, les crapauds et les salamandres respirent par le moyen de branchies dans le premier âge

de leur vie; mais ces organes s'atrophient bientôt et sont remplacés par des poumons.

Brandon, du verbe *brandir*, dérivé lui-même d'un mot latin signifiant *agiter*, *remuer avec force*, désigne ces marques mobiles qu'on attache à un objet pour donner quelque indication passagère, et notamment pour annoncer qu'un meuble est en vente. Le bouchon de paille suspendu aux meubles exposés en vente sur la voie publique est un *brandon;* jadis les cabaretiers le suspendaient à leur porte, de là la dénomination de *bouchon* restée aux cabarets. Par la suite une torche, un flambeau brûlèrent à côté de cette enseigne pour la faire distinguer dans l'obscurité; de là la signification figurée du mot *brandon* dans ces expressions, brandons de la guerre, de la discorde, etc. — En langage de droit hypothécaire, *brandon* est synonyme de saisie; parce que dans l'origine c'était par des brandons que l'hypothèque se manifestait aux yeux des tiers. Le mot de *saisie-brandon* désigne aujourd'hui spécialement la saisie des fruits d'un héritage pendants par racines. — On appelait autrefois *dimanche des brandons* le premier dimanche du carême, parce qu'on allumait dans les places publiques des feux autour desquels le peuple dansait.

Brandt, célèbre alchimiste allemand, né en 1674 et mort en 1768. En s'efforçant, à l'aide de bizarres mélanges, de surprendre l'introuvable secret de la pierre philosophale, en usant sa santé et sa fortune à la poursuite des moyens de transformer en or les plus viles matières, il trouva le *phosphore* (v.) qu'il ne cherchait point, et ne sut même point pour sa gloire tirer parti de cette découverte.

Brandebourg, province de la Prusse. Elle se divise en 5 parties ou marches, dans l'une desquelles est situé Berlin, capitale de tout le royaume. Elle contient 1,479,000 habitants, sur une superficie de 3,000 kilomètres carrés, et renferme 150 villes. Cette province est le berceau de la monarchie prussienne. Le 18 janvier 1701 l'électeur de Brandebourg, Frédéric III, se fit couronner roi de Prusse à Kœnigsberg, sous le nom de Frédéric Ier, et son royaume est encore gouverné aujourd'hui par ses descendants directs.

Brandevin, mot dérivé de l'allemand et signifiant *vin brûlé*. Il est employé par les personnes d'une classe inférieure pour signifier eau-de-vie; mais il ne doit s'appliquer qu'à l'eau-de-vie produite par la distillation des grains.

Branle, sorte de danse où plusieurs personnes se tiennent par la main, sautent en rond, et se mènent tour à tour. Autrefois le branle commençait et terminait le bal. Il fut remplacé par le menuet. Cette danse, fort estimée en France, se dansait dans les di-

verses provinces du royaume de beaucoup de manières différentes.

Branle-bas. On appelle *branle-bas* de combat les préparatifs du combat sur un navire. Ce mot vient de ce que les hamacs, qu'on nommait *branles* autrefois, sont décrochés et placés dans les bastingages pour parer ou amortir les boulets de l'ennemi.

Brantôme (André de Bourdeille, vicomte-abbé de), écrivain français, annaliste et biographe, né en 1527, dans le Périgord, mort en 1614. Ses principaux ouvrages sont les Vies des hommes illustres et grands capitaines français, les Vies des grands capitaines étrangers, les Vies des dames illustres. Dans ce vaste panorama, si animé et si brillant, l'auteur nous montre à nu les faits et les personnages de cette époque si féconde en événements extraordinaires. Pour quelques-uns, c'est un monument de gloire; pour le plus grand nombre, c'est l'indélébile stigmate de l'infamie. Homme d'épée et diplomate, il fut gentilhomme de la chambre des rois Charles IX et Henri III.

Bras (d'un mot grec ayant même signification), membre du corps humain qui tient à l'épaule. Il désigne aussi la partie de ce membre qui s'étend de l'épaule au coude; et alors il est opposé à *avant-bras*, qui indique la partie qui s'étend du coude à la main. Ce mot est la racine d'une grande quantité de mots composés dans notre langue, et sert aussi à exprimer une foule d'objets dont les fonctions ou la forme ont quelque rapport avec les fonctions ou la forme des bras chez l'homme.

Bras séculier, expression figurée signifiant le pouvoir d'exécution qui appartient à la puissance temporelle, par opposition à la puissance spirituelle (v. *Séculier*).

Brassard, sorte d'ancienne armure qui couvrait le bras d'un homme de guerre. On le dit encore d'une garniture de cuir ou d'un cylindre de bois dont on se couvre le bras pour jouer au ballon.

Brassard.

Brasse. Ce mot, en terme de marine, indique une mesure de longueur de 1 mètre 66 centimètres, ou à peu près l'étendue comprise entre les extrémités des deux bras d'un homme. C'est à la brasse que les marins déterminent la longueur des manœuvres des câbles, etc. Ainsi ils disent d'un câble de 200 mètres de long qu'il a 120 brasses.

Brasseur, ouvrier qui brasse ou qui fabrique de la bière, ainsi dénommé à cause des mouvements qu'il est obligé d'exécuter avec

les bras. — L'art du brasseur remonte à la plus haute antiquité. La bière était connue des Égyptiens, et celle de Péluse était très-recherchée. De la Grèce elle passa, dit-on, dans la Gaule. Les brasseurs d'Allemagne ont une grande réputation d'habileté.

Bravo. On appelait ainsi autrefois en Italie des hommes payés par les nobles pour se faire les instruments de leurs vengeances, et assassiner ceux qui leur étaient désignés. Le maréchal d'Ancre, Concini, avait à sa solde une troupe de *bravi*. — Ce mot, qui en italien signifie brave ou bon, sert encore chez nous pour applaudir.

Bravoure, qualité de l'homme brave. En musique un *air de bravoure*, expression traduite de l'italien, est un chant dans lequel se trouvent réunis des passages difficiles et des traits rapides, et qui n'a d'autre mérite que de faire ressortir non pas le talent, mais la flexibilité du gosier du chanteur. Ces airs sont d'origine italienne et généralement d'un goût faux. L'air d'Elvire dans le 1er acte de la *Muette* est un air de bravoure.

Brebis, femelle du bélier. Les brebis fournissent une grande quantité de laine. Cet animal est fort timide et presque dépourvu de tous moyens de défense. Depuis long-temps réduit par l'homme à l'état domestique, il a changé beaucoup de forme et d'instinct, et ne ressemble guère aux animaux du même genre qui sont encore à l'état sauvage. Il y en a un grand nombre d'espèces répandues sur toute la surface du globe.

Brèche. On appelle ainsi en géologie une espèce de marbre composé de fragments anguleux de diverses couleurs réunis par une pâte calcaire d'une teinte différente. Il y en a de plusieurs espèces. — En termes de guerre, c'est l'ouverture faite par force et à l'aide de l'artillerie aux murailles d'une place assiégée. Avant la découverte de la poudre à canon on faisait brèche à l'aide de béliers, de cages et de galeries souterraines.

Breda, ville fortifiée de la province du Brabant hollandais. Population, 11,000 habitants. En 1590, Maurice de Nassau s'en rendit maître en cachant, dans un bateau de tourbe qu'il fit entrer nuitamment dans la place, 80 soldats qui s'emparèrent du gouverneur et lui ouvrirent les portes. Les Français l'ont prise en 1792 et en 1794.

Bref, lettre pastorale du pape. Ce mot signifiait autrefois un titre, une note, un acte judiciaire. Il répond à notre mot *brevet*. Les brefs des papes remontent au XIIIe siècle. Ces actes pontificaux changèrent de forme selon les temps. Celle que l'on emploie aujourd'hui fut adoptée par Nicolas V au milieu du XVe siècle. Ces

lettres sont scellées de cire rouge avec l'empreinte de l'*anneau du pêcheur* (v.).

Breguet (Abraham-Louis), né à Neuchatel en Suisse, le 10 janvier 1747, mort à Paris le 17 septembre 1803; membre de l'Institut et du bureau des longitudes. Horloger de la marine, il fit faire de grands progrès à l'art de l'horlogerie. Il était d'une famille française sortie de France à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes. Il eut d'abord peu de succès dans ses classes, et sa vocation ne se manifesta que lors d'un voyage que fit sa mère en France, et pendant lequel il fut mis en apprentissage chez un horloger de Versailles.

Brelan, sorte de jeu de cartes qui était déjà de mode en France sous le règne de Louis XIV. C'est à peu près le jeu qu'on nomme aujourd'hui bouillotte. Un brelan au jeu de bouillotte consiste à avoir dans la main 3 cartes de même figure ou de même point : 3 as, 3 rois, etc.

Brême (évêché de), province de Hanovre : superficie, 500 kilomètres carrés ; population, 195,000 habitants. Cet évêché fut transformé en archevêché en 847 et sécularisé en 1648 par le traité de Westphalie. Il échut alors à la Suède avec le titre de duché, fut conquis par le Danemarck en 1712, et rétrocédé à la Suède. Conquis par la France dans les guerres de l'empire, le duché de Brême appartient depuis 1813 à la maison de Hanovre, à l'exception de la ville libre de ce nom et de sa banlieue.

Brême, ville libre d'Allemagne : population, 50,000 habitants; jadis l'un des membres les plus influents de la célèbre ligue *anséatique* (v.); située dans une plaine sablonneuse sur le Weser à 75 kilomètres de la mer du Nord. Sous l'empire, elle était le chef-lieu du département des Bouches-du-Weser. Cette ville possède un gymnase, une école préparatoire des sciences et des arts, un observatoire, une école des pilotes, une institution de sourds-muets, une bibliothèque, des fabriques considérables de laines, toiles, toiles à voile, tabac, cotonnades, etc., des raffineries de sucre, des brasseries, distilleries, etc. Les édifices les plus remarquables sont la cathédrale, haute de 35 mètres, large de 41 et longue de 99 ; elle renferme un caveau en plomb où les corps se conservent parfaitement; la fameuse église d'Ansgar, l'*apôtre du Nord;* l'hôtel-de-ville, l'entrepôt, la bourse, le muséum et les grandes machines hydrauliques du Weser. — En histoire naturelle, on donne le nom de *brême* à un genre de poissons appartenant à la famille des *gymnopômes*. Ce poisson, qui vit dans l'eau douce, abonde dans les rivières et étangs du nord de l'Europe, particulièrement en

Suède; il est beaucoup moins commun en France : sa chair est blanche et agréable au goût.

Brennus. Ce nom vient du mot gaulois *brenn* qui désignait tous les chefs de tribus parmi ces peuples; mais il a été particulièrement donné au chef des Gaulois sénonais qui prirent et brûlèrent Rome l'an 765 de sa fondation. Il allait se faire payer une forte rançon et déjà il avait jeté son épée dans la balance où l'on pesait l'or qui devait sauver le Capitole, en s'écriant : *Malheur aux vaincus!* lorsque Camille arriva sous les murs de Rome et mit les Gaulois en fuite.

Brescia, ville du royaume lombardo-vénitien; population, 34,168 habitants. Sa bibliothèque, fondée par le cardinal Quirini, renferme 28,000 volumes, parmi lesquels on remarque un manuscrit célèbre des 4 évangélistes, du VIe ou VIIe siècle et de la plus belle conservation.

Brésil, empire de l'Amérique méridionale formé des anciennes colonies portugaises. Situé entre 4° 33' latitude nord et 33° 54' latitude sud, entre 37° 45' et 73° 1' longitude ouest, il est borné au nord par la république de Colombie, la Guiane et l'Océan; à l'ouest par la Colombie, le Pérou, la Bolivie, le Paraguay et la confédération du Rio de la Plata; au sud par le Paraguay, la Banda orientale et l'Océan; et à l'est par l'Océan. Superficie, 2,240,000 kilomètres carrés; population, 5,340,000 habitants, composée d'hommes blancs, de noirs, libres ou esclaves, et d'Indiens. Ce pays est couvert dans toute sa partie intérieure de forêts impénétrables. Sa température est très-variable; la partie septentrionale, très-voisine de l'équateur, est exposée à des chaleurs brûlantes tandis que dans le sud le thermomètre de Réaumur descend quelquefois à 3° au-dessous de zéro. Le sol est couvert de hautes montagnes dont les principales chaînes sont la Serra-de-Espinhaço, la Serra-do-Mar, la Serra-dos-Vertentes. Ses principaux fleuves sont : l'Amazone, le plus grand fleuve du monde; le Madera, le Rio Negro, le Rocantin, le Xingu, l'Araguay, le Savana et le San-Francisco. Le Brésil est divisé en 18 provinces, qui sont Rio-de-Janeiro, San-Paulo, Santa-Catarina, San-Pedro, Matto-Grono, Goyaz, Minas-Geraës, Espiritu-Santo, Bahia, Sergipe, Clagoas, Pernambuco, Paranyba, Rio-Grande, Seara, Piauhy, Maranhâo et Para. Quelques provinces sont divisées en *comarcas*. Rio-de-Janeiro, que l'on appelle encore St-Sébastien, est la capitale de l'empire du Brésil. Cette ville a un beau port, elle est divisée en ville vieille et ville neuve; cette dernière, fort belle et bien bâtie, date seulement de 1808. C'est le principal entrepôt du commerce de tout l'empire, et elle a

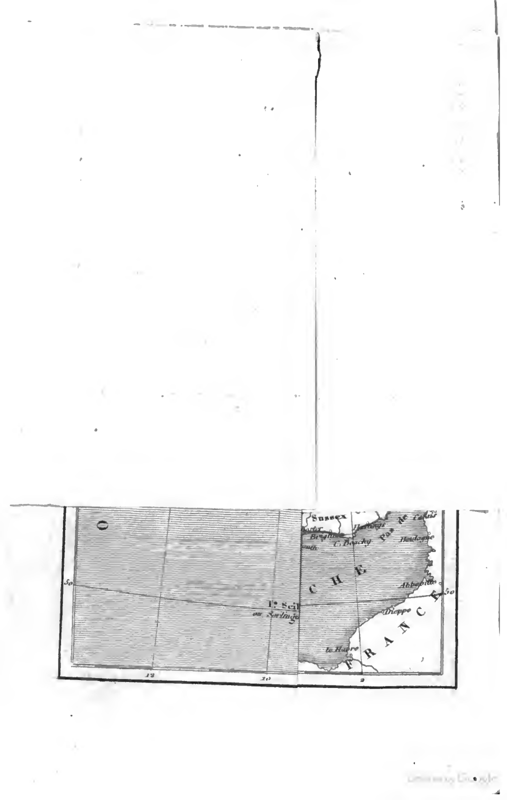
une population de 170,000 habitants y compris les nègres. Les principales villes après Rio-de-Janeiro sont Bahia, Pernambuco, San-Paulo, Villa-Rua, Maranhâo et Para. Les montagnes du Brésil contiennent de l'or, du fer et du cuivre en abondance. La végétation de ce pays est très-variée, on y cultive le sucre et le café ; il s'y fait un très-grand commerce de bois de construction et de bois de teinture, de sucre, de café, de coton, de cuir, de drogues médicinales. — Le Brésil, découvert en 1500 par Pedro Alvarès Cabral, fut d'abord soumis aux Portugais; la Hollande en conquit ensuite une grande partie qui revint au Portugal à la suite d'une révolte des colons fatigués de la tyrannie hollandaise. Enfin, en 1821, le Brésil se rendit indépendant de la métropole, et se donna pour empereur don Pedro, fils aîné du roi Jean VI, qui promulgua une constitution en 1824.

Brésil (bois de), produit du *cœsalpinea brasiliensis,* sorte de bois dur, pesant, compacte, d'un rouge de brique sur une tranche récente de la scie, mais brunissant par le contact de l'air, susceptible d'un assez beau poli, propre à la teinture et qui nous vient du Brésil en bûches taillées à la hache et dépouillées de leur aubier. On l'appelle encore bois de Fernambuc.

Breslau, capitale de la Silésie prussienne; population, 84,904 habitants. Cette ville, située sur les deux rives de l'Oder et de l'Ohlau, et au confluent de ces deux rivières, fait un commerce considérable. Elle possède une université renommée. Les fortifications qui l'entouraient ont été rasées en 1807 et converties en magnifiques promenades. L'évêque de Breslau ne relève d'aucun archevêque. Il gouverne 717 cures situées dans la Silésie, une partie de la Marche de Brandebourg, de la Poméranie, des principautés de Neisse et de Tesche, et comprenant 1,000,000 catholiques.

Bresse, ancienne province de France, forme aujourd'hui une grande partie du département de l'Ain. Bourg était sa capitale; cette ville, habitée d'abord par les Séguriens, fit partie plus tard du royaume de Bourgogne, devint une seigneurie indépendante, fut achetée par les ducs de Savoie (1402), puis en 1601 échangée contre le marquisat de Saluces et réunie à la France.

Brest, place forte et port de mer, à l'extrémité du département du Finistère, au fond d'une rade immense qui s'étend à plus de 16 kilomètres de profondeur dans les terres, et dont la plus grande largeur est de 10 kilomètres; population : 30,000 habitants. Le port peut contenir 500 vaisseaux. Malgré son importance, Brest n'est point le chef-lieu du département du Finistère; mais on y trouve une bourse de commerce, une direction des douanes, une école navale,


O
Sussex
Hastings
Pas de Calais
C. Beachy
Abbeville
C H E
50
Dieppe
le Havre
F R A N C E
12
20
2

une préfecture maritime. Brest est la patrie de Lamothe-Piquet, de Kersaint, de d'Orvilliers, etc.

Bretagne (île). C'est le seul nom que les géographes anciens donnent à l'Angleterre et à l'Écosse réunies. Ainsi que l'Irlande, île voisine, elle fut de bonne heure reconnue et visitée par des Phéniciens qui y venaient chercher de l'étain. Le géographe Pythéas, qui vivait dans le siècle antérieur à celui d'Alexandre, fait mention de la Bretagne, que les Grecs désignaient sous le nom d'*Albion*. Comme les différentes îles qui l'entourent, elle fut primitivement peuplée par des Gaulois qui furent successivement refoulés vers l'Écosse et l'Irlande par les Kymres et les Saxons. — Dans la 4e année de la guerre des Gaules, César fit une reconnaissance en Bretagne et y revint même l'année suivante. Mais ces expéditions restèrent sans résultat. Ce ne fut qu'en l'an 43 de notre ère que, l'empereur Claude étant passé en Bretagne à la tête d'une armée, l'île se soumit sans grande résistance, et resta dès lors une colonie romaine qui ne tarda pas à devenir une des plus florissantes provinces de l'empire. Les Romains eurent néanmoins à lutter contre plus d'une insurrection des indigènes, et surtout contre les incursions des populations refoulées successivement au nord de l'île par les différents envahisseurs, et désignées par les historiens sous les noms de Pictes et de Calédoniens. En l'an 120, l'empereur Adrien, pour s'assurer la paisible possession de la Bretagne, fit élever un immense retranchement partant de l'embouchure de la Tyne jusqu'au golfe de Galway, et présentant un développement de 80 kilomètres, retranchement qu'on a appelé le rempart des Pictes et dont les ruines existent encore aujourd'hui ; 42 ans plus tard un autre retranchement fut construit plus au nord entre la rivière d'Esk et l'embouchure de la Tweed. Les Pictes et les Calédoniens franchirent à diverses reprises cet obstacle, se répandirent dans la Bretagne portant partout le fer et le feu. Plusieurs empereurs, et Sévère notamment, firent payer chèrement ces succès passagers aux barbares, qu'ils refoulèrent par leurs armes toujours plus au nord. Mais quand l'empire romain, en proie lui-même aux invasions de cette foule de barbares que vomirent contre lui le nord et l'est de l'Europe, s'affaissa sous son propre poids, il devint impossible aux empereurs de continuer à la Bretagne une protection qui la garantît contre les Pictes et les Calédoniens. Les incursions recommencèrent, et la nécessité força les Romains à retirer leurs légions de la Bretagne pour venir au secours de l'empire menacé au cœur même de l'Italie par d'autres envahisseurs. Ainsi laissés sans défense, les colons de la Bretagne appelèrent à leur secours contre les Pictes, les Scotes

et les Calédoniens, les *Angles,* peuplade saxonne de la côte orientale du Jutland. Leur chef, Hengist, tournant ses armes contre ceux qu'il était venu secourir, s'empara du pays qu'il devait défendre et contraignit Vortigern, qui régnait depuis le départ des Romains, à lui abandonner la partie de l'île qu'on appelle aujourd'hui le comté de Kent et à lui donner sa fille en mariage. Les nouveaux envahisseurs imposèrent à leur conquête leur nom de peuplade et la Bretagne devint l'*Angleterre.* Toujours refoulés plus à l'ouest et placés entre les envahisseurs saxons et les incursions des Pictes et des Calédoniens, un grand nombre de Bretons s'expatrièrent et allèrent s'établir dans l'Armorique, une des provinces du N.-O. des Gaules, où s'étaient déjà fixés des Bretons-Kymres qui avaient accompagné l'usurpateur Maxime dans les Gaules sous la conduite d'un chef nommé Conan. Maxime ayant été tué sous les murs d'Aquilée, l'empereur Valentinien traita avec modération les aventuriers bretons qui avaient combattu dans les rangs de l'armée de son compétiteur. Il leur permit de se retirer en Armorique et d'y rejoindre Conan. Cet établissement des Bretons en Armorique, dont les émigrations successives des populations refoulées par les envahisseurs saxons et pictes accrurent sensiblement l'importance, fit donner à l'Armorique le nom de *Petite-Bretagne* par opposition à celui de *Grande-Bretagne*, qui resta à l'ancienne île des Bretons, dont la partie méridionale prit la dénomination d'*Angleterre*, du nom de ses nouveaux conquérants, dénomination qui lui est restée, bien qu'elle ait été ensuite successivement conquise par les Danois et les Normands. On a continué toutefois de désigner sous le nom d'*îles britanniques* (v. la carte), la Grande-Bretagne et l'Irlande, ainsi que les îles qui en dépendent. Par *empire britannique*, on entend l'ensemble des possessions anglaises dans les deux mondes. On trouvera à l'article *Grande-Bretagne* les détails historiques et géographiques qui se rapportent à ce mot.

Bretagne (duché de), ancienne province de France dont on a formé aujourd'hui les départements d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan, du Finistère, des Côtes-du-Nord et de la Loire-Inférieure. Capitale, Rennes. La Bretagne fut d'abord habitée par les Celtes, ancienne famille des Gaulois; puis envahie par les Kymres, autre famille du même peuple. Elle fut conquise et réduite en province romaine par César après beaucoup de fatigues et de guerres. Elle s'appelait alors Armorique. Du IIIe au IVe siècle, des Bretons insulaires, chassés par les Saxons, immigrèrent en Armorique, à laquelle ils donnèrent leur nom, et s'établirent dans ce pays au milieu des Kymres-Belges, à la famille desquels ils appartenaient. Conan s'y était déjà établi avec d'au-

tres Bretons dans des terres qui lui avaient été cédées par l'empereur Valentinien. En 410 il se rendit indépendant sous le titre de roi. Après Noël, roi de Bretagne, en 509, la Bretagne fut partagée par ses fils en plusieurs comtés. En 799, Charlemagne s'en empara; en 843, Nimenoë, institué comte par Louis-le-Débonnaire, se déclara indépendant de l'empire, et sa dynastie régna jusqu'en 1169. Pendant ce temps, la Bretagne fut ravagée par les Normands, qui avaient reçu de Charles-le-Simple de prétendus droits sur ce pays. En 1169, après une guerre longue et sanglante, Conan IV donna sa fille Constance à Geoffroy, fils de Henri II d'Angleterre. Celui-ci dépouilla le vaincu et plaça son fils sur le trône de Bretagne. Constance, restée veuve, fut nommée duchesse; bientôt cette province fut disputée par Arthur, fils de Constance, Richard Cœur-de-Lion et Jean-sans-Terre. Celui-ci, resté vainqueur, fut chassé par Philippe-Auguste, qui fit nommer duchesse de Bretagne une fille de Constance, Alix, qu'en 1213 il maria à Pierre de Dreux, descendant de Louis-le-Gros. En 1341, après la mort de Jean III, une guerre civile de 25 années éclata entre les prétendus neveux de ce duc. Jeanne de Flandre, femme de Jean de Montfort, combattit avec un héroïque courage contre les troupes de Charles de Blois qu'elle mit en fuite et assura la victoire à son mari. Jeanne de Bretagne, épouse de Charles de Blois, ne montra pas moins de courage dans cette guerre. Enfin, en 1364, Charles de Blois fut vaincu à Aurai, et Jean de Montfort resta maître de la Bretagne. En 1491 Anne, héritière de ce duché, l'apporta en dot à Charles VIII, puis à Louis XII, et en 1532 François Ier le réunit pour toujours à la couronne.

Brétigny (traité de), conclu le 1er mai 1360, entre Édouard III, roi d'Angleterre, et Charles, dauphin de France, depuis Charles V, à la suite de la guerre qui se termina par la bataille de Poitiers et la captivité du roi Jean. Ce traité, qui ne fut jamais exécuté, et par lequel le roi d'Angleterre abandonnait ses prétentions à la couronne de France, lui cédait par compensation le duché d'Aquitaine, les comtés de Ponthieu et de Guines et la vicomté de Montreuil.

Breton (bas-), patois que l'on parle aujourd'hui dans la Basse-Bretagne, et qui n'est autre chose, avec certaines différences de dialectes, que la langue autrefois parlée par les peuples galls, kymres et belges, dans toute l'étendue de la Gaule et de la Bretagne. On retrouve la même langue dans le pays de Galles et de Cornouailles et dans quelques parties de l'Écosse.

Bretons, peuple qui habitait autrefois le pays que nous appelons

aujourd'hui Angleterre, et qui appartenait à la grande famille des Kymres-Belges. Leur nom signifie *peint* ou *bariolé*, et il leur était donné à cause de l'habitude qu'ils avaient de se tatouer. Il fut donné plus tard aux peuples de la petite Bretagne (v. *Bretagne* [duché de]).

Brette, épée longue et étroite, qui fut primitivement fabriquée en Bretagne. Du mot de *brette* on appela *bretteurs* ceux que nous nommons aujourd'hui *ferrailleurs*, et qui étaient toujours prêts à tirer la brette du fourreau.

Brève, terme de monnayage. C'est la quantité d'espèces monnayées provenant d'une même fonte que les ouvriers doivent délivrer en retour des matières qui leur sont confiées. — En histoire naturelle, c'est le nom d'un genre de l'ordre des oiseaux sylvains, de la famille des chanteurs, parmi lesquels se trouve le merle. — En termes de grammaire, c'est une syllabe sur laquelle la prononciation glisse plus rapidement, par opposition à celles que l'on nomme *longues* et sur lesquelles on doit s'arrêter plus long-temps.

Brevet (d'un mot latin signifiant *court*) se prenait originairement dans le même sens que *bref* pour signifier des lettres courtes ou peu importantes dont on n'avait retenu minute que par *abréviation* ou par simple note. De là les brevets délivrés par le prince pour établir en faveur de chaque fonctionnaire le titre en vertu duquel il exerce. Ces brevets, expédiés par la chancellerie, contiennent la simple annonce de la nomination encadrée dans une formule générale. — En droit, la signification du mot brevet a de même été étendue aux actes les moins importants, quoique parfois les plus usuels, et dont on a dispensé les notaires de garder minute. Un acte ou brevet est donc celui qui, bien que reçu par un officier public, n'existe cependant en original qu'entre les mains de la partie qui en est porteur. — Dans l'ancienne monarchie on appelait *ducs à brevet* ceux qui, n'ayant pas de duché, n'avaient de la dignité de ducs que le *brevet*. Sous ce rapport, tous nos ducs actuels ne sont que des ducs à *brevet*.

Brevet de retenue, acte par lequel, sous l'ancienne monarchie, le roi accordait à une personne la survivance d'une fonction, à la charge de payer une somme déterminée au titulaire auquel elle devait succéder.

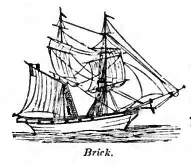
Brevet d'invention, acte que l'autorité délivre à ceux qui sont ou se prétendent inventeurs d'un procédé nouveau, ou auteurs d'une découverte quelconque. L'administration ne peut refuser un brevet qui lui est demandé; mais elle laisse les tribunaux ordinaires juges de toutes les contestations auxquelles ces brevets peuvent donner lieu.

Bréviaire, livre contenant l'office que les personnes engagées dans les ordres sacrés, ou qui jouissent de quelque bénéfice, sont obligées de dire tous les jours. Pie V est le premier pape qui ait fait dresser un bréviaire uniforme pour l'usage universel de l'église.

Briare, chef-lieu de canton du département du Loiret. Population : 2,730 habitants. Cette ville a donné son nom au canal de Briare, le premier qui fut construit en France. Commencé sous Henri IV, il fut achevé, en 1740, sous Louis XV. Il joint la Seine à la Loire.

Briarée, géant célèbre, fils de la Terre et de Titan ou Cœlus. Il avait cent bras et cinquante têtes. Il fut vaincu par Neptune, puis par Jupiter qui l'emprisonna sous l'Etna, lui pardonna ensuite, le fit asseoir à côté de lui et le prit pour garde avec Collus et Gygès.

Brick ou *brig*, navire qui n'a que 2 mâts perpendiculaires pourvus de hunes et un mât de beaupré; il est ordinairement plus petit que les bâtiments à 3 mâts. Il diffère de la goëlette en ce que celle-ci n'a pas de hunes. On nomme *corvettes-bricks,* dans la marine militaire, les grands bricks de guerre; mais aujourd'hui on emploie plus généralement le simple nom de *corvettes* pour désigner les bâtiments de l'état à trois mâts au-dessous des frégates. Les *bricks-goëlettes* sont des bâtiments dont le gréement participe à la fois de celui des bricks et des goëlettes.



Brick.

Bridaine (Jacques), né à Uzès le 21 mars 1701, mort le 22 décembre 1767, à Roquemaure, prédicateur célèbre par son onction et par sa véhémence. Il ne voulut accepter aucune dignité ecclésiastique et resta toujours simple missionnaire. D'abord peu accueilli à Aigues-Mortes, et fatigué d'attendre un auditoire, il prit une clochette, parcourut la foule, et au milieu des railleries commença un sermon que bientôt on admira, et qui fonda sa réputation.

Brie (la), ancienne province de France, dont on a formé le département de Seine-et-Marne et une partie de celui de l'Aisne. Superficie : 1,010 kilomètres carrés. C'était autrefois un comté. Elle était divisée en Brie champenoise, capitale Meaux; Brie française, capitale Brie-Comte-Robert; et Brie-Pouilleuse, capitale Château-Thierry. Elle est célèbre par ses fromages.

Brienne, petite ville du département de l'Aube, ancien séjour des comtes de la maison de Brienne, fondée par Engilbert Ier vers

990. Cette ville est surtout célèbre par une école militaire dans laquelle a été élevé Bonaparte, mais qui n'existe plus aujourd'hui, et par la bataille qui y fut livrée en 1814, à l'époque de l'invasion des alliés en France. Napoléon, à la tête de 35,000 hommes, tâcha de se défendre contre le prussien Blücher dont l'armée était forte de 123,000 hommes, et fut contraint de battre en retraite.

Brienne, contrôleur général des finances sous Louis XV. (v. *Loménie de Brienne*).

Brigade. Ce mot a signifié tantôt une agrégation de quelques soldats, tantôt un corps d'armée tout entier. Aujourd'hui encore il indique un corps d'armée composé au moins de deux régiments et commandé par un général de brigade ou maréchal-de-camp, ou un détachement de gendarmerie commandé, soit par un maréchal-des-logis, soit par un brigadier.

Brigade de sûreté, troupe d'agents de police chargés de veiller à la sûreté de la ville de Paris et d'arrêter les voleurs. Chaque brigade contient 40 hommes dont les appointements varient de 5,000 fr. à 1,200 fr., et qui reçoivent des primes partagées en commun, au prorata des appointements, pour les arrestations qu'ils exécutent.

Brigadier. Autrefois ce mot indiquait un officier d'un grade supérieur à celui de colonel. Il en est encore ainsi dans quelques pays étrangers, en Espagne par exemple. En France, le grade de brigadier est dans la cavalerie le même que celui de caporal dans l'infanterie.

Brigantin, petit brick (v. ce mot).

Brigantine (v. *Brick*). On appelle brigantine une voile que l'on grée sur les bricks à l'arrière du grand mât, et qui s'étend sur un long espace appelé *baume* ou *guy*. A bord des trois-mâts, cette voile est gréée à l'arrière du mât d'artimon.

Brighton ou *Brightelmstone*, ville du comté de Sussex, en Angleterre, à 86 kilomètres au sud de Londres. Population : 35,000 habitants. Cette ville, qui, il y a peu d'années, n'était qu'une bourgade, doit sa prospérité aux bains de mer qui y ont été établis depuis que le dernier prince-régent, roi sous le nom de George IV, y alla fixer sa résidence d'été.

Brinvilliers (Marie-Marguerite Dreux d'Aubray, marquise de). Marie d'Aubray, d'une famille honorable de la magistrature, épousa, en 1651, le marquis de Gobelin de Brinvilliers qu'elle avait séduit par sa beauté, et qui était pour elle un parti fort brillant. Bientôt négligée par son mari, elle oublia ses devoirs, et accueillit les hommages d'un aventurier qui se faisait appeler le chevalier

de Ste-Croix, et avait été introduit dans sa maison par le marquis de Brinvilliers. Cette première faute fut le commencement d'une série de crimes. Elle mena avec cet homme la vie la plus scandaleuse, dissipa la fortune de son mari, et souleva à tel point l'indignation de sa famille, que son père, qui ne pouvait rien obtenir par ses conseils, fit enfermer Ste-Croix à la Bastille. Il y connut un Italien, nommé Exili, qui lui apprit la composition de plusieurs poisons et, sortis tous les deux de prison, ils se réunirent chez madame de Brinvilliers pour leurs préparations criminelles. Marie de Brinvilliers feignit alors une conversion éclatante et une réconciliation avec son père. Elle essaya ses poisons sur des malades, sur des étrangers et sur ses gens; et quand elle se fut assurée de leur efficacité, elle présenta elle-même à son père un bouillon empoisonné. Elle empoisonna, en 1670, Antoine d'Aubray, lieutenant civil, et d'Aubray, conseiller au parlement, ses deux frères. Enfin elle tenta plusieurs fois d'empoisonner son mari pour lever tout obstacle à son union avec Ste-Croix; mais celui-ci, redoutant une telle femme, administrait chaque jour un contre-poison à M. de Brinvilliers. Enfin Ste-Croix mourut asphyxié en voulant préparer un poison subtil. On trouva dans ses papiers des paquets accompagnés d'un écrit dans lequel il ordonnait qu'on les remît à madame de Brinvilliers sans les ouvrir. Les soupçons furent éveillés; on fouilla avec soin, et l'on trouva de grandes quantités de poison. La marquise, instruite à temps, se retira en Angleterre, puis dans un couvent de Liége. Elle fut condamnée à mort par contumace. Un ordre d'extradition fut obtenu contre la contumace, et elle fut arrêtée grâce à l'habileté d'un agent de police envoyé à Liége. Les procédures furent recommencées; elle fut de nouveau condamnée à mort, et exécutée le 17 juillet 1676. Ces crimes horribles trouvèrent des imitateurs, et les empoisonnements augmentèrent en France pendant les années 1677 et 1678.

Brique, briqueterie, pierre argileuse, petite, moulée en forme de carreau et séchée au soleil ou cuite au feu, dont on se sert pour bâtir. Les briques furent de tout temps employées pour remplacer les pierres. Les Assyriens et les Égyptiens construisaient en briques, comme l'attestent les ruines qui restent de leurs monuments; et les ruines romaines, si nombreuses et si imposantes, montrent quel habile usage faisaient les Romains de ce genre de construction. — *Briquetine*, bâtiment destiné à la fabrication des *briques*.

Briquet, instrument à l'aide duquel on peut instantanément se procurer du feu et de la lumière. Le plus ancien et le plus simple est celui qui consiste en un morceau d'acier dont la percussion sur

un silex produit une étincelle propre à allumer quelque corps facilement inflammable. La chimie moderne a fait découvrir un assez grand nombre de briquets différents, tels que le *briquet* rotatif, le briquet d'hydrogène, le briquet pneumatique, et enfin le briquet phosphorique, le plus récent et le plus usité.

Briquet ou *sabre-briquet*, mot qui ne désigna d'abord les sabres d'infanterie que dans le langage plaisant des militaires, qui le comparaient à un briquet, et qui a été adopté ensuite dans le langage de l'administration. C'est de 1760 à 1786 que le briquet a été introduit dans l'armée française. Il est remplacé aujourd'hui par le sabre-poignard.

Briquette, mélange de charbon de terre ou de coke et d'argile qui est fabriqué en forme de brique et qui sert de combustible.

Bris, rupture faite avec violence d'un scellé ou d'une porte fermée; *bris de scellé, bris de porte.* Ce mot est un terme légal qui indique un délit puni par les lois. Il signifie encore les pièces d'un bâtiment *brisé* en échouant sur les côtes ou sur des rochers.

Brisants, rochers, écueils à fleur d'eau sur lesquels la mer se *brise* en formant des vagues écumeuses. On donne aussi ce nom aux lames produites par le choc de la mer contre les côtes et contre les rochers à fleur d'eau ou sous l'eau.

Brise, nom générique que l'on donne au vent quand il n'est pas très-violent. *Brise de terre* qui vient des côtes, *brise du large* ou *de mer* qui vient de la mer. — Le mot brise, qui vient du verbe *briser,* est joint à beaucoup de mots et forme des composés : comme *brise-motte, brise-glace,* pour indiquer des instruments destinés à briser, ou des objets qui ont l'inconvénient de briser quelque chose. On dit au figuré *brise-raison.*

Briséis, fille de Brisès, grand-prêtre de Jupiter, et femme de Minos, roi de Cilicie. Elle tomba pendant le siége de Troie entre les mains des Grecs et échut en partage à Achille. Agamemnon voulut lui enlever cette captive, et Achille indigné se retira dans sa tente et refusa de combattre. C'est cette retraite du héros, devenue fatale aux Grecs, qui fait le sujet de l'Iliade.

Brissot et **Brissotins**. Brissot, qui ajouta à son nom de famille celui de *Warville*, ce qui en faisait une manière de gentilhomme, était le fils d'un honnête traiteur. Il naquit à Chartres le 14 janvier 1754 et mourut sur l'échafaud le 31 octobre 1793. Ses parents lui ayant fait donner une éducation beaucoup au-dessus de son état, mais que justifiait une vocation naturelle pour l'étude des sciences et des lettres, il se destina au barreau et se fit recevoir avocat; il vint à Paris préluder au rôle politique qui l'y attendait par les hum-

bles fonctions de clerc de procureur et eut pour camarade dans la poudreuse étude Robespierre, qui quelques années plus tard devait l'envoyer à la mort. Comme tant d'autres clercs d'huissiers et d'avoués, Brissot ne tarda pas à se dégoûter du fatras et du grimoire de la chicane, s'adonna à la littérature et se fit homme de lettres, profession qui trop souvent, alors comme aujourd'hui, était celle des hommes qui n'ont pas su s'en faire une autre. Repoussé par d'Alembert, mal encouragé dans ses premiers essais par Voltaire, il alla chercher fortune en Angleterre, puis vint à Boulogne rédiger un journal intitulé *Courrier de l'Europe*. En 1789 il était revenu se fixer à Paris, où, le cercle de ses relations s'étant agrandi, il se fit élire membre du conseil municipal à la suite du 14 juillet, et en 1791 il fut nommé député de la ville de Paris à l'Assemblée constituante. Réélu député à la Convention, il marqua parmi les Girondins, qui presque tous furent ses amis, et que de son nom le parti anarchiste appela *brissotins*. Après l'événement du 31 mai il fut décrété d'accusation en même temps que les autres chefs du parti, condamné à mort et exécuté le 31 octobre 1793. Il publia plusieurs ouvrages dont les principaux sont une *Théorie des lois criminelles* et un *Traité de la vérité*.

Britannicus (Claudius-Tibérius), fils de l'empereur Claude et de Messaline, né l'an de Rome 794 et av. J.-C. 42, mort l'an 55, empoisonné par Néron qui redoutait son influence sur les Romains et avait été placé sur le trône impérial à son préjudice par les artifices de sa mère Agrippine, seconde femme de Claude.

Britannique (empire). On appelle ainsi la réunion de toutes les possessions du gouvernement anglais, non-seulement la Grande-Bretagne, qui avec l'Irlande et les îles environnantes forme les *Iles Britanniques*, mais encore les nombreuses colonies qui dépendent de la métropole.

Brocard, moquerie plus acérée que la raillerie et qui participe de l'injure et de la bouffonnerie. Souvent douce, la raillerie n'attaque ordinairement que de légères imperfections de l'esprit et des manières; le brocard, toujours amer, poignant, entame jusqu'à l'honneur.

Brocart. C'était autrefois une riche étoffe d'or ou d'argent, à laquelle on mêla ensuite de la soie. Aujourd'hui ce mot désigne toutes les étoffes de soie. Les brocarts étaient fort recherchés dans le moyen âge.

Brochet, poisson de la famille des *ésoces*. Il y en a plusieurs espèces. Le brochet commun, qui vit dans nos fleuves et dans nos étangs, a le corps allongé et comprimé latéralement, la mâchoire

garnie de dents en forme de corolle; il se nourrit de poisson et a été nommé, à cause de sa voracité, *requin d'eau douce*. Sa chair est délicate et fort recherchée.

Brocheur, ouvrier qui broche les livres, c'est-à-dire qui en réunit les feuilles, les coud ensemble et les couvre.

Brochure, ouvrage imprimé qui a peu d'étendue et qui n'est que broché. Dans tous les temps et sous différents noms, les brochures ont été les armes de prédilection des partis politiques ou philosophiques. Elles sont un milieu entre les livres qu'on lit peu et les journeaux qui n'offrent pas assez de place au développement de la pensée.

Brodequin. On attribue l'invention du brodequin à Eschyle le tragique grec, qui le premier l'introduisit sur le théâtre pour donner plus de majesté à ses acteurs. Le brodequin devint plus tard la chaussure particulière aux acteurs comiques, tandis que le cothurne était réservé pour la tragédie. Ainsi on dit au figuré d'un acteur comique qu'il chausse le brodequin de Thalie, et d'un auteur tragique qu'il chausse le cothurne de Melpomène. Aujourd'hui le brodequin est la chaussure commune des femmes et des enfants.

Broderies, dessins tracés sur des étoffes avec des fils d'or, d'argent ou de soie. Cet art, fort ancien puisqu'il fut enseigné par Minerve à *Arachné* (v.), est aujourd'hui la source d'un commerce important. Les brodeuses, avant la révolution, formaient une corporation considérable.

Brôme. On appelle ainsi : 1° un corps simple, découvert en 1826 par M. Balarol de Montpellier dans les eaux-mères des marais salants; substance liquide d'un rouge-brun foncé qui se condense à 25° au-dessous de zéro, et entre en ébullition à 47° au-dessus : 2° une plante de la famille des graminées, dont les graines mêlées au froment donnent un pain excellent.

Bronches. On appelle ainsi deux conduits qui naissent de la bifurcation de la trachée-artère, et par lesquels l'air s'introduit dans les poumons.

Bronchite, maladie qui consiste dans l'inflammation des bronches.

Bronze, alliage métallique composé d'environ 4/5 de cuivre et 1/5 d'étain auquel on ajoute quelquefois du zinc. Il est aigre, cassant et sonore. Cet alliage s'altère moins que le fer ou l'acier, et il était employé par les anciens pour la fabrication d'un grand nombre d'ustensiles et d'objets divers. Les meilleurs canons sont fondus en bronze. — Les Romains coulaient en bronze leurs monnaies et les médailles destinées à perpétuer la mémoire de certains faits. Ces médailles, dont il nous reste encore de nombreux et fort beaux échantillons, se sont bien mieux conservées que les monnaies ou les

médailles de cuivre. — On appelle simplement *bronzes* les médailles qui nous viennent des anciens.

Bronzes, morceaux de sculpture coulés en bronze. Les anciens appelaient encore *bronze* l'airain ou le cuivre pur. Les statues de bronze étaient très-communes chez eux, et formaient à Rome comme un peuple à côté de l'autre. Il nous reste encore bon nombre de ces statues répandues dans les divers musées de l'Europe.

Brosses. On appelle ainsi en histoire naturelle de petits faisceaux de poils raides insérés perpendiculairement sur la peau de certains animaux. Plusieurs chenilles ont des brosses de cette espèce. Les pattes d'abeille en sont pourvues; ces insectes s'en servent pour balayer le pollen des fleurs, qui reste attaché aux poils de leur corps. — Les peintres appellent aussi *brosses* de gros pinceaux dont les poils ont la même longueur. — C'est aussi en économie domestique le nom d'un instrument de propreté bien connu.

Brou, chair qui enveloppe les fruits à coquille. Autrefois il désignait seulement l'enveloppe verte des noix avec laquelle on fait une liqueur appelée *brou de noix.* Ce brou, qui subsiste jusqu'à la complète maturité du fruit, est destiné à le préserver contre la voracité des insectes.

Brouet noir, mets très-recherché des anciens Spartiates. Un roi de Pont, voulant en goûter, fit venir un cuisinier spartiate pour lui en préparer; et comme il le trouvait fort mauvais, un Lacédémonien lui répondit qu'il y manquait deux assaisonnements indispensables : les exercices du Plataniste et les bains de l'Eurotas; voulant dire qu'il ne convenait pas à la mollesse des Asiatiques, mais à la vie frugale et dure des Lacédémoniens. La composition de ce mets, dont la frugalité des Spartiates n'est pas faite pour donner une haute idée, ne nous est pas bien connue. Les uns prétendent que c'était un mélange grossier de sel, de vinaigre, de sang et de petits morceaux de viande; d'autres, de la graisse de porc assaisonnée avec du vinaigre et du sel. En Allemagne, où l'on met l'érudition à toutes sauces, on prétend avoir retrouvé la véritable recette de ce ragoût qui fait les délices des savants en *us*, mais que doivent peu envier nos gourmets.

Brouillards, vapeurs, plus ou moins épaisses et ordinairement froides, qui obscurcissent l'air. Ils sont dus au refroidissement de l'atmosphère. Pendant la journée, la température de l'atmosphère s'élève; et l'air fait retenir la vapeur formée à la surface de la terre. Le soir, la terre perd par le rayonnement une partie de la chaleur qu'elle a reçue du soleil; elle se refroidit, et refroidit l'air atmosphérique. Celui-ci abandonne une partie de la vapeur qu'il a

dissoute pendant la journée; cette vapeur se précipite sur la terre, et il arrive souvent que le brouillard disparaît quelques heures après le coucher du soleil : quelquefois il dure toute la nuit. Enfin il arrive aussi que le brouillard ne se manifeste que le matin, c'est-à-dire vers le moment où la terre a perdu le plus de chaleur. La présence d'un brouillard produit sur le refroidissement de la terre le même effet que celle d'un nuage; elle le ralentit. Aussi remarque-t-on en général que le froid est peu intense lorsque la terre est enveloppée de brouillards. — Les pièces d'eau un peu étendues, les lacs, les rivières, etc., sont couverts le soir et le matin de brouillards plus ou moins intenses. — On appelle *papier-brouillard* un papier très-fin et non collé; et en termes de comptabilité commerciale, le *brouillard* est un livre sur lequel les négociants inscrivent leurs opérations journalières.

Broussa ou *Bursah* (v. *Bithynie*).

Bruant, genre de petits oiseaux appartenant à l'ordre des passereaux, dont le chant est monotone et en général peu agréable, et qui sont recherchés comme petit gibier. Le *bruant commun* est répandu dans toute l'Europe; le *bruant fou,* qui habite particulièrement les contrées montagneuses, n'est que de passage en France.

Bruce (Robert), roi d'Écosse, fils de Robert Bruce, lord d'Annandall. Il se fit couronner roi d'Écosse à Scone en 1306, souleva le pays et combattit les Anglais commmandés par Pembroke, qu'il défit à Methven, et battit Édouard II à la bataille de Bannock-Burn en 1314. Sa vie est un tissu d'aventures romanesques.

Bruce (Jacques), né en 1730 à Kinnaird, mort en 1794. Il devint consul à Alger, fit d'importants voyages en Asie, découvrit les sources du Nil et publia en 1773 une relation de ses voyages.

Brueys et **Palaprat**, nés tous deux dans le midi de la France, et qui avaient la vivacité d'esprit et la gaieté qui caractérisent les habitants de cette contrée, réunis tous deux par une rare conformité d'humeurs et de goûts, après avoir mis en commun leur travail et leur talent, sans que cette association ait jamais produit entre eux de jalousie, nous ont laissé deux pièces d'un comique naturel et gai : *l'Avocat patelin* et *le Grondeur*. Né à Aix en 1640, d'une ancienne famille protestante, Brueys avait été élevé dans la religion de ses parents, qui le destinaient au barreau. En 1681 il publia une réfutation de l'*Exposition* de la doctrine catholique par Bossuet, qui frappa tellement l'évêque de Meaux que celui-ci, au lieu de répliquer, voulut voir son adversaire, entreprit de le convertir et y réussit bientôt. Dès ce moment Brueys se montra aussi zélé défenseur des doctrines qu'il venait d'embrasser si subitement, qu'il

l'avait été précédemment des croyances de ses pères. Aussi quelques esprits-forts en ont-ils conclu que la conviction du protestant n'était pas plus forte dans Brueys que ne le fut plus tard celle du catholique. Il mourut à Montpellier le 25 novembre 1723, à l'âge de 83 ans.— Palaprat était mort 2 ans auparavant à Paris.

Brugnon, fruit à noyau, espèce de pêche moins grosse et dont la chair est plus ferme et la peau plus lisse que celle des pêches ordinaires, et qui mûrit à la fin de septembre. Le brugnon violet est le plus estimé; il y en a aussi une espèce musquée.

Bruine, petite pluie extrêmement fine, qui tombe très-lentement, et est le produit d'un brouillard qui se résout, ou d'une nuée qui se dissout dans toute son étendue lentement et également.

Bruit, son ou assemblage de sons, abstraction faite de toute articulation et de toute harmonie : il n'a aucune régularité, et tantôt il est continu, comme le bruit que produisent la marche des animaux, le roulement des voitures; tantôt il est subit et instantané, comme le bruit du tonnerre, du canon, etc.

Brûlerie, lieu où l'on brûle du vin pour faire de l'eau-de-vie, fabrique d'eau-de-vie, distillerie. Il signifie encore le lieu où l'on brûle les bois dorés et les broderies d'or et d'argent pour en extraire le métal qui y est contenu.

Brûlot, navire que l'on remplit de barils de poudre, de pièces d'artifices et de matières incendiaires, et qu'on lance sur les navires que l'on veut faire sauter. On emploie ordinairement à cet usage de vieux bâtiments. — Par extension, on appelle *brûlots* les hommes aux idées, aux opinions trop ardentes.

Brûlure, impression que le feu produit sur la peau ou sur toute autre matière, et qui va jusqu'à les altérer. Il y a plusieurs degrés de brûlures : elles peuvent seulement rougir la peau, ou déterminer une ampoule, ou désorganiser et détruire plus ou moins profondément les tissus soumis à l'action du feu. Une foule de remèdes ont été imaginés pour remédier à un accident aussi fréquent que douloureux, et l'*onguent pour la brûlure* est devenu proverbe comme synonyme de *remède de bonne femme*. Cependant, parmi les remèdes populaires il en est quelques-uns d'assez rationnels : ainsi la pulpe de carottes, de pommes de terre, etc., ont pour effet de calmer la douleur par la fraîcheur qu'elles comportent; l'encre agit aussi par sa fraîcheur, et par l'astriction que détermine le gallate de fer qui en forme la base. Mais le remède qui mérite le plus de confiance c'est l'eau froide dans laquelle on maintient la partie brûlée aussi long-temps qu'il est nécessaire pour prévenir ou modérer la réaction inflammatoire, en ayant soin de renouveler l'eau quand elle

s'échauffe. Lorsque la partie brûlée n'est pas susceptible d'être immergée, on emploie des compresses imbibées d'eau et qu'on renouvelle souvent. On peut aider l'action résolutrice de l'eau froide en y versant une certaine quantité d'extrait de saturne.

Brumaire, mois du calendrier républicain qui correspondait à la seconde moitié du mois d'octobre et à la première moitié du mois de novembre. Il est ainsi nommé des brouillards qui sont fréquents à cette époque. C'est le 18 brumaire que Bonaparte, aspirant au pouvoir suprême, renversa le directoire, chassa le conseil des Cinq-Cents du lieu de ses séances et se fit proclamer consul.

Brume, brouillard que l'on observe sur les rivières et sur la mer. Elle est plus persistante que le brouillard, parce que les masses d'eau sur lesquelles on l'observe fournissent sans cesse à l'évaporation. Les brumes sont fort dangereuses en mer; elles peuvent égarer les navires ou les empêcher de découvrir les obstacles qui s'opposent à leur marche. Elles firent perdre à Tourville la bataille de La Hogue.

Brumoy (Pierre), savant jésuite, né à Rouen en 1668, mort en 1742. Il a publié des poëmes, des tragédies et une traduction du théâtre grec.

Brun, brune, couleur sombre entre le roux et le noir. Ce mot, appliqué aux hommes, s'entend de la couleur des cheveux et de celle de la peau. Il entre dans beaucoup de noms propres ainsi que dans beaucoup de mots composés, et modifie leur signification dans le sens propre.

Brune (Guillaume-Marie-Anne), maréchal de France, né à Brive-la-Gaillarde le 13 mars 1763, mort le 2 août 1815. Il fit les campagnes d'Italie, et s'y distingua. Nommé ambassadeur à Constantinople, il y resta jusqu'à 1806. Chef de l'armée du Var pendant les cent jours, il voulut, après la chute de Napoléon, se retirer en Bretagne; mais il fut massacré à Avignon, dans une émeute populaire.

Brunehault (en langue germanique *Brunhild*, fille brillante), fille d'Athanagilde, roi des Visigoths. Elle épousa Sigebert, roi d'Austrasie, et fut régente de ce royaume sous son fils Théodebert; sa sœur épousa Chilpéric, roi de Neustrie, qui la répudia bientôt pour épouser Frédégonde, et de là naquit entre les deux reines cette rivalité si célèbre et qui fut si fatale à la première. Elle mourut en 613, traînée à la queue d'un cheval indompté, par les ordres de Clotaire II, fils de Frédégonde.

Brunir, **brunissoir**, **brunisseur**. *Brunir* est une opération qui

consiste à polir ou plutôt à brillanter une pièce de métal à l'aide du *brunissoir*. Le brunissoir est un instrument d'acier trempé auquel on donne ordinairement la forme d'une amande plus ou moins allongée et que l'on ferre par un de ses bouts dans un manche en bois à l'aide duquel on peut appuyer plus ou moins sur la pièce de métal que l'on veut brunir. Le *brunisseur* est l'ouvrier qui brunit les ouvrages d'or et d'argent, c'est-à-dire qui les polit à l'aide du *brunissoir* pour les faire devenir brillants. Cette opération leur fait acquérir une teinte sombre qui leur a valu le nom d'*or* ou d'*argent bruni*, par opposition à l'*or* ou à l'*argent mat* qui est d'une teinte beaucoup plus claire.

Bruno (saint), né à Cologne d'une famille noble, vers l'an 1030 ou 1040, mort en 1101, en Calabre, dans un monastère dont il était le fondateur. Il institua l'ordre des chartreux, auxquels il donna la règle de saint Benoît. Il se retira, en 1084, près de Grenoble, dans un lieu où il fonda un monastère qui existe encore sous le nom de Grande-Chartreuse. Le pape Urbain, son élève, l'appela à Rome pour l'aider de ses conseils dans ses luttes avec l'antipape. En 1090, il refusa l'archevêché de Reggio, et se retira, en 1091, au monastère della Torre où il mourut.

Brun rouge, oxyde de fer naturellement jaune, mais auquel une calcination lente donne une couleur fort belle.

Brunswick, situé entre 26° 50' et 29° 2' longitude est et entre 51° 38' et 52° 32' latitude nord, superficie 500 kilomètres carrés, population 240,500 habitants, comprend 6 districts, capitale Brunswick. Ce duché a 2 voix dans l'assemblée générale de la confédération germanique. Il fut fondé, en 1285, par Henri l'Enfant. En 1830, le duc Charles fut chassé par une révolution populaire, et son frère Guillaume monta sur le trône de Brunswick.

Brunswick, capitale du duché du même nom, bâtie sur les deux rives de l'Ocker, sous les 28° 12' 12" longitude est, 52° 15' 35" latitude nord, population 35,000 habitants. De nombreuses maisons de campagne forment les faubourgs de la ville, qui n'a pas moins de 12 places publiques. Son commerce est fort actif, et elle sert d'entrepôt aux porcelaines renommées de la fabrique de Furstemberg. Elle possède de beaux monuments, 1 collége, 16 écoles primaires, et d'autres établissements d'utilité publique.

Brunswick (duc de). Nous citerons 1° (Antoine-Ulric de Lunébourg de), né en 1633, qui se fit catholique en 1710, et mourut en 1714. Il cultivait les lettres. — 2° (Ferdinand de), né en 1721, mort en 1792. Il se distingua au service de Prusse, et s'occupa beaucoup de franc-maçonnerie. Plusieurs autres princes de cette

famille acquirent une réputation méritée au service de Prusse, et se firent même un nom dans les lettres.

Brut, qui est dans l'état grossier où la nature l'a produit; *matière brute*, qui n'a pas été travaillée; *sucre brut*, qui n'a pas été raffiné; *pierre brute*, qui n'a pas été polie, dégrossie.

Brute, animal dépourvu de raison. Il se dit surtout des bêtes qui sont le plus dépourvues d'intelligence et de sensibilité. Les brutes obéissent à la brutalité; elles agissent en quelque sorte fatalement et s'abandonnent à tous leurs penchants.

Brutus 1° (Lucius Junius), fils de Marcus Junius et de Tarquinia, sœur de Tarquin-le-Superbe. Il contrefit long-temps l'insensé pour détourner les soupçons de son oncle, et concourut à l'expulsion des rois; 2° (Marcus Junius), membre du parti aristocratique qui conspira contre César, fut un de ceux qui l'assassinèrent; perdit contre Antoine et Octave la bataille de Philippes, et se fit tuer en s'écriant : *Vertu, tu n'es qu'un nom!*

Bruxelles, capitale du royaume de la Belgique et chef-lieu de la province du Brabant, située par 50° 51' latitude nord, 2° 1' 45" longitude est. Population 110,000 habitants. L'origine de Bruxelles remonte au VIIIe siècle. Les comtes de Louvain, devenus ducs de Brabant, en firent une ville importante qui s'accrut encore sous les gouvernements espagnol et autrichien. Joseph II transforma ses anciennes fortifications en une belle promenade. C'était une ville entourée d'une simple muraille, lorsque du rang de capitale des Pays-Bas autrichiens elle descendit, en 1794, à celui de chef-lieu du département français de la Dyle. Elle est bâtie sur un terrain inégal, et ses rues sont généralement escarpées. Sa partie basse, la moins saine et la moins régulière, renferme beaucoup de maisons dans le style de la renaissance. Les habitations en général sont éclatantes de blancheur, ce qui provient de ce qu'on les badigeonne tous les ans. On compte à Bruxelles 290 rues, 13,000 maisons, 27 ponts et 8 places publiques. La plus belle est la *Place royale*, dont l'enceinte quadrangulaire est formée par le beau portail de l'église de St-Jacques et par 8 hôtels à l'italienne formant deux par deux les 4 faces des côtés. Les constructions de la *Grande-Place* offrent un aspect tout différent : elles appartiennent à l'architecture espagnole, flamande et gothique; la principale est l'hôtel-de-ville, bâtiment flanqué de 5 tourelles hexagones et surmonté par un beffroi haut de 122 mètres, couronné par une statue de St-Michel en cuivre. La *place St-Michel* n'est pas d'une grande étendue; mais elle est plantée d'arbres et entourée de bâtiments d'une élégante architecture. Au centre on remarque le monument

funèbre élevé par les soins du nouveau gouvernement à la mémoire des victimes de la révolution de septembre 1830. C'est un édifice de bon goût et qui a le grand mérite d'être approprié à sa destination; on ne le prendra jamais pour un théâtre ou une bourse de commerce, critique qu'on peut faire de tant de monuments publics de Paris. Au nord de la ville, sur un monticule appelé le *Molemberg*, se trouve l'antique église de St-Michel et de St-Gudule, dont l'imposante façade gothique est précédée d'un escalier de 36 marches. La circonférence de Bruxelles est d'environ 5 kilomètres. On trouve dans cette ville une *académie des sciences et belles-lettres*, une *société royale des beaux-arts*, une *société de botanique*, une université libre fondée au moyen de souscriptions, et l'*athénée*, espèce de collége royal. La société dite *Concordia* est une réunion d'hommes instruits qui s'occupent de recherches sur la littérature nationale.


Bruyère.

Bruyère, plante de la famille des éricinées. Ce genre contient plus de 400 espèces. Les bruyères sont très-recherchées des bêtes à laine. Elles croissent avec une grande rapidité, et couvrent en France des territoires assez étendus dans les Landes de Bordeaux, le département de la Sarthe, etc. Parmi les 200 espèces de bruyeres connues en France, dont la plupart sont exotiques et cultivées dans les orangeries et dans les serres, il faut distinguer la *bruyère à balai*, qui croît principalement dans le midi, et la bruyère commune, dont la corolle est d'un rouge pâle, la fleur en grappe, les feuilles seniles et sagittées.

Bruyère (Jean de la) (v. *Labruyère*).

Buanderie. Lieu où sont établis un fourneau et des cuviers pour faire la lessive. On a essayé d'établir des buanderies à la vapeur qui fonctionnaient avec une incroyable rapidité. Ces établissements n'ont pas eu de succès.

Bubale, quadrupède ruminant du genre antilope; il habite les contrées de l'Afrique; ses cornes sont cannelées, et recourbées en arrière.

Bubon, tumeur inflammatoire qui a son siége dans les glandes lymphatiques sous-cutanées, et surtout dans les glandes de l'aine, de l'aisselle et du cou. Ces tumeurs sont produites par diverses causes. On appelle encore bubon une plante de la famille des ombellifères.

Buccin. Genre de mollusque de la famille des gastéropodes. Sa coquille est univalve et tournée en spirale. — Le *buccin* est encore un trombonne à large pavillon.

Bucentaure, galère très-vaste et très-haute qui était surmontée

d'une estrade sur laquelle le doge de Venise montait chaque année pour célébrer la cérémonie de son mariage avec l'Adriatique. Pour accomplir cette union mystique, le doge jetait un anneau nuptial dans la mer.

Bucéphale, cheval d'Alexandre-le-Grand, dont le nom signifie *tête de bœuf*. Le roi le dompta avec une grande habileté; et l'on raconte que lorsqu'il avait sa selle et son harnais, il ne se laissait monter que par son maître, devant lequel il courbait le genou. Il mourut à 30 ans blessé dans une bataille, après avoir emporté et sauvé son maître.

Bûcher, amas de bois sur lequel les anciens brûlaient leurs morts. Les bois d'if, de pin, de frêne et de cyprès étaient surtout employés à leur construction. — On appelle aujourd'hui vulgairement *bûcher* un petit lieu obscur où l'on serre le bois.

Buckingham (George Villiers, duc de), favori et ministre des deux rois d'Angleterre Jacques I[er] et Charles I[er], naquit à Brookesby, dans le comté de Leicester, en 1592. Il prétendait descendre d'un des Normands compagnons d'armes de Guillaume-le-Conquérant et se vantait d'être parent de la maison française des Villiers, seigneurs de l'Ile-Adam. Après la mort de son père, sa mère l'envoya en France pour en faire un cavalier accompli. Il revint brillant de beauté et d'esprit, mais sans principes. En 1615 il attira l'attention de Jacques I[er], qui le nomma son échanson. En moins de 2 ans il fut fait baron, vicomte, duc, lord grand-amiral, grand-écuyer, etc.; fortune scandaleuse que rien ne justifiait. En 1623, il décida le prince royal Charles, à faire lui-même le voyage de Madrid pour voir l'infante Marie, qu'on voulait lui faire épouser. Ce voyage amena une rupture et la guerre avec l'Espagne. A la mort de Jacques I[er] (1625), le parlement se prépara à attaquer le duc; une accusation de haute trahison fut portée contre lui. Mais il conserva la faveur de Charles I[er], qui cassa le parlement, et entra ainsi dans la voie malheureuse qui le conduisit à l'échafaud. Buckingham brouilla aussi son maître avec la France; mais l'expédition de la Rochelle et de Rhé (1627) devint fatale aux Anglais. La fureur populaire ne connut alors plus de bornes contre Buckingham. Il tomba enfin, à Portsmouih, sous le poignard de John Felton, le 23 août 1628. On prétend que, dans un voyage à Paris, Buckingham avait su toucher le cœur d'Anne d'Autriche, femme de Louis XIII et mère de Louis XIV.

Bucolique. La poésie bucolique a pour objet la peinture de la vie champêtre, comme l'indique son nom, qui, en grec, signifie *pastoral*. Son inventeur est inconnu; l'on ignore même le lieu et l'époque

où elle a pris naissance. Toutefois, les Indiens sont les premiers dont l'antique littérature nous offre quelques traces de cette poésie. On peut classer aussi dans ce genre, chez les Hébreux, le *Cantique des cantiques* et le *Livre de Ruth*. Les Grecs attribuaient l'invention de la poésie bucolique à Diomus et à Stésichore. Elle n'a fait, du reste, chez ce peuple, qu'une simple apparition. Avant Théocrite, Bion et Moschus, on ne trouve qu'un personnage fabuleux; après ces 3 poètes il n'y a pas même un nom à citer. Il faut traverser plusieurs siècles pour trouver le nom, à peine historique, de Longus. Ce genre avait compris chez les Grecs, sous le nom d'*idylles*, des morceaux de la plus grande diversité, les peintures de la ville, comme celles de la campagne; des chants à la manière des hymnes homériques, des épithalames, des éloges, des récits héroïques ou simplement mythologiques, etc. En passant de Sicile en Italie, la bucolique changea de nom; mais elle conserva sous celui d'églogue le même caractère de vague et d'indécision. Si, après Virgile, on lit encore avec plaisir Némésien, Calpurnius et Ausone, Claudien ne prend guère que dans les bibliographies le nom de poète bucolique. Puis, l'invasion des barbares paraît avoir étouffé l'inspiration pastorale : nous ne la voyons reparaître que plus tard dans les *pastourelles* (v.) du moyen âge. Encore, ces productions ne sont-elles pas, même pour le fond, la continuation de la littérature romaine en ce genre. Et en effet, quand, à l'époque de la renaissance des lettres, la poésie pastorale reparut en Italie, l'imitation directe des poètes latins fut son point de départ. Mais l'élément poétique de la chevalerie, alors à sa décadence, passa, en se défigurant, dans la poésie pastorale, qu'à son tour il défigura par ce mélange. De là l'extension progressive donnée à la forme des poèmes bucoliques. Les courtes scènes qui caractérisaient l'églogue antique devinrent bientôt des drames entiers (v. *Pastorale*), et même des romans entremêlés de prose et de vers, qui rivalisèrent de prolixité avec les épopées chevaleresques dont elles prirent la place. De nos jours, on peut dire qu'en général la poésie bucolique est tombée dans un grand discrédit.

Budget. Ce mot, emprunté de l'anglais, pourrait bien être dérivé du mot *pochette* ou plutôt du mot *bougette* qui, en vieux français, signifiait un sac. Il est employé pour désigner le tableau des besoins et des ressources d'un état, d'un département, d'une commune, d'un établissement public, d'un particulier. En Angleterre et en France, le budget est établi chaque année après une discussion solennelle, libre et approfondie de la législature. On se sert ordinairement du mot *budget* pour exprimer la réunion des recettes et des dépenses dans un même cadre. Cependant le budget, du moins

celui de l'état, se divise en 2 sections distinctes et séparées, qui constituent chacune un budget spécial. Dans l'une sont décrites les dépenses exigées pour les différents services publics pendant l'*exercice* ou l'année financière auquel elle se rapporte, et cette section prend le titre de budget des *dépenses*. L'autre indique les recettes à faire durant le même exercice pour subvenir aux dépenses, et s'appelle budget des *recettes* ou des *voies et moyens*.

Bude, en allemand *Ofen*, en hongrois *Buda*, en slave *Budjn*, capitale du royaume de Hongrie, sur la rive du Danube, dans le comitat de Pesth. On y compte 2,928 maisons et 32,000 habitants, sans y comprendre la noblesse, la garnison et les ecclésiastiques. Les habitants s'adonnent au commerce des soies, des cuirs, des tabacs, des fers et des cuivres, et surtout des vins; car il y a en Hongrie des vins exquis, parmi lesquels nous ne citerons que le célèbre *tokaï*.

Buénos-Ayres, capitale de la république Argentine ou des *Provinces-Unies de Rio de la Plata*, et de l'un des 15 états qui forment cette république de l'Amérique méridionale. La province de Buénos-Ayres, située sur la côte orientale de l'Océan, entre le Rio de la Plata et le Negro, compte 420,000 habitants. Elle comprenait les états de la Plata, de Bolivia et le Paraguay d'aujourd'hui, entre les Andes (Cordilleras) et les montagnes du Brésil, territoire qui, depuis 1778, fut érigé en une royauté du nom de *Rio de la Plata* (v.), ayant Buénos-Ayres pour chef-lieu. Cette ville, dont la province avait tiré son nom, doit son origine aux Espagnols, qui la fondèrent en 1535, 20 ans après que Diaz de Solis eut découvert l'embouchure du Rio de la Plata. Buénos-Ayres s'étant détachée de la domination espagnole en 1816, son exemple fut suivi par plusieurs autres états, qui formèrent avec elle une république fédérative. La ville devint alors le siége du gouvernement central et du congrès de ces nouveaux États-Unis de l'Amérique méridionale, et elle fut déclarée en 1826, par le congrès, siége perpétuel du gouvernement et capitale de l'état fédératif. Elle occupe une plaine un peu élevée à l'entrée de l'immense embouchure du Rio de la Plata, dont elle domine la rive. Ses rues, perpendiculaires aux bords du fleuve, se coupent à angles droits, sont droites, larges, régulières et garnies de trottoirs, mais généralement sales et assez raides à la marche. La principale, celle de Santa-Trinidad, traverse toute la ville et est habitée par les plus riches familles. Les maisons, peu élevées, sont bâties en briques, à toits plats, et n'ont d'autres cheminées que celles des cuisines. La population est de 81,000 âmes; il y a une université fondée en 1821, un cabinet d'histoire naturelle, un observatoire, une école



de mathématiques, de peinture et de dessin, quelques sociétés littéraires, des académies. Une citadelle défend la ville, qui est protégée encore, du côté du sud, par plusieurs forts. Buénos-Ayres, merveilleusement située pour le commerce, est destinée à devenir l'une des places les plus importantes de ces parages. En 1806, cette ville fut prise par une escadre anglaise sous la conduite de Popham et du général Beresford : cependant cette conquête ne fut que le résultat d'une surprise; car dès que les Espagnols furent revenus de leur frayeur, ils attaquèrent les Anglais, dont le plus grand nombre fut fait prisonnier.' L'année suivante, des renforts leur arrivèrent sous Whitelook et Crawfort; on laissa les Anglais pénétrer dans la ville; puis les Espagnols firent un feu si terrible que le tiers de l'armée anglaise périt. Après le combat, on conclut un armistice. La possession de la capitale a jusqu'ici presque toujours décidé de celle de tout le pays, où les partis sont encore en présence et où les unionistes et les fédéralistes se font fréquemment la guerre.

Buffet. On appelait *abacus*, chez les anciens, de petits appartements contigus à la salle à manger, et qui contenaient tous les vases et ustensiles nécessaires au service de la table; c'est ce que nous avons appelé *office*. Ils eurent aussi comme nous des meubles destinés comme nos buffets à contenir tout ce qui était nécessaire au service de la salle à manger. Chez nous, le *buffet* est, à la fois, et l'*abacus* des anciens, et une espèce d'armoire placée dans la salle à manger ou dans le vestibule qui la précède et contenant les ustensiles nécessaires au service de la table. Par extension, on a appelé *buffet* le corps de menuiserie où sont enfermées les orgues ou chaque jeu en particulier.

Buffle, espèce de bœuf sauvage dont parle l'Écriture, et dont Moïse avait permis l'usage aux Juifs. Il était originaire de l'Euphrate.— On donne le nom de *buffle* à la peau de cet animal, et à celle des autres bœufs et même des élans, qui a été foulée et préparée avec de l'huile dans des moulins à buffle; toutes les pièces de l'équipement moderne d'un soldat, qui sont en peau de buffle, telles que baudrier, ceinturon, etc., se nomment *buffleterie*.

Buffon (George-Louis-Leclerc, comte de), né en 1707 à Montbar, petite ville qui fait aujourd'hui partie du département de la Côte-d'Or, après avoir fait de brillantes études, obtint de son père l'autorisation de suivre dans leurs excursions deux Anglais, avec lesquels il s'était lié. Ils visitèrent ensemble la Suisse, l'Italie, une partie de la France, et se rendirent ensuite en Angleterre. C'est là qu'en 1733 Buffon traduisit la *Statistique des végétaux*, de Hales, et le traité de Newton, intitulé *Méthodes des fluxions et des suites infinies*. Les pré-

faces dont il enrichit ses traductions furent son début dans la carrière des sciences et des lettres. De retour en France, Buffon offrit ses deux manuscrits à l'Académie des sciences, et ils furent publiés avec l'approbation de ce corps savant. Il entreprit aussitôt une suite d'expériences de physique et d'économie rurale. Les mémoires où il consigna les résultats de ses travaux importants lui ouvrirent, dès le 18 mars 1739, les portes de l'Académie des sciences, et le firent appeler, dans la même année, à l'intendance du cabinet d'histoire naturelle et du Jardin du Roi. C'est alors qu'il conçut l'idée de son *Histoire naturelle*. S'associant à Daubenton, il le chargea de la description des formes et de la partie anatomique, se réservant tout ce qui a rapport aux grands phénomènes de la nature, aux mœurs, qualités et habitudes des animaux, aux vues générales, aux liens d'ensemble. Aussitôt que parurent, en 1749, les trois premiers volumes de cette œuvre immense, il se fit une véritable révolution dans les esprits, qui s'enthousiasmèrent pour la science. La *Théorie de la terre* eut de nombreux partisans et d'ardents détracteurs; mais le succès des *Idées générales sur les animaux* et de l'*Histoire de l'homme* fut plus complet. L'*Histoire des animaux domestiques* (imprimée de 1753 à 1756), celle des *Animaux carnassiers et autres vivipares* (1758 à 1767), celle des *Oiseaux* (1770 à 1781) furent accueillies avec l'intérêt le plus vif. A cette époque, Daubenton cessa de travailler avec Buffon; et celui-ci s'associa Gueneau de Montbeillard, l'abbé Bexon et Sonnini de Manoncourt. En 1783 et 1785 parut l'*Histoire des minéraux*, le plus faible des ouvrages de Buffon, et en 1788 les *Epoques de la nature*, son chef-d'œuvre. Tout le monde connaît son *Discours sur le style*, prononcé le jour de sa réception à l'Académie française, et où il développe cette pensée ingénieuse « le style de l'écrivain est l'homme même » que lui avait sans doute suggérée l'étude de lui-même. Possesseur d'une belle fortune, Buffon aimait en effet le faste et la représentation. Sa toilette était constamment de l'élégance la plus irréprochable, et jamais il ne travailla sans être habillé et *paré*, avec de riches manchettes de dentelle à son habit. Peu d'écrivains ont été aussi difficiles que lui pour l'harmonie des périodes et le choix des expressions. Sans cesse il raturait, changeait, jusqu'à ce qu'il eût trouvé le terme propre ou le tour convenable; puis il se récitait à haute voix et à lui-même ses périodes pour juger de leur harmonie et leur donner l'élégance et l'énergie d'expression dont elles brillent. On dit qu'il copia 11 fois de suite ses *Époques de la Nature* en les corrigeant sans cesse. Peu d'écrivains furent pendant une aussi longue carrière environnés d'autant d'illustration, d'estime et de renommée,

et exempts comme lui des traits empoisonnés de l'envie et de la critique. Il mourut le 16 avril 1788, âgé de 81 ans.

Bugle, instrument à vent, en cuivre, dont l'invention est assez récente, et qui a quelque rapport avec l'ophicléide.

Buis, arbre ou arbuste qui forme un petit genre dans la famille des euphorbiacées. Le *buis arborescent* vient dans les terrains montueux de l'Europe et de l'Asie. Son bois, principalement celui de la racine vulgairement appelée *broussin*, est fort recherché pour le tour. On l'emploie avec avantage dans les jardins, comme bordure, et dans les massifs.

Buisson. On entend par ce mot soit un petit bois taillis et touffu, soit une touffe d'arbrisseaux sauvages et épineux, soit encore un arbre qui, à force d'avoir été brouté par le bétail, est resté rabougri et ne donne plus que de petites branches mêlées. Les buissons sont le refuge habituel des oiseaux et du gibier. On appelle *buisson ardent* un arbrisseau de 1 mètre 66 centimètres à 2 mètres, presque toujours vert, auquel les botanistes donnent aussi le nom de *néflier pyracanthe*.

Bukarest, capitale de la Valachie, bâtie sur la Dembovitza qui la divise en deux parties, à 120 kilomètres de l'embouchure de cette petite rivière dans le Danube. On la divise en 70 quartiers et elle compte 80,000 habitants. Elle est le siége d'un archevêque grec dépendant du patriarche de Constantinople. Il y a des consuls anglais et français à Bukarest, ville célèbre par le traité de paix qui y fut conclu en 1812 entre la Porte-Ottomane et la Russie. Ce traité laissa à la disposition de l'empereur Alexandre une armée aguerrie qu'il put opposer aux armes de Napoléon, et fut l'une des causes de nos désastres en Russie.

Bulbe, espèce de bourgeon propre à certaines herbes vivaces appelées vulgairement plantes bulbeuses ou plantes à ognons. Cet organe se rencontre beaucoup plus fréquemment dans les plantes monocotylédones que parmi les dicotylédones. On appelle *bulbilles* de petits tubercules qui, naissant aux aisselles des feuilles ou dans les fleurs, finissent par se détacher de la plante-mère et prennent racine comme de vraies bulbes

Bulgares et **Bulgarie**, ancienne province de la Turquie d'Europe, bornée au nord par la Valachie et la Bessarabie, à l'est par la mer Noire, au sud par la Roum-Ili, à l'ouest par la Servie. On évalue sa superficie à 24,260 kilomètres carrés, et sa population à 1,600,000 individus. Ce pays, limité au nord par le Danube, s'étendait en amphithéâtre sur le versant septentrional du mont Balkan, qui formait sa limite au midi. C'est la *Mœsia-Inferior* des

anciens Romains. Après avoir été soumise aux empereurs d'Orient, elle fut conquise, au XIIIe siècle, par Étienne IV, roi de Hongrie. Les Turcs la lui enlevèrent, et elle est restée sous leur domination. Elle fait maintenant partie du Beglier-Bek, ou gouvernement de Roum-Ili, et se trouve divisée en 7 sangiacats ou districts. Sophia est son chef-lieu. — Dans l'histoire, il faut distinguer avec soin les Bulgares du Volga de ceux du Danube. Les Bulgares du Volga sont la souche de toutes les tribus qui ont porté le même nom. Ils entrent sur la scène du monde au moment où les Huns en disparaissent. On balance, pour trouver leurs véritables ancêtres, entre les Turcs et les Finnois. Ils habitaient, sur le Volga, dans les gouvernements russes actuels de Kasan, de Simbirsk, de Saratof, d'Orenbourg, etc. Après le Xe siècle, ils sont généralement un peuple mahométan : jusque-là, ils avaient été les uns chrétiens, les autres probablement chamanes. Au moment de leur conversion au Koran, ils étaient encore en partie nomades; cependant, l'agriculture était en usage chez eux. Peu belliqueux, ils se livraient au commerce et peut-être aussi à l'industrie. Ils ont frappé monnaie long-temps avant leurs voisins de l'est et de l'ouest, et l'écriture leur était connue peut-être même avant l'introduction de l'islamisme. Leur ville de *Bulgar*, bâtie par des architectes de Bagdad, se soutint jusqu'en 1396, époque où son nom disparaît pour faire place à celui de Kasan. Les Bulgares furent souvent en guerre contre les Russes, et rarement heureux dans leurs expéditions. En 1232, ils furent soumis par les Mongols. Au XVe siècle, ils furent conquis par les grands-princes de Moscou, et, depuis, ils ont entièrement disparu de ces contrées. — Quant aux *Bulgares du Danube*, des bandes de ce peuple, mêlées à des Slaves, arrivèrent, l'an de J.-C. 501, sur le Danube. Vers ce temps, Asparuch, leur roi, qui s'était arrêté en Moldavie, tandis qu'un de ses frères se fixait en Pannonie, fonda avec les Bulgares et les Slaves ce qu'on ne tarda pas à nommer la *petite Bulgarie*, par opposition à la *grande Bulgarie*, dénomination qui, dès le VIe siècle, appartient au pays du Volga, dans la langue des Romains. Ces Bulgares, qui paraissent s'être divisés en Coutrigoures et en Outrigoures, devinrent formidables aux Romains; et quoiqu'en 507 l'empereur Anastase eût fait élever contre eux une longue muraille, ils arrivèrent plusieurs fois jusque devant Constantinople. En 559, Justinien leur opposa avec succès Bélisaire. Puis ils restèrent près d'un siècle soumis aux Avares. Délivrés par Couvrat, ils formèrent un royaume indépendant de Bulgarie (679-1019) et ne tardèrent pas à embrasser le christianisme. Cet état, souvent en guerre avec l'empire

grec, finit par en devenir une province. De 1186 à 1389, ils eurent de nouveau des princes indépendants. En 1392, Bajazet Ier les soumit à l'empire ottoman.

Bull. Les Anglais désignent par ce mot, qui dans leur langue signifie taureau, un discours sans suite et sans raison. Leurs auteurs mettent bon nombre de *bulls* dans la bouche des personnages irlandais qu'ils introduisent dans leurs comédies et dans leurs romans (v. *John Bull*).

Bulle. C'était un ornement de forme ronde, en or pour les patriciens, et que portaient les enfants chez les Étrusques et chez les Romains. — On appelle encore *bulla*, *bulle*, le sceau de plomb portant d'un côté les images de saint Pierre et de saint Paul, et de l'autre le nom du pape, avec lequel la chancellerie romaine scelle les rescrits du souverain pontife sur des affaires considérables, écrits sur parchemin, en caractères ronds et gothiques. De là le nom de *bulles* donné à ces rescrits eux-mêmes. Quand le rescrit est de grâce, le sceau est attaché avec des fils de soie; si le rescrit est de justice, le sceau est suspendu avec une petite corde de chanvre. Dans la salutation, le pape prend la qualité d'évêque, serviteur des serviteurs de Dieu. La bulle se divise en quatre parties, qui sont la narration du fait, la conception, les clauses et les dates. En France, depuis le concordat de François Ier, les évêques ne sont point sacrés qu'ils n'aient reçu leurs bulles d'institution. Fulminer une bulle n'est autre chose que la soumettre à l'examen, à la vérification de l'autorité compétente pour être exécutée. Il y a des circonstances où l'on appelle comme d'abus de la bulle du pape. Dans aucun état catholique, les bulles ne sont publiées sans être munies de l'*exequatur* de l'autorité civile. Les *bulles doctrinales*, qui annoncent le jugement rendu par le saint-siége sur la doctrine qui lui a été déférée, sont aussi appelées *constitutions*. Les *bulles d'excommunication* sont assujetties à des formalités très-rigoureuses pour être exécutées. Pendant la vacance du saint-siége on n'expédie point de bulles. — Le titre de *bulle* ne fut pas exclusivement réservé aux lettres du pape; il fut aussi donné à celles des empereurs, de certains prélats et de quelques conseils œcuméniques. Le grand sceau de l'empire germanique s'appelait la *bulle d'or;* Lothaire II s'en est servi le premier. En 1356, l'empereur Charles IV arrêta et publia, du consentement et avec le concours des électeurs, des princes, des comtes, de la noblesse et des villes impériales, la fameuse constitution appelée la *bulle d'or,* qui tint jusqu'à la fin du XVIIIe siècle la première place entre les lois fondamentales de l'empire, et que l'on montre encore à

Francfort ; elle fut imprimée à Nuremberg, en 1474, in-fol. On l'a nommée la bulle d'or, par allusion au sceau d'or que l'empereur fit attacher aux différents exemplaires authentiques qu'il donna aux électeurs et à la ville de Francfort. Elle contient les règlements les plus précis sur l'élection et le couronnement des rois des Romains, futurs empereurs, et détermine le rang, les droits et la succession des électeurs.

Bulletin. Ce mot, dérivé de *bulle*, implique généralement l'idée de billet, petit écrit, petite note, par lesquels on rend compte, à des intervalles plus ou moins rapprochés, souvent jour par jour, et quelquefois d'heure en heure, de la situation d'une affaire ou de l'état d'une personne. Les bulletins sont aussi de petits billets qui servent aujourd'hui, dans les élections, à inscrire les noms de ceux auxquels on donne sa voix. Le terme de *bulletin* n'a jamais été plus fréquemment employé que sous la domination impériale : ainsi, qui ne connait les *Bulletins de la grande armée*, dont la collection est si précieuse ! On a encore appliqué le nom de *bulletin* à de longs écrits, et à des collections volumineuses. Tel est le *Bulletin des lois*, recueil officiel des lois, ordonnances et règlements qui nous régissent. Il a été établi par la convention le 14 frimaire an II. Il se divise en 9 séries, nombre égal à celui des gouvernements que la France a eus depuis 1794, et compte aujourd'hui plus de 100 volumes in-8°. L'insertion des lois dans ce bulletin leur sert de promulgation.

Buonarotti (v. *Michel-Ange*).

Bure, nom d'une étoffe de laine grossière, de couleur brune, qui servait autrefois au vêtement des gens du peuple et à celui des religieux appartenant aux ordres mendiants. On fabrique encore des étoffes qui portent le nom de *bure*, mais elles sont beaucoup plus fines que celles d'autrefois.

Bureaucratie. On appelle *bureau* le lieu où se font les écritures, et où les affaires s'expédient. Ce mot vient de *bureau*, meuble recouvert de *bure* et sur lequel on écrit. Dans les grandes administrations, il y a aujourd'hui autant de *bureaux* que de branches de service. On appelle *bureaucratie*, l'esprit, le régime, l'influence abusive des bureaux soumis trop souvent à la routine et à l'intrigue, et tenant plus de compte, dans les grandes comme dans les petites affaires, de l'intérêt privé et de la camaraderie, que du mérite et de l'intérêt public. La bureaucratie est la plaie de l'administration.

Burgau, limaçon qui produit le plus beau nacre ; c'est avec sa coquille que l'on fait des incrustations dont les couleurs se marient si admirablement à l'or et à l'argent.

Burger (Geoffroi-Auguste), fils d'un pasteur protestant, naquit à Wolmerswende dans la principauté d'Halberstadt, en 1748. Libertin et dissipé dans sa jeunesse, il se prépara de longs malheurs domestiques. Ayant successivement épousé et vu mourir les deux sœurs, il accepta l'offre romanesque d'une jeune fille de Souabe, et se maria une 3e fois. Cette union fut malheureuse, et se termina par un divorce. Burger, qui presque toute sa vie avait eu à lutter contre la pauvreté, mourut professeur à Gœttingue en 1794. Il a laissé des poésies justement estimées : ballades, chansons, odes, élégies, sonnets, épigrammes. Dans aucun de ces genres il n'est resté au-dessous du but qu'il se proposait; dans quelques-uns il s'est élevé à une grande supériorité, et la voix de sa nation l'a placé au rang de ses poètes les plus distingués. On doit surtout citer avec éloges ses ballades intitulées *Léonore,* le *Chasseur sauvage,* le *Brave homme*, la *Fille du pasteur de Taubenhain,* etc.

Burgos, ville d'Espagne, capitale de la Vieille-Castille, siége d'un évêché; elle est grande et environnée d'une vieille muraille et s'élève sur le penchant d'une montagne. Elle était autrefois défendue par un château aujourd'hui ruiné. La rivière d'Arlanza, que l'on passe sur 3 ponts, la sépare du faubourg de Bega, qui est bien peuplé, renferme plusieurs couvents et hôpitaux, une jolie promenade et des jardins bien arrosés. Les rues de Burgos sont étroites, tortueuses et sombres, mais rafraîchies par des fontaines. L'une des places, assez belle, est environnée sur 3 côtés d'un portique. Les édifices les plus remarquables sont : la cathédrale, monument du XIIIe siècle, bâtie sur une hauteur, où l'architecture gothique a déployé toute sa richesse; l'église St-Paul, qui n'est pas moins belle sous ce rapport; l'hôtel-de-ville, le palais de Velascos; un arc-de-triomphe érigé en l'honneur du 1er comte de Castille, Ferdinand Gonzalès. Elle possède un vaste hôpital, un collége, une école des beaux-arts, une école de chirurgie, quelques fabriques de laine, restes de son ancienne et brillante industrie. On y fait beaucoup de bas de laine. Burgos, qui n'a que 10,000 habitants, est la clef de l'Espagne septentrionale. Elle fut très-florissante, tant que les comtes et rois de Castille y résidèrent. Le 10 novembre 1808, les Espagnols perdirent sous les murs de Burgos une bataille dont le résultat fit tomber cette place au pouvoir des Français; 4 ans après (1812), le château de cette ville, défendu par une garnison française sous les ordres du général Dubreton, eut à soutenir l'attaque et tous les efforts de l'armée anglaise commandée par Wellington, qui y perdit 5 ou 6,000 hommes.

Buridan (Jean), né à Béthune en Artois, vint à Paris, s'y fit

connaître par ses ouvrages, et enseigna la philosophie avec éclat. Son mérite fut récompensé par des dignités universitaires. Il fleurit surtout de 1348 à 1358. L'âne de Buridan est devenu proverbial comme terme de comparaison. Celui-là ressemble à l'âne de Buridan, qui, dans un état de privation, voit ce qui lui manque de deux côtés différents, et ne sait pour lequel des deux il doit se décider; placé ainsi, et à égale distance, entre deux picotins d'avoine, l'âne de Buridan est mort de faim. On a fait jouer à Buridan un rôle dans les cruelles débauches d'une reine de France; mais rien n'est certain à cet égard.

Burin, barre d'acier trempée, à laquelle on donne différentes dimensions et des formes variées, suivant les usages auxquels on la destine. L'acception la plus usitée est celle par laquelle on désigne l'outil que l'on emploie pour graver les métaux et les pierres fines. On dit figurément un *beau burin*, un *burin brillant*, un *burin doux*, pour vanter la manière de graver d'un maître (v. *Gravure*).

Burke (Edmond), né à Dublin en 1730, se plaça tout à coup au rang des premiers écrivains de l'Angleterre par la publication de l'*Essai sur le sublime et le beau*. La rédaction de l'*Annual register*, recueil périodique, devint la source de sa fortune politique. Il fut élu membre du parlement, et se montra l'un des membres les plus ardents de l'opposition. Il prit aussi une part éclatante et glorieuse au procès du marquis de Hastings, gouverneur de l'Inde, et déshonoré par ses concussions. La révolution française le trouva à la tête de ses plus violents adversaires. Ses *Réflexions sur la Révolution* (1790), traduites dans toutes les langues, ont été écrites sous l'empire de la haine et des préjugés. Burke mourut en 1797. Ses œuvres ont été réunies en 16 volumes. On lui a quelquefois attribué les *Lettres de Junius*, immortel pamphlet politique.

Burlesque. On dit style *burlesque*, de l'italien *burlesco*, dérivé du verbe *burlar*, se moquer. Le burlesque est une sorte de poésie triviale qu'on emploie pour tourner en ridicule une chose grave. Scarron introduisit ce genre en France. Boileau fit justice de cette poésie, qui paraît aujourd'hui condamnée sans retour à l'oubli.

Burnouss, sorte de manteau usité en Afrique. Nos dames ont porté des *burnouss;* mais ces manteaux n'ont guère de commun que le nom avec ceux que portent les Arabes.

Burns (Robert), poète écossais, né en 1759 sur les bords de la Doon, non loin de la ville d'Ayr. Fils d'un pauvre fermier, il reçut pourtant une éducation assez soignée. Des chagrins d'amour allaient le conduire en Amérique; pour subvenir aux frais du voyage, il publia les vers qu'il avait composés dans le dialecte national. Le

succès fut immense; Burns, devenu riche, épousa sa fiancée et ne voulut plus émigrer. Mais son imagination l'empêcha de se livrer à des travaux matériels; ses intérêts en souffrirent, et, après avoir péniblement végété, il mourut assez jeune en 1796. Dans la poésie pastorale, Burns n'a point d'égal chez les Anglais.

Buse, oiseau de proie ou carnassier, diurne, à bec court, fort recourbé, arqué dès sa base, muni seulement d'un léger feston près de sa pointe. Les buses habitent les pays de plaine, se tiennent sur les arbres élevés à proximité des habitations, et font la chasse aux petits oiseaux et aux habitants des basses-cours.

Busard. Le busard, semblable à la buse, est plus petit, mais il lui faut une plus ample pâture; aussi est-il plus actif, plus méchant, moins lâche. Il séjourne à portée des étangs, des marais et des rivières; ne se perche point sur les grands arbres, comme la buse, et place son nid à peu de hauteur au-dessus de la terre.

Bussy-Rabutin (Roger, comte de), né en 1618 à Épiry dans le Nivernais, commença sa carrière militaire dès l'âge de 12 ans et était colonel à 18. Sa bravoure le fit arriver jusqu'au grade de lieutenant-général. Une rivalité ridicule avec Turenne le força à quitter l'armée. Venu à la cour, il s'attira une nouvelle disgrâce dont son *Histoire amoureuse des Gaules* ne fut que le prétexte. Prisonnier à la Bastille pendant un an, il fut ensuite exilé dans ses terres. Au bout de 16 ans seulement il obtint la permission de reparaître à Versailles; mais Louis XIV le reçut si froidement, qu'il retourna en Bourgogne, où il chercha des consolations dans là littérature. Il était cousin-germain de la célèbre madame de Sévigné, que son esprit satirique ne ménagea pas plus que les autres femmes de la cour. Il mourut à Autun en 1693.

Buste. En sculpture comme en peinture, c'est cette partie de la figure humaine qui comprend la tête, les épaules et la poitrine. On pense que les plus anciens peuples n'avaient pas de *bustes*, ou que du moins les portraits qu'ils faisaient ainsi étaient simplement de profil et en bas-relief; ils doivent donc être compris sous la désignation de médaillons. L'usage des bustes de ronde-bosse ne date que du temps d'Alexandre; il prit une grande extension sous les empereurs romains: aujourd'hui il est fort répandu.

But-en-blanc, sorte de but, ou plutôt de combinaison balistique. *Tirer de but-en-blanc*, c'est le faire depuis le lieu où l'on est posté pour tirer, jusqu'à celui où l'on doit tirer et où est attaché le blanc. Ce proverbe, qui doit s'écrire *de bute-en-blanc* ou *de butte-en-blanc*, ne signifiait pas, comme aujourd'hui, dire, agir inconsidérément; mais bien s'avancer franchement, sans biaiser, aller droit au but.

Butin, bénéfice de guerre que le vainqueur s'attribue en vertu du droit de la force. C'était l'indemnité et l'appât de nos anciennes armées. Cet usage, qui existe malheureusement encore aujourd'hui dans les armées, est la cause de grands maux. Il porte le soldat à se débander et le rend avide et cruel.

Butor. Dans le langage vulgaire, ce mot désigne un personnage grossièrement stupide. — En ornithologie, le *butor* est un oiseau de marécages, qui, par ses formes et ses proportions, se rapproche beaucoup du héron. Comme celui-ci, il est carnassier. Le *butor stellaire* est le plus répandu dans nos contrées. Il habite un nid et pond au milieu des roseaux qui bordent les rivages marécageux.

Byron (Georges-Noël-Gordon, lord), le premier poète anglais de notre âge, né le 22 janvier 1788, était issu, par son père, d'une famille dont l'ancienneté remonte à la conquête de Guillaume, et qui, nommée plusieurs fois dans l'histoire, enrichie par Henri VIII de la confiscation d'un monastère, dotée de la pairie par Charles Ier, avait compté, dans le XVIIIe siècle, un célèbre navigateur, le commodore Byron. Par sa mère, Byron était allié à la race des Stuarts, que ses ancêtres paternels avaient fidèlement servis. Toutefois ce nom antique, dont il était si fier, n'était pas venu sans tache jusqu'à lui. Sa mère, miss Catherine Gordon de Gighs, quoique ruinée par les folles dépenses de son mari, le capitaine Byron, éleva noblement son fils, qui avait été blessé en naissant, et dont le pied était resté légèrement boiteux. Cette infirmité et des remèdes inutiles employés pour la guérir tourmentèrent son enfance. Son grand oncle, le vieux lord William Byron, ayant perdu un fils unique, laissa au jeune Georges, en 1798, son domaine et sa pairie. L'aspect du vieux château de Newstead, dont sa mère alla prendre possession avec lui, frappa vivement les yeux et la pensée de l'enfant, qui, envoyé bientôt après à Londres, fit ses premiers vers à 12 ans, et entreprit, à 13, une tragédie. Placé à la célèbre école de Harrow, il travailla beaucoup, quoique inégalement; étudia les classiques grecs et latins, fit même des vers grecs, et réussit dans les déclamations publiques où s'exerçaient les jeunes étudiants. Ses études se terminèrent à l'université de Cambridge. Le vice de conformation de Byron, quoique sa taille fût noble et que son visage eût pris une expression de beauté dont il était fier, l'humiliait profondément. Bientôt son caractère impétueux commença à se heurter contre la volonté de sa mère. A 17 ans, il s'enfuit du foyer domestique, et sa mère ne parvint qu'avec peine à l'y ramener. Il fit imprimer alors clandestinement ses premières poésies, pleines, à ce qu'il paraît, de peintures licencieuses; mais les ob-

servations d'un homme de sens le déterminèrent à en brûler toute l'édition. A 19 ans il se trouva maître de ses actions. Passionné pour le plaisir, mais connaissant déjà l'ennui de la satiété, froid et dur envers sa mère, la mort de deux amis lui fit perdre les deux seuls êtres qu'il ait aimés, dit-il, et il écrivait à ce moment : « Je suis un animal solitaire, et si parfaitement cosmopolite, qu'il m'est indifférent de passer ma vie dans la Grande-Bretagne ou au Kamtschatka. » L'idée de la gloire le flattait cependant. En 1808, il réunit en un volume, sous le titre d'*Heures d'oisiveté*, ses vers qui restèrent d'abord obscurs. A Cambridge, où il alla continuer ses études, à Newstead, où il séjournait souvent, il se signala par des folies, auxquelles se mêlaient des actes d'une imagination lugubre; fréquentant une société qui n'était pas, à beaucoup près, digne de son esprit et de son rang. Misanthrope dédaigneux, il affectait de n'aimer que son chien et son vieux domestique, qu'il mettait à peu près au même rang. La *Revue d'Édimbourg* parla avec une insultante ironie des *Heures d'oisiveté;* cette critique poignante fit trouver à Byron son vrai génie. Il y répondit par la célèbre pièce *Des poëtes anglais et des critiques écossais.* Cet ouvrage, lancé après la froide réception qu'on lui fit lors de son admission à la chambre des lords, était une amère satire, qui ne se bornait pas aux sujets littéraires, et dont le retentissement fut immense. L'Angleterre pressentit dès lors en Byron l'un de ses grands poëtes. C'est à cette époque qu'il partit pour sa tournée dans le Levant qui dura deux années, en disant adieu à sa patrie par des stances mélancoliques. Son tempérament poétique se fortifia dans ce poétique voyage. Son imagination s'était hâlée au soleil d'Orient; aussi sa poésie n'a-t-elle rien produit de plus fort et de plus pur que les deux premiers chants du *Pèlerinage de Childe-Harold.* La mort de sa mère, celle du jeune Mathews, le plus aimé de ses compagnons d'étude, l'affectèrent profondément. Un discours populaire prononcé à la chambre des lords, la publication de *Childe-Harold,* excitèrent un enthousiasme universel. C'est au milieu de ces succès qu'il fit paraître son poëme du *Giaour* qui, comme le précédent, respirait toute la poésie de la Grèce moderne; et il revint à ce type favori dans la *Fiancée d'Abydos* et le *Corsaire.* En janvier 1815, il épousa miss Milbanke, union qui fut courte et troublée. Le 10 décembre de la même année, lady Byron lui donna une fille, son Ada, la seule fille de sa maison et de son cœur :

Ada ! sole daughter of my house and heart !

Bientôt la dissipation du noble poëte, sa fortune dérangée, ses ca-

prices et ses manies bizarres, firent accuser son cœur et sa raison. Des vers contre sa femme, qu'il eut la lâcheté ou si l'on veut le courage de publier, satire toute dans le goût de Juvénal, achevèrent de soulever contre lui l'opinion publique. Toutes les portes lui furent fermées, les caricatures se multiplièrent contre lui, les journaux l'attaquèrent avec une violence inouïe, et allèrent même jusqu'à l'accuser d'avoir volé un cabriolet. Le séjour de l'Angleterre n'était plus tolérable pour Byron; il la quitta en 1816 pour ne plus la revoir, et passa sur le continent. A Genève, il se lia avec l'impie Shelley et avec le fantasque Lews, qui exercèrent une grande influence sur son imagination. C'est alors qu'il écrivit le *Prisonnier de Chillon* et commença son poème de *Manfred*. Après un court séjour à Milan, il alla, vers la fin de 1816, se plonger dans les faciles voluptés de Venise. C'est là pourtant qu'il trouva le beau sujet de *Faliero*, le seul de ses drames où la conception et les caractères décèlent quelque veine de génie tragique. C'est là que, tout en déchiffrant l'arménien, il écrivit ses lettres à Moore et au libraire Murray; c'est là, dans la frénésie des plaisirs, qu'il composa *Don Juan*. Il fut enfin tiré de ses débauches vulgaires par une liaison avec la comtesse Guiccioli. De 1819 à 1821, il soutint les associations secrètes formées dans la Romagne; sa *Prophétie du Dante* avait été un premier et sublime gage de ses vœux pour la liberté de l'Italie. Puis, sous l'impression des découvertes antédiluviennes de Cuvier et des arguments manichéens de Shelley, il composa son *Mystère de Caïn*. Il venait d'achever un nouveau mystère, *le Ciel et la Terre*, lorsqu'il apprit qu'à Londres son drame de *Caïn* attirait une poursuite judiciaire au libraire Murray, qui subit pour l'auteur quelques mois de prison. Cette juste sévérité aigrit Byron contre des croyances auxquelles il se sentait quelquefois ramené par l'imagination. La mort d'une fille naturelle et celle de son ami Shelley l'affligèrent vivement. La lutte héroïque de la Grèce contre les Turcs vint bientôt faire diversion à sa douleur en excitant ses sympathies. Il alla la soutenir de son bras et de son argent, déploya dans cet œuvre un grand courage et des vues nettes qu'il ne put faire triompher, puis vint mourir à Missolonghi, plus malade encore d'esprit que de corps, en 1824.

Byzance, capitale de la Thrace, dont les fondements furent jetés, selon les uns, par Byzas, arrière-petit-fils d'Inachus, selon Justin par les Lacédémoniens, selon Ammien-Marcellin par les Athéniens. Elle prit un accroissement rapide; mais en même temps elle perdit son indépendance, et tomba successivement sous la puissance de Darius, des Ioniens, de Xercès. Pausanias la soumit aux Lacé-

démoniens. 7 ans après, Athènes la ravit à Sparte, et ces deux républiques rivales s'en disputèrent long-temps la possession. A la faveur de ces querelles, les Byzantins ressaisirent leur liberté, rendirent respectables leurs forces maritimes, et résistèrent à Philippe de Macédoine, qui les assiégea inutilement. Ils cédèrent, avec le reste de la Grèce, aux armes des Romains; et ceux-ci, en récompense des bons offices que les Byzantins leur avaient rendus pendant la guerre de Mithridate, leur accordèrent le privilége de se gouverner par leurs propres lois. Byzance était alors une ville riche, populeuse, remplie d'édifices magnifiques et de statues; elle avait 40 stades de circonférence, et son port était l'entrepôt d'un commerce très-important. Vers la fin du IIe siècle elle se déclara pour Pescennius Niger, et, malgré la défaite de ce général, résista 3 ans à Septime Sévère et à toutes les forces de l'empire. Maître enfin de Byzance, Sévère la fit piller et raser. Fâché ensuite d'avoir détruit un des boulevards de l'empire, il la releva, à la prière de Caracalla, son fils. Mais elle ne recouvra sa splendeur que lorsque Constantin en fit le siége de l'empire d'Orient (v. *Constantinople*).

Byzantin (empire) (v. *Empire d'Orient*).

Byzantine (école). Avec la translation du siége de l'empire à Constantinople, on vit commencer une ère nouvelle pour les arts. On trouve jusqu'au IXe siècle des monuments admirables de l'architecture dite grecque, qui fut encouragée par les empereurs, nommément par Théodose-le-Grand et par Justinien. Toutefois la décadence gagnait du terrain ; et cette époque, défavorable en général à l'architecture, le fut plus encore à la simple plastique. Les statues et les portraits n'eurent plus cette liberté et cette dignité qui caractérisent les productions de l'art ancien. Le luxe des ornements prétentieux et de mauvais goût remplaça la nature et la simplicité, ou plutôt les étouffa. A compter du siècle de Justinien, les justes proportions, le rapport des parties entre elles et la vérité des contours se perdirent tellement, que les genres les plus opposés se confondirent. En peinture, qu'on imitait avec des mosaïques, le goût s'attacha principalement à l'or et aux couleurs vives, négligeant l'art et la vérité. Cependant c'est dans cette peinture byzantine que se trouve le germe de l'art religieux. L'art en tant qu'il consiste dans la dextérité des mains, l'emploi des instruments, des règles fixes et des préceptes généraux, se maintint donc; mais le goût et le sentiment du beau et du juste se perdirent. Les caractères distinctifs de l'architecture byzantine étaient le calme et la simplicité, nés de la pauvreté, et se perdant dans la lourdeur des arceaux en demi-cercle reposant sur les chapiteaux de colonnes cubiformes. Ce style se

répandit peu à peu dans toute l'Europe. La peinture byzantine, qui avait les mêmes qualités et les mêmes défauts, exerça également une grande influence sur le goût des Occidentaux. Un fait singulier, c'est que c'est à Cologne qu'elle se conserva avec le plus de sévérité. L'école byzantine disparut avec l'empire d'Orient, au milieu du XVe siècle.

C

C, troisième lettre et seconde consonne de presque toutes les langues vivantes. Chez les Romains, elle était appelée *lettre funeste* ou *triste*, parce que, pour condamner un criminel, les juges jetaient dans l'urne une tablette sur laquelle était un C, première lettre du verbe exprimant l'action de condamner. C'était aussi une lettre numérale qui signifiait *cent;* et avec un tiret ou une barre au-dessus, elle valait cent mille. — C, dans les livres de commerce, s'emploie par abréviation pour *compte:* C/O pour *compte ouvert;* C/C pour *compte courant.* — C, est aussi la marque distinctive d'un des hôtels des monnaies de France, celui qui a été tranféré de St-Lo à Caen; et le C double (CC) est la marque de la monnaie de Besançon. — En musique, C représente la note *ut*, première de la gamme, depuis saint Grégoire, qui remplaça dans la notation musicale les signes grecs, jusqu'alors en usage, par les lettres de l'alphabet latin.

Caaba, édifice carré, construit en pierre dans le temple de la Mecque, et qui est en vénération chez les Arabes depuis l'antiquité la plus reculée. Les Mahométans racontent qu'il avait été bâti par Adam immédiatement après son expulsion du paradis terrestre; et que, détruit par le déluge, il aurait été reconstruit par Abraham et son fils Ismael. On y montre une pierre sur laquelle, suivant la même tradition, se serait reposé ce patriarche; une autre pierre, de couleur blanchâtre, qui indique le lieu où fut enterré Ismael, et enfin la fameuse *pierre noire* que les Mahométans disent venir du paradis et avoir été apportée par l'ange Gabriel. Primitivement la couleur de cette pierre était d'une blancheur si éblouissante, que l'œil n'en pouvait soutenir l'éclat à 4 journées de distance. Si elle s'est peu à peu obscurcie au point de devenir du noir le plus opaque, ce sont les larmes répandues par cette pierre sur les iniquités toujours croissantes du genre humain qui ont amené cette étonnante métamorphose. — Tout bon musulman doit, aux termes

des commandements exprès de Mahomet, venir au moins une fois dans sa vie faire ses dévotions à la Caaba. Entre autres cérémonies imposées lors de ce pèlerinage, il faut faire 7 fois le tour de la Caaba en courant, baiser dévotement la pierre noire et enfouir ses cheveux et ses ongles dans le terrain sacré.

Cabale ou *cabbale*, doctrine mystérieuse venue de l'Orient, et qui avait la prétention de remonter à l'origine de toutes choses pour reconnaître l'éternelle vérité. De proche en proche, la cabale se répandit dans l'Occident avec diverses modifications. Plus tard elle s'amalgama avec la religion des Juifs, et trouva de nombreux partisans dans la secte des *caraïtes*, qui rejetait les traditions rabbiniques et le Thalmud. Le mot *cabale* ou *cabbale*, d'après son étymologie hébraïque, signifie *recevoir par tradition*. Il n'est point étonnant que les mystiques juifs aient donné le nom de *tradition* à une doctrine qu'ils faisaient remonter jusqu'à Abraham et même jusqu'à Adam, lequel, selon eux, eut pour maître l'ange Raziel. Ce fut pendant l'exil de Babylone que le peuple juif commença à s'infatuer des rêveries de la cabale. Toutefois ce fut dans les écoles d'Alexandrie que cette doctrine reçut ses développements. La partie théorique de la cabale renfermait la théologie et la philosophie mystique. La partie pratique s'occupait d'une prétendue science secrète ayant pour objet de faire agir dans certaines circonstances, sur le monde inférieur, les puissances supérieures, c'est-à-dire les anges sur les hommes; et de produire par là des effets surnaturels et des miracles, comme guérir des malades, éteindre des incendies, etc. Il suffisait, disait-on, de prononcer ou d'écrire sur des amulettes certains mots de l'Écriture sainte pour produire ces résultats. La cabale donna lieu à une foule de superstitions plus ou moins grossières. Les plus anciens livres écrits sur cette science chimérique datent du IIe siècle de l'ère chrétienne. Au XVIe siècle, le mot cabale ou philosophie occulte fut synonyme de magie et de sorcellerie. — Dans son acception vulgaire, *cabale* s'entend d'une association de personnes ayant les mêmes intérêts et les mêmes desseins, et se prend toujours en mauvaise part. Pris dans ce sens, cabale tire son étymologie d'un mot latin signifiant *tête, chef*. — Dans l'histoire d'Angleterre, il est souvent question, sous le règne de Charles II, d'un ministère *de la cabale*. Cette dénomination lui fut donnée parce qu'il était composé de cinq hommes également corrompus et détestés, et dont, par une bizarre particularité, les initiales réunies formaient le mot anglais *cabal*. C'étaient Clifford, Ashley, Buckingham, Arlington et Lauderdale. — On a donné dans nos théâtres le nom de cabale à ces applaudisseurs à gages, dont les auteurs et les acteurs em-

ploient l'ignoble appui pour forcer les suffrages du public. Ce genre de cabale était connu et pratiqué à Rome. On doit même a Néron ou à Caligula l'établissement et l'organisation d'une certaine milice qui avait pour mission de faire réussir les productions scéniques ou la pantomime et le chant du maître. C'est de là que les gens qui, dans nos théâtres, forment aujourd'hui la cabale, sont appelés *romains*. On dit les *romains du lustre*, parce qu'ils se placent ordinairement au milieu du parterre, sous le lustre qui illumine la salle, point le plus favorable pour que leur approbation vénale qui se manifeste tantôt en rires, tantôt en applaudissements, puisse faire illusion au public payant.

Cabane, bâtisse chétive, faite de matières communes et légères, quelquefois de feuillages et de branches d'arbres, ou de bois et de terre entremêlés, et couverte en chaume ou en planches légères. C'est l'habitation du pauvre ou du sauvage.—Il y a aussi la cabane du berger, et celle des animaux domestiques.— On donne encore ce nom à plusieurs bateaux, à la petite hutte de feuillage dans laquelle les chasseurs attendent les oiseaux à l'affût; à ces cases formées avec de la bruyère, de la fougère, ou toute autre espèce de plantes, dans laquelle les vers à soie filent leurs cocons.

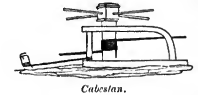
Cabanis (Pierre-Jean-Georges), fameux médecin, philosophe et littérateur, né à Cosnac en Saintonge en 1757, mort le 5 mai 1808. Il fut représentant du peuple au conseil des Cinq-Cents, professeur d'hygiène à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Institut national et du sénat conservateur. Élevé dans la société intime du baron d'Holbach, de Diderot et autres philosophes du siècle dernier, il a publié un grand nombre d'ouvrages; la plupart heureusement aussi oubliés aujourd'hui qu'ils furent recherchés lors de leur apparition, sont basés sur les désolantes doctrines du matérialisme le plus grossier, de l'athéisme le plus franc. Aussi la voix publique l'accusa-t-elle d'avoir, au moment fatal, fourni du poison à son ami Mirabeau pour en finir avec une existence que les plus terribles infirmités rendaient à charge à ce fougueux et corrompu tribun du peuple. Les doctrines prêchées par Cabanis, sa foi au néant, semblaient autoriser la supposition d'un acte qui serait un crime pour un chrétien, et que l'athée le plus sévère ne pourrait pas même blâmer. Cabanis ne se lava jamais parfaitement de cette terrible accusation, et de la flétrissure qu'elle lui imprima dans l'opinion publique. C'était la juste punition de ses ouvrages et de ses doctrines.

Cabanon. On appelle ainsi de petites loges, ou cachots obscurs, usités dans quelques prisons, et notamment à *Bicêtre* (v.).

Cabaret (d'un mot de la basse latinité), nom donné jusqu'au com-

mencement du XVIIIe siècle à des lieux de rendez-vous, de société, d'amusement, où se réunissaient même des gens *comme il faut* pour se récréer. Racine et Boileau allaient au cabaret. Les marquis, les comtes et les chevaliers y buvaient, et s'y enivraient même quelquefois, à ce que rapportent les mémoires du temps. Aujourd'hui que l'on a des cafés étincelants de glaces et de dorures, le cabaret n'est plus qu'un lieu où l'on vend du vin en détail, où l'on donne quelquefois à boire et à manger, et qui n'est fréquenté que par les gens du peuple. Les cabarets des faubourgs ont reçu les noms de *bouchons* et de *guinguettes*. — On appelle aussi *cabarets* de petites tables ou plateaux, sur lesquels on place des tasses et autres pièces de porcelaine. — En botanique, on appelle ainsi une plante ovale du genre *asaret*, très-commune dans le midi de la France, et dont la racine est quelquefois employée en pharmacie.

Cabestan, machine qui ne diffère du *treuil* ou *tour* que par sa position. Il se compose d'un arbre ou cylindre autour duquel s'enroule la corde qui tire le corps qu'il faut déplacer. On fait mouvoir ce cylindre, dont la position est verticale, au moyen de 2 barres disposées en croix, ce qui forme 4 leviers que des hommes poussent devant eux en circulant autour de la machine. Plus ces leviers sont longs, plus est grande la puissance du cabestan.



Cabestan.

Cabillaud, nom vulgaire donné par les Hollandais à la morue fraîche, et que nous avons adopté. — C'est aussi le nom d'une faction célèbre dans l'histoire de la Hollande, et qui parut vers l'an 1350. La faction des *cabillauds* soutenait originairement les prétentions de Guillaume, comte d'Ostrevant, fils puîné de Marguerite, femme de l'empereur Louis V, contre les droits de sa mère à l'héritage de son frère Guillaume III, comte de Hollande. La faction des *hameçons* appuyait les prétentions d'Édouard III d'Angleterre, qui réclamait l'héritage de Guillaume III, du titre de sa femme, fille du défunt. Ces dénominations de partis survécurent aux causes qui les avaient fait naître, et se prolongèrent dans l'histoire de Hollande jusqu'à la fin du XVe siècle.

Cabine, nom que les marins donnent à une petite chambre pratiquée dans un navire, et qui n'est ordinairement occupée que par le commandant. Il n'y a de *cabine* que sur les petits bâtiments.

Cabinet, dans son acception vulgaire, petite pièce sans cheminée. — Au palais, dans le notariat, chez tous les officiers ministé-

riels, on appelle *cabinet* le bureau particulier des magistrats, des jurisconsultes, des notaires, des avoués, des huissiers. On donne aussi ce nom au bureau spécial des ministres et des chefs d'administration. Par extension, on appelle *cabinet* le conseil des ministres. — Il y a aussi des *cabinets d'affaires*. — Le lieu où travaille un homme de lettres, un savant, est également un *cabinet*. On désigne encore sous le nom de *cabinets* des collections d'objets d'art, de tableaux, d'estampes, d'antiquités, de pierres gravées et de médailles, de pièces anatomiques, d'histoire naturelle, de physique, etc.

Câbles, grosses cordes en chanvre qui servent à retenir les navires dans les ports et dans les rades, par un nœud d'une forme particulière. Dans ces derniers temps on a eu l'heureuse idée de substituer aux *câbles* en chanvre des chaînes de fer qui ne sont pas exposées à se détériorer. On les appelle *câbles-chaînes*.

Caboche, nom d'un *écorcheur de bêtes*, qui, sous le malheureux règne de Charles VI, au temps des troubles causés par les factions des Bourguignons et des Armagnacs, devint un factieux redoutable, et fut l'un des principaux exécuteurs des ordres sanguinaires du duc de Bourgogne. Caboche et ses complices, qui avaient reçu le nom de *cabochiens,* se livraient chaque jour à d'horribles brigandages, et inspiraient une si grande terreur qu'ils faisaient la loi aux états du royaume et régnaient dans Paris. Caboche fit même sanctionner par les états une ordonnance qui figure, sous le nom d'*ordonnance cabochienne,* dans nos monuments historiques. La faction des *cabochiens*, connus aussi sous le nom des *écorcheurs*, s'éleva quelquefois au nombre de 10,000 bandits. Ces sicaires féroces égorgeaient pêle-mêle tout ce qu'ils rencontraient, femmes et enfants. Après l'assassinat du duc de Bourgogne sur le pont de Montereau, les *cabochiens* exécrés, poursuivis et chassés, se dispersèrent. On ignore ce que devint leur affreux chef, dont le nom est resté dans l'histoire : car le devoir de cet inexorable juge est d'enregistrer aussi bien les noms des grands coupables que ceux des hommes vertueux.

Cabotage, mot qui exprime l'action de naviguer en vue des côtes. Le commerce de *petit cabotage* est celui que fait un bâtiment qui transporte des marchandises d'un port de l'Océan dans un autre port de l'Océan, ou d'un port de la Méditerranée dans un autre port de la Méditerranée. Le *grand cabotage* s'applique aux navires qui vont d'un port de l'Océan dans un port de la Méditerranée, et réciproquement, sans quitter les côtes. En France, les navires nationaux ont le privilége du *cabotage*.

Cabotin, terme de mépris consacré par l'usage et qu'on applique

aux comédiens nomades. Le mot *cabotinage* exprime leur vie errante et insouciense.

Caboul (v. *Kaboul*).

Cabyles (v. *Kabyles*).

Cacao, fruit d'un arbre d'Amérique appelé *cacaoyer*, ou plutôt graine contenant ce fruit qui porte le nom particulier de *cabosse*. Les graines de *cacao* sont enveloppées d'une pulpe rosée, gélatineuse et fondante, qui fournit un rafraîchissement acide fort agréable. Le cacao à l'état de graine a la forme d'une olive; lorsqu'il est mûr, la pellicule qui le recouvre est d'un rouge vif, et la chair intérieure d'un rouge obscur. C'est avec le *cacao* qu'on prépare le chocolat. Le meilleur cacao est celui qu'on cultive sur les côtes de Guatemala; il est plus onctueux que les autres et n'a pas d'âcreté. M. A. Gallais, successeur du célèbre Debeauve, fabricant de chocolat du roi, a publié, en 1827, une intéressante *Monographie du cacao ou Manuel de l'amateur du chocolat*. C'est un traité spécial sur la matière et qu'on consultera avec fruit. — Le *beurre de cacao* est employé, en médecine, comme adoucissant. Il sert aussi dans la composition de pommades cosmétiques ou médicamenteuses. C'est une huile qu'on extrait du *cacao*.

Cacaoyer, arbre de l'Amérique méridionale, qui produit le cacao. Il s'élève à peu près à la hauteur de nos cerisiers. Ses feuilles, qui se renouvellent sans cesse, sont terminées en pointe; les plus grandes ont de 25 à 30 centimètres de longueur sur 2 de largeur: ses fleurs sont sans odeur; elles naissent en grand nombre presque toute l'année. La plupart avortent et tombent, celles qui restent produisent les fruits nommés *cabosses*. Chacun de ces fruits renferme 25 à 40 graines ou amandes. C'est à ces graines qu'on donne dans le commerce le nom de *cacao* (v. *Cacao*).



Cacaoyer.

Cachalot, poisson mammifère, appartenant à l'ordre des cétacés. Il a, comme la baleine, une tête énorme qui fait à elle seule le tiers ou la moitié de la longueur du corps. Il atteint quelquefois la taille de la baleine; de plus il est mieux armé et plus agile. Ses coups de queue peuvent briser les nacelles des pêcheurs. Le *grand cachalot*, qui est l'espèce la plus connue et la plus commune, a quelquefois une longueur de 20 mètres. Ces animaux voyagent en troupes nombreuses dans presque toutes les mers. On en tire du blanc de ba-

leine et l'ambre gris, substance odorante qui paraît être une concrétion formée dans leurs intestins.

Cachemire ou *Kachemyr*, vallée que forme au fond de l'Inde septentrionale la chaîne colossale de l'Himalaya. Au milieu de la vallée coule le Djélam ou Bhat, l'un des cinq fleuves du Pendjâb, et qui n'est autre que l'Hydaspe des anciens Grecs. De tous côtés l'horizon est borné par les montagnes qui s'élèvent en amphithéâtre et à perte de vue. Quoiqu'à plus de 1,660 mètres au-dessus du niveau de la mer, et adossé aux plateaux froids de l'Asie centrale, le pays de Cachemire jouit d'une atmosphère tempérée; la végétation la plus brillante y étale sans cesse ses trésors. La célébrité de cette vallée date de l'époque où les Mongols vinrent y résider. La nature du sol est d'une richesse peu commune; il produit aisément et abondamment des moissons de froment, d'orge, de sarrasin, de millet, de maïs, de safran, mais principalement de riz. Tous nos fruits y viennent admirablement; la vigne, l'abricotier, le pêcher, le prunier, le cerisier, le pommier, le poirier plient sous le poids de leurs fruits. On élève à Cachemire beaucoup de troupeaux de moutons. On évalue à 600,000 âmes la population de ce pays, dont la religion dominante est le mahométisme. Le Cachemire paraît avoir eu des rois dans les temps reculés. Les Mongols, qui y dominaient en conquérants, en furent chassés par les Afghans en 1754. Les Afghans en ont été expulsés à leur tour, en 1816, par les Sikes sous les ordres de Rundjet-Singh. L'industrie de Cachemire a dégénéré sous la domination despotique de ces nouveaux vainqueurs. Il ne lui reste que la fabrication de ces admirables tissus si prisés par les dames dans toutes les parties du globe, et qui sont connus sous le nom de *châles de Cachemire* (v. *Châles*). La capitale du pays porte le même nom que lui, elle se nommait jadis Srinagar (la sainte ville). Ses maisons sont toutes couronnées de terrasses de l'aspect le plus pittoresque; elle est très-peuplée. On cite encore Islam-Abad, grande ville située à dix lieues de Cachemire, où l'on fabrique beaucoup des riches tissus dont nous avons fait mention plus haut.

Cachet, mot qui vient de *cacher*, parce qu'en effet il sert à désigner un petit sceau dont on forme l'empreinte sur une lettre pliée, afin d'empêcher de lire ce qu'elle contient. Le cachet est ordinairement en métal ou en pierre fine, et il porte la gravure de quelque figure, armoirie, chiffre, emblème ou devise qu'il imprime sur la cire ou sur le pain à cacheter pour que la lettre marquée de cette empreinte ne soit ouverte que par la personne à qui elle est adressée. Les anciens avaient un respect superstitieux pour les *cachets*. Les peuples de l'Orient ont toujours regardé un *cachet* comme une

sorte d'objet sacré. Il s'en faut de beaucoup qu'on se montre toujours scrupuleux sur ce point dans nos états civilisés. On sait qu'en France le *cabinet noir*, qui existait il n'y a pas bien long-temps encore, savait fort bien, en dépit des *cachets*, violer le secret des lettres.

Cachet (lettres de). On donnait ce nom, sous l'ancienne monarchie, à toute lettre du roi contresignée par un secrétaire d'état, revêtue du cachet du prince, et contenant un ordre secret émané de lui. Ces *lettres de cachet* furent souvent employées pour des détentions arbitraires, et c'est à l'abus révoltant qui en a été fait à diverses époques qu'elles doivent leur triste célébrité. On s'en servait en effet trop souvent pour enlever de chez leurs parents de riches héritières qu'on voulait marier à quelque favori. On s'en servait encore contre les dissidents en matière de croyance religieuse, contre les gens de lettres, contre tous les individus dont on voulait se venger ou se débarrasser. Le ministère du cardinal de Fleury fut l'époque la plus féconde en *lettres de cachet*. On a évalué à 80,000 le nombre de celles qui furent lancées sans jugement, sans même aucune espèce de poursuite judiciaire contre les jansénistes et les convulsionnaires. Une loi du 15 janvier 1790 ordonna l'abolition des *lettres de cachet* et la mise en liberté de tous ceux qui en avaient été frappés. A dater de ce moment, le pouvoir ne lança plus de *lettres de cachet:* mais renonça-t-il sincèrement aux arrestations illégales? Ceci est une autre question. Qu'on interroge à cet égard l'histoire des gouvernements divers qui se sont succédé depuis 1790 ; que de gens répondront qu'il n'y a que le mot de changé, et que les *arrestations préventives* de la législation actuelle valent bien les *lettres de cachet* de l'ancien régime! Cette réponse, que nous ne rapportons au reste que pour mémoire, est celle de la prévention et de la passion. Il y a en effet cette différence, que l'individu arrêté en vertu d'une lettre de cachet croupissait quelquefois des années entières sans savoir pourquoi il était privé de sa liberté; tandis qu'aujourd'hui on ne peut être arrêté que sur mandat lancé par l'autorité judiciaire, et alors on est interrogé et examiné par le magistrat au plus tard dans les trois jours. — Employé au figuré, le mot cachet est synonyme de *coin*, et signifie style, manière, touche, couleur, talent, caractère. Cet ouvrage porte le *cachet* du génie, de l'ignorance, de la médiocrité. On reconnaît dans ce tableau le *cachet* d'un grand peintre, etc.

Cachou, substance venant d'Orient, et que l'on extrait de plusieurs espèces de plantes, principalement d'une espèce d'arec ou palmier appelé au Brésil *cajous*. Cette substance végétale est solide,

friable, et sa couleur ressemble à celle du chocolat. On l'apporte dans nos contrées en gâteaux de différentes grosseurs. Le cachou a peu d'odeur; sa saveur se fait remarquer d'abord par son amertume, mais peu après elle rappelle l'odeur de la violette. On en fait des pastilles agréables au goût en le mélangeant avec des substances parfumées. La médecine emploie le cachou comme tonique et astringent; et on l'administre en poudre, en pastilles, en tablettes, en teinture ou en décoction. Quelques gourmets en ajoutent une minime quantité au café pulvérisé dont ils bannissent sans pitié la perfide chicorée dont on abuse tant en France et ailleurs; et ils affirment que l'addition de cet ingrédient donne à la décoction un arome particulier, et qui ajoute au mérite du nectar de l'Arabie.

Cacique, nom que les anciens peuples d'Amérique donnaient à plusieurs de leurs rois ou princes, à leurs gouverneurs de provinces, à leurs généraux d'armées, à des chefs de tribus. Les *caciques* avaient beaucoup d'analogie avec les anciens barons des temps féodaux. Ils avaient une cour, portaient des ornements royaux, et la vénération qu'on avait pour leur personne s'étendait au-delà du tombeau.

Caciques, genre d'oiseaux de l'ordre des passereaux, dont toutes les espèces habitent l'Amérique.

Cacochyme (de deux mots grecs signifiant *mauvais* et *humeur*), terme de pathologie qui a passé dans le langage vulgaire, où il signifie *valétudinaire, maladif, infirme*. Cacochymie est le substantif qui exprime cet état; il exprime l'altération morbide des humeurs ou parties fluides des corps organisés, végétaux ou animaux.

Cacographie (de deux mots grecs signifiant *écriture vicieuse*). On appelle ainsi une manière d'écrire contraire à l'orthographe. Par extension, on intitule *cacographies* ces livres remplis à dessein de fautes grammaticales, que l'on met entre les mains des enfants pour exercer leur intelligence et les accoutumer à reconnaître et à redresser les fautes plus ou moins grossières qui passent sous leurs yeux.

Cacophonie (de deux mots grecs signifiant *mauvaise voix*), terme employé en médecine pour désigner en général les défectuosités, les altérations de la voix résultant des inflammations ou abcès au larynx, les esquinancies, les différentes sortes d'enrouement. Les grammairiens appellent *cacophonie* la rencontre de lettres ou de syllabes dures et choquantes par leurs dissonances ou leurs bizarreries, ou bien dont les consonnances trop multipliées et surtout trop rapprochées blessent l'oreille et le goût. Ainsi ce vers de Voltaire,

Non, il n'est rien que Nanine n'honore,

offre l'exemple de la plus détestable cacophonie. — Les musiciens emploient le mot *cacophonie* quand ils veulent parler d'une mauvaise exécution musicale, de voix ou d'instruments qui ne sont pas d'accord, de voix fausses ou qui chantent sur un ton différent de celui de l'orchestre, etc. — Par extension, on a donné le nom de *cacophonie* au bruit résultant du mélange incohérent de diverses sortes de sons confus ou discords ; par exemple, au bruit qu'on entend dans les clubs, les réunions populaires, et même dans certaines assemblées législatives où tout le monde veut parler à la fois.

Cactus, plante charnue, munie d'aiguillons et dépourvue de feuilles, originaire des climats chauds de l'Amérique. Le *cactus* composè une famille très-nombreuse de plantes qui est divisée en 8 genres. Toutes les espèces de *cactus* sont plus ou moins remarquables par la richesse et l'éclat de leurs fleurs, qui contribuent à la décoration de nos jardins.

Cadastre (dérivé, suivant Ménage, de la basse latinité), nom qu'on donnait, avant la révolution de 1789, au registre public qui servait à l'assiette des tailles ou impôts dans plusieurs provinces, comme la Provence, le Languedoc et le Dauphiné. — Aujourd'hui l'acception de ce mot s'est étendue. Le *cadastre* n'est plus seulement un *registre*, mais bien un ensemble d'opérations qui comprend non-seulement l'arpentage, la désignation et l'estimation de chaque parcelle de propriété composant le territoire d'une commune, d'un canton ou d'un département, mais aussi l'inscription sur des registres spéciaux du résultat de chacun de ces travaux. En un mot, on désigne par le nom générique de *cadastre* le système en usage pour établir l'assiette et la répartition de l'impôt foncier. Les premières opérations cadastrales furent prescrites, en 1790, par l'assemblée constituante. Il s'en faut encore de beaucoup que la totalité du territoire français soit cadastrée.

Cadavre (de mots latins signifiant *chair donnée aux vers*), corps organisé privé de vie ; ce mot s'emploie surtout pour désigner le corps d'un homme mort.

Cadenas (dérivé d'un mot latin signifiant *chaîne*), petite serrure portative appelée ainsi probablement à cause de la petite chaîne qui tenait lieu d'abord de ce qu'on nomme l'*anse* ou l'*anneau* du cadenas. Le mécanisme du cadenas ordinaire est le même que celui des *serrures fixes* (v.). Il y a des cadenas à combinaisons et à secrets qui s'ouvrent et se ferment sans le secours d'une clef ; mais on ne peut en faire usage que lorsqu'on en connaît bien le mécanisme.

Cadence (dérivé d'un mot latin signifiant *tomber*), terme de musique, qui exprime tantôt la terminaison ou le repos qui sépare les phra-

ses harmoniques, tantôt une succession rapide et alternative de deux notes avec la voix ou sur les instruments ; c'est ce que les Italiens appellent *trillo*.— En littérature, la *cadence* s'entend de la marche harmonieuse de la prose et des vers. Les plus célèbres rhéteurs des temps anciens et modernes ont recommandé le plus grand respect pour la cadence, comme indispensable élément de la beauté du style. Cette recommandation est renouvelée dans plusieurs des vers de Boileau, le législateur de notre Parnasse :

Ayez pour la *cadence* une oreille sévère.
. . . .
Enfin Malherbe vint, et le premier en France
Fit sentir dans les vers une juste cadence.

Cadenette, espèce de natte ou de coiffure militaire qui, à l'imitation des Prussiens, fut imposée à notre infanterie par un règlement de 1767. La cadenette était une tresse partant du milieu du crâne et se retroussant sous le chapeau. Les grenadiers et surtout les hussards ont long-temps conservé la cadenette. Ménage veut que ce mot soit venu de celui du maréchal *Cadenet*, qui avait amené cette mode de coiffure.

Cadet de famille, nom donné autrefois à tout jeune gentilhomme qui était militaire. Les *cadets* servaient comme volontaires, sans paye et sans être enrôlés. Ils furent ensuite élevés aux frais de l'état pour alimenter d'officiers l'armée de terre. En 1682, le ministre Louvois les réunit en 6 corps ou compagnies. Ces compagnies furent cassées en 1692, puis rétablies en 1729, et supprimées de nouveau en 1733. Le cardinal de Fleury attacha des *cadets* aux régiments ; le ministre d'Argenson abolit cette institution, qui reparut encore en 1776 pour être de nouveau supprimée quatre ans après. Depuis la révolution, on ne connaît plus dans nos armées les priviléges et la dénomination de *cadets*. Mais nos écoles de La Flèche, St-Cyr, etc., peuvent être considérées comme des écoles de cadets, puisqu'elles fournissent à l'armée la majeure partie de ses officiers. — La Russie a un *corps de cadets de terre* et un *corps de cadets de mer*. Ce sont des établissements réservés aux jeunes gens de familles nobles qui se destinent à l'un ou à l'autre de ces services.

Cadi et mieux *Cadhi* ou *Cazi*, mot arabe qui signifie *juge* et *jurisconsulte*. Les cadis forment chez les musulmans une des trois classes du corps des *oulémas* (savants, lettrés), et ont presque partout la prééminence sur les *imans* et les *mouftis* (ministres du culte et docteurs de la loi). Les fonctions des cadis, en raison de leur importance et de leur multiplicité, sont d'autant plus lucratives qu'ils ne sont jamais dans le cas de subir les conséquences du proverbe

Où il n'y a rien la justice perd ses droits, attendu que leurs honoraires et les frais de procédure sont toujours payés par le gagnant.

Cadix, ou mieux *Cadiz*, ville de l'ancien royaume de Grenade, l'une des plus belles, des plus riches et des plus commerçantes de l'Espagne. Elle est située sur l'océan Atlantique, à l'extrémité occidentale d'une langue de terre formée par l'île de Léon. Entourée d'une muraille et de bastions irréguliers, elle est inabordable du côté du midi; et les approches du côté du nord sont dangereuses en raison des bancs et des rochers qui s'y trouvent à fleur d'eau : on peut donc considérer cette ville comme inexpugnable. La baie, qui est spacieuse, forme un port commode et sûr : elle reçoit tous les vaisseaux de commerce; les vaisseaux de guerre se retirent dans la baie de Puntalès, qui communique à la première. Cadix est l'entrepôt du commerce espagnol. Toutes les nations européennes qui font un commerce maritime y ont des consuls, des agents ou des correspondants. La ville est ornée de beaux édifices et possède plusieurs établissements publics. On récolte aux environs de très–bon vin; on y trouve aussi des salines. La situation de Cadix comme port militaire est de la plus haute importance; c'est le plus complet de l'Europe. Cadix, dont la fondation est attribuée aux Phéniciens de Tyr, passa successivement au pouvoir des Carthaginois, des Romains, des Arabes. Elle fut enlevée à ces derniers par les Espagnols en 1262. Les Anglais tentèrent plusieurs fois de s'en emparer, mais inutilement. Le siége de Cadix par les troupes françaises (du 9 février 1810 au 25 août 1812) fut également sans résultat.

Cadmée. C'était le nom de la citadelle de Thèbes en Béotie; elle tenait son nom de *Cadmus* son fondateur (v.).

Cadmus (mythologie), fils d'Agénor, roi de Phénicie, et petit-fils de Neptune, était frère de la belle Europe qui fut enlevée par Jupiter. Agénor, au désespoir et ne sachant ce qu'était devenue sa fille, donna ordre à son fils Cadmus de la chercher par toute la terre, et lui défendit de reparaître avant de l'avoir retrouvée : Cadmus chercha long–temps; mais, voyant toutes ses recherches infructueuses, il consulta l'oracle, qui lui dit de renoncer à une recherche inutile, de suivre la première génisse qu'il rencontrerait, et de bâtir une ville dans l'endroit où elle s'arrêterait. Elle le conduisit en Béotie, aux lieux où fut bâtie depuis la ville de Thèbes. Ses compagnons ayant été dévorés par un dragon, il l'extermina, grâce à l'assistance de Minerve; puis, par l'ordre de la déesse, il arracha les dents du monstre et les sema en terre; aussitôt elles se transformèrent en soldats qui s'entretuèrent. Il n'en resta que cinq qui aidèrent Cadmus à bâtir Thèbes. Sur la fin de sa vie, Cad-

mus ayant abdiqué suivant les uns, et détrôné selon d'autres, se retira chez les Enchéléens, peuplades illyriennes, et devint leur roi. Il est regardé comme l'inventeur de l'écriture, ou du moins il passe pour l'avoir importée en Grèce ainsi que plusieurs autres arts.

Cadogan (v. *Catogan*).

Cadoudal (Georges), célèbre chef de chouans, fils d'un meunier de Brech, village situé à 8 kilomètres d'Auray, dans le Morbihan, commença, vers 1795, à se faire remarquer dans les rangs des Vendéens. L'année suivante, il commandait la division du Morbihan. En 1799 il devint un des chefs les plus influents du parti, qui, un moment, pensa à le nommer généralissime. Enfin, en 1800, il fit sa soumission après avoir long-temps refusé la paix que lui avaient offerte les consuls. Il passa alors en Angleterre, et fut parfaitement accueilli à Londres par les princes français et les ministres anglais. Cette circonstance le fit accuser d'avoir été le principal auteur de la machine infernale qui faillit tuer le 1er consul. En 1804, il fut arrêté à Paris, jugé, condamné à mort le 11 mai, et exécuté le 24 juin suivant. Il n'était âgé que de 35 ans.

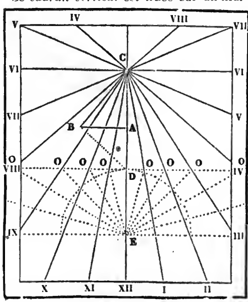
Cadran, terme d'horlogerie, qui sert à dénommer les plaques circulaires sur lesquelles on note les heures, les minutes, etc. — En histoire naturelle, le *cadran* est un genre de mollusque à coquille univalve. — Les horticulteurs appellent aussi *cadran* une maladie qui affecte particulièrement les gros arbres et les fait dépérir.

Cadrans solaires, ou plutôt *cadrans au soleil*, l'un des moyens employés pour mesurer le temps avant l'invention des horloges. On ignore quel est le peuple qui en fut le premier inventeur; on présume toutefois que ces instruments n'étaient pas inconnus des Égyptiens. Les Grecs les empruntèrent aux Babyloniens. Le 1er *cadran solaire* qu'on ait vu à Rome y fut construit, au rapport de Pline, 300 ans av. J.-C., sous le consulat de Papirius Cursor. Ces instru-

Cadran solaire horizontal.

ments, tantôt fixes, tantôt mobiles et portatifs, sont construits sur ce principe, que la terre n'est qu'un point, relativement à la grandeur du cercle que le soleil paraît décrire tous les jours autour d'elle. Les cadrans les plus simples sont ceux que l'on construirait aux pôles et sur l'équateur. On sait qu'au pôle le soleil ne se couche pas pendant 6 mois, et qu'il décrit en 24 heures un cercle parallèle à l'horizon. Le *cadran solaire* consisterait donc en un plateau circulaire horizontal, au centre duquel s'élèverait un style ou piquet, dont l'ombre est indiquée dans la figure placée en tête de cet article par la ligne P P. La circonférence du plateau étant divisée en 24 parties égales, l'ombre projetée par le style passera successivement sur les divisions du plateau avec une vitesse égale à celle du soleil. La théorie des cadrans solaires est tout entière dans ce peu de mots. On trace des cadrans au soleil sur toutes sortes de surfaces planes, horizontales, verticales, tournées au midi, à l'orient, à l'occident, ou inclinées plus ou moins vers ces points. Aussi distingue-t-on des cadrans horizontaux, verticaux, orientaux, occidentaux.—La principale qualité des *cadrans solaires*, c'est de servir à régler les horloges; mais il est essentiel de savoir qu'une horloge qui marche bien ne doit se trouver d'accord avec le *cadran* que quatre fois l'année, en avril, juin, août et décembre.

Ce *cadran vertical* est tracé sur un mur juste en face du soleil. Le *style* BC dirigé au pôle nord, est relevé droit sur CDE méridienne. ACB fait avec le mur un angle de 41° 9', complément de la hauteur du pôle (48° 51' à Paris). On porte BD, depuis D jusqu'en E, centre d'un demi-cercle divisé également en 12 rayons qui, prolongés sur l'équinoxiale OO, y donnent les lignes horaires. Les intersections sur l'équinoxiale, pour 7 heures du matin et 5 heures du soir, sont



Cadran solaire vertical.

en dehors de la figure. L'horizontale du haut par C est pour 6 heures du matin et du soir; 5 heures et 4 heures du matin et 7 et 8 heures du soir sont données par le prolongement droit par C, de 5 et 4 heures du soir et de 7 et 8 heures du matin déjà trouvées.

Cadre, ouvrage de menuiserie ordinairement chargé de moulures, et qui entoure les panneaux d'une porte ou d'un lambris. — *Cadre* est aussi employé comme synonyme de bordure : le *cadre* d'un tableau, d'une glace. Ces *cadres* sont en toutes sortes de bois, mais plus ordinairement en bois doré plus ou moins chargé d'ornements. — Dans la fabrication du papier on donne le nom de *cadre* au châssis dans lequel on fait entrer la forme en fil de laiton, et dont le rebord empêche la pâte de retomber dans la cuve au moment où on la sort de l'eau. — Les marins appellent *cadre* un assemblage carré de 4 pieds de bois ou châssis auquel des cordes sont entrelacées pour placer un matelas dessus. — Un *cadre* de troupes est composé de tous les hommes du grade nécessaire pour le service d'une compagnie ou d'un escadron, s'il s'agit du *cadre* d'une compagnie ou d'un escadron, ou pour former l'état-major d'un régiment, s'il s'agit des *cadres* d'un régiment. *Encadrer* un homme, c'est l'adjoindre à des officiers et sous-officiers. Souvent on prend tous les soldats d'une compagnie pour les verser dans une autre, et l'on conserve le *cadre*.

Caducée (d'un mot latin signifiant *baguette*, et dérivé lui-même d'un mot grec), baguette entrelacée de deux serpents et surmontée de deux ailes à l'un des bouts. C'était l'attribut de Mercure qui présidait au commerce et aux négociations. L'origine de cette figuration du *caducée* avec deux serpents et l'époque d'où elle date ne peuvent guère être déterminées. Dans Homère, les hérauts sont porteurs d'une baguette ou d'un bâton appelé *sceptre* et qui est l'attribut des rois et des hérauts (sauf la différence probable dans la forme). Avec le temps cette différence dut devenir plus sensible. Restée plus tard exclusivement au pouvoir des messagers officiels, cette baguette se revêtit de signes allégoriques appropriés à leurs fonctions. Dans tout l'Orient, le serpent fut l'éternel symbole de la prudence, vertu si nécessaire dans les négociations et les messages; les ailes du caducée sont le symbole de la vitesse avec laquelle les messagers doivent s'acquitter de leurs devoirs.

Caducée.

Caducité (d'un mot latin signifiant *tomber*), dernière phase de l'existence des êtres vivants, l'âge de la décadence qui annonce une fin prochaine. — *Caducité* s'emploie aussi pour les choses abstraites et inanimées; ce mot indique alors comme imminente la fin

d'une chose qui n'a qu'un temps déterminé : *caducité d'une fortune, d'une succession*, etc.

Caen, ville de France, ancienne capitale de la Basse-Normandie, est aujourd'hui le chef-lieu du département du Calvados. Située à 206 kilomètres de Paris, entre deux vastes prairies, elle s'élève au milieu d'un vallon, au confluent de l'Odon et de l'Orne, et passe à bon droit pour l'une des villes les plus agréables et les mieux bâties de France. Ses rues sont larges et bien percées et elle renferme plusieurs édifices publics remarquables, tels que l'*hôtel-de-ville*, l'*abbaye aux Dames* et l'*ancienne abbaye aux Hommes* ou de *St-Étienne*, magnifique édifice gothique construit par Guillaume-le-Conquérant, et qui est occupé aujourd'hui par le collége. Siége d'une cour royale, d'une cour d'assises, d'une académie universitaire comprenant une faculté de droit, une faculté des lettres et des sciences, et un collége royal; chef-lieu de la 14e division militaire, Caen compte 40,000 habitants. Placée au centre d'une des contrées les plus riches de la France, l'ancienne capitale de la Basse-Normandie fait un commerce très-actif, et qui le serait encore bien davantage si l'on construisait enfin ce barrage de l'Orne, qu'on lui promet depuis si long-temps et qui permettrait aux navires de grande dimension de remonter jusqu'à son port, lequel aujourd'hui ne peut recevoir que des navires de 200 tonneaux au plus. Les produits de son industrie, aussi nombreux que variés, consistent en dentelles de fil et de soie noire et blanche, bonneterie de coton, de laine et de poil d'Angora, toiles fines et ouvrées, tissus de coton, futaines, droguets, porcelaines, faïence, coutellerie, huiles de lin et de colza, papeterie et chapellerie. Caen a soutenu plusieurs siéges mémorables. En 1346, Édouard III la prit d'assaut, la livra au pillage, et fit massacrer une partie de ses habitants. Les Anglais s'en emparèrent de nouveau en 1417 et la gardèrent jusqu'en 1448. C'est dans cet intervalle que Henri V y fonda une université, dont Charles VII confirma et accrut même les priviléges en 1450, quand il eut conquis toute la Normandie. Cette ville, dont on ignore l'origine positive, a donné le jour à Malherbe, le père de la poésie française, à Segrais, à Huet, à Tanneguy-Lefèvre, etc. C'est l'un des foyers de lumières de la France : elle possède une académie des sciences, arts et belles-lettres, une société des antiquaires de Normandie, une société linnéenne et d'agriculture et une bibliothèque publique de 38,000 volumes.

Café, graine ou petite fève d'un vert pâle ou jaunâtre que contient la baie du *caféyer* (v.). On torréfie cette fève, on la réduit en poudre, et l'on en compose cette boisson qui fait aujourd'hui les délices de presque toutes les nations du globe. L'usage du *café* passa

d'abord de l'Arabie dans la Perse et dans quelques régions de l'Abyssinie; il s'introduisit à Constantinople vers 1517. Ce ne fut que vers 1645 qu'on commença à prendre du café en Italie. De là il se répandit en Angleterre, en France et dans les autres contrées de l'Europe. L'invention du *café au lait* est dû à Nieuhoff, ambassadeur hollandais en Chine, lequel fit les premiers essais de cette boisson à l'imitation du thé au lait. Le *café* le plus estimé est celui qu'on tire de Moka, ville d'Arabie. Celui de la Martinique jouit aussi d'un renom mérité. Avant la révolution de 1793, la partie française de St-Domingue produisait annuellement de 23 à 25,000,000 kilogrammes de *café*; la Martinique, près de 5,000,000; la Guadeloupe, de 3 à 4,000,000; aussi le *café* ne coûtait-il alors en France que 50 à 60 centimes le demi-kilogramme.— Le *café*, comme toutes les bonnes choses, a eu ses détracteurs : on l'a accusé d'être un poison. Cependant Voltaire et Fontenelle, qui en faisaient un usage presque abusif, moururent, le premier, à plus de 80 ans, le second à près de 100 ans. Fontenelle avait donc raison de répondre aux détracteurs du café que c'était un poison *lent*. Il est sans doute des tempéraments auxquels cette boisson ne convient pas, tels que ceux des personnes nerveuses, sanguines, disposées aux tremblements. Le *café* serait encore nuisible dans les maladies des reins et de la vessie; mais on peut dire, en général, qu'il améliore la circulation du sang, favorise la digestion, excite la transpiration, chasse la migraine, l'asthme humide, et dissipe quelques autres indispositions. Ajoutez à cela qu'il a la propriété de tenir long-temps éveillé et d'être par conséquent favorable aux travaux de l'intelligence.

Cafés, lieux publics où l'on va prendre le *café*, où les oisifs se réunissent. Là se traitent les grandes questions politiques; là se décident la paix ou la guerre; là surtout se jugent et se détruisent les réputations contemporaines. On ne gouverne pas contre les *cafés*, a dit un spirituel écrivain; ce sont des chambres au petit pied. Les *cafés* ont remplacé pour une certaine classe de la société les anciens *cabarets* (v.). Il n'y eut des *cafés* à Londres qu'en 1652. Le premier *café* public, en France, fut ouvert à Marseille, par un Vénitien, en 1664. Ce fut l'ambassadeur turc, Soliman-Aga, qui mit le *café* à la mode à Paris en 1669, époque où la livre de *café* valait 40 écus; mode à la durée de laquelle madame de Sévigné ne croyait pas, car elle écrivait à sa fille que Racine passerait comme le *café!* Le premier *café* ouvert à Paris y fut établi par un nommé Pascal, Arménien, qui ne fit pas fortune, car il transféra plus tard son établissement à Londres; depuis ce temps les *cafés* s'y sont prodigieusement multipliés; on y en compte plus de 800, et on en ren-

contre dans les moindres villages de France. Sous Charles II, en 1675, on fit fermer ceux de Londres, parce qu'ils étaient considérés comme des foyers de sédition. Dans le siècle dernier, le café Procope, à Paris, rendez-vous des beaux esprits du temps, ne fut pas étranger aux grands mouvements politiques qui se préparaient pour la France et l'Europe. On y montre encore la table où Voltaire conversait souvent avec Rousseau.

Cafetan ou *caftan*, espèce de robe ou pelisse turque que le grand-seigneur distribue, dans les jours de solennité, aux grands-officiers de la Porte-Ottomane, aux ambassadeurs des puissances étrangères, enfin à tous les personnages auxquels il veut témoigner sa satisfaction. Le *cafetan* est une robe d'honneur. Celui qui reçoit le *cafetan* est obligé de le mettre aussitôt par-dessus ses vêtements ordinaires, et de paraître ainsi travesti devant le prince, afin de faire honneur au présent qu'il en a reçu. Il arrive même quelquefois qu'on est obligé de mettre deux *cafetans* l'un sur l'autre, ce qui ne laisse pas que d'être assez plaisant.

Cafetan.

Cafetière, vase approprié à la préparation du *café*. Les appareils de ce genre qui ont le plus de renommée et sont aussi les plus commodes sont les *cafetières à la Debelloy* et les *cafetières Morize*. Ces vases peuvent être en faïence, en porcelaine ou en fer-blanc.

Caféyer ou *cafier*, joli petit arbuste qui produit le café. Il est de la famille des rubiacées de Jussieu. Son écorce est grisâtre, son feuillage d'un vert brillant, presque semblable à celui du laurier-amande. Ses branches portent aux aisselles de leurs feuilles opposées des bouquets de fleurs blanches comme le jasmin, entremêlées de petits fruits de la forme, de la grosseur et de la couleur des cerises anglaises, lorsqu'ils sont en parfaite maturité. C'est cette baie rouge-foncé qui contient les graines ou fèves qu'on nomme *café*. Le *caféyer* paraît être originaire de l'Yémen dans l'Arabie-Heureuse. Suivant la tradition vulgaire, on devrait la découverte de ses propriétés à un mollah ou religieux mahométan, nommé Schadili, dont le nom est encore en vénération dans l'Orient. Ce saint per-



Caféyer.

sonnage, se voyant souvent surpris par le sommeil au milieu de ses prières, imputait ses assoupissements à la tiédeur de sa dévotion, et tourmentait sa conscience par de pieux scrupules. Le hasard, ou le prophète Mahomet, comme dit la tradition, lui fit rencontrer un jeune pâtre, qui lui raconta que toutes les fois que ses chèvres avaient brouté des baies d'un certain arbrisseau elles restaient éveillées, sautant et cabriolant toute la nuit. Le mollah voulut connaître le merveilleux végétal, et le pâtre lui montra le caféyer. Schadili fit alors sur lui-même l'expérience de la vertu singulière des baies de cet arbuste. Il en prit une forte infusion, et passa toute la nuit dans une sorte d'enivrement délicieux, qui ne nuisait en rien à la liberté de son esprit. Il fit part de sa découverte aux derviches de son voisinage, et bientôt le café fut recherché par les dévots musulmans comme un présent du ciel apporté par un ange à un vrai croyant. — A la fin du XVIIe siècle, les Hollandais transportèrent le *caféyer* de Moka, ville d'Arabie, dans leur colonie de Batavia. On en cultiva quelques pieds à Amsterdam, vers 1710, et ils produisirent un peu de café. Ce n'était qu'avec beaucoup de difficulté qu'on se procurait en Arabie quelques plants de cet arbuste; car il y avait peine de mort contre ce genre d'exportation à l'étranger. En 1713, M. Besson, lieutenant-général d'artillerie au service de France, fit don au Jardin des Plantes de Paris d'un pied de *caféyer* venu de Hollande. Quelques années après, un autre pied élevé dans les serres de ce jardin fut transféré aux Antilles par un sieur Déclieux. On rapporte que pendant la traversée, qui fut longue, le capitaine du navire, craignant de manquer d'eau, fixa à chaque passager sa ration journalière, et que M. Déclieux aima mieux souffrir de la soif et partager avec son précieux arbuste sa portion à peine suffisante pour lui-même. Arrivé à la Martinique, il eut encore à défendre sa plante contre plusieurs tentatives de vol. Mais bientôt il eut la joie de le voir se charger de fleurs et de fruits. C'est de ce pied que sont sortis tous les caféyers cultivés à la Martinique, à la Guadeloupe et à St-Domingue, comme dans les autres Antilles, et qui aujourd'hui fournissent de café la plus grande partie du globe.—Ce n'est que par la torréfaction que se développe la saveur suave et l'arome du café. Il doit au tannin et à une huile empyreumatique ses excellentes qualités, qui ne sont plus ignorées de personne. Loin de produire une ivresse grossière comme le vin ou d'autres boissons spiritueuses, ou, comme le thé, d'affadir l'estomac, le café, à la fois tonique et excitant, augmente l'énergie du fluide vital, aide à la digestion, donne de l'activité, de la gaieté, de l'esprit. C'est la boisson intellectuelle, le nectar des poètes.

Caffa (v. *Kaffa*).

Cafres, d'un mot arabe signifiant *infidèle*, peuples de l'Afrique centrale adonnés à l'idolâtrie et au fétichisme. Ils habitent la partie orientale de l'Afrique, depuis la rivière du St-Esprit jusqu'au détroit de Bab-el-Mandeb. Ce vaste pays comprend le Monomotapa, les Jaggas. la Cafrerie, toute la côte de Zanguebar et de Mozambique, plusieurs royaumes, tels que ceux d'Alaba, d'Ajan et d'Adel, ainsi que le pays des Gallas. Les *Cafres* sont des peuples pasteurs et nomades, qui se distinguent des nègres par leur courage, leur habileté et plusieurs autres qualités. Ce sont des *Cafres* qui ont fondé plusieurs grands empires de l'Afrique, comme ceux de Tombouctou, de Macoco, etc.



Cafre.

Cage, espace fermé par des parois pleines ou à claire-voie. On dit la cage d'un escalier, d'un moulin à vent, d'un clocher, pour désigner l'espace dans lequel l'escalier est construit, le bâti en bois qui contient le mécanisme et les meules d'un moulin, etc. Tout le monde connaît les cages dans lesquelles on enferme certains animaux, et dont la force et la solidité varient suivant la nature des prisonniers qu'elles doivent recevoir. On a vu des hommes enfermés dans des cages de fer par d'autres hommes : Bajazet, empereur turc, ayant été vaincu par Tamerlan, celui-ci le fit traîner à sa suite dans une cage de fer. Louis XI fit enfermer le cardinal la Balue son favori, tombé en disgrâce, dans une cage que ce ministre avait fait construire pour y enfermer ses adversaires.

Cagliostro (le comte Alexandre de), fameux charlatan du XVIIIe siècle, né à Palerme, en Sicile, le 8 juin 1743, d'une famille obscure, parcourut l'Europe, l'Asie et l'Afrique, faisant partout de nombreuses dupes au moyen de prétendus miracles, qui n'étaient que d'insignes jongleries. Ses voyages ne finirent qu'en 1789, au château St-Ange, à Rome, d'où il ne sortit que pour aller mourir, en 1795, au château de St-Léon. Il prétendait avoir des intelligences

avec le diable. Il possédait, à l'entendre, des panacées pour toutes les maladies, et s'introduisait effrontément dans les cours, sous divers noms et divers titres. Son opulence, son luxe, dont la source n'a jamais été bien expliquée, son audace, imposaient à tout le monde. Il inspirait de l'engouement, excitait l'enthousiasme. Le célèbre Lavater lui-même y fut trompé. Cagliostro avait été arrêté à Paris, en 1785, comme l'un des principaux complices de la fameuse intrigue du collier, mais renvoyé absous faute de preuves.

Cagots ou *capots*, nom d'une race d'hommes formant une espèce de corporation dans le Béarn, et qui fut vouée au mépris et à la haine générale pendant une longue suite de siècles. On les fuyait et on les astreignait à porter une casaque rouge et à n'habiter qu'à une certaine distance de la ville. On nommait *cagoteries* les établissements qui leur étaient assignés. Il leur était défendu d'adresser la parole à un autre homme. Assimilés aux lépreux ou ladres qui inondaient alors toute la France, ils étaient poursuivis comme tels. Ces victimes d'aveugles préventions étaient pourtant chrétiens et catholiques. On a toujours ignoré la cause de cette réprobation, qui n'a cessé qu'avec les progrès de la raison publique. Il y avait dans la Basse-Bretagne une semblable race d'hommes, sujets aux mêmes persécutions, qu'on appelait *caqueux, cacous* ou *caquins*.

Cahier des charges, nom qu'on donne à l'exposé de toutes les conditions qui doivent faire partie d'un contrat mis en adjudication. Les ventes judiciaires ne se font que sur un *cahier des charges* dont la forme est réglée par le Code de procédure, et auquel on doit donner la plus grande publicité.

Cahiers de bailliages, mémoires contenant l'exposé des plaintes, des besoins et des vœux de chaque localité qui envoyait des députés aux états-généraux. Lors de la dernière convocation de ces états, en 1789, les députés élus par les assemblées bailliagères furent chargés de présenter ces *cahiers*, c'est-à-dire de demander la réparation des torts, le redressement des griefs, la cessation des abus et la réformation de certaines institutions vicieuses, en maintenant toutefois les principes fondamentaux de la monarchie. La révolution, dès ses premiers pas, foula aux pieds les *cahiers des bailliages*, expression véritable de l'opinion nationale, et substitua son esprit de désordre et de bouleversement aux principes conservateurs de la monarchie.

Cahors, ville de France, autrefois capitale du Haut-Quercy, aujourd'hui chef-lieu du département du Lot, à 493 kilomètres de Paris. C'est une ville très-ancienne et mal bâtie; sa population est d'environ 12,000 âmes. Des manufactures de draps, des fabriques

de gants, des verreries, des papeteries, forment ses principales industries. On y fait aussi un commerce considérable des vins du pays, qu'on envoie en grande partie dans le Nord, pour y être convertis en eaux-de-vie. Elle est le siége d'un évêché qui avait une grande importance avant la révolution; le prélat qui l'occupait prenait le titre de comte de Cahors, et jouissait du privilége d'avoir l'épée et les gantelets placés auprès de l'autel quand il officiait. Cahors a donné le jour au pape Jean XXII qui, en 1321, y fonda une université; au poëte Clément Marot, au romancier La Calprenède et à Joachim Murat, qui fut roi de Naples de 1808 à 1815.

Caïc, caïque, noms qu'on donne dans la Méditerranée, dans le Levant et dans les îles de l'Archipel, aux embarcations qui servent de chaloupes aux galères. — Les grandes chaloupes pontées ou bateaux plats destinés à faire partie de la flottille armée à Boulogne en 1803, pour opérer une descente en Angleterre, avaient reçu le nom de *caïques* (v. *Boulogne*).

Caille, oiseau de l'ordre des gallinacées et du genre perdrix, que l'on rencontre en Europe, en Asie, en Afrique et même dans quelques parties de l'Amérique. La *caille* fuit la société de ses semblables; elle aime singulièrement à changer de climat : bien différentes en cela des perdrix, qui vivent en troupes et s'écartent peu des lieux qui les ont vues naître. Les *cailles* arrivent au midi de la France en avril et au nord en mai; pour les avoir grasses, on attend la fin de l'été. Le cri de ces oiseaux est éclatant et monotone; on l'entend à des distances considérables. On prétend que, profitant toujours d'un vent favorable, soit pour l'allée, soit pour le retour, ils franchissent la Méditerranée, c'est-à-dire l'espace qui sépare les côtes méridionales de la France des côtes septentrionales de l'Afrique, et qui n'a pas moins de 800 kilomètres, en 7 à 8 heures. C'est difficile à croire : il est cependant parfaitement constaté aujourd'hui que le pigeon peut faire de 280 à 320 kilomètres à l'heure, ce qui est une rapidité bien autrement grande encore.

Caillé, état d'un liquide décomposé par un agent quelconque et formant une masse qui a plus ou moins de consistance; comme le lait *caillé*, le sang *caillé*. On emploie même ce mot substantivement et seul, pour indiquer le lait *caillé*. Dans les pays de montagnes, surtout dans la Haute-Auvergne, on dit du *caillé* pour du *lait caillé*.

Caillement, caillot. Ces deux termes, usités dans les sciences, dérivent du verbe *cailler*, se figer. Le *caillement* exprime l'état de ce se qui caille. Le *caillot* signifie une concrétion molle formée dans un liquide qui se coagule. Il est facile de concevoir que le *caillot* est la

conséquence du *caillement*. On nomme ordinairement *caillot de sang* la masse composée de fibrine et d'hématosine (matière colorante du sang) qui se sépare du sérum lorsque les fluides sanguins artériels ou veineux sont placés dans les circonstances favorables à la manifestation du phénomène dit de la coagulation ou du *caillement*.

Caillette, quatrième cavité de l'estomac des mammifères ruminants. On l'a ainsi dénommée parce qu'on en retire chez le veau, l'agneau, le chevreau, une substance dont on se sert pour faire cailler le lait. — On appelle *caillette* une femme frivole et bavarde. On le dit des hommes dans le même sens. De *caillette* on a fait *cailleter*, pour exprimer l'action de parler sans cesse et à propos de toute chose, et *cailletage*, pour désigner un babillage insupportable et continuel comme le cri de la *caille*. — *Caillette* était le nom d'un des fous de François Ier.

Caillou, fragment de pierre transporté par les eaux et arrondi par le frottement. — Les anciens minéralogistes donnaient plus particulièrement ce nom à une pierre dure faisant feu sous le coup du briquet (v. *Silex*). — Les cailloux du Médoc et du Rhin sont des pierres blanches et qui ont la transparence du cristal. Le *caillou* d'Égypte est une espèce de jaspe qui offre différentes figures de grottes, de paysages, etc.

Cailloutage, amas de cailloux, ouvrage fait avec des cailloux.

Caïman, espèce de crocodile d'Amérique très-fort et très-vorace, dont les nègres aiment beaucoup la chair, et qui est lui-même très-friand de la chair des chasseurs (v. *Crocodile*).

Caïn, premier-né d'Adam et d'Ève. Il se livrait aux travaux des champs. Dans un accès de jalousie Caïn tua son frère Abel, dont les sacrifices avaient été plus agréables à Dieu que les siens. Après son crime, Caïn, maudit de Dieu, prit la fuite et mena, loin d'Adam et d'Ève, une vie errante et empoisonnée par le remords. — Il y eut, vers l'an 159 de l'ère chrétienne, la secte des *caïnites*, qui prétendaient réhabiliter Caïn en légitimant son fratricide (v. *Abel*).

Caïphe, grand-prêtre des Juifs, qui fut un des plus ardents persécuteurs de J.-C. et de ses apôtres, provoqua la mort du Sauveur. Il condamna J.-C. au supplice de la croix, et fit lapider saint Étienne. Saint Pierre et saint Jean furent fouettés et emprisonnés par ses ordres, à cause des conversions et des miracles qu'ils opéraient. Enfin Caïphe, déposé par Vitellius, gouverneur de la Syrie, se tua, dit-on, de désespoir.

Caire ou *Kaire* (le), capitale actuelle de l'Égypte, est situé à l'orient de l'ancienne ville du même nom que fonda sur la rive droite du Nil le musulman Amrou, lieutenant d'Omar. Elle se

déroule au pied d'une montagne, à 1 kilomètre du fleuve et sur sa rive gauche. Le sultan Saladin l'entoura de murailles et y fit construire plusieurs monuments. La citadelle, qui domine toute la ville et s'élève au pied du Mokatsam, fut bâtie par ce prince en 1166. Elle a 3 kilomètres de circonférence. Parmi les monuments qu'on doit aux souverains de l'Égypte, on cite le Divan des janissaires, le Puits et le Divan de Joseph. Le Divan de Joseph est une vaste salle qui se trouve dans la citadelle et dans laquelle les Aïoubites (dynastie de princes qui ont régné en Égypte et en Syrie) rendaient la justice; l'enceinte de cette salle est décorée de 32 colonnes de granit. Le Puits de Joseph, l'un des plus merveilleux de cette époque, sert à approvisionner d'eau la citadelle : il est taillé dans le roc vif; sa profondeur est de 90 mètres et sa circonférence de 20. Le Caire compte environ 260,000 habitants. Il est divisé en 53 quartiers, a 71 portes, possède 300 mosquées, 45 maisons de bains, des palais, des jardins, et plusieurs établissements publics. Cette ville fut prise par les Français le 23 juillet 1798, et ils l'occupèrent jusqu'en 1801. Les ports de Boulaq et du vieux Caire servent d'entrepôt et de magasins aux produits du Delta et de l'Europe, de la Nubie et du Saïd. C'est aux environs du Caire, et à 12 kilomètres de distance sur la rive droite du Nil, qu'on voit les célèbres Pyramides d'Égypte (v. *Pyramides*).

Caisse, caissier (dérivé d'un mot grec signifiant *caché*). Par caisse, on entend généralement une boîte ou un coffre. Mais ce mot a reçu une acception toute particulière en passant dans le commerce ou dans la finance. *Caisse* désigne les valeurs en numéraire qu'un banquier, un commerçant ou un simple particulier a chez lui; c'est aussi le coffre qui les renferme, et la pièce où ce coffre est placé. Le *caissier* est celui qui a la gestion et la responsabilité d'une *caisse*.— En termes d'art militaire, *caisse* est le synonyme de *tambour;* mais, pris dans cette acception, son étymologie est espagnole.

Caisse des dépôts et consignations, destinée à recevoir les dépôts de deniers qui, dans certaines circonstances, doivent être consignés entre les mains d'un tiers. La première idée de cette institution date de 1791. En 1793, il fut ordonné que toutes les consignations seraient faites, à Paris, à la Trésorerie nationale, et, en province, dans les caisses des receveurs publics. La *caisse des dépôts et consignations* fut long-temps confondue avec celle d'*amortissement;* mais elle en a été distraite par la loi du 28 avril 1816 et par une ordonnance du 22 mai de la même année.

Caisson, dénomination qui s'applique tantôt à une arme, tantôt à une machine de guerre, tantôt à un moyen de transport. Les troupes

se servent en effet de caissons d'artifices, qui sont des espèces de *fougasses* ou de *mines volantes;* lesquelles s'entremêlent de projectiles creux, et auxquelles un saucisson communique le feu.— Il y a ensuite les caissons d'ambulance, pour transporter les blessés; les caissons de vivres, d'artillerie, d'infanterie, du génie. Les uns sont destinés au transport des munitions, les autres à celui des vivres du soldat. — C'est aussi un terme d'architecture, servant à nommer les compartiments symétriques et renfoncés qui divisent et ornent souvent un plafond ou une voûte. On enrichit quelquefois les *caissons* avec des feuilles d'or ou autres ornements, et on place au milieu une rosace sculptée. Il y a en Italie des églises non voûtées dont les plafonds sont ornés de *caissons*. L'église Notre-Dame de Lorette à Paris offre des exemples de ce genre d'ornement.


Caisson.

Cajolerie, louange, langage flatteur ayant pour but d'obtenir de quelqu'un des faveurs quelconques. La *cajolerie* est une adulation habile et délicate, un genre de séduction personnelle où il n'entre ni avilissement, ni bassesse. Voilà surtout en quoi elle diffère de la flatterie.

Cal, terme de pathologie, servant à désigner la cicatrisation qui s'opère entre les deux surfaces d'un os fracturé. Il y a le *cal* provisoire et le *cal* définitif. Le *cal* est la même chose que le *calus*. On n'a commencé à bien connaître la nature du *cal* que vers le milieu du siècle dernier.

Calabre, province d'Italie, formant la partie la plus méridionale du royaume de Naples. C'est une péninsule bornée au nord par la Basilicate et le golfe de Tarente, à l'est par la mer Ionienne, au sud et à l'ouest par la Méditerranée et le détroit de Messine, qui la sépare de la Sicile. On la divise en Calabre ultérieure et en Calabre citérieure, dont les populations s'élèvent ensemble à 800,000 habitants. Dans l'antiquité, la Calabre était habitée par les Bruttiens et autres colons grecs. Cette province, quoique montagneuse, n'en contient pas moins des campagnes fertiles et très-favorables à la culture. Elle a été dans presque tous les siècles désolée par des tremblements de terre, et surtout en 1638, 1659 et 1783. Plus de 30,000 habitants furent victimes de ce dernier désastre. Les villes principales de la Calabre citérieure sont : Cosenza, Paola ou Paula, Bisignonlo, Cassano, Scalea, Caliati, Rossano, Ambriatico, Strongoli, Carenza, Martorano et Amantea. Celles de la Calabre ultérieure sont : Catanzaro, Crotone, Santa-Severina, Bola, Taverna, Nicastro, Belcastro, Sainte-Euphémie, Squillace, Tropea, Nicotera, Mileto, Oppido, Serace, Reggio et Bova.

Calais (Pas-de- [département du]) formé de l'Artois et de la Basse-Picardie, a pour chef-lieu Arras. Il tire son nom du bras de mer situé entre Calais et Douvres, et dont la largeur est de 28 kilomètres environ. — *Calais*, ville maritime de ce département qui compte près de 12,000 habitants, à 256 kilomètres de Paris, est un port bien fortifié, mais peu commode. Il est fréquenté par les paquebots qui vont de France en Angleterre, et qui procurent à la ville un mouvement annuel de plus de 50,000 voyageurs. On y fait des armements pour la pêche de la morue et du hareng. Une industrie nouvelle, la fabrication des tulles, y fait vivre environ 5,000 individus. C'est aussi dans cette ville que se confectionnent les métiers à tulle qui fournissent les ateliers du Pas-de-Calais, du Nord, de la Somme et d'autres départements plus éloignés. Il s'y fait un commerce extérieur aussi étendu que productif en bois de chêne et de sapin, en fers et autres productions du Nord. Calais n'a commencé à avoir quelque importance que vers le xe siècle. Il fut pris par Édouard III, roi d'Angleterre, en 1347, après un siége d'une année ; et cet événement marque dans l'histoire par le dévouement héroïque d'*Eustache de St-Pierre* (v.) et de ses compagnons. Le duc de Guise reprit cette ville aux Anglais le 8 janvier 1558. On rapporte que Bonaparte, encore premier consul, étant venu à Calais en 1803, montra quelque prévention contre les habitants, qui souffraient extrêmement de l'état de guerre avec les Anglais. Le maire de la ville rappelait avec complaisance, dans la harangue officielle d'usage, le dévouement d'Eustache de St-Pierre, Bonaparte l'interrompit en disant : « Mais votre Eustache de St-Pierre s'est rendu ! » Et cette brusque interruption déconcerta fort l'orateur, comme on doit bien se le figurer.

Calamine, mélange de silicate et de carbonate de zinc avec des carbonates de fer et de manganèse, des calcaires et des argiles. Leur couleur varie du blanc au rouge, du jaune au gris. Elles sont souvent complétement à l'état terreux. Les procédés pour extraire le zinc de la calamine nous viennent, dit-on, des Chinois. La calamine sert à la préparation du laiton. — On appelle calamine électrique un composé de silice, d'oxyde, de zinc et d'eau, cristallisé en prismes à 4 ou 6 faces électriques par la chaleur. — C'est aussi le nom d'un genre de graminées dont les espèces sont originaires des Indes.

Calamité, malheur, infortune qui pèse sur les masses. La peste, par exemple, est une *calamité* qui dépeuple une ville, mais à laquelle plusieurs personnes peuvent échapper. Le malheur et l'infortune ont quelque chose de plus individuel et de plus spécial.

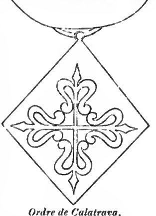
Calandre, oiseau du genre *alouette* (v.). Elle a le plumage, les ailes et la queue semblables à ceux de l'alouette commune; elle a aussi les mêmes mœurs. C'est un oiseau de passage. Son chant devient fort agréable quand on a pu la mettre en cage toute jeune encore. — C'est aussi le nom d'un genre d'insectes coléoptères qui font de grands dégâts dans les campagnes. Ils attaquent particulièrement les palmiers et les graminées. — C'est encore le nom d'une machine pour presser et lustrer les draps. Cet appareil avait été introduit en France par Colbert. On a substitué à la machine primitive une combinaison de cylindres à rotation continue, qui a été imaginée en Angleterre.

Calao, genre d'oiseaux omnivores, de l'ordre des passereaux, qui habitent les Indes, l'Afrique et la Nouvelle-Hollande. Ces oiseaux ont un bec énorme surmonté d'une proéminence en forme de casque, de corne ou de croissant, et qui devient aussi grosse que le reste de leur corps. Ils se tiennent habituellement perchés sur les arbres morts et dépouillés.

Calas (les), malheureuse famille protestante, qui, vers le milieu du XVIII[e] siècle, fut un déplorable exemple des funestes écarts auxquels se laisse facilement entraîner le zèle religieux. Cette famille se composait de Jean Calas et de sa femme, de quatre fils et deux filles, leurs enfants. Jean Calas, presque septuagénaire, commerçant intègre, jouissait à Toulouse d'une haute estime, que ne lui refusaient pas les catholiques eux-mêmes. Un des fils Calas avait abjuré le protestantisme, et dès ce moment s'était constitué en hostilité avec sa famille. Marc-Antoine Calas, son frère aîné, d'un esprit ardent et fier, d'une profonde et sombre mélancolie, qui avait exprimé hautement son dégoût de la vie, est trouvé un jour pendu à la porte du magasin de son père. Aussitôt, malgré la douleur et l'effroi de la famille, de trop fervents catholiques accusent le vieillard Jean Calas d'avoir donné la mort à son fils, jeune homme robuste et déterminé, parce que ce fils devait, disaient-ils, changer de religion comme l'avait déjà fait son frère. Aussitôt les Calas sont arrêtés et mis en jugement. Pendant ce temps-là, le corps de Marc-Antoine, qui, dans toute autre circonstance, aurait été traîné sur la claie, peine infamante infligée alors aux suicidés, était porté solennellement aux processions de moines. On proclamait le malheureux jeune homme martyr de la foi. Un premier jugement condamna Calas, sa femme et l'un de ses jeunes fils à la question ordinaire et extraordinaire. Sur l'appel de ces infortunés, le tribunal rendit un second arrêt condamnant Jean Calas à la torture et au supplice de la roue. Le malheureux vieillard ne cessa de

protester de son innocence jusqu'à son dernier soupir. Après cette exécution d'une horrible iniquité, des cris de réprobation s'élevèrent contre les juges. Néanmoins des rigueurs poursuivirent encore les membres de la famille Calas, jusqu'au moment où Voltaire éleva la voix en faveur de ces victimes, et obtint la révision de cette affreuse procédure. Alors la voix de la justice se fit entendre, et le conseil royal cassa l'arrêt des juges de Toulouse. Le roi Louis XV s'efforça d'adoucir par des bienfaits l'irréparable infortune des Calas. Le drame judiciaire dont on vient de lire la très-succincte analyse eut lieu à Toulouse en 1761. Ce ne fut que le 9 mars 1765 que fut rendu l'arrêt de réhabilitation.

Calatrava (ordre militaire de), institué en Castille, en 1158, par le roi Sanche III, en mémoire de la belle défense de Calatrava par des moines de l'ordre de Cîteaux contre les Maures. Cet ordre, à la fois religieux et militaire dans son principe, fut confirmé par les papes Alexandre III, Grégoire VIII et Innocent III. Les Maures s'emparèrent de Calatrava en 1193. L'ordre ne revint s'y installer qu'en 1212. Il était alors dans sa plus grande gloire, et tous les gentilshommes de l'Espagne chrétienne aspiraient à la faveur d'y être admis. Cet ordre illustre, dont les rois d'Espagne ont été grands-maîtres héréditaires depuis 1540, compte 56 commanderies et 16 prieurés. L'habit des chevaliers, dans les jours de cérémonie, consistait en un grand manteau blanc où l'on voyait au côté gauche une croix rouge fleurdelisée. Leurs armoiries portaient deux menottes d'azur, afin de rappeler qu'ils avaient été institués pour délivrer les chrétiens du joug des infidèles.



Ordre de Calatrava.

Calcaire, pierre à chaux, composée de chaux et d'acide carbonique. C'est la plus commune de toutes les substances minérales. Le *calcaire* marin est une roche calcaire déposée au fond de la mer; le *calcaire* d'eau douce est un sédiment formé dans des lacs d'eau douce ou par des sources minérales; le *calcaire* coquillier contient des fossiles; le *calcaire* spathique est le *calcaire* à l'état cristallin, les marbres appartiennent à ce genre; le *calcaire* compacte est un mélange d'argile et de *calcaire*, comme la marne, la craie; le *calcaire* oolitique, autrefois *pierre d'œuf*, se compose de grains dont la grosseur varie depuis celle d'un pois jusqu'à celle d'un grain de

millet. On se sert du *calcaire* dans différents arts. Il fournit la chaux pour les constructions, un agent précieux à la lithographie, la craie aux arts du dessin. Enfin il rend de grands services à l'agriculture, qui l'emploie pour amender les terres.

Calcédoine, espèce d'agate, d'un aspect laiteux, de transparence nébuleuse, appartenant à la variété de l'espèce qu'on nomme *quarz*. La calcédoine est recherchée des graveurs, qui l'emploient surtout sous le nom de *cornaline blanche*. Les terrains volcaniques contiennent ordinairement des calcédoines. On en trouve aussi dans les terrains d'origine aqueuse, comme dans les environs de Paris.

Calchas, le principal devin de l'armée grecque au siége de Troie. Il prédit que le siége durerait 10 ans, et que la flotte, retenue par les vents contraires dans le port d'Aulide, ne ferait voile qu'après qu'Agamemnon aurait sacrifié à Diane sa fille Iphigénie. Après la prise de Troie, Calchas retourna dans sa patrie; mais, ayant été surpassé par Mopsus dans l'art de tirer des augures, il mourut de dépit et de douleur.

Calcination, action de transformer le carbonate calcaire en chaux vive à l'aide d'une forte chaleur. — En général, on donne ce nom à toute opération qui consiste à traiter par le feu une substance quelconque jusqu'à ce qu'elle ait perdu les matières décomposables ou volatiles qu'elle contient. Ordinairement on emploie pour cette opération des creusets de platine (v. *Creuset*).

Calcul (d'un mot latin signifiant *caillou*). Les Romains se servaient de cailloux, non-seulement pour compter, mais encore pour donner leurs suffrages. On sait que leur arithmétique, et en général celle des anciens, étaient fort imparfaites. Pour signes numériques ils se servaient des lettres de l'alphabet, au moyen desquelles, à la vérité, il leur était possible d'exprimer toutes sortes de nombres; mais la manière de les combiner était si embarrassante que, pour écrire un nombre médiocre, il en résultait une opération aussi longue que compliquée. Aussi, dans leurs supputations ordinaires, s'aidaient-ils de cailloux ou *calculs* pour éviter des erreurs. Ainsi supposons qu'un Romain eût à écrire le nombre 5,323, il l'écrivait ainsi avec des cailloux :

```
.
. .   .
    .
. .   .
    .
. .   .
.
```

la colonne de points à gauche représentant des unités de mille, la

suivante, des unités de centaines, etc. C'est ce système de numération qui amena l'invention des machines à calculer appelées *abaques*, et consistant en boules enfilées dans des fils métalliques traversant une surface plane et parmi lesquels un est censé recevoir les unités, un autre les dizaines, et ainsi de suite. Cet instrument, qui est généralement usité encore aujourd'hui en Russie et en Chine, où le calcul se fait, grâce à ce moyen, avec une étonnante rapidité, est dans nos contrées une espèce de curiosité. Cependant on peut parfaitement s'en faire une idée en considérant le tableau qui accompagne d'ordinaire les billards et qui sert aux joueurs à marquer les points. Ce tableau est un véritable abaque ou machine à calculer, à cette différence près que les boules qui servent à indiquer les points s'arrêtent sous des chiffres arabes, ce qui évite à l'esprit la peine de faire l'addition.

Machine à calculer.

Calcul différentiel, méthode mathématique qui fournit l'évaluation des lois que suivent les quantités dans leur accroissement. Le célèbre Leibnitz a trouvé cette méthode vers 1684. Dans le même temps, le grand Newton la découvrait aussi sous le nom de *calcul des fluxions.* Le *calcul différentiel* forme avec le *calcul intégral* les deux branches importantes de la méthode *infinitésimale.*

Calculs, dépôts de matière inorganique qui s'engendrent accidentellement au sein des organes vivants, et dont les propriétés physiques et chimiques diffèrent, suivant les parties où on les rencontre. On trouve des *calculs* dans tous les organes, même dans le cerveau; mais ils se déposent le plus souvent dans les reins, la vessie, le foie. Les calculs se nomment vulgairement *pierres* (v. *Lithotomie* et *Lithotritie*).

Calcutta, capitale du Bengale et de toutes les Indes-Orientales britanniques. Jusque vers le milieu du siècle dernier, Calcutta n'était qu'un petit village; mais, à cette époque, elle commença à déployer ce caractère de grandeur et de magnificence qui la distingue actuellement. Quand les Anglais y formèrent un établissement, le climat en était aussi insalubre que celui de Batavia. On rasa une forêt voisine; on dessécha un vaste étang où croupissaient les eaux du Gange débordé; l'on s'accoutuma à une manière de vivre plus appropriée à la température; et dès lors le climat devint réellement moins nuisible. Maintenant Calcutta est une des plus belles villes du

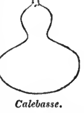
monde. Les Anglais y ont un quartier séparé ; leurs maisons sont bâties en briques, d'une belle architecture, et semblent autant de palais; elles sont séparées les unes des autres, à cause de la chaleur; les toits sont en terrasses, et chacune d'elles est entourée d'une colonnade qu'on nomme *verandah*. Le quartier habité par les indigènes se nomme *Pellah* ou la ville noire; les maisons sont bâties en briques, en terre glaise, ou avec des cannes de bambou et des nattes de paille. A peu de distance de la ville, on voit le fort William, qui peut contenir 10,000 hommes; il commande le Hougly, qui est un embranchement du Gange; ses bâtiments sont à l'épreuve de la bombe, et 600 pièces de canon défendent ses fortifications. Rien n'égale la magnificence de l'hôtel du gouverneur; sa construction a coûté un million de livres sterling. On voit à Calcutta d'autres édifices remarquables, tels que le palais de justice, l'église anglaise et l'église arménienne. Calcutta est l'entrepôt commercial du Bengale; c'est de là que viennent en Europe les richesses des provinces intérieures de l'Indoustan. On voit dans le port des navires de toutes les nations, et l'on saurait difficilement se faire une idée de l'activité commerciale qui y règne. Les sucres, l'opium, les étoffes de soie, la mousseline, sont les principaux articles de l'industrie de Calcutta. On y fait un grand commerce d'échange avec les états d'Ava, de Pégu, de Siam, les îles Maldives, celles de la *Sounda*. On y voit des négociants anglais, américains, mogols, indous ; mais le commerce de détail est entre les mains des Banians et des Saïkas. Les maisons faisant annuellement pour 4 ou 5 millions sterling d'affaires ne sont pas rares. On a fondé à Calcutta un grand nombre d'établissements publics, des hôpitaux, des écoles, des colléges. La société asiatique, fondée en 1784 par sir William Jones, est devenue célèbre par ses recherches sur les antiquités, les arts et les sciences de l'Asie. Enfin, Calcutta est le chef-lieu de la première des trois présidences de la compagnie anglaise des Indes-Orientales.

Calderon de la Barca (don Pedro), célèbre poète dramatique espagnol, né en 1600, mort en 1687, fut, sous Philippe IV, l'unique directeur des spectacles, fêtes et jeux publics. Sa fertilité était étonnante. On ne lui doit pas moins de 1,500 pièces, qui sont divisées en trois *journées* ou actes. Calderon, étant devenu chanoine de Tolède en 1652, composa 68 *autos sacramentales,* actes sacramentaux, dans le genre des compositions qu'en France on appelait *mystères.*

Cale, terme de marine qui a un grand nombre de significations. — La cale d'un vaisseau est la partie du navire comprise entre le fond et le premier pont ; c'est là qu'on met les provisions de l'équi-

page. — Il y a aussi la *cale* de construction, qui doit être bâtie solidement pour supporter l'énorme charge d'un vaisseau et de tous les chantiers sur lesquels il s'appuie avant d'être lancé à la mer. — On a construit à grands frais dans nos ports des *cales* couvertes. — Le supplice de la *cale* consiste à amarrer le coupable à l'extrémité d'une corde qui passe dans une poulie fixée au haut de la grand' vergue ou de la vergue de misaine; on lui lie les deux mains au-dessus de la tête et on le hisse jusqu'à la hauteur de la vergue, d'où on le laisse retomber de tout son poids dans la mer trois fois de suite : on appelle ce supplice *cale mouillée*, et c'est le seul de l'ancienne législation qui ait été conservé dans notre code pénal maritime. — Quant à la *cale sèche* qu'on donnait autrefois, elle offrait un spectacle horrible; le condamné retombait sur le pont et s'y brisait. La *cale sèche* était connue en France aux XIVe et XVe siècles sous le nom d'*estrapade*.

Calebasse, espèce de plante cucurbitacée ou de courge dont la racine est blanche et branchue, dont les fleurs sont blanches et d'une seule pièce, et qui produit un fruit charnu ayant la forme d'une bouteille ancienne, c'est-à-dire formé par deux espèces de panses dont l'inférieure est beaucoup plus grosse que la supérieure et qui renferme la semence. Quand ce fruit est vidé de toutes ses semences, et bien séché, il sert de vase et de bouteille dans beaucoup de pays. La gourde des anciens pèlerins était une *calebasse*.



Calebasse.

Calédonie, pays célèbre dans l'antiquité, situé au nord de la Grande-Bretagne, et dont les véritables limites ne sont pas bien connues; cependant l'usage est d'étendre à toute l'Écosse actuelle la dénomination de Calédonie. Ses anciens habitants formaient une nation très-belliqueuse qui résista long-temps aux Romains. On présume que ce fut au IVe siècle que les Calédoniens occidentaux commencèrent à être appelés *Ecossais* (v. *Écosse*).

Caléfacteur (mot dérivé du latin signifiant *qui échauffe*), appareil inventé par M. Lemare, et destiné à la cuisson économique des aliments. Il est peu dispendieux, n'exige presque aucun soin et peut fournir tout le jour de l'eau chaude pour les besoins domestiques.

Calédonie (nouvelle), île très-considérable de la mer du Sud, découverte en 1772 par le capitaine Cook, et visitée 20 ans après par d'Entrecasteaux. Cette île, montagneuse et généralement peu fertile, est entourée de récifs qui en rendent l'abord très-dangereux. Elle a 340 kilomètres de long sur 40 ou 50 de large. Les habitants se nourrissent particulièrement de racines et de poissons; leurs

femmes sont dans un état complet d'esclavage. On ne connaît absolument rien sur la religion de ces insulaires.

Caléidoscope ou *Kaléidoscope*, instrument d'optique imaginé par M. Brewster, physicien d'Édimbourg, et composé d'un tube de carton ou de bois garni à l'intérieur d'un prisme formé de lames de verre noir formant entre elles un angle, et reproduisant ainsi, d'une manière parfaitement régulière, des images successives d'un même objet. Pour obtenir des dessins variés de forme et de couleur, on place dans l'intérieur du prisme, et dans une petite loge particulière, des parcelles de différentes matières; ces parcelles donnent lieu, par leur mobilité, à des dessins de rosaces très-agréables, et que l'on peut varier à l'infini en faisant tourner le tube sur lui-même. Il y a 20 ans, le caléidoscope faisait fureur à Paris; on en trouvait partout.

Calembours, jeux de mots souvent puérils, rarement spirituels, et qui manquent presque toujours de justesse. Ils consistent dans la double signification que présentent deux mots qui ont la même consonnance. Les *calembours* amusent les gens oisifs et superficiels; ils sont aux véritables bons mots ce que la monnaie de cuivre est à la monnaie d'or. On a dit avec raison qu'ils tiennent lieu d'esprit aux gens qui n'en ont pas. M. de Bièvre (v.) mit le *calembour* à la mode. Il avait contracté l'habitude de ne parler qu'en *calembours*. Apprenant un jour qu'un de ses amis était au lit depuis un mois, il s'écria : *Quelle fat-alité!* Cet exemple suffit pour faire connaître la misère du *calembour*. Il faut avouer cependant que dans certains cas, peu nombreux d'ailleurs, le calembour mérite le nom de *bon mot*.

Calenders, moines turcs et persans dont le nom, qui signifie *or pur*, fait allusion à la pureté du cœur. Cet ordre fut fondé dans le XIVe siècle par Youssouf, Arabe d'Espagne. Les *calenders* font vœu de voyager perpétuellement, et, autant que possible, sans chaussure, de haïr mortellement les deux autres ordres de derviches, de ne vivre que d'aumônes, et de se livrer aux pratiques les plus austères. Mais ils observent fort mal leur vœu; la plupart sont des voleurs de grands chemins, des ivrognes, des débauchés qui font les fous, les imbéciles et les jongleurs pour extorquer des aumônes à une populace fanatique.

Calendes, nom que les Romains donnaient aux jours de l'apparition de la nouvelle lune. C'était, chez eux, le premier jour du mois. Les Romains ne comptaient pas les jours relativement à la totalité du mois, mais en établissant leurs calculs sur une des trois fêtes qui le divisaient; à savoir : les *calendes*, les *nones* et les *ides*.

Ils ne disaient donc pas le 16 février, le 4 mars, le 8 avril, mais le 12[e] *jour avant les calendes* de mars, le 3[e] *jour avant les nones* de mars, le 6[e] *jour avant les ides* d'avril, etc. Les calendes, les nones et les ides étaient des jours de fête exactement chômés, et dont le lendemain était réputé néfaste. Renvoyer quelqu'un aux *calendes grecques*, c'est l'ajourner indéfiniment; car le mois des Grecs n'avait pas de *calendes*.

Calendrier, distribution des temps disposés pour les usages de la vie, ou table qui contient l'ordre des jours, des semaines, des mois, des fêtes de l'année. On distingue le *calendrier romain* qui fut réformé par Jules César, l'an 708 de la fondation de Rome, 46 ans av. J.-C., et qui prit le nom de *calendrier julien;* le *calendrier grégorien*, nouvelle réforme introduite, le 24 février 1582, par le pape Grégoire XIII; le *calendrier grégorien* est presque généralement adopté aujourd'hui. Il n'y a plus, en Europe, que la Russie et la Grèce qui suivent encore aujourd'hui l'ancien calendrier. Les protestants rejetèrent pendant long-temps la réforme introduite dans le calendrier par Grégoire XIII, sans doute à cause de son origine; ils ont cependant fini par l'adopter vers 1700. Plus opiniâtres, les Anglais ne s'y sont conformés que depuis 1752.

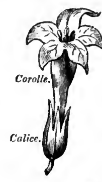
Calepin, nom par lequel on désigne un dictionnaire, ou plutôt un recueil de notes et d'extraits. Il vient évidemment de Calepin ou plutôt Calepino, religieux augustin de la fin du xv[e] siècle, auteur d'un célèbre *Dictionnaire des langues latine, italienne,* etc., plus connu, d'après lui, sous le nom de *Calepin*, et imprimé pour la première fois à Reggio, en 1502. Des savants en ont donné depuis plusieurs éditions. La plus complète est celle de Bâle (1590 ou 1627, in-fol.); elle est en onze langues.

Calfat. En termes de marine, c'est l'ouvrier chargé de *calfater*, c'est-à-dire de boucher exactement, dans un vaisseau qui vient d'être construit, tous les passages par lesquels l'eau pourrait s'introduire. Cette opération s'appelle *calfatage;* et l'on donne aussi quelquefois le nom de *calfat* à la matière qu'on y emploie.

Calibre, que l'on écrivait d'abord *qualibre* pour indiquer son étymologie latine signifiant *équilibrer*, sert à désigner en général la grosseur, le volume ou l'étendue d'une chose dans ses rapports avec une autre chose. — En architecture, des colonnes peuvent être de même *calibre*, c'est-à-dire de même volume. — Le *calibre* est aussi le modèle ou profil en bois qui sert à régler le bombement d'une chaussée. — Les horlogers appellent *calibre* l'espace compris entre les deux platines qui forment la cage d'une montre, et dans lequel sont placés les rouages. — Enfin le *calibre* de toute arme à feu,

canon, mortier, fusil, pistolet, etc., peut se définir une dimension comparative du diamètre du tube de l'arme et du diamètre du projectile de cette arme; ce rapport de l'un à l'autre est ce qu'on appelle *être de calibre*.

Calice, vase sacré dans lequel se fait la consécration du vin dans le saint sacrifice de la messe; il est ordinairement en argent, en or ou en vermeil. — C'est encore, en termes de botanique, le nom de l'enveloppe externe d'une fleur complète, telle que celle de la rose, de la giroflée, de l'œillet. Dans ces fleurs, le calice forme une sorte de tube continu, d'une seule pièce, ou à plusieurs folioles ou divisions. Dans certaines fleurs, le *calice* et la corolle, enveloppe interne, sont pour ainsi dire confondus. Ce sont ces deux enveloppes qui protègent les organes des plantes nommés *pistils* et *étamines* (v.). Le *calice* ne se distingue point en général par l'éclat des couleurs ou l'élégance des formes. Il est destiné à défendre les jeunes fleurs contre les ardeurs du soleil et les pluies orageuses. Des fleurs que l'on priverait de leur *calice*, lors de leur développement, s'altéreraient et périraient bientôt.



Calicot, espèce de toile de coton moins fine que la percale, et qui n'a commencé à être connue en France que dans les premières années de ce siècle. — Le sobriquet de *calicot* fut donné, en 1816, aux jeunes gens du commerce des toiles et nouveautés de Paris, qui portaient alors d'énormes moustaches et des éperons. Un vaudeville représenté à cette époque au théâtre des Variétés fit bonne et sévère justice de ce ridicule. Les auteurs avaient placé dans leur pièce un commis, appelé *M. Calicot*, qui se donnait derrière son comptoir, et tout en aunant des étoffes, des airs de vieux soldat de l'empire. Ce vaudeville avait frappé fort et juste. Les jeunes commis parisiens voulurent se venger en sifflant la pièce; de là des scènes tumultueuses qui furent bientôt réprimées et qui donnèrent à la pièce une vogue extraordinaire, et au sobriquet qu'elle avait créé une durée qui ne laisse pas que d'importuner quelquefois les successeurs de ces étourdis. Métamorphosés aujourd'hui, grâce au temps, en honorables chefs de maison et en bons pères de famille, ceux-ci sourient au souvenir de la susceptibilité par trop grande dont ils firent preuve, il y a un quart de siècle, en dépit de leurs occupations essentiellement pacifiques et casanières.

Calife (v. *Kalife*).

Californie, vaste contrée de l'Amérique septentrionale, vers la

côte occidentale. C'est une presqu'île bornée au nord par la terre ferme, à laquelle elle se rattache; à l'est par la province du Nouveau-Mexique et le golfe de Californie ou la mer Vermeille, au sud et à l'ouest par la grande mer Pacifique. La longueur de la Californie est de 1,200 kilomètres, et sa largeur varie de 40 à 160. Son sol est généralement sablonneux et aride; le climat est très-varié. Lorette est le chef-lieu de la vieille Californie, dont les habitants sont pour la plupart indigènes. — La nouvelle Californie est une province des États-Unis du Mexique; elle est limitée à l'ouest par l'Océan, au nord par la terre de Colombia et par la vieille Californie. Cette contrée est extrêmement fertile et beaucoup plus peuplée que la vieille Californie, qui ne compte guère que 10,000 habitants. Sa capitale est Monterey.

Caligula (Caius César), de tous les monstres stupides et féroces appelés à gouverner l'empire romain un de ceux qui ont laissé le nom le plus exécré, naquit à Antium, l'an 13 de l'ère chrétienne, et dut le jour à Germanicus, surnommé par l'historien Tacite *les amours du peuple de Rome*. Il n'avait que 25 ans lorsqu'il succéda à Tibère, et préluda par quelques actes de clémence et d'humanité à un règne qui ne fut qu'une suite de forfaits; quelques historiens expliquent ce changement par une grave maladie qui altéra ses facultés intellectuelles. Il fut assassiné par un tribun des gardes prétoriennes, en l'an 41 de J.-C., dans la 29e année de son âge. C'est lui qui un jour exprimait le vœu que le peuple romain n'eût qu'une tête, afin de pouvoir la trancher d'un seul coup. Il se serait estimé heureux de voir quelque grand désastre arriver sous son règne, comme une peste, un tremblement de terre, une famine. Il avait nommé son cheval pontife et consul, le faisait manger à sa table, et lui servait lui-même de l'orge dorée.

Calixte. On compte trois papes de ce nom : — *Calixte Ier* (saint), élu pape en 217, et mort martyr le 14 octobre 222. — *Calixte II* (Gui de Bourgogne), élevé à la chaire pontificale le 29 janvier 1119, mort en 1124. Il répara les aquéducs et quelques autres monuments de Rome. — *Calixte III* (Alphonse Borgia), élu pape le 8 avril 1455, mort le 6 août 1458. C'est à lui qu'on doit l'institution de la prière que les fidèles se font un devoir de réciter 3 fois par jour, et qu'on nomme l'*Angelus*. Il montra un grand zèle pour ranimer l'ardeur des croisades contre les Turcs. Le désir d'enrichir sa famille le porta malheureusement à donner de tristes exemples de népotisme.

Calixtins, sectaires hussites de la Bohême, qui commencèrent à paraître vers 1450. Leur doctrine différait de celle du catholicisme

en ce qu'elle permettait aux laïques de communier sous les deux espèces. Les calixtins se sont fondus dans les diverses sectes protestantes.

Callicrate. L'antiquité grecque a fourni deux grands artistes de ce nom. L'un, architecte, florissait à Athènes dans la 84e olympiade; il s'est immortalisé en construisant, avec Jecinus, le célèbre temple appelé *Parthénon*, dont Phidias dirigea les sculptures et la décoration. L'autre Callicrate était un sculpteur renommé pour la finesse et la délicatesse de ses figures. On rapporte qu'il fit un chariot avec son conducteur, ses chevaux et leurs attelages, qu'une seule aile de mouche pouvait couvrir (v. *Curiosités microscopiques*).

Calligraphie (de deux mots grecs signifiant *belle écriture*). C'est l'art de bien écrire, de tracer avec correction les caractères d'une langue. Les Grecs et les Romains avaient perfectionné la *calligraphie*. Elle ne cessa de fleurir même pendant les ténèbres du moyen âge. Il y avait alors des artistes calligraphes qui exécutaient de véritables chefs-d'œuvre. L'invention de l'imprimerie a fait descendre la *calligraphie* du rang d'art à l'état de vulgaire métier.

Callimaque, célèbre poète grec, natif de Cyrène, florissait vers l'an 280 av. J.-C. Il était garde de la bibliothèque de Ptolémée-Philadelphe. On le regardait, dans l'antiquité, comme le prince des poètes élégiaques, pour la délicatesse, l'élégance et la noblesse de son style. De tous ses poèmes, il ne nous reste que quelques épigrammes et quelques hymnes. — Un autre Callimaque avait composé un traité des banquets et des couronnes dont on faisait usage dans les festins. — Un célèbre artiste du nom de Callimaque vivait l'an 450 av. J.-C. Il était architecte, peintre et sculpteur. On lui attribue l'invention du chapiteau corinthien, dont l'idée lui fut suggérée par une plante d'acanthe qui entourait un panier placé sur le tombeau d'une jeune Corinthienne. Ce panier était couvert d'une tuile qui, en recourbant les feuilles de l'acanthe, leur avait fait prendre le contour des volutes. On dit qu'il fut le premier qui trépana le marbre pour y creuser des plis et des fonds.

Calliope, muse de l'éloquence et de la poésie épique. Son nom signifie en grec *Belle voix*. On la représente tenant d'une main une trompette héroïque, et de l'autre un poème avec des couronnes de laurier. Calliope passait pour la plus savante des 9 *Muses* (v.).

Callisthène, disciple et parent d'Aristote, était né à Olynthe, environ 365 ans av. J.-C. Il accompagna Alexandre-le-Grand dans ses expéditions, et l'on prétend qu'il découvrit à Babylone de très-anciennes observations astronomiques. Plein d'orgueil et de vanité, il mettait ses propres écrits fort au-dessus des conquêtes du

roi de Macédoine. Il devint odieux à ce prince, qui, sous le prétexte de complicité dans une conspiration, le fit arrêter et donna l'ordre inhumain de lui couper les lèvres, le nez et les oreilles. Ainsi défiguré et mutilé, il le faisait traîner à sa suite pour être à son armée un objet d'épouvante et d'horreur. Enfin, Callisthène reçut de son disciple Lysimaque une dose de poison qui le délivra de tant de tourments et d'indignités (v. *Lysimaque*).

Callisto (mythol.), fille de Lycaon, roi d'Arcadie, était une des nymphes favorites de Diane. Elle eut de Jupiter un fils nommé Arcas. Junon la métamorphosa en ourse, et Jupiter la transporta au ciel avec son fils Arcas. Les astronomes en ont fait les deux constellations de la *grande Ourse* et de la *petite Ourse*.

Callistrate, orateur athénien qui, après avoir acquis une grande autorité par son éloquence, se fit des ennemis et fut banni à perpétuité de sa patrie. Pendant son exil, il fonda dans la Thrace la ville de Datos. Étant revenu dans sa patrie sans y avoir été rappelé, il fut mis à mort. Il avait été le 1er maître de Démosthène, qui l'avait quitté pour suivre Platon. — Callistrate, excellent acteur, seconda les efforts d'Aristophane pour étendre le domaine de la comédie. — Un jurisconsulte de ce nom vivait sous les empereurs Sévère et Caracalla; il nous reste des fragments de ses écrits dans les *Pandectes*.

Callosité, durillon, calus, peau endurcie par un exercice réitéré. En anatomie et en histoire naturelle, on appelle *callosités* des corps qui sont des endurcissements de l'épiderme et d'autres qui en ont au moins l'apparence. Il y a les *callosités* naturelles, comme celles qui se présentent sous forme de plaques à la plante du pied de l'homme, et les *callosités* accidentelles, telles que cors, durillons, etc.

Callot (Jacques), peintre, dessinateur et graveur, né à Nancy en 1593, mort le 23 mars 1635, âgé de 41 ans, excella surtout par son talent à saisir l'à-propos, le côté plaisant et grotesque des objets même les plus austères. Sa *Tentation de saint Antoine* est incomparablement la meilleure de toutes celles qui ont été faites; ses danses de baladins, ses charges de soldats, ses *Gueux*, sont admirables de bouffonnerie. Callot avait le travail extrêmement facile; son œuvre est immense: on y compte plus de 1,400 pièces. Louis XIII, qui l'avait appelé à Paris pour plusieurs travaux, voulut lui faire graver le siége de la ville de Nancy, dont il venait de se rendre maître. « Je me couperais plutôt le pouce, dit l'artiste, que de rien faire contre l'honneur de mon prince et de mon pays. » Le roi, charmé de cette belle réponse, s'écria que le duc de Lorraine était bien heureux d'avoir de pareils sujets.

Callots ou *Calots*, masses de pierres qu'on tire brutes des ardoisières.

Calmants, moyens divers que la médecine emploie pour adoucir, soulager les souffrances du malade. On ne peut appeler remèdes ces sortes de palliatifs; ils peuvent ramener le calme momentanément, mais non enlever la cause du mal. Les médicaments qu'on nomme *calmants* ou *sédatifs* sont appelés *anodins*, quand ils apaisent les douleurs; *narcotiques*, quand ils provoquent le sommeil; *anti-spasmodiques*, lorsqu'ils ont pour objet de faire cesser les accidents nerveux.

Calmar (union de) (v. *Kalmar*).

Calmar, genre de mollusques rangés parmi les *céphalopodes* à 10 pieds, et qui ressemblent beaucoup aux seiches et aux poulpes. Ces animaux répandent autour d'eux, quand on les inquiète, une espèce d'encre ou liqueur noire, d'où leur est venu le nom de *calmar*, tiré de deux mots latins qui signifient *écritoire*. C'est de cette liqueur noirâtre qu'est composée la *sépia*, dont on fait un si fréquent usage pour l'aquarelle. Ces animaux se trouvent en grand nombre sur nos côtes et quelquefois en pleine mer. On leur fait une guerre acharnée, parce qu'ils détruisent beaucoup de poisson. A Terre-Neuve, leur chair, coupée en morceaux, sert d'appâts pour la pêche de la morue.



Calmar.

Calme, état paisible résultant de l'équilibre des forces physiques et morales. Il y a le *calme* physique et le *calme* moral. Le 1er est la pleine jouissance de l'exercice régulier des organes physiques agissant simultanément et successivement dans les limites que la nature leur a marquées. Le *calme* moral est une situation plus ou moins prolongée de la raison humaine, sentant le bonheur de s'élever graduellement et de grandir, indépendamment des circonstances sociales et quelquefois même des douleurs physiques. Le *calme* physique est toujours subordonné au *calme* moral, tandis que celui-ci peut se rérober en partie au premier. — En termes de marine, le *calme*, c'est l'immobilité de l'air, l'absence du vent, l'atmosphère en repos. Il y a quelquefois en mer de longs calmes que le marin redoute autant et plus même que les tempêtes.

Calmet (Dom Augustin), savant religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, né le 26 février 1672, à Mesnil-la-Hor-

gne, près de Commerci, en Lorraine, mort à Sénones le 25 octobre 1657. C'était un homme très-laborieux et non moins modeste. Il a fait de grands travaux sur l'Écriture sainte et sur l'histoire. Le meilleur et le plus utile de tous ses ouvrages est son *Dictionnaire historique et critique de la Bible,* qui fut traduit en latin, en anglais et en allemand.

Calmoulks (v. *Kalmouks*).

Calomel, terme de pharmacie, désignant le proto-chlorure de mercure, que l'on sublimait à plusieurs reprises dans le dessein de le rendre plus doux et de diminuer sa vertu corrosive. Vulgairement, le *calomel* est un mélange de mercure et de soufre.

Calomnie, fausse accusation ou imputation mal fondée contre la conduite ou la réputation d'autrui. On sait comment le peintre Apelle représenta jadis la Calomnie. Sur son tableau, que l'auteur donna à Ptolémée, roi d'Égypte, on voyait la Crédulité aux longues oreilles tendant la main à la Calomnie ; elle avait auprès d'elle l'Ignorance sous l'emblème d'une femme aveugle, et le Soupçon jaloux sous la forme d'un homme agité par une inquiétude secrète. La Calomnie s'avançait sous les dehors d'une belle femme parée de ses plus beaux ornements ; mais son visage enflammé ne respirait que la colère. D'une main elle portait une torche enbrasée, de l'autre elle traînait un jeune homme qui levait les yeux au ciel qu'il prenait à témoin. A sa suite marchaient l'Envie au visage hâve, au regard fixe, sous la forme d'un homme desséché par une longue maladie ; la Dissimulation et la Ruse ; et de loin suivait le Repentir vêtu d'habits noirs et déchirés : détournant la tête et le visage couvert de honte, il semblait recevoir la Vérité qui s'avançait. De tous les vices la calomnie est le plus commun et celui dont les suites funestes et souvent inappréciables ne peuvent être jamais entièrement réparées. Aussi des lois sévères la punissent-elles chez tous les peuples civilisés.

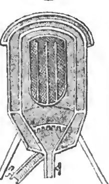
Calonne (Charles-Alexandre de), né à Douai en 1734, était fils du premier président du parlement de cette ville. Destiné à la magistrature, il fit à Paris de bonnes études, débuta au barreau, et devint bientôt avocat-général au conseil provincial d'Artois, puis procureur-général au parlement de Douai, ensuite maître des requêtes. Son avancement fut rapide. Si, dans la querelle élevée entre le clergé et les parlements, il prit le parti du corps auquel il appartenait, sa conduite fut néanmoins équivoque dans l'affaire du duc d'Aiguillon et de La Chalotais. Il passa dans les finances, et remplit pendant quinze ans les fonctions d'intendant à Metz et à Lille. En 1783, il fut nommé contrôleur-général des finances, au moment où le trésor se trouvait dans la situation la plus déplorable. Calonne,

plein de présomption et d'une confiance exagérée en ses propres forces, promit de ramener l'abondance dans les coffres de l'état. Mais ses prodigalités dissipèrent bientôt les illusions qu'il avait fait naître. Une vive opposition s'étant formée contre lui, il convoqua l'assemblée des notables de 1787; et l'événement fut loin de répondre à son attente. Ses querelles avec Necker achevèrent de le ruiner; et, devant l'orage qui le menaçait, il se réfugia en Angleterre. Il échoua dans sa tentative de se faire nommer député de Flandre aux états-généraux. Au moment de la révolution, il émigra, parcourut successivement l'Allemagne, l'Italie, la Russie, et retourna en Angleterre, où il composa quelques ouvrages politiques. Il avait obtenu, en 1802, la permission de revenir en France; et il mourut un mois après son arrivée.

Calorifère, composé de deux mots latins qui signifient *porter la chaleur*. Ce nom désigne particulièrement des appareils qui servent à échauffer l'air contenu dans un espace fermé, ou à procurer des courants d'air chaud dans les habitations et dans les fabriques. Dans une cave ou une chambre basse de l'édifice, on dispose une boîte de fonte au milieu d'un fourneau dont la flamme et la fumée circulent autour d'elle par des conduits en briques convenablement placés; l'air froid pénètre dans cette boîte par le bas, s'y échauffe, et se rend par des tuyaux supérieurs dans les lieux où la chaleur est nécessaire. Ce sont là les *calorifères* les plus ordinaires; mais l'industrie moderne a singulièrement varié la construction de ces appareils.

Calorimètre (physique), composé d'un mot latin et d'un mot grec qui signifient *mesure de la chaleur*. Le calorimètre est un instrument propre à mesurer la quantité de calorique spécifique que contient un corps. Le calorimètre, inventé par Lavoisier et Laplace, se compose de trois cavités concentriques. La plus intérieure est un grillage en fer où l'on place le corps que l'on veut éprouver; la seconde, qui l'enveloppe immédiatement, doit recevoir de la glace pilée, qui se trouve ainsi en contact avec le corps. Au fond de cette cavité est pratiquée une ouverture par laquelle s'écoule au dehors l'eau que forme la glace en se fondant. La troisième cavité, qui est la plus extérieure, est destinée à recevoir aussi de la glace, afin que le calorique des corps extérieurs n'ait aucune action sur celui contenu dans la glace. On sait qu'un kilogramme d'eau chauffée à 75° fond un kilogramme de





Calorimètre.

glace, et que le liquide résultant est à 0. Si un kilogramme d'une autre substance, à cette température de 75°, ne fond qu'un demi-kilogramme de glace, on en conclut que le calorique spécifique de ce corps n'est que moitié de celui de l'eau. Les calculs analogues se multiplient à l'infini. Parmi les *calorimètres* établis par d'autres procédés que celui que nous venons d'indiquer, on remarque celui que l'on doit à Rumfort.

Calorique. On désigne sous ce nom le principe inconnu de la chaleur, considéré par quelques physiciens comme une simple propriété de la matière; d'autres le regardent comme une modification de la lumière, ou comme le résultat des ondulations d'une matière extrêmement ténue qui pénètre tous les corps de la nature, les échauffe et les dilate en se combinant avec eux. Sa présence nous est manifestée par la sensation de chaleur qu'il fait éprouver à nos organes. Le calorique se présente sous plusieurs états différents : 1° Le *calorique libre* ou *rayonnant;* c'est-à-dire celui qui s'échappe d'un foyer de chaleur, sous la forme de rayons. Il a la propriété de se réfléchir à la surface des corps blancs, opaques, polis, et l'angle de réflexion est égal à celui d'incidence. 2° Le *calorique combiné* est celui qui est enchaîné dans les corps par la force d'affinité ou d'attraction, et qui constitue leur manière d'être. Quelques physiciens ont pensé que le calorique n'était pas combiné mais simplement interposé entre les molécules des corps, et ils l'ont désigné sous le nom de *calorique latent.* Ils ont appelé, par opposition, *calorique sensible* celui que nous avons nommé *calorique libre.* — Le *calorique spécifique* est la quantité variable de calorique que plusieurs corps de nature différente, égaux en poids, exigent pour passer de 0 à une même température. Suivant qu'un corps en absorbe plus ou moins qu'un autre corps, on dit qu'il a plus ou moins de capacité pour le calorique. On sait que le calorique a la propriété de dilater les corps en séparant leurs molécules.

Calotte, espèce de petit bonnet de cuir, de laine, de satin ou d'autres étoffes, qu'on portait par nécessité, et qui par suite est devenu une partie du costume des prêtres et des moines. Sous le règne de Louis XIII, la calotte devint d'un usage presque général pour tous les laïques d'une profession grave; magistrats, avocats, hommes de lettres, bons bourgeois, en portaient aussi bien que les abbés. Le grand Corneille, dans les portraits que nous avons de lui, est toujours représenté avec la calotte. — Sur la fin du règne de Louis XIV on appela *régiment de la calotte* une facétie imaginée par de jeunes officiers et qui consistait à envoyer une calotte difforme à toute personne à qui il échappait une naïveté. Cette facétie, qui se pro-

longea pendant près d'un demi-siècle, fut ensuite modifiée, en ce sens qu'on délivra des brevets qui tinrent lieu d'insignes. C'est par imitation que, dans les dernières années du directoire, des plaisants imaginèrent l'*ordre de Cracovie*, dont ils adressaient des brevets à tous ceux qui, s'occupant spécialement de politique, étaient exposés à accueillir et à répandre de fausses nouvelles.

Caloyer ou *caloger*, altération d'un mot grec qui signifie *bon vieillard*, et par lequel les Grecs désignent leurs moines. Ces religieux, qui suivent la règle de saint Basile, sont extrêmement nombreux, même depuis la domination des Turcs, auxquels ils inspirent un certain respect et dont ils ont obtenu quelques immunités. Outre le mont Athos, uniquement habité par des caloyers, on trouve des monastères jusque dans les moindres îles de l'Archipel, et jusque sur les pics escarpés de Thessalie appelés *Météores* (v). A l'exception du petit nombre de ceux qui sont revêtus du sacerdoce, les caloyers sont astreints à un travail manuel.


Caloyer.

Calprenède (Gauthier de Costes, chevalier, seigneur de La), naquit au château de Tolgou, dans le diocèse de Cahors, à 10 kilomètres de Sarlat. Après avoir fait ses études à Toulouse, il vint à Paris vers 1631, et entra en qualité de cadet dans le régiment des gardes, où il fut fait bientôt officier. Vers 1651, il fut nommé gentilhomme ordinaire de la chambre. En 1663, au château de Mouslain, il voulut montrer aux dames son adresse au fusil : la poudre lui sauta au visage et le défigura. La même année, il voulut faire voir son adresse à courir à cheval : le cheval lui donna un violent coup de tête au front, et La Calprenède en mourut. Il avait composé beaucoup de romans dans le prétendu genre pastoral fort à la mode à cette époque. Voici les titres des principaux : *Cassandre* (10 volumes in-8°), *Cléopâtre* (23 vol. in-8°), *Faramond* (7 vol. in-8°), etc. Il écrivit aussi pour le théâtre, mais ses tragédies sont toutes misérables. Le cardinal de Richelieu, s'étant fait lire une de ses pièces, dit qu'elle était bonne, mais que les vers en étaient lâches. « Comment, lâches! s'écria l'auteur; cadédis! il n'y a jamais eu de lâches dans la maison de La Calprenède! »

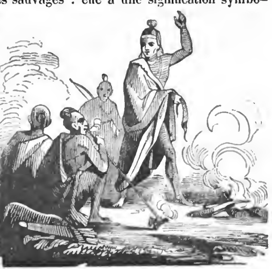
Calpurnia, fille de L. Pison et 4e femme de Jules César. La nuit

qui précéda la mort de César, elle crut voir sa maison s'écrouler et son époux poignardé entre ses bras. Troublée par ce songe, elle voulut en vain détourner César de se rendre au sénat. Après la mort du dictateur, elle se retira dans la maison d'Antoine, et mourut dans la retraite. A une beauté rare elle joignait un esprit cultivé, une éloquence égale à celle des plus grands orateurs, et une générosité digne de César.

Calpurnius, poète latin de Sicile, florissait sous le règne de Dioclétien. Il nous reste de lui 7 églogues remarquables par l'élégance de la versification. Cependant il est loin de l'heureuse simplicité de Virgile, et on lui reproche, tantôt une emphase déplacée, tantôt des expressions ignobles et grossières.

Calque. On nomme ainsi le résultat d'une opération par laquelle, au moyen de la transparence des matières, on fait la copie d'une composition avec autant de promptitude que de facilité. On emploie pour calquer plusieurs procédés également bons. Le plus simple est de poser un papier blanc sur l'objet que l'on veut copier; plaçant ensuite ces deux feuilles sur une vitre élevée, à travers laquelle peut passer la lumière, on profite de la transparence que l'on obtient pour copier les traits principaux du dessin, les nuances d'ombre, et même tous ses détails. Au lieu de la vitre on emploie aussi le *papier-glace*, et, avec moins d'inconvénients, le *papier végétal*. Pour calquer, on se sert de crayon, d'encre, ou d'une pointe fine dite *pointe à calquer*.

Calumet, pipe des sauvages : elle a une signification symbolique. Quand les chefs et les anciens des tribus de l'Amérique du nord se réunissent pour conclure un traité avec des négociateurs du dehors, ils allument le tabac d'une longue pipe en bois. Après quelques aspirations, le chef fait passer le *grand calumet* au chef étranger ou aux ambassadeurs, pour qu'ils en fument à leur tour.



Indiens fumant le calumet.

11

Offrir à quelqu'un le calumet, c'est, dans le langage de ces sauvages, vouloir vivre avec lui en bonne intelligence et en amitié.

Calus (v. *Cal* et *Callosité*).

Calus (mythologie), élève de Dédale, auquel la fable attribue l'invention de la scie et du compas. On ajoute que Dédale, jaloux de cette invention, en tua l'auteur. Ce crime le força de quitter Athènes et de se réfugier en Crète.

Calvados (département du). Ce département, formé d'une partie de la Basse-Normandie, est borné au nord par la Manche, à l'est par le département de l'Eure, au sud par celui de l'Orne, à l'ouest par celui de la Manche : il tire son nom d'un banc de rochers situé sur ses côtes. Il est divisé en 6 arrondissements, 37 cantons, 897 communes, et 4 arrondissements électoraux nommant 7 députés. Sa superficie est de 1,462 kilomètres carrés; sa population de 500,956 habitants. Il appartient à la 14e division militaire, à la 3e conservation forestière, et ressortit de la cour royale de Caen et de l'évêché de Bayeux. Caen est le chef-lieu de préfecture. Le climat de ce département est très-varié; l'air y est pur et sain, mais plus humide que sec, et plus froid que tempéré : l'hiver s'y prolonge souvent la moitié de l'année. Quelques vallées sont remarquables par leur fertilité, particulièrement celles d'Auge et de Trévières : c'est dans les pâturages de ces 2 vallées que paissent les vaches qui donnent les beurres si renommés de Trévières et d'Isigny. Le département du Calvados possède 7 petits ports sur une étendue de côtes de 140 kilomètres : Honfleur et Caen sont les plus importants. On pêche sur les rochers du Calvados beaucoup de poissons, de homards et de coquillages. Le sol (terres de bruyères) est cultivé avec des chevaux. Il y a 32,843 hectares de forêts. Les productions végétales consistent en céréales, chanvre, légumes, colza, navette, pastel, gaude, fleurs, plantes marines, cidre : on cite celui du pays d'Auge et de Bayeux. Les minéraux sont le fer, le sulfure de fer le long des côtes, la houille, les pierres à bâtir et à chaux, des marbres, le quartz, le granit, l'argile, la terre à foulon, la marne, des fossiles. Dans le règne animal, on trouve une belle et nombreuse race de chevaux; une belle race de bêtes à cornes; des bêtes à laine, mérinos, métis, indigènes; une grande variété de poissons de mer et d'eau douce. L'industrie consiste en fabriques de bonneterie, dentelles, draps imperméables et autres, mérinos, frocs, flanelles, molleton, couvertures, toiles de coton, siamoises, retors, reps, chapeaux de paille, cordes et ficelles, porcelaine; filatures de coton, papeteries, tanneries, teintureries, blanchisseries de toiles cretones; fabriques d'eau-de-vie, de cidre, huiles, fromage façon de Hollande,

biscuit de mer; salaison de viande et de poisson. Il s'y fait des armements pour la pêche de la morue, de la baleine, du veau marin, du hareng, et pour les colonies. Le commerce d'exportation a pour objets les bestiaux, les chevaux, la volaille, le beurre, le fromage, les œufs, le cidre, la cire blanchie et les produits des manufactures que possède le département. Il y a 176 foires dans 61 communes. Les principales rivières sont : l'Orne, l'Esques, la Dive, la Touques et la Vie, qui y sont navigables; l'Aure, la Dromme, l'Odon, l'Orbec, la Seulle et la Vire.

Calvaire (d'un mot latin qui n'est que la traduction du mot hébreu *Golgotha*, signifiant *front chauve*), monticule aride, rocailleux, sans vie, de la Palestine, situé près de Jérusalem, où les Juifs faisaient exécuter leurs criminels, et sur lequel Jésus fut crucifié. Afin que tout le peuple pût assister aux exécutions capitales, on avait ménagé une grande place entre le mont et la muraille de la ville. Le reste du mont était entouré de jardins dont l'un appartenait à Joseph d'Arimathie, disciple secret de J.-C. Il y avait fait creuser pour lui-même un sépulcre dans lequel fut mis le corps du Sauveur. Le *Golgotha* se trouva enfermé dans la ville quand Adrien l'eut fait rebâtir. Sainte Hélène, mère de Constantin, après y avoir découvert la vraie croix, y fit bâtir en mémoire de cet événement une église magnifique, dont il reste encore des ruines. La piété des fideles entretient depuis long-temps, au lieu où mourut le divin rédempteur du genre humain, une chapelle expiatoire; et dans un grand nombre de localités, des chapelles commémoratives de l'ineffable sacrifice ont été élevées sur des monticules voisins des villes, et que par cette raison on nomme des *calvaires*.

Calvin ou *Cauvin* (Jean), né à Noyon en Picardie, le 10 juillet 1509, fut dès son enfance destiné à l'église. A l'âge de 12 ans il eut un bénéfice et bientôt après une cure. Avec les ressources qu'il en tirait, il alla étudier à Paris où les doctrines hérétiques de Luther étaient déjà connues : Calvin y fut, dit-on, initié par Olivétan, son parent. De Paris il alla suivre des cours de droit à Orléans et à Bourges. L'Helléniste Melchior Wolmar le confirma dans son penchant à la réforme. Après la mort de son père, il se démit de ses bénéfices e vint, en 1532, à Paris, où il publia, avec un commentaire, le traité de Sénèque le philosophe sur la clémence. A la suite d'un discours prononcé par son ami le recteur Michel Cop, en 1533, et dont on le soupçonnait d'être l'auteur, Calvin, forcé de fuir de Paris, se réfugia en Saintonge, où il prêcha secrètement la réforme. Celle-ci avait déjà une sorte d'asile à Nérac, où résidait la reine de Navarre, sœur de François I[er]. Revenu à Paris par la protection de cette

princesse, Calvin y resta peu ; mais il rencontra Servet, dont il devint dès lors le secret ennemi. Il se rendit à Orléans, et y publia la *Psychopannychia*, traité sur l'état de l'âme dans l'intervalle de la mort à la résurrection. Bientôt il prétendit, à l'exemple de Luther, de Mélanchthon et de Zwingl, donner aux réformés français le formulaire de leur croyance; mais il n'eût pu sans danger faire paraître en France même ce symbole d'une hérésie nouvelle. Ce fut donc à Bâle qu'à l'âge de 30 ans il alla publier son *Institution de la religion chrétienne* dédiée à François Ier, écrite originairement en latin et traduite par l'auteur lui-même en français. C'était le véritable manifeste de la prétendue réforme, dont Calvin ne tarda pas à devenir le chef. Après un court séjour à la cour de Ferrare, il se fixa à Genève en 1536, comme professeur de théologie; bientôt il prêcha, et acquit un grand empire sur le peuple. Il brouilla tout dans la ville; prétendant réformer des mœurs qu'il ne comprenait pas, flétrissant ses adversaires du nom de *libertins*, enseignant et prêchant hautement ses principes, rédigeant ensuite un petit catéchisme et une profession de foi, et faisant enfin adopter un règlement de discipline qui s'étendait jusque sur la vie privée (1537). Mais il y eut une réaction; en 1538, le conseil de la ville, s'apercevant que les prédicants avaient acquis trop de pouvoir, les fit sortir de Genève. Calvin se rendit à Strasbourg, où il fut nommé professeur de théologie. Cette ville le chargea en outre de quelques missions de confiance fort importantes. Mais bientôt Genève le rappela, et Strasbourg parut ne le laisser partir qu'à regret. Le 13 septembre 1541, il fit adopter dans une assemblée du peuple et des magistrats un projet de loi portant organisation de l'église de Genève, et établissant, pour la surveillance des actes, des discours et des opinions des citoyens, un tribunal ou consistoire composé d'ecclésiastiques et de laïques, ayant droit, à l'égard des fidèles, d'admonition, de censure, d'excommunication et d'accusation devant l'autorité civile. Ce règlement constituait une véritable théocratie, dont Calvin était le chef. Il usa de son pouvoir pour poursuivre sans pitié quiconque ne partageait pas ses dogmes et ses idées. Il persécuta indignement Châtillon, Bolsec, Gentili, et fit périr sur le bûcher le malheureux *Servet* (v.). Calvin déployait une étonnante activité; il était à la fois prédicateur, professeur de théologie, président du consistoire, surveillant d'un collége, fondateur d'une académie, membre du conseil souverain, homme politique et législateur. Tant de travaux usèrent sa faible constitution. Il mourut âgé de 55 ans, le 26 mai 1564.

Calvinisme. On donne ce nom à l'hérésie de Calvin. Pour éviter

des répétitions, nous renvoyons à l'article *Réforme* l'indication des dogmes qui distinguent l'église calviniste de l'église catholique et des autres églises réformées.

Calvitie, état de celui qui est chauve ; absence de cheveux, principalement sur le derrière de la tête. La *calvitie des paupières* est l'absence des cils ou poils qui bordent les paupières.

Calypso (v. *Telémaque*).

Camaïeu est cette espèce de peinture d'une ou plusieurs couleurs établie sur un fond d'un autre couleur, quelquefois d'or, au moyen de laquelle on imite des bas-reliefs, des ornements en bronze incrustés dans le marbre, des onyx gravés, des médailles, des stucs, etc. On appelle communément *camaïeu* toute imitation d'objets produits par la dégradation combinée des ombres et des lumières d'une couleur quelconque. Par mépris, on qualifie de *camaïeu* le tableau d'un peintre qui, pour arriver plus facilement à l'harmonie des couleurs, en affectionne une à laquelle il a subordonné toutes les autres.

Camail, habillement de tête, descendant sur les épaules et quelquefois jusqu'aux talons. Il est probable que ce mot vient de *cap de maille*, couverture de tête faite de mailles. Le camail a pris son origine dans les pays chauds, et il est passé dans les nôtres, où il est porté par les prêtres, auxquels il sert à se garantir du froid. Celui des chanoines se termine ordinairement en pointe et descend jusqu'aux talons. Le tour du visage est garni de peaux de différents animaux ; celui des curés et des prêtres de paroisse ne va que jusqu'au coude. Le camail des évêques s'appelle *mozette*.

Camail.

Camaldules, ordre religieux fondé en 1012, dans la vallée de Camaldoli, près d'Arezzo, dans les Apennins, par saint Romuald, bénédictin, issu d'une noble famille de Ravenne. Cet ordre, confirmé par le pape Alexandre III, en 1072, se répandit successivement en Italie, en France, en Allemagne et en Pologne. Dans le principe, les camaldules se consacraient à la vie rigide d'anachorètes ; mais, devenant de jour en jour plus puissant et plus riche, l'ordre adopta en grande partie la vie cénobitique des couvents, et se divisa en ermites, en observants et en conventuels. Il y eut, en 1513, une réforme inutile.

Camaraderie, mot nouveau qui désigne une chose ancienne. La camaraderie est une petite cabale formée surtout entre écrivains et artistes qui se louent, se vantent et se poussent mutuellement pour assurer leurs succès. Connue des anciens, comme on le voit par

Lucien et Martial, commune en France en XVIIe siècle, comme on le voit par l'hôtel de Rambouillet et par les *Femmes Savantes* de Molière, la camaraderie a repris de nos jours un vaste développement, et a même envahi les régions politiques.

Camard et **camus**, au féminin *camarde* et *camuse*, mots qui s'emploient également dans la forme substantive et adjective, et qui sont considérés comme synonymes. On applique toutefois plus spécialement le premier à ceux qui ont le nez plat et écrasé, et le second à ceux qui l'ont court, creux et enfoncé du côté du front. Les poètes ont qualifié la mort du nom de *camarde*, parce qu'on la représente avec un crâne décharné, et par conséquent privé presque entièrement de nez. Ce n'est point partout une difformité que d'être camard ou camus, car en Tartarie, et principalement chez les Tchérémisses, les femmes sont réputées d'autant plus belles qu'elles ont moins de nez.

Camargo (Marie-Anne-Cupis de), célèbre danseuse de l'Opéra. était née à Bruxelles en 1710. Son père était le seul rejeton d'une noble famille originaire d'Espagne mais établie depuis long-temps à Rome, où plusieurs de ses membres avaient été élevés aux premières dignités de l'église. Chargé de 7 enfants, et n'ayant qu'une médiocre fortune, Ferdinand de Camargo oublia l'illustration de sa race pour cultiver et mettre à profit les dispositions de sa fille Marie pour la danse. Lorsqu'elle débuta à l'Opéra de Paris, son succès fut prodigieux : toutes les modes et une contredanse, populaire encore de nos jours, prirent le nom de la Camargo, qui inspira à Voltaire des vers pleins de délicatesse. Quoiqu'elle eût été enlevée avec sa jeune sœur par le comte de Melun, elle conserva sa réputation, protégée par une conduite irréprochable, et mourut en 1770.

Camargue (la), île du département des Bouches-du-Rhône, située dans la partie méridionale de l'arrondissement d'Arles. Cette île, formée par les deux bras du Rhône, représente à peu près un triangle. Le grand Rhône la baigne à l'est, le petit Rhône au nord et à l'ouest, et la Méditerranée au sud. Elle a 50,000 hectares de superficie, dont un 5e seulement est cultivé. On y compte 9 villages et près de 350 fermes ou *mas*, outre un grand nombre de belles maisons de campagne. Elle abonde en gibier, en volaille et en pâturages. On y recueille beaucoup de blé et du gros vin. Il y a beaucoup de marais et d'étangs très-poissonneux, sur le bord desquels le sel se forme naturellement. On y élève des chevaux infatigables, légers à la course et très-estimés pour la selle; des bœufs, petits de taille, mais forts et vigoureux, et des moutons dont le nombre peut être évalué annuellement à 40,000.

Camarilla. Ce mot, originairement espagnol, signifie petite chambre, c'est-à-dire petit conseil, comité, ou plutôt coterie cachée. Il sert maintenant assez généralement à désigner une influence occulte qui environne un souverain, et arrête ou entrave la marche de l'administration.

Cambacérès (Jean-Jacques-Régis de), né à Montpellier en 1753, d'une ancienne famille de robe, et destiné à la magistrature, le jeune Cambacérès succéda, en 1771, à son père dans la charge de conseiller en la cour des comptes, aides et finances de Montpellier. Il adopta les principes de la révolution, et, nommé député à la convention nationale en 1792, il sembla se renfermer d'abord dans la spécialité du jurisconsulte; mais il fut amené à jouer un rôle important dans le procès de Louis XVI, sans qu'on puisse pourtant le compter parmi les régicides. Devenu membre du comité de défense générale, il présenta, en son nom, à la séance du 26 mars 1793, un rapport sur la défection de Dumouriez. A la séance de la convention du 10 août 1793, il lut un travail étendu sur la classification des lois civiles, et leur rédaction en un seul code, travail dont il avait été chargé par décret de l'assemblée, conjointement avec Merlin de Douai. Après avoir été président de l'assemblée, Cambacérès présida le comité de salut public, où il fut spécialement chargé des relations extérieures. Malgré ses services, il excita de nombreuses récriminations, et fut écarté du directoire, où sa place semblait marquée. Lors de la nouvelle législature, il fut porté au conseil des cinq-cents, dont on lui déféra la présidence. A la formation de l'Institut, il en fit partie comme membre de la classe des sciences morales et politiques. Il entra depuis à l'Académie française. Rendu un instant à la vie privée, il reprit les travaux du jurisconsulte; puis il accepta le portefeuille de la justice que lui offrait Sieyès, et le conserva jusqu'au 18 brumaire. Alors Bonaparte se l'associa comme *second consul*. Dès lors ses actes se multiplièrent. Il contribua plus que tout autre à l'organisation judiciaire et au Code civil. Quand Napoléon se fut fait empereur, il nomma Cambacérès archichancelier, avec la présidence perpétuelle du sénat, prince, duc de Parme, etc. Plus tard, il suivit Marie-Louise à Blois (1814), et adhéra aux actes du sénat. Après les cent-jours, il fut proscrit; rappelé en 1818, il mourut à Paris, en 1824, dans sa 71e année.

Cambiste. Ce mot, dérivé du latin *cambium*, change, ou de l'italien *cambio*, qui a le même sens, désigne l'homme qui s'occupe du négoce des lettres et billets de change.

Cambrai, grande, belle et forte ville de France, sous-préfecture du département du Nord, siége d'un tribunal de 1re instance, d'un

tribunal de commerce, d'un conseil de prud'hommes. Elle a un collége communal, et est place de guerre de 3e classe. Sa population s'élève à 18,500 habitants. Son arrondissement se compose de 117 communes, dont les 144,742 habitants sont répartis en 7 cantons. Cambrai est située sur l'Escaut, dont une branche la traverse. Elle est bien bâtie et bien percée. Ses fortifications sont considérables, et elle possède une bonne citadelle. La place d'armes, au bout de laquelle se trouve l'hôtel-de-ville, est très-vaste ; toute la garnison peut s'y ranger en bataille. La bibliothèque publique contient 30,000 volumes. Le clocher de la cathédrale, travail délicat, est d'une grande élévation, et l'horloge, attribuée à un berger, fait l'admiration des connaisseurs. On remarque aussi le monument élevé à Fénelon. On fabrique à Cambrai des toiles fines, des batistes, linons, percales, étoffes de coton, mouchoirs façon Madras, fils retors; de plus il y a des filatures de coton et de fil, des raffineries de sel et de sucre, des blanchisseries de toiles, des huileries, des tanneries. Le commerce consiste en houblon, lin, beurre, bestiaux, laines et charbon de terre. L'évêché de Cambrai, dont l'origine ne remonte pas au-delà du vie siècle, fut uni à celui d'Arras jusqu'au xve, époque à laquelle ils furent séparés. Le siége de Cambrai fut érigé en archevêché en 1559 ; il était auparavant sous la métropole de Reims. C'est à Cambrai que fut conclue, en 1508, contre les Vénitiens, une ligue célèbre entre le roi de France Louis XII, le roi d'Aragon Ferdinand-le-Catholique et le pape Jules II. En 1529 encore, fut signée à Cambrai la *paix des dames* négociée par Marguerite de Savoie, tante de Charles-Quint, et Louise, mère de François Ier.

Cambrésis, petit pays dépendant autrefois de la Flandre française, appartient maintenant au département du Nord, et forme la majeure partie de l'arrondissement de Cambrai. Habité très-anciennement par les Nerviens, puis soumis aux Romains, le Cambrésis passa sous la domination des Francs au ve siècle. Dès la fin du xe, il fut gouverné par des comtes propriétaires, et fit partie du royaume de Lorraine, possédé par les empereurs d'Allemagne jusqu'au règne de Henri II, qui, en 1007, donna le comté de Cambrésis à l'évêque de Cambrai. Il n'est resté définitivement à la France que depuis 1677.

Cambreur, ouvrier qui donne aux tiges de bottes la forme qu'elles doivent avoir. Après avoir mouillé le cuir pour le rendre souple, il le pose sur une forme en bois sur laquelle il le cloue par les bords après l'avoir étendu autant que possible. Il le noircit ensuite avec une solution de couperose et le laisse sécher dans cet état, après

quoi le cuir a pris la *cambrure* convenable. Le cambreur a deux formes, une pour le devant, et l'autre pour le derrière de la botte.

Cambridge, ville d'Angleterre, sur le Cam, que traversent 9 ponts, chef-lieu d'un comté de même nom. A l'exception de quelques jolies rues, les autres sont assez mal construites mais bien pavées. Cambridge est divisée en 14 paroisses renfermant autant d'églises dont les plus remarquables sont celles de Ste-Marie et du St-Sépulcre bâtie sur le modèle de l'église de Jérusalem, et qui est l'un des plus beaux monuments de l'architecture saxonne. Mais cette ville doit surtout sa célébrité à son université, la seule de l'Angleterre avec celle d'Oxford; elle se compose de 17 colléges et possède une bibliothèque de 100,000 volumes, un cabinet de minéralogie et un vaste jardin botanique. Parmi ses diverses parties on doit surtout mentionner les vastes bâtiments du collége St-Jean, ceux du collége Royal, qui a une chapelle regardée comme un des chefs-d'œuvre de l'art gothique, et le bâtiment du Sénat de l'université. Cambridge possède encore quelques établissements, une maison-de-ville très-vaste et un beau réservoir alimenté par des eaux amenées du voisinage. L'industrie y est nulle; le commerce consiste seulement en huile de graines, en blé et en fer, et il s'y tient tous les samedis de grands marchés. Cette ville, peuplée de 15,000 habitants, occupe l'emplacement de la *Camboritum* des Romains.

Cambronne (Pierre-Jacques-Étienne, baron de), né à Nantes en 1770, débuta dans la carrière des armes à l'époque de la révolution. Il était capitaine de la compagnie dans laquelle servait le brave Latour d'Auvergne, lorsque le *premier grenadier de la république* fut tué à ses côtés; Cambronne refusa la survivance de ce beau titre, qui lui fut offert. Colonel à Iéna et major-commandant du 3e régiment des voltigeurs de la garde, il se distingua dans ce dernier grade pendant les campagnes de 1812 et 1813. Il suivit l'empereur à l'île d'Elbe, et au retour fut nommé lieutenant-général, pair de France, etc. A la bataille de Waterloo, il se trouvait dans une position critique. Sommé de se rendre, il s'écria : *La garde meurt et ne se rend pas!* Cette belle réponse lui a été contestée depuis, on affirme du moins qu'il ne la fit pas en ces termes. Proscrit par les Bourbons, il vint se faire juger et fut absous en 1816. Admis à la retraite, il se retira près de Nantes. A la suite de la révolution de 1830, il a été réintégré dans les rangs de l'armée.

Cambrure ou *lordosis*. On donne ce nom à la courbure excessive des vertèbres en avant, d'où il résulte une dépression exagérée vers les lombes, en arrière du cou, ou dans le dos. La cambrure

des lombes et celles du cou ne sont pas fort rares; mais il en est autrement de la cambrure du dos. A l'égard des cambrures vicieuses des jambes et des genoux, elles sont ordinairement précédées de l'inflammation du périoste et du ramollissement des os de ces membres, et elles n'attaquent presque jamais que les enfants pauvres et scrofuleux des villes.

Cambuse, portion du faux pont fermée, au-dessus du premier plan de la cale, sous l'écoutille de l'avant des grands bâtiments, d'où les vivres sont distribués en rations trois fois par jour aux équipages. On appelle *cambusier* l'homme chargé de la distribution des vivres. Il n'y a guère plus d'un siècle que ce mot est usité dans la marine. Il vient du hollandais *kombuis* ou *komhuis*, qui signifie la maison à l'écuelle ou la cuisine.

Cambyse, fils et successeur du grand Cyrus, devint roi de Perse l'an 529 av. J.-C. En 525, il fit la conquête de l'Égypte, mais ensuite ses entreprises militaires eurent toutes un résultat malheureux. Il voulait subjuguer Carthage, et les Tyriens refusèrent de lui prêter le secours de leurs vaisseaux contre leur colonie. 50,000 hommes qu'il avait détachés pour aller saccager le fameux temple d'Ammon furent détruits dans le désert par la violence des vents, qui soulevèrent des montagnes de sable sous lesquelles l'armée fut ensevelie. Dans une désastreuse expédition contre l'Éthiopie, ses soldats se trouvèrent réduits, pendant plusieurs jours, à se nourrir de cadavres humains. Dès lors, la vie de Cambyse ne fut plus qu'une suite de folies souvent cruelles. Un mage, le faux Smerdis, se fit reconnaître pour roi en Perse. Cambyse retournait dans ses états pour réprimer cette révolte, lorsqu'il mourut (522 av. J.-C.), des suites d'une chute de cheval. Quelques auteurs ont cru reconnaître en lui l'Assuérus de la Bible; d'autres affirment que c'est Darius qui est désigné sous ce nom.

Camée. C'est le nom qu'on donne aux pierres gravées en relief, tandis que celles qui sont gravées en creux s'appellent *intailles*. Nous parlerons des unes et des autres dans l'article *Phyptique* (v.).

Caméléon. Ce petit reptile, célèbre dans les fables de l'antiquité, appartient à l'ordre des sauriens. Une des particularités les plus remarquables de son organisation, c'est le volume de ses poumons qui peuvent occuper, quand ils sont pleins d'air, la presque totalité du corps. Le caméléon doit à cette disposition la faculté de se gonfler au point de doubler de volume. Il a la faculté de refléter des teintes diverses, selon que ses poumons, plus ou moins dilatés, colorent plus ou moins vivement le sang qu'ils refoulent dans les vaisseaux cutanés; mais personne ne croit plus aujourd'hui que le

caméléon prenne la couleur qui l'environne. On trouve ce reptile dans diverses parties de l'Afrique, en Syrie, dans le midi de l'Espagne : il habite les forêts. — On appelle quelquefois *caméléons* les hommes prêts à prendre tous les masques et à se ranger sous les bannières de tous les partis, dont ils revêtent les couleurs.

Camellia. Ce beau genre, dont le nom est maintenant familier à tout le monde, et qui constitue, conjointement avec les *théa,* la famille des *camelliacées,* appartient aux régions chaudes de l'Asie orientale. Pour les habitants de ces contrées, les camellias ne sont pas seulement des objets d'agrément, car les graines de toutes leurs espèces contiennent une forte quantité d'huile qui sert aux usages alimentaires. Il est probable aussi que plusieurs sortes de thés se confectionnent avec les feuilles de certains camellias. L'espèce la plus intéressante, du moins pour nos climats, est le camellia du Japon ; car, soit en Europe, soit en Asie, il n'existe guère d'arbrisseau plus recherché par les amateurs de fleurs. Quoique introduit en Angleterre depuis 1739, cet élégant végétal n'est devenu commun que depuis le commencement de ce siècle. Aujourd'hui sa culture rivalise en quelque sorte avec celle des roses, et on en possède une soixantaine de variétés notables.

Camelot, sorte d'étoffe non croisée, faite de poil de chèvre, laine et soie, qui se fabrique comme la toile et comme l'étamine, sur un métier à 2 marches. Elle est raide et perd difficilement le pli qu'on lui a fait prendre. De là l'expression : *Le camelot a pris son pli*, en parlant d'une personne incorrigible.

Camelote. Ce terme s'emploie dans le commerce, et plus spécialement en imprimerie et en librairie, pour indiquer un ouvrage de peu de valeur et mal exécuté.

Camérier, mot qui, en divers temps et en divers lieux, a eu différentes significations, et par lequel on désignait tantôt un fonctionnaire préposé au fisc, tantôt un officier subordonné au chancelier et qui signait les diplômes. On a confondu souvent le camérier avec le chambellan. Les camériers des ordres religieux étaient chargés de gérer les biens de leurs couvents.

Camerlingue. Ce mot désignait dans l'origine le trésorier du pape ou de l'empereur; maintenant le titre de camerlingue n'est plus en usage qu'à Rome, où il est donné au cardinal qui gouverne l'état ecclésiastique et administre la justice.

Caméroniens. On appelait ainsi une secte d'Écosse qui se sépara en 1666 de l'église presbytérienne, sous l'influence d'un prédicateur nommé Archibald Caméro qui refusait de reconnaître la suprématie du roi Charles II en tout ce qui concernait la religion, et qui péri

en 1678, dans une lutte, les armes à la main. Ses partisans se révoltèrent plusieurs fois, et furent définitivement réduits en 1709. On donnait aussi en France le nom de *caméroniens* ou *caméronites* à une partie de calvinistes attachés aux idées du professeur Jean Caméron, qui vécut de 1579 à 1625.

Camille (Marcus Furius Camillus), Romain issu de la famille patricienne *Furia*, fut élu tribun militaire l'an 401 av. J.-C. En 395, on le nomma dictateur pour s'emparer de Veïes, ville étrusque rivale de Rome, dont le siége durait depuis 10 ans : voyant que la force était impuissante, Camille employa la sape et la mine, et prit la place. Mais il blessa le peuple en rentrant à Rome sur un char de triomphe traîné par 4 chevaux blancs. Des accusations violentes s'élevèrent contre lui, et il s'expatria volontairement : « Que les dieux, s'écria-t-il en partant, me vengent en forçant Rome à me regretter ! » Ses vœux furent exaucés ; car bientôt les Gaulois, conduits par *Brennus* (v.), s'emparèrent de Rome et assiégèrent le Capitole. Camille, rappelé et créé dictateur, accourut à la tête de son armée au moment même où se pesait la rançon de Rome, anéantit les bandes gauloises, et reçut les honneurs du triomphe avec le titre glorieux de second fondateur de Rome. Après avoir délivré la république par ses armes, il la sauva par sa prudence en calmant l'effervescence populaire excitée par les tribuns du peuple qui parlaient de s'aller établir à Veïes ; et il engagea le peuple à rebâtir la ville, qui se releva bientôt de ses ruines. Nommé dictateur une 3e fois, il dissipa une ligue formidable des peuples de l'Italie, formée pour écraser Rome. Il ne fut pas étranger à la condamnation de Manlius, qui fut précipité de ce même Capitole qu'il avait sauvé. Des dissensions intérieures et une invasion des Gaulois firent nommer Camille dictateur pour la 5e fois. Vainqueur des barbares, il décida le sénat à consentir à ce que la dignité consulaire pût être conférée à des candidats choisis dans les rangs du peuple, et jeta les fondements du temple de la Concorde en mémoire du rétablissement de la paix intérieure. Il mourut d'une épidémie 365 ans av. J.-C.

Camion. On donne ce nom à de très-petites épingles ; on l'applique aussi à des chariots à roues basses qui servent dans les chantiers de construction, et que des ouvriers traînent au moyen de bretelles. Dans les villes, les négociants font usage de camions à 4 roues très-basses. Ces voitures se chargent commodément ; mais elles sont fatigantes pour les chevaux, dont elles neutralisent une partie de la force. Le camion des peintres en bâtiments est un vase de terre non verni dans lequel ils délaient leurs couleurs.

Camisards. Ce nom fut donné aux protestants des Cévennes qui

prirent les armes après la révocation de l'édit de Nantes, pour se soustraire à la persécution et pour essayer de conquérir la liberté de conscience. Le nom de *camisard* paraît dériver de *camisade*, attaque nocturne où l'ennemi peut être surpris en *chemise*. La précaution qu'avaient d'abord les insurgés de n'agir que de nuit rend cette étymologie vraisemblable. En 1702, le désespoir arma plusieurs protestants pour se venger d'un prêtre, l'abbé du Chayla, du Pont-de-Monvert. Cette vengeance, exercée dans la région la plus sauvage et la moins accessible de la Lozère, donna le signal d'une insurrection qui prit bientôt un grand développement. Au maréchal de Montrevel, qui, après deux ans de lutte, ne put réussir à la réduire, succéda, en 1704, le maréchal de Villars. Celui-ci parvint à détacher du parti des insurgés Jean Cavalier, ancien garçon boulanger, le plus redoutable des chefs camisards; et cette défection engagea beaucoup de mécontents à se soumettre. Malgré la persévérance de plusieurs d'entre eux, qui finirent par mourir dans les flammes ou sur la roue, les troubles des Cévennes parurent apaisés, et le maréchal de Villars fut rappelé en 1705. Les Cévennes, cependant, furent plus d'une fois encore agitées par l'influence de la Hollande et de l'Angleterre. En 1709 éclata un nouveau soulèvement d'autant plus dangereux qu'il n'avait plus seulement pour prétexte la liberté de conscience, car les catholiques eux-mêmes étaient invités à se joindre aux insurgés pour s'affranchir des impôts dont tous étaient accablés. Les mécontents furent soumis après une vive résistance. L'année suivante les alliés y tentèrent vainement un mouvement dans l'espoir de se voir appuyés par les réformés.

Camoëns (Luis de), né à Lisbonne, en 1524, d'une famille noble mais pauvre. Il fit ses études à Coïmbre, et de ce temps datent déjà plusieurs de ses élégies et de ses sonnets. Sa passion pour une dame de la cour, Catherine d'Atayde, le fit exiler de Lisbonne. Après avoir vécu quelque temps à Santarem, il se fit soldat et combattit à côté de son père les infidèles de Maroc. Il perdit l'œil droit devant la forteresse de Ceuta, et on lui refusa toute pension, toute récompense. En 1553, il s'embarqua pour les Indes orientales; mais le vice-roi de Goa ne le plaça point, et le malheureux poète dut reprendre l'épée et guerroyer dans l'intérieur des terres et sur la mer Rouge. Ses satires blessèrent le vice-roi, qui l'exila à Macao, d'où il alla visiter les Moluques. Camoëns avait tout ce qu'il fallait pour être grand poète : il conçut et exécuta le poème de *la Lusiade*, qui a porté son nom à la postérité. Pour traduire correctement, on devrait dire *les Lusiades*, c'est-à-dire les Portugais, les Lusitaniens. Cette œuvre, consacrée à la gloire du Portugal, consiste en une série de frag-

ments, et forme une espèce de galerie de tableaux historiques. On ne peut disconvenir qu'au milieu de ces chants si riches de patriotisme, il ne se rencontre quelques passages prosaïques, et qu'au début on ne soit heurté par la bizarre fusion des sentimens chrétiens et de la mythologie païenne. Des hauteurs idéales de la poésie, Camoëns descendait à de pénibles détails. Il occupait à Macao la modeste charge d'administrateur du bien des décédés. Cependant, un nouveau vice-roi avait été installé à Goa : on permit à Camoëns de quitter l'île de Macao. Dans le trajet, il fit naufrage près des côtes de Cochinchine, et se sauva à grand' peine avec l'ouvrage sur lequel reposait tout son avenir. C'est une tradition inexacte que celle qui le représente nageant d'une main et de l'autre tenant son poème, comme César ses Commentaires. A Goa, il fut jeté en prison, sous prétexte de malversations, mais il se justifia facilement. Quelques personnes compatissantes payèrent ses dettes et lui fournirent les moyens de retourner en Europe. Camoëns aborda à Lisbonne en 1569, plus pauvre que jamais. Sans un esclave fidèle, qui, la nuit, mendiait pour lui, le poète, avec sa faible pension, n'aurait pu décemment se montrer en public. Il mourut, en 1579, à l'hôpital : éclatant exemple de l'indifférence des contemporains et de la capricieuse cruauté de la fortune. Outre la Lusiade, il a composé des odes, des sonnets, des canzones, des élégies, etc., et trois comédies qui ne s'élèvent guère que par un style élégant, au-dessus du mauvais goût du siècle.

Camomille, genre de plante de la famille des radiées de Jussieu. Ce genre est très-nombreux en espèces, dont trois sont employées en médecine : 1° la camomille romaine, plante vivace et très-commune en France. Les jardiniers la cultivent pour faire ordinairement des bordures, et la multiplient facilement en en écartelant les pieds. Ces fleurs ont une odeur aromatique forte, mais agréable, une saveur chaude un peu âcre et amère. Leur infusion théiforme est tonique, fébrifuge, diaphorétique ; c'est un antispasmodique chaud fort employé, un stomachique précieux contre les dyspepsies. 2° La camomille puante (maroute) qui a les mêmes propriétés médecinales que la précédente, et de plus, antispasmodique à raison de son odeur. 3° La camomille ordinaire, camomille commune, est une plante annuelle qui n'appartient pas au genre *camomille*, mais au genre *matricaire*, dont toutes les parties, et spécialement les fleurs, sont amères, mais d'une odeur moins agréable que celle de la camomille romaine : elle présente les mêmes propriétés, mais à un moindre degré.

Camouflet. On entend au propre, par ce mot, de la fumée souf-

flée, au moyen d'un chalumeau ou d'un cornet de papier, dans les narines d'une personne qui sommeille, afin de la réveiller désagréablement. En termes de guerre ou de mineur, le camouflet est du feu ou plutôt de la fumée souterraine qu'on envoie à l'ennemi, dans les ouvrages avancés, pour le suffoquer ou le forcer à se retirer. — Dans le style familier, donner un camouflet à quelqu'un, c'est lui faire éprouver une injure ou une mortification.

Camp et **Campement**. Le lieu où une armée s'établit pour stationner un ou plusieurs jours s'appelle *camp*, de quelque manière qu'elle s'y établisse, dans des tentes, des baraques, ou sur la terre nue, qu'elle s'y couvre de retranchements ou non. On l'appelle *défensif* s'il est destiné à couvrir une place de guerre, un siége, ou à empêcher l'ennemi de s'avancer plus loin dans le pays. Les camps *passagers*, c'est-à-dire ceux que l'on occupe provisoirement un temps plus ou moins long, appartiennent également à la guerre défensive et à la guerre offensive, tandis que les *permanents* appartiennent tous au système de guerre défensive. On forme pendant la paix des camps destinés à l'instruction des troupes et appelés *camps de manœuvres*.

Campagne, étendue de pays plat et découvert, vaste plaine où il n'y a ni villes, ni montagnes, ni forêts, rien enfin qui borne ou arrête la vue.—*Campagne* se dit encore de tout ce qui est hors des villes : cet homme est allé à sa maison de campagne; on lui a ordonné de prendre l'air de la campagne, etc. En termes de guerre, on appelle *campagne* le temps que dure chaque année une expédition militaire. Les années de campagne sont comptées doubles et quelquefois triples aux officiers ainsi qu'aux soldats.

Campagne de Rome, contrée de l'état de l'Église, formée de l'ancien Latium, et qui comprend aujourd'hui le Comarca de Rome et une partie de la délégation de Frosinone. Ce pays, le cœur de l'empire romain, jadis le plus riche et le plus peuplé du monde, n'offre plus aujourd'hui que désolation et ruines, misères et tombeaux (v. *Rome* et *Marais-Pontins*).

Campan, belle vallée située dans le département des Hautes-Pyrénées, arrondissement de Bagnères-de-Bigorre, une des plus riches et des plus fertiles du département. On y trouve des carrières d'un marbre précieux propre aux ornements intérieurs. Il y en a aussi de vert et blanc d'un éclat très-vif. Le bourg de *Campan*, chef-lieu de canton, peuplé de 4,000 habitants, est situé sur l'Adour, au milieu de la vallée. On voit aux environs une grotte de 115 mètres de profondeur, tapissée de cristallisations calcaires.

Campan (Jeanne-Louise-Henriette Genest, madame), née à Paris en 1752. Son père était premier commis aux affaires étrangères. Élevée avec soin, elle forma son esprit dans la société des littérateurs les plus distingués qui fréquentaient la maison de M. Genest. Dès l'âge de 15 ans elle entra à Versailles avec le titre de lectrice de Mesdames. Celles-ci la marièrent à M. Campan, fils d'un secrétaire du cabinet de la reine; Louis XV la dota de 5,000 livres de rente; elle passa en qualité de première femme de chambre au service de Marie-Antoinette auprès de laquelle elle continua ses fonctions jusqu'à la catastrophe du 10 août, et qu'elle demanda vainement à suivre au Temple. Bientôt, forcée de quitter Paris, et se voyant presque hors d'état de soutenir son jeune fils, elle s'associa une religieuse et s'établit à Saint-Germain, où, avec les ressources les plus restreintes, elle créa un pensionnat de demoiselles qui prospéra rapidement. Madame de Beauharnais lui ayant confié sa fille Hortense, Napoléon eut l'occasion de voir et d'apprécier madame Campan; après la bataille d'Austerlitz, il la nomma surintendante de la maison impériale d'Écouen; mais le retour des Bourbons lui fit perdre cette position. Retirée à Mantes, elle y mourut en 1822, après de longues souffrances. Outre ses *Mémoires sur la vie privée de Marie-Antoinette*, madame Campan a laissé les *Lettres de deux jeunes amies*, les *Conversations d'une mère avec ses filles*, des nouvelles et des comédies à l'usage de la jeunesse, et un ouvrage intitulé *De l'éducation des femmes*.

Campanella (Thomas), philosophe, né en 1563 à Stilo en Calabre. Déjà poète, érudit et orateur distingué, il entra dans l'ordre des dominicains. Aucun des systèmes philosophiques que l'on étudiait alors ne pouvant le satisfaire, il devint sceptique; mais la conclusion de ses incertitudes fut que la science entière avait besoin de subir une réforme, et pour cela de revenir de la spéculation à l'étude de la nature, qu'il appelait le *Manuscrit de Dieu*. Ses attaques contre Aristote lui attirèrent à Naples de puissantes inimitiés; il fut même obligé de s'enfuir. A son retour on l'accusa de conspiration, d'intelligences avec les Turcs, d'hérésie, et on lui attribua le livre des *Trois Imposteurs*. Jeté dans un cachot, il subit pendant 27 ans de cruelles épreuves. Enfin, en 1626, le pape Urbain VIII obtint sa translation à Rome, adoucit sa captivité, puis y mit fin. Traqué de nouveau par la cour d'Espagne, sur le point d'être ramené encore à Naples, il se sauva à la faveur d'un travestissement, grâce à l'entremise de l'ambassadeur français, M. de Noailles, et se réfugia d'abord en Provence, puis à Paris, où le cardinal de Richelieu lui fit accorder une pension dont il jouit jusqu'à sa mort, arrivée en 1639.

Campanie (géographie ancienne), contrée d'Italie, bornée à l'ouest par la mer, au N.-O. par le Latium, au S.-E. par la Lucanie, et à l'est par le Samnium, dont elle est séparée par une chaîne de montagnes. Elle fut peuplée par différentes nations venues du nord de l'Italie et de la Grèce. La fertilité de son terroir la fit appeler le *Jardin de l'Italie*. Dans les derniers temps de la république romaine, les citoyens opulents y bâtirent à l'envi les maisons de campagne les plus magnifiques de l'Italie. Naples, Baies et Capoue en étaient les villes principales. La Campanie est aujourd'hui la *Terre de Labour*.

Campanile. Ce mot, transporté de l'italien en français, est employé comme synonyme de *clocher*. Un campanile est une espèce de tour ronde ou carrée, qu'on bâtit tout près des églises, mais qui n'en fait point partie. Les campaniles les plus remarquables de l'Italie sont ceux de Pise (haut de 47 mètres 50 centimètres), de Crémone (haut de 124 mètres y compris la croix), de Bologne (haut de 48 mètres, et qui a une inclinaison de près de 3 mètres provenant sans doute de l'affaissement fortuit du terrain), enfin celui de Florence. Ce campanile est une tour de 84 mètres de hauteur sur 14 mètres 33 centimètres en carré, tout incrustée de marbre noir, rouge et blanc. Il fut bâti sur les dessins de Giotto, comme son inscription l'annonce, et malgré les vestiges de gothique qui s'y trouvent, on ne peut s'empêcher d'en admirer la richesse et le travail. Charles-Quint disait qu'il aurait voulu pouvoir le conserver dans un étui. On parvient au haut de cet édifice par un escalier qui a 406 marches, et on y jouit de la vue de Florence et de ses environs.

Campanile de Florence.

Campanulacées, campanules (d'un mot latin qui signifie *cloche*), famille de plantes dicotylédones monopétales périgynes, et ainsi nommées à cause de la ressemblance qu'offre leur corolle avec une *cloche*. On en connaît jusqu'à 174 espèces. Plusieurs d'entre elles jouissent de propriétés médicales, mais peu prononcées. La plus grande partie de ces espèces sont des herbes annuelles, bisannuelles ou vivaces par leur racine; mais cette famille compte aussi quelques arbustes ou arbrisseaux. — Les *campanules* sont des plantes herbacées de la famille des *campanulacées*, ou très-rarement de petits arbrisseaux, à fleurs munies de bractées et disposées en épis.

Campbells (clan des). La tribu gaélique des Campbells appartient aux montagnes de l'Écosse où elle fut nombreuse et joua un

grand rôle à diverses époques. Les traditions la font remonter aux temps les plus anciens; mais elle ne commença à se distinguer que vers la fin du XIIIe siècle. Un de ses chefs, appelé Callum, fut surnommé *More* ou le Grand, et le nom de son fils, Mac-Callum-More, servit dans la suite à désigner le chef du clan. Ce clan était établi dans l'Argyllshire et les comtes d'Argyll en étaient les chefs. Ils s'attachèrent a la fortune de William Wallace et de Robert Bruce, et furent enrichis des dépouilles du clan de Dougal, ce qui les mit en état de rivaliser avec les Mac-Donald des îles. Après la restauration de la dynastie des Stuarts, la famille des Campbells, qui avait combattu Monrose et amené sa perte, eut beaucoup à souffrir, et deux marquis d'Argyll eurent la tête tranchée. Le clan fut décimé et en partie détruit; mais la famille se releva après la révolution de 1688, et John Campbell fut créé duc d'Argyll. Depuis la destruction des clans en Écosse, beaucoup de Campbells ont quitté leur pays. Ce clan joue un grand rôle dans plusieurs romans de Walter Scott.

Campêche, ville du Mexique, sur la côte occidentale de la presqu'île de Yucatan et sur la vaste baie du même nom, à l'embouchure du San-Francisco. Elle fut ravagée par les Flibustiers, en 1685, et compte aujourd'hui tout au plus 6,000 habitants. Il s'y fait un grand commerce de bois, dit de Campêche, que l'on tire des forêts environnantes.

Campêche (bois de). Il provient de l'*hœmatoxylum campechianum*, grand arbre de la baie de Campêche, de la famille des légumineuses. Il est apporté en grosses bûches, d'un brun noirâtre extérieurement, d'un rouge foncé à l'intérieur, et d'une odeur désagréable. Il fournit, par l'ébullition, une couleur rouge, que les acides rendent plus vive, et que les alcalis changent en bleu violet. On est parvenu à isoler le principe colorant de ce bois, et on l'a appelé *hématine*. La décoction de campêche a été employée comme astringente; mais son usage demande beaucoup de précaution.

Camphre, substance particulière qui provient de plusieurs végétaux. On la rencontre dans plusieurs lauriers, dans un grand nombre de labiées, dans quelques ombellifères, etc. Mais on la retire surtout en grand, au moyen de la distillation, de différentes parties du *laurus camphora*, arbre de la Chine et du Japon, ainsi que d'un arbre qui croît à *Borneo* (v.) et dont la famille est encore inconnue. Le camphre arrive en Europe à l'état brut et sous forme de poudre grise. On le raffine en le sublimant dans des matras avec un 30e ou un 50e de chaux vive. Ainsi purifié, il est blanc, transparent, d'une pesanteur spécifique de 9,887, gras au toucher, duc-

tile, cristallin, d'une saveur amère, chaude et piquante, et d'une odeur particulière assez désagréable. Il est très-volatil, tres-combustible; il brûle avec une flamme blanche; peu soluble dans l'eau, il le devient dans l'alcool, dans les acides sulfurique, nitrique, hydrochlorique, et surtout dans l'acide acétique, dans les huiles grasses ou volatiles, et dans le jaune d'œuf. Il donne, par la distillation avec l'acide nitrique, un acide particulier nommé acide camphorique. Le camphre est très-employé en médecine; cependant ses propriétés médicales sont encore mal déterminées.

Campistron (Jean-Galbert de), né à Toulouse en 1656, d'une famille distinguée, vint à Paris jeune encore, et y contracta la passion de l'art dramatique. Admirateur enthousiaste de Racine, il reçut souvent les conseils de ce grand poète. Ses principales tragédie sont *Andronic*, *Tiridate* et *Alcibiade;* elles obtinrent un grand succès; mais les ennemis de l'auteur parvinrent à faire éloigner de la scène tous ses ouvrages. Campistron, d'abord secrétaire des commandements du prince de Conti, remplit ensuite la même place auprès du duc de Vendôme, dont il devint aide-de-camp. Il fut plus tard secrétaire-général des galères. Il cessa d'écrire à 35 ans, étant parti à cet âge pour suivre le duc de Vendôme dans ses guerres d'Italie, et ce fut lui qui fit connaître à ce prince le fameux Albéroni. Campistron ne se distingua pas moins dans l'art militaire que dans la carrière dramatique. Philippe V, roi d'Espagne, et le duc de Mantoue, lui donnèrent d'éclatants témoignages de leur faveur. Membre de l'Académie française depuis 1701, il mourut dans sa ville natale en 1723.

Campo-Formio, village du Frioul (royaume lombardo-vénitien), qui a donné son nom au traité de paix conclu le 17 octobre 1797, entre la république française et l'empereur d'Autriche. Celui-ci, menacé jusque dans Vienne par le général Bonaparte, reconnut, par le traité de Campo-Formio, les limites naturelles de la république française entre le Rhin, les Alpes, les Pyrénées et la mer. La république cisalpine, composée de la Lombardie, du Modénais, des légations de Bologne, Ferrare et la Romagne, du Mantouan, des provinces vénitiennes à la droite de l'Adige et de la Valteline, fut également reconnue. Mayence devait être remise à la France d'après une convention militaire à conclure à Rastadt, où devaient se traiter, de concert avec la France et l'Autriche, la paix de l'empire et les indemnités des princes dépossédés sur la rive gauche du Rhin. Les provinces prussiennes sur cette même rive étaient réservées contre une indemnité à établir en Allemagne. L'Autriche cédait le Brisgau au duc de Modène. La France devait posséder

les îles Ioniennes. En retour de ce que l'Autriche perdait à cette nouvelle délimitation, la France consentait à ce qu'elle se mît en possession de Venise et des états de cette république à la gauche de l'Adige. C'est à l'occasion de ce traité que le général français, fatigué des lenteurs et des hésitations du comte de Cobentzl, plénipotentiaire autrichien, se leva, et saisissant sur un guéridon un cabaret en porcelaine, don précieux fait au comte par la grande Catherine, le brisa sur le parquet en disant : « Souvenez-vous qu'avant 3 mois je briserai votre monarchie comme je brise cette porcelaine ! » Il sortit aussitôt, saluant les négociateurs autrichiens, et fit annoncer à l'archiduc Charles que les hostilités recommenceraient sous 24 heures. Le comte de Cobentzl, effrayé, se hâta de signer l'ultimatum, qu'il envoya sur-le-champ à Bonaparte.

Camps des anciens. Les Hébreux paraissent avoir emprunté aux Égyptiens une partie de la disposition de leurs camps. Dans le centre était le tabernacle. Les lévites rangeaient leurs tentes autour du tabernacle, suivant l'ordre de leurs troupes et de leurs divisions ; les autres détails de la disposition intérieure nous sont inconnus. — Le camp des Grecs était originairement de forme circulaire, il variait pourtant selon la nature du terrain. Celui des Romains avait toujours dans l'origine la forme d'un carré ; et ce ne fut que vers la fin de la république qu'il y eut des camps de forme ronde ou ovale, ou même triangulaire. Ces deux peuples entouraient leurs camps d'un fossé ; ils les fortifiaient ensuite avec la terre enlevée du fossé, et le défendaient par des pieux aigus, garnis de branches, qu'ils y enfonçaient. — La distribution des différentes parties du camp chez les Grecs dépendait de la forme qu'ils lui donnaient, et comme elle variait souvent, on ne pouvait assigner de place fixe à chaque corps ; d'où provenait souvent une confusion qui ne permettait pas au soldat de connaître à l'instant même son quartier ou celui de son corps. — Le camp des Romains au contraire conserva long-temps une disposition uniforme. On y trouvait 4 portes, une de chaque côté ; celle qui regardait l'ennemi s'appelait *porte prétorienne* ou *extraordinaire* ; on nommait *décumane* l'entrée opposée à la 1re, et les 2 autres, *porte principale de droite* et *porte principale de gauche*. Le camp se divisait encore en 2 parties, l'une appelée supérieure et l'autre inférieure. Un espace libre et vaste, se prolongeant dans toute la longueur du camp, séparait la partie haute de la partie inférieure ; on l'appelait *principia*. C'est là que le général établissait son tribunal, rendait la justice et haranguait l'armée. C'est là aussi que les tribunaux prononçaient leurs jugements, infligeaient les peines. On y plaçait encore les principaux étendards de l'armée

ainsi que les autels des dieux et les images des empereurs. Outre cette allée principale, les différentes divisions des troupes étaient séparées par des intervalles ou rues. Il y en avait 5 dans la longueur, et 3 en travers. On couvrait les tentes de peaux et de cuirs étendus sur des cordes. Chaque tente renfermait 10 soldats avec leur dizainier.

Camps de César. C'est le nom qu'on donne par tradition à des vestiges de retranchements et de fortifications qu'on trouve sur un trop grand nombre de points en France et ailleurs pour qu'on puisse les attribuer tous à César; mais qui remontent à une assez haute antiquité. En étudiant la direction de ces vestiges, on reconnaît encore aujourd'hui que les camps dont il s'agit étaient assis sur des points élevés, ou appuyés d'un côté sur une rivière, ou bien encore entourés de vallées profondes qui leur servaient de défense. Si quelque côté était inaccessible en raison de la pente, on n'y faisait aucun travail; sur les autres on élevait des retranchements défendus par un fossé, et on y ménageait les issues nécessaires aux communications extérieures. — Il faut distinguer les camps romains de ceux que d'autres peuples construisirent dans les Gaules à des époques postérieures. On trouve en général, dans les camps réellement d'origine romaine, des débris d'armes et des médailles qui sont le signe le plus certain de la véritable époque où ils ont été établis.

Canaan, terre que Dieu promit à la postérité d'Abraham. Elle était ainsi appelée de Canaan, fils de Cham, qui vint s'y établir. On lui donna plus tard les noms de *Palestine* et de *Judée* (v.). Les descendants de Canaan, c'est-à-dire les Cananéens, habitants de ce pays, irritèrent Dieu par leurs crimes et leurs débauches, au point qu'il donna ordre à Moïse et à Josué de les exterminer.

Canada, vaste contrée de l'Amérique septentrionale, qui forme aujourd'hui la possession la plus importante de l'Angleterre en Amérique. Elle est située entre les 43° et 53° de latitude nord, et les 61° et 95° de longitude ouest, et bornée au nord et au N.-O. par la Nouvelle-Bretagne, à l'est par le golfe St-Laurent, au S.-E., au sud et au S.-O. par les États-Unis. Mais ce pays si étendu est loin d'être entièrement habité. Le Canada a été, dit-on, découvert par Cabot en 1497, et reconnu ensuite par les Espagnols. En 1534, Jacques Cartier visita les côtes de la baie qu'il nomma St-Laurent, et prit possession du pays au nom de François Ier. En 1535 il remonta le fleuve jusqu'à Montréal, et en 1540 Le Roche, sieur de Roberval, construisit le fort Charlebourg, non loin de Québec. Plus tard Samuel Champlain visita aussi le pays, et jeta en 1608 les

fondements de Québec. En 1617 une compagnie fut créée pour accroître la colonie; mais elle fut bientôt attaquée par les Anglais, qui renouvelèrent plusieurs fois leurs tentatives pour s'en emparer; enfin en 1759 leurs efforts furent couronnés d'un plein succès. Le traité de Paris de 1763 reconnut cette violation du droit des nations, et enleva ainsi à la France une de ses plus belles possessions, celle où tout encore rappelle nos mœurs, nos usages, notre langue. La tentative que les Canadiens ont faite dans ces dernières années pour se soustraire au joug anglais a cruellement échoué. Le pays appelé dans l'origine Nouvelle-France a été divisé, par un acte du parlement britannique de 1791, en deux parties ou provinces: le haut et le bas Canada. Celle-ci s'étend sur les deux rives du St-Laurent depuis sa sortie du lac Ontario, et est séparée de l'autre par l'Ottawa et l'Abitibbi; elle est divisée en 5 districts: Montréal, les Trois-Rivières. St-François, Québec et Gaspé, subdivisés en 10 comtés; superficie totale, y compris les lacs et rivières, 25,000 kilomètres carrés. Population, 600,000 habitants, dont 75,000 d'origine anglaise, et 52,000 d'origine française. Le haut Canada s'étend au nord des lacs Ontario, Huron ou des Iroquois et Supérieur, et s'arrête au lac des Bois; sa forme est très-irrégulière, et il s'étend tout en longueur; il est divisé en 10 districts: Eastern, Gore, Home, Johnstown, London, Niagara, Midland, Newcastle, Ottawa et Western, subdivisés en 27 comtés. Superficie totale 18,000 kilomètres carrés. Population, 285,000 habitants. En général la partie habitée est bornée et ne comprend guère que la presqu'île formée par le lac Ontario et le lac des Iroquois; de même que dans le bas Canada toute la culture est limitée à une petite distance des deux rives du fleuve, et ne s'étend guère au-dessous de Québec. Tout le reste du pays est habité par des tribus indiennes. Une chaîne de montagnes forme la limite septentrionale du pays d'une extrémité à l'autre, et va se perdre dans le Labrador en séparant le bassin de St-Laurent de celui de la baie de James. Une



Paysans français du Canada.

autre s'étend sur les limites des États-Unis et du Nouveau-Brunswick, à peu de distance de la rive droite du fleuve; elles sont l'une et l'autre peu élevées, et d'un aspect âpre et sauvage. Parmi les lacs nous mentionnerons ceux de Népissing, Temiscaming, St-Jean, Maniconagan. Le Canada possède en commun avec les États-Unis le lac Supérieur et les lacs Érié et Ontario. Ses principales rivières sont l'Ottawa, la Saguenay, la Richelieu, la Maniconagan, la Chaudière, la St-François, la Paribonaca, la Pickouagami, la Jacques-Cartier, la St-Maurice et la Niagara, qui sépare le haut Canada de l'état de New-York. Le Canada, quoique situé sous la même latitude que la France, est loin de jouir d'un climat aussi tempéré, puisqu'en juillet et en août le thermomètre s'y élève à 35°, et qu'en hiver le mercure y gèle. Le sol devient meilleur à mesure qu'on avance dans l'intérieur; et celui du haut Canada est bien supérieur à celui des contrées situées au dessous. Le Canadien n'est pas très-bon cultivateur; autrement il tirerait meilleur parti de la végétation, qui offre un singulier mélange de celles de la Laponie et des États-Unis. Les arbres des forêts sont loin de prendre le développement qu'ils ont dans ce dernier pays. L'érable fournit une grande quantité de sucre dont on se sert dans tous les pays, et qui se vend à moitié prix de celui des colonies. Ce que la zoologie du Canada présente de particulier, c'est le castor; le lynx n'y est pas inconnu. Les deux Canada sont infestés de serpents à sonnettes : le colibri est assez commun à Québec. La minéralogie y offre peu d'importance, et quoiqu'on y ait découvert des mines de fer dans différentes parties du pays, on n'y a encore établi que 121 usines. Le commerce s'y est considérablement accru depuis une trentaine d'années, et la population a augmenté dans la même proportion. En 1765 elle ne s'élevait pas à 80,000 habitants, et à la fin de 1834 on l'évaluait à 885,461. L'instruction y est peu répandue; cependant, depuis 1814, chaque paroisse a son école. Les Canadiens français ont conservé la religion catholique; les Canadiens anglais sont anglicans. Le pouvoir exécutif est confié à un gouverneur, à un lieutenant-gouverneur et à un conseil exécutif. Dans l'une et dans l'autre province il existe un conseil législatif et une chambre des représentants, qui proposent des lois à l'acceptation du gouvernement.

Canal. On nomme ainsi une rivière artificielle creusée soit pour porter des bateaux, soit pour amener des eaux qui font mouvoir des machines, ou servent à l'arrosement des terres. La construction d'un canal est peut-être l'une des opérations les plus difficiles de l'art de l'ingénieur. Les peuples les plus civilisés de l'antiquité ont établi des canaux; mais ces ouvrages, chez ces peuples et

même chez les modernes, étaient avant l'invention des écluses de véritables fossés, de nouveaux bras de rivière creusés de main d'homme, et qui devaient avoir la plupart des vices qu'offrent les cours d'eau naturels. L'ancienne Égypte était sillonnée de canaux qui distribuaient les eaux exubérantes du Nil sur son sol aride et desséché. Les Grecs et les Romains conçurent également de vastes entreprises en ce genre. Les auteurs anciens font mention des projets d'Alexandre-le-Grand, des tentatives faites pour unir la mer Égée et la mer Ionienne en ouvrant l'isthme de Corinthe. On doit à l'empereur Auguste le canal de Ravenne et celui des marais Pontins; les noms de Marius, de Jules César, de Caligula, de Néron, etc., se retrouvent dans les premières pages de l'histoire de la canalisation, et l'on connaît le projet d'un général romain, Lucius Vetus, de joindre la Méditerranée à la mer d'Allemagne, ou le Rhône au Rhin, par un canal de la Saône à la Moselle. Dans le Nouveau-Monde, on découvrit chez les Incas, entre d'autres merveilles, des canaux d'une immense étendue. La Chine possède un système de navigation qui paraît, au rapport des voyageurs, bien supérieur à ce qu'ont fait les anciens. On cite principalement un canal de plus de 600 kilomètres de longueur, exécuté par le petit-fils de Tchinghis-Khan, et qui, par sa jonction avec plusieurs rivières, fait communiquer entre elles presque toutes les provinces de l'empire. — Quant à l'Europe, la France n'est pas le pays le moins favorisé sous le rapport des communications par eau. Charlemagne entreprit d'unir l'Orient et l'Occident par un canal du Rhin au Danube au moyen des rivières de Rednitz et d'Altmühl, et, dans ces derniers temps, il a été question de revenir à cette idée. Ce ne fut que vers la fin du moyen âge que l'on perfectionna véritablement la construction des canaux. Il paraît certain que les premières écluses ont été construites en Italie, dans le Milanais, vers le commencement du xve siècle. Léonard de Vinci, appelé en France par François Ier, introduisit les écluses dans notre pays. Dans la première moitié du xvie siècle, la jonction de la Méditerranée et de l'Océan par un canal occupa la pensée d'Adam de Craponne, qui conçut l'idée d'unir le Rhône et la Loire, et donna son nom, en 1554, à un canal d'arrosage de la Durance au Rhône. Henri IV et Sully, Louis XIV, Colbert, et avant eux le cardinal de Richelieu, ont puissamment contribué à créer en France la navigation par les canaux artificiels. Le canal de Briare, commencé en 1605 et achevé seulement en 1642, est le premier qui ait été exécuté *à point de partage*, c'est-à-dire en traversant le faîte qui sépare les bassins de deux rivières. Sous le règne de Louis XIV fut exécuté par Pierre-

Paul de Riquet le magnifique canal du Midi, l'un des plus admirables ouvrages de ce genre. Des canaux secondaires sillonnèrent toutes les parties de la France; ces travaux continuèrent dans tout le cours du XVIIIe siècle. Si la révolution les suspendit un instant, Napoléon les reprit avec vigueur. Il conduisit les eaux de l'Ourcq dans le bassin de la Villette, et fit activement travailler aux canaux de Bourgogne; du Rhône au Rhin, du Cher, de Beaucaire, de Nantes à Brest, d'Ille et Rance, etc. En Allemagne, en Italie, dans les Pays-Bas surtout, on retrouve les effets de son infatigable activité. Il ne vit pas ses grandes entreprises terminées. La restauration et le gouvernement de juillet les ont noblement continuées, et la France possède aujourd'hui près de 65 canaux. C'est notre pays qui, pour les canaux, a servi de modèle à toutes les autres nations, qu'il a précédées de long-temps dans les essais de navigation intérieure.—L'Angleterre a songé bien tard à se créer un système de navigation intérieure. Dans le XVIIe siècle, les Anglais construisirent quelques écluses dans plusieurs rivières, mais leurs travaux de canalisation ne datent que de 1760. Les canaux anglais ont, à de rares exceptions près, des dimensions bien inférieures à celles des canaux de France. — En *anatomie,* on appelle canal un conduit ou une cavité étroite et allongée qui, dans le corps des hommes ou des animaux, donne passage soit à un liquide, soit à un organe quelconque.

Canale (Antoine), dit *Canaletto,* peintre et graveur à l'eau-forte, et l'un des artistes vénitiens les plus habiles du dernier siècle, naquit, en 1697, à Venise, où il mourut en 1768. C'est le premier paysagiste qui se soit servi de la *chambre obscure* (v.) pour tracer les lignes de ses tableaux. Le musée du Louvre possède 6 tableaux de ce maître; ce sont des vues du palais ducal, de la place St-Marc à Venise, chefs-d'œuvre de finesse et d'effet. Il y en a aussi de fort beaux à l'Ermitage de St-Pétersbourg, et au Musée de Naples.

Canard. On distingue le genre canard dans l'ordre des oiseaux palmipèdes par un bec droit, large, plus ou moins comprimé, obtus à son extrémité, recouvert d'une peau mince; par quatre doigts dont l'un en arrière libre, trois en avant réunis par une membrane. Par ses pieds, conformés pour la navigation, ce groupe de palmipèdes est à la fois en possession du domaine des airs et de celui des eaux. Oiseaux nomades, les canards désertent, à l'approche de l'hiver, les régions du nord et viennent s'abattre par grandes bandes dans les contrées méridionales, d'où la chaleur les chasse encore au printemps. On fait au *canard sauvage,* souche de l'espèce qu'on élève dans nos basses-cours, une chasse rendue difficile par

la défiance qui lui est naturelle. — Le *canard domestique* a pris en 6 mois tout son accroissement. — L'*eider* donne ce duvet qui, sous le nom d'*édredon*, est devenu l'objet d'un commerce considérable dans la partie la plus septentrionale de l'Europe. — La *macreuse*, remarquable par son beau plumage noir, fournit à nos tables un mets assez recherché (v. *Oie*, *Cygne*, *Sarcelle*).

Canardière. C'est un fusil extrêmement long, propre à tuer des canards, et une embuscade dans laquelle le chasseur, assis, tire sur ces oiseaux. — On a aussi donné ce nom à des ouvertures pratiquées dans les murs des châteaux forts, d'où l'on tirait de fort loin sans se découvrir.

Canaries (îles), groupe d'îles de l'océan Atlantique, sur la côte N.-O. de l'Afrique, et entre les 27° 39' et 29° 26' de latitude nord, et les 15° 40' et 20° 30' de longitude ouest, se compose de sept îles principales : Ténériffe, Canarie et Gomera au centre; fort Aventura à l'est; Lancerotte au N.-E.; Palma au N.-O., et l'île de Fer au S.-O., entre les îlots de Lobos, Roqueta, Alegradza, Montana-Clara et Graciosa. On évalue leur superficie réunie à environ 2,000 kilomètres carrés. Toutes ces îles, qui paraissent appartenir aux terrains de formation volcanique, sont hérissées de montagnes, dont quelques-unes, et particulièrement le pic Ténériffe qu'on découvre de 50 lieues en mer, sont mises au rang des plus hautes du globe. Les côtes sont pour la plupart très-escarpées. Des montagnes de l'intérieur s'échappent, dans les temps de pluie, des torrents dangereux. Situées presque sous la zone torride, les Canaries sont exposées durant l'été à l'action d'une chaleur intense; sur quelques côtes soufflent des vents de sud et de S.-E. qui causent souvent des maladies pestilentielles. Les productions de ces îles consistent en froment, orge, seigle, maïs, et vin estimé dont il se récolte, année commune, 30,000 pièces, etc. On y élève beaucoup de bétail. La population réunie monte à 193,000 individus d'origine européenne. Les Canaries étaient connues des anciens sous le nom d'*Iles Fortunées*. Les Phéniciens et les Carthaginois y avaient fait des établissements; mais on en perdit la route quand la barbarie envahit l'empire romain tombé en ruines, et ce ne fut qu'en 1395 que les Espagnols les retrouvèrent. En 1417, un gentilhomme français du pays de Caux, Jean de Bethencourt, en commença la conquête, qui, poursuivie par les Espagnols, se termina en 1512 après des guerres dans lesquelles les indigènes appelés Gouanches furent exterminés. Ce peuple est resté célèbre surtout par sa manière particulière d'embaumer les morts.

Cancer, d'un mot qui en grec comme en latin signifie un *crabe*,

une *écrevisse*. Ce nom a été donné d'abord à une tumeur de certaines parties du corps dont l'ulcération offre un aspect hideux, et qui, par l'engorgement des vaisseaux et des glandes lymphatiques qui l'avoisinent, présente quelque ressemblance avec un crabe dont les pattes sont étendues. Le nom de cancer a été donné bientôt à toutes les tumeurs qui avaient plus ou moins d'analogie avec celle dont nous venons de parler, et même aux ulcérations qui prenaient postérieurement le caractère cancéreux.

Cancer (signe du). C'est le quatrième du zodiaque. Arrivé à l'origine de ce signe, le soleil décrit dans son mouvement diurne le cercle parallèle à l'équateur, qu'on appelle ***tropique du Cancer*** (v. *Tropique*). Son mouvement progressif sur l'écliptique le rapproche ensuite de l'équateur; il nous paraît, à nous autres habitants de l'hémisphère boréal, retourner sur ses pas, quand nous n'avons égard qu'à son mouvement en déclinaison, et cette circonstance semble coïncider fort bien avec la démonstration du signe, puisque le mot *cancer* est le nom latin de l'écrevisse.

Cancre, écrevisse de mer, d'étang ou de rivière, couvert d'une coque dure, et qui marche en reculant. Ce mot a été pris au figuré pour désigner un homme avare et sordide, sans que l'on voie bien clairement sur quoi l'on a pu fonder cette analogie.

Candélabre (d'un mot latin signifiant *chandelle*), grand support sur lequel on place une ou plusieurs lampes destinées à éclairer de vastes enceintes. Les fouilles d'Herculanum et de Pompeï nous ont mis à même d'apprécier tout le parti que l'imagination des artistes anciens savait tirer de ce genre d'ornement. Les candélabres étaient principalement employés par eux à la décoration des palais et des bains publics, et plusieurs dépassaient de beaucoup la taille de l'homme. On conservait à Rome, dans le temple d'Apollon-Palatin, un candélabre d'une grande dimension, qui représentait un arbre avec ses branches, auxquelles étaient suspendues des lampes; il avait été, dit-on, fabriqué en Grèce par les ordres d'Alexandre-le-Grand. De nos jours les candélabres à l'antique ne sont plus guère usités que dans la décoration des églises ou des monuments funèbres. — Le nom de *candélabre* a encore été affecté à certains flam-



Candélabre antique.

beaux à plusieurs branches que l'on place sur les tables à manger, les cheminées des grands appartements, et qui sont destinés à recevoir des bougies.

Candeur (d'un mot latin signifiant *blancheur*). De même qu'au physique la couleur blanche représente la pureté, de même et par extension elle est devenue au moral et au figuré l'emblème de l'innocence de l'âme. De là son nom de candeur, qui signifie *blancheur de l'âme*. C'est le sentiment intérieur de la pureté de son âme qui empêche de penser qu'on ait rien à dissimuler; elle est la première marque d'une belle âme, naît d'un grand amour de la vérité, et apparaît dans les actions, dans les paroles, dans le silence même. C'est ordinairement le caractère distinctif des jeunes gens qui n'ont pas encore appris à leurs dépens à se défier des embûches du monde. C'est un cristal dont le moindre souffle ternit la pureté. Ah! du moins, quand nous l'avons perdue, respectons-la chez les autres.

Candi. Ce mot ne s'applique qu'au sucre épuré et cristallisé (v. *Sucre*).

Candidat (d'un mot latin signifiant *blanc*). A Rome on appelait ceux qui aspiraient aux magistratures et aux dignités de la république *candidats*, parce qu'ils portaient le jour des élections une robe blanche (*candida*), afin de se faire remarquer de ceux dont ils sollicitaient les suffrages. Les conditions de l'éligibilité pouvaient se réduire à deux principales : 1° dix ans de service dans les armées; 2° un âge fixe selon la charge que l'on briguait : c'était 27 ans pour la questure, 30 pour le tribunat, 37 pour l'édilité, 39 pour la préture, 43 pour le consulat. En outre ceux qui prétendaient à une magistrature supérieure devaient avoir exercé les magistratures moins importantes. Ces premières conditions remplies, les candidats devaient assister aux assemblées du peuple pendant deux années consécutives, pour se concilier la faveur de la multitude, à qui appartenait le droit d'élire, et en même temps se faire accepter par les magistrats, qui pouvaient, sans même énoncer leurs motifs, refuser leur assentiment. Le jour des élections, les candidats, après s'être montrés au peuple sur le mont Quirinal, descendaient au champ de Mars, accompagnés de leurs parents, de leurs amis et de quelques personnes accréditées dans la république, dont la présence appuyait leur demande. Ils se transportaient ensuite sur un lieu élevé, d'où ils pouvaient être vus facilement de tout le peuple pendant l'élection. Les candidats n'avaient point de tunique afin de montrer plus aisément les blessures reçues au service du pays et s'assurer par là la bienveillance du peuple. — Le mot de *candidat* a été emprunté aux Romains par les modernes pour désigner un as-

pirant à une place quelconque. — Celui de *candidature* est nouveau et ne s'emploie jusqu'à présent que dans le langage politique, bien que par le fait il y ait candidature partout où il y a des candidats.

Candie, anciennement *Idœa*, du mont Ida, plus célèbre sous le nom de *Crète*, dont les Turcs ont fait celui de *Kirid* ou *Icriti*, l'une des îles les plus importantes de l'empire ottoman, est située sous les 41° 30′–44° 55′ longitude est et les 34° 50′–35° 55′ latitude nord. Une haute montagne, couronnée de forêts et divisée en 2 chaînons, la traverse dans toute sa longueur. Elle s'abaisse doucement vers le nord et s'y termine par une côte fertile et munie de bons ports. Au sud, elle est escarpée et offre un rivage formé de rochers avec fort peu d'ancrages. Le *Psilorité* (l'ancien mont Ida), qui est la cime la plus élevée (2,400 mètres au-dessus du niveau de la mer), est couvert de neiges éternelles. Des ruisseaux, qui s'enflent en hiver et au printemps, conduisent l'eau des montagnes dans la mer. De nombreuses sources donnent aux vallées une grande fertilité; une végétation très-active couvre le versant des montagnes; l'air y est doux, et l'été rafraîchi par les vents du nord; l'hiver ne s'y fait sentir que par des giboulées. Cette île donne des productions de toute espèce; mais l'oppression des Turcs y entrave l'agriculture et l'industrie. La population ne dépasse pas 300,000 âmes moitié Mahométans, moitié Grecs. Les deux peuples principaux sont les Abadiotes et les Sphachiotes. Ces derniers sont regardés comme les vrais descendants des anciens Crétois. La capitale, Candie, résidence d'un pacha à 3 queues, renferme 15,000 habitants, Retimo, autrefois Réthymne, est la ville la plus agréable de l'île; et la Canée, l'ancienne Cydonie, en est la plus commerçante. — *Histoire ancienne*. L'île de Crète ayant été le berceau de la mythologie grecque, son histoire ancienne se trouve mêlée de fables. Ses premiers peuples furent les Dactyles Idéens, venus, dit-on, de Phrygie, puis les Curètes, qui contribuèrent à la première civilisation des hommes. La beauté de l'île y attira des colonies de diverses nations de la Grèce: On y compta jusqu'à 100 villes, d'où son surnom d'*Hecatompolis*. Parmi ses rois, on remarque Minos Ier, le célèbre législateur; Minos II, qui purgea les mers voisines des pirates qui les infestaient; Idoménée, qui prit part à la guerre de Troie, et alla fonder Salente en Italie, etc. Lorsque les Crétois abolirent le gouvernement monarchique, ils placèrent à leur tête dix magistrats annuels et électifs, nommés *Cosmes*, et se donnèrent de sages lois. Mais s'ils ne portèrent pas leurs armes au dehors, ils se déchirèrent au dedans par des guerres civiles. Parmi eux les lettres et les arts étaient cultivés avec autant de soin que l'agriculture et le commerce. Métellus réunit cette île à la répu-

blique romaine l'an 67 av. J.-C. Saint Paul y porta l'Évangile ; et Tite, son disciple, en fut le 1er évêque. En 823, elle passa sous la domination des Arabes. Ceux-ci y ayant fondé une forteresse appelée *Al-Khandak* (retranchement), de ce nom se forma celui de *Candie* devenu commun à toute l'île. Rendue à l'empire d'Orient par Nicéphore, en 961, elle fut plus tard vendue aux Vénitiens par Boniface III, marquis de Montferrat, qui l'avait obtenue après la prise de Constantinople par les Latins. Les Vénitiens n'en restèrent pas toujours tranquilles possesseurs. Les Turcs firent plusieurs tentatives pour s'en emparer. Après un investissement de 13 ans et un siége de 2 ans, où des guerriers de toute l'Europe chrétienne vinrent soutenir les Vénitiens, et où l'on déploya de part et d'autre une admirable valeur, malgré les embûches dont on était de chaque côté entouré, Candie fut rendue aux Turcs le 27 septembre 1669. Mais ils ne furent maîtres de toute l'île qu'au commencement du XVIIIe siècle. Les Sphachiotes essayèrent plus d'une fois de recouvrer leur indépendance. En 1821 ils se joignirent sans succès à l'insurrection grecque. Au moment où nous écrivons (juin 1841), Candie, après avoir été pendant quelques années sous la domination de Méhémet-Ali, pacha d'Égypte, auquel le sultan Mahmoud l'avait cédée par un traité, vient de rentrer sous la puissance du sultan par suite des événements dont l'Orient a récemment été le théâtre et qui ont amoindri la puissance de Méhémet. Mais une nouvelle insurrection des Sphachiotes a éclaté et menace de faire perdre de nouveau à l'empire ottoman une de ses plus importantes possessions dans la Méditerranée.

Canevas. Sorte de grosse toile claire ou écrue dont on se sert pour faire des ouvrages de tapisserie. On trace d'avance sur cette toile des dessins de toute espèce qu'on remplit ensuite à l'aide de fils de soie ou de laine de différentes nuances. — *Canevas* se dit aussi figurément des paroles qu'on met sous un air, sans avoir égard au sens, et pour représenter seulement la mesure et le nombre de syllabes que le musicien exige. Par extension, ce mot s'applique aux vers qu'on fait en général sur de la musique déjà composée, avec ou sans modèle.—On donne encore le nom de *canevas* à tout projet ou esquisse d'un ouvrage d'esprit, pièce de théâtre, poème, discours, etc.

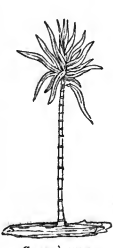
Canicule. C'est le nom latin de la plus belle des étoiles fixes qui brillent au firmament et visibles en Europe. Elle est de première grandeur et se trouve placée vers le pôle austral, sous la gueule du grand Chien ; la plus rapprochée de la terre, elle en est cependant 430,000 fois plus éloignée que le soleil. Tous les astronomes la désignent aujourd'hui sous le nom de Syrius que les Grecs lui ont

imposé. — Chez les anciens on appelait jours *caniculaires* ceux qui étaient compris entre le 22 juillet et le 23 août. Les poètes, accoutumés à tout personnifier, avaient donné à la canicule des épithètes sinistres. Il est plus que probable que leur indignation était inspirée par les maladies inflammatoires et presque toujours épidémiques qui sont produites, dans les pays méridionaux, par les chaleurs excessives. Or, comme à cette époque la canicule paraît sur l'horizon, il était poétique, sinon rationnel, de mettre sur son compte l'aggravation des calamités humaines.

Canino (prince de) (v. *Bonaparte*).

Canitie (d'un mot latin signifiant *blanc*). C'est le nom qu'on donne à la blancheur des cheveux lorsqu'elle est la suite d'une maladie accidentelle ou des progrès de l'âge. La canitie ordinaire commence à l'âge de 30 à 40 ans; mais on la remarque plus aisément sur les cheveux noirs que sur les cheveux blonds ou châtains, et elle est plus commune chez les hommes que chez les femmes. Les souffrances du corps et les peines de l'esprit sont une des principales causes de la *canitie*, sur laquelle les affections morales en général exercent une grande influence. Aussi y a-t-il de nombreux exemples de personnes chez lesquelles la canitie complète est survenue en quelques heures. Les cheveux de l'illustre et infortunée Marie-Antoinette blanchirent en une seule nuit.

Canne. On connaît vulgairement sous ce nom plusieurs végétaux différents, dont 2 appartiennent à la famille des graminées de Jussieu, savoir : la canne à sucre et la canne de Provence. La canne à sucre a des tyges cylindriques, noueuses, hautes de 3 mètres et plus, remplies intérieurement d'une substance spongieuse, dans laquelle est un fluide sucré avec lequel on prépare le *sucre* (v.). Originaire de l'Inde, elle a été naturalisée en Amérique et aux Antilles. — La racine de la canne de Provence est allongée, charnue, jaune extérieurement. Dans le commerce, elle est toujours en morceaux ou tranches séchées, dures, subéreuses, d'une saveur fade, légèrement sucrée, inodores. Sa décoction a été regardée comme diaphorétique.



Canne à sucre.

Canne, arme ou support en usage dès les temps les plus anciens. C'est une sorte de bâton plus ou moins orné. Long-temps, dans la troupe, les officiers ont été dans l'usage de porter la canne. Au-

jourd'hui, elle n'est plus guère chez nous que le signe distinctif des tambours-majors; les dames de qualité ont porté autrefois de petites cannes légères. — On a donné le nom de *canne d'armes* à un bâton court, garni de fer, dont on se servait dans certains duels, dans les tournois, dans les carrousels. Elle a fait long-temps partie de l'armement des Cent-Suisses.

Cannelle. La cannelle est l'écorce dépouillée de son épiderme d'une espèce particulière de laurier originaire des contrées orientales de l'Asie, mais que l'on cultive surtout dans l'île de Ceylan, d'où nous vient la meilleure cannelle. Cette écorce, qui provient des branches de 3 à 4 ans, est en morceaux longs d'environ 33 centimètres, durs, cassants et roulés. On en distingue trois espèces. 1° Celle de Ceylan est la plus fine; elle est mince, légère, d'une couleur fauve-clair, d'une odeur suave, d'une saveur aromatique, agréable, piquante et légèrement sucrée. La *cannelle mate* est une variété de cette cannelle recueillie sur des branches plus grosses; elle est en morceaux plats, larges d'un pouce, d'un jaune rougeâtre. 2° La cannelle de Cayenne, la plus estimée après celle de Ceylan; elle est plus pâle et plus épaisse. 3° La cannelle de Chine qui est en morceaux courts et épais, rougeâtres, d'une odeur plus forte, d'une saveur moins agréable. Cette écorce est un des stimulants les plus actifs.

Cannelures. Ce sont de petits canaux creusés le long du fût d'une colonne, dans le sens longitudinal, et séparés par des baguettes ou cannes, d'où vient le nom qui leur a été donné. Les cannelures ne sont pas une invention moderne; on les reconnaît dans les différents genres d'architecture ancienne. On emploie aussi les cannelures dans divers objets d'art ou de luxe. — En termes de botanique, les cannelures sont des espèces de sillons ou de rainures longitudinales que l'on rencontre sur plusieurs parties des plantes.

Cannelures.

Cannes, petit village de la Daunie, dans l'Apulie, sur la rive droite de l'Ofanto, où Annibal remporta une grande victoire sur les consuls Émilius Paulus et Térentius Varron, l'an de Rome 538 (le 21 mai de l'an 216 av. J.-C.). Les Romains, défaits sur tous les points, eurent à déplorer la perte du consul Émilius Paulus et des 2 proconsuls Servilius et Atilius. Tous ceux qui cherchèrent leur salut dans la fuite furent massacrés dans la plaine par la cavalerie numide; les vainqueurs firent 13,000 prisonniers. D'après l'évaluation des Romains eux-mêmes, leur perte monta à 45,000 hommes; selon d'autres, à 70,000. Annibal fit recueillir les anneaux

des chevaliers morts sur le champ de bataille et les envoya comme un trophée à Carthage; on put, dit-on, remplir un boisseau (v. *Annibal*). Les habitants de Cannes montrent encore aujourd'hui ce champ de bataille, qu'ils nomment le champ du carnage.

Cannibales. On donne ce nom aux Caraïbes qui possédaient une partie des Antilles avant l'arrivée des Espagnols; ceux-ci en ont détruit presque entièrement la race, dont on retrouve cependant quelques restes dans l'île St-Vincent. Ces sauvages ont toujours passé pour manger leurs prisonniers rôtis : c'est ce goût dépravé pour la chair humaine qui a fait passer leur nom en proverbe; le mot *cannibale* désigne dans presque toutes les langues un être cruel, inhumain ou féroce (v. *Caraïbes*).

Canning (Georges), homme d'état célèbre, naquit à Londres le 11 avril 1770. Il n'avait qu'un an, lorsqu'il perdit son père et que sa mère monta sur le théâtre. Grâce à la libéralité d'un de ses oncles, il fut élevé à Éton, et, dès l'âge de 16 ans, il se fit éditeur d'un journal littéraire, le *Microcosme*. A cette époque de sa vie appartient aussi un poème intitulé l'*Esclavage de la Grèce*. En 1787, Georges Canning passa à l'université d'Oxford, où il se lia d'amitié avec Charles Jenkinson, puis il se voua à l'étude du droit. Il professa d'abord des opinions libérales, mais il se rangea du parti de Pitt dès que celui-ci fut entré au parlement, en 1793. Peu d'années lui suffirent pour s'élever au 1er rang parmi les tories; et en 1796 il était déjà sous-secrétaire d'état. Lorsqu'en 1801 Pitt quitta le ministère, Canning se trouva jeté dans l'opposition jusqu'en 1804, où il rentra au pouvoir avec son patron, comme trésorier de la marine. A la mort de Pitt (1806) il sortit de nouveau du ministère. Les tories ayant repris le dessus, l'élève de Pitt reçut le portefeuille des affaires étrangères (1807). A partir de cette époque l'importance parlementaire et la renommée de Canning allèrent toujours croissant, lorsqu'en 1809 un démêlé avec son collègue lord Castlereagh amena entre eux un duel, à la suite duquel les 2 secrétaires d'état donnèrent leur démission. Cet incident imprévu fut cause de la dissolution du cabinet tout entier : Canning en avait été le défenseur le plus capable et le plus énergique. Pendant les 2 années suivantes il se mêla rarement aux débats. Au commencement de 1812 il se fit dans le parlement l'avocat des catholiques, qui réclamaient la participation aux fonctions civiles. De 1814 à 1816, il remplit les fonctions d'ambassadeur à Lisbonne. Comme membre du parlement, depuis 1816 jusqu'en 1820, Canning défendit vigoureusement des mesures politiques qui n'étaient pas toujours accueillies avec faveur par le parlement. A la mort de Georges III, en 1820, le parlement

fut dissous; dans les nouvelles élections, Canning fut nommé pour la 4e fois par la ville de Liverpool. Il voyagea sur le continent pour éviter de prendre part au scandaleux procès de la reine Caroline, avec laquelle il avait été jadis intimement lié; et à son retour il se démit de la place qu'il occupait dans le cabinet. Il allait s'embarquer comme gouverneur-général des Indes, lorsqu'en 1822 le roi lui rendit le portefeuille des affaires étrangères. Le reste de la carrière de Canning se trouve si étroitement lié à l'histoire générale de son pays, que les détails seraient ici déplacés. Des mesures libérales, telles que depuis long-temps aucun ministère n'avait eu ni la volonté ni le courage d'en proposer, signalèrent la nouvelle administration. La reconnaissance des républiques américaines, Navarin, le Portugal arraché à l'intervention de l'Espagne, tels sont les faits sur lesquels s'appuie la gloire du ministère de Canning. Cet homme remarquable fut nommé, en 1827, 1er lord de la trésorerie, mais il mourut le 8 août de la même année, sans avoir pu achever ses plans. Ses restes furent déposés à Westminster, auprès de Pitt, son illustre protecteur et devancier.

Cano (Alonzo), surnommé *el Racionero*, peintre, sculpteur et architecte espagnol, que ses compatriotes ont comparé à Michel-Ange, naquit en 1601, à Grenade. Il étudia sous des maîtres célèbres, et son coup d'essai fut un chef-d'œuvre. Son tableau capital est celui de la Conception, dans l'église de ce nom, à Grenade. La pétulance de son caractère lui suscita plus d'un embarras. Un duel, où il blessa grièvement son adversaire, le força, en 1637, de sortir de Grenade, et de se réfugier à Madrid. Là il obtint la protection du comte d'Olivarès, qui le fit nommer grand-maître des œuvres royales et peintre de la chambre. 6 ans plus tard il fut soupçonné d'avoir assassiné sa femme; mais il sortit absous du tribunal. Nommé, en 1647, majordome de la confrérie de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, il fut ordonné, en 1653, sous-diacre au chapitre de Grenade. Il mourut en 1676.

Canon (d'un mot grec qui signifie *canne, mesure, règle.*) Ce mot s'emploie dans beaucoup d'acceptions différentes. On appelle *canon de la messe* les prières que récite le prêtre immédiatement avant, pendant et après la consécration. Ce mot signifie aussi décret, règlement, et s'emploie pour désigner les décisions des conciles concernant la foi, la discipline et les mœurs. Il est encore employé pour marquer le catalogue et ensuite le recueil des livres de l'Écriture sainte qui sont regardés par l'église comme divinement inspirés et pour les distinguer des livres apocryphes et profanes; de même que les Alexandrins appelaient *canons* les

collections des auteurs grecs véritablement classiques. — En art militaire, le *canon* qui constitue l'arme la plus usitée dans l'artillerie, est une bouche à feu qui a la forme d'une espèce de cône tronqué ; sa partie postérieure forme la *culasse* et la partie antérieure la *volée*. La cavité intérieure ou l'*âme* reçoit une certaine quantité de poudre que l'on enflamme, et dont l'explosion chasse, à de plus ou moins grandes distances, un boulet ou plusieurs projectiles également meurtriers. Il y a des canons de bronze et des canons de fer ou de fonte ; on en a même fait en cuir et en bois : il y en a de diverses dimensions ou *calibres ;* quelques-uns sont gigantesques. On les monte sur affût, selon qu'ils sont de *siége*, c'est-à-dire destinés à rester sur les fortifications d'une place, ou de *campagne*, c'est-à-dire destinés à suivre une armée en mouvement. L'invention du canon a dû suivre l'invention de la poudre, dont le 1er emploi remonte au moins à l'année 1338. Selon quelques auteurs il fut employé pour la 1re fois en 1380, dans la guerre des Vénitiens contre les Génois ; selon d'autres par les Anglais, à la bataille de Crécy, en 1346. — En musique, le *canon* est une fugue perpétuelle, où les parties répètent le même chant l'une après l'autre. On distingue les canons où l'imitation a lieu par mouvement contraire, de ceux où elle a lieu *à reculons ;* ce qu'on nomme *canons en écrevisse*. Cet abus de la science était le triomphe des pédants aux XVIe et XVIIe siècles. Tels sont le *canon énigmatique* qui consiste à découvrir la place et la rentrée des différentes voix, et le *canon fermé*, dont la résolution reste à trouver, pour le distinguer du *canon ouvert*, dont la résolution est faite, et dont toutes les parties sont écrites. — Les *canons astronomiques* étaient pour les anciens une espèce de moyen ou d'*art de vérifier les dates* (v. *Fastes*). — En typographie, on appelle *canons* divers caractères employés principalement pour des affiches.

Canonicat. On désignait autrefois sous cette dénomination la dignité de chanoine, qui conférait à celui qui en était revêtu le droit de prendre place dans le chœur et le chapitre d'une église, soit cathédrale, soit collégiale (v. *Chanoine*).

Canonique. Cet adjectif s'applique à tout ce qui est relatif ou conforme aux canons de l'église. Le *droit canonique*, par abréviation *droit canon*, est la collection des lois, des canons, des usages de l'église, formée des décisions des conciles, des constitutions des papes, des écrits des saints Pères, des lois civiles, des ordonnances des princes en matière ecclésiastique.— Les *livres canoniques* sont ceux qui composent le canon et le recueil des livres de l'*Ancien* et du *Nouveau-Testament* auxquels l'église attribue une origine divine.

Canonisation, terme de droit canonique qui exprime la déclaration solennelle du pape sur la présomption que l'âme d'une personne jouit du bonheur éternel et qu'on peut lui rendre le culte de *dulie*. Les acclamations publiques, puis les synodes, décernaient d'abord la canonisation; en 1172, Alexandre III la réserva exclusivement au pape seul. Les cérémonies dont on fait usage dans la canonisation des saints ont tellement varié, qu'il serait trop long de les rappeler ici (v. *Saints*).

Canonnier. Les canonniers sont des soldats spécialement chargés du service de l'artillerie, tant en campagne que dans l'attaque et la défense des places. En France, ils furent, en 1688, réunis pour la première fois en compagnies, qui restèrent détachées jusqu'à l'ordonnance du 5 février 1720. Alors les mineurs et les sapeurs furent réunis aux canonniers dans le régiment Royal-Artillerie. Séparés de nouveau, les deux corps furent encore une fois reunis. Enfin, ils furent pour toujours séparés en 1758, et les canonniers formèrent seuls les régiments d'artillerie. Leur instruction reçut des développements successifs qui font aujourd'hui de l'artillerie française la première de l'Europe. — On donne aussi, dans les manufactures d'armes, le nom de canonnier à celui qui forge les canons de fusil.

Canope (géogr. anc.), ville d'Égypte située sur un bras du Nil, célèbre dans l'antiquité par la dissolution des mœurs de ses habitants, que l'on pourrait attribuer à la fréquentation continuelle des habitants de la haute et de la basse Égypte, qui venaient y célébrer les fêtes de Sérapis, et qui descendaient le fleuve en chantant et en dansant avec lubricité. La ville n'était presque composée que d'auberges et de maisons destinées à ces réjouissances. On fabriquait à Canope, avec une espèce d'argile qui se trouvait aux environs, des vases dont il se faisait un grand commerce. Le couvercle de ces vases, appelés *canopes*, représentait ordinairement une tête de divinité ou d'animal. Parmi les vases égyptiens que l'on conserve dans les collections, il faut distinguer ceux qui ont servi à renfermer des animaux sacrés, de ceux qui représentaient le Sérapis du Nil. D'autres servaient à filtrer les eaux du fleuve

Canosa, petite ville du royaume de Naples (*Terre de Bari*), non loin de l'Ofanto, qui contient 4,400 habitants; c'est l'ancienne *Canusium*, fondée par Diomède. Elle servit de refuge à l'armée romaine après la bataille de Cannes. On donnait à ses habitants le nom de *Bilingues*, parce qu'ils parlaient deux langues, celle du Grec Diomède, leur fondateur, et celle de l'Italie. On a trouvé sur son territoire de précieuses antiquités.

Canot (marine), bateau non ponté servant à divers usages, mais principalement aux communications d'un bâtiment avec la terre, ainsi qu'à l'embarquement et au débarquement de toutes sortes d'objets. Les navires ont un ou plusieurs canots suivant leur grandeur. Ces bateaux vont ordinairement à la rame, mais ils sont en général pourvus d'une voilure dont ils peuvent faire usage au besoin. Beaucoup de particuliers ont des canots de plaisance, dont ils se servent pour faire des promenades sur l'eau.

Canot.

Canova (Antoine), né le 1er novembre 1757 à Possagno, village de l'état vénitien, et mort à Venise le 13 octobre 1822, montra dès l'enfance une grande aptitude à modeler. Mis en apprentissage chez Toretti, sculpteur de Bassano, il fit de rapides progrès. Son premier ouvrage, qu'il composa à l'âge de 17 ans, fut une Eurydice, grandeur demi-naturelle, et, selon d'autres, deux corbeilles de fruits exécutées en marbre, et que l'on conserve encore à Venise. Envoyé à l'académie de cette ville, il y remporta plusieurs prix. A l'âge de 22 ans il fit son groupe de *Dédale et Icare*, qui, malgré ses défauts, est remarquable si l'on considère la jeunesse de l'auteur. Il lui valut la protection du sénat de Venise, qui l'envoya à Rome, en 1779, avec une pension. Le résultat de ses nouvelles études dans cette ville fut un Apollon en marbre se posant sur la tête une couronne de laurier. Un groupe de grandeur naturelle représentant *Thésée assis sur le Minotaure égorgé*, exécuté en 1783, est encore aujourd'hui regardé comme l'un de ses meilleurs ouvrages. On cite aussi son tombeau de Clément XIV, le groupe de l'*Amour et Psyché*, le portrait du jeune prince Czartoryski en *Cupidon*, et le mausolée du pape Clément XIII, dont il fut chargé par son protecteur, le sénateur Rezzonico. Il fonda à cette époque, dans le palais de l'ambassadeur vénitien, une école pour ses jeunes compatriotes. Les ouvrages qu'il fit ensuite sont : un Amour ailé, un second groupe de Psyché et l'Amour, un groupe représentant Vénus et Adonis. Mais qui ne connaît cette Psyché si gracieuse, dont on a fait tant de copies? Elle est debout et mi-voilée; elle tient dans la main droite un papillon par les ailes qu'elle pose sur sa main gauche ouverte, et qu'elle contemple d'un air serein et paisible. Canova exécuta en outre, vers le même temps, un grand nombre de bas-reliefs représentant pour la plupart des scènes de la vie de Socrate, de l'histoire ancienne et de la mythologie. Il voulut ensuite s'exercer dans le genre tragique, et fit un Hercule furieux précipitant Lycas dans la mer; mais le genre sérieux ne lui convenait point. En 1796

et 1797, il fit le modèle du célèbre mausolée de la duchesse Christine d'Autriche, femme du duc Albert de Saxe-Teschen; ce monument fut exécuté à Vienne en 1805. En 1797 il fit le modèle colossal de la statue du roi de Naples, l'un de ses plus beaux ouvrages. Il exécuta ensuite à Rome son Persée tenant la tête de Méduse, qui fut placé sur le piédestal de l'Apollon du Belvédère pendant tout le temps que celui-ci fut ravi à l'Italie. Cette statue popularisa la gloire de Canova plus que tous les ouvrages sortis jusqu'alors de ses mains. En 1802 le pape Pie VII le nomma inspecteur-général de tous les objets d'art et de toutes les entreprises artistiques dans les états de l'église, et lui conféra le titre de chevalier de l'Éperon d'or. La même année, Bonaparte l'appela à Paris pour faire le modèle de sa statue colossale. Au commencement de 1803, on voyait dans l'atelier de l'artiste le modèle du buste; le reste de la statue ne fut achevé que plus tard. Il est impossible de saisir un portrait avec autant de caractère, et de l'idéaliser en même temps plus purement dans le sens héroïque de l'antique. Après la chute de Napoléon en 1815, Canova vint une seconde fois à Paris, mais pour y présider à l'enlèvement des objets d'art que le sort des armes avait mis en notre pouvoir. A son retour à Rome, le pape déclara qu'il avait bien mérité de la ville de Rome, fit inscrire son nom sur le livre d'or du Capitole, et, par une lettre autographe, lui conféra le titre de marquis d'Ischia avec une pension annuelle de 300 scudis. L'Europe et l'Amérique concoururent à lui faire ériger, en 1827, un mausolée en marbre dans l'église *de' Frati* à Venise.

Cantabile (mus.), adjectif italien qui signifie *chantant*, et dont on a fait un substantif qui sert à désigner une mélodie gracieuse et mélancolique d'un mouvement lent. Le *cantabile* doit être d'un style simple, et ne souffre aucune sorte d'ornements rapides.

Cantabres, peuple d'Espagne dans la Tarraconnaise, au milieu de la côte septentrionale. Pendant 200 ans cette nation lutta contre la puissance romaine avec un admirable courage et une persévérance que n'eurent pas tous les peuples attaqués par la république. Agrippa seul parvint à les dompter sous le règne d'Auguste. Enfermés, n'espérant plus se défendre ni conserver leur indépendance, les Cantabres se donnèrent la mort les uns aux autres, aimant mieux périr avec gloire que vivre dans la servitude.

Cantacuzène (George et Alexandre). Ces princes grecs descendent de l'ancienne famille byzantine de ce nom, qui a compté l'empereur Jean Cantacuzène parmi ses membres, et qui, sous la domination des Osmanlis, ont toujours été considérés comme l'une des premières familles du Fanar. Les deux frères dont il s'agit ser-

virent dans l'armée russe. Comme membres de l'*hétairie*, ils suivirent, en 1821, le prince Alexandre Ypsilanti en Moldavie. Après quelques hésitations, Alexandre se rendit en Grèce. Il organisa et dirigea avec vigueur l'insurrection contre les Turcs. Lorsque plus tard la direction des affaires grecques passa en d'autres mains, il reçut du sénat grec la mission d'aller porter à St-Pétersbourg les supplications de la nation. N'ayant pu obtenir de passeports, il s'arrêta à Dresde, où il s'occupa de l'éducation de ses enfants et des moyens de faciliter le passage en Grèce des Hellènes venant d'Odessa. Il ne retourna en Grèce qu'en 1828. — Son frère George, lieutenant d'Ypsilanti, prit part à la lutte malheureuse des Grecs insurgés dans la Moldavie et la Valachie, et a publié un mémoire à ce sujet.

Cantal (département du), formé d'une partie de la Basse-Auvergne. Ce département tire son nom des montagnes du Cantal qui en occupent à peu près le centre. Le département du Puy-de-Dôme le borne au nord, celui de la Lozère au S.-E., celui de l'Aveyron au sud, et ceux du Lot et de la Corrèze à l'ouest. Il est divisé en 4 arrondissements, 23 cantons, 272 communes et 2 arrondissements électoraux nommant 3 députés. Il compte 262,013 habitants, et ressortit de la 19e division militaire, de la 15e conservation forestière, de la cour royale de Riom, de l'académie de Clermont et de l'évêché de St-Flour. *Aurillac* en est le chef-lieu. L'hiver, dans ce pays, est long, et le printemps tardif. Les vents qui viennent des montagnes amènent un froid glacial qui change subitement la température, et détruit quelquefois en un instant l'espoir de toute l'année. Les ouragans et les tourmentes y règnent avec violence. Le territoire est hérissé de montagnes dont quelques-unes, s'élevant à près de 2,000 mètres au-dessus du niveau de la mer, sont couvertes de neiges pendant 6 mois, et sur lesquelles même il en tombe dans presque toutes les saisons. Il n'est fertile que dans les vallées qui s'étendent au pied des montagnes, et qui sont arrosées par la Jordanne, la Truyère et la Cère. On trouve encore entre St-Flour et Murat la plaine de la Planèse, d'un myriamètre d'étendue, qui peut être regardée comme le grenier du département. Le sol (terres de montagnes) est cultivé avec des mulets, et ne donne que des récoltes insuffisantes. Sur une superficie totale de 542,037 hectares, le département du Cantal en compte 400,000 en culture, 29,819 en forêts, 240 en vignes, dont le produit est de médiocre qualité, et 57,408 en landes ou terres de mauvaise qualité. Les productions végétales consistent en peu de froment, beaucoup de seigle de printemps et d'automne, sarrasin, châtaignes, pommes de terre, avoine,

pois, lentilles, fruits très-bons de toute espèce, chanvre et lin. Le règne minéral présente des mines d'antimoine et de houille, des carrières d'ardoise et de pierre à chaux, du tripoli, de la terre d'ombre foncé, du silex de diverses couleurs, du quartz de toutes nuances, de la stéatite, de l'alun fossile, de l'argile noire, des roches d'une grande variété. Il y a des établissements d'eaux minérales et thermales à Vic-sur-Cère, Chaudes-Aigues, Ste-Marie et Fontanes. Le règne animal fournit des bêtes à cornes en grand nombre, des chevaux estimés pour la cavalerie légère, des moutons de petite espèce et à laine noire, des mulets, des ânes, des porcs, des abeilles donnant du miel assez estimé, du grand et du petit gibier en abondance; dans les rivières, qui sont très-poissonneuses, on pêche d'excellentes truites. Quoique enfoncé dans les terres, loin de la mer, des rivières navigables et des grandes villes, le pays est industrieux. On y fabrique des toiles de chanvre et de lin, des dentelles, de la colle-forte, de l'orseille, de la chaudronnerie, et ces immenses fromages du Cantal qui ne pèsent pas moins de 100 à 160 kilogrammes. Il y existe de nombreuses scieries de planches de sapin, des papeteries, des tanneries et des verreries. Annuellement il émigre des montagnes plus de 6,000 habitants qui vont exercer les travaux les plus rudes dans toute la France et même à l'étranger : ce sont ces Auvergnats qui, à Paris, par exemple, exécutent tous les travaux pénibles, et qui sont si justement estimés pour leur probité et leur fidélité. Le commerce consiste en moutons gras pour le midi, en gros bétail pour toute la France, en mulets, porcs et jambons. Les principales rivières sont : la Dordogne, la Cère, la Truyère et la Jordanne; aucune n'est navigable ni flottable.

Cantaloup, l'une des variétés principales du *melon* et de la famille des cucurbitacées, dont le caractère est d'être galeux, c'est-à-dire plus ou moins couvert de protubérances de diverses formes, grosseurs et couleurs, connues sous le nom de *gales*. Tout melon qui possède cette attribution est un cantaloup, soit qu'il ait des côtes ou non, quelles que soient d'ailleurs son origine, sa couleur et sa qualité. Le cantaloup, comme les autres melons, a un grand nombre de sous-variétés (v. *Melon*).

Cantate. J.-B. Rousseau fut chez nous l'inventeur de ce genre de composition lyrique. Telle qu'il l'a conçue et exécutée, la cantate a pour sujet un trait emprunté à la mythologie ou à l'histoire. Sa légère action est racontée dans des vers qui prennent le nom de *récit*, et entre ces récits, ordinairement au nombre de trois, sont intercalés des vers d'une autre mesure formant des *airs* qui expriment les sentiments ou les passions des personnages mis en scène,

La cantate de *Circé*, de J.-B. Rousseau, est le chef-d'œuvre de ce genre. — C'est aussi le nom d'une pièce de musique avec divers accompagnements, composée sur un petit poème du même nom. Elle est d'origine italienne, et ne remonte pas au-delà du XVIIe siècle. D'Italie elle passa en France, puis en Angleterre et en Allemagne. Elle est aujourd'hui à peu près tombée dans l'oubli.

Cantemir (Démétrius), hospodar de Moldavie, né en 1673, descendait d'une famille grecque établie dans ce pays et issue de Tamerlan. On cite peu de Grecs à qui la Porte ait témoigné autant de confiance; mais cette confiance s'étant altérée, Cantemir se mit sous la protection de Pierre-le-Grand. La guerre n'ayant pas été favorable aux armes du tsar, Cantemir le suivit en Russie, fut fait prince russe, conseiller intime, fonda une académie à St-Pétersbourg, et mourut en 1723 en Ukraine, où il avait acquis des propriétés. Il est auteur d'une histoire de la grandeur et de la décadence de l'empire ottoman, écrite en latin, et qui est encore estimée.

Canterbury, la *Durovernum* des Romains, est une ville d'Angleterre (comté de Kent), dans une belle vallée, sur la Stour. C'est le siége d'un archevêque primat d'Angleterre, 1er pair du royaume, et qui jouit du privilége de couronner les souverains. On y remarque la cathédrale, où est le tombeau de Thomas Becket; l'église de St-Martin, où l'on admire les belles sculptures des fonts baptismaux, et l'hôtel-de-ville. Cette ville possède divers établissements et des bains d'eaux minérales très-fréquentés; mais son industrie et son commerce ont beaucoup perdu de leur importance. Elle compte 13,000 habitants.

Cantharide, insecte coléoptère de 2 à 3 centimetres de longueur, d'un beau vert doré, d'un brillant métallique, ayant les antennes noires et filiformes. On le recueille en juin et juillet sur les frênes, les lilas et les troënes, autour desquels il répand une odeur vive et désagréable, qui peut déterminer des accidents. On récolte les cantharides en les faisant tomber sur des draps; puis on les met sur un tamis de crin exposé aux vapeurs du vinaigre en ébullition ou de l'ammoniaque; on les fait sécher au soleil et on les conserve dans des bocaux bien bouchés. Sans cette précaution, les cantharides sont bientôt détruites en grande partie par des anthrènes et des mites; elles se recouvrent alors d'une poussière grise, et, ainsi *vermoulues*, elles perdent de leurs propriétés, et deviennent quelquefois presque inertes. La cantharide est à la fois un médicament énergique et un violent poison.

Cantique. Le cantique, qui, dans son acception primitive, était

un chant d'allégresse, de triomphe, d'amour et de reconnaissance, fut sans doute la première forme sous laquelle la poésie et la musique unirent leurs accords. La Bible nous a conservé les cantiques de Moïse après le passage de la mer Rouge, d'Ézéchiel et de Déborah; l'Évangile, ceux de Zacharie, du vieillard Siméon et de la Vierge. Ce dernier, connu sous le nom du *Magnificat*, est admirable. C'est un mélange d'onction et d'élévation ineffables. Plusieurs psaumes de David sont de véritables cantiques. Salomon avait composé 5,000 psaumes de ce genre; aucun d'eux n'est venu jusqu'à nous; mais nous avons son *Cantique des cantiques*, œuvre pleine de grâce, dans laquelle l'église voit une allégorie sacrée. La poésie grecque eut aussi quelques poèmes désignés par les antiquaires sous le nom de cantiques, et l'on peut, chez les Romains, rapporter à ce genre le *Chant séculaire* d'Horace. Chez nous, quelques parties des chœurs d'*Esther* et d'*Athalie*, quelques odes sacrées de J.-B. Rousseau, ont pu aussi être considérées comme des cantiques; mais on ne sait pourquoi l'on a donné ce nom à de prétendus poèmes populaires, tels que le cantique de *Geneviève de Brabant*. — Dès les premiers temps du christianisme, on chanta des cantiques à l'office divin; les fidèles persécutés chantaient dans les catacombes des cantiques à la louange de Dieu. Il nous en est resté un bien remarquable; c'est le *Te Deum* par saint Ambroise, ce chant adopté par la victoire chez toutes les nations qui professent le christianisme. Le plain-chant si simple des psaumes fit une impression si profonde sur l'âme de saint Augustin, entré par hasard dans l'église de Milan, qu'il ne contribua pas peu à sa conversion. — L'usage de chanter des cantiques existe encore dans nos églises. Les meilleurs sont les *nouveaux cantiques* de St-Sulpice.

Canton ou *Kanton*, l'une des villes les plus considérables de la Chine, sur la rive gauche du Pekiang, avec plusieurs faubourgs, capitale de la province de Kouang-Tung. Elle a environ 2 kilomètres du nord au sud, et 3 kilomètres de l'est à l'ouest. On la divise en ville tartare et ville chinoise. Celle-ci n'a de remarquable que son extrême propreté; l'autre est belle et bien bâtie. Les rues, étroites et pavées en dalles, sont toutes pourvues d'un égoût souterrain, et bordées de boutiques dont quelques-unes sont spécialement affectées à telles ou telles professions. Les maisons, bâties en briques, n'ont en général qu'un étage et point de fenêtres sur la rue. On évalue la population de Canton à 800,000 âmes. Son port est le seul de la Chine où les Européens soient admis; leurs factoreries sont bâties dans le faubourg de l'Ouest et sur les bords du Pekiang, qui en tout temps est couvert de bâtiments et d'embarcations de

tout genre, car le mouvement commercial de Canton est immense. En 758, cette ville fut pillée par les Arabes et les Persans, qui s'y étaient établis. Le 1er novembre 1823, un incendie y consuma 10,000 maisons. Cet immense désastre était réparé en 1824.— A la suite de discussions survenues entre les Chinois et les Anglais, au sujet du commerce de l'opium, dont l'empereur avait défendu l'importation, ces derniers, au nombre de 4,000, ont, au mois de février dernier (1841), opéré un débarquement et se sont emparés de Canton dont cet événement ne peut manquer de changer la physionomie, car jusqu'alors un étranger n'y pouvait entrer sans la permission d'un mandarin, et encore devait-il se faire accompagner d'un soldat qui fît écarter la foule et empêchât les enfants de lui jeter des pierres.

Canton. Dans la division territoriale de la France, décrétée par l'assemblée constituante, le mot canton désigne une circonscription administrative composée de plusieurs communes. Chaque canton a un juge de paix. En Suisse, le mot *canton* s'applique à une grande division politique, chaque canton formant un état particulier.

Cantonnement. Ce mot désigne une circonscription territoriale affectée à un objet spécial. Ainsi, un cantonnement de pêche ou de chasse comprend l'étendue du terrain dans laquelle est circonscrite la faculté pour un ou plusieurs individus de se livrer à ces exercices. On entend par *cantonnement d'usages* la partie d'une forêt dans laquelle certains individus ou quelques villages possédaient un droit d'usufruit.— *Cantonnement,* en termes de guerre, désigne un terrain de campagne où les troupes sont temporairement placées. C'est un établissement passager que forme une armée active dans les communes, les villages, qui lui sont assignés pour gîtes. Une armée qui a pris ses cantonnements a cessé de se battre, mais n'a pas cessé de faire la guerre : elle est au port d'armes. Aussi choisit-on pour les cantonnements des lieux sûrs, le plus souvent derrière une rivière, où l'arrivage des subsistances soit aisé, où les communications soient faciles et promptes en cas d'attaque ou d'insulte de la part de l'ennemi.

Caoutchouc, vulgairement *gomme élastique,* suc qui existe dans beaucoup de végétaux de la région équatoriale, mais qui abonde dans plusieurs arbres de la famille des euphorbiacées, tels que l'*hevea*, et qui se coagule au contact de l'air. On obtient le caoutchouc en pratiquant des incisions sur les végétaux qui le contiennent. On reçoit sur un moule dont la forme varie à l'infini et fait avec de la terre, le suc blanc laiteux qui en découle, et l'on en

forme une couche que l'on dessèche à la fumée. On applique ainsi successivement plusieurs couches de ce suc; puis on brise le moule, dont on retire les fragments par une ouverture étroite. Ainsi préparé, le caoutchouc se trouve dans le commerce sous forme de petites bouteilles; il est assez semblable à du cuir, d'une couleur brune ou rousse, solide, tenace et d'une grande élasticité; il est sans odeur, sans saveur, inaltérable à l'air, insoluble dans l'eau, mais s'y laissant un peu ramollir lorsqu'elle est bouillante. Ces propriétés l'ont fait employer utilement dans la fabrication de divers instruments de chirurgie. On est parvenu à dissoudre facilement le caoutchouc, soit avec de l'éther sulfurique, soit avec une liqueur analogue au naphte ou au pétrole, et à l'aide de cette solution, on en enduit des étoffes pour les rendre tout à fait imperméables à l'humidité.

Cap (d'un mot latin qui signifie *tête*). Terme de géographie servant à désigner les pointes de terre qui s'avancent dans la mer, au-delà des terres contiguës. Tels sont les caps Nord, Finistère, de Roca, Spartiento et Matapan, en Europe; Sévéro-Vostotchnii, Oriental, Lopatka, Romania, Comorin et Ros-el-Gad, en Asie; Serrat, Spartel, Blanc, Lopez, de Bonne-Espérance et d'Orfin, en Afrique; de Wilson, d'York et de Leeuwin, dans l'Australie; de Glau, de Saint-Luc, Aguja, Horn, Charles et Flarewell, en Amérique (v. *Promontoire*). — Ce mot sert aussi à désigner une partie des agrès et apparaux des vaisseaux. Dans les arsenaux maritimes, on appelle *cap* une escouade d'ouvriers ou le chef qui les conduit : dans les bagnes, on donne ce nom à l'homme libre chargé de faire travailler les forçats. Chez les marchands de draps, le mot *cap* est employé pour désigner une pièce d'étoffe qui est entière et à laquelle on n'a pas encore touché.

Cap de Bonne-Espérance (v. *Bonne-Espérance*).

Cap (vins du). Ils sont le produit de la colonie anglaise du cap de Bonne-Espérance. Ce furent les protestants français, chassés par la révocation de l'édit de Nantes, qui eurent l'idée de tirer des plants de vignes des bons crus de France et de les naturaliser dans cette colonie, où les Hollandais leur avaient accordé un asile. Ces plants produisirent de bons vins, parmi lesquels on recherche surtout celui de Constance, ainsi nommé d'une ferme à peu de distance de la ville du Cap. Si l'on en excepte l'Angleterre, l'Europe consomme peu de ces vins africains, et à peine les connaît-on en France.

Capacité, vient d'un mot latin qui signifie *prendre*, ce qui suppose aussi la possibilité de recevoir et de contenir : c'est pour cela qu'on dit la capacité d'un vase, d'une mesure de *contenance*, pour exprimer ce qu'elle peut contenir. — Au moral, la capacité se prend

pour la mesure intellectuelle de chaque individu, soit d'après son esprit naturel, soit par suite du travail et des acquisitions qui en ont développé les forces.

Capacité électorale. Pour concourir à une élection, il faut avoir certaines qualités, posséder certains droits. La réunion de ces qualités et de ces droits constitue la capacité électorale. La capacité n'est donc pas absolue, mais au contraire très-variable; elle change non-seulement selon les choses ou plutôt les dignités auxquelles on l'applique, mais encore selon le but, les mœurs et surtout selon la législation. En France, la *capacité électorale* appartient aujourd'hui à tout citoyen qui, jouissant de la plénitude de ses droits civils, paie au trésor annuellement 200 francs d'impôts directs. Pour avoir la capacité, que nous appellerons de second ordre, et qui donne le droit de nommer les membres des conseils communaux, l'impôt sert aussi de régulateur, mais sa quotité varie selon les localités. Enfin, tous les gardes nationaux, sans distinction, ont la capacité nécessaire pour concourir à l'élection de leurs chefs.

Cape. Ce mot désigne un vêtement de dessus, long et sans manches. En France, ce fut de toute antiquité un vêtement commun à tous, aux clercs, aux moines, aux chevaliers, aux laïques des deux sexes (v. *Chape*). De ce mot sont venues les façons de parler suivantes : *Rire sous cape*, pour dire se moquer d'une chose ou d'une personne en cachette et sans le manifester ouvertement. *Il n'a que la cape et l'épée*, pour dire d'un gentilhomme qu'il n'a d'autre fortune que son épée et son habit. — En marine, *cape* désigne l'état d'un vaisseau qui, étant contrarié par un vent forcé, ne porte que peu de voiles afin de ne faire que le moins de chemin possible. *Mettre en cape*, c'est se ralentir volontairement.

Capet, surnom donné à Hugues, 1er roi de France de la 3e race. Ducange, à propos du mot *capetus*, remarque qu'en Auvergne on désignait ainsi celui qui s'amusait à rire aux dépens d'autrui. D'autres font dériver Capet de *capito*, grosse tête, ou mieux de *chappet*, *chapotus*. Ces mots rappellent que les Hugues, détenteurs de l'abbaye St-Martin de Tours, portaient la chape d'abbés, quoique comtes de Paris et ducs de France (v. *Capétiens*).

Capétiens, nom donné aux rois de la 3e race des rois de France qui régnèrent l'espace de 341 ans, de 987 à 1328, et qui sont au nombre de 14. Ils descendaient de Hugues Capet, duc de France et comte de Paris. De même que la dignité royale passa de la famille mérovingienne aux maires du palais, dont la puissance était devenue sans bornes, et échut en partage à la race carlovingienne, de même celle-ci dut disparaître devant les Capétiens, parce qu'un grand

nombre de vassaux étaient devenus plus puissants que le roi. Après la mort de Louis V, il est vrai, en 987, il existait encore un rejeton de la race de Charlemagne dans la personne du duc de Basse-Lorraine, fils de Louis IV (mort en 954); mais comme il avait reçu la Basse-Lorraine en fief de l'empereur Otton II, et se trouvait par conséquent le vassal de ce prince, il se vit en butte au mécontentement et à la méfiance de la nation française, qui, du reste, était peu disposée en faveur de la race dégénérée des Carlovingiens. Il ne fut donc pas difficile au puissant duc Hugues Capet de réunir à son pouvoir déjà royal le titre et les insignes de la royauté. Il sut gagner le clergé, influent par ses richesses, en lui restituant les abbayes que détenaient des laïques, des gens de guerre et des hommes mariés; et il donna lui-même l'exemple, car il rendit à leurs légitimes propriétaires trois abbayes qui lui avaient appartenu. Il se fit bien venir des autres grands et des vassaux par sa bravoure et par une bienveillante condescendance. Aussi, lorsque, le 3 juillet 987, il se fit couronner à Reims, son élévation ne rencontra aucune résistance. Il était, en ce moment, dans sa 46[e] année. Sans doute Charles, duc de la Basse-Lorraine, ligué avec Arnoul, archevêque de Reims, prit les armes contre Hugues Capet, d'où résulta une guerre de 3 ou 4 ans; mais le nouveau roi se rendit maître de la personne de ses deux adversaires; Charles mourut prisonnier à Orléans, et Arnoul ne fut rendu à la liberté que sous le successeur de Hugues. Charles avait eu de sa première femme un fils nommé Otton, qui lui succéda dans le duché de Basse-Lorraine, qu'il conserva jusqu'en 1006, époque à laquelle il mourut sans postérité. Les deux plus jeunes fils du captif, Charles et Louis, passèrent leur jeunesse en France, puis ils s'enfuirent en Allemagne et moururent également sans enfants. Il restait encore deux filles de Charles, Hermengarde et Gerberge; l'aînée épousa le comte de Namur, de sorte que vers 1048 la famille des Carlovingiens était entièrement éteinte. Plusieurs historiens se sont efforcés de faire remonter l'origine de Hugues Capet jusqu'à la plus haute antiquité et de la rattacher à celle des races royales qui avaient précédé la sienne. Voici ce qui est historiquement fondé : Hugues Capet était fils de Hugues-le-Grand, duc de France (c'est-à-dire du pays situé entre la Loire et la Seine), de Bourgogne (ce duché s'étendait depuis Bâle jusqu'à Marseille, de la rive droite du Rhône aux limites du Piémont actuel), d'Aquitaine (c'est-à-dire des contrées situées entre la Garonne et la Loire), et comte de Paris et d'Orléans. Son aïeul, Robert, également duc de France, avait déjà placé la couronne royale sur sa tête, mais il ne l'avait gardée qu'un an (de 922 à 923), et était mort à la bataille de

Soissons, livrée à Charles-le-Simple. Voilà tout ce que Rodulphe Glaber, auteur du XIe siècle, avoue savoir de la généalogie de Hugues Capet. Au-delà, dit-il, il n'y a que ténèbres. Un moine, qui écrivait au XIIIe siècle, nous apprend de plus que le bisaïeul de Hugues Capet fut Robert-le-Fort, margrave de la race des Saxons, nom sous lequel on confondait alors tous les Allemands, et qu'en récompense de sa bravoure Charles-le-Chauve avait nommé, en 861, comte d'Anjou, pour défendre le royaume contre les incursions des Bretons et des Normands. Les données qui méritent quelque créance se bornent là. Des écrivains postérieurs, s'appuyant sur des probabilités dénuées de tout fondement, ont voulu établir la communauté d'origine de Hugues Capet avec Charlemagne, et même avec Clovis. Un chroniqueur du XIIIe siècle, Conrad d'Ursperg, fait descendre Hugues Capet de Wittikind-le-Grand; il prétend que le fils de celui-ci, Wittikind II, vint en France sous Louis-le-Débonnaire, et doit être regardé comme le père de Robert-le-Fort. Le médecin italien Mathias Zampini prétend, de son côté, que Hugues descendait de saint Arnoul (mort en 640), qui, avant de devenir évêque de Metz, avait été duc d'Austrasie (c'est-à-dire du pays compris entre la Moselle et l'Ens); or, il fut l'aïeul de Pepin d'Héristal, de sorte que Hugues ne serait autre chose qu'un Carlovingien. Le duc d'Épernon cherche à le rattacher d'une autre manière à cette race, en le faisant descendre de Hildebrand (mort en 737), frère de Charles Martel. Jean-Jacques Chifflet affirme que Hugues avait pour auteur Welf, duc de Bavière; le jésuite Tournemine lui donne pour aïeule une concubine de Charlemagne, nommée Regina. Le Gendre de Saint-Aubin (il vivait vers 1732) fait venir Hugues Capet d'Ansprand, roi des Lombards, et de sa femme Theuderade (vers 712). Il est facile de voir que la flatterie ou la vanité ont donné naissance à ces généalogies plus ou moins absurdes. D'autre part, il résulte de ce que nous venons de dire, que le Dante (*Purgat.*, ch. XX) parle contre la vérité, en disant que Hugues Capet était le fils d'un boucher de Paris, assertion que le moine Ipérius (en 1294) cherche à réfuter longuement. Hugues Capet était marié à Adélaïde, fille de Guillaume II, duc d'Aquitaine : il en eut un fils, Robert, et 3 filles, Hedwige, Adélaïde et Jisèle. La 1re épousa Renier IV, comte de Mons et de Hainaut; la 2e, Renaud Ier, comte de Nevers; et la 3e, Hugues Ier, comte de Ponthieu. Un an après son sacre, il associa à la couronne son fils Robert, le 1er janvier 988, et le fit sacrer à Reims par l'archevêque Adalbéron, mesure de prudence que suivirent ses successeurs. — On prétend qu'après la mort de sa femme, Hugues Capet épousa Blanche ou Blandine, veuve de Louis V, mais

que cette union fut stérile. On lui donne un fils naturel, Gauslin, abbé de Fleury, et plus tard archevêque de Bourges, dont on vante les connaissances et les belles qualités. Hugues Capet mourut le 24 octobre 996, dans la 10e année de son règne. Par suite de la réunion du duché de France à la couronne, Paris devint, à partir de cette époque, la résidence des rois de France. Les Capétiens, du reste, après Hugues, continuèrent de régner avec un pouvoir limité. D'une part, il s'en fallait beaucoup que les limites de la France fussent aussi étendues qu'elles le devinrent depuis; car la Haute et la Basse-Lorraine, dont la dernière s'étendait jusqu'au Rhin en Hollande, et jusqu'à l'Escaut du côté de la France, et à laquelle appartenaient le Brabant, le Hainaut et les pays de Liége et de Luxembourg, étaient au pouvoir des empereurs d'Allemagne. La France possédait à la vérité l'Espagne jusqu'à l'Ebre; mais ce pays était gouverné par les comtes presque indépendants de Barcelone et d'Urgel, et la Navarre avait depuis long-temps ses rois particuliers. D'autre part, beaucoup de puissants vassaux se rendirent redoutables aux rois, auxquels il n'était pas rare qu'ils fussent supérieurs en se réunissant. Tels étaient les ducs de Bourgogne, de Normandie, d'Aquitaine, de Gascogne; les comtes de Flandre, de Champagne et de Toulouse. Les Capétiens ne se distinguèrent pas non plus par de grands talents politiques. S'ils purent se maintenir au milieu de tant d'agitations au dedans et au dehors, ils en furent surtout redevables à ce que pour la plupart ils eurent un long règne, à ce qu'ils eurent des fils auxquels il leur fut possible, avant de mourir, d'assurer leur couronne, obtenant ainsi de l'habitude ce qui n'était établi par aucune loi expresse. Le trône passa de père en fils jusqu'à Louis X (mort en 1316). Louis X n'eut qu'une fille, au nom de laquelle le frère du roi gouverna d'abord comme régent, puis il sut se maintenir sur le trône sous le nom de Philippe V, et alors, pour la première fois, on établit formellement comme loi que la couronne de France ne pouvait se transmettre que de mâle en mâle. En vertu de cette loi, Philippe V, qui ne laissait point de fils, eut pour successeur son frère Charles IV, et comme celui-ci mourut également sans postérité mâle, la branche des Capétiens directs s'éteignit avec lui, le 1er février 1328, et le trône de France passa, par Philippe VI, à la branche ou maison de Valois, car Philippe VI était neveu de Philippe V, fils de Charles de Valois, mort en 1325, et petit-fils de Philippe-le-Hardi. — Voici la suite chronologique des Capétiens directs : *Robert-le-Fort*, comte d'Anjou, mort en 866; *Robert*, duc de France, mort en 923; *Hugues-le-Grand*, duc de France, de Bourgogne et d'Aquitaine, comte de Paris et d'Orléans,

mort en 956; *Hugues Capet*, roi de France depuis 987, mort en 996; *Robert Ier*, mort en 1031; *Henri Ier*, mort en 1060; *Philippe Ier*, mort en 1108; *Louis VI*, mort en 1127; *Louis VII*, mort en 1180; *Philippe II* (Auguste), mort en 1223; *Louis VIII*, mort en 1226; *saint Louis* (*IX*), mort en 1270; *Philippe III*, mort en 1285; *Philippe IV*, mort en 1314; *Louis X*, mort en 1316; *Philippe V*, mort en 1322; *Charles IV*, mort en 1328. — Dans cet article, nous avons surtout considéré l'origine et la succession des Capétiens. Pour leur histoire, v. les articles consacrés à chacun d'eux. Pour l'ensemble de la période remplie par leur règne, v. l'article *France*.

Capharnaum, ville de la Galilée, célèbre dans l'Évangile par l'honneur qu'elle a eu d'être la demeure la plus ordinaire de J.-C. pendant les 3 années de sa prédication. Notre Sauveur fit beaucoup de miracles dans cette ville; mais la majeure partie des habitants ne surent point profiter de toutes ses instructions. Il leur en fait de grands reproches en ces termes. « Et toi, Capharnaum, qui as été élevée jusqu'au ciel, seras-tu toujours élevée? Non, tu seras abaissée jusque dans l'enfer, parce que si les miracles qui ont été faits au milieu de toi avaient été faits dans Sodome, elle subsisterait encore aujourd'hui. C'est pourquoi je te déclare qu'au jour du jugement le pays de Sodome sera traité moins rigoureusement que toi! » C'est à cette occasion que J.-C. prononça cette parole qui a eu tant de retentissement depuis, et dont le sens s'est si souvent vérifié : *Nul n'est prophète dans son pays*. — Dans le langage vulgaire, on dit d'une réunion confuse, tenue dans un lieu obscur, et où tout le monde veut parler à la fois, que c'est une véritable Capharnaum.

Capillaire. Cet adjectif, qui vient d'un mot latin signifiant *cheveu*, désigne ce qui a pour ainsi dire la ténuité d'un cheveu. — En botanique, on nomme *feuilles* ou *racines capillaires* celles qui sont fort allongées et extrêmement déliées. — En physique, on appelle *tubes* ou *tuyaux capillaires*, des tubes dans lesquels, à raison de la petitesse de leur diamètre, l'eau s'élève au-dessus de son niveau lorsqu'on plonge une des extrémités du tube dans ce liquide. — En anatomie, les *vaisseaux capillaires* sont ceux qui sont intermédiaires aux veines et aux artères : ils ont été ainsi appelés à cause de leur extrême ténuité. — En pharmacie, on donne le nom de *capillaire* à plusieurs plantes cryptogames de la famille des fougères, qu'on emploie en médecine comme pectorales.

Capilotade, mot fait de l'espagnol *capirotada*, et par lequel on désigne ordinairement un ragoût fait de débris de volaille et de pièces de rôti dépecées.

Capillarité, état de ce qui a la ténuité d'un cheveu ; propriété qu'ont les corps capillaires.

Capitaine (d'un mot latin signifiant *tête*). Ce terme était autrefois synonyme de commandant ou chef de troupe, et c'est dans ce sens qu'on dit encore d'un habile homme de guerre qu'il compte parmi les grands capitaines. Il y avait autrefois en France, dans les Pays-Bas, et il y a encore en Espagne, des *capitaines-généraux* faisant fonctions de gouverneurs de provinces. Dans la marine, on appelle *capitaine* le commandant d'un bâtiment de l'état ou même d'un bâtiment du commerce. Dans la marine royale, le grade des capitaines est déterminé par l'importance du bâtiment qui est sous leurs ordres. Dans l'armée de terre, le capitaine est le chef d'une compagnie de 120 à 150 hommes.

Capital, somme des valeurs employées à faire des avances à la production. Toute valeur qui produit est donc un capital. Des maisons, des champs, des meubles même, sont un *capital* aussi bien que des marchandises ou du numéraire. Si le propriétaire de ces valeurs les exploite lui-même ou les fait exploiter sous sa direction, ce qu'elles produisent s'appelle *bénéfice*. S'il les confie à un tiers pour les mettre en circulation, la part de bénéfice que lui donne ce dernier s'appelle *intérêt*.

Capitale, ville principale dans un état ou dans une province, parce qu'elle est le siége du gouvernement ou de l'administration. L'Angleterre, composée de trois royaumes attachés l'un à l'autre par la conquête, reconnait à la fois la royauté de Dublin, d'Édimbourg et celle de Londres. Londres pourtant est la capitale de l'empire britannique. La capitale des czars s'incline devant la majesté du Kremlin ; mais Moscou a une rivale dans Saint-Pétersbourg. L'Espagne, long-temps divisée en plusieurs états, avait autant de capitales que de royaumes ; depuis leur réunion, Madrid est devenu sa seule capitale. En France, depuis la division du territoire par départements, toutes les villes premières de la Provence, du Languedoc, de l'Orléanais, du Berry, etc., ont vu leur blason s'éclipser devant la grande unité qu'on appelle la nation, et Paris est plus que jamais la seule et véritable capitale du royaume. Dans ces derniers temps, des esprits chagrins se sont élevés, on ne sait pourquoi, contre l'utilité des capitales, et surtout contre la nécessité de les fortifier (v. *Centralisation*).

Capitaliste, celui ou celle qui possède des capitaux, des sommes d'argent considérables, et qui les fait valoir en les prêtant ou en les engageant dans des entreprises commerciales.

Capitan, bouffon sérieux de notre vieille comédie, imité du



théâtre espagnol. Essentiellement fanfaron, le capitan ne parlait que de tuer, de massacrer, et finissait par recevoir très-humblement la correction énergique qu'on lui administrait.

Capitan-pacha ou *capoudan-pacha*. Ce nom ne vient pas des mots turcs *capi* ou *capou* signifiant *porte*, mais de *capitan*, *capitano*, qui, en espagnol et en italien, signifient capitaine, et d'où nous avons tiré le mot *capitan* (v.) pour désigner un homme fier et arrogant.— Le *capitan-pacha* est le premier fonctionnaire de l'empire ottoman après le grand-visir. Il est à la fois grand-amiral de toutes les flottes turques et surintendant de la marine; il a de plus autorité sur les gouvernements maritimes et sur les îles, et commande à tous les gouverneurs de ces parties de l'empire. Son pouvoir est si absolu que lorsqu'il est à bord et qu'il a dépassé les Dardanelles, il peut faire étrangler les divers commandants qui sont sur les côtes, sans attendre l'ordre du sultan. Djedick-Ahmet et Khan-Eddyn-Barberousse, capitans-pachas sous Mahomet II, commandaient aux flottes les plus redoutables du monde et battaient tour à tour l'empire d'Orient et la république de Venise alors puissante. Depuis, dans deux batailles fameuses, à Lepante sous Sélim II, à Navarin en 1828 sous Mahmoud, l'empire turc a perdu sa marine.

Capitation, taxe qui est frappée par tête comme son nom l'indique. Moïse leva le premier impôt de ce genre sur le peuple juif, il était d'un demi-sicle (80 centimes) par tête. On le payait encore du temps de J.-C. et les Romains l'exigèrent après leur conquête. La capitation fut introduite en France par les états-généraux de 1356. Elle fut de 4 p. % sur les revenus de 100 livres, de 2 p. % sur ceux de 100 à 40, 1 p. % sur ceux qui n'atteignent pas 40. Les veuves, les enfants en tutelle, les religieuses, les moines cloturés, les mendiants furent seuls exemptés. Rétablie en 1695, supprimée en 1698, la capitation reparut en 1701 et ne fut plus abolie qu'après la révolution de 1789.

Capiteux. Qui porte à la tête, qui enivre, en parlant des liqueurs fermentées. On retrouve chez tous les peuples ces boissons enivrantes, et les nations sauvages en font un usage immodéré. Elles ont une action très-puissante et très-nuisible, non-seulement sur la santé du corps, mais sur les facultés de l'esprit.

Capitole. On appelait ainsi la forteresse de Rome. Elle fut commencée sous Tarquin-l'Ancien, l'an 139 de Rome (614 ans av. J.-C.), achevée par Tarquin-le-Superbe l'an 221, et consacrée par le consul Horace. On rapporte qu'elle fut ainsi nommée parce qu'on trouva dans les fondations la tête fraîchement coupée d'un Romain nommé *Tolus*. On en tira ce présage que Rome devien-

drait la *tête* ou la capitale du monde, tradition incertaine comme tout ce qui regarde les commencements de cet empire. Le Capitole se composait de 3 temples consacrés à Jupiter, à Junon et à Minerve. Il fut trois fois détruit par l'incendie du temps de Sylla, de Vespasien et de Domitien. Au siége de Rome par les Gaulois, ceux-ci montaient à l'assaut lorsque les oies nourries dans le temple de Jupiter donnèrent par leurs cris l'éveil à la garnison et sauvèrent cette forteresse. Le Capitole moderne occupe à peu près le même emplacement que l'ancien, et a été construit sur les plans de Michel-Ange.

Capitouls, magistrats municipaux de la ville de Toulouse qui s'assemblaient dans un édifice public nommé *Capitole* à l'imitation du capitole romain. Leurs privilèges étaient fort étendus et leur charge les anoblissait. Les capitouls rendaient la justice et formaient un tribunal en même temps qu'un conseil administratif. Ils étaient au nombre de huit. Leur dignité était appelée *capitoulat*.

Capitulaires. Ce mot, qui signifie *petits chapitres*, désigne les lois et ordonnances rendues par les rois de France de la 1re et de la 2e race. Les recueils de *capitulaires* renferment des lois civiles et des lois ecclésiastiques qui ne forment pas un corps de législation, mais se succèdent sans aucune méthode. Les *Capitulaires* de Charlemagne sont les plus célèbres. On ne sait pas bien quelles formalités donnaient force de loi aux capitulaires, mais on suppose que la noblesse, pour les lois civiles, et le clergé pour les lois ecclésiastiques, concouraient à leur formation. — Employé adjectivement le mot *capitulaire* désigne ce qui appartient *à un chapitre*, assemblée de chanoines ou de religieux.

Capitulation, traité qu'on fait pour la reddition d'une place, d'un poste, ou pour mettre bas les armes. Les assiégés se rendent à discrétion à l'ennemi, ou bien se réservent le droit de sortir de la place avec les honneurs de la guerre, c'est-à-dire avec armes et bagages. Autrefois la garnison sortait par la brèche pour constater qu'elle était praticable et qu'il y avait impossibilité de se défendre. Quelquefois la capitulation ne se fait que sous condition, c'est-à-dire que la place ne s'engage à se rendre qu'après l'accomplissement de certains événements déterminés.

Capo-d'Istria (Jean-Antoine comte), né à Corfou en 1776, mort à Nauplie le 9 octobre 1831, était issu d'une des principales familles de la noblesse ionienne. Dès le commencement de sa carrière politique il fut hostile au gouvernement français et embrassa les intérêts de la Russie. Lorsque les Français, en 1799, abandonnèrent les îles Ioniennes, nommé secrétaire d'état de la répu-

blique fondée sous le patronage de l'Angleterre et de la Russie dans les îles de Céphalonie, d'Ithaque et de Sainte-Maure, il en organisa l'administration, et y remplit successivement les fonctions les plus élevées. En 1809, il fut appelé par le gouvernement russe et employé au département des affaires étrangères. D'abord attaché à l'ambassade d'Autriche, il fut bientôt (1813), chargé d'une mission importante en Suisse, assista aux congrès de Vienne, de Paris et d'Aix-la-Chapelle, signa le traité de Paris, fut nommé, en 1816, ministre des affaires étrangères de Russie, se retira en 1822, et fut élu, en 1828, président de la république grecque nouvellement affranchie. Dans cette haute position, il s'aliéna les chefs grecs par sa froideur, et par le soin qu'il prit à mettre dans les postes les plus élevés des membres de sa famille ou des nobles ioniens, ses compatriotes. La persécution qu'il exerça contre Piétro Mauromichalis, l'un des plus respectables d'entre les chefs grecs, fit enfin éclater les inimitiés qu'il avait accumulées; Constantin et George Mauromichalis, frère et neveu du vieillard, poussés par le désir de venger leur parent et de servir leur parti, assassinèrent Capo-d'Istria au moment où il entrait dans l'église de St-Spiridion.

Caponnière, logement creusé en terre, ordinairement dans les fossés secs, et d'où 15 ou 20 fusiliers peuvent tirer sans être vus.

Caporal. Ce mot désignait autrefois tous les militaires en grade, et était un nom générique synonyme d'officier. On appelle ainsi aujourd'hui les chefs de la moindre classe, du grade immédiatement au-dessus des simples soldats qui, pour l'obtenir, doivent avoir au moins un an de service, savoir lire, écrire et compter. Le caporal commande une escouade de 12 à 16 hommes, et les patrouilles quand elles ne sont pas de plus de 4 à 5 hommes.

Capoue, ville du royaume de Naples, à 24 kilomètres de la capitale. Population, 18,000 habitants Cette ville, autrefois prospère, passait pour la première cité de l'Italie après Rome. La Campanie, aujourd'hui Terre de Labour, dans laquelle elle est située, est la contrée la plus fertile de la presqu'île italique. C'est la beauté et la douceur du climat de cette province qui causèrent la perte d'Annibal. Il resta à Capoue avec son armée pendant un hiver tout entier, et ses soldats, amollis par les délices de cette ville opulente, tentèrent vainement plus tard un coup de main sur Rome. Le sénat romain fit saccager Capoue pour la punir de l'hospitalité qu'elle avait donnée à un ennemi. N'aurait-il pas dû bien plutôt la récompenser d'avoir rendu cet ennemi impuissant?

Cappadoce (géographie ancienne), province de l'Asie-Mineure,

bornée au nord par le Pont, au sud par la Cilicie et la Syrie, à l'ouest par la Lycaonie et la Galatie, à l'est par l'Arménie. Elle est nommée aujourd'hui Caramanie. Elle avait pour capitale Césarée, actuellement Kaisarich. Les Cappadociens avaient une telle renommée de perversité, qu'on disait proverbialement qu'un d'entre eux ayant été mordu par un serpent, ce fut le serpent qui mourut. La Cappadoce fut tour à tour soumise aux Assyriens, aux Mèdes et aux Romains.

Càprée ou *Capri*, île de la Méditerranée, dans le golfe de Naples. D'une superficie de plus de 45 kilomètres carrés, elle est surtout célèbre par le séjour et les débauches de l'empereur Tibère, qui y avait fait construire à grands frais un palais magnifique. Caprée possède une grotte appelée *grotte d'Azur*, dans laquelle le reflet produit par le soleil colore tous les objets, l'eau, l'air et les parois, d'un beau bleu d'azur. — Cette île, aujourd'hui fortifiée, fut, en 1808, prise d'assaut sur les Anglais par le roi de Naples, Joachim Murat.

Caprice,

Qu'est-il? d'où vient-il? où va-t-il?
Et qu'en sait-on? et qu'en sait-il?

fantaisie, boutade, inégalité d'humeur, désir ou volonté qui n'est fondée sur aucune raison, et qui ne saurait s'expliquer ni se justifier elle-même; goût irréfléchi et qui s'attache à un objet ou à une personne, sans être déterminé par leur mérite, et qui disparaît sans raison, comme il était venu. C'est une grande erreur de croire que des caprices peuvent ajouter quelques charmes au caractère; ils sont indignes d'un être doué de raison, puisque la raison n'a rien de commun avec eux. Loin d'être aimables eux-mêmes, les caprices font oublier les meilleures qualités, ôtent tout leur prix aux plus douces vertus, et rendent détestables des personnes faites d'ailleurs pour être aimées. Les caprices sont des maladresses du cœur, ils gâtent le plus précieux naturel, comme la mauvaise grâce gâte les plus belles actions. On voit cependant des gens s'efforcer de paraître capricieux pour plaire à certains individus ou se faire une espèce de célébrité. C'est, comme toutes les affectations, un des moyens de la vanité réunie à l'insuffisance : on est encore plus ridicule en feignant d'être soumis à cette infirmité de l'esprit, que lorsqu'on n'a pu s'y soustraire. — En musique, un *caprice* est une composition où l'auteur s'abandonne à son inspiration et ne suit pas d'autre guide. Les caprices musicaux, fort à la mode aujourd'hui, ne valent guere mieux que les caprices d'un autre genre.

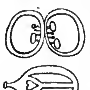
Capricorne. C'est le dixième signe du zodiaque; il marque la

limite méridionale de la course du soleil, et donne son nom au cercle tropical austral. Le 21 décembre le soleil entre dans le signe du capricorne, et l'hiver commence pour nous; tandis que c'est le premier jour de l'été pour les habitants de l'autre hémisphère. La constellation du capricorne renferme 18 étoiles remarquables. Selon les poètes, c'est la chèvre Amalthée, nourrice de Jupiter, placée dans le ciel par ce dieu, ou Pan, auquel le capricorne était autrefois consacré.

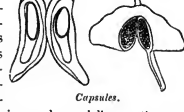
Câprier, arbuste de la famille des *capparidées*, renfermant 30 espèces environ. La plus commune est le *câprier épineux*, qui vient en Provence presque sans culture dans les lieux les plus pierreux, dans les crevasses des rochers et dans les fentes des vieilles murailles; mais on en fait aussi des plants, et il n'est pas rare de voir des champs entiers consacrés à sa culture, car ses produits sont pour les Provençaux une branche de commerce importante. Le câprier fleurit ordinairement en été, et continue à porter des fleurs tant que la fraîcheur des nuits n'arrête point sa seve. C'est le bouton non encore épanoui de cette fleur qu'on nomme *câpre*, et qui, confit au vinaigre, est d'un usage si fréquent en France pour l'assaisonnement des mets.

Capron, sorte de grosse fraise.

Capsules, enveloppes qui renferment les semences ou graines de certaines plantes, se dessèchent et s'ouvrent d'elles-mêmes lorsque leurs fruits sont arrivés à complète maturité. Elles sont *uniloculaires*, *biloculaires*, *triloculaires* ou *multiloculaires*, selon qu'elles contiennent une, deux ou plusieurs loges; *loculicioles* lorsque l'ouverture se fait au milieu des loges; *scepticioles* lorsqu'elle a lieu vis-à-vis de la cloison, que le plus souvent elles divisent en deux lames. — On donne encore ce nom à un assez grand nombre d'organes dans le corps humain, et notamment aux membranes qui enveloppent d'autres organes et favorisent leurs fonctions.



Capsules.



Capsules.

Capsule, cylindre creux, ouvert d'un côté, fait en métal, et au fond duquel est placé un mélange de poudre ordinaire et de poudre fulminante. On fixe cette capsule sur la cheminée d'un fusil à piston; la percussion du chien détermine la combustion de l'amorce, et par communication, de la poudre dont le fusil est chargé. — En

chimie, on entend par *capsule* un vase en forme de coupe très-évasée, d'une capacité plus ou moins grande, servant à échauffer et à faire évaporer les liquides. Il y en a en verre, en porcelaine et en différentes substances métalliques.

Captation (d'un mot latin signifiant *capter, prendre*), insinuation artificieuse dont on se sert pour se procurer quelque avantage. Ce mot s'entend ordinairement de manœuvres peu honnêtes, de flatteries obséquieuses, de séductions de tout genre employées par certaines personnes pour obtenir des testaments en leur faveur, et frustrer les héritiers légitimes. La captation est prévue par nos lois, et punie sévèrement; mais il est si difficile de la prouver, elle se manifeste par des circonstances d'une appréciation tellement délicate, que le coupable compte toujours sur l'impunité. Cependant les personnes pour lesquelles la captation serait surtout facile, comme les médecins et les confesseurs, sont mis, en quelque sorte, en suspicion par la loi, et ne peuvent recevoir aucun legs de ceux auxquels ils donnent leurs soins.

Captieux (même étymologie que le précédent), adjectif le plus souvent joint aux mots *discours*, *raisonnement*, *question*, *termes*, etc., indique un artifice employé pour surprendre et tromper.

Captivité (même étymologie), privation de liberté, esclavage. La *captivité* est l'état qui résulte de la *capture* d'un ennemi à la guerre. Dans l'antiquité, c'était le plus souvent l'esclavage; et quelque rigoureux que nous paraisse ce droit de la guerre, il était un progrès sur le droit antérieur en vertu duquel les vainqueurs immolaient à leurs dieux ou mangeaient les ennemis tombés entre leurs mains (v. *Anthropophages*). L'institution de l'esclavage sortit donc d'une révolution avantageuse à l'humanité. Les captivités auxquelles Dieu condamna les Juifs, en punition de leurs crimes, n'entraînaient pourtant pas la perte de la liberté. On en compta 8; mais les plus célèbres furent, la première, en Égypte, d'où les Juifs furent tirés par Moïse, et celle de Babylone, qui fut la dernière.

Capture (même étymologie), proie, butin qu'on prend à l'ennemi, prisonniers qu'on lui fait; prise de navires marchands qui appartiennent à des nations avec lesquelles on est en guerre. Prise au corps, en parlant d'un homme arrêté par ordre de la justice.

Capuchon, pièce du vêtement des moines, cône de drap fort allongé qui leur couvre la tête. On l'appelle encore *capuce*, d'où les *capucins* ont reçu leur nom. Les bénédictins et les bernardins en avaient de deux sortes, noirs pour l'usage habituel, et blancs pour les grandes cérémonies. La forme et la grandeur du capuchon soulevèrent vers la fin du XIIIe siècle, entre les cordeliers, des discus-

sions violentes, dans lesquelles on en vint à une lutte ouverte et à de véritables combats. Ce dissentiment, si léger en apparence, n'était, en réalité, que la manifestation extérieure de dissentiments plus importants et plus profonds.

Capucin et **Capucine**. Les capucins formaient une fraction de l'ordre des frères mineurs franciscains ou cordeliers. Les désordres qui s'étaient introduits dans les couvents de ceux-ci amenèrent une réforme et un retour à l'observance de la règle primitive. Le moine Matthieu Baschi, observantin du couvent de Monte-Fiascone, c'est-à-dire qui avait embrassé cette réforme, entreprit de la rendre plus complète, et demanda au pape Clément VII une autorisation, qu'il obtint en 1528, en vertu de laquelle il fonda un couvent à Camerino. Les moines qui s'y retirèrent furent nommés capucins à cause de leur capuchon ou capuce, qui était plus long et plus étroit que celui des autres moines. Les capucins furent établis à Paris, en 1576, par Henri III, sur le terrain qu'occupe aujourd'hui la place Vendôme. Leur congrégation fut érigée en ordre par le pape Paul V. Les religieuses de l'ordre des capucines furent instituées à Naples, par Marie-Laurence Longa, en 1538.

Capucine, plante de la famille des *géraniées;* elle est originaire de l'Amérique méridionale. Les fleurs de cette plante sont d'un beau jaune orangé. On les emploie dans la cuisine. On confit dans du vinaigre leurs boutons à peine formés et leurs graines encore vertes. Les capucines grimpent le long des arbres et des treillages, et leurs fleurs, qui sont en grande abondance, y font un fort bon effet. — On appelle aussi *capucine* l'anneau, la garniture d'un fusil, placé à l'endroit même où s'enfonce la baguette.

Cap Vert, grand cap situé sur la côte occidentale de l'Afrique et qui regarde l'Amérique. En face de ce cap est situé un archipel qui en a reçu le nom. Les *îles du cap Vert*, qui appartiennent aux Portugais, sont au nombre de 10. La principale est *San-Iago*, qui a 52 kilomètres de long sur 20 ou 24 de large. Elle produit du sel dont elle fait commerce avec le Brésil. Elle a un port nommé *Puerto Paya*. Sa latitude nord est 14° 53' 40", et sa longitude ouest 25° 30' 34".

Caquet, babil, bavardage. Le caquet est plus éclatant, plus bruyant que le babil ou le bavardage, et, à la différence de ces deux mots, il indique la vanité et quelquefois la méchanceté de celui qui *caquette*. Des jeunes filles *babillent*, disent des choses vaines; des commères *font des caquets*, répandent des bruits nuisibles au prochain.

Caqueux (v. *Cagots*). — On appelle encore ainsi un couteau dont

se servent les pêcheurs pour vider les poissons qu'ils veulent saler.

Carabine, arme à feu portative à canon rayé. Cette arme se charge à balle forcée et elle porte plus loin et plus juste que les fusils ordinaires.

Caracalla (Marc-Aurèle-Antonin), né à Lyon en 188, fils de Septime Sévère. Le nom sous lequel il est connu dans l'histoire est un sobriquet et lui vient de l'habillement gaulois qu'il avait l'habitude de porter. Il s'appelait en réalité Bassianus. Après la mort de Sévère, Caracalla partagea l'empire avec Geta son frère. Il annonça d'abord les meilleures dispositions, mais bientôt sa férocité naturelle se révéla; il fit poignarder son frère dans les bras de sa mère, acquit une triste célébrité par ses vices et ses cruautés, prit pour modèle Sylla et Tibère, dépassa leurs crimes, et fut aussi ridicule par ses forfanteries que méprisable par sa lâcheté. Enfin, après 6 ans de règne, il fut tué par Macrin, préfet du prétoire, sur la route de Léoben au temple du dieu Tanus.

Caracas, ancienne capitainerie de l'Amérique espagnole, bornée au nord par la mer des Antilles, à l'est par l'océan Atlantique, au sud par le Brésil, à l'ouest par la Nouvelle-Grenade; elle comprend 7 provinces, parmi lesquelles les provinces de Caracas et de Varinas ont formé la république de Venezuela : divisée en 12 districts. Population, 350,000 habitants. La ville de Caracas, capitale de cette république, est située à 910 mètres environ au-dessus du niveau de la mer, à 10° 38' de latitude nord et 69° 25' de longitude ouest. Elle renferme 50,000 habitants. Caracas fait un commerce important de tabac, d'indigo, de café, de cacao, de moutons, de bœufs et de chevaux.

Caraco, nom d'un ancien vêtement de femme et d'une espèce de rat particulière à la Chine.

Caractère, signe distinctif, ce qui est propre à un certain objet ou à une certaine personne, ce qui les détermine et fait qu'on les distingue. Ce mot, qui exprime toujours la même idée générale, a cependant beaucoup de sens particuliers. Il signifie : 1° les lettres dont on se sert pour écrire, les *signes* graphiques de la pensée ; 2° les lettres métalliques que l'on emploie dans l'imprimerie : ces caractères sont fabriqués avec un alliage d'antimoine et de plomb ; ils furent inventés, vers 1450, par Schœffer; 3° le titre, la dignité, l'autorité qui distingue un homme d'un autre homme; 4° les marques essentielles qui distinguent un animal, une plante, une substance. C'est par l'observation des caractères communs que l'on parvient à classer les objets de la nature et en faciliter l'étude. La meilleure classification est celle dans laquelle tous ces objets sont

placés, rapprochés et mis en rapport par le plus grand nombre possible de caractères communs.

Caractère. En théologie, on appelle ainsi la marque spirituelle et ineffaçable que Dieu imprime dans l'âme d'un chrétien par quelques-uns de ses sacrements ; il s'ensuit que ces sacrements ne peuvent être administrés qu'une fois : comme le baptême, la confirmation et l'ordre. — En morale, on désigne par ce mot ce qui distingue une personne d'une autre eu égard à ses mœurs, ses usages, son esprit. On a un bon ou un mauvais caractère, on a le caractère bien ou mal fait. Les hommes reçoivent des impressions de tout ce qui les entoure; le milieu dans lequel ils vivent présente à chaque instant à leur esprit de nouveaux rapports d'où naissent de nouvelles idées. De tout cela se forment les opinions, qui influent sur le caractère. Celui-ci dépend donc en grande partie de l'éducation : il s'élève par une éducation intelligente et morale, il s'abaisse lorsqu'on néglige de lui offrir, par des principes solides et par de bons exemples, les appuis dont il a besoin pour persévérer dans le bien.

Caraïbes, ancienne tribu des peuples américains qui habitaient les Antilles et les côtes de la Colombie. On n'en trouve plus aujourd'hui que sur les côtes de la Guiane. Les Caraïbes des Antilles, que l'on nomme encore Cannibales, étaient les peuples les plus féroces de l'Amérique. Ils étaient anthropophages et adoraient les mauvais esprits : ils furent détruits par la conquête.

Caraïtes, nom d'une secte juive qui ne croit pas aux traditions rabbiniques, qui rejette le Thalmud et ne reconnaît pour divins que les livres canoniques de l'Ancien-Testament. Ce nom lui vient, dit-on, d'un mot hébreu signifiant *lire;* il désignerait donc celui *qui lit,* qui est *partisan des textes*, par opposition au *traditionnaire* ou *rabbinite.* Cette secte s'est conservée jusqu'à nos jours dans plusieurs contrées de l'Orient, de la Pologne et de la Russie méridionale.

Caramanie, province de la Turquie d'Asie qui, dans l'antiquité, renfermait les royaumes de Lycie, de Pamphilie, de Pisidie, d'Isaurie, de Lycaonie et de Cilicie. Elle est bornée au nord par l'Anatolie et le pachalick de Sivas, au sud par la Méditerranée, à l'est par le pachalick de Marach, à l'ouest par l'Anatolie. Superficie, 86,000 kilomètres carrés; population, 2,300,000 habitants. Elle comprend les pachalicks de *Koniah*, d'*Adana*, d'*Itchil* et une partie de celui de *Marach.* La Caramanie est fertile, produit des vins estimés et possède des salines considérables.

Caramel, sucre à demi fondu et durci.

Carapace, enveloppe ou voûte solide qui protège une portion plus ou moins considérable de l'organisme chez les tortues et les crustacés. Cette carapace est ordinairement osseuse ; chez les tortues elle est assez grande pour couvrir leur tête, leurs pattes et leur queue, de telle sorte qu'elles sont complétement protégées contre les agressions des autres animaux. C'est de la carapace des tortues qu'on tire l'écaille.

Carat, poids dont on se sert pour peser l'or et les pierres précieuses. Ce mot désigne, dit-on, en arabe les fruits du caraubier, qui, lorsqu'ils sont desséchés, sont toujours d'un poids à peu près égal, et qui étaient employés dès la plus haute antiquité pour peser l'or. Le carat pèse gramme 0,212. On raconte que le diamant du Grand-Mogol pèse 279 carats. Le titre de l'or est fixé à 24 carats.

Caravage (Michel-Ange Amarigi, dit le), grand peintre, né en 1569, au château de Caravage, dans le Milanais, mort en 1609. Avant de s'occuper lui-même de peinture, il commença par préparer le mortier dont font usage les peintres fresquistes. Le Caravage ne travailla dans aucune école particulière ; il ne fit même aucune étude de l'antique : la nature seule le guida dans son travail. Naturellement jaloux et querelleur, il provoqua en duel le Josepin ; celui-ci refusa de se battre contre un adversaire qui n'était pas chevalier, et le Caravage de partir aussitôt pour Malte, à l'effet de s'y faire recevoir chevalier. Là son caractère bouillant causa sa perte. Il tua un chevalier, fut obligé de fuir à Rome, obtint sa grâce, et mourut bientôt sur un grand chemin, à la suite d'autres aventures dans lesquelles il s'était compromis.

Caravage (Polydore-Caldara, dit le), peintre estimé, disciple de Raphael, né à Caravage en 1595, mort en 1643. Il travailla à la décoration du Vatican.

Caravane, troupe de marchands, de voyageurs ou de pèlerins, qui marchent de compagnie pour se garantir des voleurs dans les déserts de l'Asie et de l'Afrique. Déjà, du temps des patriarches, les peuples de ces contrées voyageaient et faisaient le commerce par le moyen des caravanes, et c'est aux marchands d'une caravane que Joseph fut vendu par ses frères. Mahomet fut d'abord conducteur de caravanes, mais cet emploi en Orient n'a rien que d'honorable. Les caravanes font environ 32 kilomètres par jour. Les voyageurs sont montés sur des chevaux ou vont à pied, tandis que les marchandises sont chargées à dos de chameaux ou de mulets. La caravane la plus célèbre est la caravane sacrée ou celle que forment les fidèles musulmans pour faire à la Mecque le pèlerinage qu'ils doivent accomplir une fois au moins dans leur vie.

Caravan-Seraï (palais des caravanes), hôtellerie dans laquelle s'arrêtent les caravanes. Il se compose d'un bâtiment très-vaste, en pierre de taille ou en marbre; une banquette de 66 centimètres à 1 mètre de haut règne tout autour de ce bâtiment; et c'est sur cette banquette que les voyageurs étendent leurs nattes et se couchent. On trouve invariablement dans le *Caravan-Seraï* une fontaine ou un réservoir d'eau, mais les voyageurs doivent y apporter eux-mêmes tous les objets nécessaires à la vie. Le plus souvent les *Caravan-Seraï* sont des fondations pieuses.


Caravan-Seraï.

Carbon, célèbre orateur romain, voulut réformer les mœurs des Romains qui déjà commençaient à se corrompre, et se tua de désespoir de n'avoir pu réussir. Son fils aîné fut massacré par les soldats pendant les guerres civiles; et son second fils, *Caïus Carbon*, périt assassiné par ordre de Pompée, pendant son 3e consulat, après avoir joué un rôle important dans le parti de Marius.

Carbonarisme, association secrète et politique dont les membres furent appelés *carbonari*, c'est-à-dire, en italien, charbonniers. Le carbonarisme politique se forma en Italie à l'époque de la dissolution des nouvelles républiques italiennes, mais le nom de *charbonniers* appartint d'abord aux affiliés d'une sorte de franc-maçonnerie très-répandue depuis long-temps en France et surtout en Franche-Comté. Le carbonarisme s'introduisit bientôt en France et s'organisa sous la restauration afin de combattre ce gouvernement et de le renverser par la violence. Les *carbonari* étaient réunis en cercles ou ventes de 4 classes : les ventes particulières, les ventes centrales, les hautes ventes, et la vente suprême. Chaque vente particulière était composée de 20 membres. La vente centrale se formait de 20 délégués des ventes particulières; les ventes centrales communiquaient par députés avec les hautes ventes, qui étaient en rapport par le même moyen avec la vente suprême. Les associés prêtaient un serment, et la société prononçait la peine de mort contre

les *frères* qui trahissaient. Le carbonarisme n'avait aucune unité de doctrines : parmi ses membres les uns convoitaient la république, d'autres appelaient de leurs vœux la race de Napoléon avec le système constitutionnel.

Carbonate, nom générique des sels neutres, composés d'acide carbonique et d'une base quelconque. On les appelle *sous-carbonates* lorsqu'ils présentent un excès de base. Beaucoup de substances très-connues sous des noms vulgaires portent en chimie le nom générique de carbonates, telles sont : l'alcali volatil (sous-carbonate d'ammoniaque), la craie de marbre et la pierre calcaire (sous-carbonate de chaux), la potasse du commerce et le sel de tartre (sous-carbonate de potasse).

Carbone, corps simple, non métallique. Combiné avec l'oxygène, il forme l'acide carbonique; combiné avec du fer, il forme l'acier. On retrouve le carbone dans presque toutes les substances animales ou végétales, l'anthracite et le charbon de bois sont composés en grande proportion de carbone mêlé avec d'autres substances terreuses ou végétales. Le carbone n'a ni odeur ni saveur : dans son état de complète pureté et d'agrégation extrême, il forme la magnifique cristallisation qu'on appelle *diamant*.

Carbonisation. Opération chimique par laquelle on réduit un corps en charbon. Elle consiste à dégager des substances animales ou végétales tout le carbone qui n'est pas susceptible de former des composés volatils, et à l'obtenir aussi pur que possible. Il reste ordinairement mêlé à des sels fixes et à d'autres éléments qui constituent les cendres que l'on retrouve après la combustion du charbon. Il y a deux procédés de carbonisation : l'un, que l'on emploie dans les forêts pour la fabrication du charbon; et l'autre, qui consiste dans la distillation des substances que l'on veut *carboniser*.

Carbure, corps formé par la combinaison du carbone et d'une substance simple. L'acier n'est rien autre chose que du *proto-carbure de fer*. Le gaz hydrogène carburé ou combiné avec du carbone est employé pour l'éclairage. Il détone par l'étincelle électrique, lorsqu'il est mis en contact avec l'oxygène.

Carcan, cercle de fer avec lequel on attachait par le cou, à un poteau, celui qui avait été condamné à cette peine. Ce supplice était connu des Romains; le condamné qui y était attaché portait sur sa poitrine une affiche qui indiquait son nom et le crime qu'il avait commis. Dans le moyen âge, le carcan et le poteau auquel il était fixé étaient le symbole de la haute-justice qui appartenait au seigneur féodal. — Une loi de 1832 a fait disparaître cette peine infamante de nos codes.

Carcasse (de deux mots latins signifiant *chair vide*), désigne dans le langage vulgaire le squelette d'un animal vertébré, dépouillé de ses chairs, et s'applique aussi à ce qui reste d'un corps quand on en a retiré les membres : *carcasse de poulet, de dinde.* — Ce mot signifie encore au figuré : 1° une machine de guerre qu'on remplit de grenades et de bouts de canons de mousquets chargés de grenailles; 2° un bâtiment sans bordage, les débris d'un navire jeté à la côte, etc.

Carcassonne, chef-lieu de préfecture du département de l'*Aude* (v.) sur la rivière du même nom, à 625 kilomètres de Paris; population, 17,500 habitants. En 440 cette ville fut conquise par les Visigoths; en 724 elle passa aux Sarrasins d'Espagne, et leur fut enlevée par Pépin-le-Bref en 759. Elle eut beaucoup à souffrir de la guerre des Albigeois et ne fut réunie à la couronne qu'en 1247, par la cession qu'en fit Louis IX au dernier comte Raimond de Trencavel. L'évêque de Carcassonne est suffragant de l'archevêque de Toulouse. Cette ville renferme les principales manufactures de draps du Midi et en fait un commerce considérable avec le Levant.

Cardan, né à Pavie le 24 septembre 1501 et mort le 21 septembre 1576. Il s'occupa de philosophie, de médecine et d'astrologie judiciaire, professa la médecine dans plusieurs villes d'Italie, refusa une chaire à l'université de Copenhague, dut à sa grande réputation une pension du pape, et s'attira par ses critiques et par son caractère altier l'inimitié de presque tous ses confrères. Il publia beaucoup d'ouvrages qui forment 10 volumes in-fol. et qui sont un mélange de rêveries et d'observations quelquefois intéressantes. Il se laissa mourir de faim pour accomplir un horoscope qui ne lui donnait que 75 ans à vivre.

Cardeur, ouvrier qui carde. — On appelle *cardiers* les ouvriers qui fabriquent des *cardes*, instruments à l'aide desquels on peigne la laine, le coton, etc., afin de les démêler et de les disposer à la filature. Ces instruments consistent en une planche munie d'un manche et garnie d'un côté seulement d'un grand nombre de petites pointes en fil d'archal très-fin légèrement courbées. On se sert de deux cardes dont l'une est tenue fixe, tandis que l'autre passe dessus et dresse les fils qui sont entre-deux. On fait aussi des cardes cylindriques mises en mouvement par une mécanique.

Cardinal, un des 70 prélats qui composent le sacré collége, qui ont voix active et passive dans l'élection du pape, et parmi lesquels le pape est ordinairement choisi. On croit que le nom de ces prélats vient du mot latin *cardo*, gond ou pivot, parce qu'ils sont le pivot du gouvernement de l'église. On appelait autrefois cardinaux les prêtres

qui desservaient les principales paroisses de Rome, ils n'étaient pas même évêques. Ce fut en 1059, après de longues contestations avec le saint empire, que le pape Nicolas II décida au concile de Rome que désormais les cardinaux seraient chargés de l'élection des papes, le droit d'approbation étant réservé au clergé et au peuple. En 1179 ce droit leur fut même retiré et les cardinaux restèrent électeurs exclusifs. Le costume de ces prélats est rouge, rose sèche ou violet suivant la différence des temps; ils portent pour coiffure un chapeau de forme basse, à larges bords, d'où pendent de longs cordons de soie rouge.— Employé adjectivement, le mot *cardinal* emporte toujours l'idée de préférence, de supériorité.

Cardinales (vertus) : ce sont la *prudence*, la *justice*, la *force*, la *tempérance;* on les appelle ainsi, dit-on, parce qu'elles sont la base de toutes les autres vertus.

Cardinaux (points). On appelle ainsi en géographie et en astronomie quatre points fixes aussi invariables que la sphère, le *nord*, le *sud*, l'*est*, l'*ouest* (v. ces mots). Les *vents cardinaux* sont donc ceux qui soufflent de ces quatre points principaux de la sphère. — Les *nombres cardinaux* sont ceux qui désignent une quantité sans marquer l'ordre et qui restent indéclinables : *un*, *deux*, *trois* sont des nombres *cardinaux*, opposés, par conséquent, aux mots *premier*, *second*, *troisième*, et qu'on appelle nombres *ordinaux*.

Cardon. Plante du genre *artichaut*. Elle est bisannuelle et originaire de la Barbarie. Elle fut d'abord transplantée en Espagne, mais elle a été cultivée aussi en France ; et le cardon de Tours, plus gros et plus abondant en substance alimentaire, est aujourd'hui le plus estimé. Il produit deux sous-variétés, le *cardon plein* et le *cardon à côtes rouges*, dépourvus tous deux d'épines.

Carélie (v. *Karélie*).

Carême (qui a pour étymologie le mot latin *quadragesima*, quarantaine). Jeûne annuel qui comprend 46 jours et dure depuis le mercredi des Cendres jusqu'au dimanche de Pâques. Il est imposé aux fidèles en mémoire du jeûne de J.-C. On croit que l'institution de cette abstinence remonte aux apôtres eux-mêmes. Autrefois, pendant le carême, non-seulement on ne mangeait pas de viande, mais on ne faisait qu'un seul repas après le coucher du soleil. L'église grecque et l'église romaine n'ont jamais été d'accord sur la fixation du temps du carême; il était de 7 semaines à Constantinople, mais on ne jeûnait que 5 jours par semaine. Outre le carême de Pâques, les Grecs avaient encore celui des Apôtres, celui de l'Assomption et celui de Noël. Charlemagne, par un capitulaire, punit de mort ceux qui, par mépris pour la religion, font gras pendant le carême (789),

Autrefois l'hôpital de l'Hôtel-Dieu à Paris avait seul le droit, pendant la durée du carême, de débiter et de vendre de la viande.

Carême, nom du plus célèbre cuisinier de ce siècle; il débuta dans la carrière, par diriger les fourneaux de M. de Talleyrand, ministre des affaires étrangères de Napoléon, fut successivement cuisinier du prince régent d'Angleterre, de l'empereur Alexandre, et mourut à 50 ans, en 1834, *contrôleur de bouche* dans la maison de M. de Rothschild, ce roi des banquiers et ce banquier des rois. Carême en 25 ans fit faire à l'*art* plus de progrès qu'il n'en avait fait en 2,000 ans.

Carène. C'est la même chose que la quille. Longue pièce de bois qui sert de fondement au navire. On entend encore par carène la quille et les bordages extérieurs du navire jusqu'à la ligne de flottaison. — Ce mot désigne aussi le pétale inférieur des fleurs papillonnacées, parce qu'il ressemble à la carène d'un bâtiment.

Cargaison, l'ensemble de toutes les marchandises qui composent la charge d'un navire de commerce.

Carguer, plier, retrousser les voiles contre les vergues par le moyen des cargues ou cordes qui sont amarrées aux coins ou aux côtés de ces voiles, et qui viennent, en passant par des poulies, se ranger sur le pont du navire. Quelquefois le vent est si fort qu'il empêche de carguer, brise les cargues et déchire les voiles en lambeaux.

Cariatide (v. *Caryatide*).

Caribert. Ce nom, qui, dans la vieille langue germanique, signifiait *brillant dans l'armée*, a appartenu à plusieurs princes de la 1re race. Les plus célèbres sont : 1° le fils de Clotaire Ier. En 561 il monta sur le trône du royaume de Paris, qui lui était échu en partage. Il posséda aussi l'Aquitaine. Ce prince, qui avait des qualités estimables, qui cultivait les lettres, aimait la justice et connaissait l'art de gouverner, ne sut pas assez commander à ses propres passions, il répudia sa femme Ingoberge pour épouser Méroflède, la fille d'un artisan, chassa bientôt celle-ci, la remplaça par une autre fille du peuple, qui ne lui plut pas plus long-temps, et à laquelle il voulut faire succéder la sœur de Méroflède, qui était religieuse; il fut alors excommunié par saint Germain, évêque de Paris, et mourut en 567, après 7 ans de règne, ne laissant que des filles; 2° Caribert II, frère de Dagobert Ier et roi d'Aquitaine. Lorsqu'il mourut en 631, son frère Dagobert s'empara de ses trésors et fit égorger son fils Chilpéric. Les deux autres fils, Boggis et Bertrand, que les historiens ont donnés à Caribert II, et qui, dans la suite, ont fondé le duché d'Aquitaine, n'ont pas une filiation bien certaine.

Caricature, image satirique dans laquelle l'artiste représente d'une manière grotesque, bouffonne, les personnes ou les événements qu'il veut tourner en dérision. La caricature est d'origine italienne. Elle fut employée d'abord par les grands peintres des écoles d'Italie qui voulaient ridiculiser et perdre leurs ennemis. Elle retentit bientôt dans toute l'Europe; elle eut en France une grande vogue dès qu'elle y parut. Les guerres civiles de la ligue et de la fronde donnèrent naissance à une foule de caricatures grossières, dont on conserve encore quelques exemplaires et de nombreuses descriptions. Le cardinal de Richelieu redoutait les caricatures. Louis XIV ne leur échappa pas, et les Hollandais firent de lui le sujet d'une foule de dessins satiriques. — La liberté accordée par les lois anglaises ont donné dans ce pays un grand développement à la caricature politique; mais elle y est, de même que la caricature de mœurs, d'un dessin grossier, souvent injurieuse et sans esprit. En France, on a fait de rapides progrès dans ce genre, encore bien peu avancé du temps de la révolution et de l'empire; et les Charlet, les Daumier, les Bellangé, les Raffet, les Gavarni, etc., nous ont assuré dans la caricature une supériorité incontestable.

Carie, ulcération des os. Cette maladie attaque la partie organique ou la gélatine des os; elle a principalement son siége dans leurs tissus spongieux; elle est accompagnée de suppuration, et est causée quelquefois par un choc ou une contusion; mais plus souvent par une affection interne, comme le vice scrofuleux ou le scorbut. Il suffit souvent d'appliquer quelques fomentations pour guérir la carie; mais il arrive aussi assez fréquemment que l'amputation devient nécessaire. — Maladie des blés qui désorganise la pulpe qu'elle attaque, la réduit en poussière fine et grasse. Cette poussière, en se répandant sur les grains non cariés pendant le battage, les tache, les salit, donne de l'âcreté au pain qu'on en fait, ou transmet la carie aux épis qui en naissent. Les bestiaux refusent de manger la paille des épis cariés. On a cherché vainement contre cette maladie des remèdes efficaces. — On appelle encore carie une maladie des arbres en général.

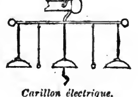
Carie, province de l'Asie Mineure, bornée au nord par la Lydie, à l'est par la Lycie, à l'ouest et au sud par la Méditerranée et par l'Archipel. Sa capitale était autrefois Halicarnasse, où sont nés les deux historiens Hérodote et Denys; cette ville est nommée aujourd'hui Boudroun. Les origines historiques des Cariens sont remplies de fables, et ne méritent que bien peu de confiance. Soumis par Crésus, les peuples de Carie tombèrent, avec la Lydie, au pouvoir de Cyrus. Ils formèrent bientôt un état indépendant. Lygdamis I[er]

est le père d'Artémise, célèbre par la part qu'elle prit à la bataille de Salamine, et par sa mort tragique. Artémise II, illustrée par son affection pour Mausole, son époux, règna aussi sur la Carie. Alexandre-le-Grand conquit la Carie, qui passa, après lui, aux rois de Syrie, aux Romains, aux Grecs, aux Arabes et aux Turcs Seldjoukides. Les Ottomans s'en emparèrent en 1336.

Carignan, ville de Sardaigne, à 12 kilomètres de Turin. Principauté qui a donné son nom aux princes de Savoie-Carignan, branche de la maison régnante de Sardaigne. — Ville de France, chef-lieu de canton du département des Ardennes. Population, 1,500 habitants.

Carillon, réunion de cloches accordées selon les différents tons de la gamme, dont chacune représente une note, et sur lesquelles on peut exécuter un air en les frappant avec un marteau. Ces instruments étaient surtout en usage dans le Nord, et le carillon de Dunkerque a acquis une certaine célébrité. On les mettait en mouvement au moyen d'un cylindre garni de chevilles, dont chacune soulevait le manche d'un marteau et l'obligeait à retomber sur la cloche. On fait encore des carillons avec des cordes métalliques que des marteaux mettent aussi en vibration.

Carillon électrique, sorte de carillon qui est mu par l'électricité. Il se compose de 3 timbres : celui du milieu, isolé par un fil de soie, et les deux autres en rapport avec une tige de métal. Deux petites boules suspendues à un fil de soie sont placées entre ces trois timbres. Lorsqu'on charge d'électricité les deux timbres extrêmes, ils attirent les petites boules, les électrisent, les repoussent sur le timbre du milieu, les attirent et les repoussent de nouveau. Ce mouvement se produit tant qu'il y a de l'électricité dans les timbres extrêmes, et rend un petit bruit semblable à celui du carillon.



Carillon électrique.

Carinthie, province d'Autriche, bornée au nord par l'archevêché de Saltzbourg et la Styrie, à l'est encore par la Styrie, à l'ouest par le Tyrol, au sud par la Carniole et le Frioul. Étendue, 175 kilomètres de l'est à l'ouest, et 77 du nord au midi. Superficie, 2,580. Population, 300,000 habitants, Capitale, Klagenfurth. Cette province fait partie du cercle d'Autriche, et elle appartient, avec le titre de duché, à la maison régnante de cet empire. Le pays est montagneux, renferme des mines de fer et de plomb, et fait peu de commerce. La Carinthie, autrefois appelée *Noricum*, devint province romaine sous Auguste; elle reçut son nom actuel d'une invasion

de Carniens ou Carinthiens qui s'y établirent dans la suite. Sous les descendants de Charlemagne, qui s'empara de la Carinthie, cette province eut des margraves recevant l'investiture de leur titre avec des formalités dont nous essaierons de donner une idée. Un paysan assis sur un tas de pierres ou sur un bloc de marbre, au milieu de ses compagnons, dans la vallée de St-Vict, entre une vache et une jument noires et maigres, attendait le margrave, qui se présentait à lui vêtu en berger, une houlette à la main. — *Quel est cet homme qui s'avance d'un air si fier?* disait-il. — *C'est celui qui doit nous gouverner*, répondaient les assistants. Le paysan répliquait. — *Aimera-t-il la justice et fera-t-il le bonheur de son peuple?* — *Oui,* disait le peuple. — *Pourquoi donc ma place lui fait-elle envie?* ajoutait le paysan. On lui offrait alors la vache, la jument, les habits du prince, 60 deniers et l'exemption de tout impôt; il cédait sa place au margrave, en lui donnant un léger soufflet, et allait chercher dans son bonnet de l'eau qu'il lui présentait à boire. — La Carinthie devint un duché en 976, sous l'empereur Othon Ier, et Henri Ier, comte de Shirem, fut son premier duc. Ce duché fut donné par les empereurs d'Allemagne à des princes de différentes familles, et enfin, en 1335, il échut à Albert, duc d'Autriche, dont les descendants depuis ce temps l'ont toujours possédé.

Carl. On donne ce nom à deux monnaies d'or, l'une de Bavière, et l'autre de Brunswick. La première vaut 10 florins 42 kreutzers (24 fr. 15 cent.), la seconde 5 thalers (18 fr. 95 cent.).

Carlin, monnaie d'argent du royaume de Naples et de Sicile. Elle vaut 42 centimes 1/2 de France. Il est probable qu'elle doit son origine à Charles d'Anjou, père du roi saint Louis. Il y a encore en Italie, à Palerme, à Rome, en Sardaigne, des monnaies de diverses valeurs qui reçoivent le nom de carlins. Enfin, dans le Piémont, on appelle carlin une monnaie d'or qui vaut 150 fr. Il y a des demi-carlins de 75 fr.

Carlin, surnom d'Arlequin, personnage de la comédie italienne. — C'est aussi le nom d'une espèce de chiens dont la face est plate et tachée de noir. On les appelle ainsi à cause de la ressemblance qu'ils ont avec le masque de l'arlequin.

Carlingue. C'est la plus forte pièce de bois sur laquelle porte le pied d'un mât.

Carliste. On appela ainsi, après la révolution de 1830, les personnes qui restèrent attachées au gouvernement déchu de Charles X, et dont les vœux appelaient le retour de ce roi. Il ne peut plus y avoir de *carlistes* aujourd'hui, puisque Charles X n'existe plus. Ceux qui

appartiennent au parti dont il était le représentant s'appellent légitimistes, parce qu'ils acceptent pour principe de gouvernement la légitimité de droit divin. On les nomme encore *henriquinquistes*, du nom du duc de Bordeaux, petit-fils de Charles X, expulsé de France comme son aïeul par les mêmes événements, et qu'ils voudraient voir régner sous le nom de Henri V.

Carloman. Plusieurs princes ont porté ce nom, qui signifie *homme robuste*. Les deux plus célèbres sont : 1° Carloman, fils de Charles Martel, et frère aîné de Pépin-le-Bref. En 741, après la mort de son père, il eut l'Austrasie, pays des Francs orientaux, qu'il gouverna avec le titre de duc. Les deux frères exclurent du partage Griffon, leur frère consanguin. Carloman remporta plusieurs victoires sur les princes ses voisins; mais, affligé de la perte d'une épouse qu'il aimait, il prit tout à coup la résolution d'embrasser la vie monastique, et reçut la tonsure et l'habit monacal des mains du pape Zacharie. Après avoir demeuré quelque temps dans une abbaye fondée par lui sur le mont Soracte, il se retira au monastère du Mont-Cassin, et mourut en 754, à Vienne, en Dauphiné. — 2° Carloman, fils de Pépin, lui succéda, en 768, dans le gouvernement d'Austrasie, pendant que son frère Charlemagne régnait sur la Neustrie. Ce dernier, marchant à la conquête de l'Aquitaine, ne fut pas secondé par son frère comme il l'avait espéré, et la mésintelligence se mit entre eux. Mais bientôt Carloman mourut (771), et Charlemagne lui succéda à l'exclusion de ses neveux, qui se réfugièrent, avec leur mère Gerberge, auprès de Didier, roi des Lombards, et furent livrés par lui à leur oncle quand Vérone tomba entre ses mains.

Carlos (don), infant d'Espagne, né à Valladolid en 1545, de Philippe II et de Marie de Portugal. Il était d'une santé faible, et avait une jambe plus courte que l'autre. En 1560 il fut déclaré héritier du trône d'Espagne par les états de Tolède, mais son caractère indomptable lui aliéna l'affection de son père. Celui-ci, en 1563, l'exclut du trône qu'il lui avait destiné, et appela à lui succéder ses 2 neveux, les archiducs Rodolphe et Ernest d'Autriche, qu'il fit venir en Espagne. Don Carlos prit part, en 1567, à la rébellion de Hollande, et se mit en correspondance avec les révoltés. Philippe, instruit de cette trahison, fit arrêter son fils et voulut qu'on instruisît son procès. Don Carlos mourut pendant la durée des procédures, et l'histoire a soupçonné Philippe de l'avoir fait empoisonner.

Carlovingiens. On appelle ainsi les rois de France de la 2e race. Cette famille a donné aussi plusieurs rois à l'Italie, et quelques empereurs à l'Allemagne. On ne connaît rien de certain sur ce qui la concerne avant Arnould, chef puissant de l'Austrasie et tuteur,

conjointement avec Pepin de Landen ou le vieux, de Dagobert Ier, roi de cette partie de la Gaule. Arnould eut 2 fils, Rodolphe et Anségire, celui-ci épousa Begga, fille de Pepin de Landen, et en eut Pepin d'Héristal, qui gouverna les 3 royaumes francs sous le titre de maire du palais. Pepin d'Héristal épousa en secondes noces Alpaïde, qui lui donna Charles-Martel. Ce dernier mourut en 741, laissant pour héritiers Carloman et Pepin. Pepin fut proclamé roi des Francs en 752. Carloman et Charlemagne lui succédèrent (v.). Charlemagne resta bientôt maître de toute la monarchie des Francs, et donna son nom à la race des Carlovingiens. Les rois francs de la dynastie carlovingienne furent après Charlemagne: Louis Ier, le Débonnaire (814–840), Charles-le-Chauve (840–877), Louis II, le Bègue (877-879), Louis III (879-882), Carloman (882-884), Charles II, le Gros (888), Charles III, le Simple (898-923), Louis IV, d'Outre-mer (936–954), Lothaire (954-986), Louis V, le Fainéant (986-987). L'avénement de la race des Carlovingiens est due à la supériorité que prit dans les Gaules le royaume d'Austrasie sur le royaume de Neustrie. Les Francs austrasiens moins rapprochés de la civilisation romaine conservèrent plus long-temps les mœurs des forêts de la Germanie et leur esprit d'indépendance. Ils ne se firent pas comme les chefs de la Neustrie aux mœurs monarchiques que les descendants de Clovis parvinrent à implanter dans la Gaule occidentale. Ils se lassèrent d'avoir pour chefs des rois d'une famille qu'ils considéraient comme étrangère, et se rattachèrent bientôt à la famille des maires austrasiens. Le hasard servit les projets d'envahissement de cette race. Elle produisit tout à coup une série de grands hommes, Pepin d'Héristal, Charles-Martel, Pepin-le-Bref et Charlemagne; tandis que la race de Clovis s'amoindrissait tous les jours, et que la *fainéantise* des princes qui en sortaient succombait sous le poids du sceptre. On peut donc considérer le gouvernement des Carlovingiens comme un gouvernement de conquête, résultat d'une 2e invasion de la Gaule neustrienne par la Gaule austrasienne. Après Charlemagne, les grands hommes disparurent; les princes, ses descendants, furent faibles et incapables; et alors, les peuples conquis réagirent contre la conquête. Les Austrasiens confondirent de plus en plus leurs intérêts avec ceux des Gallo-Romains, et formèrent un parti *français* qui eut pour représentant et pour principal défenseur le puissant Robert-le-Fort, dont les descendants arrivèrent enfin au trône, et constituèrent la dynastie des Capétiens. La victoire de ceux-ci peut être donc considérée comme une victoire nationale remportée sur un peuple conquérant et envahisseur, après l'expulsion d'une dynastie étrangère.

Carlsbad, ville royale de Bohême au fond d'une vallée. Cette ville est célèbre par ses bains. Dans la saison favorable, des personnes de distinction de tous les pays de l'Europe affluent à Carlsbad pour y prendre ces eaux fort salutaires, dit-on, contre la gravelle et l'âcreté du sang; elle devient alors une ville de plaisirs et de fêtes.

Carlsruhe, capitale du grand duché de Bade, dans le cercle de Murg et de Pfinz. C'est une ville toute nouvelle qui s'est formée autour d'un château de Plaisance construit en 1715 par le margrave Charles-Guillaume de Baden-Durlach. Population, 19,000 habitants.

Carmagnole, ville du Piémont. — On a donné aussi ce nom a un chant républicain composé en 1792. On ne sait pas pourquoi il est appelé ainsi, et si l'air sur lequel on le chantait est originaire de Carmagnole. Il était dirigé contre Marie-Antoinette. — Le mot *carmagnole* désignait encore à la même époque un costume porté par ceux qui chantaient la carmagnole.

Carmathes, sectes d'hérétiques musulmans, fondée par *Al-Faradj*, surnommé Carmath, soit à cause de sa difformité, soit du nom du village où il était né. Cet imposteur se faisait passer pour le Messie et pour Mahomet tout à la fois. Il interprétait d'une façon allégorique les prescriptions du Koran et en dispensait ses disciples. Cette secte commença à se répandre vers 891. Elle souleva une guerre civile dans l'Orient. Les sectaires s'emparèrent de plusieurs villes, s'établirent à Bagdad, attaquèrent une caravane de la Mekke et massacrèrent 20,000 pèlerins. Enfin, après de longues luttes en Arabie et en Égypte, cette secte s'éteignit dans les premières années du XIe siècle.

Carmel (mont), plateau de la chaîne du Liban dans le pachalik d'Acca. Des anachorètes s'y établirent au IVe siècle de l'église; et au XIIe siècle, Berthold de Calabre y fonda une confrérie d'ermites qui reçurent d'Albert, patriarche de Jérusalem, une règle conforme à celle de saint Basile, et qui fut sanctionnée en 1224 par le pape Honorius III.

Carmes, Carmélites, ordre religieux qui prétend avoir été fondé par le prophète Élie sur le mont Carmel, 1467 ans après le déluge, et qui met au nombre de ses membres, Pythagore, les anciens druides, les pharisiens, les esséniens et les saintes femmes de l'Evangile. Dans la réalité, cet ordre, fut formé probablement par quelques ermites retirés sur le mont Carmel au temps des incursions des Sarrasins. Leur costume se composait d'une robe brune et d'un manteau blanc coupé de bandes noires. Ils furent établis à Paris par Louis IX. Sainte Thérèse d'Acunha introduisit la réforme dans cet ordre, et elle ordonna aux moines de marcher nu-pieds et de subir

de fréquentes flagellations. Il y avait plusieurs espèces de carmes. 1° Les *carmes* proprement dits, 2° les *carmes billettes*, 3° et les *carmes déchaussés*, nommés ainsi parce qu'ils continuèrent de marcher nu-pieds même après que la réforme de Thérèse fut tombée en désuétude. On appela *carmélites* les religieuses qui suivaient la même régle que les carmes.

Carmin, substance pulvérulente d'un beau rouge que l'on emploie dans la peinture, qui sert à fabriquer le fard, et qui entre dans plusieurs préparations des confiseurs. On obtient le carmin en faisant bouillir dans de l'eau de la cochenille et du sulfate d'alumine, ou encore en combinant de l'alun à une décoction de cochenille.

Carmine. Cette substance a été découverte par MM. Pelletier et Caventou; on l'extrait surtout de la cochenille, dont elle constitue la matière colorante à l'état pur.

Carmontelle, né à Paris le 25 août 1717, mort dans la même ville le 26 décembre 1806. Il est connu par un livre qui a pour titre *Proverbes dramatiques* et qui se compose de petites pièces écrites pour développer et démontrer un proverbe. Il fut lecteur du duc d'Orléans et devint ensuite ordonnateur de ses fêtes. Carmontelle était aussi un dessinateur plein de grâce.

Carnassier, qui se nourrit de chair. Dans la langue scientifique ce mot désigne un ordre d'animaux qui se nourrissent de chair, mais dont quelques-uns ne mangent aussi que des substances végétales. Les carnassiers sont des mammifères armés d'ongles distincts (*onguiculés*) et pourvus de dents incisives, canines et molaires. Cet ordre, dans l'échelle des êtres, vient après l'ordre des quadrumanes, et se subdivise en trois familles : *Cheiroptères*, *insectuaires* et *carnivores*. Quelques naturalistes forment trois familles de cette dernière, ce sont celles des *plantigrades*, des *digitigrades* et des *amphibies*.

Dents des carnassiers.

Carnation, représentation de la chair de l'homme par le coloris. Dans le langage ordinaire, c'est le teint d'une personne. En terme de blason, ce mot se dit de toutes les parties du corps qui sont représentées au naturel.

Carnaval, temps qui s'écoule depuis le jour des Rois jusqu'au mercredi des Cendres. Ce temps est consacré aux réjouissances et aux bals. Le carnaval, qui fut toléré mais ne fut jamais permis par l'église, est d'origine toute païenne, et répond aux Saturnales des Romains. Pendant ce temps on se livrait à Rome à la débauche et

aux plaisirs les plus déréglés; il y avait un jour de ces fêtes où les esclaves étaient servis à table par leurs maîtres. Le carnaval de Venise avait autrefois une grande réputation, et l'on accourait de tous les points de l'Europe pour y assister. Ces réjouissances ont perdu aujourd'hui beaucoup de leur caractère. Tout ce qu'elles avaient de populaire et en quelque sorte de national disparaît peu à peu, et tout se passe en réunions particulières et en bals de nuits. Les travestissements dont il est d'usage de s'affubler à cette époque ont aussi perdu beaucoup de leur originalité.

Carnéade, philosophe grec, né vers 218, av. J.-C., à Cyrène en Afrique. Fondateur de la 3e académie, Carnéade était sceptique; mais cependant, tout en cherchant à établir l'impossibilité qu'il y a pour l'homme à comprendre et à connaître, il admettait des probabilités. Carnéade avait une grande puissance d'éloquence; il était impossible, au dire de Cicéron, de résister à sa puissante dialectique, et les orateurs les plus renommés n'osaient devant lui soutenir leurs opinions. Carnéade mourut dans la 4e année de la 162e olympiade.

Carniole, duché d'Autriche borné au sud par la mer Adriatique et par une partie de l'Istrie, au nord par la Carinthie et la Styrie, à l'est par l'Esclavonie et la Croatie, à l'ouest par le Frioul, le comté de Gœrz et une partie du golfe de Venise. Superficie, environ 7,800 kilom. carrés; population, 400,000 habitants; capitale, *Laybach*. La Carniole produit du fer, du plomb et du cuivre. Elle est divisée en Carniole Supérieure, Inférieure, Moyenne et Intérieure. Son commerce consiste en fer, acier, cuivre, étain, vins, huile, etc.

Carnivore, famille de l'ordre des carnassiers. Ils ont 4 grosses dents canines écartées, et entre lesquelles sont 6 incisives à chaque mâchoire. C'est parmi les carnivores que sont classés les animaux les plus forts et les plus féroces, comme les lions, les tigres, les ours, etc. On les divise en 3 tribus : plantigrades, digitigrades et amphibies.

Carnot (Lazare-Nicolas-Marguerite), né, en 1753, à Nolay, département de la Côte-d'Or, mort à Magdebourg en 1823. Son père, qui avait 18 enfants et une fortune médiocre, sacrifia tout à leur éducation, et, remarquant le penchant décidé de celui-ci pour les mathématiques, le plaça dans une école spéciale, après lui avoir fait faire des études préliminaires au collége, puis au séminaire d'Autun. Dès 1771, il fut admis dans le corps du génie où il se fit remarquer par son aptitude et par un esprit élevé qui l'éloignait des routines. Son éloge de Vauban, couronné par l'académie de Dijon, lui attira d'honorables suffrages, commença sa réputation et lui valut des offres de service à l'étranger qu'il repoussa noblement.

Quand la révolution éclata, il en embrassa avec ardeur les principes; et en 1791, nommé député à l'assemblée législative par le département du Pas-de-Calais, il se plaça dans les rangs des hommes les plus dévoués à la cause de la révolution. Député de la convention nationale et membre du comité de salut public, il déploya la plus grande activité et un incomparable talent pour l'organisation de nos armées. Lors du procès de Louis XVI, il se prononça pour la mort de ce prince. « Jamais, dit-il, en prononçant son vote, jamais devoir ne coûta tant à mon cœur. » Successivement membre du conseil législatif, du conseil des anciens, du directoire exécutif; proscrit à la suite des événements de fructidor, il ne rentra en France qu'au 18 brumaire. Après avoir voté contre l'Empire, il se retira des affaires auxquelles il ne prit aucune part jusqu'en 1813, époque à laquelle il défendit la place d'Anvers contre les alliés. Ministre de la guerre pendant les Cent jours, il accepta de Napoléon le titre de comte, puis fut exilé sous la Restauration, en vertu de la loi qui bannit du territoire français les régicides.

Carolin ou *carolinus*, monnaie d'argent de Suède qui vaut 95 cent. de notre monnaie. Ce fut un roi nommé Charles qui la fit frapper pour la première fois et c'est de lui qu'elle reçut son nom.—On appelle encore ainsi une monnaie d'or de Cologne. Elle avait la même valeur que les anciens louis de France.

Caroline (loi). On appelle ainsi un code de lois pénales rédigé par ordre de l'empereur Charles V, et adopté par la diète de Ratisbonne de 1502. Ce code ne fut pas rédigé par un jurisconsulte, mais par un gentilhomme de Franconie nommé Jean de Shwartzenberg, qui en a fait un modèle de style en même temps qu'une compilation excellente. La loi Caroline fait encore aujourd'hui la base du droit allemand en matière pénale.

Caroline (Marie), née le 13 août 1752 de l'empereur François Ier et de Marie-Thérèse, morte le 8 septembre 1814. Elle épousa en 1768 Ferdinand Ier, roi des Deux-Siciles. Elle s'était réservée le droit de prendre part au gouvernement après la naissance d'un enfant mâle. Elle n'attendit pas ce temps, acquit une grande influence sur son époux, fit renvoyer le ministre Tanucci, et éleva à sa place Acton, de race irlandaise, qui n'avait d'autre titre que son dévouement à la famille de la reine. Caroline et Acton organisèrent une police sévère contre l'opposition qu'ils soulevaient, et établirent une junte de sûreté, tribunal politique qui se fit haïr par le grand nombre d'arrestations et d'exécutions capitales qu'il ordonna. En 1798 la reine fut obligée de fuir en Sicile avec sa famille devant les armées françaises. Rétablie en 1799, elle fit poursuivre avec ri-

gueur les membres du gouvernement provisoire institué pendant son absence. Dépossédée de nouveau par Napoléon, qui mit son frère Joseph sur le trône de Naples, elle se réfugia encore en Sicile, qu'elle quitta en 1812 pour l'Autriche, où elle mourut à Schœnbrunn.

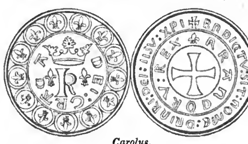
Caroline (Amélie-Élisabeth), née le 17 mai 1768 de Charles-Guillaume-Ferdinand de Brunswick et de la princesse Auguste d'Angleterre, sœur de Georges III; morte subitement à Londres le 7 août 1821. Elle épousa en 1795 le prince de Galles, qui devint plus tard Georges IV, roi d'Angleterre. Quelques mois après son mariage, son époux s'en sépara avec éclat et souffrit qu'on fit peser sur elle les soupçons les plus déshonorants et les moins fondés. Caroline se retira à Blackheath, où elle demeura jusqu'en 1808. La calomnie ne l'y laissa pas en repos, et l'attention du prince de Galles fut éveillée par des bruits qui servaient d'excuse à sa conduite. Il fit diriger contre sa femme une enquête scandaleuse. En 1813 la princesse se rendit à Brunswick, parcourut l'Italie et la Grèce avec un sieur Bergami que sa protection a rendu fameux. Lorsque le prince de Galles monta sur le trône, elle voulut faire valoir ses droits, et on lui répondit par une seconde accusation dans laquelle elle eut l'opinion publique pour appui. Le procès fut abandonné, et Caroline fut reconnue reine d'Angleterre.

Caroline (Mathilde), née le 22 juillet 1751 de Frédéric-Louis, prince de Galles. Elle épousa en 1766 Christian VII, roi de Danemarck. Elle eut à lutter à la cour contre sa belle-mère, à laquelle elle avait inspiré un grand éloignement, fut l'âme du parti de *Struensée* (v.) et succomba avec lui. Elle fut arrêtée le 17 janvier 1772 avec le 1er ministre par le parti de la reine-mère unie au prince Frédéric son fils. Caroline, d'abord renfermée dans la forteresse de Kronbourg, et séparée du roi par décision de la commission aulique, fut ensuite rendue à la liberté, et se retira à Zell, en Hanovre, où elle mourut, le 10 mai 1775, d'une fièvre déterminée par ses chagrins.

Caroline (Marie-Ferdinande-Louise), née à Palerme le 15 novembre 1799 de François-Xavier, depuis roi de Naples, et de Marie-Clémentine, archiduchesse d'Autriche. Elle épousa, le 17 juin 1816, M. le duc de Berry, neveu de Louis XVIII et second fils de *Monsieur*, comte d'Artois, depuis Charles X. Elle prit le titre de *Madame* à l'avénement du comte d'Artois au trône, fut obligée de sortir de France en 1830, y rentra secrètement, le 29 avril 1832, par Marseille, et essaya de soulever la Vendée en faveur de son fils, le duc de Bordeaux. Elle fut arrêtée, enfermée à Blaye, et enfin remise en liberté et dirigée sur Palerme le 8 juin 1833. Elle a épousé depuis en 2e noces le comte de Lucchesi-Palli, simple gentilhomme.

Caroline du Nord et **Caroline** du Sud, nom de deux états de la confédération américaine. La *Caroline du Nord* contient 492,386 habitants, dont 245,601 esclaves; capitale, Raleigh. La *Caroline du Sud* renferme 313,401 habitants, dont 265,784 esclaves; capitale, Colombia.

Carolus, ancienne monnaie d'or d'Angleterre qui valait 13 liv. 15 s. de France;— ancienne monnaie de billon de France qui valait 10 den. On rapporte que Henri III, roi de France, ayant avec lui Henri de Navarre, depuis Henri IV, et refusant de livrer bataille au duc Charles de Mayenne, donna pour raison qu'il ne fallait pas hasarder un *double henri* contre un *carolus*.



Carolus.

Caron ou *Charon*, dieu des enfers, fils de l'Érèbe et de la Nuit. Il était le nocher de Pluton, et avait pour fonctions de passer les âmes des morts sur le Styx, l'Achéron, le Cocyte et le Phlégéton, fleuves qui entouraient le Tartare et en défendaient l'accès. C'était un vieillard toujours vert; pour lui le temps s'était arrêté. Inflexible et avare, il exigeait de tous ses passagers une obole pour les conduire aux enfers. On ne connaît pas bien l'origine de cette fable; il est probable cependant qu'elle se rattache aux mystères et aux mythes de l'Égypte.

Carotides. On donne ce nom à des artères qui distribuent le sang rouge dans toutes les parties de la tête. Il y en a deux principales placées chacune d'un côté du cou, et qui donnent naissance à deux autres, la *carotide externe* et la *carotide interne*. La première distribue le sang à l'extérieur de la tête, et la seconde la porte aux parties plus profondes.

Carotte, genre de plantes de la famille des ombellifères; elle est bisannuelle. La carotte sauvage croît spontanément en France sans aucune culture. Les carottes cultivées forment plusieurs espèces. Les plus connues sont la carotte commune, dont on fait un grand usage, et la carotte jaune de Flandre, remarquable par son volume.

Caroubier, arbre de 2e grandeur de la famille des légumineuses. Il croît surtout dans le Levant, en Égypte, en Espagne, dans le royaume de Naples et dans le midi de la France. Ses feuilles sont belles et luisantes, ses fleurs rouges, disposées en grappes, ses branches tortueuses et irrégulières. Son fruit est une grande gousse

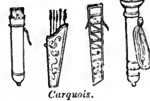
longue de 18 à 30 centimètres, nommée *caroube* ou *carouge*, renfermant cinq ou six grains de la grosseur d'un haricot, et entourée d'une pulpe agréable au goût. Les chevaux mangent le fruit des caroubiers. Il peut aussi être accommodé de plusieurs façons et servir d'aliment aux hommes. Le peuple, dans les contrées du Midi, le mange même sans aucune préparation.

Carpathes (monts), chaîne de montagnes située au nord et à l'est de l'Autriche, et qui sert en partie de limites à cet empire du côté de la Turquie. Elle a environ 1,150 kilomètres de largeur, et s'étend de 44° 28' à 49° 38' de latitude nord, et de 14° 40' à 44° de longitude est. Ses pics les plus élevés sont le pic de Lomnitz (2,790 mètres), et le grand Krivan (2,600 mètres). La végétation cesse sur ces montagnes au-delà 1,400 mètres.

Carpe (subst. masc.). On appelle ainsi la partie supérieure de la main qui est située immédiatement après l'avant-bras, et qu'on nomme vulgairement le poignet. Le carpe est composé de huit os articulés ensemble et disposés sur deux rangées. Chaque os a reçu un nom particulier, d'après sa forme. Les os de la 1re rangée s'articulent avec l'avant-bras, et ceux de la seconde avec le *métacarpe*. Ce mot désigne encore le poignet chez les animaux vertébrés, et les fruits des végétaux; mais alors il entre comme élément dans des mots composés.

Carpe (subst. fém.), espèce de poisson du genre cypien et de l'ordre des malacoptérygiens abdominaux. La carpe, originaire de l'Europe méridionale, vit dans l'eau douce; elle se nourrit d'insectes, de vers, de petits coquillages, de frai de poisson et de jeunes pousses de plantes, et est d'une remarquable voracité. La durée de sa vie est très-longue, et les carpes du bassin de Fontainebleau ont, dit-on, plus d'un siècle. Ces poissons se reproduisent avec une fécondité presque incroyable. On a en effet compté jusqu'à 621,600 œufs dans une carpe pesant 9 livres.

Carquois, étui dans lequel on renferme des flèches, et qui se porte sur le dos au moyen de courroies. Les carquois étaient employés autrefois par les peuples qui se servaient de l'arc; et aujourd'hui encore les tribus nomades et sauvages de l'Amérique, de l'Afrique, etc., en conservent l'usage. Le carquois rempli de flèches était l'attribut de plusieurs dieux et de plusieurs héros de la fable, comme Diane, Callisto, Apollon, Cupidon, Orion, Hippolyte et Actéon.


Carquois.

Carrache (les), en italien *Carracci*, famille de peintres célèbres. Les principaux sont : 1° Ludovico Carracci, né à Bologne en 1555, fils d'un boucher. Il montra d'abord peu d'aptitude, étudia à Florence sous André Del-Sarte, et fut le fondateur de l'école de Bologne. Il eut beaucoup d'obstacles à surmonter pour se faire une réputation et mourut dans l'indigence en 1619. 2° Agostino Carracci, cousin de Ludovico, né à Bologne en 1558. Il suivit l'exemple de son cousin et se livra à l'étude de la peinture, à laquelle il n'était pas destiné. Son frère, jaloux de ses succès, l'engagea à abandonner cet art et à se consacrer à la gravure. Agostino suivit ce conseil. Il mourut en 1602, épuisé de travail et accablé de chagrins. 3° Annibale Carracci, frère du précédent, naquit à Bologne en 1560. Il avait d'abord été tailleur. Ludovico lui fit étudier le dessin, et il y fit de rapides progrès. La galerie de Farnèse est de ce peintre, qui, pour 20 ans de travail, ne reçut que 500 écus d'or du cardinal Farnèse. Il conçut un tel chagrin de cette ingratitude qu'il en mourut en 1609. Le Guide, l'Albane et le Guerchin furent ses élèves.

Carrare, principauté d'Italie comprise dans le duché de Massa-Carrara. Elle a pour capitale Carrara ou Carrare. Population, 5,000 habitants. Carrare est célèbre par ses carrières de marbre, exploitées depuis plus de 2,000 ans. La plus grande partie des montagnes de ses environs n'est composée que de marbre sur une longueur de 8 kilomètres, et sur une hauteur d'environ 700 à 800 mètres. La principale exploitation se fait au Monte-Sacro. Plus de 1,200 ouvriers sont employés à l'extraction, et l'exportation annuelle est de 16,000 mètres cubes de marbre.

Carré, figure qui a 4 côtés égaux entre eux et 4 angles droits. Il diffère du *rectangle* en ce que ses côtés sont égaux entre eux, tandis que les côtés du rectangle ne le sont que 2 à 2. — On appelle le carré d'un nombre le produit de la multiplication de ce nombre par lui-même ; le carré de 3 est 9 ; le carré de 5 est 25. On dit d'un nombre porté ainsi au carré qu'il est élevé à sa *seconde puissance*.

Carré, ordre de bataille à 4 fronts. Les troupes forment le carré pour résister de tous côtés à des charges de cavalerie. Ordinairement on dispose de l'artillerie aux coins de ce carré. Cette manœuvre a été d'un grand secours pendant la campagne d'Égypte, et a assuré la supériorité des armées françaises sur les Arabes.

Carreau, pavé plat fait de terre cuite, de pierre, de marbre, dont on se sert pour paver l'intérieur des maisons, des églises, etc. Carrés de verre dont on garnit les fenêtres.—Coussin ordinairement carré que l'on met sous les pieds. — On appelle encore ainsi un

gros trait qui était lancé par les *balistes* (v.). Cette arme avait reçu ce nom à cause de la forme de son fer qui était à quatre carrés et pyramidale. Les ailes de la hampe ou verge étaient ordinairement en airain et non en plumes comme pour les flèches ordinaires. Il y avait aussi des carreaux tirés à la main à l'aide d'arcs ou d'arbalètes. — C'est encore le nom d'une maladie particulière aux enfants et qui se déclare rarement après leur 7e année. Elle oppresse l'estomac, la poitrine, et rend le ventre dur et tendu; c'est pour cela qu'on l'a appelée *carreau* en comparant la dureté du ventre à celle d'un carreau de terre cuite ou de pierre. — Le *carreau électrique* ou *fulminant* est un carreau de verre enduit des deux côtés d'une couche métallique, et pouvant servir aux expériences que l'on fait avec la *bouteille de Leyde* (v.).

Carré magique, carré formé de plusieurs carrés partiels dans lesquels on range des nombres dans une progression arithmétique et dans une position telle que les nombres compris dans chaque colonne horizontale ou verticale, produisent respectivement la même somme. Manuel Moschopule, mathématicien grec du XIVe siècle, fut conduit le premier, par l'étude des progressions, à la découverte de ces carrés que leurs singulières propriétés lui firent appelés *magiques*. Elles sont cependant plus curieuses qu'utiles, et sont restées sans applications, bien que des hommes éminents dans la science en aient long-temps fait l'objet d'études spéciales.

11	24	7	20	3
4	12	25	8	16
17	5	13	21	9
10	18	1	14	22
23	6	19	2	15

Carré magique.

Carrelet, poisson de mer de l'ordre des malacoptérygiens et de la famille des pleuronectes. Il est très-plat, de la forme d'un losange, blanc d'un côté, grisâtre de l'autre avec de petites taches rouges. Sa chair est moins estimée que celle du turbot ou de la sole.

Carrelet. On appelle ainsi : 1° une aiguille droite, longue de 6 à 8 centimètres, dont se servent les selliers, les bourreliers, les emballeurs et les cordonniers; 2° un châssis carré sur lequel on fixe un linge pour clarifier plusieurs préparations pharmaceutiques; 3° une petite *carde* sans manche (v. *Cardeur*) dont se servent les chapeliers pour peigner la soie des chapeaux; 4° un filet à pêcher le poisson.

Carret, fil avec lequel on fait les torons des câbles et des gros cordages.

Carrier (Jean-Baptiste), né à Yolai en 1756 et dont l'histoire semble appartenir aux *Mille et Une Nuits* du crime, était procureur à

Aurillac, lorsque le département du Cantal l'envoya en 1789 à l'assemblée nationale. Il fut, en 1793, un de ceux qui concoururent à l'établissement du tribunal révolutionnaire, et il se fit une horrible réputation par la part qu'il prit aux excès les plus condamnables de la révolution. Il provoqua un des premiers l'arrestation du duc d'Orléans et se signala par sa violence contre les Girondins dans le procès qui fit monter sur l'échafaud tous les membres de ce parti. Envoyé d'abord en Normandie pour défendre la cause de la convention, Carrier fut, en 1793, chargée d'une *mission* en Vendée. Il ne se montra que trop fidèle à son mandat de carnage et sévit avec fureur contre tous les citoyens qui étaient accusés de ne pas se rallier au gouvernement de la convention. Les simulacres de procédure occasionnant d'inutiles délais, il résolut d'expédier les victimes en masse, et de les faire exécuter sans jugement. Alors commencèrent les terribles noyades, appelées aussi par une atroce dérision *mariages républicains*, dans lesquelles périrent plus de 15,000 Nantais, et qui consistaient à embarquer les victimes nuitamment et sous prétexte de les transférer ailleurs. Le bateau, construit à soupape, s'entr'ouvrait au milieu du fleuve, grâce à un horrible mécanisme ; et le sabre et la baïonnette repoussaient sans pitié les infortunés qui cherchaient à gagner le bord. Bientôt la Loire ne roula plus dans ses flots corrompus que des cadavres, et l'on vit l'affreux Carrier se livrer le jour à des festins et à des débauches sur les mêmes bateaux qui servaient à ses exterminations nocturnes. Ce monstre fut enfin rappelé par la convention, condamné par elle pour ses excès et exécuté le 16 décembre 1794. Carrier avait une taille haute, mais un peu courbée : une chevelure noire et grasse couvrait sa tête. Son œil était petit et hagard, son teint verdâtre, son geste brusque et sa voix rauque.

Carrier, Carrière. On appelle carriers les ouvriers qui travaillent dans les carrières, c'est-à-dire dans les excavations souterraines d'où on extrait les pierres de construction. Il y a plusieurs sortes de pierres à bâtir, différentes par leur beauté ou par leur dureté. Les carrières sont aussi exploitées de diverses manières : les unes sont à ciel ouvert, c'est-à-dire que les bancs de pierres sont complétetement découverts et que les voitures de transport viennent chercher les blocs jusqu'au point de leur extraction; on n'arrive aux autres que par des puits profonds, par l'orifice desquels on tire la pierre à l'aide de roues et de cordages. — *Carrière* signifie encore lieu destiné aux jeux ou tournois chevaleresques; on dit au figuré dans ce sens : Cet homme a parcouru honorablement sa *carrière*.

Carrosse, voiture à 4 roues, suspendue et couverte, dont on se

sert pour voyager. Ce mot est aujourd'hui peu usité. Les carrosses sont originaires d'Italie, et les dames romaines s'en servaient déjà sous les empereurs. Les dames de France montaient à cheval ou se faisaient porter en litière avant l'époque de la reine Catherine de Médicis, qui, la première, introduisit les carrosses dans notre pays. Henri IV n'avait qu'un seul carrosse, et il ne pouvait sortir de chez lui quand sa femme s'en servait. L'honneur de monter dans les carrosses du roi fut plus tard très-recherché; il fallait, pour l'obtenir, faire des preuves de grande noblesse. — On appelle *carrossiers* les ouvriers qui fabriquent des carrosses.

Carrousel, espèce de tournoi qui consiste ordinairement en courses de bagues, de têtes, etc., entre plusieurs cavaliers partagés en différentes quadrilles distinguées par la diversité des livrées et des habits. Les carrousels durent leur origine à des fêtes religieuses, à des processions symboliques intimement liées aux mystères des anciennes religions et instituées par les castes sacerdotales. Ces fêtes passèrent de l'Égypte en Grèce, furent en grande estime parmi les Maures et les Arabes, chez lesquels elles commencèrent à prendre la forme qu'elles ont conservée depuis, et s'introduisirent en France pendant le moyen âge. Les carrousels les plus brillants furent ceux que donna la cour sous le règne de Louis XIV; et ce grand roi ne dédaigna pas d'y jouer un rôle et de figurer dans une quadrille. Le dernier carrousel fut donné en 1811 à Moscou par la cour de Russie. La comtesse Orlof y présidait.

Carte, représentation plane d'une partie plus ou moins étendue de la surface du globe terrestre. Il y a des cartes d'espèces différentes et qui donnent des indications spéciales. Les cartes géographiques proprement dites représentent ou de vastes pays (*cartes générales*), quelquefois le globe entier (*cartes universelles*), avec l'indication des mers, des fleuves, des montagnes, des villes, etc., ou seulement un canton particulier dont elles donnent tous les détails (*cartes topographiques*). Les cartes *géologiques* n'indiquent que la nature des terrains qui forment les différents pays, la profondeur des couches, la hauteur des montagnes. Les cartes *hydrographiques*, utiles surtout aux navigateurs, présentent le relevé des côtes et des îles, la profondeur des rades, les bancs, etc. La construction ou la *projection* des cartes géographiques et hydrographiques exige des connaissances très-élevées en mathématiques.

Carte blanche, plein pouvoir donné au général d'une armée agissante, ou à un généralissime. En France, tous les généraux avaient carte blanche jusqu'au règne de Louis XI, qui commença à restreindre ces pouvoirs. Louis XIV et ses ministres s'attribuèrent

le privilége de conduire les armées du fond de leur cabinet, et dans beaucoup d'occasions cette prétention fut fatale à nos armes. — Cette locution, dont l'origine est toute militaire, a passé dans le langage ordinaire.

Cartel, défi par écrit pour un combat singulier. Les cartels, fort usités dans le moyen âge et dans les temps de la chevalerie, remontent à l'antiquité. Antoine envoya un cartel à Auguste, qui le refusa; les héros de Virgile et d'Homère s'adressent des cartels. Les cartels étaient aussi le plus souvent, même dans le moyen âge, des provocations à des combats de parade, qui n'avaient pour objet que de faire briller la valeur et l'adresse des combattants. — Le cartel est encore un règlement fait entre ennemis pour l'échange des prisonniers.

Cartes à jouer, cartons marqués de figures de diverses couleurs et dont on se sert pour jouer. On croit que les cartes à jouer vinrent de l'Orient comme le jeu d'échecs; il est certain qu'elles étaient déjà en usage avant l'année 1318. Cependant le jeu de piquet dont nous nous servons aujourd'hui date du roi Charles VII. On suppose même que la dame de trèfle (Argine) figurait Marie d'Anjou, le valet de trèfle (La Hire) le général de ce nom, le trèfle la garde d'une épée, le carreau le fer cassé d'une grande flèche, le pique la lance d'une pertuisane, le cœur la pointe d'un trait d'arbalète, les as l'argent pour la paye des troupes, du nom d'une monnaie ancienne qui était appelée ainsi.

Cartésianisme, système philosophique de *Descartes* (v.). Ce système est spiritualiste. Descartes, voulant donner à nos connaissances un fondement rationnel, commence par rejeter tout ce qu'il tient du témoignage des autres et de l'autorité; c'est ce qu'on appelle le doute philosophique. Il établit ensuite que toute notion qui se présente claire et évidente à notre esprit repose sur une idée ou sur un fait vrais; et considérant d'abord comme la notion la plus évidente pour l'homme celle de sa propre existence en tant qu'être pensant ou que substance pensante (*je pense, donc je suis*), il fait de la démonstration de l'existence individuelle le fondement de toute sa philosophie et s'en sert pour prouver l'existence de Dieu et la légitimité de nos sensations.

Cartésien, philosophe qui a adopté la doctrine de Descartes. Depuis Descartes jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, les cartésiens prédominèrent en France. Ces philosophes, dont le spiritualisme alla quelquefois jusqu'à l'idéalisme, furent remplacés dans ces derniers temps par les sensualistes, disciples de Bacon et de Locke, dont la doctrine a dégénéré bientôt en matérialisme. Le *sensualisme* (v.)

est aujourd'hui complétement discrédité, et l'*éclectisme* (v.), qui l'avait suivi, a fait lui-même son temps.

Carthage. Le nom de Carthage signifie, en phénicien, ville neuve (*Kartha-Adath*). Cette ville était située en Afrique, sur une presqu'île, au fond d'un golfe du même nom. Il y a beaucoup d'obscurité sur les traditions qui se rapportent à sa fondation; elle fut probablement due à une colonie de Phéniciens (1200 ans environ av. J.-C). Plus tard (vers 852 av. J.-C.) une colonie de Tyriens vint s'y établir sous la conduite de Didon, et l'on retrouve encore aujourd'hui en Afrique, à propos de cette émigration, des traditions à peu près conformes au récit de Virgile. La première période de l'histoire de Carthage s'étend depuis sa fondation jusqu'à ses guerres avec Syracuse (av. J.-C. 1200-480). Elle est presque inconnue; on sait pourtant que pendant ce temps elle étendit sa domination sur les colonies d'origine grecque qui l'entouraient, qu'elle acquit une grande importance par son commerce et qu'elle faillit devenir la première puissance du monde.—Carthage était divisée en 3 parties : son port intérieur, qu'on appelait *Cathon*, la citadelle, nommée *Byrsa*, et le quartier populeux de *Megara*. Son gouvernement fut d'abord monarchique; il devint par la suite tout à la fois monarchique, aristocratique et démocratique : et l'élément aristocratique, qui avait prédominé d'abord, finit par s'affaiblir. Les premiers magistrats, au nombre de 2, s'appelaient *sophetins* (en hébreu, *juges*); ils furent à vie, puis annuels. L'aristocratie se composait, en général, d'hommes puissants par la fortune qu'ils avaient acquise dans l'industrie. C'est dans son sein que se recrutait le sénat. On ne sait pas si on doit confondre ce sénat avec le conseil des Cent, qui remplissait à Carthage à peu près les mêmes importantes et terribles fonctions que le conseil des Dix à Venise. Enfin, les assemblées du peuple avaient une part dans le gouvernement des affaires. De 480 à 262, les Carthaginois, dont la puissance s'accroissait toujours, firent de grands efforts pour conquérir la Sicile ou pour acquérir dans ce pays une influence prédominante. Ils s'immiscèrent sous mille prétextes dans les affaires de l'île, et rencontrèrent enfin les Romains, avec lesquels une lutte acharnée s'engagea. Les trois guerres puniques (264 à 149) se terminèrent par la prise et la ruine complète de Carthage, qui resta en proie aux flammes pendant 17 jours. Quinze ans environ après ce désastre, Carthage fut rebâtie sous le nom de Colonia Junonia. Elle devint la capitale de l'Afrique, fut dans le IVe siècle de l'église le chef-lieu d'un évêché qui comprenait 6 provinces, et eut encore sous le gouvernement romain une période d'éclat et de prospérité. En 439,

elle fut prise par les Vandales ; en 697, prise et détruite par les Arabes.

Carthagène, ville du royaume de Murcie, en Espagne ; population, 29,000 habitants. Son commerce consiste en laines fines, soie, câbles de sparterie, olives, raisins secs et soude. Carthagène fut fondée en 228 av. J.-C. par Asdrubal, général carthaginois, qui espérait en faire l'entrepôt du commerce de Carthage avec l'Espagne, mais Scipion l'Africain s'en empara l'an 210 av. J.-C.

Carthagène, province de la Colombie, bornée au nord par la Colombie, à l'ouest par le département de l'Isthme, au sud par la province d'*Antioquia,* à l'est par celle de Santa-Maria. Carthagène est une province du département de la *Magdalena.* Superficie, 45,400 kilomètres carrés ; population, 170,000 habitants. La capitale de cette province est *Carthagène*, chef-lieu de tout le département de la *Magdalena ;* population, 20,000 habitants. Elle est située au fond d'une baie de la mer des Antilles, à 10° 24' de latitude nord et à 80° 10' de longitude ouest. Carthagène est évêché, ville de guerre, possède un des plus beaux ports de l'Amérique et fait un commerce très-étendu. Fondée en 1532 par Pedro de Heredia, elle fut prise par les Anglais en 1585, par les Français en 1544 et 1697.

Carthaginois. Il ne reste aucun monument des arts ni de la littérature des Carthaginois. Ce peuple commerçant n'a laissé aucune trace, et la langue même qu'il parlait nous est aujourd'hui inconnue. On n'a guère plus de renseignements sur sa religion ; il avait conservé les dieux de la Phénicie, son ancienne patrie, et offrait à Moloch des victimes humaines. Les mères étaient obligées de sacrifier elles-mêmes leurs enfants à l'idole sans verser une larme et sans faire entendre un soupir.

Cartilage, partie blanche, lisse, élastique, plus dure que la chair et moins dure que les os, qui se trouve surtout aux extrémités de ces derniers, et qui est privée de sentiment. Les cartilages du corps humain sont ou *temporaires* ou *permanents.* Les premiers deviennent de véritables os en se condensant peu à peu ; l'ossification est ordinairement complète à l'âge de 18 ou 20 ans. Les seconds ne changent pas de nature ou ne s'ossifient que dans un âge très-avancé. Ils enveloppent les os aux articulations, où ils font eux-mêmes fonction d'os comme les cartilages des côtes.

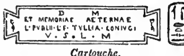
Cartomancie, art prétendu de deviner l'avenir à l'aide de certaines combinaisons de cartes. On appelle *cartomanciens* ceux qui tirent les cartes. Ils doivent à une certaine adresse et à une grande habitude le talent d'étonner quelquefois les personnes d'un esprit

faible en leur annonçant des événements qu'ils se sont fait raconter un instant auparavant à l'aide de questions adroites par la personne même qui vient les consulter, ou qu'ils ont pu raisonnablement prévoir d'après ce qu'ils ont pu arracher à leurs dupes.

Carton, Cartonnier, carton-papier de forte épaisseur. On appelle : 1° *carton de pâte* celui qui est fabriqué comme le papier avec une pâte de chiffons communs, broyés et placés sur une forme; 2° *carton de collage* le carton composé de plusieurs feuilles de papier collées l'une sur l'autre. On se sert, pour la fabrication du carton, des chiffons les plus communs, ou de rebuts de papiers que l'on soumet à un nouveau moulage. Quelquefois on y mélange de la laine, des étoupes, ou même des rognures de cuir, pour rendre le carton plus résistant. — Le *cartonnier* est celui qui fabrique le carton ou qui vend des objets faits de carton. — Le *carton-pierre* est une pâte de papier grossière mêlée à une solution de colle-forte à laquelle on ajoute de la terre bolaire, du carbonate de chaux et de l'huile de lin. On moule cette pâte et l'on en fabrique des objets d'art et des ornements d'architecture. Le carton-pierre est incombustible et imperméable.

Cartons (beaux-arts), se dit des dessins en grand tracés sur du papier, d'après lesquels le peintre fait sa fresque, ou qu'il donne aux ouvriers en tapisserie pour servir de modèles. Raphael employa des cartons pour peindre les fresques du Vatican. On croit qu'il en fit aussi 12 qui furent envoyés en Flandre et qui servirent de modèles pour des tapisseries qu'on voit aujourd'hui aux Gobelins. On appelle encore carton en architecture une feuille de carton ou de ferblanc chantournée qui sert à tracer les profils. Enfin, en terme d'imprimerie, ce mot signifie une ou plusieurs feuilles d'impression détachées d'une feuille entière, ou plutôt un feuillet qu'on refait à cause de quelques fautes qu'on y veut corriger, ou de quelque changement qu'on y veut faire.

Cartouche (de *cartoccio*, rouleau), sorte d'ornement de sculpture ou de peinture représentant un carton roulé dans le centre duquel on traçait des inscriptions, des devises, des armoiries ou des symboles. Les enroulements des cartouches ont pris des formes très-variées; et même on a conservé ce nom à des ornements qui n'avaient pas d'enroulements, mais qui renfermaient toujours un espace vide destiné à recevoir des inscriptions ou des dessins. — En archéologie, c'est un encadrement formé par 2 lignes parallèles réunies à leurs extrémités par des lignes courbes, au centre duquel les anciens Égyptiens plaçaient des inscriptions hiérogly-



Cartouche.

phiques et des figures de divinités ou de princes. Ces cartouches contiennent encore assez souvent les noms des rois qui ont gouverné l'Égypte. On a essayé de déchiffrer les inscriptions hiéroglyphiques renfermées dans les cartouches, mais les efforts faits jusqu'à présent n'ont abouti qu'à des demi-succès.

Cartouche de guerre. On appelle ainsi la charge de toute arme à feu. Mais ce mot ne s'emploie guère que quand il s'agit du fusil ou du mousquet. Il désigne alors la charge de poudre avec le projectile qui y est joint, renfermés dans un petit cylindre de papier, de parchemin ou de fer-blanc. La cartouche du canon est nommée *gargousse*.

Cartouche (Louis-Dominique), célèbre voleur né à Paris en 1693, exécuté en place de Grève le 26 novembre 1721. Il se rendit si fameux par son habileté et son audace, que son nom est devenu aujourd'hui le nom générique de tous les voleurs extraordinaires. Il étudia d'abord au collége Louis-le-Grand, s'enfuit de la maison paternelle, se joignit à une bande de voleurs, désola Paris, fut trahi par un de ses confidents, arrêté et roué vif.

Cartulaires, recueils d'actes, titres et autres principaux papiers, concernant le temporel d'un monastère, d'un chapitre, de quelque église, ou de quelque maison noble. On peut fixer au xe siècle l'invention des cartulaires. Les uns renferment des actes originaux, d'autres ne contiennent que des copies authentiques, d'autres enfin se composent de copies dont aucune formalité juridique ne garantit l'authenticité. L'étude des cartulaires est d'un grand secours dans les travaux historiques, mais elle demande un sens droit et une saine critique.

Caryatides. C'étaient des fêtes accompagnées de danses célébrées en l'honneur de Diane à Carya en Laconie.—On donne encore ce nom à des figures de femmes vêtues de longues tuniques qui portent une corbeille sur la tête et soutiennent un entablement. Il se dit aussi par extension des figures d'hommes qui servent au même objet. Souvent les caryatides ont les bras coupés, le bas du corps dans une gaîne et soutiennent l'entablement sur leur tête. On dit que les caryatides furent imaginées pour perpétuer le souvenir de la prise de Carya par les Grecs, qui massacrèrent les hommes et firent figurer les femmes dans leur triomphe.

Caryatides.

Carybde (v. *Scylla*).

Cas. En grammaire il se dit des différentes désinences que prennent les substantifs et les participes dans certaines langues, et à

l'aide desquelles ils expriment les idées accessoires de genre, de nombre, de lieu, d'action, de possession, etc. Il n'y a pas proprement de cas en français où ces idées sont exprimées par des prépositions ou par des mots séparés. Cependant les noms ont des formes différentes ponr distinguer le singulier du pluriel : *un arbre, des arbres; un cheval, des chevaux*. En latin, en grec, et dans beaucoup d'autres langues, les mots variables reçoivent les désinences qu'on appelle *cas*. — En jurisprudence, c'est le synonyme de *fait, action, crime. Cas privilégiés, cas royaux*, crimes dont les juges royaux pouvaient seuls connaître, quelle que fût la condition de l'accusé. *Cas spéciaux*, crimes commis par des vagabonds, gens sans aveu, et par des condamnés à des peines afflictives ou infamantes. Ces expressions diverses ont disparu de la langue de nos codes.

Cas de conscience, difficultés ou questions sur ce que la religion permet ou défend dans certains cas. La décision de ces sortes de questions appartenait aux théologiens casuistes. — *Cas réservé*, péché grave dont l'absolution est réservée aux évêques ou même au pape.

Casan (v. *Kasan*).

Casanova (Jean-Jacques de Seingalt), né à Venise en 1725. Il y reçut les ordres sacrés, et s'y fit remarquer par son esprit et par son élégance. Il s'attacha d'abord au seigneur Malpieri, qu'il quitta bientôt à l'occasion d'une folie de jeune homme; passa au service du cardinal d'Acquaviva à Rome, le quitta encore, se fit soldat à Venise, se rendit à Constantinople puis à Corfou, y continua sa vie de dissipation; retourna à Venise, s'y fit ménétrier pour vivre, trouva un protecteur dans le sénateur Bagrachio; vint en France, en sortit pour visiter l'Autriche, et revint de nouveau dans sa patrie, où il fut arrêté par l'ordre du conseil des Dix. Il resta 15 mois enfermé sous les plombs de Venise, et finit à Dux en 1803 une vie d'aventures qu'il a racontée dans des mémoires dont on n'a encore que 8 vol. in-8°.

Casanova (François), frère du précédent, naquit à Londres en 1727. Il acquit une belle réputation comme peintre de batailles et vint se fixer à Paris, où il fut reçu membre de l'Académie royale de peinture. Il mourut près de Vienne en 1805.

Casaque d'armes, manteau à manches longues et fermées, ouvert par-devant et qui se mettait par-dessus l'armure, le justaucorps ou la soubreveste. Les Bourguignons portaient sur leur casaque la croix rouge de Saint-André. Ce vêtement fut presque abandonné vers le temps de Henri II et de Henri III. On appelle encore casaque en général un manteau à manches larges et qu'on met sur un autre vêtement.

Casas (Barthélemi de las), né à Séville en 1574, suivit, à 19 ans, son père, qui accompagnait Christophe Colomb en Amérique. Frappé d'horreur à la vue des excès auxquels se livraient les Espagnols envers les Indiens, il revint en Espagne, se fit dominicain, prit les ordres et conçut le projet qu'il exécuta plus tard d'aller travailler à la conversion des peuples de l'Amérique. Il déclara libres les Indiens qu'il avait reçus comme esclaves ; mais cet exemple, loin d'être imité, souleva les haines. Sa vie fut menacée, et il alla solliciter à la cour d'Espagne en faveur des vaincus. Touché de ses éloquentes représentations, le vieux cardinal Ximenès, qui gouvernait alors la monarchie espagnole, résolut d'envoyer sur les lieux une commission d'enquête composée de 3 moines hiéronymites et d'un jurisconsulte. Barthélemi de las Casas revint avec eux en Amérique, et eut la douleur de voir les commissaires ne pas adopter ses vues ni ses plans. Sans se laisser décourager par cette décision, l'infatigable missionnaire se hâta de repasser en Europe, et se présenta à Charles-Quint, qui venait de monter sur le trône. Dans une conférence tenue en présence du monarque, il développa son système, et obtint la permission de fonder une colonie à Cumana ; mais il échoua encore dans ses tentatives de civilisation. Nommé évêque de Chiapa, il se démit en 1551 et mourut à Madrid en 1566, laissant une relation de la conquête de l'Amérique par les Espagnols.

Casauba ou *Cassava*, et plus ordinairement *Khass-Bah*, l'un des châteaux d'*Alger* (v.), celui qui est situé au sommet du triangle qui forme la ville, dont il est la citadelle. Du temps des deys, il était affecté à la garde des trésors accumulés de règne en règne : aussi, quand les Français s'emparèrent d'Alger, en 1830, trouva-t-on dans la Casauba 70 millions de francs environ. Le dernier dey d'Alger s'était volontairement confiné dans cette forteresse. Pendant un règne de 12 années, il n'en sortit que deux fois : la première, pour examiner les fortifications reconstruites, depuis le bombardement de 1816 (et, dans cette rapide excursion, il courut risque d'être assassiné par la soldatesque); et la dernière, pour abandonner Alger aux troupes françaises.

Cascade, chute d'eau qui tombe d'un rocher ou d'une montagne lorsque le lit d'une rivière ou d'un fleuve vient tout à coup à lui manquer. La plus célèbre cascade du monde est celle du Niagara. Elle a 4 kilomètres de long et une hauteur de 48 mètres. On entend à une distance de 60 ou 80 kilomètres le bruit de cette chute d'eau, et l'on peut distinguer à près de 100 kilomètres les vapeurs qui s'élèvent dans l'atmosphère.

Cascarille, écorce d'un arbre du genre *crotton*, originaire des

îles Bahama. Elle est employée en pharmacie et en parfumerie. Son odeur est agréable, sa saveur âcre.

Cases, habitations des nègres dans l'Inde et dans les colonies. Elles sont construites en terre et en roseaux, et couvertes de feuilles de bananier. C'est pour l'observateur philosophe un touchant tableau que celui de ces habitations dans nos colonies. On y voit des pères, des mères, des enfants que le caprice du maître séparera peut-être demain pour toujours; et l'on fait des vœux pour la prompte réforme d'un état de choses contraire aux prescriptions de l'Évangile!



Cases de nègres.

Casemate, souterrain voûté, à l'épreuve de la bombe, qui sert à défendre la courtine et les fossés, ou pour loger des troupes au besoin.

Casernes, édifices affectés au logement des troupes en garnison. Les anciennes casernes laissent beaucoup à désirer pour leur destination actuelle : ce sont le plus souvent des bâtiments construits primitivement pour des couvents d'hommes ou de femmes, des colléges, des séminaires, des évêchés, des magasins. Indépendamment d'une distribution intérieure plus spéciale, il faudrait que partout les officiers de tous grades y fussent logés avec leurs troupes. —Si le soldat est puni pour une faute grave, il est privé de la liberté et mis en prison. S'il tombe malade, des hôpitaux spéciaux ont été établis pour le recevoir et le guérir. Mais s'il est libre et jouit d'une bonne santé, il est logé dans une caserne.

Casimir, drap croisé et léger, fabriqué avec les laines les plus fines, les plus moelleuses. On en fait aussi en coton. On cite plus particulièrement ceux de Sédan, Louviers et Elbeuf.

Casimir. Cinq rois de Pologne : le 1er, surnommé le *Restaurateur* (1040-1058), mit fin à l'anarchie de la Pologne, extirpa l'idolâtrie

et fit régner la justice ; le 2e, surnommé le *Juste*, autre prince de la famille des Piasts (1177 à 1194), mérita aussi les éloges de l'histoire ; le 3e, dit le *Grand* (1332-1370), répara les maux du pays épuisé par les invasions des Tatars et par les divisions intestines des seigneurs, traita avec l'ordre teutonique, fit poser les armes au Brandebourg, à la Bohême, à la Lithuanie, protégea les sciences et les lettres qu'il cultivait lui-même, fit régner les lois et éleva la Pologne à une grande prospérité ; le 4e (1445-1492), fils de Jagellon et d'abord grand prince de Lithuanie, fut élu roi après la mort glorieuse de son frère Vladislas à Varna. Son règne fut orageux. Quant au 5e, il en sera question à l'article *Jean Casimir* (v.).

Casino, mot italien dérivé de *casa*, maison. C'est en Italie un bâtiment annexe ou séparé d'un théâtre, où il y a des billards, des salles de lecture, de jeu, de conversation, et où l'on donne des concerts, des bals. Images en grand de nos cercles de France, ils sont surtout nombreux dans la Haute-Italie.

Casoar, oiseau presque aussi grand que l'autruche, habitant la partie orientale de l'Asie qui est comprise dans la zone torride. Il est appelé *émé* ou *émen* par les naturels du pays. Ce fut en 1507 que cet oiseau parut pour la première fois en Europe ; il se distingue par une proéminence osseuse partant de la base du bec et s'étendant en forme de casque sur le sommet de la tête, par des pieds longs et musculeux, par un plumage noir et crépu. Ses œufs éclosent dans le sable à la chaleur du soleil. Cinq tuyaux en forme de baguettes pointues et sans barbes lui tiennent lieu d'ailes. Quoique de forme lourde, il défie à la course le cavalier qui le poursuit.

Caspienne (mer), mer intérieure d'Asie, oblongue dans la direction du nord au sud, séparée de la mer Noire par le Caucase. Elle doit son nom aux Caspiens, anciens peuples de Médie qui habitaient au S.-O. Elle a porté ou porte encore un grand nombre de dénominations différentes chez les Grecs, les Romains, les Orientaux, les Arabes du moyen âge, les Chinois, les Slaves, les Russes, les Turcomans, les Turcs, les Persans, les Arméniens et les Géorgiens. Superficie, 67,400 kilomètres carrés ; profondeur moyenne, 180 à 200 mètres ; dans quelques endroits, 900. La navigation en est dangereuse à cause de la fréquence des vents d'est et d'ouest, de son peu de largeur, des écueils et des brisants qui la bordent. Son eau est plus amère que celle des autres mers par suite du bitume liquide qu'y versent les sources du midi. Les principales rivières qui l'alimentent sont le Volga, l'Oural, le Terek, etc. On a reconnu qu'elle n'a point, comme on l'a cru long-temps, de communication souterraine avec la mer Noire.

Casque (d'un mot latin ayant même signification), coiffure militaire qui protège la tête ; elle remonte à une grande antiquité. Le casque fut


Casque romain.

indistinctement de cuir, de feutre, de bois, d'airain, de fer, d'argent et même d'or. Il en est question dans Homère, dans la *Bible*, dans les plus anciens poèmes orientaux ; il figure dans les bas-reliefs de Thèbes et du Parthénon. Ceux des nations orientales étaient très-hauts et rappelaient la tiare des Persans et des Assyriens. — Pendant


Casque du XIIIe siècle.

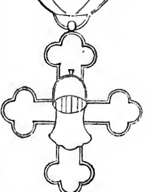
le cours du moyen age, le casque usité dans nos contrées d'occident présenta de nombreuses variations. On l'appela successivement *heaume* ou *hiaume* (*helmius*) dérivé des langues du Nord (car en allemand *helm* signifie encore casque), *armet*, *salade*, *morion*, *bourguignote*, *etc.* Le mot *casque*, assez nouveau dans la langue française, ne se trouve pas dans la plupart des écrivains du XVIe siècle. — Le casque des Gaulois était armé de cornes de taureau. Sous Guillaume-le-Conquérant, la forme dominante était celle d'un cône aigu muni sur le devant d'une lame de fer plate et nommée *nasal*. Au temps des croisades ce fut un bonnet cylindrique


Casque du XIVe siècle.

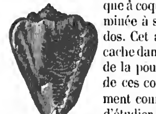
percé de petites ouvertures pour la vue et l'audition. Enfin, vers le milieu du XIVe siècle on commença à faire usage du casque à visière mobile cachant le visage. Le casque avec ses accessoires tels que *cimier*, *crinière*, *plumes*, *bourrelet*, *lambrequin*, *etc.* (v. *Blason*), a été et est encore très-employé dans la


Casque du XVIe siècle.

composition des armoiries, surtout en Allemagne. Il n'est plus en usage dans l'armée française que parmi les carabiniers, les dragons, les cuirassiers, la garde municipale à cheval et les sapeurs-pompiers. — En 1814, le grand-duc de Hesse-Cassel a institué, sous la dénomination de *Casque de fer,* un ordre de chevalerie destiné à récompenser les services rendus à la cause de l'indépendance allemande pendant les guerres de 1813 et de 1814 contre la France. Les chevaliers le portent suspendu à un ruban rouge liseré de bleu.


Ordre du Casque de fer.

Casque. On appelle ainsi, en histoire naturelle, un genre de mollusque à coquille bombée, ouverte, longitudinale et terminée à sa base par un canal court remplié vers le dos. Cet animal, qui habite les hautes mers et se cache dans les fonds sablonneux, fournit en général de la pourpre. — L'animal qui occupe l'intérieur de ces coquilles n'est encore que fort imparfaitement connu des savants qui n'ont pas eu occasion d'étudier ses mœurs; mais il paraît avoir beaucoup d'analogie avec le mollusque des buccins.



Casque.

Cassandre ou *Alexandra* (mythologie), fille d'Hécube et de Priam, roi de Troie, était prêtresse d'Apollon lorsqu'elle inspira à ce dieu une passion si violente, qu'il la supplia de fixer un prix à ses faveurs, jurant par le Styx de le lui accorder. Elle demanda et obtint le don de prophétie. Mais à peine fut-elle en possession de ce rare privilége qu'elle devint aussi rebelle que l'avait jadis été Daphné. Le dieu irrité, ne pouvant ravir à Cassandre la science qu'il lui avait révélée, frappa ses paroles de défaveur; et nul depuis n'y ajouta foi. Elle eut beau prédire à sa famille et à tout le peuple les fatales amours de Pâris et la colère des dieux et des rois, on l'enferma comme folle dans une tour écartée. En vain elle prédit encore un à un tous ses malheurs, en vain elle voulut détourner Pâris son frère du voyage de Sparte et empêcher plus tard qu'on ouvrît la ville au fameux *cheval de bois*, on ne l'écouta pas. Elle sortit enfin de sa prison la nuit de l'incendie de Troie, et, fuyant le carnage, chercha un asile dans le temple de Minerve. L'impie Ajax l'y suivit et lui fit violence au pied de la statue de la déesse. Le sort l'adjugea ensuite à Agamemnon, qui l'emmena à Mycènes où elle périt sous les coups de Clytemnestre déjà souillée du sang de son époux.

Cassandre, personnage de l'ancienne commédie italienne d'une date beaucoup plus moderne que *Arlequin*, *Pantalon* et le *Docteur*, partagea quelque temps, avec les deux derniers, le monopole des pères, des tuteurs, des vieux amants ridicules et dupés, les supplanta ensuite et resta pendant une vingtaine d'années le principal personnage de la parade en France.

Cassation, action d'annuler une décision d'une cour ou d'un tribunal. C'est la dernière des voies extraordinaires par lesquelles on peut attaquer un jugement : la loi est une règle tracée par le pouvoir législatif. Le juge doit l'appliquer : il ne peut ni l'éluder, ni la corriger, ni l'enfreindre; mais il peut, à son insu, la mal appliquer, et c'est pour annuler ces décisions rendues en contravention à la loi que la cour de cassation a été créée. Son institution date de

1790. Confirmée par les constitutions de 1791, de l'an III, de l'an VIII, maintenue par les chartes de 1814 et de 1830, elle est restée debout comme un monument judiciaire au milieu de nos subversions politiques. Les membres de la cour de cassation portent une robe rouge et une toque de velours violet. Les présidents et le procureur-général ont le revers de la robe doublé d'une fourrure blanche et une épitoge pareille.

Cassave ou *couack*, préparation de la racine du *manioc* (v.).

Casse (botanique), fruit du *cassia fistula*, vulgairement *caneficier*, employé en médecine comme un excellent purgatif. Le *cassia fistula* est un grand arbre qui ressemble au noyer. Il croît dans toutes les régions équatoriales, en Asie, en Afrique, en Amérique, dans les Antilles. La casse qu'on emploie en Europe vient presque toute de l'Inde. La pulpe qui entoure les graines est la seule partie en usage dans la médecine. C'est la *pulpe de casse* des pharmacies, ou *casse mondée* ou bien *casse sans noyau*. On la prescrit à la dose de 30 à 40 grammes pour un adulte, seule ou mêlée à de la manne, à du tamarin ou à des pruneaux. On la prescrit encore à l'état d'extrait, de casse cuite et de marmelade.

Casse ou *case* (typographie), table parallélogrammique, à rebords, profonde de 3 à 5 centimètres 50 millimètres, divisée en nombreux compartiments, appelés *cassetins*, dans lesquels sont distribués les lettres et signes nécessaires à la composition d'un ouvrage. Elle est placée devant l'ouvrier *compositeur* sous une inclinaison assez grande et repose sur un léger bâtis à quatre pieds dont les deux antérieurs sont beaucoup plus courts que les deux du fond. La casse est divisée en deux parties égales, longues chacune d'environ 1 mètre et larges de 40 à 50 centimètres, qui se placent l'une au-dessus de l'autre et qu'on appelle pour cela *haut de casse* et *bas de casse*. Dans la première, moins à la portée de la main, sont reléguées les lettres d'un usage moins fréquent; dans la seconde, sur laquelle l'ouvrier opère avec plus de facilité, les lettres, chiffres et signes ordinaires et courants, et les petites lames de plomb nommées *espaces* destinées à séparer les mots. Au premier aspect il règne une espèce de confusion dans le classement des lettres dans les cassetins : le *b* s'y trouve loin de l'*a*, qui est tout voisin de l'*r*. C'est là, au contraire, une ingénieuse combinaison qui a pour but de rapprocher de l'ouvrier les lettres d'un usage plus fréquent.

Cassel, capitale de la Hesse électorale, dans le landgraviat de la Basse-Hesse, sur la Fulde, rivière navigable qui sépare la ville en, ancienne et nouvelle, réunies par un beau pont de pierre. Population, 26,000 habitants dont 500 juifs. La ville neuve haute a été

bâtie par des réfugiés français à la suite de la révocation de l'édit de Nantes. Cassel a 11 portes, 19 places et 9 églises, dont une catholique et une luthérienne. Parmi ses édifices on cite le palais du prince électoral, l'arsenal, l'observatoire, la maison de travail, le palais de Bellevue, l'opéra et les casernes. Siége des administrations de l'électorat, elle possède une académie de peinture, de sculpture, d'architecture, une société archéologique, un séminaire, un lycée. De 1807 à 1814, cette ville a été la capitale de l'éphémère royaume de Westphalie improvisé par Napoléon en faveur de son frère Jérôme, aux dépens du Hanovre, du Brunswick et de la Hesse.

Cassette, coffre, petite caisse : c'est un des meubles les plus utiles, les plus commodes, les plus portatifs. La jeune femme y serre ses écrins, ses diamants, ses bijoux. Il y a des cassettes de voyage; il y en a pour renfermer l'argenterie, des papiers de famille, de l'argent, de l'or. C'est pour *les beaux yeux* de pareille cassette que soupire plus d'un *Harpagon*. Les rois ont leur *cassette particulière*, caisse destinée à solder leurs dépenses personnelles. — Alexandre-le-Grand conservait les poèmes d'Homère dans une cassette fort riche qu'il avait trouvée à la journée d'Arbelles parmi les dépouilles de Darius.

Cassin (*monte Casino*), montagne de la Terre de Labour, royaume de Naples, célèbre par le couvent qu'y fonda saint Benoît en 530, et par les richesses qu'y amassèrent ses disciples.

Cassine. C'est dans beaucoup de provinces une petite maison de plaisance hors de la ville. — C'est aussi, en botanique, le nom de la *viorne luisante*, qu'on emploie, en Amérique, en guise de thé, et celui de 3 arbrisseaux du cap de Bonne-Espérance, de l'Éthiopie et du détroit de Magellan.

Cassini, nom de 3 savants qui honorent la France. Le 1er, Jean-Dominique, gentilhomme italien, né dans le comté de Nice en 1625, élève des jésuites de Gênes, s'adonna d'abord à l'astrologie judiciaire, puis à l'astronomie, dans laquelle il fit de si rapides progrès qu'à 25 ans le sénat de Bologne l'appela à la chaire d'astronomie de sa célèbre université. Il observa, en 1653, la comète qui passa au zénith de cette ville, traça la célèbre méridienne de St-Pétrone, aplanit le différend qui partageait Bologne et Ferrare au sujet du Pô, et dut à ce succès la surintendance des eaux du fleuve et du fort Urbin. Appelé en France par Colbert, il vint à Paris en 1669, obtint des lettres de naturalisation et fut membre de l'Académie des sciences. Ses découvertes en astronomie sont immenses : il continua, en 1695, la grande méridienne de Picard et de Lahire, et la poussa jusqu'à l'extrémité du Roussillon. Dans sa vieillesse il perdit la vue; il mourut en 1712, à 87 ans. — Son fils, *Jacques*, né à Paris, en

1677, membre aussi de l'Académie des sciences, ami de Newton et de Halley, est connu par ses travaux relatifs à la détermination de la figure de la terre. Il mourut dans sa terre de Thury, en 1756, à 79 ans. — *César-François Cassini de Thury,* fils du précédent, né en 1714, maître des comptes, directeur de l'Observatoire, membre de l'Académie des sciences, conçut, dès sa jeunesse, le projet de lever le plan topographique de la France entière. Cette entreprise, qui exigeait des fonds considérables, fut d'abord aidée par Louis XV. Abandonnée à elle-même, elle devint plus tard la propriété d'une compagnie. Cet immense travail allait être achevé, lorsque Cassini mourut de la petite-vérole en 1784. Ce vaste plan a été terminé par le comte *Jacques-Dominique Cassini*, membre aussi de l'Académie des sciences, et digne sous tous les rapports de ses illustres ancêtres.

Cassiodore (Magnus-Aurelius Cassiodorus), appelé *Serrator* par quelques auteurs, né dans le Brutium vers 470, paraît avoir prolongé son existence jusqu'à près de 100 ans, car il vivait encore en 562. Après avoir été successivement ministre d'Odoacre, de Théodoric et d'Amalasonthe, il se retira, à 70 ans, dans sa patrie, où il fonda le monastère de Viviers placé sous la règle de saint Benoît. Historien, philosophe, théologien, rhéteur, publiciste, il est surtout remarquable par *ses lettres*, archives précieuses de son époque, écrites cependant d'un style détestable, quoique offrant d'heureuses réminiscences de la belle antiquité. Son *Histoire des Goths,* en 12 livraisons, ne nous est connue que par le résumé qu'en a fait Jornandès. Sa *Chronique* va depuis le déluge jusqu'à l'an 519 de J.-C. En cé siècle de décadence et de barbarie, Cassiodore fut comme un reflet de l'antique vertu et de la civilisation romaines.

Cassiopée, constellation boréale, vulgairement appelée *le Trône* ou *la Chaise*, et composée de 54 étoiles principales. Elle est du nombre de celles qui ne se couchent jamais pour nous. Son nom lui vient d'une reine d'Éthiopie, qui, fière de sa beauté, défia les Néréides. Neptune irrité fit sortir des flots un monstre qui désola le pays. Céphée, époux de Cassiopée, pour apaiser les barbares déesses, dévoua au monstre sa fille Andromède, qui, attachée à un roc, fut délivrée par Persée. Ce héros obtint de Jupiter, en récompense, que toute la famille de sa conquête serait mise au nombre des constellations; et voilà pourquoi Cassiopée, Céphée, Andromède et Persée lui-même sont dans le ciel.

Cassis, groscillier noir, arbuste indigène très-commun, exhalant une odeur aromatique très-prononcée surtout dans les feuilles et les fruits.

Cassitérides (d'un mot grec signifiant *étain*). Le commerce des îles Britanniques a commencé dans les îles qui portaient le nom de Cassitérides. Les historiens s'accordent sur ce point, et tous conviennent que ces îles sont les *Sorlingues*, groupe de rochers au nombre de 145, semés en rond entre la France, l'Irlande et l'Angleterre dont ils font partie. Là, les Phéniciens apparurent les premiers, apportant, en échange de l'étain, de la vaisselle de terre, du sel et du cuivre. Ils étaient tellement jaloux de ce commerce que, si leurs pilotes se croyaient observés en mer, ils s'échouaient afin de cacher le secret de leur route. Quelques-unes de ces îles sont aujourd'hui bien peuplées et ont des ports spacieux et sûrs. D'excellents pâturages font la richesse des vallées qui règnent entre les rocs sourcilleux.

Cassius, nom d'une illustre famille romaine divisée en 2 branches : l'une patricienne, les *Viscellins*, l'autre plébéienne, les *Longins*. Parmi les plus célèbres on cite : 1° *Spurius Cassius Viscellinus*, trois fois consul, souvent vainqueur des Samnites, honoré deux fois du triomphe, ayant le premier, quoique patricien, proposé la *loi agraire*, haï en conséquence de tout son ordre et précipité de la roche tarpéienne; 2° *Caïus Cassius Longinus*, chef de la conjuration aristocratique qui ôta la vie à César, appelé par Brutus, son beau-frère, *le dernier des Romains*, traça le billet que celui-ci trouva sur son tribunal : *Tu dors, Brutus!* fut vaincu à la bataille de Philippes, qu'il avait voulu éviter, et se fit tuer par un de ses affranchis; brave, instruit, philosophe distingué, il appartenait à la secte d'Épicure; 3° *Titus Cassius Severus*, célèbre par son éloquence et ses satires, banni par Auguste dans l'île de Sériphe, où il mourut de chagrin et de misère après 25 ans d'exil; 4° *Caïus Cassius Longinus*, consul sous Tibère, un des premiers jurisconsultes de l'antiquité; 5° *Cassius Chærea*, tribun d'une cohorte prétorienne, ami enthousiaste de la liberté et meurtrier de Caligula.

Cassolette, petit vase, coupe évasée en métal portée sur un pied plus ou moins élégant, et destinée à faire brûler des parfums. De nos jours ce n'est plus guère qu'un meuble de fantaisie. On donne encore ce nom à une petite boîte d'or ou de vermeil renfermant une éponge fine imbibée de quelque essence odorante, et que les dames portent suspendue à une chaîne. — Les architectes décorent de cassolettes sculptées divers édifices, entre autres les monuments funèbres.

Cassonade (v. *Sucre*).

Castagnettes, instrument de percussion composé de 2 petites pièces de bois dur, ou d'ivoire, concaves, faites en forme de noix et devant

leur nom au mot latin *castanea*, châtaigne, fruit dont la forme de cet instrument imite les 2 valves creuses. On fait raisonner les castagnettes en cadence, en appliquant vivement ces concavités l'une contre l'autre. On tient une castagnette en 2 pièces de chaque main, en passant un doigt dans les cordons qui les réunissent. Cet instrument est fort en usage chez les Espagnols, qui s'en servent en dansant pour marquer les temps de la mesure, les figures du rhythme et exécuter des roulements dont l'effet musical est fort agréable dans le *Fandango*, la *Xota*, le *Bolero*, la *Cachucha*, etc. Les anciens en connaissaient aussi l'usage, comme le témoignent Diodore de Sicile, Pausanias, Martial et Juvénal.

Castalie, célèbre fontaine de Grèce dans la Phocide, considérée comme une des sources où, suivant les poètes classiques, les favoris des muses boivent l'enthousiasme et le génie. On a prétendu que Castalie, fille d'Achéloüs suivant les uns, de Castalius, roi des environs du Parnasse, suivant d'autres, ayant inspiré un violent amour à Apollon, fut changée par lui en fontaine inspiratrice. Certains étymologistes plus positifs rapportent le nom de cette fontaine au mot *Kastal*, qui signifiait *murmure* dans la langue primitive des Béotiens.

Castes. Ce mot, dont l'étymologie portugaise ou espagnole est assez obscure, désigne certaines catégories formées en vertu de la loi religieuse, certaines classes de la population ayant des priviléges, des charges, des usages et des costumes particuliers, et se transmettant de génération en génération tous leurs caractères originels. Tels furent les Francs après la conquête des Gaules. Les peuples qui professent le brahmanisme en offrent le plus ancien exemple. Le nombre des castes indiennes s'élève à près de 100, qui rentrent dans les principales : 1° les *brahmanes* (prêtres, savants, fonctionnaires); 2° les *khatrias* ou *khettris* (guerriers et *rajahs*, princes hindous) ; 3° les *vaishias* (commerçants, manufacturiers, cultivateurs); 4° les *shoudras* (artisans, ouvriers) auxquels se rattache la classe vagabonde des *zingaris* ou *bohémiens*. Quant aux *parias*, et aux *poulias* qui leur sont encore inférieurs, ce ne sont pas des castes, mais le rebut de toutes les autres; des êtres dégradés par une mésalliance, l'oubli des pratiques religieuses, l'usage des aliments prohibés et le contact des réprouvés. En Égypte, avant l'établissement des monarchies, la nation se divisait en 3 classes, les prêtres, les guerriers et le peuple. Autrefois la noblesse formn en France et dans d'autres états une véritable caste. Les vassaux, les serfs et les hommes de mainmorte en formaient une autre. Cette division existe encore de fait en Hongrie, en Pologne, en Russie, en Chine. En Amérique, la différence des races humaines et les nuances dans la couleur de l'épi-

derme ont établi des castes qui ne sont ni moins tranchées, ni soumises à moins de préjugés que celles de l'Inde et du moyen âge.

Casti (J.-B.), poëte italien, né, en 1721, à Prato en Toscane, chanoine de Monte-Fiascone, *poëte de la cour de Vienne* après Métastase, sous Joseph II; Casti voyagea en France, en Allemagne, en Russie, tantôt seul, tantôt attaché à quelque ambassade, séjourna longtemps à Vienne, en Toscane, en France, et mourut subitement à Paris en 1803, laissant des œuvres fort spirituelles, mais licencieuses et souvent mal écrites, en tête desquelles il faut placer son poëme des *Animaux parlants*, ses *Nouvelles galantes* et son drame contre Cicéron.

Castiglione (duc de) (v. *Augereau*).

Castille, ancien royaume d'Espagne, borné par les Asturies, l'Aragon, la Navarre, les royaumes de Valence et de Murcie, l'Andalousie, le royaume de Léon et l'Estramadure. Elle appartint successivement aux Carthaginois, aux Romains, aux Goths et aux Maures. Reprise à ceux-ci par les chrétiens, elle eut des comtes particuliers jusqu'à Ferdinand Ier, son premier roi (1033). Comme royaume, elle fut tantôt réunie à ceux de Galice et de Léon, tantôt elle en fut séparée. La réunion définitive s'opéra en 1230. Accrue du royaume d'Aragon, en 1469, par le mariage de Ferdinand et d'Isabelle, elle commença la monarchie espagnole. La Castille se divise aujourd'hui en deux provinces : la *Vieille* et la *Nouvelle-Castille*.

Castille (Vieille-), bornée par les Asturies, la Biscaye, la Navarre, l'Aragon, la Nouvelle-Castille, le royaume de Léon. Superficie, 1,600 kilom. carrés. Population, 913,570 habitants. Capitale, Burgos. 6 provinces : Burgos, Soria, Avila, Ségovie, Santander, Logronô.

Castille (Nouvelle-), bornée par la Vieille-Castille, l'Aragon, les royaumes de Valence et de Murcie, l'Andalousie, l'Estramadure. Superficie, 3,000 kilomètres carrés. Population, 1,100,500 habitants. Capitale, Madrid. 5 provinces : Cuença, Guadalaxara, Ciudad-Réal ou Manche, Madrid, Tolède.

Castlereagh (Robert-Stewart, lord), marquis de Londonderry, né en Irlande en 1769, membre, en 1790, de la chambre des communes, devint l'instrument des mesures rigoureuses prises par le gouvernement anglais contre l'Irlande, sa malheureuse patrie, dont il avait été nommé gouverneur. Il opéra, par un bill présenté au parlement en 1801, la réunion de ce pays à l'Angleterre, et reçut le portefeuille de la guerre en 1807. Ministre des affaires étrangères en 1813, il refusa, lors de la première déchéance de Napoléon, de souscrire aux articles du traité de paix qui lui conservaient la qualification d'empereur avec un traitement convenable. Son plus beau titre au souvenir de la postérité sera d'avoir réclamé avec persis-

tance l'abolition de la traite des noirs. Il fut plénipotentiaire en France après la bataille de Waterloo, et se suicida en 1822, par suite d'aliénation mentale.

Castor, quadrupède mammifère de la famille des rongeurs, justement célèbre par ses mœurs douces et sociables qui le portent à chercher à vivre en commun avec ses semblables. C'est au commencement de l'été que les castors se rassemblent pour fonder leurs petites républiques au nombre de 2 ou 300. Quelque nombreuse que soit cette société, la paix s'y maintient sans altération, le travail commun ayant resserré leur union. La vie de cet animal est aquatique; sa longueur totale est de 1 mètre environ; il a près de 33 centimètres de haut, les formes lourdes, ramassées, le pelage bien fourni, d'un roux marron. Il se nourrit de racines, de feuilles, d'écorces, et construit fort industrieusement sur les lacs et les rivières ses huttes, qui ont la forme d'un dôme de 1 mètre 33 centimètres, et qu'on serait tenté d'attribuer à la main de l'homme, tant ces petits édifices, dont le diamètre varie de 1 à 3 mètres, présentent de régularité, de solidité et de perfection. Ces asiles sont non-seulement très-sûrs, mais encore très-propres et très-commodes : le plancher en est jonché de verdure; des rameaux de buis et de sapin servent de tapis sur lequel le castor ne fait ni ne souffre jamais aucune ordure. On chasse les castors pour avoir leur fourrure, dont le poil délié et impénétrable sert à faire les chapeaux de 1re qualité. Les castors abondent dans l'Amérique septentrionale; ils sont plus rares en Asie, et l'on n'en rencontre plus guère en Europe qu'à l'état d'isolement.

Castor de mer (v. *Loutre*).

Castor et **Pollux**, fils, le premier de Tyndare, le second de Jupiter, enfants tous deux de Léda et frères d'Hélène, suivirent Jason à la conquête de la *toison d'or*, purgèrent l'Hellespont et les mers voisines des pirates qui les infestaient, et firent la guerre aux Athéniens dans le but de reconquérir Hélène, leur sœur, enlevée par Thésée. Invités aux noces de Lyncée et d'Idas, ils enlevèrent, à leur tour, Phœbé et Hilaïra, femmes de ces deux princes, qui poursuivirent les ravisseurs et les atteignirent près du mont Taygète. Le combat fut acharné. Castor tua Lyncée, et fut tué par Idas. Celui-ci succomba à son tour sous les coups de Pollux, qui, ayant obtenu de Jupiter l'immortalité, pria ce dieu de rendre la vie à Castor ou de reprendre ce don funeste. Jupiter lui accorda qu'ils vivraient alternativement et mourraient l'un après l'autre. Il les mit au rang des constellations sous le nom des *Gémeaux*, divinités favorables aux navigateurs.

Castramétation, nom donné à la manière de camper particulière à chaque peuple (v. *Camp*).

Castro (Inès de) (v. *Ines*).

Casuel, ce qui arrive accidentellement, par *cas* fortuit. On appelait autrefois *parties casuelles* les droits qui revenaient au roi pour les charges de judicature et de finance, quand elles changeaient de titulaire. Ce mot est employé aujourd'hui dans la forme substantive. On dit le *casuel d'une charge, d'un emploi*, pour désigner les revenus fortuits, incertains, qui viennent irrégulièrement, et dont l'échéance n'est pas fixée; mais il sert plus particulièrement à qualifier les honoraires accordés aux curés, vicaires et aux autres ecclésiastiques en dehors de leur traitement fixe, pour des fonctions de leur ministère, telles que baptêmes, mariages, enterrements. Dans les premiers siècles de l'église les ministres de la religion subsistaient des oblations volontaires des fidèles, tout était *casuel*. Plus tard, pour rendre leur existence moins précaire, on leur alloua le produit ou le loyer des terres incultes ou sans maîtres; ce fut l'origine des *bénéfices*. Enfin Charlemagne, dans le même but, leur accorda ou fit rendre la *dîme*. Mais, sous la décadence de la race carlovingienne, l'église fut dépouillée par les seigneurs; il fallut faire subsister les prêtres au moyen de rétributions volontaires, et le *casuel* s'établit.

Casuistes, docteurs en théologie qui ont écrit ou que l'on consulte sur les cas de conscience, c'est-à-dire sur les questions relatives aux devoirs de l'homme et du chrétien, sur les doutes qui s'élèvent dans les esprits relativement à la légitimité et à la régularité de certaines actions, sur les moyens de réparer les fautes et les erreurs, etc., etc. Les plus fameux sont saint Thomas, saint Antonin, Dominique, Soto, etc.

Catachrèse (d'un mot grec signifiant *abus*), trope, figure de rhétorique, qui use d'un mot impropre à la place d'un mot propre; espèce de métaphore accouplant deux mots au premier aspect disparates, mais qui sont les seuls avec lesquels on puisse se faire entendre clairement : des chevaux *ferrés d'argent*, un enfant à *cheval sur un âne, sur un bâton;* une *feuille de papier, d'or, d'étain*, etc.

Cataclysme (d'un mot grec signifiant *inondation*), grandes révolutions physiques qui, sous le nom de *déluges*, sont restées dans le souvenir de presque tous les peuples. Les Chinois, les Chaldéens, les Persans, les Grecs et d'autres nations en comptent un grand nombre avec des circonstances analogues à celles dont il est fait mention dans le livre de la *Genèse* (v.). C'est à ces inondations qu'on attribue la formation de ces amas de cailloux roulés qui forment un terrain nommé *diluvium* ou *blocs erratiques*. L'origine de ces ter-

rains est due à une masse d'eau considérable qui les a détachés de montagnes assez éloignées. Les géologues nomment *cataclysmes* les divers bouleversements que la couche supérieure de la terre a éprouvés depuis sa consolidation.

Catacombes (de deux mots grecs signifiant *auprès des tombeaux*), cavités souterraines, naturelles ou creusées par la main des hommes, destinées à la sépulture des morts, appelées aussi par les Grecs *cryptes*, *hypogées*. Les Égyptiens, les Hébreux, les Perses, les Grecs, les Indiens, les Scythes, les Romains ont conservé longtemps cette coutume. Celles dont il est souvent question dans la Bible étaient situées dans les montagnes de Canaan, de la Palestine, de la Syrie, de l'Arménie. En Égypte, elles remontent à une haute antiquité : celles de Thèbes, les plus belles, sont dans la vallée de *Biban el Molouk* (*les portes des rois*); elles recevaient les corps des Pharaons. On en trouve encore dans l'intérieur de l'Afrique et en Sicile. Aux îles Canaries, les Guanches y déposaient des momies comme les Égyptiens. Celles de Rome descendent à 27 mètres de profondeur, et s'étendaient au loin dans la campagne; c'était un vaste labyrinthe de galeries étroites et peu élevées. C'est dans les catacombes que les premiers chrétiens enterraient leurs morts et célébraient leur nouveau culte à l'abri des persécutions. Enfin les catacombes de Paris, situées entre les barrières d'Enfer et St-Jacques, sous une plaine appelée autrefois la *Tombe-Isoire*, étaient dans l'origine des carrières où l'on prenait des matériaux pour la construction du vieux Paris. On y transporta en 1780 les ossements qui encombraient plusieurs cimetières de la capitale.

Catacoustique (de deux mots qui signifient *entendre contre* ou de *haut en bas*), partie de la science de l'*acoustique* qui a pour objet les sons réfléchis et les propriétés des échos.

Catadioptrique (de deux mots qui signifient *voir contre*), science qui a pour objet les effets réunis de la *catoptrique* et de la *dioptrique* (v.), c'est-à-dire les effets réunis de la lumière réfléchie et de la lumière réfractée.

Catafalque (d'un mot italien signifiant *échafaud*), élévation en charpente dressée dans un monument, dans une église pour de grandes cérémonies funèbres. Le plus célèbre est celui que consacra Florence aux obsèques de Michel-Ange.

Catalans (v. *Catalogne*).

Catalectes (de deux mots grecs signifiant *parler contre*), fragments d'ouvrages anciens qui n'ont pas été achevés, ou qu'on n'a pas trouvés en entier. On appelle aussi *vers catalectes* ou *catalectiques* ceux auxquels il manque des pieds, des syllabes, par opposition

aux *vers acatalectiques*, vers parfaits, auxquels il ne manque rien.

Catalepsie (de deux mots qui signifient *ramener, retenir*), maladie nerveuse dans laquelle il y a privation du sentiment et des mouvements volontaires, avec conservation des positions diverses dans lesquelles on place les membres du malade et persistance de la respiration et du pouls. Cette maladie fort rare, mais qui fut connue cependant d'Hippocrate et de Galien, attaque les personnes douées d'une sensibilité vive et d'un caractère mélancolique. Les femmes y sont surtout sujettes.

Catalogne, ancienne province d'Espagne, bornée par les Pyrénées, le royaume de Valence, la Méditerranée et l'Aragon; c'est la plus riche et la plus peuplée de l'Espagne: elle compte 1,120,000 habitants sur une superficie de 6,400 kilom. carrés, possède de nombreuses manufactures et des fabriques d'étoffes, de fer, de papier, entretient un commerce maritime très-étendu et se divise en 4 provinces, Barcelone (capitale), Lérida, Taragone et Girone. En 1640 la Catalogne se donna à la France; elle fit retour à l'Espagne par un traité conclu en 1652.

Catalogue (de deux mots grecs signifiant *raconter séparément*), liste d'objets de même nature, comme livres, tableaux, estampes, médailles, plantes, coquilles, minéraux, etc., classés suivant divers systèmes. On les range en deux grandes divisions : l'*alphabétique* et la *méthodique*. Plusieurs catalogues de bibliothèques publiques ont été imprimés à diverses époques : les plus remarquables sont ceux de Vienne (8 v. in-f°), de Paris (10 v. in-f°), de Lyon (2 v. in-8°).

Catalpa, arbre de l'Amérique méridionale, de la famille des bignones, qui croît spontanément dans la Caroline. Ses fleurs nombreuses, grandes, d'un blanc pur, parsemées de pourpre et d'or, et disposées en grandes girandoles, ses feuilles en forme de cœur, en font un des arbres exotiques les plus remarquables de nos jardins.

Catane, une des intendances de la Sicile, ayant une superficie de 1,160 kilomètres carrés et une population de 300,000 habitants. La capitale du même nom, située sur le bord de la mer, au pied de l'Etna, et peuplée de 80,000 habitants, a un évêché, une université, et fait un grand commerce. Elle fut fondée, 753 ans av. J.-C., par une colonie de Chalcidiens. Plusieurs fois renversée par des tremblements de terre, elle a toujours été rebâtie avec magnificence.

Cataphractaires, soldats grecs revêtus d'une cuirasse; leur nom signifiait *couverts de toutes parts*.

Cataplasme (de deux mots grecs signifiant *enduire dessus*), composition pharmaceutique préparée sous la forme d'une pâte peu consistante et qu'on applique sur diverses parties du corps.

Catapulte (de deux mots grecs signifiant *lancer contre*), machine de guerre assez semblable à la *baliste* (v.), arme de jet du genre de l'arbalète, dont la puissance consistait dans la tension d'un écheveau de cordes à boyau fortement tordues qui, en se débandant, lançaient au loin des traits, des javelots, des torches, des pièces de bois, de lourdes pierres. Fréquemment employée dans les siéges, elle était couverte par de forts épaulements ainsi que les hommes qui la manœuvraient. Philippe en avait 150 au siége de Thèbes; Titus, 300 au siége de Jérusalem. L'usage de la catapulte remontait à la plus haute antiquité; on ne cessa de s'en servir que depuis l'invention de la poudre. Folard, pour s'en rendre compte, en fit faire une de 28 centimètres de long sur 36 de large qui lança à 690 mètres une balle de plomb d'un demi-kilogramme, le bandage ayant été tendu sous l'angle de 36 degrés.


Catapulte.

Cataracte (d'un mot grec signifiant *confondre*, *troubler*), véritable onomatopée qui peint le bruit et l'impétuosité d'une grande *cascade* (v.). On connaît particulièrement sous ce nom les *cataractes du Nil*, fort déchues de leur ancienne réputation depuis qu'elles ont été visitées par Champollion-Figeac. Le fameux *saut du Niagara*, dans le Canada, est bien plutôt une véritable cataracte. — Ce mot est fréquemment employé dans l'Écriture sainte : Aux approches du déluge *les cataractes du ciel* furent ouvertes. — On donne aussi ce nom, en *pathologie*, à une espèce de cécité qui semble produite par un voile qui s'étend sur l'œil. Elle provient de l'opacité du cristallin ou de sa membrane, opacité qui intercepte les rayons lumineux et empêche la vision. Ses causes sont le grand âge, l'impression d'une vive lumière, les coups, les chutes. Elle ne peut être guérie qu'au moyen d'une opération chirurgicale, qui enlève l'obstacle par abaissement ou par extraction.

Catarrhe (de deux mots grecs signifiant *couler en bas*). On appelle ainsi, en *médecine*, l'écoulement d'un liquide plus ou moins clair, plus ou moins épais, par une membrane muqueuse, quelle qu'en soit d'ailleurs la cause. Son nom varie suivant la place qu'il occupe : au nez, c'est un *coryza ;* à la gorge, une *angine;* à l'oreille, une *otite;* à l'œil, une *ophthalmie*, etc. Quand on dit simplement *catarrhe*, sans une épithète qui caractérise le siége du mal, on entend parler du *catarrhe pulmonaire* dont la cause principale est dans l'atmosphère, et que le cours ordinaire des saisons ramène à l'approche du printemps et à la fin de l'automne.

Catastrophe (d'un mot grec signifiant *révolution*), révolution, renversement, changement funeste à celui qui l'éprouve, grand malheur, fin déplorable. Il y a des catastrophes dans la vie des individus comme dans celle des peuples et des états. — Dans l'art scénique on donne le nom de catastrophe au dernier et principal événement d'une action dramatique; il se dit surtout du dénouement funeste d'une tragédie.

Catéchisme (d'un mot grec signifiant *instruction*), instructions sur les principes et les mystères de la foi du chrétien. On donne aussi ce nom au livre qui les contient. Le *catéchiste* est celui qui est chargé de les enseigner. Ces fonctions ont été long-temps des plus honorables de l'église. Origène lui-même les a remplies. Jésus-Christ avait dit : « Laissez venir à moi les petits enfants. » Et l'instruction des enfants dut être dans tous les temps une des principales obligations des ministres de l'Évangile. C'est le catéchisme du concile de Trente qui a servi de type à tous ceux que les évêques ont adoptés; et parmi les meilleurs il faut citer celui de Bossuet, dont on fit le catéchisme général de l'empire français. Aujourd'hui, chaque diocèse est revenu à son catéchisme particulier. En outre, chaque secte de protestants a son catéchisme: celui des luthériens est connu sous le nom de *catéchisme de Heidelberg*, il a été modifié par le pasteur Boissard; celui de l'église anglicane date d'Édouard IV; celui de Calvin a été refondu par le pasteur Coquerel; celui des églises sociniennes polonaises porte le nom de *catéchisme de Cracovie*.

Catéchumène, nom que l'on donnait dans la primitive église à celui qu'on instruisait dans la religion chrétienne pour le disposer à recevoir le baptême. La durée de cette épreuve était ordinairement de 2 ans. On était d'abord reçu *auditeur*, puis *orantem et genuflectentem* (priant et fléchissant les genoux), et enfin *compétent*. Le catéchumène ne pouvait entendre la messe que depuis l'Introït jusqu'à l'Offertoire. Cette partie de la messe portait le nom de *messe des catéchumènes*. Pour admettre un catéchumène, on lui imposait les mains, on faisait sur lui des signes de croix, on l'exorcisait, on lui soufflait au visage, on lui appliquait de la salive au nez et aux oreilles, on lui mettait du sel dans la bouche et on lui faisait des onctions sur la poitrine et sur les épaules.

Catégories (de deux mots grecs signifiant *montrer contre*). En logique classes diverses servant à réunir les objets de même nature. Celles d'Aristote sont au nombre de 10 : la *substance*, la *quantité*, la *qualité*, la *relation*, l'*action*, la *passion*, le *temps*, le *lieu*, la *situation* et l'*habitude* ou la *disposition*. Descartes les réduit à 7 : l'*esprit*, la *matière*, la *quantité*, la *situation*, la *figure*, le *mouvement*

et le *repos*. Kant a 4 grandes divisions subdivisées en 12 moindres : la *quantité* renfermant l'*unité*, la *pluralité* et la *totalité;* la *qualité* embrassant la *réalité*, la *négation* et la *limitation;* la *relation* comprenant la *substantialité*, la *causalité* et la *communauté;* la *modalité* enfin comprenant la *possibilité*, l'*existence* et la *nécessité*. — Après les catégories des objets en philosophie viennent les catégories des personnes en politique.

Catel (Charles-Simon), compositeur français, né à l'Aigle en 1773, vint fort jeune à Paris et obtint la protection de Sacchini, qui le fit entrer à l'École royale de chant et de déclamation où il eut Gossec pour maître et pour protecteur. Admis comme professeur adjoint dans l'établissement et puis au Conservatoire, nommé accompagnateur à l'Opéra, il écrivit un grand nombre de morceaux militaires adoptés par les régiments dans les guerres de la révolution, un *de profundis* à grand orchestre, des hymnes et des symphonies pour les fêtes publiques. Professeur d'harmonie au Conservatoire, il rédigea un traité spécial de cette science, traité encore fort estimé. Inspecteur de cet établissement avec Méhul, Cherubini et Gossec, membre de l'Institut, auteur d'un grand nombre de grands opéras et d'opéras-comiques, il mourut d'une maladie inflammatoire en 1830.

Cathay, nom donné par les anciens voyageurs à la Chine ou à une partie de la Chine. Marco Polo appelle la capitale *Cambalu* et le roi *coblaye* (1260). C'est en cherchant le Cathay que Christophe Colomb découvrit l'Amérique.

Cathédrale (d'un mot latin signifiant *siége*), église où est le siége de l'évêque, église épiscopale. La forme des cathédrales a varié : généralement elles ont celle d'une croix grecque ou latine. Leur architecture a également suivi les changements d'époques et de pays; mais les plus belles sont d'architecture gothique. Ste-Sophie à Constantinople est une des plus anciennes. St-Pierre de Rome passe pour la plus magnifique de la chrétienté. On cite encore celles d'Aix-la-Chapelle, de St-Marc de Venise, de Florence, d'Anvers, de Gand, de Liége, de Mayence, de St-Paul de Londres, etc., etc., et parmi celles de France les cathédrales de Paris, de Reims, de Strasbourg, d'Orléans, d'Amiens, de Rouen, de Chartres, d'Autun, de Beauvais, de Bourges, d'Auch, etc. Aujourd'hui l'architecture chrétienne semble épuisée; le type de la cathédrale antique ou moderne a disparu. La maçonnerie en est réduite à imiter les formes grecques; elle fait des églises sans inspiration religieuse. Les moines du moyen âge avaient la pensée chrétienne; les savants d'aujourd'hui sont trop positifs pour être inspirés : ils ne feront point une cathédrale, ils ne feront point un dôme chrétien, une tour à flèche aiguë, un portail, un péristyle,

une nef, une chapelle; ils feront autre chose que ce qui convient à l'église, ils feront Notre-Dame de Lorette ou la Madeleine de Paris.

Catherine (sainte), vierge, fille de Certe, tyran d'Alexandrie, fut forcée par l'empereur Maximin II de discuter avec des philosophes dans une assemblée publique : elle les confondit et les convertit au christianisme. Ils furent tous brûlés. Catherine eut les os broyés dans un instrument de supplice et la tète coupée. Les moines du Sinaï prétendent posséder son corps depuis le VIIIe siècle. — Il a existé un ordre religieux militaire, établi suivant la règle de saint Basile, ayant pour objet de garder le tombeau de la sainte, de protéger les pèlerins et de défendre l'église catholique. Les membres portaient sur un habit blanc les instruments du supplice de la vierge avec une croix et un glaive teints de sang. — Les jeunes pensionnaires reconnaissent sainte Catherine pour leur patronne.

Catherine (sainte) de Sienne, née dans cette ville en 1347, surnommée *Euphrosine* à cause de sa perfection et de sa beauté, après avoir, dans sa première jeunesse, répandu de grandes aumônes, servi les malades, consolé les prisonniers, entra à 20 ans dans le tiers-ordre de St-Dominique. Cette sainte fille se voua par esprit de charité aux travaux les plus pénibles; elle soigna les lépreux, déploya un dévouement et un courage admirables durant la peste de 1374, ramena grand nombre de pécheurs par son éloquence et sa douceur, et décida le pape Grégoire XI à transporter de nouveau le siége de la papauté d'Avignon à Rome. Après avoir réconcilié les Florentins avec le pontife, elle joua le rôle de pacificatrice dans toutes les querelles du schisme, écrivit en faveur du pape Urbain VI qu'elle excita à la modération, et mourut à Rome en 1380, à 33 ans, de douleur de voir les funestes divisions qui agitaient la chrétienté. Sainte Catherine occupe un rang distingué parmi les écrivains de son époque. On estime ses 6 traités en forme de dialogue, ses poésies et ses 387 lettres dont quelques-unes furent adressées à des rois, des papes et des empereurs.

Catherine de France, fille de Charles VI de France, épousa Henri V d'Angleterre et se maria secrètement après sa mort à Owen Tudor, gentilhomme du pays de Galles. Cette union ayant été rendue publique après le décès de la reine, Tudor eut la tête tranchée. L'un de ses fils, Edmond, fut le père de Henri VII.

Catherine d'Aragon, fille de Ferdinand et d'Isabelle, épousa en 1501 Arthur, fils aîné de Henri VII, roi d'Angleterre; puis son frère, depuis Henri VIII, qui ne tarda pas à lui proposer un divorce qu'elle refusa. Ce prince fit alors prononcer une sentence de répudiation que le pape ne voulut pas sanctionner, et épousa Anne



de *Boulen* (v.). Catherine, exilée de la cour, mourut à 55 ans.

Catherine de Médicis (v. *Médicis*).

Catherine de Portugal, fille de Jean IV de Portugal, épousa en 1661 Charles II, roi d'Angleterre, et retourna en 1693 dans sa patrie, où elle fut déclarée régente. En cette qualité elle battit plusieurs fois les armées espagnoles et leur enleva quelques places fortes. Elle mourut en 1705.

Catherine, 2 impératrices de Russie. La 1re, *Catherine Alexiowna* (1689–1727), simple paysanne, née en Livonie, de parents pauvres, tomba, pendant la guerre de la Suède et de la Russie, entre les mains de deux soldats suédois auxquels elle fut enlevée par un de ses amis d'enfance, qui l'épousa à Marienbourg. Celui-ci ayant été tué au siége de cette place, Catherine, prisonnière, inspira un violent attachement à Pierre-le-Grand, qui l'épousa. Elle fut couronnée en 1724 et proclamée, après la mort du tzar, souveraine impératrice de toutes les Russies. Bonne, douce, indolente, prenant peu de part aux affaires, mais de mœurs désordonnées, livrée même au vice de l'ivrognerie, elle mourut dans sa 45e année. — La 2e, *Alexiowna* (*Sophie-Auguste-Dorothée d'Anhalt-Zerbst*), née à Stettin en 1729, dont son père, le prince d'Anhalt-Zerbst, était gouverneur, épousa en 1745 le duc Charles de Holstein-Gottorp, que l'impératrice Élisabeth appela à St-Pétersbourg pour en faire l'héritier de sa couronne; Charles était fils d'Anne, duchesse de Holstein, fille, comme Élisabeth, du tzar Pierre-le-Grand. Ses intrigues avec le chambellan Soltikoff; le Polonais Poniatowski et Grégoire Orloff, détruisirent tout accord entre elle et son débonnaire époux. Élisabeth étant morte, le duc de Holstein monta sur le trône sous le nom de Pierre III; et en moins d'un an une conspiration, dirigée par la princesse Daschoff, Orloff et plusieurs autres seigneurs, enlevait l'empire au nouveau tzar pour le donner à sa femme, qui, en embrassant la religion grecque, avait pris le nom de Catherine. Le malheureux Pierre III mourut, dit-on, étranglé. Catherine gouverna seule et avec gloire malgré ses débordements. Elle combattit les Turcs avec bonheur et partagea la Pologne avec la Prusse et l'Autriche. En faisant creuser des canaux, en encourageant le commerce et les sciences, en fondant des hôpitaux, en établissant des écoles et en rendant la justice régulière dans ses états, elle mérita le nom de *Mère de la patrie*. Elle était en correspondance avec Voltaire et d'Alembert, et avait formé le projet de chasser les Turcs d'Europe pour se faire couronner impératrice d'Orient à Constantinople. Sa mort subite l'empêcha de mettre à exécution ses vastes projets; elle succomba à une attaque d'apoplexie en 1796.

Cathète. C'est, en géométrie, toute ligne droite tombant perpendiculairement sur une autre ligne. Les cathètes d'un triangle rectangle sont les deux côtés qui forment l'angle droit. — En optique, le *cathète d'incidence* est une ligne droite menée d'un point éclairé et rayonnant perpendiculairement au plan du miroir réfléchissant. — On entend par *cathète de réflexion* une perpendiculaire menée de l'œil ou d'un point quelconque d'un rayon réfléchi sur un plan de réflexion.

Catholicisme (d'un mot grec signifiant *universel*), désigne, dans son acception ordinaire, les articles de foi, les dogmes, les maximes de la religion ou de l'église catholique.

Catholicité. C'est l'adhésion aux maximes du *catholicisme* et la marque à laquelle on reconnaît cette adhésion. La catholicité de l'église se manifeste par 4 chefs principaux : 1° L'univers des lieux dans lesquels l'église est répandue; 2° l'universalité des temps dans lesquels elle a subsisté; 3° l'universalité de la doctrine qu'elle a enseignée sans mélange et sans altération; 4° l'universalité des personnes de tout sexe, de tout âge, de toute condition qui sont entrées dans son sein. Au propre, le mot catholicité est la qualité de ce qui est catholique.

Catholicon d'Espagne, satire contre la Ligue et Philippe II d'Espagne, publiée en 1593. L'auteur, nommé Le Roi, était chanoine de Rouen et avait été aumônier du duc de Bourbon. Son œuvre fait partie de la satire *Ménippée* (v.), dont le but et les résultats furent les mêmes; c'est-à-dire qu'à l'aide d'une critique railleuse et spirituelle, elle fit justice des exagérations du zèle religieux mal compris, et montra à quels funestes excès il peut se laisser entraîner quand il n'est pas guidé par la sagesse et la raison.

Catholique (d'un mot grec signifiant *universel*), caractère d'universalité qui distingue le christianisme de toutes les autres religions et la promesse qui lui a été faite de réunir un jour dans un même troupeau et sous la conduite d'un même pasteur tous les peuples de la terre. Catholique est la qualification donnée au chrétien qui reconnaît le pape pour chef spirituel, et à toutes les choses qui dépendent de la catholicité, telles que l'église catholique, la foi catholique, le pays catholique, les croyances catholiques, etc. On attribue à l'église le nom de catholique pour marquer, non-seulement qu'elle est répandue par toutes les nations de la terre, mais encore pour exprimer qu'elle fait profession de croire et d'enseigner partout la même doctrine, de prendre pour règle de sa foi l'universalité de croyance qui est suivie dans toutes les sociétés particulières dont elle est composée. Tel est le caractère qui distingue la véritable église

de J.-C. d'avec les sectes qui se sont séparées d'elle. Le nom de catholique a été donné à l'église dès les temps les plus voisins des apôtres pour la distinguer des sociétés hérétiques. Avant même saint Polycarpe, saint Ignace avait dit dans son épître à ceux de Smyrne: Là où aura été le Christ, là est l'église catholique. Les hérétiques et les schismatiques eux-mêmes donnaient ce nom à la véritable église dont ils s'étaient séparés. — *Catholique* est encore le titre que prirent en Orient, dès le règne de Justinien, quelques prélats ou patriarches, entre autres ceux de Perse et d'Arménie. — On appelait aussi, dans le Bas-Empire, *catholiques* certains officiers ou magistrats qui avaient pour mission de faire payer les impôts dans les provinces. — Les papes ont autrefois gratifié du titre de *roi catholique* les monarques de France et de Jérusalem. Il est depuis 1492 exclusivement porté par les rois d'Espagne.

Cati, apprêt qu'on donne aux étoffes de laine, et principalement aux draps, pour en augmenter le lustre, les rendre plus fermes et leur donner un œil plus doux et plus égal.

Catilina (Lucius-Sergius), dont la noblesse remontait, disait-on, à un compagnon d'Énée et qui, si l'on en croit Cicéron, avait pour père un sénateur condamné comme assassin, naquit vers l'an de Rome 646. Arraché par son crédit et ses amis au dernier supplice qu'il avait mérité pour avoir fait violence à une vestale et avoir massacré son propre beau-frère, il fut questeur de Sylla dans les guerres civiles, seconda ses proscriptions et exerça plus tard en Afrique les fonctions de préteur. S'étant deux fois mis inutilement sur les rangs pour le consulat et ayant eu Cicéron pour concurrent, il résolut de le faire assassiner, de renverser le pouvoir existant, d'abolir les dettes, de proscrire les riches, de brûler et piller Rome, et de livrer à ses audacieux partisans les magistratures et le sacerdoce. Cicéron, averti par Fulvia, femme d'une haute naissance, averti aussi par les députés des Allobroges, qu'une autre femme d'une audace virile, Sempronia, avait entraînés d'abord dans la conspiration, Cicéron accusa Catilina dans quatre admirables harangues appelées *Catilinaires,* remarquables par la véhémence des pensées, la hardiesse des tours, l'énergie des expressions. Catilina se défendit mal : banni de Rome, il courut dans l'Étrurie où deux anciennes légions de Sylla l'attendaient sous les armes. Mais déjà les troupes du sénat étaient à la poursuite de sa petite armée. Elle chercha vainement à gagner la Gaule cisalpine. Pétréius, lieutenant d'Antoine, l'atteignit et l'attaqua. Catilina périt en se précipitant au fort de la mêlée, et son armée fut taillée en pièces. Ce combat eut lieu 61 ans avant J.-C.

Catinat (Nicolas) naquit en 1637 à Paris, où son père était doyen des conseillers au parlement. D'abord destiné au barreau, il le quitta après avoir perdu une cause dont la justice lui paraissait évidente et embrassa le parti des armes. Il servit d'abord dans la cavalerie, et fut nommé en 1667 lieutenant dans le régiment des gardes. Blessé à Senef, il reçut un billet de condoléance du grand Condé, et fut en 1688 envoyé en qualité de lieutenant-général contre le duc de Savoie. Vainqueur à Staffarde et à Marsailles, il s'empara du pays ennemi et fut nommé maréchal de France en 1693. Malgré la médiocrité de sa fortune, il récompensa généreusement les gentilshommes qui lui apportèrent le bâton. Pur, désintéressé, plein de douceur pour les vaincus, il éluda fréquemment les ordres de l'inflexible Louvois. Envoyé en Flandre, il prit la ville d'Ath et alla combattre en Italie le prince Eugène. Des revers l'y attendaient; les subsistances et l'argent manquèrent. Malheureux à Carpi et à Chiari, forcé d'évacuer le pays entre l'Adige et l'Adda, il dut une disgrâce aux ennemis que ses vertus lui avaient faits à la cour, et consentit à servir sous le maréchal de Villeroi qui le remplaça. Franc, désintéressé, exempt d'ambition, toujours gai, calme, il remplit avec succès plusieurs missions diplomatiques, et mourut à l'âge de 74 ans dans sa terre de St-Gratien. Il n'avait jamais été marié. Ses soldats, dont il était l'idole, l'avaient surnommé le *Père la Pensée*. Louis XIV l'avait désigné pour le cordon bleu; mais les statuts de l'ordre du St-Esprit exigeaient qu'avant d'en obtenir et d'en porter les insignes, on fît preuve de noblesse. Maréchal de France grâce à son propre mérite, Catinat n'eût pas manqué de trouver un généalogiste complaisant dont le travail n'eût rencontré aucune critique; car il était universellement aimé et estimé; mais il refusa un honneur qu'il lui eût fallu acheter par un mensonge, et ne fut pas compris dans la promotion. Le roi, tout en regrettant d'être enchaîné par les règlements de son ordre, rendit un éclatant hommage à ce noble et bien rare exemple de probité.

Catogan ou *cadogan*, coiffure empruntée aux modes et particulière à l'infanterie prussienne du XVIIIe siècle. Elle consistait en un chignon ou une pelote de cheveux se roulant sur eux-mêmes, noués par le milieu et pendant à une hauteur prescrite. — Si vous demandez à l'étymologiste de profession d'où vient le mot *catogan*, il vous répondra que cette coiffure tire son nom d'un seigneur anglais, milord *Cadogan*, qui le premier s'avisa de la porter.


Catogan.

Caton-le-Censeur (Marcus-Porcius), né l'an 233 avant l'ère chrétienne, servit d'abord dans la 2e guerre punique et devint tribun des soldats en Sicile, puis préteur en Sardaigne. Après avoir achevé de subjuguer cette île, il fut fait consul l'an 193 av. J.-C., conquit une partie de l'Égypte et fut nommé censeur. On le vit alors réformer sans pitié le luxe et les mœurs des Romains. Auteur d'un *Traité d'Agriculture* et d'un livre *des Origines* contenant l'histoire des rois de Rome, des détails sur les villes d'Italie, sur la 1re et la 2e guerre punique, et sur l'histoire de la république romaine jusqu'à l'expédition de Galba dans la Lusitanie, il mourut, en 151 av. J.-C., répétant sans relâche ces mots : *Delenda est Carthago*, Il faut anéantir Carthage; conseil que la république romaine ne tarda pas à suivre.

Caton d'Utique (Marcus-Porcius), petit-fils de Caton-le-Censeur, né l'an de Rome 660, fut nommé questeur et brigua le tribunat pour qu'il ne devînt pas la proie d'un homme indigne. Il s'unit à Cicéron contre Catilina, triompha de Ptolémée, roi d'Égypte qui s'était révolté, et obtint la préture. César ayant passé le Rubicon, Caton conseilla au sénat de confier le salut de la république à Pompée, qu'il suivit à Dirrachium où il fut chargé de l'approvisionnement de l'armée et du commandement de la flotte. Ayant appris en Afrique la mort de Pompée, il se fortifia dans Utique; mais au moment de tomber entre les mains de César, trop fier pour implorer son pardon, il se perça de son épée après avoir relu quelques passages du *Phédon*, ce sublime traité de Platon sur l'immortalité de l'âme. Ses derniers mots furent ceux-ci : *Vertu, tu n'es qu'un vain nom!* décourageante maxime dont sa vie entière était la plus éloquente réfutation. A cette nouvelle, César s'écria : O Caton! je t'envie ta mort, puisque tu m'as envié la gloire de te sauver!

Catoptrique (d'un mot grec signifiant *miroir*), partie de l'optique qui traite des propriétés des miroirs ou plutôt de la réflexion de la lumière sur la surface des corps polis.

Catulle (Caius-Valérius), poète latin, auteur du *Chant nuptial d'Athys et Cybèle*, des *Noces de Thétis et de Pélée*, de *la Veillée de Vénus*, d'épigrammes, de satires et d'un grand nombre d'élégies adressées à Lesbie, qui n'était autre qu'une Clodia, sœur de Clodius, l'ennemi mortel de Cicéron, naquit à Vérone ou à Sirmium, l'an 86 av. J.-C. Sa famille fort riche était alliée à celle de César. Il vint à Rome sous le patronage de Manlius, et compta parmi ses amis Cinna, Cicéron, Plaucus et Cornélius Népos. Nourri dans les lettres grecques, il appliqua le 1er avec succès le rhythme grec aux vers latins, et mourut 57 ans av. J.-C.

Caucase, chaîne de montagnes qui s'étendent obliquement entre la mer Noire et la mer Caspienne, l'espace de 632 kilomètres sur une largeur qui varie de 104 à 272. Le pays qu'elle sillonne, appelé *Isthme caucasien*, est le berceau de la *race caucasique* qui a peuplé l'Europe et une partie de l'Asie. Il est habité par une multitude de petites nations qu'on divise en 7 grandes branches : les *Abazes*, les *Géorgiens*, les *Circassiens* (v.) ou *Tcherkesses*, les *Assètes*, les *Kistes*, les *Lesghiz* et les *Tartares*, la seule qui soit étrangère. Les points culminants du Caucase sont l'*Elbrouh* (5,442 mètres), le *Muquinkari* (4,710) et le *Schah-Dag* (4,520).

Cauchemar, sorte de rêve et d'oppression; suffocation qui survient pendant le sommeil. Il semble à celui qui est en proie à un cauchemar qu'un poids énorme pèse sur sa poitrine, qu'il se forme sous lui un précipice, qu'un fantôme le poursuit et qu'il lui est impossible de fuir ou de crier. Dans cet état on éprouve une anxiété cruelle qui se manifeste par des mouvements nerveux, des sanglots, et qui amène le réveil, après lequel on est, quelques instants encore, tourmenté par les mêmes idées, haletant, fatigué, souvent baigné de sueur. Les causes les plus fréquentes du cauchemar sont les troubles accidentels ou habituels de la digestion et de la circulation. Les asthmatiques et ceux qui ont des maladies de cœur en sont principalement affectés, ainsi que les sujets nerveux, chez qui cette disposition est exaltée par les chagrins. Les veilles, la contention d'esprit, la lecture ou l'audition de contes effrayants, un air trop peu renouvelé, produisent aussi le cauchemar.

Cauchoix, Cauchoise, habitants du pays de *Caux* (v.).

Caudataire, officier qui porte la queue du pape, des cardinaux, des prélats. Les rois, les princes, les princesses avaient aussi jadis leurs gentilshommes caudataires. Les prélats choisissaient souvent pour ces fonctions de la plus humble domesticité de pauvres hobereaux, de minces cadets de famille.

Caudines (fourches). *Caudium* était un gros bourg à l'ouest de Bénévent, à l'est de Calatie, dans les montagnes qui séparaient le Samnium de la Campanie. Le nom de *fourches caudines* s'applique tantôt à un emplacement dans lequel les Romains se laissèrent cerner par les Samnites, tantôt au traitement ignominieux que ceux-ci leur imposèrent en faisant passer consuls et soldats désarmés sous un joug formé de deux fourches plantées en terre et croisées par une troisième. Cet événement eut lieu l'an 321 av. J.-C. — *Faire passer quelqu'un sous les fourches caudines*, c'est encore aujourd'hui, au figuré, l'humilier cruellement, abuser de la position fâcheuse où il se trouve.

Caulicoles ou *tigettes*, en architecture, tiges roulées en volants sous le tailloir du chapiteau corinthien.

Cauris, coquillage blanc des îles Maldives, servant de monnaie dans la Nigritie centrale, sur le plateau de la Sénégambie et au Bengale. Dans cette dernière contrée 2,400 cauris valent 1 fr. 25 c. de France. Dans la Nigritie, 250 égalent la même somme.

Causalité. C'est, dans la philosophie moderne, l'enchaînement des effets et des causes, le rapport qui existe entre eux, rapport jugé nécessaire et reposant, suivant les uns, sur une induction dont la base est l'expérience ; suivant les autres, sur une loi fondamentale acceptée par l'intelligence. Ceux même qui nient la causalité reconnaissent un premier moteur ; mais ce moteur quel est-il? Est-il matériel? ou existe-il en dehors de la matière? Admettre un moteur matériel, c'est professer le *panthéisme* (v.), c'est-à-dire que le monde est Dieu, agent et patient, effet et cause, et cela de toute éternité. Or, c'est chose impossible; la matière non organisée ne peut être la cause efficiente de l'organisation: sans vie, sans intelligence, elle ne peut donner vie et intelligence; inerte, elle ne peut imprimer le mouvement. Pourtant l'ordre règne dans la nature, donc la matière n'est pas le premier moteur de la nature, donc il y a une autre *cause primordiale*. Mais où est-elle ? Les Chaldéens répondront : dans la lumière et les ténèbres; les Persans : dans le bien et le mal; Thalès et Anaximène : dans l'eau et le feu; Empédocle : dans les quatre éléments; Héraclite et Zénon : dans le feu; Démocrite et Épicure : dans le concours des atomes. Puis viendront les doctrines plus élevées de Moïse, Pythagore, Platon, Descartes, Mallebranche, Berkeley, Leibnitz, Newton. — On n'est pas moins nécessairement conduit à expliquer la nature par la puissance coordinatrice d'un être intelligent, quand on considère que tout dans la nature est combiné pour une fin prévue et déterminée. Mais cette seconde question des *causes finales*, quoique résolue par le fait, est encore en litige parmi les philosophes, les uns voyant Dieu partout, jusque dans la chrysalide, jusque dans le reptile qui tue, jusque dans la lave qui brûle; les autres, oubliant les bienfaits de Dieu pour ne se rappeler que les maux dont ils l'accusent, et ne voyant dans les *causes finales* qu'une chimère dont se repaît l'ignorance. Mais tout démontre à la raison qu'en même temps que la suprême intelligence a imprimé à la matière une force qui annonce sa puissance, elle l'a destinée à exécuter des effets concertés par sa sagesse.

Cause (philosophie), principe par lequel une chose est, et sans lequel elle ne peut, ni être conçue, ni exister. La cause recèle en

elle-même le principe de l'action. L'effet est le résultat immédiat de cette action. Il y a des *causes physiques*, produisant immédiatement leur effet; des *causes morales*, dépendant d'une cause physique; des *causes matérielles*, *formelles*, *instrumentales*, subdivision obscure qu'on n'explique plus; enfin des *causes premières*, agissant par leur propre vertu; des *causes secondes*, agissant par l'impulsion des premières, et des *causes finales*, fin, but, objet pour lequel l'effet est produit.

Cause (jurisprudence), contestation pendante devant un tribunal; instance, affaire judiciaire. On dit d'un avocat en vogue au palais, il *a des causes plein son sac*, parce que autrefois les avocats portaient leurs dossiers dans un sac placé sous leur bras. On dit avec dédain de l'avocat inoccupé, c'est un *avocat sans causes*. Les causes se divisent, suivant les tribunaux où elles sont portées, en *civiles* et *criminelles*, puis en causes *ordinaires* et causes d'*exception*, en causes *sommaires*, *pétitoires*, *possessoires*, *principales*, *accessoires*, *incidentes* ou d'*intervention*, etc. On appelait autrefois *cause grasse* une cause simulée et bouffonne qui se plaidait et se jugeait avec pompe, toutes les années, en plein parlement, l'un des jours gras. C'était le carnaval du parquet, du barreau et de la magistrature. Le président de Lamoignon les fit proscrire par arrêt le 18 février 1617; mais, telle était la force de l'habitude, que, malgré son influence, l'arrêt resta long-temps sans exécution. Cet usage avait pourtant cessé d'exister à la suppression des parlements, en 1790. — On a plusieurs fois réuni, sous le titre de *Causes célèbres*, la compilation de toutes les affaires criminelles ou civiles qui, par le scandale des détails ou l'énormité des forfaits, ont fait du bruit dans le monde. — On appelle *ayant cause* ou *ayant droit* la personne qui succède à une autre dans certains droits ou certaines actions; l'héritier et le légataire sont les ayants cause du testateur; l'acquéreur est l'ayant cause du vendeur; le cessionnaire est l'ayant cause du cédant.

Cause (médecine). Les médecins s'accordent généralement à admettre deux séries de causes productrices des maladies; les unes *prédisposantes*, qui mettent le corps dans une situation telle, que les autres, nommées *déterminantes*, venant à agir, la maladie apparaît. Ces causes ont été encore divisées, suivant l'aspect sous lequel on les envisage, en *externes* et *internes*, *physiques* et *chimiques*, *accessoires* et *principales*, *morales* et *occultes*.

Causeur, causerie. La causerie est l'intimité de la conversation, un véritable laisser-aller du cœur et de l'esprit. On causait beaucoup dans nos cercles avant 1789, aujourd'hui cette causerie intime est

morte dans nos salons. Cela explique le grand nombre d'orateurs de la *Constituante* et les tristes parleurs de nos assemblées actuelles. Les femmes réussissent d'instinct dans la causerie. Les vieillards, qui ont beaucoup vu, ont une causerie qui attache, quand ils ne se répètent pas trop. Les hommes de génie, confinés dans la solitude, sont quelquefois gênés dans un cercle. Les sots sont à leur aise partout. — Il ne faut pas confondre le *causeur* avec le *bavard* ou avec le *babillard*. On fuit le bavard qui assomme, on évite le babillard qui fatigue, on recherche le causeur qui séduit.

Causticité (d'un mot grec signifiant *je brûle*), dénomination défavorable d'un penchant de l'esprit qui après avoir démêlé les travers et les défauts, les signale toujours désagréablement pour les personnes qui deviennent sa proie. La causticité exige de l'esprit, du savoir, du bon ton. On n'est hors de là que méchant et grossier. Une tendance habituelle à la causticité est incompatible avec la bonté, l'indulgence, la politesse; elle éloigne l'intimité. Exercée aux dépens d'autrui, elle amuserait plus si l'on craignait moins pour soi. Pascal, Bussy-Rabutin, Beaumarchais, Paul-Louis Courrier ont excellé dans ce genre.

Caustiques (médecine [d'un mot grec signifiant *je brûle*]), corps qui naturellement, ou par suite de certaines préparations, jouissent de la propriété de céder plus ou moins rapidement leur calorique aux corps organisés et d'y produire les phénomènes de la brûlure. On applique surtout cette dénomination aux agents qu'on emploie pour déterminer la *cautérisation* (v.), c'est-à-dire, la brûlure produite dans des vues de guérison. Les caustiques sont nombreux. Ce sont d'abord des métaux incandescents, des *moxas*, de la flamme de poudre à canon ou du gaz, des charbons ardents; puis les caustiques proprement dits, certains liquides dont on a élevé la température, les acides minéraux, les alcalis, différents sels, divers composés chimiques.

Caustique (optique), courbes formées par l'intersection des rayons lumineux, partant d'un point rayonnant, et réfléchis ou réfractés par une autre courbe. Chaque courbe a ses 2 caustiques, l'une produite par la réflexion, la *catacaustique;* l'autre par la réfraction, la *diacaustique*. L'invention de ces courbes remonte à Tschirnhausen (1682).

Cauteleux (d'un mot latin signifiant *circonspect, fin, avisé*), celui qui ne donne jamais sa parole, qui rêve toujours une échappatoire, et qui se dégage sans se dédire positivement. La pénétration déjoue le diplomate habile; on échoue en affaires avec le paysan cauteleux : il s'efface, se replie, cède, revient, rampe, se glisse et réussit.

Le Gascon audacieux et adroit éprouve plus de mécomptes que le Normand, simple, timide et cauteleux. C'est un caractère tout de ruses et de précautions, toujours sur la défensive et dont il faut se méfier.

Cauteretz, bourg des Hautes-Pyrénées, célèbre pour ses eaux chaudes et sulfureuses, à peu de distance de St-Sauveur, de Baréges, des Eaux-Bonnes, composé de 80 à 100 petites maisons qu'on pourrait appeler des palais, car l'ardoise y abrite le marbre, et peuplé de 1,200 habitants environ. Ces eaux, qu'on prend en boissons, en bains, en douches, sont efficaces contre les maladies scrofuleuses, les pâles couleurs, les gastrites, les rhumes anciens, les catarrhes négligés, et certaines phthisies peu avancées.

Cautérisation, emploi chirurgical des *caustiques* (v.).

Caution (d'un mot latin ayant la même signification); donner caution, servir de caution, c'est s'obliger pour une autre personne, et répondre en son nom de l'exécution d'un engagement. Le *cautionnement* est l'acte par lequel la caution se soumet à l'obligation, c'est-à-dire s'engage à l'accomplir dans le cas où l'obligé principal manquerait à sa promesse. Il y a des cautions volontaires ou conventionnelles, des cautions légales ou ordonnées par la loi, et des cautions judiciaires ou ordonnées en justice. En matière criminelle on met dans certains cas le prévenu en liberté provisoire, moyennant un cautionnement qui ne peut être moindre de 500 francs. On exige enfin de certains fonctionnaires ou employés un cautionnement destiné à garantir soit l'administration des deniers publics, soit la gestion obligée des intérêts des particuliers.

Caux (pays de), contrée de France, dans l'ancienne province de Normandie, comprenant tout le pays entre la Seine, l'Andelle, la Bresle et la mer, depuis Tréport jusqu'au Hâvre. Superficie, 300 kilomètres carrés. Capitale, Caudebec. Les Cauchoises, qui ont conservé leurs grands bonnets à forme haute, sont renommées pour leur beauté.

Cavalcade, aujourd'hui toute marche pompeuse de gens à cheval et même d'équipages, comme à New-Market et à Longchamp; jadis cortége des papes, à leur intronisation et dans les grandes solennités.

Cavalcadour (écuyer), officier préposé spécialement à la surveillance, à l'éducation et à l'entretien des chevaux du roi. Les écuyers cavalcadours précédaient les 20 écuyers en charge qui servaient par quartiers et recevaient les ordres du 1er écuyer.

Cavalcanti (Guido), philosophe et poète florentin du XIIIe siècle, ami du Dante et, comme lui, gibelin fougueux et chef de ce parti après

la mort de son beau-père. Sa querelle sanglante avec le guelfe Cono Donati fit exiler les chefs des deux factions. Cavalcanti, proscrit à Sarzane, en fut rappelé à cause de l'insalubrité de l'air, mais déjà il y avait puisé le germe d'une maladie dont il mourut en 1300. A son retour d'un pèlerinage à St-Jacques-de-Compostelle, il s'était épris à Toulouse d'une jeune fille appelée *Mandetta*, à qui sont adressés presque tous ses sonnets et ses *canzoni*, fort remarquables pour l'époque.

Cavalerie, corps de troupes destiné à combattre à cheval. Au temps de Moïse, les Égyptiens avaient une cavalerie imposante. Celle des Grecs remontait à Lycurgue; Épaminondas et Alexandre la perfectionnèrent. Les Romains, qui manquaient de chevaux, eurent long-temps une cavalerie faible; elle ne put résister à celle des Carthaginois dans laquelle figuraient les Numides, les Espagnols et les Gaulois, qui plus tard passèrent dans l'armée romaine. — Les cavaliers grecs et romains se divisaient en *grosse cavalerie* avec lance, pique, hache, épée, javelot, masse d'armes; et en *cavalerie légère*, qui maniait l'arc et la fronde : la première, couverte de cuirasses complètes; la seconde, n'ayant que le casque et la petite cuirasse de cuir et de métal. Sous Charlemagne, la cavalerie était presque égale à l'infanterie. Au commencement de la 3e race, l'armée française se composait presque en entier de cavalerie. C'était la conséquence de la féodalité; on ne voulait pas confier la défense du pays aux serfs. Les cavaliers nobles, appelés *gendarmes*, portaient cuirasses, brassarts, cuissarts, casques, gantelets; les chevaux étaient couverts de lames de fer. Au moyen âge, la cavalerie française fut partagée en 15 compagnies de 100 hommes d'armes. La réunion d'un homme d'armes, de 5 archers, d'un *coutillier* (écuyer armé d'un couteau) et d'un page ou *varlet*, formaient une *lance fournie*. Louis XI la fixa à 6 hommes, Louis XII à 7, François Ier à 8. L'invention de la poudre modifia l'armement : au javelot, à la lance, à l'épée, la cavalerie ajouta l'escopette, puis l'arquebuse, et enfin le mousquet et le pistolet. Les armures des cavaliers et des chevaux embarrassaient la marche de la cavalerie; Frédéric la rendit plus leste et plus agile. On a souvent vu la cavalerie française, sous la république et l'empire, se signaler par des traits d'audace et de bravoure inouïs. En Hollande, dans le mois de janvier 1795, elle alla prendre sur la glace, dans le golfe du Texel, la flotte ennemie surprise et retenue par la gelée. Commandée par Kellermann et Bessières, elle décida la victoire à Austerlitz. La cavalerie française se divise aujourd'hui en *cavalerie de réserve*, 12 régiments dont 2 de *carabiniers* et 10 de

cuirassiers : 10,464 hommes et 8,064 chevaux; *cavalerie de ligne*, 20 régiments dont 12 de *dragons* et 8 de *lanciers* : 12,196 hommes et 12,096 chevaux; *cavalerie légère*, 22 régiments dont 12 de *chasseurs français*, 6 de *hussards*, 4 de *chasseurs d'Afrique* : 19,838 hommes et 15,840 chevaux. Total de la cavalerie francaise : 44,498 hommes et 35,980 chevaux.

Cavalier, tout homme qui est à cheval, armé ou non. Comme dans l'origine le *cavalier* était noble ou chevalier, ce premier mot, du vocabulaire des camps ou des habitudes du manége, est passé dans la vie ordinaire où il est employé pour désigner simplement un individu du sexe masculin. On dit dans ce sens *une dame et un cavalier*. — *Cavalier* est aussi le nom d'une pièce au jeu d'*échecs* (v.).

Cavalier de fortification, ouvrage dominant, terrasse, dont les anciens se servaient dans les attaques, les siéges, et qui était construit de charpente et d'autres matériaux. On donne aujourd'hui le même nom à un retranchement élevé dans l'intérieur d'un bastion pour dominer la campagne et plonger dans les plis du terrain. Dans l'attaque des places, cet ouvrage prend le nom de *cavalier de tranchée;* il est construit en *gabions* (v.) et en terre, en avant du chemin couvert d'une place assiégée, dans lequel il plonge et d'où l'on chasse les assiégeants.

Cavaliers, nom donné, au XVII[e] siècle, en Angleterre, aux partisans de la cause royale et des Stuarts, par opposition à celui de *têtes rondes* donné aux partisans du parlement et à ceux de Cromwell.

Cavatine, air ordinairement assez court, exécuté par un seul chanteur ou par une seule chanteuse. C'est un morceau de chant complet. Ce qui pendant 40 ans fut un *air* est maintenant une *cavatine.* Le récitatif instrumenté, le *cantabile*, la *cabalette* coupée par des chœurs, l'*allegro*, l'*agitato*, tous les luxes d'ornement et d'orchestre, la variété de sentiments et de coloris qu'on réservait pour l'*air de bravoure*, appartiennent à la cavatine autrefois si modeste dans son allure.

Cave, lieu souterrain, ordinairement voûté, destiné à recevoir et à conserver diverses substances, les vins principalement, dans un milieu de température assez basse et presque constamment égale. On y garde aussi les huiles, les liqueurs, les légumes et tout ce qui craint la gelée ou une trop grande chaleur. La meilleure cave est celle où le thermomètre se maintient entre 10° et 10° 1/4 de chaleur, température qui s'obtient dans nos climats en creusant à 4 mètres. Il convient aussi d'exposer les caves au nord.

Caveau, petite cave. — On donne encore ce nom à une société gas-

tronomique et chantante fondée en 1729 par Piron, Gallet, Collé et Crébillon fils, chez un restaurateur du carrefour Bussy. Dispersée en 1739, elle renaquit en 1759 chez le fermier général Pelletier, et cessa de nouveau, l'amphitryon étant devenu fou par suite de son mariage. Nouvelle résurrection en 1796; nouvelle mort 5 ans après. Enfin le phénix renaît de ses cendres en 1806; il s'installe au Rocher-de-Cancale; il a pour président Désaugiers; Béranger y fait ses premières armes. Mais dès 1817 les chants avaient cessé et probablement pour toujours, car on ne chante plus guère en France.

Caveaux. Dans une église, ce sont des lieux souterrains qu'un usage fort ancien et autrefois général avait consacrés à la sépulture des morts. Les familles en avaient de particuliers sous les chapelles qu'elles avaient enrichies. On n'enterre plus dans les églises que des princes ou des prélats. Mais dans les cimetières communs, établis hors des villes, les personnes riches ont encore des caveaux dans lesquels elles marquent d'avance leur place ou celle de leurs proches.

Cavernes, nom donné, en géologie, à de grandes cavités souterraines naturelles, formées en général de plusieurs salles irrégulières communiquant entre elles par d'étroits couloirs. L'origine des cavernes est attribuée à l'action des torrents souterrains, à des sources chargées d'acide carbonique qui sont parvenues à dissoudre des roches calcaires, aux fréquents soulèvements de la surface du globe qui ont formé, en remuant les roches calcaires, ces cavités, agrandies ensuite par les eaux. Les cavernes ont été long-temps des lieux de sépulture; elles servirent aussi d'asile en France aux victimes des guerres de religion, depuis celles du druidisme, sous l'empereur Claude, jusqu'à celles du calvinisme aux XVIe et XVIIe siècles. Le sol des cavernes est ordinairement composé d'une couche de cailloux roulés et d'argile rougeâtre. Beaucoup renferment des dépôts d'ossements fossiles que les eaux diluviennes y ont apportés; souvent aussi des *stalactites* ou des *stalagmites* (v.), séculairement amoncelés, ont recouvert complétement ces dépôts et donné naissance soit à des pyramides suspendues par leur base à la voûte ou assises sur le sol, soit à des colonnes grossières fort curieuses.

Caviar, mets préparé avec des œufs d'esturgeon et fort recherché en Russie, en Turquie, en Allemagne et en Italie. Il s'en fait un commerce considérable.

Cayenne, territoire de l'Amérique méridionale compris dans la Guiane française et y formant une île de 48 kilomètres carrés à l'embouchure de la rivière de Cayenne. Ses côtes sont élevées, mais

à l'intérieur le sol est abaissé et entrecoupé de marais. La partie méridionale est souvent inondée dans la saison pluvieuse et devient alors très-malsaine. Son territoire produit du sucre, du coton, du café, du cacao, de l'indigo, du poivre, du maïs, du manioc, du riz. On y élève des chevaux, du gros bétail, des moutons, des chèvres. Des nuits extrêmement fraîches succèdent à des journées très-chaudes. Le climat y est assez sain dans la partie septentrionale. La fièvre jaune ne s'y est montrée qu'une fois, en 1806. Les Français, établis à Cayenne dès 1625, s'en éloignèrent en 1654. Cette colonie passa ensuite aux Anglais, aux Hollandais, puis encore aux Anglais qui la rendirent aux Français en 1814. Population générale : 13,500 habitants, y compris les deux petites tribus indigènes des Roucouyènes et des Penpouronis. — Sur la côte N.-O., à l'embouchure de la rivière, est bâtie Cayenne, chef-lieu de la Guiane française, peuplée de 3,000 habitants, siége du gouvernement colonial, fondée en 1635. Cayenne a une cour royale, un tribunal de première instance, un tribunal de paix. C'est le siége du conseil colonial.

Caylus (Marthe-Marguerite de Valois, marquise de Villette et de) naquit en 1673. Elle était petite-fille d'Artémise d'Aubigné, tante de madame de Maintenon, et fut élevée à la cour sous les yeux de cette dernière, qui lui fit abjurer le calvinisme et épouser le marquis de Caylus, menin du Dauphin. Jolie, spirituelle, aimable, recherchée par le duc de Villeroy et par le Dauphin, admirée de Racine, dont elle récitait admirablement les vers sur le théâtre de St-Cyr, elle devint veuve à 32 ans, ne se remaria pas et mourut à 56 ans. Ses *Souvenirs,* qui ne sont pas achevés, sont un délicieux mélange d'anecdotes de son siècle, sur lequel Voltaire, son premier éditeur, s'est plu à semer quelques notes.

Caylus (Anne-Claude-Philippe de Tubières de Grimoard de Pestel de Lévi, comte de), marquis d'Esternay, baron de Bransac, né à Paris en 1692, fils de la célèbre madame de *Caylus* (v.), entra au service du roi dans la compagnie des mousquetaires, obtint un guidon de gendarmerie à sa première campagne, et se distingua en Catalogne à la tête d'un régiment de dragons qui porta son nom. Après la paix de Rastadt, maître d'une fortune considérable, il se livra à l'étude des lettres et de l'archéologie, et visita l'Italie, Constantinople, la Grèce, le Levant, l'Asie-Mineure, les ruines d'Éphèse, de Colophon et de Troie. Il allait partir pour l'Égypte et pour la Chine quand les lettres de sa mère chérie le rappelèrent en France. De retour à Paris, après un voyage scientifique à Londres, on le vit peindre, graver, dessiner, chanter, écrire. La même plume

traça l'histoire d'Hercule-le-Thébain et celle de mademoiselle Frétillon (mademoiselle Clairon). Des tableaux tirés de l'Iliade, de l'Odyssée, de l'Énéide, il descendit à la peinture des *Têtes roulantes* et des *Regrets des petites rues*. Comme graveur à l'eau-forte, sa collection est aussi intéressante que nombreuse. Il dut à son Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines, gauloises, un double fauteuil à l'Académie de peinture et de sculpture et à celle des inscriptions et belles-lettres. Il fraya la route à Winkelmann, et mourut en 1765.

Cazalès (Jean-Antoine-Marie de), né à Grenade (Haute-Garonne) en 1757, d'abord capitaine au régiment des chasseurs à cheval de Flandre, fut élu député de la noblesse de Rivière-Verdun aux états-généraux de 1789, s'y montra un des plus ardents défenseurs de la monarchie et brilla par une éloquence inattendue dans les discussions sur le serment des prêtres, et sur le projet d'enlever au roi le droit de faire la guerre et la paix. Démissionnaire en 1791, il se retira en Angleterre et revint à Paris en 1792. Il rejoignit bientôt en Allemagne les princes français, sous lesquels il combattit, rentra dans sa patrie en 1803, fut appelé au corps législatif en 1805, et mourut la même année.

Cazotte (Jacques), né à Dijon en 1720, romancier fort original, d'abord contrôleur de la marine à la Martinique, puis maire de Pierry, près d'Épinay, aux environs de Paris, se livra à la culture des lettres et publia, entre autres écrits, *Olivier*, *le Diable amoureux*, *le Lord impromptu*, etc. D'un esprit exalté, s'abandonnant même à l'illuminisme, il se déclara contre la révolution française et fut enfermé à l'Abbaye en 1792. Lors des massacres de septembre, il fut sauvé par le dévouement de sa fille Élisabeth, âgée de 16 ans, qui se jeta dans ses bras et lui fit un rempart de son corps. Moins heureux une seconde fois, il fut livré au tribunal révolutionnaire et périt sur l'échafaud en 1793.

Cécile (sainte), Romaine, d'une noble famille, mariée, malgré le vœu qu'elle avait fait de garder un célibat perpétuel, convertit son époux Valérien au christianisme et souffrit le martyre, suivant les uns, à Rome, vers 230, sous Alexandre Sévère, et suivant d'autres, en Sicile, de 176 à 180, sous les empereurs Commode et Marc-Aurèle. Son nom figure dans les plus anciens martyrologes; son office, dans les missels les plus anciens. Cultivant la musique, s'accompagnant des instruments quand elle chantait les louanges du Seigneur, elle a été choisie par les musiciens pour leur patronne. Raphael et le Dominiquin en ont fait le sujet de tableaux admirables; Dryden l'a célébrée dans une ode, et Santeul l'a chantée dans

3 belles hymnes latines. L'église consacre sa fête le 22 novembre.

Cécité, privation de la faculté de voir. Ce n'est pas une maladie, mais le résultat de quelque autre affection qui s'oppose à l'arrivée des rayons dans la profondeur du globe oculaire. telle que l'*amaurose*, la *cataracte*, le *glaucome*, l'*ophthalmie*, les *taies*, etc. (v.). Des individus l'apportent en naissant (v. *Aveugles*).

Cécographie, manière d'écrire particulière aux aveugles, dont le tact est d'une délicatesse extrême. Dans une table de métal sont gravés en creux les caractères de l'alphabet. L'aveugle en suit les contours avec un stylet; puis il change le stylet pour le crayon et trace les lettres sur le papier. Afin de conserver une égale distance entre les lignes, il se sert d'un grillage de fils de métal, le long duquel il conduit son crayon; et, afin de ne pas mêler les lettres à tracer avec celles déjà tracées, il suit la marche du crayon avec l'index de la main gauche.

Cécrops, Égyptien natif de Saïs, conduisit une colonie dans l'Attique vers 1578 av. J.-C., y jeta les premiers fondements d'Athènes, adoucit les mœurs des habitants, les réunit dans 12 bourgs ou villages, leur donna des lois, leur apporta les dieux de l'Égypte, institua chez eux le mariage, leur apprit à cultiver l'olivier, et mourut après un règne de 50 ans.

Cédille, de l'espagnol *cedilla*, petit c qui, placé sous la lettre de ce nom, la modifie et la fait prononcer comme un *s* dur : *Façade, caparaçon*.

Cédrat, fruit du cédratier, à écorce fort épaisse, renfermant une huile essentielle très–odorante. On fait de cette écorce des confitures sèches estimées, qu'on mêle par quartiers à la confiture liquide. La peau donne une excellente liqueur. Le cédratier est une espèce de citronnier, aux feuilles ovales, aiguës, dentées, d'un vert foncé; aux fleurs peu nombreuses, petites, violâtres; aux fruits lisses, d'abord rouges, puis verts, et enfin jaunes. C'était un arbre sacré pour les Juifs, qui l'apportèrent en Italie, d'où il se répandit en Europe.

Cèdre, arbre majestueux, célèbre dans l'antiquité par la beauté imposante de son port et par l'incorruptibilité attribuée à son bois, qui le faisait rechercher pour les constructions navales, pour les temples et pour les autres monuments. Il est fort rare sur les hautes montagnes du Liban, qu'il couvrait autrefois; mais il est assez répandu en Europe. Son bois, blanchâtre et résineux, dégage quand on le brûle une odeur agréable. Ses feuilles sont courtes, éparses, raides, piquantes, d'un vert sombre; ses rameaux croissent horizontalement à une distance de 10 mètres. Un des cèdres les plus beaux

et les plus anciens de France est celui du Jardin des Plantes de Paris, rapporté en 1734 par Bernard de Jussieu, célèbre botaniste.

Cédron (en hébreu, *obscurité*), torrent qui coulait dans une vallée à l'orient de Jérusalem, entre la ville et le mont des Oliviers, et qui allait se perdre dans la *mer Morte*.

Cédule, écrit, billet sous seing privé, par lequel on reconnaît devoir quelque somme. En ce sens, il est vieux; on dit aujourd'hui *billet*. — Dans l'ancienne pratique, la *cédule évocatoire* était l'acte qu'on faisait signifier à sa partie adverse pour lui déclarer qu'on entendait se pourvoir au conseil, afin d'être renvoyé à un autre parlement. Dans la pratique actuelle, *cédule de citation* est l'acte par lequel un juge de paix permet d'abréger les délais dans les cas urgents.

Ceintre ou *cintre* (d'un mot latin signifiant *ceindre*), mot qui a deux acceptions dans l'art de bâtir : il signifie, d'une part, la courbure d'une voûte ou de toute autre partie de construction; de l'autre, un assemblage de charpentes formant en relief la courbure d'une voûte en construction qu'il soutient jusqu'à ce que la clé soit posée. Une voûte est à *plein-ceintre* quand sa courbure égale une demi-circonférence de cercle, alors la hauteur est égale à la moitié du diamètre ou de la largeur de la voûte. Quand cette hauteur est moindre, le ceintre est *surbaissé;* quand elle est plus grande, il est *surhaussé*. — Le ceintre, au théâtre, est la charpente qui surmonte la scène.

Ceinture, ornement destiné à ceindre les reins et à retenir les vêtements. Il était en grand honneur chez les Hébreux, qui s'en revêtaient quand ils mangeaient l'agneau pascal, quand ils travaillaient, quand ils se mettaient en route; dans le deuil, ils usaient de ceintures de corde. L'usage de cet ornement devint général chez les Grecs, les Romains et chez tous les peuples orientaux. Les femmes y mirent de la recherche et de la coquetterie. Au moyen âge, les ceintures servaient de bourse et étaient larges et creuses. Quand les hommes abandonnèrent les longs vêtements pour le juste-au-corps et le manteau, elles furent réservées aux femmes, aux militaires, aux magistrats, aux prêtres. Un arrêt du parlement de Paris de 1420 défendit aux femmes de mauvaise conduite de porter la *ceinture dorée;* mais elles enfreignirent bientôt cette règle, et de là vint le proverbe : *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée*.

Ceinture de Vénus ou *Ceste*, espèce de ceinture à laquelle les anciens attachaient le pouvoir de charmer les cœurs : c'est une des plus gracieuses et des plus délicates créations de l'imagination

grecque. Junon emprunta cette ceinture à Vénus pour charmer Jupiter sur le mont Ida.

Céladon, personnage célèbre, dont la langue française et les langues étrangères ont enrichi leurs tropes et dont elles ont fait, depuis environ deux siècles, le type des beaux, des jolis-cœurs, des damerets, des damoiseaux, des amants-bergers. C'est le Céladon de *l'Astrée*, roman de d'Urfé, qui fit le charme de la nation et de la cour durant 50 ans, devint les délices de La Fontaine, de Segrais, de Pélisson et de savants évêques. Il s'était précipité dans les ondes du Lignon, désespéré qu'il était de la prétendue froideur de sa bergère. Sauvé par 3 nymphes, il fut insensible à leurs charmes. C'est aujourd'hui un type comme le Phénicien *Adonis*, comme le *Narcisse* des poëtes. — Couleur *céladon*, c'est un vert-pâle, à peu près semblable à la feuille du saule.

Célèbes, île de la Malaisie, au S.-E. de Bornéo, à l'ouest des Moluques, composée de 4 presqu'îles allongées, liées entre elles par des isthmes étroits, et séparées par trois baies profondes. Superficie, 64,000 kilomètres; population, 3,200,000 habitants. 5 nations : les *Bouguis* ou *Ouguis*, les *Mangkassais*, les *Mandars*, les *Kaïlis* et les *Manadirs*. Productions : riz, coton, muscades, girofles, etc. Grand commerce. Une partie de l'île est soumise aux Hollandais; le reste est divisé en petits royaumes indépendants.

Célères, corps de 300 jeunes Romains formant la garde de Romulus, pris dans les meilleures familles de Rome et élus par les suffrages des 30 curies. Ils étaient à cheval et armés de piques.

Célestin. Cinq papes : le 1er, *saint Célestin*, Romain, successeur de *Boniface Ier* (v.), fit condamner la doctrine de Nestorius dans un concile (4023-4032); le 2e, *Guy du Châtel*, Italien, disciple d'Abélard, cardinal, puis successeur d'Innocent II (1143-1144); le 3e, *Hyacinthe Bobocardi*, Romain, sacra l'empereur Henri VI, qu'il investit de la Pouille et de la Calabre, donna la Sicile au fils de cet empereur, qu'il fit son tributaire, et prêcha des croisades (1191-1198); le 4e, *Geoffroy Castiglione*, Milanais, fils de la sœur d'Urbain III, cardinal, puis pape, mort, 18 jours après son élection, en 1241; le 5e, Célestin V, *Pierre de Mouron*, Napolitain, fondateur de l'ordre monastique des *Célestins*, régulateur des conclaves, abdiquant à l'instigation de Boniface VIII qui l'enferma dans une prison où il mourut; canonisé (1294-1297), fêté le 19 mai.

Célestine. C'est, en minéralogie, un composé naturel d'acide sulfurique et de strontiane. Son nom vient de la teinte bleuâtre de ses cristaux. On en trouve en Sicile, dans les Cévennes et dans les environs de Paris, à Montmartre et à Ménilmontant.

Célestins, ordre de religieux, ainsi nommé du pape Célestin V, qui le fonda, en 1244, sur la montagne de *Mujella*, dans le royaume de Naples. On les appela aussi religieux de saint Damien. Confirmés au 2e concile de Lyon, en 1274, ils furent introduits en France par Philippe-le-Bel. Déjà Urbain IV les avait incorporés dans l'ordre de saint Benoit. En 1417, ils possédaient, en France, 21 monastères. L'ordre fut supprimé en 1778. Il avait porté le titre de *Congrégation de France*. L'habit était blanc, avec chaperon et scapulaire noirs.

Célibat, état de celui qui n'est pas marié. Il était en honneur à Sparte et frappé d'impôts particuliers à Rome. Depuis les premiers siècles de l'église, nul ne peut se marier après l'ordination. Les prêtres grecs et les ministres protestants seuls ne sont pas astreints au célibat.

Cellamare (Antoine-Giudice, prince de), grand d'Espagne, né à Naples en 1657, fut nommé par Charles II ministre du cabinet. Après avoir accompagné Philippe V, il fut fait prisonnier au siége de Gaëte en 1707. Échangé en 1712, il retourna en Espagne et fut envoyé en 1715 ambassadeur extraordinaire en France pendant la régence du duc d'Orléans. Cellamare n'est connu que par le fameux complot ourdi contre ce prince, à l'instigation du cardinal Albéroni, ministre du roi d'Espagne, complot qu'il eût été plus exact d'appeler *la conjuration de la duchesse du Maine*. Il s'agissait d'arrêter le régent et le jeune roi, de convoquer les états-généraux et de soumettre la France au sceptre espagnol de Philippe V. Le complot fut découvert par un nommé Buvast, modeste expéditionnaire attaché à la bibliothèque royale que Cellamare employait à des copies. Il alla tout révéler à l'abbé Dubois, digne ministre du régent. L'ambassadeur d'Espagne fut arrêté, ainsi que plusieurs seigneurs, des abbés et un grand nombre de militaires de grades supérieurs qui avaient promis l'appui de la troupe. On voulut, à Madrid, arrêter, par représailles, le duc de St-Aignan, notre ambassadeur, et la duchesse sa femme; mais ils eurent le temps de s'enfuir. Enfin, on s'empara, à Paris, du duc et de la duchesse du Maine. Les arrestations dépassèrent 200. Cependant, tout le monde en fut quitte pour un emprisonnement plus ou moins long. Cellamare lui-même fut reconduit poliment à la frontière après une détention de 8 mois. Aucune procédure ne vit le jour; le parlement garda le silence: mais il n'en fut pas de même en Bretagne, où grand nombre de nobles et de paysans, qui avaient levé l'étendard de la révolte sans trop savoir pourquoi, furent traduits devant une chambre ardente siégeant à Nantes, et dont quelques-uns même suppliciés. Cellamare,

à son retour en Espagne, fut fait capitaine-général de la Vieille-Castille et mourut en 1733.

Cellini (Benvenuto), célèbre sculpteur et orfevre, né à Florence en 1500, mort dans la même ville en 1570. Plein d'audace, de bravoure, de droiture, mais querelleur, indépendant, il eut beaucoup d'affaires fâcheuses qui coûtèrent souvent la vie à ses adversaires; souvent arrêté, il dut plus d'une fois la vie à sa hardiesse et à ses protecteurs artistiques. Le connétable de Bourbon attaqua et prit Rome; Cellini se vanta d'avoir tiré le coup d'arquebuse qui le tua au milieu de son triomphe. Après la prise de la ville, il se retira au château St-Ange, dont Clément VII lui avait confié la défense, servit presque seul les 5 pièces de canon dont il était armé, et prétendit encore avoir pointé celle dont la décharge avait tué le prince d'Orange. Accusé faussement, sous Paul III, d'avoir détourné des joyaux de la couronne pontificale, il ne dut sa délivrance qu'à François Ier, qui l'avait pris en amitié dans un voyage que l'artiste avait fait précédemment en France. Cellini se fixa à Fontainebleau où il produisit de nombreux chefs-d'œuvre; mais ayant négligé de faire sa cour à la duchesse d'Étampes, il s'enfuit en Italie pour échapper à la haine de la favorite et devint le protégé de Cosme de Médicis. A l'âge de 58 ans il écrivit en latin l'histoire de sa romanesque existence dont Goëthe a donné une admirable traduction. On lui doit en outre un savant traité de sculpture et d'orfèvrerie.

Cellule (d'un mot latin signifiant *petite chambre*), pièce fermée servant de retraite aux religieux et aux religieuses dans un couvent. Les cellules contiennent d'ordinaire un lit, une chaise, une table, quelques images et des livres de piété. Les cardinaux, assemblés en conclave pour l'élection d'un pape, sont renfermés dans des cellules. Les cellules sont aussi en usage dans le système pénitentiaire des États-Unis, dont on fait en ce moment l'essai en France. — On nomme encore ainsi, en *anatomie*, une petite cavité dont est parsemé *le tissu cellulaire* qui entoure et pénètre tous les organes de l'économie et qui est fort abondant sur la peau et entre les muscles autour desquels il forme des couches épaisses. Il y a aussi des cellules dans le canal médullaire des os, etc. — En *botanique*, c'est un petit vide dans le tissu cellulaire des plantes, loge qui contient les graines et les semences. — En *zoologie*, petit *alvéole* (v.) où l'*abeille* (v.) renferme son miel et son couvain, partie creuse servant d'habitation au polype et lui tenant lieu de coquille.

Cellulaire (tissu) (v. *Cellule*).

Celse (Aurélius-Cornélius), de la famille patricienne Cornélia, auteur d'un ouvrage encyclopédique en 20 livres intitulé *de Artibus*

(des Arts), où il traitait de la philosophie, de la rhétorique, de l'art militaire, de l'agriculture, de la médecine, de l'art vétérinaire. Il ne nous en reste que 9 livres de médecine consacrés aux maladies internes et externes, ainsi qu'aux maladies chirurgicales, et quelques fragments peu connus sur la rhétorique, que Sextus Popma nous a conservés. Celse vécut sous les règnes d'Auguste et de Tibère.

Celtes, nom donné d'abord par les Grecs aux peuples qui couvraient l'espace compris entre le Palus-Méotide et l'Océan, mais plus spécialement aux habitants de la Gaule et de l'Espagne. Il n'y eut en réalité qu'un seul peuple qui porta le nom de Celtes, ce furent les *Gaulois, Gaul, Gail* ou *Gaël*, ainsi que nous l'apprend César et que Strabon l'indique. Il n'y eut qu'une seule langue celtique, celle que parlait cette nation et dont on retrouve les traces dans la Bretagne française et dans le pays de Galles en Angleterre. — Les Celtes, établis en Espagne, sur l'Èbre (*Ibère*), prirent le nom de Celtibériens. Ils luttèrent courageusement contre les Grecs, les Carthaginois et les Romains.

Cénacle (d'un mot latin signifiant *salle du repas*). C'était la salle à manger des anciens. Ils la plaçaient à l'étage le plus élevé de la maison. De là dans la Bible le mot *cénacle* pour signifier cet étage. — Le *cénacle de Jérusalem*, composé d'une église et d'un couvent de franciscains, passe pour le lieu même où s'accomplit la *Cène* (v.) de J.-C.

Cendres, produit de la combustion de toutes les matières combustibles. Les houilles, les tourbes, les végétaux en fournissent. Ceux qui croissent loin de la mer donnent des cendres qui renferment de la *potasse;* ceux des bords de la mer, des cendres qui renferment de la *soude*, toutes deux si utiles dans les arts. — *Cendres bleues*, couleur employée dans les fabriques de papier peint et composée de chaux éteinte et de nitrate de cuivre. — *Cendres gravelées*, résultat de l'incinération du marc de raisin, des grattures de tonneaux, des vinasses, utile à la teinture. — *Cendres d'orfèvre*, celles qui proviennent des foyers où l'on fond l'or et l'argent, des débris de creusets, des balayures d'ateliers, de tous les déchets de ces métaux que l'on brûle. — *Cendres volcaniques*, matières pulvérulentes que rejettent les volcans, fragments de laves réduits en poussière, produisant souvent ces *pluies de cendres* qui ont déposé des couches épaisses sur le sol. — Les Grecs et les Romains brûlaient leurs morts et en recueillaient les cendres dans des urnes nommées *urnes cinéraires*.

Cendres (mercredi des), premier jour du carême, dans lequel se célèbre une mélancolique cérémonie qui remonte au berceau du

christianisme. Ce jour, avant la messe, le prêtre, vêtu d'ornements de deuil, bénit des cendres provenant de vieux rameaux saints et de linges qui ne peuvent plus servir à l'autel. Puis, la messe dite, prenant de ces cendres avec deux doigts, il trace une croix sur le front de tous ceux qui se présentent et chaque fois il répète ces tristes paroles, texte de l'anathème que Dieu prononça contre Adam après son péché : *Souviens-toi, homme, que tu n'es que poussière et que tu retourneras en poussière.*

Cène (d'un mot latin signifiant *repas en commun*). Il avait lieu le soir au coucher du soleil, dans le *cénacle* (v.), où la famille était réunie, où l'on invitait les amis, où les hôtes trouvaient leurs places d'honneur. — Ce mot désigne plus spécialement le repas mystique que N.-S. J.-C. fit avec ses apôtres la veille de sa passion et dans lequel il leur dit : *Mangez, ceci est mon corps; buvez, ceci est mon sang*. Telle est l'origine de l'*eucharistie* (v.).

Cenis (mont), montagne de 2,156 mètres de haut, formant le nœud des Alpes cottiennes et grecques, dans les états sardes, entre Turin et Chambéry. Au sommet règne une plaine de 16 kilomètres de superficie, couverte de prairies, avec un lac d'environ 1 kilomètre de long sur autant de large. On trouve sur ce plateau un hospice fondé dans le XIe siècle par Louis-le-Débonnaire. Des routes avaient été tracées dans cet endroit par Annibal, Auguste, Charlemagne et Catinat; mais elles avaient disparu; quand, de 1802 à 1811, Napoléon en fit construire une magnifique de 6 mètres 66 centimètres de large sur un développement de plus de 38 kilomètres.

Cénobite (de deux mots grecs signifiant *vie commune*), religieux vivant en communauté et différent de l'*anachorète* qui vit dans la solitude, ainsi que de l'*ermite* qui vit dans le désert. On regarde saint Pacôme comme le premier instituteur de la vie cénobitique en Orient. Ses disciples vivaient ensemble au nombre de 30 ou 40 dans chaque maison, et 30 ou 40 de ces maisons formaient un monastère qui était habité par 1,200 ou 1,600 cénobites. Un seul homme dirigeait tous les monastères; mais chacun d'eux avait encore un abbé qui le gouvernait; chaque maison, un supérieur ou prévôt; chaque centaine de moines, un surveillant; et chaque dizaine, un doyen. Il y eut des monastères en Palestine, en Syrie, dans le Pont et la Cappadoce, en Éthiopie, dans la Perse, sur les bords du Gange, jusqu'au fond des Indes; il y en eut de femmes et d'hommes. Bientôt saint Athanase en fonda en Italie, saint Augustin en Afrique, saint Benoît sur le mont Cassin, saint Martin dans les Gaules. Pendant 15 siècles les cénobites ont rendu de grands services à la société : ils ont sauvé le vieux monde de la barbarie, défriché d'immenses terres incultes,

conservé intact le dépôt des sciences et des lettres, et porté la civilisation chez les peuples sauvages (v. *Moines*).

Cénotaphe (de deux mots grecs signifiant *tombeau vide*), monument élevé à un citoyen mort à la guerre, et qui n'a pas pu recevoir les honneurs de la sépulture. Chez les anciens, avant de consacrer un cénotaphe, on appelait 3 fois l'âme du défunt pour qu'elle vînt en prendre possession. Les Romains instituèrent cette cérémonie pour éviter que l'ombre du corps qui n'avait pas reçu la sépulture fût exposée à errer pendant un siècle dans les Champs-Élysées. Monument commémoratif d'un mort élevé par sa famille, ou au nom de ses courtisans, pour honorer sa mémoire, le cénotaphe avait la même ornementation extérieure que les sarcophages et les tombeaux. Les plus célèbres furent ceux de Pise, qu'a décrits le cardinal de Noris.

Cens (d'un mot latin signifiant *estimer*, *priser*), dénombrement des citoyens romains institué par Servius Tullius, 6e roi de Rome; déclaration authentique qu'ils faisaient tous les 5 ans de leurs noms, qualités, demeures, biens, enfants, esclaves, etc., par devant des magistrats préposés pour la recevoir et qu'on nommait *censeurs* (v.).— En termes de jurisprudence féodale, le cens était, dans l'ancienne France, une rétribution annuelle et seigneuriale perçue sur une chose ou sur une personne. Celui qui payait le cens s'appelait *censitaire*. — Dans notre législation constitutionnelle, c'est la quotité d'impôt nécessaire pour être électeur et éligible. Pour concourir à l'élection d'un député il faut payer 200 francs d'impôts. Pour être éligible, il faut en payer 500 (v. *Capacité*).

Censeur, Censure. Cette magistrature fut créée à Rome l'an 443 av. J.-C. Les censeurs furent d'abord au nombre de 2; et leurs fonctions, bornées au dénombrement des citoyens, à l'estimation de leurs propriétés et à la répartition des impôts. Plus tard, ils furent chargés de la surveillance des mœurs et de l'éducation de la jeunesse. Les sénateurs, les chevaliers, les consuls eux-mêmes étaient soumis à leur juridiction. Il fallut avoir été consul pour devenir censeur. Ils avaient la chaise curule et les insignes consulaires sauf les faisceaux. Ils ne pouvaient être réélus. La durée de leurs fonctions, d'abord de 5 ans, fut réduite plus tard à 18 mois. Les empereurs abolirent la censure et s'en arrogèrent les prérogatives.—*Censeurs de livres*, établis dans les états modernes par les puissances ecclésiastique et séculière pour examiner et corriger les écrits avant l'impression. Les docteurs en Sorbonne avaient, avant la révolution française, le monopole de la censure des livres de théologie, de philosophie et de piété. Depuis, les censeurs prirent le titre de *censeurs royaux*; ils étaient, en 1789, au nombre de 96. La *cen-*

sure des journaux, rétablie par l'empire et un instant par la restauration, a cessé depuis 1830. Il n'existe plus qu'un bureau de *censure dramatique* attaché au ministère de l'intérieur.— L'université a ses *censeurs des études*, prenant rang, dans les colléges royaux, immédiatement après les *proviseurs* (v.) Ils remplacent les *préfets* (v.) d'autrefois et sont chargés de la surveillance de l'enseignement et du maintien des décisions du conseil de l'université.

Centaure, constellation méridionale placée sous la queue de l'Hydre, au-dessus de la voie lactée.— Les *centaures*, dans l'ancienne mythologie grecque et romaine, étaient des monstres de Thessalie, moitié hommes, moitié chevaux, issus d'Ixion et d'une nue substituée à Junon par Jupiter. Aux noces de Pyrithoüs et d'Hippodamie, ils voulurent enlever cette princesse et les femmes qui l'entouraient; mais Hercule fondit sur eux avec les Lapithes, en tua un grand nombre et les chassa en Arcadie où, dans la suite, il les extermina presque tous. Pour expliquer leur fabuleuse existence, on a prétendu que c'était un peuple de Thessalie fort habile à dompter les chevaux (v. *Chiron*).



Centaure d'après une peinture de Pompéï.

Centaurée (grande et petite), plante fort ancienne, ainsi nommée du centaure *Chiron* (v.) qu'elle guérit d'une blessure que lui avait faite une flèche d'Hercule trempée dans le sang de l'Hydre de Lerne, lors du combat des *centaures* (v.) et des Lapithes. Ses fleurs se composent de fleurons très-développés et de nombreuses aigrettes. On les emploie, dans le traitement des fièvres intermittentes, en décoction et en infusion.

Centenier, officier de la milice romaine qui, d'après Végèce, remplaça le centurion à l'abolition de la république. A Byzance, les centeniers obéissaient aux comtes. Chez nous, au temps de Charlemagne, ils commandaient les soldats que le comte enrôlait. Ils étaient *nobles*, c'est-à-dire *officiers*. Ils disparaissent à la 3e race, mais on les retrouve sous François Ier à la tête des *centaines* et commandant 4 *caps* d'escouade. C'étaient à peu près nos capitaines actuels.

Centi, mot qui, joint aux noms des nouvelles mesures françaises, exprime une unité 100 fois plus petite que l'unité génératrice, telle que *centigramme* 100e du gramme, *centilitre* 100e du litre, *centi-*

mètre 100ᵉ du mètre, *centistère* 100ᵉ du stère, etc. (v. *Métrique* [système]).

Centigrade, toute division d'une ligne, d'un cercle en 100 parties ou degrés. — C'est aussi la désignation que l'on donne au thermomètre inventé par le Suédois Celsius, parce qu'il est divisé en 100 degrés dont 0 est le point de la glace fondante; 100, celui de l'eau bouillante. Pour convertir les degrés centigrades en degrés Réaumur, il faut les multiplier par 4/5; et par 9/5 pour avoir des degrés Fahrenheit (v. *Thermomètre*).

Centime, 100ᵉ partie d'un *franc*, unité monétaire en France depuis l'introduction du système décimal.

Cent-Jours, époque qui restera le plus merveilleux épisode de l'histoire de France, et qui est comprise entre le retour de Napoléon de l'île d'*Elbe* (v.) et sa seconde abdication. Parti le 25 janvier 1815 de son exil avec 900 hommes, l'empereur détrôné débarqua le 1ᵉʳ mars à Cannes, traversa Grenoble et Lyon sans trouver un ennemi, rallia en route les troupes envoyées pour le combattre et vint coucher aux Tuileries le 20 mars. *L'aigle avait volé de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame.* Napoléon, après avoir recomposé son ministère, publia le 22 avril *l'acte additionnel* (v.) *aux constitutions de l'empire,* tint le 1ᵉʳ mai un *champ de mai* (v.) où il reçut le serment du peuple et de l'armée, partit le 12 pour la Belgique à la tête de 100,000 hommes, perdit le 18 la bataille de Waterloo, et revint à Paris, où la résistance des chambres et la trahison de Fouché et de Lafayette le forcèrent d'abdiquer le 22. A Rochefort il alla s'embarquer sur le vaisseau anglais le *Bellérophon : Il venait,* disait-il, *comme Thémistocle, s'asseoir au foyer du peuple britannique et réclamait la protection des lois du plus constant, du plus puissant, du plus généreux de ses ennemis.* On répondit mal à cette confiance trop aveugle. Il fut déporté à Ste-Hélène, où il mourut, comme on sait, après une lente et douloureuse agonie.

Centon, manteau fait de pièces d'étoffes rapportées et souvent disparates; les soldats romains s'en servaient dans les siéges.—Dans le sens actuel et tout littéraire, c'est une pièce de vers composée en entier de fragments pris de droite et de gauche dans un seul ouvrage ou dans plusieurs, puis cousus et disposés de manière à former un sens différent de l'original. C'est ainsi qu'avec des vers d'Homère et de Virgile on a fait des poëmes sur la vie de N.-S. J.-C.

Centralisation, action de centraliser, de ramener à un centre en créant et en donnant un centre à ce qui n'en avait pas; elle diffère de la concentration, dont le but est de rapprocher du centre existant ce qui en a déjà un. La centralisation peut être politique,

administrative et judiciaire. Elle opère avec rapidité l'exécution des lois sur tous les points du royaume à la fois, dans le même esprit, suivant les mêmes règles. C'est grâce à la centralisation que la France a échappé tant de fois et si heureusement à la coalition européenne. Malheureusement l'abus de la centralisation commence, quand il s'agit de l'administration provinciale, communale et des plus minces intérêts de la plus chétive localité. Il y a là une plaie qui s'envenime et qui demande à être cicatrisée promptement.

Centre, point placé à égale distance des extrémités d'une ligne, d'une surface, d'un solide. Le *centre* d'un cercle est le point également distant de tous les points de sa circonférence. Le *centre d'une section conique* est le point qui divise en deux son diamètre. — En langage parlementaire, le *centre de l'assemblée* est la partie qui siége en face du président et de la tribune, derrière le banc des ministres, entre la gauche et la droite, et qui, trop souvent, est toute dévouée au pouvoir, quel qu'il soit.

Centre d'attraction, point vers lequel une planète ou une comète est toujours attirée par son centre de gravité.

Centre de gravité, point autour duquel toutes les parties qui entrent dans la composition d'un corps se font réciproquement équilibre. Un fil qui soutient un corps, n'importe par quel point de sa surface, passe toujours par son centre de gravité.

Centre d'équilibre. C'est pour les corps plongés dans un fluide le même point que le *centre de gravité* pour les corps nageant dans l'espace. C'est un point sur lequel un corps ou un système de corps resteront en équilibre dans toutes les positions, s'ils y sont suspendus.

Centre nerveux, point où aboutissent les organes d'où les nerfs tirent leur origine.

Centrifuge, force par laquelle un mobile qui tourne autour d'un centre s'efforce de s'en éloigner. Si l'on fait tourner un corps attaché à un fil, ce fil, pendant ce mouvement, éprouvera une tension, résultat de la force centrifuge.

Centripète, force par laquelle un corps en mouvement autour d'un centre est attiré vers ce centre. Opposée à la *force centrifuge* (v.), elle lui est toujours égale. Leur combinaison forme le mouvement circulaire des corps, elle a produit l'aplatissement de la terre aux pôles, son renflement vers l'équateur, et l'orbite des planètes autour du soleil.

Cent-suisses, corps d'infanterie qui remonte à 1453. C'était sous Louis XI un corps étranger privilégié, armé de hallebardes et de

cannes-d'armes, costumé à l'espagnole, en bleu galonné d'or. Plus tard il fut composé de piquiers et de mousquetaires. Supprimé sous la fin du règne de Louis XVI, rétabli, avec des modifications, sous Louis XVIII, il a été licencié en 1830. Il portait dans ces derniers temps la dénomination de *gardes du corps à pied ordinaires du roi.*

Centumvirs (de deux mots latins signifiant *cent hommes*), magistrats romains jugeant les causes que le préteur soumettait à leur décision. Ce corps se composait de 105 citoyens élus au nombre de 3 dans chacune des 35 tribus. Auguste en porta le nombre à 180. Leur tribunal était surmonté d'une pique; leurs jugements étaient sans appel.

Centurie, division civile et militaire du peuple romain par cent hommes. Elle remontait au roi Servius Tullius, qui partagea le peuple en 6 classes, suivant la fortune que les individus possédaient. Chaque classe avait un nombre de centuries indéterminé. La 6e classe ne se composait que d'une seule centurie, celle des *prolétaires.* Dans l'élection des consuls, la confection des lois, l'application des peines capitales, le peuple votait par centurie.—Dans l'organisation des armées romaines la *centurie* était une compagnie de cent hommes, formant la 60e partie de la légion, la 6e de la cohorte et la moitié du manipule. —Le fameux astrologue Nostradamus, qui vivait sous Henri II, a divisé ses quatrains en *centuries.*— On appelle *Centuries de Magdebourg* un corps d'histoire ecclésiastique, écrit par les ministres protestants de cette ville, contre l'église romaine, et divisé par siècles ou *centuries.* Chaque centurie est subdivisée en 16 chapitres. Cette histoire, composée en 1560, commence à la naissance de N.-S. J.-C. et se termine en 1298; elle a été réfutée par Baronius dans ses *Annales.*

Centurion, officier des armées romaines commandant la *centurie* (v.). La marque distinctive de son grade était un cep de vigne. Sa nomination, faite par les tribuns, était soumise à l'approbation des consuls. L'avancement avait lieu à l'ancienneté dans toute la légion. Au temps des empereurs, les anciennes règles se corrompirent; les places devinrent vénales. Les centurions de 1re classe assistaient, avec voix délibérative, aux conseils de guerre.

Cep, souche ou pied de vigne, variant suivant le pays et la culture. Chaque année le cep se dépouille de son écorce par parcelles longues, étroites, et comme par écailles, s'accumulant les unes sur les autres et servant de retraite aux insectes qui en sortent pour dévorer les bourgeons (v. *Vigne*).

Céphale, fils de Mercure et de Hersé, épousa Procris, fille d'Érechtée, roi d'Athènes. L'Aurore, dont il était aimé, et qui l'enleva,

ne put vaincre ses dédains, et, en le renvoyant, elle lui donna la faculté de changer de forme pour éprouver la fidélité de sa femme. Céphale se présenta donc à elle déguisé en marchand, vit qu'elle allait céder à ses richesses, et pourtant se réconcilia avec elle. Elle lui offrit même un dard qu'il emporta à la chasse; mais, entendant du bruit dans le feuillage, il crut que c'était une bête fauve, lança son dard et tua sa femme. Jupiter le métamorphosa en rocher.

Céphalique (de deux mots grecs signifiant *qui appartient à la tête*). Ce mot s'applique, en anatomie, à tout ce qui a trait à la tête, et particulièrement à la grande veine superficielle externe du bras et de l'avant-bras qui commence sur le dos de la main, et à laquelle les anciens supposaient à tort des rapports avec la tête.

Céphalite, **Céphalalgie** (de deux mots grecs signifiant *douleur de tête*). Il n'y a presque aucune maladie chronique ou aiguë dont la céphalalgie ne soit un symptôme nerveux; occupant toute la tête ou une partie, elle est vive, périodique et prend le nom de *migraine* (v.); souvent héréditaire, elle se déclare parfois dans les premières années, plus ordinairement vers la puberté. Elle a pour causes les affections morales, la mélancolie, l'ennui, l'application prématurée ou forcée à l'étude. On la combat par les bains de pied, les topiques froids ou narcotiques, les douches sur la tête, les sangsues aux tempes. Quand elle a pour cause une grande abondance de sang ou quelque lésion au cerveau par suite de coups portés à la tête, le meilleur, le plus prompt, le plus sûr remède est la saignée abondante et souvent répétée, surtout si la céphalalgie était un symptôme de la *céphalite*, véritable inflammation du cerveau.

Céphalonie, une des 7 îles Ioniennes, au sud de l'Albanie, au nord de Zante et à l'entrée du golfe de Patras. Superficie, 200 kilomètres carrés. Population, 60,000 habitants. Climat doux. Productions: huile, melons, vin rouge, excellent muscat, raisin de Corinthe, coton, grenades, oranges, cire, etc. Capitale, Argotoli, située sur une montagne; 4,000 habitants. Céphalonie, autrefois *Same*, appartenait aux Vénitiens depuis 1446. Elle fut prise, en 1797, par les Français, qui la rendirent, en 1799, à la flotte turco-russe.

Céphas (Pierre), nom syriaque ou chaldéen, donné par N.-S. J.-C. à Simon, fils de Jean, un de ses apôtres : *Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon église.*

Céphée, roi d'Éthiopie, un des Argonautes, époux de *Cassiopée* (v.) et père d'*Andromède* (v.). Jupiter le plaça, avec sa femme, sa fille et son gendre *Persée* (v.) au rang des astres; ou plutôt le centaure Chiron ayant formé les constellations, 1350 ans av. J.-C., y comprit Céphée, qui brille au pôle boréal.

Céphise, fleuve de Grèce, prenant sa source dans la Phocide, passant au nord de Delphes et du Parnasse, entrant dans la Béotie, et se jetant dans le lac Copaïs. Les Grâces aimaient à s'y baigner. Il y avait deux autres fleuves de ce nom dans l'Argolide et l'Attique.

Céramie ou *art céramique* (d'un mot grec qui signifie *tuile*), dénomination générale de la fabrication de toutes sortes d'objets en terre, faïence, porcelaine, verre, tels que briques, vases, etc.; art connu des anciens depuis la plus haute antiquité. On en trouve de fréquents exemples en Égypte et en Grèce. La poterie est plus ancienne que la faïence et la porcelaine. On faisait avec la matière de la poterie non-seulement des vases, mais des statues. On trouve tous les jours en France, dans les fouilles, de nombreux débris de poterie romaine et quelquefois celtique. Avant le XIV[e] siecle on ne connaissait en Europe aucune poterie à pâte compacte. Les premiers qui s'illustrèrent dans cet art régénéré furent Luca della Robia à Florence, Orazzio Fontana à Pesaro, Bernard Palissy en France. Les vraies porcelaines européennes ne remontent pas au delà du commencement du XVIII[e] siècle. La première fabrication de la porcelaine dure, en Europe, date de 1725; elle est due à l'allemand Boetcher.

Céramiques, deux quartiers d'Athènes, ainsi nommés parce qu'on y fabriquait de la tuile, en grec *kéramos*. Le Céramique de l'intérieur, un des plus beaux quartiers de la ville, était orné de portiques, de théâtres, de temples et de promenades. Celui du faubourg renfermait les sépultures des guerriers morts pour la patrie, l'Académie de Platon.

Cérat (d'un mot latin qui signifie *cire*), mélange de cire vierge, d'huile d'amandes douces et d'eau de roses, formant une pommade très-lisse, crémeuse, séchant les plaies légères, adoucissant la peau et prévenant les gerçures.

Cerbère, chien à 3 têtes, auquel Hésiode en donne 50 et Homère 100, né du géant Typhon et d'Échidna, monstre moitié nymphe, moitié serpent. Cerbère était frère de l'hydre de Lerne, de la Chimère, du lion de Némée, d'Orthus, chien à 2 têtes, et oncle du Sphinx. Il veillait à la porte des enfers pour empêcher les vivants d'y pénétrer et les morts d'en sortir. On l'apaisait en lui jetant des gâteaux de pavots et de miel. Orphée le charma par les accords de sa lyre. Hercule l'arracha des enfers quand il en ramena Alceste. — Cerbère est aussi une constellation boréale ne renfermant que 4 étoiles voisines de la main d'Hercule.

Cerceau (Jean-Antoine du), né à Paris en 1670. Entré chez les

jésuites à 18 ans, mort à Véret, en 1730, d'un coup de fusil que le prince de Condé, alors fort jeune, lui tira par mégarde à la chasse, se fit un nom dans la poésie grecque et latine. Ses tragédies latines sont médiocres; il y a quelques jolies pièces dans son recueil français de contes, fables, épîtres et épigrammes. Il a publié aussi un *Traité de la poésie française*, une *Histoire de la dernière révolution de Perse*, et une *Histoire de la conspiration de Rienzi* qui est son meilleur ouvrage.

Cercle (d'un mot latin qui signifie *tour, rond, circonférence*), figure plane terminée par une ligne courbe dont tous les points sont à égale distance d'un point pris à l'intérieur de la figure et qu'on appelle *centre*. Tout cercle a 360 parties qu'on appelle degrés. — La *quadrature du cercle* est un problème ayant pour but de construire un carré dont la surface soit parfaitement égale à celle du cercle. Archimède en a le plus approché. Charles-Quint offrit 100,000 écus à celui qui le résoudrait. Descartes a prouvé que c'étoit impossible; et pourtant bien des fous s'y exercent encore. — *Cercle d'arpenteur*, instrument destiné à relever les angles; *cercle d'équation*, cercle ajouté aux cadrans des pendules pour marquer l'heure vraie du soleil; *cercle de réflexion* et *cercle répétiteur*, instruments employés aux opérations astronomiques et géodésiques (v. *Octant, Sextant, Longitude, Latitude, Azimut*). — *Cercles de la sphère* (v.), ce sont ceux qui coupent la sphère et dont la circonférence est à sa surface. On les nomme *équateur, méridiens, horizon, écliptique, colures, azimuts, tropiques, cercles polaires*. Il y en a de grands et de petits. Les grands, qui passent par le milieu de la sphère, la divisent en 2 hémisphères égaux. Les petits, qui ne passent pas par le milieu de la sphère, la divisent en 2 parties inégales. — Les cercles tracés sur le sol avec de la craie blanche jouent un grand rôle dans les opérations magiques.

Cercle (au figuré). Ce mot, passant des choses aux personnes, s'applique, par analogie, au rond que forment des individus pour une conférence. Les sous-officiers forment le cercle pour recevoir le *mot d'ordre* et le rompent ensuite. Il est devenu synonyme d'*assemblée*, de *réunion* : le *cercle de la reine*, les *cercles du faubourg St-Germain*, *du Marais*, *de la Chaussée-d'Antin*. Les réunions exclusives d'hommes sont appelés *cercles* en province; et dans ce sens il répond au mot anglais *club*. — *Cercle* est encore au figuré ce qui arrive de temps en temps, ou à des époques déterminées : le cercle des jours, des nuits, des années, des affaires, des biens, des maux. — Ce nom est donné en géographie à certaines divisions territoriales d'un état et particulièrement aux provinces de l'empire ger-

manique. La 1re division de l'Allemagne en *cercles* est due à l'empereur Wenceslas (1387).

Cercueil (d'un mot grec qui signifie *chair*). Coffre de bois, de plomb ou d'autres matières, servant à enfermer des cadavres. C'était chez les Égyptiens une caisse ordinairement de bois de sycomore ou de cèdre, quelquefois de cartonnage et même de pierre, dans laquelle on déposait la momie embaumée, enveloppée de bandelettes (v. *Momies*). Ces cercueils étaient ornés intérieurement et extérieurement de peintures et de sculptures. L'usage des cercueils fut rétabli par les chrétiens. Il en existe quelques-uns, en France, qui remontent aux premiers siècles de l'ère nouvelle.

Cerdagne, petite contrée, mi-partie espagnole, mi-partie française: la 1re, ayant pour capitale Puycerda, dans le diocèse d'Urgel; la 2e, située dans le département des Pyrénées orientales, ayant Mont-Louis pour capitale. La Cerdagne a eu ses comtes particuliers à partir de 950. Jean II d'Aragon l'engagea en 1462 pour 200,000 écus à Louis XI, qui n'en restitua qu'une partie.

Céréales (ainsi appelées de *Cérès*, déesse des moissons). Toutes les graines qui sont la base fondamentale de la nourriture de l'homme, comme le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, le maïs, le millet, le riz, le sarrazin, etc., etc., s'appellent *céréales*. Leurs principes immédiats les plus abondants sont la fécule et la matière végéto-animale. Elles constituent en France un commerce de 2 milliards de Francs. — On appelait *Céréales* à Rome des fêtes instituées en l'honneur de Cérès par l'édile Mummius et célébrées le 7 avril. Les dames y assistaient vêtues de blanc et portant des flambeaux; on y offrait à la déesse des gâteaux saupoudrés de sel, des grains d'encens, du miel, du lait, du vin. On lui immolait aussi des porcs.

Cérébral (système [d'un mot latin qui signifie *cerveau*]), centre auquel viennent aboutir toutes les sensations du corps de l'animal par le moyen des cordons nerveux qui émanent de ce système ou plutôt qui s'y rattachent; foyer central d'où partent les détermination de la volonté et les irradiations rapides de tous les mouvements des animaux; citadelle de la vie, de la force qui nous anime; puissance excentrique qui réagit sur les extrémités et leur transmet ses ordres comme elle en reçoit les communications par le moyen des sens et des autres organes placés à la circonférence du corps. — On appelle *fièvre cérébrale* une variété de la fièvre nerveuse.

Cérémonial, ordre observé dans les occasions solennelles, nécessité d'abord pour éviter la confusion, usurpé ensuite par l'orgueil,

la vanité, le caprice et la sottise. Celui que Moïse imposa aux Hébreux réglementait les actions les plus communes de la vie. La loi mahométane et celle de Brahma sont encore peut-être plus minutieuses. Mais rien n'égale les petites pratiques des Chinois, le peuple le plus cérémonieux de l'univers. Le cérémonial du catholicisme est pompeux, imposant. Il faut voir la semaine sainte à Rome pour s'en faire une idée. Le cérémonial dans les cours prend le nom d'*étiquette*.

Cérémonial politique. C'est celui qui préside aux relations des divers états entre eux. Il est surtout observé dans les traités des puissances. Les empereurs et les rois se qualifient réciproquement de *frères*. Ils appellent *cousins* les princes au-dessous d'eux. Leur correspondance a lieu ordinairement en français, etc., etc.

Cérémonies, formes extérieures et régulières du culte religieux, en particulier à la naissance, au mariage, à la mort; formalités qu'on observe dans les occasions solennelles pour les rendre plus éclatantes; actes de civilité, témoignages convenus de déférence. Le *grand-maître des cérémonies*, les *aides des cérémonies* étaient à l'ancienne cour les officiers qui y présidaient ou les dirigeaient.

Cérès, déesse de l'agriculture, fille de Saturne et sœur de Jupiter, présidant aux moissons. Pluton, dieu des enfers, ayant enlevé sa fille Proserpine, Cérès parcourut toute la terre pour la chercher, découvrit le lieu de sa retraite et obtint de Jupiter qu'elle lui serait rendue si elle n'avait encore rien mangé dans les enfers. Malheureusement elle avait goûté d'une grenade. Tout ce que Jupiter put faire alors pour la mère fut de laisser Proserpine 6 mois aux enfers et de lui permettre de rester 6 mois sur la terre. Cérès est représentée couronnée d'épis, tenant d'une main une torche, de l'autre une tige de pavots. — C'est aussi le nom donné par l'astronome Piazzi à une planète qu'il découvrit en 1801 entre Mars et Jupiter. Elle est extrêmement petite, accomplit sa révolution autour du soleil en 4 ans 221 jours 12 heures 9 minutes, et est éloignée de cet astre de 48,000,500 kilomètres.

Cerf, genre de mammifères de l'ordre des ruminants, caractérisé par des cornes pleines, de nature osseuse, qui tombent et se renouvellent chaque année et qu'on appelle *bois* (v.). Il est généralement remarquable par la légèreté de sa forme, l'élégance de ses proportions, l'aisance de ses mouvements, la rapidité de sa course. Il a le corps svelte, le cou allongé portant avec grâce une tête fine, la queue courte, les jambes élevées, fines, nerveuses, la vue fort bonne, l'ouïe très-délicate et l'odorat fin. On l'a divisé en 8 variétés : l'élan, le daim, le renne, l'axis, le chevreuil, le cervule, le da-

guet et le cerf proprement dit. Celui-ci est d'un brun fauve, hors la croupe et la queue, qui sont d'un fauve pâle. Il vit en troupes plus ou moins nombreuses. On le trouve dans presque toute l'Europe et dans une partie de l'Asie. Il est d'un naturel simple, mais curieux et rusé. Sa chasse est devenue pour les princes, les puissants et les riches, l'objet d'un art particulier qui a son vocabulaire spécial. Pendant les 6 premiers mois qui suivent sa naissance, le jeune cerf se nomme *faon*. De 1 à 4 ans, c'est un *jeune cerf;* de 6 à 7 ans, il est *cerf dix cors;* au-delà il devient *vieux cerf*. La femelle porte le nom de *biche*. La chair de cet animal est fort estimée. Avec son bois on fait des manches de coutelas, de serpette, des pipes, des pommes de canne. Raclé et versé dans l'eau bouillante on en obtient une gélatine très-saine, très-nourrissante, appelée *gelée de corne de cerf*. On a répandu autrefois un grand nombre de fables sur la longévité du cerf: il vivait, disait-on, plusieurs siècles, quatre fois autant que les corneilles; neuf fois autant que l'homme. Du temps de Pline, on en prenait un qui avait appartenu à Alexandre; deux siècles après la mort d'Auguste, on en voyait un autre qui avait appartenu à cet empereur; Charles VI, dans la forêt de Senlis, dépistait un cerf de Jules César : toutes ces fables sont aujourd'hui réfutées, et l'on sait que le cerf ne vit pas plus de 20 ans.

Cerf-volant, châssis fort léger de roseau ou d'autre bois flexible recouvert de papier, ayant la forme d'un cœur, des ailes ou oreilles de papier, une longue queue de flocons de papier liés de distance en distance par une ficelle, et que l'enfant, à qui il sert de jouet, enlève dans l'air au moyen d'une longue ficelle, qu'il lâche plus ou moins selon le vent. — On appelle *cerf-volant électrique* celui auquel les physiciens attachent un fil de métal pour soutirer l'électricité des nuages.— C'est aussi le nom d'une sorte de scarabée ou insecte volant, portant des cornes dentelées semblables au bois du cerf et qui lui servent de pinces.

Cérignoles, ville du royaume de Naples, célèbre par la bataille qui s'y livra en 1513 entre les Français et les Espagnols et dans laquelle ceux-ci, commandés par Gonsalve de Cordoue, furent vainqueurs.

Cérigo, île qui fait partie de la confédération des îles Ioniennes au sud de la Morée. Superficie : 32 kilomètres carrés. Population, 10,000 habitants. Chef-lieu : *Kepsali*. Ville principale : *Cérigo*, peuplée de 8,000 âmes avec un port. C'est l'ancienne Cythère. On y voit les ruines d'un temple de Vénus.

Cerisier, arbre bien connu, aux feuilles ovales, lancéolées, aux

fleurs blanches; indigène en Europe quoiqu'on prétende que Lucullus a rapporté les premiers d'Asie à Rome. L'écorce en est employée dans les arts et en médecine; le bois, d'un beau rouge, sert en menuiserie, en marqueterie et pour le chauffage. Du tronc découle une gomme estimée. Le fruit, charnu, arrondi, légèrement sillonné d'un côté, au noyau ovale et lisse, de couleur variant du rouge-pâle au rouge-noir, sert aussi pour confitures, ratafias, kirsch-wasser, etc. Parmi les diverses variétés de ce fruit, légèrement acide et rafraîchissant, on cite le bigarreau, la merise, la guigne, la griotte, etc.

Cerisoles, village du Piémont, célèbre par la bataille qui s'y livra le lundi de Pâques 1544 entre les Impériaux et les Français. Les premiers laissèrent sur le champ de bataille 12,000 morts, 3,000 prisonniers, 14 canons, 300,000 livres d'argent monnayé et de vaisselle. Les vainqueurs étaient commandés par le duc d'Enghien.

Cérite, minéral d'où l'on extrait les combinaisons du *cérium* (métal cassant infusible, découvert en 1804), se présentant en masses opaques, de couleur rouge ou brune. — C'est aussi un genre de coquilles univalves, à l'ouverture oblongue, oblique. On en trouve de fossiles.

Cérites, peuple d'Italie, dans l'Étrurie, habitant le long de la mer entre les Tarquiniens et les Véiens. Leur capitale se nomma d'abord *Agylla*, puis *Cère* : elle obéissait à Mézence et embrassa le parti des Troyens à l'arrivée d'Énée. Les Romains, chassés de leur ville par les Gaulois, y trouvèrent une hospitalité qu'ils récompensèrent par le droit de bourgeoisie.

Cérium (v. *Cérite*), métal découvert par les chimistes suédois Hésinger et Berzélius qui l'ont dédié à Cérès.

Céroplastique, art de modeler en cire, d'imiter avec de la cire diversement colorée, soit les traits des personnes, soit les objets matériels. Ce mot est inexact, en ce que ce n'est pas seulement avec de la cire, mais avec des compositions diverses qu'on produit les objets d'art dont il est question. Ses travaux les plus importants ont eu pour but la reproduction des préparations anatomiques, des fruits et des fleurs qui sont d'un fini surprenant. La matière qu'on emploie de préférence est un mélange de cire, de résine et de térébenthine. C'est en Italie que cet art prit naissance vers le XVII[e] siècle. Ceux qui y ont excellé, sont Fontana, et chez nous Laumonier de Rouen, Pinson et surtout Dupont dans ces derniers temps.

Certificat (de deux mots latins signifiant *rendre certain*). C'est

en jurisprudence un témoignage écrit et confirmé par la signature de celui qui l'accorde. Il y a des *certificats de capacité*, *de vie*, *de résidence*, *d'indigence*, *d'origine*, *de propriété*, *de bonne vie et mœurs*, *etc*. La révolution avait créé les *certificats de civisme* abolis par la loi du 18 thermidor an III.

Certitude, mot qui désigne, ou la proposition à laquelle l'esprit a donné son adhésion et qui, dans ce cas, est certaine, ou les motifs qui agissent invinciblement sur l'esprit et le déterminent à adhérer à une proposition parce qu'elle lui paraît certaine. La philosophie examine 1° les moyens de parvenir à la certitude; 2° les degrés de force de la certitude acquise, les motifs de la crédibilité. Pour ne pas se donner la peine de les chercher, beaucoup de philosophes ont admis le *doute*, le *scepticisme* (v.). D'autres, après avoir signalé la différence qui existe entre la *certitude* et l'*évidence* (v.), ont reconnu 3 degrés de certitude, la certitude métaphysique, la certitude physique et la certitude morale. Ils ont écarté les *préjugés* (v.) qui toujours entraînent dans une fausse route et, pour approcher de la certitude, ils ont raisonné par *conjecture* (v.) ou par *analogie* (v.).

Céruse, composé nommé aussi *sous-carbonate de plomb*, *blanc de plomb*, produit par la combinaison de l'acide carbonique avec ce métal. C'est la seule préparation en usage pour colorer en blanc les bois et les meubles; elle se mêle aisément à l'huile et est employée ou seule, comme matière colorante, ou avec d'autres couleurs, pour leur donner du corps. On en fabrique en Belgique, en Angleterre, en Hollande, en Allemagne et en France.

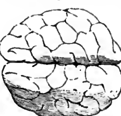
Cerutti (Joseph-Antoine-Joachim), né à Turin en 1738, élevé par les jésuites, agrégé dans leur ordre, professeur de leur collége de Lyon, appelé à Nancy auprès du roi Stanislas, composa en 1762 une *Apologie de l'institut des jésuites*. Venu à Paris quelque temps avant la révolution, on le cita bientôt parmi ses plus zélés partisans; il fut l'auteur d'un *Mémoire pour le peuple français* et de *la Feuille villageoise*, qui eut grand succès dans les campagnes. Ami de Mirabeau, il prononça son oraison funèbre dans l'église de St-Eustache. Nommé l'un des administrateurs du département de la Seine, et membre de l'assemblée législative, il mourut d'excès de travail en 1792.

Cervantes Saavedra (Michel), célèbre écrivain espagnol, né, en 1547, à Alcala de Hénarès, d'une famille pauvre mais noble, étudia d'abord à Madrid et se montra de bonne heure poète dans des sonnets, des romances et le roman pastoral de *Fitena*. Page du

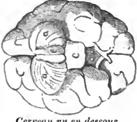
cardinal Acquaviva en Italie, lorsque la guerre s'alluma entre la Porte et Venise, il s'embarqua sur la flotte que Marc-Antoine Colonne conduisit au secours de Chypre, et blessé d'un coup d'arquebuse à Lépante où il combattait sous Juan d'Autriche, il fut pris par un corsaire algérien en revenant dans sa patrie. Cinq ans esclave, il essaya deux fois de rompre ses fers; racheté par les pères de la Trinité, il revit l'Espagne à 34 ans, publia sa *Galatée*, puis 30 comédies, dont deux seulement nous restent, se reposa 21 ans, vivant de la dot de sa femme et d'un fort mince emploi qu'il avait obtenu à Séville, reprit de nouveau la plume et mourut en 1616, après avoir fait paraître 12 nouvelles, son *Voyage au Parnasse*, ses *Travaux de Persiles et de Sigismonde*, et son chef-d'œuvre *Don Quichotte de la Manche*, écrit dans une prison, dédié à d'insouciants protecteurs, et qui fut à peine lu par l'Espagne inattentive. Cette satire si ingénieuse de la chevalerie errante ou plutôt des mœurs de son époque, a été traduite dans toutes les langues, et Fielding et Lesage ne l'ont pas égalée.

Cerveau, mot souvent employé comme synonyme d'*encéphale* (v.) et plus souvent encore pour désigner la première partie seulement de cette masse nerveuse. Le cerveau proprement dit, qui occupe toute la partie supérieure du crâne, est de forme symétrique, régulière, ovoïde, légèrement comprimée sur les côtés et aplatie au-dessous; il renferme deux substances bien distinctes: l'une, grisâtre, molle, spongieuse, d'où partent les filaments nerveux; l'autre, blanche, plus ferme, parsemée d'un grand nombre de rameaux pleins de vaisseaux et constituant ces filaments. Le docteur Gall a vu dans le cerveau l'organe matériel de la pensée, des facultés intellectuelles, des sentiments moraux. Chaque partie, dans son opinion, est affectée à une facultée particulière. Il pense que l'intelligence est plus ou moins grande dans un être quelconque en proportion directe du plus ou moins de développement de son cerveau. Tel est la base de la *phrénologie* (v.). Chez le bœuf, le poids du cerveau est la 860e

Cerveau coupé.



Cerveau vu en dessus.



Cerveau vu en dessous.

partie de celui du corps entier; chez l'éléphant, la 500e; chez le cheval, la 400e; chez le chien, la proportion varie de la 47e à la 161e; et chez l'homme, de la 22e à la 30e.

Cervelet, partie postérieure du cerveau, ayant la forme de 2 sphéroïdes déprimés, placés l'un à côté de l'autre sur un plan horizontal et confondus dans une partie de leur surface. Plus mou, plus léger que le cerveau, il présente à sa surface un assemblage de lames grises, concentriques, régulières, étendues en arrière et courtes en avant. Dans un enfoncement profond qu'on remarque à la face inférieure commence la *moelle vertébrale*.

Cervelle, nom vulgaire du *cerveau* (v.).

Cervoise, ancienne boisson des Gaulois et des Scandinaves, espèce de bière composée de blé ou d'orge macéré, puis séché, rôti, moulu, trempé et cuit avec du houblon.

César (Caius Julius), né à Rome 100 ans av. J.-C., d'une famille patricienne qui prétendait descendre, d'un côté de Vénus, de l'autre d'Ancus Martius, roi de Rome. Il fit ses premières armes en Asie sous le préteur Minucius Thermus, se concilia bientôt tous les cœurs par le charme de ses manières, son éloquence, sa libéralité, obtint la dignité de grand-prêtre, vacante par la mort de Métellus, et bientôt le gouvernement de l'Espagne. De retour à Rome, il se lia avec Pompée et Crassus, et se réunit à eux pour former le 1er triumvirat. Il venait d'être nommé consul avec Calpurnius Bibulus dont il avait brisé les faisceaux pour exercer seul le pouvoir. Appelé pour 5 ans au gouvernement des Gaules, qui plus tard lui fut continué pour 5 autres années, il parvint, après de longs efforts et une vigoureuse résistance, à soumettre les populations guerrières de ce pays, fit une descente dans la Bretagne, qui était encore inconnue à Rome, et refoula les Germains dans leurs forêts natales. Jaloux des honneurs extraordinaires décernés à Pompée, il demanda une prolongation nouvelle de son gouvernement avec le consulat. Sa proposition ayant été rejetée, il franchit les Alpes et le Rubicon, marcha contre Rome, s'en empara, poursuivit Pompée en Espagne et le battit dans plusieurs rencontres. Il avait déjà anéanti le parti de ce rival, jadis si dangereux, dans la Péninsule hispanique et sur la côte africaine, il avait rendu l'Égypte tributaire de ses concitoyens, et avait remporté la célèbre bataille de Pharsale qui le laissait maître de l'empire. De retour à Rome, et s'y fit décerner une dictature perpétuelle et usa du pouvoir absolu pour protéger les sciences, les lettres et les arts, réformer le vieux calendrier, embellir la capitale du monde. Cependant une conspiration se tramait contre lui; et, le jour des ides de mars, 44 ans av. J.-C., il fut

assassiné en plein sénat. César fut aussi habile historien, aussi sublime orateur, que grand capitaine. Son *Histoire de la Conquête des Gaules* est un monument précieux, qui nous révèle l'existence entière de notre patrie sous la domination romaine. Toute histoire de France doit commencer par les *Commentaires de César*. Il a raconté aussi la *guerre civile entre Pompée et lui;* mais il n'a pas eu le temps d'achever cet ouvrage, qui, d'après l'opinion générale, a été terminé par Pétréius, un de ses lieutenants. César avait écrit sur la grammaire, l'astronomie, la religion, la littérature; il ne nous reste que de rares fragments de ces travaux, qui sont même très-contestables.

César, nom donné à tous les empereurs romains de la famille de César. Il n'y en a eu réellement que 5 : Auguste, Tibère, Caligula, Claude, Néron. Plus tard, on a étendu ce nom à Galba, Othon, Vitellius, Vespasien, Titus, Domitien, qui n'étaient pas de cette famille. Suétone les comprend tous, et Jules César lui-même, dans son *Histoire des Douze Césars*. Ce fut une simple dignité pour leurs successeurs. Depuis Dioclétien, elle fut affectée à l'héritier de l'empire. L'empereur prenait le titre d'*Auguste*.

Césarée, épithète, signifiant *impériale*, donnée par la flatterie à 9 villes et à une île. L'île était située dans l'océan Britannique, à l'ouest des Vénètes, peuples gaulois. Les villes les plus célèbres étaient Césarée de Cappadoce, aujourd'hui *Kaïsarich;* Césarée de Bithynie près du mont Olympe; Césarée de Cilicie ou *Anazarbe;* Césarée de Palestine, bâtie par Hérode; Césarée de Mauritanie, ou *Tangis,* aujourd'hui *Tanger*.

Cession. En diplomatie, c'est l'abandon d'une province, d'un canton, d'une ville, par une puissance à une autre, abandon volontaire ou forcé, par voie d'échange ou de vente, souvent en vertu d'un traité conclu après une guerre. En droit, c'est un contrat par lequel l'une des parties transporte à l'autre, moyennant un prix ou gratuitement, une créance, ou tout autre droit, mobilier ou immobilier. Faite moyennant un prix, c'est une *vente* (v.). A titre gratuit, c'est une *donation* (v.). — *La cession des biens* est l'abandon qu'un débiteur, hors d'état de payer ses dettes, fait de tous ses biens à ses créanciers pour éviter leurs poursuites. Tous les débiteurs ne sont pas admis à faire cession. La cession n'éteint pas la dette; elle suspend seulement l'obligation de la payer. L'origine de la cession de bien est fort ancienne et les lois romaines contiennent un titre spécial sur cette matière, mais les formalités et les effets de la cession variaient à l'infini, et en France chaque parlement avait adopté une jurisprudence particulière.

Ceste (d'un mot latin signifiant *je bats, je frappe*), nom donné par les anciens à la ceinture mystérieuse dont l'imagination des poètes avait pris plaisir à doter Vénus, et dont l'effet le plus merveilleux était de rendre aimable la personne qui la portait, même aux yeux de celui qui avait cessé d'aimer. Junon, quand elle vint trouver Jupiter sur le mont Ida, était parée de cette ceinture qu'elle avait empruntée à la déesse de la beauté. — On connaît plus particulièrement sous ce nom un gros gantelet de cuir, garni de clous et de lames de métal, attaché autour du poignet et de l'avant-bras, et dont les anciens athlète se servaient dans leurs exercices.



Athlète armé du ceste.

Césure (du mot latin signifiant *couper*), repos suspensif qui sépare les deux parties ou hémistiches d'un vers après un certain nombre de syllabes. Peu gênante dans les vers grecs et latins où elle porte indifféremment sur toutes les syllabes d'un mot, elle est plus sévère dans la poésie française où elle doit tomber sur une syllabe finale et exiger un repos pour l'oreille et pour le sens. Dans nos vers alexandrins ou de 12 syllabes, elle tombe sur le 6e pied.

Que toujours dans vos vers — le sens coupant les mots
Suspende l'hémistiche — en marque le repos.

Elle tombe sur le 4e dans les vers de 10 syllabes.

Je vous l'ai dit — l'Amour a deux carquois.

La césure, trop impitoyable chez nos poètes classiques, n'est pas assez respectée peut-être dans la nouvelle école.

Cétacés (d'un mot grec signifiant *baleine*), ordre de mammifères dans lequel sont compris tous les animaux qui, avec une organisation intérieure analogue à celle des mammifères, ont la forme extérieure et les habitudes des poissons. Parmi eux figurent ces animaux gigantesques qui habitent les mers profondes, ces monstres qui, par des évents ou narines placées à la base de la tête, rejettent avec force l'eau engloutie dans leur énorme bouche. Cuvier divise les cétacés en deux familles, les *herbivores* (lamentin, dudong, stellère) et les *souffleurs* (baleine, cachalot, marsouin, narval, dauphin, etc.).

Ceuta, ville d'Afrique, dans le royaume de Maroc, sur la côte septentrionale, dans le détroit et en face de Gibraltar dont elle n'est qu'à 20 kilomètres. Population, 8,000 âmes. Fondée par Carthage, devenue la capitale de la Mauritanie tingitane sous Claude,

nommée *Sebtah* par les Arabes, prise par Jean Ier, roi de Portugal, elle passa, en 1580, sous la domination de l'Espagne qui la possède encore. Elle y a ses *presidios* ou galères, établissements analogues à nos bagnes.

Cévennes, chaîne de montagnes de France, ramification des Pyrénées s'étendant du S.-S.-O. au N.-N.-E., de la source de l'Aude au 47e degré de latitude nord, l'espace de 460 kilomètres, à travers les départements de l'Aude, de l'Hérault, de l'Aveyron, du Gard, de la Lozère, de la Haute-Loire, du Rhône et de Saône-et-Loire. Leur point culminant, le *Mézène,* a 1774 mètres. La Loire, le Lot, le Tarn, l'Allier, le Gard, l'Aveyron et l'Hérault prennent leurs sources dans ces montagnes, dont les principales ramifications sont la Margaride, le Cantal, le mont Dore, le Puy-de-Dôme et les montagnes du Forez. Les Cévennes sont riches en minéraux, en cuivre, fer, plomb, houille, granit, marbre, porphyre, plâtre. On remarque sur quelques points d'anciens cratères de volcans. Elles ont été, de 1682 à 1750, le théâtre de guerres de religion (v. *Camisards*).

Ceylan, grande île de 2,800 kilomètres carrés de superficie, dans la mer des Indes, près de la côte de Coromandel. Le poème indien *Ramayana* parle d'une époque reculée où elle fut séparée du continent. Elle figure sous le nom de *Taprobane* dans les *Lusiades* de Camoens : c'était l'entrepôt du commerce de l'Asie. Elle a successivement appartenu aux Portugais, aux Hollandais, aux Anglais, qui la possèdent encore. Ils y ont 677,000 acres cultivées et 1,500,000 en friche. Population, 939,267 habitants, dont 6,414 blancs. Outre les Européens, les Musulmans, les Hindous du Malabar et du Coromandel, il y a des indigènes divisés en *Wadasses* ou *Weddahs,* noirs, grossiers, sauvages, errants; et en *Chingulais,* habitants du sud, civilisés, industrieux, professant le boudhisme. L'île produit pour environ 3,074,666 livres sterling par an. Elle est riche en cannelle, cinnamome, bétel, poivre, cacao, sucre, café, thé. Mais il faut y apporter le riz et les autres vivres. On y trouve des mines non exploitées de diamants, rubis, saphirs, topazes, cornalines, cristaux, plomb, fer, vif-argent; et sur les côtes, on fait avec succès la pêche des perles. Un gouverneur assisté d'un conseil régit la colonie, dont la capitale est *Colombo. Tricomatay* est un port fortifié.

Chablis, petite ville du département de l'Yonne à 16 kilomètres d'Auxerre, peuplée de 2,300 habitants, célèbre par ses vignobles, qui produisent l'excellent vin blanc de son nom, déjà fort estimé au moyen âge.

Chacal, quadrupède du genre *chien,* intermédiaire entre le loup

et le renard, au museau pointu et grisâtre, au pelage gris, jaune-foncé en dessus, blanchâtre en dessous, fauve-clair aux jambes; à la queue peu fournie : animal vorace, vivant de petite proie et de cadavres, chassant par bandes, habitant les Indes, l'Asie-Mineure et l'Afrique.

Chagrin, maladie de l'âme contre laquelle tout remède physique est impuissant; les infortunes réelles ne causent guère de profonds chagrins, car l'âme retrouve alors l'énergie de les combattre; mais les petites passions, les illusions, la vanité surtout engendrent des chagrins auxquels succombent tous ceux que ne soutiennent pas l'espoir en Dieu et le sentiment du devoir.

Chagrin (peau de), cuir grené au tissu serré, solide, provenant de la peau des chevaux, des ânes, des mulets, de celle surtout qui couvre la croupe. On en fabrique à Constantinople, Tunis, Alger, Tripoli, dans la Syrie et en Pologne. Le gris est le meilleur, mais le rouge est le plus cher. Il y en a aussi de noir, de vert et de blanc. Les gaîniers en couvrent les boîtes et les étuis de lorgnettes, lunettes, etc.

Chah, titre que prennent les rois de Perse et qui signifie *roi* ou *empereur*. On le joint au nom du souverain : *Feth-Ali-Chah*, *Chah-Abbas*, etc. On le donne aussi aux fils du roi : tout prince du sang en Perse a le titre de *Chah-Zadeh*. Plusieurs empereurs de Perse ont pris par humilité des qualifications plus modestes. Quelques rois des Afghans se sont également appelés *chahs*.

Chaîne, lien de métal composé d'anneaux engagés les uns dans les autres. On en fait d'or, d'argent, de fer, de cuivre, d'acier, etc., de différentes dimensions. Vaucanson fut l'inventeur des chaînes d'engrenage qui transmettent aux machines leur mouvement de rotation. La forme des chaînes varie beaucoup : il y en a en *gerbes*, dont les maillons sont courbés en 8 de chiffre; en S, dont les maillons ont la forme de cette lettre; de *carrées*, à la forme elliptique; d'autres sont dites *sans fin*, parce que leurs chaînons, de même forme, se tiennent tous. On se sert avec avantage de chaînes de fer, au lieu de câbles, pour amarrer les vaisseaux. — Dans un grand nombre d'arts on fait usage de chaînes. Il y a la *chaîne d'arpenteur* (v.), pour la levée des plans; les *chaînes de pierre* de l'architecte, qui rattache la partie faible d'un édifice à une partie plus forte. Il y a aussi la *chaîne* et le boulet du galérien; la *chaîne*, symbole d'autorité des anciens Gaulois; insigne d'ordres de chevalerie; marque distinctive du lord-maire de Londres et de nos huissiers administratifs; les *chaînes* avec lesquelles on barrait les rues aux anciennes barricades; celles avec lesquelles on barre l'entrée des ports; la *chaîne* humaine, qui fait parvenir l'eau à un incendie; la

chaîne électrique, autre suite de personnes qui se tiennent la main pour recevoir en même temps la commotion de l'électricité; la *chaîne* des danseurs, figure dans laquelle ils se donnent la main en changeant de place. — En terme de tisserand, la *chaîne* est l'assemblage des fils qui forment la longueur d'une pièce mise sur le métier et tendue sur les *ensubles*. Ces fils sont distribués entre les dents des peignes; plusieurs parties se lèvent et se baissent, et c'est lors de ce croisement que l'ouvrier, au moyen de sa navette, introduit d'autres fils, dont l'ensemble se nomme *trame* (v. *Tisserand*). — En géologie, une *chaîne de montagnes* est la réunion de plusieurs montagnes dont la base se touche. L'ensemble de plusieurs chaînes constitue *un groupe*; la réunion de plusieurs groupes forme *un système*. — On dit au figuré : La chaîne des temps.

Chair, parties molles des animaux, ensemble de leurs muscles. Les pythagoriciens ne mangeaient point de chair. Les Hébreux s'abstenaient de celle de certains animaux réputés impurs.

Chaire (d'un mot grec signifiant *siége*), tribune élevée d'où le prédicateur annonce au peuple la parole de Dieu. La *chaire épiscopale* était le siége de pierre ou de bois sur lequel s'asseyait autrefois l'évêque durant l'office, au milieu des prêtres qui l'entouraient. — Le trône du pape, et par suite son autorité, est désigné sous le nom de *chaire de saint Pierre*. On qualifie la prédication d'*éloquence de la chaire*. — La chaire, dans nos écoles publiques, est le siége du professeur; ce mot désigne aussi sa place, ses fonctions; on dit : *Concourir pour une chaire*.

Chaise, siége, ordinairement sans bras, en acajou, merisier, cerisier, hêtre, noyer, etc. La *chaise longue* est une espèce de lit ou de canapé qui n'a de dossier qu'à une de ses extrémités. La *chaise curule* chez les Romains était un siége d'ivoire sur lequel s'asseyaient les principaux magistrats de la république. — La *chaise à porteurs*, qui a eu tant de vogue en France, était une espèce de siége fermé de glaces et couvert, dans lequel une seule personne se faisait porter à bras par 2 hommes. — La *chaise de poste*, qui date de Colbert, est une voiture légère, conduite par un postillon, montée sur deux roues, tirée par 2 ou 3 chevaux et ne convenant qu'à une ou deux personnes.

Chaland, bateau plat de moyenne grandeur particulièrement usité pour transporter par eau les marchandises jusqu'à Paris. Ce mot a encore une autre acception et qui n'est pas la moins usitée. Il désigne alors celui qui a coutume de se fournir chez un marchand, en d'autres termes un *acheteur*. Il s'applique surtout au commerce de détail.

Chalcédoine, ville de l'Asie-Mineure, fondée vis-à-vis de Byzance par une colonie de Mégariens, l'an 685 av. J.-C., appelée d'abord *Colbusa* ou *Procerastis*, et aujourd'hui *Kadi-Keni* par les Turks. Son temple d'Apollon était renommé pour ses oracles. Dans cette ville fut convoqué, l'an 451 de notre ère, par l'empereur Marcien, le 4e concile œcuménique, à l'occasion de l'hérésie d'Eutychès, qui n'admettait dans le Christ qu'une seule nature.

Chalcographie (de deux mots grecs signifiant *cuivre* ou *airain* et *j'écris*), art de graver sur cuivre (v. *Gravure*). C'est aussi une collection de planches gravées; il en existe une fort nombreuse au Louvre.

Chaldée, jadis province très-fertile s'étendant au sud de la Babylonie, entre l'Euphrate et le golfe Arabique, aujourd'hui partie déserte du pachalik de Bagdad et de Basra. On avait aussi donné ce nom à la Babylonie entière. Les *Chaldéens*, nommés *Chasdiens* par les Hébreux qui les faisaient descendre de *Casd*, fils de Nachor, frère d'Abraham, appelés aussi *Céphènes*, appartenaient à la race sémitique : ils eurent leurs premières demeures près du Caucase, et ne s'établirent au voisinage du golfe Persique que vers l'an 800 av. J.-C. Adorateurs des astres et professant le *sabéisme* (v.), adonnés à l'astrologie, formant à Babylone la caste des prêtres, ils ont vu leur nom devenir synonyme de devin. La science chaldaïque était l'*astrologie* (v.), origine des premières connaissances astronomiques.

Châle ou *schall* (d'un mot sanscrit, *chala*, ayant même signification), pièce d'étoffe ouvragée, oblongue ou carrée qui sert dans l'Orient de turban, de manteau, de tapis, et que les femmes d'Europe portent sur les épaules comme fichus. Les plus beaux sont ceux qui ont reçu le nom de *cachemires* ou *kachemyrs* (v.). Il y a 50 ans à peine que les châles de cachemire n'étaient connus en France que d'après les relations des voyageurs; les premiers qu'on vit à Paris, apportés par les ambassadeurs de Tippou-Saïb, en 1787, ne furent nullement recherchés par les femmes élégantes. Celles à qui il en échut se contentèrent de les garder comme de simples curiosités; d'autres, plus dédaigneuses encore, en firent des dressoirs, des tapis, etc. Avec quoi les femmes se couvraient-elles donc les épaules et la poitrine vers la fin du siècle dernier? avec des fichus de mousseline unie ou imprimée, des écharpes en soie, en soie et coton ou en gaze; avec de grands mouchoirs en laine assez grossière, unie ou à petits bouquets; en un mot, avec des étoffes dont la plus distinguée ne valait pas un louis. C'est l'expédition d'Égypte qui fit connaître les châles de cachemires et qui en introduisit la mode. Leur prix élevé fit aussitôt songer à les

imiter, et ce fut à l'exposition de 1801 qu'on étala les premiers essais, bien faibles, à la vérité, mais qui furent le point de départ d'une industrie devenue essentiellement française, et qui en est arrivée aujourd'hui à un degré de perfection tel qu'elle peut avantageusement soutenir la comparaison avec les produits de l'Inde. Elle est, au reste, presque entièrement concentrée à Paris ou dans ses environs. L'unique matière qui entre dans ces tissus, est le duvet blanc et soyeux que les chèvres donnent en abondance et à bon marché dans le pays des Kirghis. Ce duvet arrive par balles des ports de la Russie méridionale où les fabricants le font acheter. Les châles de France qui ressemblent le plus à ceux de l'Inde sont de deux sortes : les uns, faits au *lancé*, sont appelés cachemires français ou brodés; les seconds, nommés châles de l'Inde, comme s'ils en étaient réellement, sont plus chers que les premiers; on les brode par un procédé qui ressemble au travail de la tapisserie et de la dentelle, qui s'appelle *espoulinage*. Quant à la matière première qui entre dans la fabrication des véritables châles de l'Inde, on ne sait encore rien de positif à ce sujet. Est-ce avec la laine des moutons, ou avec le poil de quelques espèces particulières de chèvres ou de chameaux? Question sur laquelle les voyageurs, les érudits et les fabricants diffèrent d'opinion. Ce qui paraît probable, c'est que chacune de ces matières est exclusivement employée à la fabrication du châle suivant les localités, et que de là provient la différence dans les qualités et les prix de ces superbes tissus. L'ignorance dans laquelle nous sommes encore à cet égard vient, soit de ce que l'on fait un mystère des procédés de la fabrication aux voyageurs qui s'aventurent dans ces lointaines contrées; soit encore de ce que ceux-ci, tout à fait étrangers à ce genre de fabrication, n'ont pas attaché assez d'importance à se rendre compte du mécanisme de la filature et du tissage, de la forme des métiers, des procédés relatifs à la nuance des couleurs, à la symétrie du dessin, etc. Un fait positif, c'est que les plus grands et les plus beaux châles, surtout les longs, sont faits par deux ouvriers, et que ces deux morceaux sont joints par une reprise fort adroite; on y adapte même ces larges et superbes bordures que nos dames admirent. Il n'y a d'une seule pièce que les châles carrés, plus petits et à bordure étroite; du reste, plusieurs sont, à la lettre, faits de pièces et de morceaux; les tissus sont mal assortis, disparates, et les sutures desagréablement visibles à l'œil le moins exercé. Un fait non moins incontestable, c'est qu'il n'arrive pas en Europe un seul châle de cachemire neuf; tous ont été long-temps portés et ont ceint la tête de quelque officier mogol ou mahratte, ou enve-

loppé le corps de quelque bayadère; des trous mal raccommodés, des taches de malpropreté très-visibles, ne permettent pas à cet égard le moindre doute, bien que les marchands affirment le contraire. Mais il n'y a point d'effets sans causes; et l'on sait d'ailleurs que neufs ils sont couverts d'un duvet qui les rend semblables à la pluche, et que leur tissu ne paraît beau qu'après la chute de ce duvet.—Aujourd'hui nos châles égalent presque en finesse ceux de l'Inde, les surpassent pour l'élégance et la variété des dessins, coûtent 10 ou 12 fois moins cher et sont *neufs* quand on nous les vend.

Chalet, espèce de cabane en usage dans les montagnes de la Suisse, faite de branches d'arbres, au toit plat et bas, couverte de chaume, asile de nombreuses familles patriarcales dont toute l'occupation consiste à garder et à traire des vaches. Il y a des chalets à près de 1,100 toises au-dessus du lac de Genève.

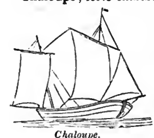
Chaleur, sensation produite sur nos organes par un agent que les physiciens appellent *calorique* (v.). — La *chaleur animale* est la quantité de calorique constamment dégagée par le corps des animaux vivants. Ses divers degrés établissent la distinction qui existe entre les *animaux à sang froid*, dont la température est à peu près la même que celle du milieu dans lequel ils se trouvent placés, et varie avec elle; et les *animaux à sang chaud*, dont la température est différente de celle de ce milieu et se conserve à peu près la même malgré les variations atmosphériques. A la 2e classe appartiennent les oiseaux et les mammifères; à la 1re tous les autres animaux. On attribue à l'acte respiratoire la cause productive de cette chaleur. — On appelle *chaleur centrale* ou *terrestre* celle qu'on trouve à diverses profondeurs du globe terrestre. L'hypothèse de Fourrier qui suppose au centre du globe un foyer puissant de chaleur est aujourd'hui universellement adoptée. En effet, la chaleur constante de la surface de la terre, qui est de 10 degrés, augmente, en plongeant vers le centre, d'un degré environ par 25 mètres. A une demi-lieue c'est la température de l'eau bouillante; à 25 lieues, elle suffit pour fondre toutes les laves et la plupart des roches connues; d'où l'on conclut que le noyau du globe doit être en fusion perpétuelle.—On a attribué la chaleur des eaux thermales à des décompositions et réactions chimiques.

Châlons, deux villes de France portent ce nom.— *Châlons-sur-Marne,* chef-lieu du département de la Marne, sur la rive gauche de cette rivière, à 148 kilomètres de Paris, peuplée de 12,413 habitants, possédant un évêché suffragant de Reims, des tribunaux de 1re instance et de commerce, une bibliothèque de 20,000 volumes,

un cabinet d'histoire naturelle, un jardin des plantes, une école royale des arts et métiers; célèbre par la bataille livrée en 451 dans ses environs, où les 500,000 Huns d'Attila furent vaincus par les Franks de Mérovée, les Romains d'Aétius et les Visigoths de Théodoric.— *Châlons-sur-Saône*, sur la rive droite de la Saône, chef-lieu de sous-préfecture de Saône-et-Loire, à 60 kilomètres de Mâcon; plusieurs fois détruite et rebâtie; long-temps capitale de la Bourgogne, puis d'un comté; peuplée aujourd'hui de 12,220 habitants, ayant des tribunaux de 1re instance et de commerce, un collége, un comice agricole, une bibliothèque de 10,000 volumes. Là commence le canal du Centre qui unit la Saône à la Loire.

Chalotais (Louis-René de Caradeuc de La), né en 1701, mort en 1785, procureur-général au parlement de Rennes, un des magistrats qui, des premiers, travaillèrent à l'expulsion des jésuites, contre lesquels il publia un *Compte-rendu de leurs institutions*, qui obtint un grand succès, et des *Mémoires* qu'on lit encore. Quand le duc d'Aiguillon, gouverneur de Bretagne, voulut faire enregistrer des édits attentatoires aux priviléges de cette province, La Chalotais s'y opposa avec son énergie habituelle, et fut arrêté, jugé, condamné et exilé; mais il revint bientôt en France et servit encore honorablement sa patrie.

Chaloupe, forte embarcation qui ne doit pas être confondue avec les simples canots. C'est l'*embarcation de somme* du navire; elle sert à transporter à bord d'un bâtiment en rade les approvisionnements et les munitions journalières, à faire de l'eau, des vivres; on l'arme, au besoin, de pierriers et d'une caronnade; elle devient, dans les grandes circonstances, la planche de salut des naufragés. On la manœuvre au moyen d'avirons et quelquefois de voiles. Durant la traversée elle reste fixée sur le pont.— La *chaloupe-canonnière* est un bâtiment à fond plat, armé de canons et qui sert pour la navigation des côtes et les expéditions de débarquement. La flottille de Boulogne, destinée sous Napoléon à une descente en Angleterre qui ne s'effectua jamais, était composée, en grande partie, de chaloupes-canonnières.



Chaloupe.

Chalumeau, tuyau de paille, de roseau, de métal, etc. Les enfants font des bulles de savon avec un chalumeau de paille ou de pipe. Le pape, quand il communie, hume, avec un chalumeau d'or, le vin consacré. — Chalumeau se dit particulièrement dans les arts d'un tuyau recourbé, fait de cuivre, d'argent ou de verre, dont on se

sert pour diriger la flamme sur les matières qu'on veut échauffer ou fondre. Il a été inventé en 1738 par Antoine Swaat et perfectionné par Crunstedt, Bergmann et d'autres chimistes.—C'est le nom encore d'un instrument de musique fort ancien, composé, dans l'origine, d'un roseau percé de plusieurs trous. On l'attribuait aux Phrygiens, aux Égyptiens, aux Libyens. Il est souvent question, dans les églogues, de cet instrument favori des bergers. Le chalumeau moderne est une espèce de hautbois en usage dans quelques campagnes du midi de la France.

Cham, fils de Noé et frère de Sem et de Japhet. Ayant aperçu un jour son père endormi tout nu et ivre, il l'alla dire à ses frères qui, plus respectueux, couvrirent sa nudité. Noé, en se réveillant, le maudit. Il eut l'Afrique en partage. *Cham*, en hébreu, signifie *chaud.*

Chamade, ancien signal de guerre que des assiégés donnaient avec le tambour ou la trompette, et quelquefois en arborant un drapeau blanc, pour avertir qu'ils voulaient parlementer.

Chamanisme, un des plus anciens cultes idolâtres, professé encore aujourd'hui par des peuplades sauvages qui dépendent de la Russie, par des Finnois, des Tatars, des Samoïèdes, des Ostiaks, des Tongouses, des Bouriates; dans la Sibérie orientale, dans quelques îles de l'Océanie et de la mer du Sud. Ils adorent un être suprême créateur, et des dieux innombrables du 2e ordre, des dieux réels, les uns bons, les autres mauvais. Ils croient à l'immortalité de l'âme, brûlent les cadavres sur le sommet des arbres et regardent la femme comme un être immonde. Leur culte se célèbre de nuit, en rase campagne, autour d'un grand feu. Leurs prêtres se nomment *kams*, *aiouns*, *abyss*, *tadibs* et *chamanes.*

Chambellan (dérivé de *chambre*), officier de la cour d'un prince, veillant à tout ce qui regarde le service intérieur. Il y en avait déjà sous Clovis et Clotaire. La charge de *grand-chambellan* est fort ancienne; mais le 1er dont il est fait mention dans l'histoire est Gonthier de Villebéon, mort en 1205. Le grand-chambellan avait, dans le principe, la garde du trésor et des sceaux royaux. Les chambellans ont disparu en France depuis la révolution de 1830.

Chambertin, un des meilleurs vins rouges de Bourgogne, qu'on récolte sur un territoire peu étendu, à Gevray, à 10 kilomètres de Dijon. Le cru n'en produit pas plus de 150 pièces par an sur une superficie de 25 hectares. Le St-George qu'on récolte sur la côte de Nuitonne ressemble au Chambertin.

Chambéry, ville du royaume de Piémont, capitale de la Savoie, à 152 kilomètres de Turin et 528 de Paris, ne remonte pas au delà

du xe siècle, eut des seigneurs particuliers jusqu'en 1230, où elle fut cédée à François Ier, comte de Savoie; possédée par la France depuis 1792, elle formait en 1814 le chef-lieu du département du Mont-Blanc; réincorporée au Piémont à cette dernière époque, peuplée de 12,273 habitants, siége d'un archevèché, elle possède un *sénat royal* ou cour de justice, une société royale, une bibliothèque, des fabriques de bas de soie, des tanneries, des papeteries, etc.

Chambord, bourg du département de Loir-et-Cher, remarquable par son château situé sur le Cosson, au milieu d'un parc de 5,400 hectares, est à 4 kilomètres de la Loire et 16 de Blois. Ce château, bâti vers le milieu du xe siècle par les comtes de Blois, fut réuni au domaine royal par Louis XII. Il tombait en ruines quand François Ier le fit reconstruire par Primatice. Pendant 12 ans 1,800 ouvriers y furent employés. Il fallut 4 règnes pour en achever les travaux. Les sculptures sont de Cousin, Bontemps, Goujon, Pilou et Serlio. Louis XV en fit don au maréchal de Saxe; et Louis XVI en laissa la jouissance aux Polignac. Rentré dans le domaine de l'état en 1790, devenu dépôt de la remonte, puis chef-lieu de la 15e cohorte de la Légion-d'Honneur et demeure d'Augereau, érigé en principauté de Wagram pour le maréchal Berthier, il fut vendu par sa veuve, et acquis par des souscripteurs royalistes qui en firent hommage au duc de Bordeaux.

Chambranle, bordure, soit en pierre, soit en bois, adaptée aux 2 montants et à la traverse supérieure d'une cheminée, d'une porte ou d'une fenêtre.

Chambre. L'origine de ce mot, dérivé d'un mot grec qui signifie *voûte*, suffirait pour attester que les chambres des anciens étaient ordinairement voûtées. Il s'applique à la plupart des pièces d'un appartement, mais principalement à celle où l'on couche. On dit qu'une chambre est *lambrissée* quand elle est située dans la partie de la maison où l'inclinaison du toit se fait sentir intérieurement; on nomme aussi ces sortes de chambres, *chambres en galetas*. — On entend par *chambre du conseil*, dans les tribunaux, la salle où les juges se retirent pour délibérer. — En terme absolu, la *chambre* veut dire la *chambre du roi;* c'est dans ce sens qu'on dit *gentilhomme de la chambre*, *huissier de la chambre*. La *chambre du roi* se prend aussi pour les officiers de la chambre du roi. — On appelle par extension : 1° *chambre de port* la partie du bassin disposée pour recevoir un vaisseau désarmé que l'on veut réparer; 2° *chambre d'écluse* une espèce de canal compris entre les 2 portes d'une écluse; 3° *chambre de la mine* l'endroit où l'on place la charge (on la nomme aussi *fourneau*);

4° *chambre du cerf* le fourré où le cerf se repose pendant le jour. — En optique, on nomme *chambre obscure* ou *chambre noire* un châssis portatif couvert d'une toile, dont l'extrémité supérieure soutient un grand objectif surmonté d'un miroir qu'on incline à volonté, et par le moyen duquel les objets du dehors se peignent sur un carton placé dans l'intérieur du châssis. — Il y a un autre instrument d'optique, dit *chambre claire*, qui dérive du même principe que la chambre obscure, mais dont l'effet n'exige point l'obscurité. C'est un prisme ayant une de ses faces légèrement concave, et par la réfraction duquel un site quelconque se reproduit sur un papier blanc avec une minutieuse exactitude.

Chambres de juridiction. Le mot *chambre* est un nom commun à diverses juridictions spécifiées par un 2e titre propre à chacune d'elles, et dont voici quelques-unes. — *Chambre apostolique*, tribunal établi à Rome pour connaître des revenus de l'état ecclésiastique et les administrer. — *Chambre ecclésiastique* ou *des décimes*, tribunal où étaient portées les affaires relatives aux décimes. — *Chambres de l'édit*, tribunaux dont les membres étaient moitié catholiques et moitié protestants, et qui avaient été instituées par l'édit de Nantes pour juger les causes dans lesquelles les Huguenots se trouvaient parties principales ou garants. — *Chambre ardente* s'est dit d'abord de 2 tribunaux chargés de poursuivre, l'un des crimes d'hérésie, l'autre les crimes d'empoisonnement, et prononçant contre les coupables la peine du feu; puis ensuite d'un tribunal particulièrement commis pour réprimer les malversations dans le maniement du fisc. — La *chambre aux deniers* était un bureau où se réglait tout ce qui concernait la dépense de bouche de la maison du roi, etc., etc., etc. — Les sections de certains tribunaux prennent le titre de *chambre :* on dit la *première*, la *seconde chambre* de tel tribunal. — On nomme : 1° *chambre des mises en accusation* un tribunal dont les attributions consistent à examiner les accusations criminelles, et à saisir les assises des procès auxquels doivent donner lieu celles de ces accusations qu'il admet; 2° *chambre des vacations* une réunion de juges tirés des différentes chambres pour administrer la justice pendant les vacances. — Sont encore intitulées *chambres* quelques assemblées qui s'occupent d'intérêts spéciaux ou veillent au maintien de la discipline d'un corps, telles que les *chambres de commerce*, les *chambres d'assurance*, les *chambres d'agriculture*, les *chambres des notaires*, *des avoués*, les *chambres syndicales*, etc, etc., etc.

Chambres législatives, assemblées concourant à la confection des lois. Ces sortes d'assemblées, en France, n'ont pas toujours porté ce titre. Celle qui se forma en 1789, nommée d'abord *assem-*

blée nationale, fut appelée plus tard *assemblée constituante*. La seconde, instituée par la constitution de 1791 sous la dénomination d'*assemblée législative*, fut remplacée au bout de quelques mois, après le renversement de cette constitution, par la *convention nationale*. En l'an III une nouvelle constitution investit du pouvoir législatif deux assemblées qu'on nomma, l'une le *conseil des anciens* et l'autre le *conseil des cinq-cents*, auxquels succédèrent, lors de l'abolition de la constitution de l'an III, le *sénat conservateur* et le *corps législatif*, qui enfin, en vertu de la charte donnée par Louis XVIII à son avénement au trône, en 1814, firent place à la *chambre des pairs* et à la *chambre des députés*, lesquelles subsistent encore aujourd'hui. — Nous allons expliquer sommairement en quoi ces deux chambres diffèrent l'une de l'autre. — *Chambre des députés*. Formée par voie d'élection, elle a principalement pour objet la conservation ou la garantie des intérêts de la masse de la population ; elle détermine l'assiette et la quotité des impôts, et, sur ce point, elle a l'initiative sur la chambre des pairs; elle règle les dépenses de l'état; elle demande compte aux ministres de l'usage qu'ils ont fait de leur autorité et de l'emploi des contributions publiques; elle seule a le droit de les accuser. Sa mission, du reste, est de surveiller tous les hommes auxquels est confiée l'exécution des lois. En un mot, il y a entre les membres du gouvernement et les députés des rapports analogues à ceux qui existent entre un agent comptable et l'homme chargé de la vérification de sa comptabilité. — *Chambre des pairs*. Les fonctions de pair, qui autrefois héréditaires ont cessé de l'être depuis la révolution de 1830, sont conférées par le roi. Cette chambre jouit de la plupart des prérogatives qui appartiennent à la chambre des députés ; mais elle en possède quelques-unes qui lui sont particulières : par exemple, elle juge les ministres accusés par l'autre chambre et ses propres membres en matière criminelle; elle juge aussi les crimes contre la sûreté de l'état quand ils lui sont déférés par les ministres. Elle se constitue alors en tribunal et devient *cour des pairs*.

Chambrier. Ce mot, tiré d'un mot latin qui signifie *homme de chambre*, s'appliquait, avant François Ier, à l'officier qui avait soin de la chambre du roi, avec autorité sur les valets de chambre. La charge de *grand-chambrier* était devenue fort importante : celui qui s'en trouvait revêtu signait les lettres-patentes, et sa juridiction s'étendait sur tous les marchands et artisans du royaume. Il semble que le *chambrier* devait être à peu près, dans l'origine, ce que nous appelons aujourd'hui *chambellan;* et même, en vieux français, on disait indifféremment *chambrier* ou *chambellan :* quoi qu'il en soit,

sous Charles V les fonctions du *chambellan* étaient autres que celles du *chambrier*, puisque ce roi, en 1368, fixa, sur chaque maîtrise, le droit du premier à 10 sous et celui du second à 6. François Ier remplaça le *chambrier* par le 1er *gentilhomme de la chambre*. — Dans quelques monastères et dans quelques chapitres l'économe s'appelait *chambrier*. — Du temps du parlement, on disait familièrement un *grand-chambrier* pour dire un *conseiller de grand-chambre*.

Chambrière, servante. Ce mot, dont la véritable acception, à l'origine, était exactement *femme de chambre*, fut employé ensuite pour désigner, soit, dans une maison riche, une domestique occupée, au contraire, *hors de la chambre* proprement dite, et faisant ou la cuisine ou ce qu'on appelle les *gros ouvrages;* soit, dans une maison modeste, une domestique chargée de tous les soins que le ménage réclame. Du reste, on ne se sert plus du mot *chambrière* dans aucun de ces deux sens, si ce n'est en plaisantant; mais il a en technologie une foule d'acceptions dans le détail desquelles il serait trop long d'entrer.

Chameau, mammifère de la famille des *caméliens*, originaire de l'Asie et de l'Afrique. On en distingue 2 espèces, le *chameau à 2 bosses*, qui est le *chameau* proprement dit, et le *chameau à une seule bosse* ou *dromadaire*. La conformation de ses pieds, qui rend sa marche difficile sur les terrains humides et glissants, lui permet de cheminer très-rapidement dans les sables. Aussi en Turquie, en Arabie, en Perse, en Égypte, en Barbarie, etc., le transport des marchandises ne s'effectue qu'au moyen du chameau. D'ailleurs sa force et sa docilité en font une bête de somme des plus commodes; c'est en outre le plus sobre des animaux, et il peut passer plusieurs jours



Chameau.

sans boire. Sa chair offre un aliment savoureux et sain ; son lait est excellent, on en fait du beurre et des fromages délicieux ; avec son poil fin et moelleux, qu'une mue complète renouvelle tous les ans, on fabrique des étoffes d'un usage très-répandu. — On appelle *chamelier* le conducteur du chameau. — On a donné le nom de *chameau* : 1° à une coquille du genre *strambe ;* 2° à une espèce de gros et grand ponton inventé à Amsterdam en 1688, et qui sert à enlever un vaisseau jusqu'à la hauteur de 2 mètres environ quand on veut le faire passer sur des endroits où le défaut d'eau l'empêcherait de naviguer.

Chamfort (Sébastien-Roch-Nicolas) naquit, en 1741, dans un village d'Auvergne voisin de Clermont. Il fut placé fort jeune, à Paris, au collége des Grassins, où l'on avait obtenu pour lui une demi-bourse, et y fit de brillantes études. Quelque temps précepteur dans une famille, il ne tarda pas à se jeter dans la carrière des lettres et se mit aux gages des libraires. Il travailla au *Journal encyclopédique*, et rédigea plusieurs volumes du *Vocabulaire français ;* enfin il révéla son existence au public par son *Épître d'un père à son fils sur la naissance d'un petit-fils*, pièce qui remporta, en 1764, le prix de poésie à l'Académie française. Il donna, la même année, au Théâtre-Français, une comédie en 3 actes intitulée : *La jeune Indienne*, dont le succès valut à l'auteur un accueil empressé dans la meilleure société d'alors. Les palmes académiques lui furent encore décernées, en 1769, pour l'*Éloge de Molière*, et, en 1774, pour l'*Éloge de La Fontaine*. Entre ces deux triomphes, il avait fait représenter une petite comédie, *Le marchand de Smyrne*, qui n'avait pas moins réussi que la première. *Mustapha et Zéangir*, tragédie qu'il donna quelques années plus tard, et dans laquelle la reine crut voir des allusions flatteuses, lui mérita l'attention de la cour et diverses faveurs, entre autres la place de secrétaire des commandements du prince de Condé. Quatre ans après, l'Académie lui ouvrit ses portes. En 1789 il embrassa chaudement la cause de la révolution, et il prêta souvent à Mirabeau le secours de sa plume. Toutefois, comme il s'était rendu redoutable aux anarchistes par une foule de bons mots qui volaient de bouche en bouche, il fut incarcéré. Élargi bientôt, il jura de ne jamais retourner en prison ; et en effet, au moment où l'on venait pour l'arrêter de nouveau, il se fracassa la tête d'un coup de pistolet et se porta plusieurs coups de rasoir à la gorge, aux jarrets et au cœur. On parvint toutefois à le contenir ; mais, après avoir souffert long-temps les douleurs les plus atroces, il expira le 13 avril 1794.

Chamois, mammifère ruminant, le seul du genre des *antilopes*

que possède l'Europe occidentale. C'est une espèce de chèvre sauvage dont les cornes noires, courtes, lisses et arrondies, s'élèvent verticalement du front, et se courbent brusquement en arrière à leur extrémité. Sa tête est d'un jaune pâle, avec une bande brune descendant de l'œil vers le museau. Sa fourrure se compose de deux sortes de poil : l'un soyeux, sec et cassant ; l'autre laineux, de couleur brunâtre et très-abondant, surtout en hiver. Il n'y a que le mâle qui ait une barbe. Cet animal habite, par troupes peu nombreuses, la région moyenne des Alpes et des Pyrénées. Il franchit avec une agilité qui tient du prodige les rochers les plus escarpés ; aussi la chasse du chamois est-elle dangereuse et d'autant plus difficile qu'il a la vue très-perçante, l'ouïe et surtout l'odorat très-délicats. Le commerce tire un grand parti de sa fourrure, de ses cornes et particulièrement de sa peau, qui est forte et moelleuse.

Chamoiseur, celui dont la profession est de préparer la peau de chamois, ou de travailler à l'imiter avec des peaux de bouc, de chèvre, de chevreau, de mouton, etc.

Chamouny. La vallée de Chamouny, au centre de laquelle s'élève le bourg de Chamouny, est située dans la partie de la Savoie qui forme aujourd'hui la province de Faucigny, à 7 kilomètres E.-N.-E. de Saint-Gervais, 18 kilomètres est de Sallanchès, 36 kilomètres E.-S.-E. de Bonneville, et 72 de Genève. Séparée, pour ainsi dire, du reste du monde, elle offre un bassin longitudinal, du N.-E. au S.-O., de 16 à 20 kilomètres de longueur sur une largeur de 2 kilomètres au plus; l'*Arve* la parcourt d'un bout à l'autre. Elle est barrée au N.-E. par le *Col de Balme*, et au S.-O. par les monts de *Lacha* et de *Vandagne;* au nord règnent le mont *Bréven* et la chaîne des *Aiguilles rouges;* au sud s'élance le *Mont-Blanc*, de la base duquel descendent jusque dans la vallée les 6 glaciers dits *des Bossons, des Bois, d'Argentières, du Tour, du Grin* et *de Toconnay*, merveilles de la nature qui font de la vallée de Chamouny l'un des plus imposants spectacles du globe. Là les climats paraissent confondus : les fruits de l'automne mûrissent à côté des fleurs du printemps, et l'orge et le blé croissent près d'énormes amas de glace. La culture y est soignée, et l'on y trouve de vastes prairies où s'engraisse un bétail nombreux. Les abeilles y fournissent un miel dont la blancheur et le parfum sont renommés. La pierre calcaire forme en grande partie la constitution géologique de cette vallée, où l'on rencontre de fort beaux cristaux, et où l'on a découvert récemment, près de la rive gauche de l'Arve, une source minérale froide. L'origine du bourg de Chamouny remonte à un couvent de bénédictins fondé en 1099 par un comte de Genève.

Voilà pourquoi on nomme aussi ce bourg *le Prieuré*. Il renferme 1,700 habitants, généralement industrieux et hospitaliers.

Champ, espace de terre cultivée ou susceptible de l'être. — Au pluriel, ce mot signifie, dans le sens le plus étendu, *la campagne*. Par exemple, on dit : *maison des champs*, *fleur des champs*, *la vie des champs*. — On appelle quelquefois un cimetière le *champ du repos*, et souvent un lieu consacré à des exercices militaires reçoit le nom de *Champ-de-Mars*. — *Battre aux champs*, c'est battre le tambour ou pour se mettre en marche ou pour rendre les honneurs à qui de droit. — Par extension, *champ* se prend pour le fond sur lequel on peint, on grave ou représente quelque chose, comme *le champ* d'un tableau, d'une médaille, etc. — On entend en outre par *champ* l'étendue qu'embrasse une lunette d'approche; on dit qu'une lunette a plus ou moins de *champ*. — On pose *de champ* des briques, des pierres, des solives, etc., quand on les pose sur la face la moins large. — Un *champ-clos* était, au moyen âge, un lieu fermé de barrières, dans lequel se faisaient les joutes et les tournois, ou bien se vidaient par les armes certaines querelles particulières, avec l'autorisation et quelquefois en vertu des ordres du prince ou du magistrat. — *Champ-de-Mars* et *Champ-de-Mai* se disaient anciennement, en France, d'assemblées où l'on réglait, au mois de mars ou de mai, les principales affaires de l'état. — *Champs-Élysées*, *Élysiens* ou *Élyséens*. Le mot *Élysées* vient d'un mot grec qui signifie *délivrer*. Les Champs-Élysées, dont les Grecs faisaient la quatrième division des enfers et les Romains la septième, étaient des lieux de délices où les âmes des hommes justes jouissaient d'un bonheur éternel. — Par allusion aux beautés champêtres de ce paradis de la Fable, on a nommé *Champs-Élysées* la vaste promenade qui forme, à l'ouest de Paris, une sorte de prolongation du jardin des Tuileries, dont elle n'est séparée que par la place de la Concorde. Elle est parsemée de cafés, de restaurants, de salles de danse, de balançoires, de jeux de bagues, etc.; on y rencontre des escamoteurs, des baladins de toute espèce. Elle est depuis longtemps le théâtre des réjouissances publiques, et c'est là qu'a lieu tous les ans, pendant trois jours, au commencement du printemps, cette procession de chevaux et de voitures qu'on appelle *Longchamp* (v. ce mot). — *Champ d'asile*, nom que les Français proscrits en 1815 imposèrent à l'établissement qu'ils tentèrent dans la province du Texas, sur le golfe du Mexique, entre les rivières *del Norta* et de la Trinité.

Champagne, l'une des plus anciennes et des plus importantes



provinces de France. Elle était bornée, au nord, par le Hainaut et le comté de Namur; à l'est, par la Lorraine; au sud, par la Bourgogne, et à l'ouest, par l'Ile-de-France; son étendue était de plus de 184 kilomètres de l'ouest au S.-O., de Lagny à Bourbonne, et d'environ 216 kilomètres du midi au nord, de Rosières à Rocroy. On appelait *Champagne pouilleuse* la partie située à l'ouest de Vitry, dont le sol est moins fertile que dans les autres parties de la province. Au XIIIe siècle, Thibaut, comte de Champagne, dit *le Chansonnier*, l'un des plus célèbres poètes de l'époque, joua un grand rôle dans la collision de Blanche de Castille, régente en l'absence de son fils Louis IX, avec les ducs de Bretagne et de Bourgogne. On comptait en Champagne plus de 90 abbayes, au nombre desquelles on remarque 1° *le Paraclet*, immortalisé par le séjour d'Abélard; 2° *le Pont-aux-Dames*, où fut exilée madame Dubarry après la mort de Louis XV. La Champagne fut le berceau du protestantisme en France; 2 de ses évêques se prononcèrent les premiers en faveur de la réformation : aussi cette contrée souffrit-elle beaucoup pendant les guerres de religion, et la St-Barthélemy s'y montra terrible. Lors de la division de la France en départements, la Champagne servit à former ceux des *Ardennes*, de la *Marne*, de la *Haute-Marne*, de l'*Aube*, et une partie de celui de l'*Yonne*. En 1793, elle fut un moment envahie par les Prussiens, et, en 1814, c'est sur son territoire que se livrèrent les derniers combats entre les débris des héroïques phalanges impériales et l'armée des puissances étrangères coalisées contre Napoléon. Les qualités très-variées du sol de la Champagne y permettent tous les genres de culture; mais ses vignobles, en particulier, jouissent d'une réputation qui a fait le tour du monde. Les carrières de Château-Thierry, de St-Dizier, de St-Leu, de Charleville, de La Ferté-sous-Jouarre et de Montmirail offrent, les unes des pierres propres au pavage ou à la construction, les autres des pierres *meulières*, des pierres *de Tonnerre*, des marbres, des ardoises, des spaths, etc. On trouve de plus dans ce pays des terres à brique, à poterie et à faïence, des mines de fer et de *sanguine*, et la craie y abonde. Déjà riche avant 1789 en fabriques de tissus, de draperies et en filatures, il en possède bien davantage encore depuis la révolution, époque où la plupart de ses nombreux couvents ont été convertis en usines. Il y a des eaux minérales à Attancourt, à Vitry et à Bourbonne. On cite, entre autres hommes célèbres nés en Champagne, *Juvénal des Ursins, Matthieu Molé*, le peintre *Mignard*, le sculpteur *Girardon*, *Colbert*, *La Fontaine*, *Diderot*, etc.

Champcenetz (le chevalier de) naquit à Paris en 1759; son père

était gouverneur du Louvre. Jusqu'à la révolution, la vie de Champcenetz fut toute frivole et quelque peu libertine. Il se fit, avec des chansons et des opuscules plus méchants que spirituels, une de ces réputations de bel esprit, dont le scandale est le principal aliment. Dans son *Petit Dictionnaire des grands hommes*, tout ce qu'il y avait alors d'intelligences distinguées était outrageusement attaqué; et il dirigea contre Buffon et madame de Genlis (à cette époque madame de Sillery) un pamphlet composé d'une insipide et grossière parodie du *Songe d'Athalie*. Officier aux gardes françaises quand éclata la révolution, ce corps ayant pris parti pour le peuple, Champcenetz quitta le service, et ne songea plus qu'à combattre l'ordre de choses nouveau, qui contrariait toutes ses idées sur la société et dérangeait ses habitudes d'homme de plaisir. Il écrivit dans ce sens, et fut l'un des plus assidus rédacteurs d'un journal moitié prose, moitié vers, intitulé : *Les Actes des apôtres*. Mais bientôt il sentit qu'on ne tue pas un géant à coups d'épingles, et qu'il jouait sa tête. Abandonnant donc la partie, il vécut obscur pendant les années 1792 et 1793. Mais ayant eu la légèreté de se mettre trop en évidence dans la commune de Joigny, où il s'était retiré, on l'arrêta, et il fut exécuté le 23 juillet 1794.

Champignon. La famille intéressante et nombreuse des champignons a été calomniée parce que quelques-uns ont produit des accidents; mais la vérité est que la plupart des champignons sont innocents quand ils sont encore jeunes, et que dans le Nord tous se mangent indistinctement, sans danger, au moyen de certaines préparations. Du reste, on a imaginé de cultiver le champignon *comestible* isolément, tant pour en obtenir une plus grande quantité que pour éviter toute méprise; et voici comment on procède à cette culture. On mêle ensemble du terreau, du fumier et du crottin de cheval ou de mulet, dont on fait une couche de 50 centimèt. de hauteur et autant de largeur, que l'on couvre ensuite ou du terreau d'une vieille couche à champignons, ou des débris de ceux qu'on a préparés pour la cuisine et de l'eau dans laquelle ils ont été lavés, puis encore d'un fumier court non consumé; on arrose abondamment, et peu de temps après paraissent les champignons, qui se succèdent sans interruption jusqu'aux froids. A défaut de ces résidus de la plante, on se sert de *blanc de champignon*, préparation sèche où, sous la forme de stries blanches, résident les rudiments de ce cryptogame, et qu'on place, çà et là, par pincées, dans la couche dont il s'agit, à 4 centimètres environ de profondeur. En hiver, on fait cette couche dans une cave, sous un hangar, partout enfin où la température peut se soutenir à 8 ou 10 degrés. Aux environs de Paris,

beaucoup de jardiniers spéciaux cultivent en grand, dans des galeries souterraines, dans des carrières et même en plein air, ce savoureux végétal, qui est devenu ainsi l'objet d'un commerce considérable. — On appelle encore *champignon* : 1° un support de bois destiné à recevoir des chapeaux ou bonnets de femme, des perruques, etc.; 2° une sorte de bouton qui se forme au lumignon d'une bougie, d'une chandelle, ou à une mèche qui brûle; 3° une certaine excroissance spongieuse que présentent parfois les plaies et quelques parties du corps; 4° une coupe renversée qui fait bouillonner l'eau du jet d'une fontaine jaillissante; on nomme aussi *champignon d'eau* le bouillon formé par l'effet de cette coupe.

Champion. On appelait ainsi, au moyen âge, celui qui était admis à remplacer la personne que l'ancienne loi des Francs condamnait à prouver son innocence par le duel, ou autorisait à venger de la sorte une injure par procuration, quand la personne offensée était un vieillard, un ecclésiastique, un infirme, un estropié ou une femme. Aussi dérive-t-il d'un mot latin signifiant *échange*. — Il a été appliqué ensuite à toute espèce de combattant.— Au figuré dans le premier sens, et dans le second, au propre comme au figuré, il ne s'emploie plus guère qu'ironiquement ou par mépris. — On dit pourtant dans le style grave *champion de la foi*.

Champmeslé (Marie-Desmares), née à Rouen en 1644, se fit comédienne au théâtre de cette ville dès que l'âge le lui permit, pour se tirer de l'indigence où elle se voyait plongée dans la maison paternelle. Elle épousa ensuite Charles Chevillet, sieur de Champmeslé, l'un des meilleurs sujets de la troupe, et au bout de quelque temps, en 1669, ils débutèrent ensemble à Paris. Le mari réussit d'abord mieux que sa femme; mais bientôt celle-ci prit sa revanche : en peu de mois elle parvint à conquérir la faveur publique dans les premiers rôles de la tragédie, que depuis elle joua toujours avec le plus éclatant succès jusqu'à sa mort, arrivée le 15 mars 1698. — Du reste, quel que fût le talent de Champmeslé, il contribua peut-être moins à sa célébrité que l'intérêt qu'elle inspira à Racine.

Champollion *le jeune* (Jean-François), né à Figeac, le 23 décembre 1790, d'une famille honorable. A l'âge de 9 ans Homère et Virgile lui étaient déjà familiers. — L'étude des langues et des diverses écritures de l'Orient, à laquelle Champollion se livra fort jeune, quoiqu'avec peu de méthode et sans but bien déterminé, ne tarda pas à lui inspirer un intérêt très-vif pour les monuments des arts et de la civilisation de l'Égypte. Il commença par essayer l'explication de la fable des géants en se fondant sur des étymologies hébraïques, et l'interprétation d'une inscription hiéro-

glyphique égyptienne par les caractères chinois. Ces deux mémoires subsistent encore, avec cette annotation de sa propre main : *Mes premières bêtises.* — Cependant le hasard lui ayant procuré un ouvrage où il puisa pour la première fois quelques notions sur la langue copte, la comparaison de l'Égypte ancienne avec l'Égypte moderne devint l'objet immédiat de ses investigations; et, s'attachant avec une sorte d'opiniâtreté à l'étude analytique et synthétique de cet idiome comme à l'instrument indispensable de toutes recherches sur l'Égypte des Pharaons, il consacra sa vie entière à déchirer le voile épais qui recouvrait la géographie, la religion, le langage, les écritures et l'histoire de cette antique contrée. — En 1826, l'ordonnance royale qui créa le *Musée égyptien* en confia la conservation à Champollion. — Le 7 mai 1830, l'Académie des inscriptions et belles lettres l'appela dans son sein, et, le 18 mars 1831, il fut nommé professeur d'archéologie au collége de France; mais sa santé, depuis quelque temps altérée par l'excès du travail et des fatigues, le força d'interrompre ses leçons. Deux attaques d'apoplexie le frappèrent à un mois de distance. Une troisième attaque vint l'emporter le 4 mars 1832.

Chanaan, Chananéens (v. *Canaan*).

Chance. Ce mot a cela de particulier qu'il ne s'emploie plus qu'au figuré. Il a d'abord signifié une sorte de jeu de dés, puis, par extension, le point plus ou moins heureux que le hasard amenait; puis enfin, au figuré, tout événement, heureux ou malheureux, pouvant résulter d'un ordre de choses donné ; et ce dernier sens lui est resté, tandis que les deux premiers sont tombés en désuétude. — Il est encore à remarquer que, dans une acception absolue, ce mot peut se prendre pour *bonheur* et pour *malheur;* car *conter sa chance*, c'est conter ses malheurs, ou au moins ses déplaisirs ; et dire *vous êtes en chance, la chance est pour vous*, c'est dire *le hasard vous favorise.* — Il en est de même de *chanceux*, expression familière qui peut s'appliquer et à l'homme que semble protéger le sort et à l'homme que le sort semble poursuivre.

Chancelier et **chancellerie**. L'office de chancelier est aussi ancien que la monarchie. Le chancelier n'était d'abord que le 5e des grands-officiers de la couronne; mais les 4 premiers furent supprimés, et ses attributions, au contraire, prirent plus d'étendue et d'importance. Elles consistaient principalement à écrire ou faire écrire les chartes, les ordonnances, à leur imprimer un caractère d'authenticité par l'apposition du sceau royal, dont il était dépositaire, et à les contre-signer; ou plutôt le chancelier constitua à lui seul tout le ministère jusqu'au commence-

ment du XVIe siècle; il n'y eut de ministre titulaire qu'en 1558, sous François Ier. Par la suite le chancelier ne fut plus que le premier officier de la couronne, chef de la magistrature, et ordinairement gardien des sceaux. — Sous l'empire, il y eut en France, non un *chancelier*, mais un *archichancelier*. Il était chargé de la promulgation des lois et des sénatus consultes organiques, et partageait avec le grand-juge, ministre de la justice, le travail du rapport annuel adressé à l'empereur sur les abus qui avaient pu s'introduire dans l'administration de la justice civile et criminelle, de l'état civil de la famille impériale, signait tous les brevets de nomination de l'ordre judiciaire, etc., etc., etc. — Le titre de *chancelier* fut rétabli, en 1814, par Louis XVIII, qui y joignit ceux de *ministre de la justice* et de *président de la chambre des pairs;* mais à la seconde restauration, en 1815, le chancelier fut dépossédé du ministère de la justice. — Avant la révolution, la reine et les princes du sang avaient, comme le roi, leur *chancelier*. C'était une espèce d'intendant, qui dirigeait en outre le contentieux de leurs domaines. — Le *chancelier de l'Académie française* gardait autrefois le sceau de l'Académie, et remplit aujourd'hui les fonctions de président en l'absence du directeur. — Le *grand-chancelier de la Légion d'Honneur* est un maréchal de France chargé de tout ce qui concerne l'ordre de la Légion d'Honneur. — Chez les ambassadeurs et les consuls le *chancelier* est un commis qui s'occupe de la partie administrative et contentieuse, et auquel sont confiés le dépôt et l'expédition de tous les actes ministériels, passeports, actes de l'état civil des nationaux, etc., etc., etc. — On appelle *chancellerie* soit l'habitation, soit les bureaux de tout *chancelier*.

Chandeleur, fête célébrée tous les ans par les catholiques, le 2 février, en commémoration de la présentation de N.-S. J-C. au Temple et de la purification de la sainte vierge Marie. Cette fête fut ainsi nommée parce que, ce jour-là, il se fait une procession où tous les assistants portent des cierges ou *chandelles* de cire comme un symbole de la vraie lumière dont le Christ est venu éclairer toutes les nations, ainsi que le dit le cantique de saint Siméon, que l'on chante en cette circonstance. Les uns attribuent cette fête au pape Gélase, qui tenait le siége épiscopal en 472, et les autres au pape Vigile, qui l'occupait en 536.

Chandelier, ustensile destiné à supporter une *chandelle*, une bougie ou un cierge. — En hydraulique, le *chandelier* est une sorte de bouillon qui ne diffère du *champignon* (v. ce mot) qu'en ce qu'il ne fait point nappe, et que son eau va former un autre *chandelier* plus bas.

Chandelle, petit cylindre de suif, traversé au centre, dans toute sa longueur, par une mèche en tissu végétal qu'on allume, et qui, pendant la combustion, aspire, par un effet de capillarité, et après l'avoir fondu, le suif dont elle est entourée, d'où résulte un éclairage non interrompu. Toutes les graisses ne sont pas indifféremment propres à la fabrication de la chandelle : celles qu'on y emploie à peu près exclusivement sont les graisses de mouton et de bœuf mélangées à parties égales. Jusqu'ici on n'a rien trouvé, pour faire les mèches, de préférable au coton soigneusement cardé avant le filage. — En jurisprudence et en administration on appelle *adjudication à l'extinction de la chandelle* des adjudications pendant lesquelles on tient une *chandelle* allumée, et qui durent jusqu'à ce qu'elle soit éteinte. — On nomme *chandelle romaine* une pièce d'artifice en forme de grosse *chandelle*, qui lance perpendiculairement des étoiles d'un éclat très-vif. — Les charpentiers appliquent le mot *chandelle* à un poteau placé debout et à plomb sous une solive ou autre pièce, pour la soutenir dans une situation horizontale,

Chandos (Jean) fut le plus illustre capitaine de l'Angleterre au XIVe siècle. Lieutenant-général des provinces qu'Édouard III possédait en France, il assista, en 1360, aux conférences de Lonjumeau dont les conséquences nous furent si funestes. C'est lui qui reçut, au nom d'Édouard, les hommages des seigneurs français passant sous la domination de ce roi. Il fit deux fois prisonnier le fameux Bertrand Duguesclin ; la première, à la bataille d'Auray, en 1364, et la seconde au bout de deux ans, en Espagne, à la bataille de Navarette. Les barons gascons s'étant révoltés en 1368, Chandos, chargé de les réprimer, fut tué dans un combat qu'il leur livra auprès de Poitiers en 1369. Les Français admiraient autant que leurs ennemis les nobles qualités et les grands talents de Chandos.

Chanfrein. C'était jadis une pièce d'armure du cheval de bataille, une sorte de masque en fer, en acier, en cuivre ou en cuir bouilli, régnant depuis ses oreilles jusqu'à ses naseaux. La partie du chanfrein qui répondait au milieu du front présentait quelquefois un dard imitant celui des fabuleuses licornes ; quelquefois aussi un panache surmontait le *chanfrein*. — Par extension, ce nom a été donné à la face antérieure de la tête même du cheval ; et, en anatomie, on entend par ce mot, dans les mammifères en général, la partie comprise entre le bas du front et l'extrémité de la face.

Change. Ce mot, qui signifie *troc d'une chose contre une autre*, ne s'emploie guère que dans ces phrases : *Gagner au change, per-*

dre au change; mais, par extension, il est devenu un terme de vènerie, et l'on dit : *la bête donne le change*, quand elle fait lever une autre bête, dont les chiens suivent la voie ; *les chiens prennent le change*, quand ils quittent la bète qui a été lancée pour courir la nouvelle bête, etc., etc., d'où les expressions figurées *donner le change, prendre le change*, pour *tromper, se laisser tromper*. — Par extension encore, on a donné au mot *change* une autre acception. La compensation des dettes réciproques des nations constitue ce qu'on appelle *le change,* considéré dans ses causes et dans ses effets. Considéré dans les rapports qu'il établit entre les particuliers, *le change* n'est autre chose que le commerce de l'argent, ou des *lettres de change* qui en sont la représentation. *Le change*, ou *commerce de l'argent,* se divise en *change menu*, qui est sans importance, et en *change réel*. Le *change menu* consiste à prendre des monnaies défectueuses, étrangères ou hors de cours, pour des monnaies de cours moyennant un léger bénéfice. On ne considère dans ce commerce que la valeur intrinsèque des monnaies que l'on prend ; c'est un achat pur et simple de métaux fait par des marchands qu'on nomme *changeurs*. Mais le *change réel*, ou simplement *le change*, consiste, pour les négociants et les banquiers, à vendre l'argent qui leur est dû dans différentes villes ; ils en reçoivent la valeur de ceux qui l'achètent, et leur donnent en retour une *lettre* adressée à leurs débiteurs ou correspondants, prescrivant de payer, à l'ordre de ces acquéreurs. les sommes qui leur ont été vendues. Ces lettres, qui servent ainsi à opérer l'échange des fonds à recevoir dans divers lieux contre de l'argent comptant ou toute autre valeur, sont ce qu'on nomme des *lettres de change*. Les négociants qui ont des dettes à payer dans des lieux éloignés achètent ou prennent des *lettres de change* aux personnes auxquelles il est dû des fonds dans ces mêmes lieux, et ils y envoient ces lettres en paiement de ce qu'ils y doivent. Par ce moyen, l'argent que les négociants d'un pays quelconque doivent à l'étranger ne sort pas de ce pays, et sert à payer les dettes qui y ont été contractées par les étrangers sur lesquels ils prennent des lettres de change ; et réciproquement ces derniers, en acquittant les lettres tirées sur eux, acquittent, dans leur pays, les dettes que les étrangers y avaient contractées. Ainsi la multiplicité des dettes réciproques est l'origine du *change*, et ses opérations ne peuvent s'effectuer que par le moyen des *lettres de change*. Son objet est d'éviter le transport des monnaies. Il résulte de ce qui précède, que le *change*, considéré dans toutes les opérations auxquelles il donne lieu entre les particuliers, n'est autre chose que le commerce des *lettres de change*, et que, si on le con-

sidère dans ses résultats pour les nations, il n'est que l'échange de leurs dettes réciproques. Or, de même que l'importation ou l'exportation des espèces proviendrait de l'inégalité des dettes, les avantages ou désavantages du *change* proviennent de cette inégalité. — On appelle *arbitrages de banque* des calculs fondés sur le cours du *change* de diverses places, et qui servent de régulateurs pour les opérations de banque. — Le mot *change* signifie en outre : 1° le prix que le banquier prend pour l'argent qu'il fait remettre ; 2° l'intérêt de l'argent qu'on prête selon le cours de la place ; 3° enfin, le commerce du *changeur,* comme quand on dit : *bureau de change,* ou le prix que le changeur prélève sur les valeurs pour lesquelles il donne de l'argent ou des billets de banque : *il m'a demandé tant pour le change.*

Changement ou *mutation, conversion, action de changer.* C'est la constatation de l'état de mobilité qu'on remarque dans les personnes et dans les choses humaines, et qui paraît une loi de la nature à laquelle les unes et les autres sont soumises. La nouveauté, dit un philosophe, est une espèce de ragoût, un assaisonnement qui rend les choses meilleures. Il serait difficile que l'homme seul ne changeât pas quand tout change autour de lui. Les changements physiques et matériels, changements d'âge, d'état, de condition amènent nécessairement des changements dans notre manière d'être au moral. Quant aux principes, aux opinions ; autant il est honorable de céder à la conviction et de reconnaître qu'on a pu se tromper, autant il est coupable et honteux de faire ployer ses opinions devant des considérations d'intérêt personnel. On a accusé la nation française d'aimer le changement, d'être le peuple le plus changeant de l'univers. Ceci peut être vrai d'une certaine classe, mais non pas de toutes. Les essais de changement que nous avons faits depuis 50 ans nous ont si mal réussi qu'ils ont dû nécessairement amortir cette instabilité, du moins dans certains esprits. Il en est même qui ont cédé à une humeur toute contraire et que le désir de maintenir et de conserver à tout prix ont rendus routiniers outre mesure.

Changeurs, ceux qui font commerce de *changer* telles pièces de monnaie pour telles autres, des billets de banque pour des espèces, ou des espèces pour des billets de banque. — Autrefois, en France, ils avaient titre d'office, et ils étaient attachés aux diverses cours des monnaies, sous l'inspection desquelles ils devaient recevoir, pour les verser au trésor public, et les monnaies étrangères et les monnaies courantes que l'on voulait retirer du commerce, soit comme trop anciennes, soit comme défectueuses ; ils étaient même chargés de veiller à ce que ces pièces anciennes ne fussent pas distraites

des scellés apposés après décès. De là l'origine du *cabinet des médailles* qui se trouve à l'Hôtel-des-Monnaies de Paris. — Des places particulières étaient affectées aux *changeurs;* et c'est ainsi qu'à Paris leurs boutiques occupaient les constructions élevées sur le pont situé entre le Palais-de-Justice et le Châtelet, pont le plus ancien de la capitale, et appelé de là *Pont au Change.*

Chanoine. On nommait ainsi, lors de leur institution, au VIIIe siècle, des prêtres et des clercs attachés spécialement au service d'une cathédrale, et qui, soumis à une sorte de régime claustral, recevaient chaque semaine, quels que fussent leur grade et leur emploi, une portion alimentaire appelée *canonia;* ils étaient dans l'entière dépendance de l'évêque, qui, sur ses revenus, pourvoyait à tous leurs besoins. On considère Chodegand ou Chodogand, évêque de Metz, comme le fondateur de cette institution; il est certain du moins que ce prélat est l'auteur du plus ancien règlement concernant les chanoines. En 816, Charlemagne en fit rédiger un autre; mais les chanoines s'affranchirent successivement des rigueurs de la clôture, de la table commune, et des dispositions somptuaires relatives à leur vie intérieure et à leur habillement. D'abord commensaux des évêques, ils devinrent leur conseil obligé, et plus tard leurs rivaux. L'humble *canonia* des anciens temps devint souvent un riche bénéfice; ils formèrent une classe à part dans le clergé; il y eut même des chapitres de nobles; à Lyon, les chanoines avaient le titre de *comte.* La révolution, qui supprimait le culte, ne devait pas respecter les chapitres de chanoines; ils disparurent donc à cette époque, en même temps que les autres institutions catholiques. Un nouveau concordat ayant eu lieu entre le saint-siége et Louis XVIII, le gouvernement royal rétablit tous les siéges supprimés en 1791, et les chapitres de *chanoines,* qui sont aujourd'hui comme le conseil des évêques, furent réorganisés.

Chanoinesse. L'institution des *chanoinesses*, antérieure de plus de 2 siècles à celle des *chanoines*, fut fondée par saint Romaric, prince du sang royal, pour des filles de qualité qui voudraient vivre régulièrement. Les *chanoinesses*, l'abbesse et la doyenne exceptées, étaient affranchies de vœux et de clôture. Hors de leurs couvents, qu'on appelait *colléges,* elles n'avaient point de costume particulier. Rien ne les distinguait des autres femmes, et on les rencontrait dans les salons et dans les promenades; enfin, elles étaient en possession de toutes les franchises religieuses et de toute l'indépendance des gens du monde. Elles avaient droit à la qualification de *Madame*, et jouissaient du privilége de porter des croix et des décorations féodales : seuls insignes auxquels on les reconnaissait. — Il

existe encore en Allemagne un grand nombre de colléges de *chanoinesses*, dont plusieurs appartiennent à la religion protestante. Dans beaucoup de nobles familles françaises, les parents y font aujourd'hui affilier leurs filles dans le but unique de leur faire obtenir la décoration qui se porte attachée en sautoir à un large ruban de soie, et produit un assez bon effet sur une brillante toilette de soirée. Le mariage fait perdre le droit de s'en parer.

Chanson. Si l'on réduit la *chanson*, comme nous croyons qu'il convient de le faire, à ce genre de poésie légère et gracieuse dans laquelle Anacréon et Horace ont été nos premiers guides, nous pourrons dire sans trop d'orgueil que nul peuple ne l'a poussée à un plus haut point de perfection que les Français, et que nous devons en être considérés tout à la fois comme les restaurateurs et comme les maîtres. Il n'y a pas, en effet, de peuple qui ait un aussi grand nombre de jolies chansons. On chantait quand les Anglais démembraient le royaume, on chantait pendant la guerre civile des Armagnacs, pendant la ligue, pendant la fronde, sous la régence; et c'est au bruit des chansons de *Rivarol* et de *Champcenetz* (v.) que la monarchie s'est écroulée à la fin du XVIIIe siècle. A peine remarque-t-on, à toutes ces époques, quelque différence dans la nature de nos chants, si ce n'est peut-être qu'on les vit s'empreindre d'une licence plus grande à l'époque honteuse de la régence, et d'un plus vif enthousiasme, d'un sentiment national plus vrai à l'époque de notre première révolution. — Depuis, les luttes et les exigences toujours croissantes de la politique ont rendu nos mœurs sévères et nos chansons bien graves, trop graves peut-être; mais peut-être aussi aurions-nous mauvaise grâce à nous en plaindre. La plupart des odes de Lamotte ne sont que de plates chansons, un grand nombre des chansons de Béranger sont des odes sublimes.

Chant, élévation et inflexion de voix sur différents tons avec modulation.— *Chant*, appliqué plus particulièrement à notre musique, en est la partie mélodieuse, celle qui résulte de la durée et de la succession des sons, celle dont dépend en grande partie l'expression, et à laquelle tout le reste est subordonné. Il ne faut que du savoir pour enchaîner des accords; il faut de l'imagination pour trouver des chants originaux, gracieux, expressifs, et beaucoup de talent pour les disposer convenablement. Inventer des chants nouveaux appartient à l'homme de génie, trouver de beaux chants appartient à l'homme de goût. — Dans son sens le plus restreint, *chant* se dit seulement de la musique vocale; et, dans celle qui est mêlée de symphonie, on appelle *parties de chant* celles qui sont destinées pour les voix.— *L'art du chant* a pour objet l'exécution de la



musique vocale; l'*invention des chants* et leur *disposition* appartiennent exclusivement à la science de la composition. — Le *chant ambroisien* et le *chant grégorien* sont deux différents plains-chants attribués, l'un à saint Ambroise et l'autre à saint Grégoire. La constitution des tons est la même dans ces deux chants, mais saint Ambroise avait conservé au sien un rhythme que lui enleva saint Grégoire. Dans la plupart des églises le premier de ces plains-chants a été remplacé par le second. — Par extension, on nomme *chants* certaines pièces de poésie qui se chantent ou peuvent se chanter, comme : *chant funèbre, chant nuptial, chant guerrier,* etc,—Souvent aussi les divisions d'un poème prennent la dénomination de *chant*. Enfin, au pluriel, *chants* se prend figurément pour toute composition en vers : *mes chants rediront tes exploits*, etc.

Chanterelle, celle des cordes du violon et des instruments analogues qui rend le son le plus aigu ; ainsi nommée comme plus particulièrement consacrée au *chant*, tandis que les autres semblent être réservées plus spécialement à l'accompagnement. — On appelle encore *chanterelle :* 1° l'oiseau qu'on tient en cage pour servir d'appelant à ceux auxquels on a tendu un piége; 2° un champignon du genre des *agarics* de Linné; 3° en termes de chapelier, c'est la partie de l'arçon qui sert à faire résonner la corde, afin d'indiquer à l'ouvrier si elle est suffisamment bandée pour battre et voguer; 4° en termes de tireur d'or, c'est une petite bobine; 5° c'est enfin une bouteille de verre fort mince, dont on tire des sons très-agréables en soufflant dessus.

Chanteur, Chanteuse. On n'applique plus guère ces mots aux individus dont la profession est de chanter, qu'en parlant de ceux qui l'exercent dans les rues, dans les carrefours, sur les places publiques. A l'égard des autres, on désigne plutôt aujourd'hui les femmes par le titre de *cantatrice*, et les hommes par le genre de voix qui leur est particulier : on dit une *basse-taille*, un *ténor*, etc.

Chantier, mot qui a plusieurs acceptions dont la plupart se rapportent aux constructions. — On appelle ordinairement ainsi un espace réservé auprès d'un bâtiment en construction à l'effet d'y déposer des matériaux nécessaires à l'édification. Les charpentiers, menuisiers, tailleurs de pierres, etc., appellent de même le lieu où sont déposés leurs bois, planches, marbres, etc. Par analogie, les marchands de bois appellent *chantier* le lieu où est empilé le bois de construction ou de chauffage qu'ils offrent en vente. — C'est aussi le nom des endroits où l'on construit les vaisseaux pour la marine. Les plus beaux *chantiers de construction* sont dans les ports de Brest et de Toulon.

Chantilly, petite ville et château célèbres, situés dans le département de l'Oise, à 2 kilomètres de Senlis, et qui existaient dès l'an 900. La ville alors n'était qu'un village. Le domaine de Chantilly, devenu en 1484 la propriété de la famille Montmorency, fut confisqué, en 1632, par suite de la condamnation à mort du maréchal de Montmorency pour cause de rébellion. — En 1661, Louis XIV le céda en toute propriété au grand Condé. Depuis cette époque, Chantilly appartint à la maison de Condé, et lui dut sa splendeur, ses embellissements et sa célébrité européenne. En 1789, des brigands le pillèrent. En 1814, le prince de Condé et le duc de Bourbon n'y trouvèrent que des ruines, réparèrent tout ce qui était resté debout, et remplacèrent par un jardin anglais les parterres de Lenôtre. On regrette le grand escalier de l'ancien château, la statue pédestre du grand Condé, qui en ornait le péristyle, la statue équestre en bronze du connétable de Montmorency, placée sur la terrasse qui faisait face à la principale entrée, etc.; mais ce que Chantilly a conservé, ce sont ses nombreuses sources jaillissant du flanc des rochers, ses cascades imposantes, la limpidité de ses canaux, la verdure, la fraîcheur de ses bois, ses sites variés et délicieux. Sur la vaste pelouse qui sépare Chantilly de la forêt, on remarque de superbes écuries bâties par ce duc de Bourbon qui gouverna la France après le régent : l'extérieur annonce un palais, l'intérieur étonne, et l'on ne peut se persuader qu'un si bel édifice ait été élevé pour y loger des chevaux. — La terre de Chantilly, depuis la mort du dernier des Condé, en 1830, appartient au duc d'Aumale, un des fils du roi Louis-Philippe.

Chantre, celui dont la fonction est de chanter dans l'église au service divin. Considérée comme honorable et sainte, cette fonction était confiée jadis aux prêtres et aux diacres. Dans un grand nombre d'églises et de cathédrales, le chef des *chantres* exerçait des pouvoirs fort étendus; à Paris, il avait autorité sur l'évêque lui-même, etc.; et on vit plusieurs chantres parvenir à l'épiscopat. Aujourd'hui, les *chantres* sont, pour la plupart, des gens dont tout le mérite consiste à faire retentir le lieu saint de leur voix forte et bruyante. — Figurément et poétiquement, *chantre* se dit : 1° d'un poète, le *chantre d'Énée*, etc.; 2° des oiseaux, les *chantres des bois*, etc.

Chants nationaux. Il y a cette différence entre les chants populaires et les chants nationaux, que ceux-ci ont toujours une tendance politique et parlent aux passions populaires; tandis que le chant populaire n'est que le dernier et poétique retentissement du passé, de l'âge héroïque et fabuleux d'une nation. Avant 1789, nous n'avions pas en France de *chant national*. Rouget de l'Isle, qui com-

posa les paroles et la musique de la *Marseillaise*, a doté notre pays d'un chant majestueux, qui, entonné sur le champ de bataille par nos phalanges, a plus d'une fois décidé de la victoire, grâce à l'enthousiasme électrique que ses sublimes accents éveillent dans les masses. Les paroles du 1er couplet ont de l'élévation ; on croit entendre le début d'une ode ; les 5 autres couplets, tout empreints d'allusions à des faits contemporains, sont au-dessous de toute critique ; aussi est-il peut-être sans exemple qu'on les ait jamais chantés. La restauration avait essayé de faire de l'air : *Vive Henri IV*, un chant national ; mais, s'étant aperçue que pour faire un chant il faut de la musique, elle inspira le *chant français*, air qui ne manque pas d'un certain talent de facture, mais qui ne retentit jamais ailleurs que dans les concerts officiels. — Les Anglais ont leur *God save the King* et leur *Rule Britannia*. Ce dernier chant a un incontestable caractère de grandiose et d'originalité.

Chants populaires. Le *chant populaire* est le fils le plus dévoué de la patrie, celui qui en revêt les mœurs, en garde les coutumes, et se fait l'arche dépositaire de ses plus précieux souvenirs; c'est celui qui n'oubliera jamais ni les conquêtes ni les croyances des plus anciens aïeux ; c'est la ronde de noce, la chanson de berceau, de table ou de métier; c'est la ballade qui sait les plus curieux récits dits sur les notes les plus simples; c'est la *saga* scandinave et le *rune* finnois; c'est le chant que les mères de Lithuanie, d'Allemagne et de Norwége apprennent à leurs enfants pour les prémunir contre le danger des *ondines* ou du *très-perfide roi des aunes;* c'est la *dumka* russienne, le *cracowiak* polonais, la *saltarelle* napolitaine, le *yole* tyrolien, le *kuhreihen* des Alpes; c'est enfin toute mélodie qui porte empreints la nationalité d'un peuple, ses mœurs, ses jeux, ses usages, ses traditions et ses croyances.

Chanvre, genre de plante originaire d'Asie, de la famille des *orties*. L'écorce est la partie importante du chanvre : c'est la filasse, qui sert à fabriquer du fil, de la toile et des cordes. On emploie, pour séparer la filasse d'avec les tiges, la macération dans l'eau durant un temps plus ou moins long que l'expérience apprend à régler et qui varie suivant la température. Cette opération s'appelle *rouissage*. Celle de *tiller* le chanvre quand il est *roui*, c'est-à-dire d'écraser la partie ligneuse pour la séparer de la partie corticale, celle de peigner et de carder la filasse pourraient, en raison de la poussière qu'elles élèvent, affecter les organes de la respiration si l'on s'y livrait dans un lieu peu aéré; un courant d'air opposé au travailleur et le lavage de la filasse avant de la carder peuvent obvier en grande partie à cet inconvénient.— On donne à la graine

du chanvre le nom de *chènevis* (v.). Elle sert à la nourriture de plusieurs oiseaux, et l'on en retire une huile d'un très-grand usage dans diverses contrées.

Chaos, confusion de toutes choses avant la création. C'était, selon les poètes et les anciens philosophes, une matière première existant de toute éternité sous une seule forme, dans laquelle les principes de tous les êtres particuliers étaient confondus. — Au figuré, on nomme *chaos* tout ce qui est confusion.

Chape, vêtement en forme de manteau, que les ecclésiastiques portent à certains moments de l'office, et qui diffère de coupe, de couleur et d'ornements suivant le titre de celui qui en est revêtu. — *Chape* se dit aussi d'une sorte d'habit particulier aux cardinaux, et qui a un capuce doublé d'hermine. — Ce mot s'emploie en outre, dans les arts et métiers, pour désigner certaines choses qui s'appliquent sur d'autres, qui servent à les couvrir et à les envelopper. Ainsi l'on appelle *chape* : 1° un enduit de mortier ou de ciment mis sur l'extrados d'une voûte; 2° un moule composé de terre et de bourre, dont on couvre les cires des moules de modeles de cloches; 3° les barils dans lesquels on place d'autres barils remplis de poudre; 4° le couvercle d'un alambic.

Chapeau, coiffure d'homme ou de femme. Ce mot dérive d'un mot latin qui signifie *tête*. Les chapeaux d'hommes sont ordinairement en feutre ou en paille. Ceux qu'on appelle *chapeaux de soie* se composent d'une carcasse mince de feutre gommé sur laquelle on colle une enveloppe de peluche de soie; il y a aussi des chapeaux de basse qualité dont la carcasse est de carton recouvert d'un tissu de coton. Quant aux chapeaux de femmes, ils varient autant pour la matière que pour la forme et les ornements. Ce n'est guère que vers le temps de Charles VI que les hommes commencèrent à porter des chapeaux de feutre. Ils ne consistèrent d'abord qu'en une simple calotte, fort petite et ornée d'une plume. Sous Henri IV, ils s'étendirent en ailes horizontales; un des côtés, qu'une ganse relevait sur le front, était surmonté d'un panache; puis cette ganse tomba et les ailes restèrent entièrement horizontales; puis on en releva d'abord deux et ensuite trois côtés, d'où le nom de *tricorne*, ou *chapeau à trois cornes*, forme qui s'est maintenue long-temps, en recevant toutefois diverses modifications. Dans les dernières années du XVIIIe siècle, les chapeaux dits *chapeaux ronds* prirent faveur, et c'est maintenant la coiffure générale; l'usage du *chapeau à cornes* se restreint aujourd'hui à l'habit de cour et à certains costumes particuliers, tant dans l'ordre civil que dans l'ordre militaire.—Un chapeau rouge à forme très-plate, et à bords très-larges d'où pendent

de grands cordons de soie rouge, est un des insignes du cardinalat; et souvent *chapeau* se prend absolument dans le sens de cette dignité : *il a reçu le chapeau; il vaque tant de chapeaux.* — On appelle *chapeau de fleurs*, ou simplement *chapeau*, le bouquet de fleurs qu'on met sur la tête d'une fille le jour de ses noces. — On applique le mot *chapeau* à certaines choses offrant quelque rapport de forme ou de destination avec un *chapeau*. Par exemple, un *chapeau chinois* est un instrument de musique militaire ; un *chapeau de lucarne* est une pièce de bois qui fait la fermeture d'une lucarne, etc. —On nommait les *chapeaux* une faction politique qui, de 1738 à 1772, troubla la Suède par ses collisions avec le parti dit les *bonnets*.

Chapelain, prêtre appointé pour desservir une chapelle, soit chez le roi, soit chez un particulier. Les rois de France avaient des chapelains par quartier, c'est-à-dire faisant leur service pendant 3 mois de l'année, et chargés de leur célébrer la messe dans leur chapelle.

Chapelain (Jean), fils d'un notaire de Paris, naquit dans cette ville en 1595. Son père voulait absolument qu'il embrassât le notariat; mais sa mère, toute glorieuse d'avoir connu Ronsard, ne voyant rien au-dessus de ce qu'on appelait alors, mais en très-bonne part, le *bel esprit*, obtint que le jeune homme ne fût pas contrarié dans sa vocation pour les lettres. D'abord attaché au grand prévôt comme précepteur de ses fils, il dut une réputation aussi prompte que peu contestée à une traduction agréablement écrite de *Gusman d'Alfarache*, à une critique de l'*Adone*, poème de Marini, enfin à 4 *odes*, l'une adressée au cardinal de Richelieu, laquelle a trouvé grâce devant Despréaux, et les autres au duc d'Enghien, au comte de Dunois et au cardinal Mazarin. Mais son poëme de la *Pucelle*, dont il publia les 12 premiers chants en 1656, fut accueilli par un déluge de pamphlets tant en vers qu'en prose; et en effet, on y chercherait vainement une conception raisonnable dans le plan, une pensée remarquable dans l'ensemble, de la poésie dans les détails; l'impuissance, la nullité se manifestent à chaque page, et le style est horriblement barbare. Ce malencontreux ouvrage a pour jamais imprimé sur le nom de Chapelain le stigmate du ridicule. Il ne faut pas oublier toutefois de dire, à la gloire de Chapelain, que les *Sentiments de l'Académie sur la tragédie du Cid*, dont la rédaction lui avait été confiée, sont restés un modèle de critique polie, convenable et raisonnée. Il mourut en 1674, et faisait partie de l'Académie française

Chapelet, certain nombre de grains enfilés sur lesquels on dit des *Pater* et des *Ave* en l'honneur de Dieu et de la Vierge. Il est probable que ce mot vient de l'usage ordinaire aux pèlerins d'attacher

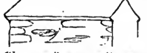
leur rosaire à leur chapeau. — *Défiler son chapelet*, c'est, figurément et familièrement, réciter en détail et de suite tout ce qu'on sait sur une matière quelconque.

Chapelle, petite église à laquelle n'est concédé aucun des droits de cathédrale ni de paroisse, mais où l'on peut dire la messe avec la permission de l'évêque diocésain. — On nomme aussi *chapelles* les différents lieux où se dit la messe dans une église, et le lieu où l'office divin se fait dans une grande maison, un hospice, un collége, etc. — La *chapelle du roi*, ou simplement la *chapelle*, signifie : 1° le lieu où le roi entend ordinairement la messe ; 2° le corps des ecclésiastiques employés à la chapelle du prince; 3° les musiciens qui chantent à cette chapelle. — On entend par *maître de chapelle* celui qui dirige le chant dans une église, forme les enfants de chœur, etc. — Autrefois certaines chapelles où l'on conservait des reliques étaient désignées sous le nom de *Sainte-Chapelle*. — *Chapelle* se dit, par extension : 1° de la réunion complète des objets d'orfévrerie qui servent, soit à la décoration d'un autel, soit à la célébration de l'office; 2° de la réunion complète des ornements sacerdotaux employés pour la célébration des offices. — *Chapelle ardente* est l'expression consacrée à énoncer l'appareil funèbre et le nombreux luminaire environnant un cercueil soit à l'église, soit dans un appartement. — *Faire chapelle*, en termes de marine, c'est virer de bord, vent devant, malgré soi.

Chapelle (Claude-Emmanuel Luillier, surnommé) du village où il avait été nourri. Né à Paris en 1626, il était le fils d'un maître des comptes qui lui laissa une fortune de 8,000 francs de rente. Élève de Gassendi comme Molière, il contracta avec celui-ci une durable amitié; son esprit naturel, ses connaissances acquises, le firent rechercher des hommes les plus considérables de son temps, parmi lesquels on peut citer Racine et Boileau qui appréciaient la sévère franchise de sa critique. Quoiqu'il ne soit plus guère connu aujourd'hui que par le *Voyage* qu'il fit en commun avec *Bachaumont* (v.) dont le nom est, pour ainsi dire, resté inséparable du sien, il a composé beaucoup d'autres poésies où l'on remarque un esprit fin, original, judicieux, un style facile, pur, élégant. Il mourut en 1686.

Chaperon, sorte de capuchon, ancienne coiffure commune aux deux sexes, dont l'usage a précédé celui des chapeaux. — *Chaperon* a été aussi la dénomination affectée à une bande de velours, de satin ou de camelot que les femmes attachaient sur leur téte. — On nomme encore *chaperon* : 1° l'ornement relevé en broderie qui est au dos d'une chape; 2° un ornement particulier au costume des gens de robe, des docteurs, etc. Ces deux ornements sont une

espèce de représentation ou plutôt de souvenir du *chaperon*, qui jadis surmontait et la chape et la robe. On nomme aussi *chaperon*

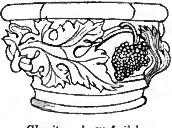

Chaperon d'un mur mitoyen.

la couverture supérieure d'un mur pour le garantir de la filtration des eaux pluviales; il est à 2 pentes ou égoûts quand le mur est mitoyen, c'est-à-dire quand il a été fait à frais communs par des propriétaires voisins; il n'est qu'à une seule pente ou égout quand il a été fait par un seul propriétaire, et dans ce cas la pente retombe du côté de celui qui a fait construire le mur. Enfin on nomme *chaperon* une coiffe de cuir dont on couvrait les yeux des faucons ou oiseaux de proie dressés à la chasse.


Faucon chaperonné.

Chapiteau (du mot italien *capitello*, dérivé lui-même d'un mot latin signifiant *tête*), partie supérieure d'une colonne. Celles qui en sont privées sont appelées colonnes tronquées. Les chapiteaux ont varié à l'infini, et chaque peuple y adopte des ornements conformes a ses goûts. Le chapiteau de l'*ordre ionique* se distingue par les volutes dont il est orné, et qui sont disposées de manière qu'aux faces postérieures et antérieures on voit leurs circonvolutions, tandis que sur les deux côtés on ne voit autre chose qu'un rouleau sur lequel on trace quelques feuillages en sculpture. Il n'approche pas, à beaucoup près, de l'élégance, de la beauté et de la richesse du chapiteau corinthien, dont l'origine est due à une circonstance assez curieuse. Une jeune fille de Corinthe vint à mourir. Comme ses parents étaient pauvres et n'avaient pas le moyen de lui élever un tombeau, sa nourrice se contenta de réunir dans une corbeille les différents objets qui servaient à son amusement et la plaça à l'endroit même où le corps avait été déposé. Pour éviter l'influence pernicieuse des intempéries de l'atmosphère, elle eut soin de couvrir cette corbeille d'une grande tuile


Chapiteau du XIIIe *siècle.*


Chapiteau du XIVe *siècle.*

qui en dépassait les bords. Une acanthe inaperçue, qui se trouvait à cette place, vint à pousser au printemps suivant, et ses feuilles entourèrent la corbeille. Plus tard, sa vigoureuse végétation l'ayant fait atteindre la tuile, ses pousses ne purent plus s'élever droites, elles furent forcées de se courber et formèrent des enroulements plus forts aux 4 angles, ce qui détermina 4 grandes volutes. Le sculpteur Callimaque ayant aperçu ce singulier jeu de la nature s'en empara pour orner les chapiteaux des colonnes d'un temple qu'il construisait alors à Corinthe, environ 300 ans av. J.-C. — Les chapiteaux du Panthéon, de la Bourse et de la Madeleine, à Paris, appartiennent à l'ordre corinthien. Dans ce dernier monument, les chapiteaux ont coûté chacun 7,000 francs; savoir : pour la pierre d'un seul bloc, 3,200; pour la taille et la sculpture, 3,800.

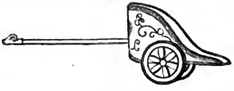
Chapitre. Ce mot, dérivé d'un mot latin signifiant *tête*, marque, dans son acception propre, une division destinée à soulager l'attention dans la lecture d'un ouvrage de l'esprit. Ces divisions, en tête desquelles, pour opérer la séparation, les anciens mettaient ce mot *tête*, avec un numéro d'ordre, pour exprimer que ce qui suivait était la *première*, la *seconde* ou la *troisième tête* de l'œuvre, ont pris chez nous la dénomination de *chapitres* ou *articles*. — Les mots *chapitre* et *article* s'appliquaient indifféremment à des sentences morales et à des dispositions de lois qui devaient être gravées dans l'esprit de chacun. Par la suite la même dénomination s'est étendue à ceux qui avaient le pouvoir de faire le chapitre de la loi ou de la foi, et l'on disait alors que l'article de loi ou la maxime de foi avait été arrêtée *en chapitre*. De là l'emploi du mot *chapitre* pour exprimer la réunion d'un corps délibérant et spécialement d'un corps ecclésiastique, parce qu'il n'y avait alors que l'église qui délibérât. — Le même mot a été ensuite appliqué : 1° au corps même des chanoines d'une église cathédrale ou collégiale; 2° au lieu où se tenaient les assemblées, soit de religieux, soit de chanoines. — C'est par allusion à ces assemblées qu'on dit, figurément et familièrement, *avoir, n'avoir pas voix au chapitre,* pour dire *avoir du crédit, n'en avoir pas,* dans une compagnie, dans une famille, auprès de quelque personne considérable. — Le mot *chapitre*, au figuré de son premier sens, équivaut au mot *sujet : La conversation tomba sur tel chapitre... On en est sur notre chapitre*, etc.

Chapon, poulet mâle qu'on engraisse dans certaines conditions qui contribuent beaucoup aux progrès de son embonpoint et rendent sa chair plus délicate.—En termes de jurisprudence, on appelait autrefois le *vol du chapon* une pièce de terre, autour d'une maison noble,

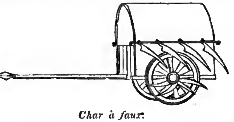
dont l'étendue égalait celle que pouvait avoir le vol de cet animal. C'était avec le manoir, dans le partage des biens, le droit de l'aîné de la famille. Cette mesure était estimée, suivant la coutume de Paris, à un arpent de 72 verges, c'est-à-dire, 1,580 pieds ou 316 mètres. — Les vignerons appellent *chapons* des sarments de l'année, qu'ils détachent d'un cep pour servir de plant. — *Chapon* se dit aussi : 1° d'un morceau de pain qui, après avoir bouilli dans le pot, est servi sur un potage maigre; 2° d'une croûte de pain frottée d'ail qu'on met dans une salade.

Chaptal (Jean-Antoine), chimiste célèbre né le 4 juin 1756 à Nogaret, département de la Lozère, était le fils d'un pharmacien de cette ville qui lui fit faire de fortes études, et qui plus tard l'envoya à Montpellier suivre les cours de l'école de médecine de cette ville. Reçu docteur en 1777, il se livra plus particulièrement aux recherches chimiques, et fut bientôt nommé à une chaire de chimie créée à Montpellier. Une fortune de 300,000 francs dont il hérita d'un de ses oncles lui permit d'élever dans cette ville la première fabrique de produits chimiques qu'ait eue la France, et le gouvernement éclairé de Louis XIV récompensa les services rendus par Chaptal à la science et à l'industrie par le cordon de St-Michel et par des lettres de noblesse. Quand la révolution éclata, Chaptal en embrassa cependant avec ardeur les principes, et la convention lui fit donner la place de directeur des ateliers construits à Grenelle pour la fabrication de la poudre nécessaire aux armées de la république. La simplification qu'il apporta dans les procédés fut telle qu'il en vint à fournir chaque jour 17,500 kilogrammes de ce terrible produit dont on avait craint un instant de manquer. L'école polytechnique fut fondée à quelque temps de là, et Chaptal fut chargé d'y professer la chimie végétale. En 1798, l'institut le nomma membre de la classe des sciences physiques et mathématiques. La retraite de Lucien Bonaparte ayant laissé vacant le portefeuille de l'intérieur, Chaptal en fut chargé par intérim, puis définitivement; et jamais depuis, ce vaste département ne fut dirigé dans un sens aussi incontestablement utile au bien-être et à la richesse de la France. Il quitta le ministère en 1804, très-peu de temps après que Bonaparte eut changé son titre de consul en celui d'empereur. En 1805, il fut nommé membre du sénat, grand-officier de la Légion-d'Honneur, puis comte de l'empire. En 1819, la restauration le nomma pair de France, et il prit part dès lors à toutes les grandes mesures politiques ou économiques qui ont signalé l'histoire contemporaine. Il mourut le 28 juillet 1832. Le plus célèbre de ses ouvrages est sa *Chimie appliquée aux arts,* traduite dans toutes les langues de l'Europe.

Char, voiture des anciens, dont les uns attribuent l'invention à Érichthonius, roi d'Athènes, que ses jambes torses empêchaient d'aller à pied, d'autres à Tlépolème ou à Trochilus, quelques-uns enfin à Pallas même. Il y avait 4 espèces principales de *chars:* les chars de triomphe, les chars pour la course, les chars couverts, et les chars armées de faux, qui, à la guerre, portaient dans les rangs ennemis le désordre et le carnage. Outre les chevaux, les ânes, les mulets et les bœufs, les anciens employaient d'autres animaux à tirer les chars : ils y attelaient des éléphants, des chameaux, des bêtes féroces même, et quelquefois des autruches. Les divinités de toutes les époques et de toutes les croyances ont eu chacune leur char.—On appelle *char-à-bancs* une voiture légère, ouverte de tous côtés ou fermée seulement par des rideaux de cuir ou de toile, et garnie de plusieurs bancs.



Char antique.



Char à faux.

Charade, petit problème littéraire, qui diffère du logogriphe en ce que celui-ci fait subir au mot qu'il donne à deviner une décomposition complète, tandis que, dans la charade, le mot qui fait le sujet doit en former 2 seulement ou au plus 3 autres. Elle définit nécessairement chacun de ces mots partiels en les désignant, suivant leur ordre, par les dénominations *mon premier*, *mon second*, etc., et garde celle de *mon tout* pour le mot générateur. On propose alors de deviner le mot entier. Exemples ·

Quatre membres font tout mon bien ;
Mon dernier vaut mon tout, et mon tout ne vaut rien.

C'est zéro, composé de 4 lettres, dont la dernière, o, vaut zéro qui est le tout : et le tout de zéro ne vaut rien. *Mon premier se sert de mon second pour manger mon tout...* C'est *chiendent*.

Pradon, pompeusement monté sur mon premier,
Offrait pour mon second son œuvre dramatique ;
Mais on prétend que la critique,
En retour de ses vers lui donnait mon entier.

Le mot de cette charade épigrammatique est *chardon*. — Une *charade en action* est une sorte de proverbe joué à l'improviste

en société, et qui, au lieu de définir par des phrases, représente par des *actions*.

Charanson (v. *Calandre*).

Charbon. Ce mot se dit : 1° du bois qui, entièrement embrasé, ne jette plus de flamme ; 2° de ces tronçons de menu bois qui, brûlés à demi par une certaine opération, sont éteints pour être rallumés au besoin, et dont il se fait, en cet état, un commerce si considérable ; 3° des matières animales noircies et calcinées par le feu, et qu'on nomme alors *charbon animal*. — Par extension, on appelle *charbon de terre* une sorte de fossile dur et inflammable qu'on emploie à la forge, dans les usines, et pour les usages domestiques. — Par analogie de couleur, la dénomination de *charbon* s'applique à une inflammation gangréneuse d'une espèce particulière, commune aux hommes et à quelques animaux. — Le *charbon* est aussi une maladie des céréales.

Charbonnerie (v. *Carbonari*).

Charbonnières, oiseaux du genre des mésanges, qui se divisent en 2 espèces différentes de taille et de couleur, la *mésange charbonnière* et la *mésange petite charbonnière*. La 1re, longue de 16 centimètres, est olivâtre sur le dos, jaune dessous, avec la tête noire et une bande longitudinale de même couleur sur la poitrine ; la 2e, dont la longueur ne dépasse guère 11 centimètres, est cendrée en dessus et blanchâtre en dessous.

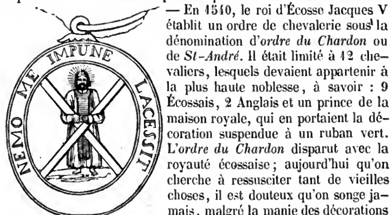
Charbonniers (corporation des). Sous l'ancien régime cette corporation jouissait, avec celle des *dames de la halle*, de 2 priviléges exclusifs : lors de la naissance ou du mariage d'un prince de la famille royale, une députation des *charbonniers* était admise à venir haranguer le nouveau-né ou féliciter le nouveau couple ; et aux représentations *gratis*, leurs délégués occupaient l'une des deux grandes loges d'avant-scène dites *loge du roi* et *loge de la reine*.

Chardon, nom de plusieurs espèces de plantes dont la tête et les feuilles sont couvertes d'épines, et pour lesquelles l'âne montre une prédilection très-prononcée. — On appelle *chardon à foulon*, *à bonnetier* ou *à carder*, ou *cardère*, une plante originaire de la Haute-Asie, comme beaucoup d'autres plantes économiques, et dont les têtes, garnies de crochets nombreux et fermes, servent pour carder la laine et pour rendre le poil des draps plus lisse et plus uni. Aussi la cultive-t-on en grand, et est-elle d'un produit considérable, surtout dans les pays de manufactures tels que



Chardon à foulon.

Louviers, Sédan, Carcassonne, etc. On sème le chardon à foulon en automne dans le midi, et au printemps dans le nord, et on lui donne la première année 3 binages, de manière que les pieds restent espacés de 3 à 4 mètres. Le printemps suivant, cette plante produit ces tiges appelées *têtes de cardère* qu'on coupe à mesure qu'elles paraissent, pendant 3 mois, en ayant soin de laisser à ces têtes une queue d'au moins 33 centimètres de long, sans quoi elles ne pourraient servir à leur destination. Liées par paquets de 50, ces têtes sont déposées dans un lieu sec pour y sécher parfaitement et attendre les demandes des manufacturiers. — On appelle aussi *chardon* une espèce de *raie* ainsi nommée parce que sa surface supérieure est hérissée de petites épines très-serrées entre elles.



Ordre du Chardon ou de St-André.

— En 1540, le roi d'Écosse Jacques V établit un ordre de chevalerie sous la dénomination d'*ordre du Chardon* ou de *St-André*. Il était limité à 12 chevaliers, lesquels devaient appartenir à la plus haute noblesse, à savoir : 9 Écossais, 2 Anglais et un prince de la maison royale, qui en portaient la décoration suspendue à un ruban vert. L'*ordre du Chardon* disparut avec la royauté écossaise; aujourd'hui qu'on cherche à ressusciter tant de vieilles choses, il est douteux qu'on songe jamais, malgré la manie des décorations qui est la maladie générale de l'époque, à faire revivre un ordre dont les chevaliers ne pourraient jamais se regarder sans rire.

Charente (département de la). Ce département, qui doit son nom à la principale de ses rivières, a été formé de l'ancien Angoumois et de quelques parties de la Saintonge, du Poitou, du Limousin et du Périgord. Il est borné au nord par les départements des Deux-Sèvres et de la Vienne, à l'est par celui de la Haute-Vienne, au sud par le département de la Dordogne, et à l'ouest par celui de la Charente-Inférieure. On évalue sa superficie à 603,249 hectares dont 74,230 en bois, et sa population à 365,126 habitants. Il se divise en 5 arrondissements communaux : Angoulême, préfecture; Barbezieux, Cognac, Confolens et Ruffec; en 29 cantons et 454 communes. Il fait partie de la 20e division militaire et du 27e arrondissement forestier, ressortit de la cour royale et de l'académie de Bordeaux, forme le diocèse d'Angoulême, paye 2,149,039 fr. de

principal des 3 contributions foncières, sur un revenu territorial de 17,906,000 fr., et envoie 5 députés à la législature. — On trouve dans ce département des mines de fer, de plomb argentifère, de cuivre, etc., des carrières d'excellentes pierres de taille, de pierres à aiguiser et de pierres lithographiques d'un grain très-fin. — Le châtaignier y croît spontanément presque partout, et l'on y recueille une assez grande quantité de truffes.—La principale richesse agricole de la Charente consiste dans ses vignes, qui couvrent 99,493 hectares, et dont les produits abondants sont, pour la plupart, convertis en eau-de-vie et vendus à l'extérieur. Après la distillerie des eaux-de-vie et les établissements métallurgiques, les fabriques de papiers occupent le premier rang dans l'industrie du pays. — Outre les produits de son territoire et de ses manufactures, le département de la Charente fait encore un commerce assez important en bois de merrain, en bois propre à la tonnellerie, en bouchons de liége, et surtout en sel, qui lui vient des marais salants de la Charente-Inférieure.

Charente-Inférieure (département de la), formé de la Saintonge et de l'Aunis, tire son nom de sa position relativement au cours de la Charente, qui s'y jette dans la mer. Il est borné au nord par le département de la Vendée, au N.-E. par celui des Deux-Sevres, à l'est par celui de la Charente, au S.-O. par celui de la Gironde, et à l'ouest par l'Océan. Il est divisé en 6 arrondissements, 39 cantons, 505 communes, et 7 arrondissements électoraux nommant 7 députés. Sa superficie est de 1,475 kilomètres carrés, et sa population de 424,147 habitants. Il relève de la 12e division militaire, de la 10e conservation forestière, de la cour royale de Poitiers, du diocèse de La Rochelle; il y a des églises consistoriales réformées à La Rochelle, Saintes, La Tremblade. Le chef-lieu de préfecture est *La Rochelle*. Le climat de ce département est malsain près des marais, très-salubre dans l'intérieur. La 6e partie de son territoire consiste en marais desséchés et fécondés. Quelques coteaux se montrent à l'extrémité méridionale du département. Le long des côtes beaucoup de marais salants exhalant des miasmes pestilentiels, cause habituelle de mortalité, fournissent une immense quantité de sel regardé comme le meilleur de l'Europe. L'étendue de côtes que possède ce département, sa position sur l'Océan, le rendent important sous le rapport commercial et industriel, par la facilité des débouchés que lui procurent ses ports, dont les plus remarquables sont La Rochelle, Rochefort, Marans, St-Martin-de-Ré, Ars-en-Ré et La Tremblade. Le sol (terre à craie, terrain sablonneux, terres de marais) est cultivé avec des chevaux et ne

donne que des récoltes insuffisantes. On y compte 38,168 hectares de forêts (chênes) et 90,600 hectares de vignes. Les productions végétales consistent en blé, sarrasin, maïs, pommes de terre, très-bons légumes dans l'île d'Oléron, vins très-abondants et de bonne qualité, moutarde, safran, absinthe, graine de trèfle, fèves de marais renommées, criste marine, chanvre, arbousier (fraisier en arbre). Le règne minéral présente des mines de fer, des carrières de pierres à bâtir, une marne très-fine pour savon et verrerie. Il y a des eaux minérales à Pons. Le règne animal donne du bétail rouge, des moutons, des mérinos, des chevaux excellents, beaucoup de gibier, des sardines et des huîtres vertes en abondance, des abeilles en assez grande quantité produisant de bon miel. St-Jean-d'Angély possède un dépôt royal d'étalons. L'industrie consiste en fabriques de grosses laines, bonneterie, cuirs, mégisserie, poterie fine et creusets, merrain et bois pour la marine; nombreuses distilleries d'eau-de-vie, raffineries de sucre, exploitation de marais salants et de parcs à huîtres, pêche de sardines; manufacture royale de tabac. Le commerce d'exportation consiste en blé fourni par le département de la Vendée, bestiaux, sels, vins, eaux-de-vie de 1re qualité, criste marine confite, molletons, serges, bonneterie, faïence, creusets de grès, sucre raffiné, toiles à voiles, toiles du pays, cuirs, peaux mégissées, merrain, bois de construction, huîtres, sardines. Le commerce d'importation, en denrées coloniales, épiceries, coton, rouenneries, soieries, quincailleries, etc. Il y a 590 foires dans 123 communes. Les principales rivières sont : la Charente, la Sèvre-Niortaise, la Seudre, la Boutonne et la Gironde, toutes 5 navigables.

Charenton-St-Maurice, village du département de la Seine, voisin de Charenton-le-Pont, est célèbre par le temple qu'y eurent long-temps les protestants, et surtout par sa maison d'aliénés, la mieux tenue peut-être de l'Europe.

Charette de la Contrie (François-Athanase), d'une ancienne famille noble de Bretagne, était né à Jouffé, près Ancenis (Loire-Inférieure), en 1763. Lieutenant de vaisseau depuis 1787, il demanda sa retraite en 1790 et se maria. Émigré un instant à Coblentz, il fut à son retour nommé chef de bataillon de la garde nationale de son arrondissement. A la journée du 10 août 1792, il essaya vainement de défendre le roi. Rentré dans ses terres, il fut reconnu, presque malgré lui, pour chef des insurgés royalistes de ces contrées. Après le siége inutile de Nantes et quelques autres échecs, Charette mit en fuite près de Torfou (1793) les républicains commandés par Kléber. Il avait déployé une grande valeur, des

talens naturels remarquables, et s'était fait redouter de la république, lorsqu'en 1795 il signa la paix de La Jaunais. A la nouvelle que le comte d'Artois et les Anglais venaient au secours des Vendéens, Charette se remit à la tête des siens. La castastrophe de Quiberon perdit tout; et Charette, fait prisonnier et condamné à mort, périt le 29 mars 1796 sans vouloir se laisser bander les yeux et en s'écriant encore : *Vive le roi!*

Charge. Ce mot se dit ordinairement d'un fardeau imposé au corps destiné à le porter, et qui doit être proportionné à la force de ce corps pour qu'il n'en soit point écrasé. — Les *charges publiques* consistent : dans les impôts qui sont levés sur les peuples pour fournir aux besoins des états, la conscription, le service de la garde nationale, etc. Sous la dénomination de *charges publiques* on comprenait autrefois tous les genres d'emplois civils et judiciaires (v. *Fonctions publiques*). — En droit criminel, on appelle charge tout indice de preuve fourni contre un accusé; le témoin *à charge* est celui qui confirme, appuie l'accusation, tandis que le témoin *à décharge* tend à l'infirmer par son témoignage. — Ce mot reçoit plusieurs acceptions dans la langue militaire : il exprime 1° le choc de deux troupes; 2° la quantité de poudre, de plomb ou de fer mise dans une arme à feu; 3° la manière de charger une arme à feu; 4° une batterie de tambours ou une sonnerie de trompettes. — La *charge de cavalerie* est l'action de se précipiter sur l'ennemi pour le renverser et le sabrer.

Charge (beaux-arts). Il y a une différence entre la *charge* et la *caricature*, que l'on a souvent confondues. La caricature s'attache de préférence au moral, aux opinions d'un individu; la charge se borne en général à ridiculiser le physique de son sujet. Voilà pour les arts du dessin. Au théâtre, on appelle *charges* certains rôles de nos comiques inférieurs, très-chargés en effet de lazzis, calembours, etc. On se sert quelquefois du mot *charge* comme de synonyme de *mystification;* mais ici, comme sur la scène et dans les arts, on distingue les charges en bonnes et mauvaises, c'est-à-dire en spirituelles et niaises.

Chariot. Ce mot désigne un véhicule porté sur 2 ou 4 roues. Dans l'antiquité, on a fait usage dans la guerre de voitures à 2 roues : les chariots servaient surtout aux Scythes, aux Gaulois et aux Germains; ils les employaient à fortifier leurs camps et pour le transport de leurs familles. Souvent les femmes, placées sur les chariots, combattaient avec le vainqueur et lui opposaient un obstacle imprévu (v. *Char* et *Voiture*). — Les astronomes ont donné le nom de *grand chariot* à la constellation de la *grande Ourse*, et celui de *petit*

chariot aux 7 étoiles qui composent la *petite Ourse*, et qui sont disposées de manière que 4 de ces étoiles figurent les 4 roues du chariot, et les 3 autres le timon.

Charité, amour de l'homme pour ses semblables que le christianisme seul a fait naître sur la terre étonnée de l'apparition d'idées morales qu'elle n'avait pas encore soupçonnées; sentiment sublime qui a prêté à l'humanité un appui dont elle avait besoin pour ne pas succomber sous le poids de cette dissolution générale à laquelle elle était en proie, quand la religion du Christ vint rafraîchir et consoler la terre. La charité a déterminé des rapports tous nouveaux entre les hommes; elle leur a révélé le plus beau privilége de leur nature; c'est elle qui a amené les progrès si rapides du christianisme, et qui a changé la face du monde par une révolution morale dont nous sommes loin encore d'avoir atteint les incalculables conséquences. La société ancienne était menacée de ruine; tout à coup le christianisme paraît, et sa main puissante soutient l'édifice croulant de toutes parts. C'est qu'il parle aux hommes le langage du cœur; qu'il leur prêche l'amour et l'union, la charité! A sa voix sublime, les fers de l'esclavage tombent brisés et la foule cesse de prendre plaisir à voir couler le sang. Les distances sociales se rapprochent : la bienfaisance entre dans le cœur du riche, et les pauvres deviennent aussitôt pour lui un objet d'attention et de sollicitude. La société jette un regard de compassion sur ses membres affligés; elle fonde des asiles pour l'indigence qui souffre, elle recueille le berceau de l'enfant abandonné, soutient jusqu'à son tombeau le vieillard que l'ingratitude a laissé sans appui, vient au secours de toutes les infirmités et de toutes les douleurs. C'est la charité qui inspire tous les sacrifices et tous les dévouements; c'est elle qui, s'adressant aux femmes (dont le cœur peut si bien la comprendre!), fonde ces associations admirables auxquelles elle donne son nom, et dont les membres consacrent leur vie entière au soulagement des misères de l'humanité; c'est elle qui envoie aux contrées lointaines ces hommes plus braves que les héros de Léonidas, allant à travers mille morts chercher au sein des forêts et sous la hutte du sauvage ceux qu'ils n'appellent pas des barbares, mais qu'ils nomment leurs frères et s'efforcent de rappeler à la dignité de leur nature. « La charité est patiente, dit saint Paul, elle est douce; elle n'est point envieuse, elle n'est ni téméraire ni précipitée; elle ne s'enfle point d'orgueil, elle n'est point ambitieuse; elle ne cherche pas ses propres intérêts; elle ne s'irrite point; elle n'a pas de mauvais soupçons; elle ne se réjouit pas de l'injustice, mais elle se réjouit de la vérité; elle tolère tout, elle voit tout, elle

espère tout, elle souffre tout.... » Après cette admirable définition de l'apôtre, il ne reste plus qu'à rappeler que l'église a fait de la *charité* l'une des trois vertus théologales, et que son divin fondateur en a résumé ainsi les préceptes en disant que *votre main gauche ignore ce que votre main droite a donné!* — On appelle *charité maternelle* une association pieuse, fondée en 1788 et protégée par la reine Marie-Antoinette, en faveur des mères-nourrices, dans le but religieux et moral de conserver à l'enfant le lait et les soins que la nature lui avait destinés. Lorsque la tourmente révolutionnaire commença à se calmer, madame de Pastoret renoua cette association, que l'impératrice Marie-Louise, la dauphine et la reine des Français ont successivement protégée. — A une époque où les mots tout récents de bienfaisance et de charité n'étaient pas connus (car c'est la philosophie moderne qui les a inventés pour les opposer au sentiment tout chrétien que représente le mot *charité*), le nom de *charité* était pris par toutes les associations, donné à tous les actes ayant pour but de soulager l'humanité souffrante, de secourir les malades et les indigents. On appelait même *charité* les fonds uniquement destinés à ce saint usage. Dans ce sens, il était et est synonyme d'*aumône*. On disait d'un homme qu'il était *à la charité* de la paroisse; d'un autre, qu'il avait été enterré aux frais de la *charité*. Telle a été l'origine des *frères de la charité*, des *sœurs de la charité*, etc.

Charité (frères de la), institués par saint Jean-de-Dieu à Grenade, en 1540, mais sans aucune règle, furent approuvés par le pape Pie V, en 1572, qui leur donna la règle de saint Augustin. Les papes augmentèrent successivement leurs priviléges. Consacrés aux soins des malades dans les hôpitaux, ils exercèrent la chirurgie avec succès, et leurs admirables opérations contribuèrent incontestablement aux progrès de cet art. Ils furent introduits en France par Marie de Médicis. On ne doit pas les confondre avec les *frères des écoles chrétiennes*, institution non moins utile et louable, mais toute différente.

Charité (congrégation des sœurs ou plutôt des *filles* de la), fondée par saint Vincent-de-Paul en 1634. C'étaient, disait-on alors, des *servantes* qui, uniquement occupées du soin des pauvres infirmes, leur distribuaient chaque jour la nourriture et les remèdes selon l'exigence de leurs maladies. On les chargea encore de l'éducation des enfants trouvés, de l'instruction des jeunes filles qui en étaient privées faute de moyens, du soin des hôpitaux et des galériens. Elles n'ont ordinairement, selon les expressions du fondateur, pour monastères que les maisons des malades, pour cel-

lule qu'une chambre de louage, pour chapelle que l'église de leur paroisse, pour cloître que les rues de la ville ou les salles des hôpitaux, pour clôture que l'obéissance, pour grille que la crainte de Dieu, pour voile qu'une sainte et exacte modestie.

Charité (bureau de). Il y avait à Paris, avant la révolution, un *grand bureau des pauvres*, qui, au moyen de certaines taxes, venait au secours des indigents. En 1790, on le remplaça par 48 *comités de bienfaisance* qui, en 1814, furent réduits à 12 sous le nom de *bureaux de charité*. Depuis 1830 on les appelle *bureaux de bienfaisance* (v.).

Charité (maisons de). Ce sont celles qu'habitent les sœurs de la charité, et en général tous les lieux où l'on soigne gratuitement les malades, où l'on distribue des secours aux indigents, et où l'on donne une instruction gratuite aux enfants et du travail aux ouvriers.

Charité (dames de). Elles sont attachées à chaque paroisse et à chaque succursale, avec l'autorisation de l'archevêque ou de l'évêque du diocèse, quelquefois aussi aux bureaux de bienfaisance. Leurs fonctions sont de rechercher les pauvres et de soulager leurs besoins. Elles vont dans les maisons particulières recueillir des aumônes, et les versent dans la caisse de l'église dont elles dépendent.

Charité (écoles de), établies autrefois dans les paroisses et aujourd'hui dans les arrondissements municipaux, pour l'instruction élémentaire et gratuite des enfants. Les écoles des filles sont confiées ou aux sœurs de la Charité ou aux sœurs de la Providence ; celles des garçons sont sous la direction de frères d'un institut spécial.

Charivari, mot d'une étymologie incertaine, et qui n'est probablement qu'une onomatopée. Il désigne un tapage nocturne composé de cris discords, de chants burlesques, d'un bruit d'instruments de cuisine, etc., sorte de parodie de la sérénade. Le *charivari* s'est donné long-temps et se donne encore quelquefois aux personnes contractant un mariage disproportionné ou ridicule. Dans notre siècle on gratifie de préférence de cette infernale musique les hommes que l'on accuse d'avoir violé leurs engagements ou leurs devoirs politiques. Par extension, on appelle *charivari* toute mauvaise musique exécutée même sérieusement.— On a encore donné le nom de *charivari* à un assemblage de breloques dont il a été quelque temps de mode de se charger ; puis à un pantalon de hussard, boutonné de chaque côté de haut en bas, et orné, sur le pont, de tresses ou de bordures en laine.

Charlatan (de l'italien *ciarlatano*, formé de *ciarlare*, parler beaucoup). C'est un industriel qui vit du tribut levé par la finesse, par la

ruse et par la fourberie sur l'ignorance et la crédulité. Le bien le plus précieux étant la conservation de la vie, elle est surtout devenue l'objet des spéculations des charlatans. Ils distribuent, de temps immémorial, des spécifiques, des panacées universelles; ils guérissent toutes les maladies avec leurs amulettes, leurs charmes, leurs remèdes ou leurs divinations. On en trouve des exemples dans l'histoire médicale des Égyptiens, des Hébreux, des Grecs, des Romains, et plus encore dans les annales des temps modernes. — Aujourd'hui il n'y a pas de profession qui n'ait ses charlatans; et, on est malheureusement forcé de le reconnaître, il y a bien peu de genres de charlatanisme qui ne réussissent pas.

Charleroi, petite ville de Belgique (Hainaut), sur la Sambre, place forte de 3e classe, etc. Elle possède des fabriques d'étoffes de laine, de quincaillerie, de canons de fusil, de clous, de savon, de tabac, des raffineries de sel et de sucre, des verreries, des tuileries et des fonderies. On exploite dans les environs des mines de houille, dont il se fait un grand commerce avec la Hollande et la France. Cette ville a 4,500 habitants. — Charleroi n'était autrefois qu'un petit village appelé Charnoi. Le marquis de Castel Rodrigo, gouverneur des Pays-Bas, y bâtit, en 1666, une forteresse à laquelle il donna le nom de Charleroi, en l'honneur du roi d'Espagne Charles II. Les Français s'en emparèrent en 1667, et Vauban la fortifia de nouveau, les Espagnols l'ayant fait sauter en l'abandonnant. C'est en 1676 que fut bâtie la ville-basse. Les Autrichiens la fortifièrent en 1794; mais les Français la démantelèrent à la fin de la même année après s'en être emparés. Les fortifications furent rétablies et augmentées en 1815.

Charles. La véritable orthographe de ce nom, d'après le son de l'ancienne langue tudesque, est *Karl*. Sa signification est *robuste*.— Parmi les princes qui ont régné sur les divers peuples germaniques depuis le IXe siècle de l'ère chrétienne, il en est une foule qui ont porté le nom de *Charles*. Nous répartirons les notices que nous devons donner aux principaux d'entre eux entre les divisions suivantes : 1° Princes du nom de Charles de la maison de Charlemagne; 2° rois de France; 3° rois français de Navarre; 4° ducs de Lorraine; 5° rois d'Espagne; 6° souverains des différents états d'Italie; 7° empereurs d'Allemagne; 8° rois de Suède; 9° rois d'Angleterre.

1° Princes du nom de Charles de la maison de Charlemagne.

Charles-Martel, fils de Pepin d'Héristal, duc d'Austrasie et maire du palais des rois francs, naquit en 689. Il eut pour mère Alpaïde

dont la position par rapport à Pepin n'est pas bien connue. On ne peut décider non plus pourquoi le vieux duc d'Austrasie déshérita son fils Charles, et le jeta en prison avant de mourir (714). Théodebald enfant fut maire du palais sous la tutelle de sa mère. Un gouvernement si étrange ne subsista point; les peuples se révoltèrent; Théodebald se sauva, et sa charge fut donnée à Rainfroi. Les ennemis voisins des Francs profitèrent de ces troubles; Charles-Martel, échappé de sa prison, parut en Austrasie et les Austrasiens le reconnurent pour duc. Il eut bientôt à lutter contre le roi Chilpéric et contre Rainfroi, maire du palais de Neustrie. En 719, Charles défit Chilpéric dans divers combats, Rainfroi perdit sa place et, chose singulière! Charles substitua à Chilpéric un autre roi fort ignoré que l'on a nommé Clotaire IV. Ce Clotaire étant mort, Chilpéric fut rappelé d'Aquitaine, où il s'était réfugié, par Charles-Martel, qui, réunissant toute l'autorité, voulut bien n'être que son maire du palais, et conserva le pouvoir sous Thierri de Chelles. En 725, Charles entreprit de faire la guerre aux peuples voisins des Francs. Eudes, duc d'Aquitaine, ayant rompu la paix, fut battu deux fois (731). En 732, Abdérame, chef des Sarrasins, passa la Garonne pour combattre Eudes, qui avait favorisé le soulèvement d'une de ses provinces. Eudes appela Charles-Martel à son secours, et les Sarrasins furent défaits dans une bataille entre Tours et Poitiers, où l'on a raconté qu'ils perdirent plus de 300,000 hommes. C'est cette victoire qui a valu au duc des Francs le surnom de *Martel* ou *Marteau*. En 733, Charles dompta les Frisons et les convertit à la foi chrétienne. Eudes étant mort l'année suivante, Charles-Martel accorda à son fils Hunald la jouissance des possessions de son père, à condition d'en rendre hommage à lui et à ses enfants, sans faire aucune mention du roi Thierri. A la mort de celui-ci (737), Charles continua de régner sous le titre de duc des Francs, sans nommer un nouveau roi. En 739, il dompta les Saxons et chassa les Sarrasins de la Provence. Au moment où il venait d'établir les relations qui furent si utiles aux Carlovingiens, il mourut, en 741, laissant le pouvoir à ses fils Carloman et Pepin-le-Bref.

Charlemagne (c'est-à-dire Charles-le-Grand), né en 742, succéda en 768 à son père Pepin-le-Bref, dont une assemblée des grands de la nation avait partagé l'héritage entre ses deux fils. La mort de Carloman, en 771, livra tout l'empire franc à Charles, au préjudice de ses neveux, réfugiés avec leur mère à la cour du roi des Lombards. Plusieurs seigneurs mécontents suivirent la reine Gerberge, et furent accueillis par le roi Didier, dont Charles venait de répudier la fille sans motif légitime. Bientôt le pape Adrien Ier invita Charlemagne

à venir défendre en Italie leurs intérêts communs. Les Francs passèrent les Alpes (774). Pendant le siége de Pavie, leur roi se rendit à Rome, où il fut reçu avec tous les honneurs réservés aux patrices et aux exarques. De son côté, il confirma et accrut les donations faites par Pepin au saint-siége. Pavie fit sa soumission ; Didier fut enfermé dans un cloître et le vainqueur se fit couronner roi des Lombards, mais laissa à son nouveau royaume ses lois et sa constitution. Une insurrection qui éclata dans les duchés de Frioul et de Trévise fut bientôt réprimée. — De l'autre côté du Rhin, l'incendie de l'église de Deventer par les Saxons servit de prétexte à une guerre qui devait durer 33 ans. Dans une première expédition (772), Charles brûla la bourgade d'Ehresbourg et brisa la statue d'Hermansaül, monument religieux et national des Saxons. Ceux-ci ayant repris les armes pendant qu'il était en Italie, il revint, les rejeta au delà du Weser, et une partie de leur nation reçut le baptême (774). Deux ans après, il obligea leurs principaux chefs, à l'exception de Wittikind, à lui jurer fidélité dans la diète de Paderborn, et à se soumettre à l'Évangile.— Charlemagne avait promis de rétablir quelques émirs que le calife d'Espagne, Abdérame Ier, venait de dépouiller de leurs gouvernements. Après quelques succès et la ruine de Pampelune, les Francs échouèrent devant Saragosse. Au retour, leur arrière-garde fut taillée en pièces par les Basques dans la vallée de Roncevaux. Charles y perdit son neveu, le paladin Roland, dont la mort fut vengée par le supplice du perfide Lope. Il paraît que les émirs rétablis restèrent sujets du roi. Pendant ce temps, les Saxons s'étaient soulevés de nouveau à la voix de Wittikind (778). Vaincu deux fois, ce héros se déroba encore une fois au joug étranger ; mais la pacification de Horhein, en 780, dépouilla les Saxons de leurs franchises et de leurs terres, qui furent distribuées au clergé. Alors furent fondés dans ce pays les premiers siéges épiscopaux. En 782, nouvelle révolte des Saxons lors de la guerre contre les Slaves-Sorabes. Charles tira une horrible vengeance de cette trahison en faisant massacrer 4,500 prisonniers. Deux victoires achevèrent de nouveau la conquête de la Saxe en deçà de l'Elbe, et Wittikind lui-même apporta ses serments au vainqueur, et reçut le baptême comme le reste de sa nation (785). Les Saxons-Nordalbingiens devaient se défendre longtemps encore, mais leur résistance, jusqu'à la pacification de Falz, en 803, se confond avec les agressions des Slaves-Venèdes et des Normands-Danois.— Dans un voyage que Charlemagne avait fait à Rome, en 780, pour faire sacrer ses fils Pepin et Louis rois d'Italie et d'Aquitaine, il avait encore resserré ses liens avec le saint-siége. Adrien Ier lui dénonça bientôt une ligue formidable qui venait de se

former contre lui. L'empire des Francs devait être attaqué en même temps par les Grecs, les Lombards-Bénéventins, les Bavarois, les Avares et peut-être les Sarrasins. Le duc de Bénévent fut forcé de se rendre tributaire des Francs (787). Les Grecs firent une descente en Calabre, mais furent repoussés par Grimoald, le nouveau duc de Bénévent. La Bavière fut occupée par 3 armées; Tassillon donna son fils en otage, fit hommage et obtint la paix. Mais l'année suivante il fut cité à la diète d'Ingelheim et condamné à mort. Charles lui fit grâce du supplice et l'enferma dans un monastère avec toute sa famille. La Bavière, réunie aux états de Charlemagne, entraîna dans sa destinée les Slaves tributaires de la Marche orientale (Autriche et Carinthie). Quant aux Avares, ils avaient fait, dès l'an 787, des incursions dans le Frioul et sur la frontière austrasienne. Charles les attaqua en 791 avec 3 armées et les battit sur la Raab. Une seconde expédition, retardée par les mouvements des Saxons, des Slaves, des Bretons et des Sarrasins, fut conduite par Héric, duc de Frioul, et par le roi Pepin (796). Elle eut pour résultat le pillage du Ring ou camp principal des Avares, ainsi que la soumission de ces barbares aux lois des Francs et au christianisme. — Le pape Léon III, exilé de Rome à la suite d'une conspiration et d'une tentative d'assassinat commise sur sa personne, alla implorer à Paderborn la protection de Charlemagne. Des commissaires royaux ramenèrent le pape en Italie, le rétablirent sur son siége, et instruisirent un procès contre Campulus et Paschalis, qui avaient attenté aux jours du pontife. Charles s'étant rendu lui-même à Rome, y tint une assemblée de grands et de prélats où le pape se justifia par serment des crimes qu'on lui imputait. Ses assassins furent condamnés à mort et durent à l'intercession de Léon III la commutation de cette peine en un exil perpétuel. Le jour de Noël de l'an 800, pendant la cérémonie de la messe, le pape vint placer la couronne impériale sur la tête de Charlemagne, aux acclamations unanimes du clergé et du peuple. Cette cérémonie décora le roi des Francs d'un titre placé dans l'opinion bien au-dessus de l'autorité royale, et l'investit d'une puissance plus absolue. Elle rompit les derniers et faibles liens qui attachaient encore la ville de Rome aux souverains de Byzance, et introduisit de nouveaux rapports entre les deux cours impériales. On a supposé que Léon III avait conçu le projet de réunir les deux empires et les deux églises par le mariage de Charles avec l'impératrice Irène, qui venait de succéder à son fils sur le trône d'Orient. A peine peut-on affirmer que cette alliance ait été en effet le sujet de quelques négociations. Charlemagne eut des rapports fréquents avec tous les princes de son siècle. Les rois des Asturies lui faisaient hom-

mage des trophées conquis sur les musulmans; les derniers heptarques d'Angleterre sollicitaient sa protection; les empereurs d'Orient, le fondateur de l'empire aglabite de Kaïroan, et les deux califes de Cordoue et de Bagdad recherchaient l'amitié du grand monarque de l'Occident, et lui envoyaient de brillantes ambassades. Quelques guerres heureuses contre les Slaves et les Danois, des expéditions maritimes contre les musulmans, et les premières incursions des Normands remplirent les dernières années de Charles. Ce prince, voyant approcher sa fin, avait, par le capitulaire de Thionville en 806, partagé son empire entre ses 3 fils légitimes, Charles, Pepin et Louis; mais les deux premiers ayant précédé leur pére dans le tombeau, Charlemagne donna l'Italie el la Bavière à Bernard, fils de Pepin, et fit élire Louis par la diète d'Aix-la-Chapelle en 813. Peu de mois après (814) il mourut dans cette ville, qu'il avait choisie pour capitale et décorée de plusieurs monuments. Malgré quelques taches qui déparent sa glorieuse vie, le nom de Grand (*Magnus*), inséparablement uni à son nom, reste comme un signe impérissable de son génie et de ses hauts faits.— L'héritage des Mérovingiens, agrandi par les victoires de Pepin et de Charlemagne, formait un état aussi vaste que l'ancien empire d'Occident. Il avait pour limites : au midi, l'Aternus ou Pescara, le Livis ou Garigliano, la mer et l'Ebre; et à l'ouest, l'océan Atlantique; l'Eyder, la mer Baltique, l'Oder, le bornaient au nord; la Théiss, la Save, la Bosna et le golfe Adriatique, à l'orient. Les grands pays renfermés en ces limites se divisaient en légations (*missatica*) administrées par des commissaires impériaux ou envoyés du souverain, mais dont il serait impossible d'assigner le nombre et les circonscriptions. La même difficulté existe pour les comtés, les vigueries ou vicariats civils, et les cantons ou centaines.— Quoique l'autorité royale parût absolue entre les mains de Charlemagne, elle était cependant assujettie à des limites et à des règles. Depuis que Pepin-le-Bref avait remis en usage les champs-de-mars ou de mai, le pouvoir de faire des lois appartenait à ces diètes, qui partageaient l'initiative avec le souverain. Les *capitulaires* de Charlemagne, acceptés par la nation, ont tout à la fois les caractéres de lois, de canons, d'ordonnances, de règlements de police, d'instructions ministérielles, etc. Ils sont l'ouvrage d'un administrateur vigilant et habile plutôt que d'un véritable législateur. Pour assurer à ses peuples les bienfaits d'une administration équitable et d'une justice prompte et légale, Charlemagne donna plus d'extension à la magistrature des lieutenants impériaux. Ceux-ci, pris dans l'ordre civil et dans le clergé, étaient particulièrement chargés de protéger la liberté et les pro-

priétés des citoyens contre les empiétements des évêques et des comtes. Ils parcouraient leurs légations 4 fois par an, recevaient les plaintes des sujets, et tenaient des plaids où la haute-justice était rendue, et les décisions administratives souvent réformées. Les agents de l'autorité soumis à la surveillance des commissaires royaux étaient les comtes ou *grafen*, les vicomtes ou viguiers et les centeniers. Les comtes rendaient la justice dans des assises trimestrielles, assistés par un certain nombre de scabins ou jurés. On ne pouvait appeler de leurs sentences à l'assemblée nationale ou provinciale, que pour déni de justice ou violation manifeste de la loi. Comme sous les premiers rois, chacun était jugé selon la loi de sa famille ou celle de son choix; l'*ordeal* ou *jugement de Dieu* était la forme de procédure la plus usitée au civil et au criminel. On admettait encore les compositions (*weregilt*) et l'amende (*fredum*). Ces amendes judiciaires faisaient partie des revenus publics et étaient perçues par le comte. Les redevances des abbayes et bénéfices ecclésiastiques, celles des colons censitaires, et le produit des *villas* royales, faisaient la principale richesse du souverain. Le service militaire, d'abord imposé à tous les hommes libres, fut restreint aux possesseurs de 3 *manses* et de 12 serfs. Celui qui, ne possédant qu'un *manse*, ne pouvait suffire à son équipement et à sa nourriture, contribuait pour un tiers à l'équipement d'un soldat. Une amende de 60 sous d'or (800 fr. d'aujourd'hui) ou un esclavage temporaire était la peine de l'homme libre qui n'obéissait pas à l'*hériban* ou convocation de l'armée. — Toutes les lois de Charlemagne furent favorables au clergé, alors seul dépositaire et dispensateur des lumières. Dans un grand nombre de diètes mixtes tenues par ce prince, les évêques de concert avec le souverain travaillèrent à la prospérité spirituelle et temporelle de l'église. Plus de 30 conciles nationaux ou provinciaux, assemblés pour arriver à ce but, remplirent imparfaitement leur mission. Les deux principaux furent ceux de Francfort (794) et d'Aix-la-Chapelle (809). — Charlemagne entreprit de policer par la religion les peuples idolâtres qu'il avait subjugués, et ce bienfait arrêta la barbarie du Nord dans ses limites. Mais une autre barbarie, celle des mœurs, régnait dans son empire, et ce grand homme essaya de la dissiper. Rien ne fut négligé pour accomplir ce dessein. La protection du prince, sa libéralité, et surtout son exemple, encouragèrent l'étude des lettres parmi ses sujets romains, et les ennoblirent aux yeux des conquérants barbares. Il ne restait presque plus en France aucun vestige des sciences et des arts, lorsque Charlemagne conçut la pensée de les y faire refleurir. Ce prince avait ignoré, jusqu'à l'âge de 32 ans, les premiers éléments des lettres. Pierre de Pise lui

donna des leçons de grammaire et de langue latine, et le prépara ainsi aux enseignements du célèbre Alcuin. Ce moine anglo-saxon, que Charlemagne attacha à sa personne en 785, l'initia à l'étude de la rhétorique, de la dialectique, et surtout de l'astronomie, que le royal disciple préférait après la théologie aux autres sciences. Les bienfaits et l'amitié de Charles avaient attiré à sa cour, de différents pays, un grand nombre de savants, tels que Alcuin d'York, Clément d'Irlande, et les Italiens Pierre Pisan, Paul Warnefrid, Théodulfe, Leidrade et Paulin d'Aquilée. Le commerce de ces illustres étrangers familiarisa les courtisans guerriers d'Austrasie avec la langue latine. Riculfe, Angilbert et Eginhard durent à leur savoir l'intimité du prince. Eginhard, écrivain plus élégant que ses maîtres, écrivit la vie du grand homme, dont il fut le chambellan et peut-être le gendre. Tous ces personnages faisaient partie d'une académie palatine que le roi présidait sous le nom de David, et dont chaque membre empruntait un surnom allégorique. Après cette académie fut établie une école royale qui devint le centre des études et servit de modèle à d'autres écoles. On y enseignait les 7 arts libéraux, savoir : la grammaire, la rhétorique, la dialectique, l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie et la musique. Une circulaire adressée en 787 à tous les évêques et abbés les invitait à ouvrir des écoles auprès des églises cathédrales et des monastères. Alcuin enseigna lui-même la théologie et les sciences à ses moines de Tours. Théodulfe, évêque d'Orléans, fonda 4 écoles supérieures, et distribua dans les campagnes des écoles élémentaires gratuites. C'est à lui que l'abbaye de Fleury-sur-Loire fut redevable de sa célébrité littéraire. D'autres monastères, Corbie, Fontenelle, Saint-Riquier, Aniane, Reichenau, Utrecht, Osnabruck, etc., rivalisèrent de savoir et de piété. Charlemagne appela l'attention des cénobites sur l'orthographe et la calligraphie, et fit substituer les caractères romais à l'alphabet teutonique mérovingien qui avait prévalu. Comme la théologie était de toutes les sciences d'alors la plus importante et la plus profitable, l'étude approfondie du latin et même celle du grec devenaient indispensable à ceux qui voulaient parvenir aux hautes dignités de l'église; aussi les enseignait-on l'un et l'autre dans quelques monastères. Le latin n'était plus la langue vulgaire, à peine pouvait-il être entendu du peuple, qui parlait un langage grossier connu sous le nom de *roman*, source des idiomes et des patois méridionaux. Au nord de la Gaule et dans l'Austrasie, la langue dominante était celle des anciens Germains. C'est celle que parlaient Charlemagne et tous les Francs : il paraît même que ce prince voulait la faire adopter dans tout son empire. Eginhard rapporte qu'il

composa une grammaire tudesque, et qu'il fit recueillir les anciens chants guerriers des peuples germains. Malgré les encouragements de Charlemagne et la pieuse munificence des grands, les arts restèrent dans le néant où ils étaient tombés. L'architecture ne produisit aucun monument qui soit arrivé jusqu'à nous; et telle était la rareté ou l'impéritie des artistes, que, pour élever la basilique et le palais d'Aix-la-Chapelle, on fut obligé d'apporter de Ravenne les colonnes et les mosaïques qui décoraient la résidence des derniers empereurs. On cite encore, parmi les travaux de Charlemagne, le canal si souvent projeté qui devait établir une communication entre le Rhin et le Danube, ainsi que plusieurs ponts construits sur les grandes rivières. Tant d'efforts pour rendre son ancien lustre à une civilisation déchue furent presque sans efficacité.

Charles-le-Chauve, fils de Louis-le-Débonnaire et de Judith de Bavière, naquit en 823. Louis détacha quelques parties des provinces qu'il avait données à ses enfants, pour former à Charles un état sous le nom de royaume de Germanie. Le mécontentement éclata de toutes parts; Louis et Charles furent relégués pour un temps dans un monastère. Mais Louis ayant été rétabli, Charles eut sa part dans le nouveau partage de l'empire. Après la mort de leur père (840), les nouveaux souverains ne purent s'entendre. Charles, vainqueur à la terrible bataille de Fontenai, alla s'allier solennellement à Strasbourg avec Louis-le-Germanique. Enfin Lothaire consentit au traité de Verdun (843), qui partagea définitivement l'empire de Charlemagne en trois grands royaumes : *Italie, Germanie, France.* En France, le règne de Charles-le-Chauve fut une longue suite de calamités. Les révoltes des Bretons, les incursions des Normands, qui deux fois pillèrent Paris, et avec lesquels il fallut conclure, en 862, un traité honteux, ne furent certes pas compensées par la réunion pénible de l'Aquitaine et d'une partie de la Lorraine. Charles était devenu empereur en 875; l'année suivante, il fut battu par ses neveux, auxquels il voulait enlever la Germanie, et mourut empoisonné dans un village, au pied du Mont-Cenis.

Charles-le-Gros, fils de Louis-le-Germanique, naquit vers 832. Après la mort de son père, en 876, il eut pour sa part la Souabe, la Suisse et l'Alsace. En 880, lorsque son frère Carloman cessa de vivre, Charles-le-Gros hérita du royaume d'Italie; l'année suivante il fut couronné empereur à Rome par le pape Jean VIII. A la mort de Louis III (882), Charles succéda en outre aux royaumes de Saxe et de Lorraine. Quoiqu'il eût acheté une paix honteuse des Normands et qu'il n'eût pu résister aux Sarrasins, on lui donna encore

la couronne de France en 884, de sorte qu'il réunit sous son pouvoir tout l'empire de Charlemagne. Le reste de son règne ne fut qu'une série de bassesses. Il acheta encore une fois la paix des Normands qui assiégeaient Paris. Enfin il fut solennellement déposé à la diète de Tribur, et 8 royaumes se formèrent des débris de son empire. Il mourut en 888, dans l'abbaye de Reichenau. Il avait soutenu ses derniers jours des aumônes que l'archevêque de Mayence lui faisait, mais qui ne l'empêchèrent pas de manquer souvent du nécessaire.

Charles-le-Simple, fils posthume de Louis-le-Bègue, naquit en 879. On l'éloigna long-temps du trône, sous prétexte que sa légitimité était douteuse. Mais en 893 il fut sacré à Reims, et se mit à la tête d'un parti puissant pour enlever son héritage au roi Eudes. Après 3 ans de guerre civile, l'usurpateur et le prétendant signèrent un traité de partage qui donnait à Charles les provinces au nord de la Seine. En 898, Charles resta seul roi par la mort de son rival; mais ce fut pour perdre sa plus belle province, et ajouter au nombre de ses vassaux un vassal plus redoutable que tous les autres (912). Il crut se donner un appui dans le Normand Rollon; mais cet appui lui manqua lorsque la faveur d'un favori excita les grands à la révolte, et que leurs suffrages déférèrent la couronne à Robert de France. Ce prétendant triompha et mourut à la bataille de Soissons; mais Charles tomba captif entre les mains de ses vassaux, et vit s'asseoir sur le trône un 3e prince qui n'était pas du sang royal (923). Ce nouvel usurpateur était Raoul, duc de Bourgogne, qui fut élu par le crédit de son beau-frère Hugues-le-Grand, duc de France. Les grands vassaux du Midi et les ducs de Normandie lui refusèrent leur hommage jusqu'en 932, et le comte Herbert de Vermandois fut sur le point de replacer la couronne sur la tête de Charles-le-Simple. Herbert enferma de nouveau Charles, et le retint prisonnier jusqu'à sa mort, arrivée en 929. On avait appelé ce prince *le Simple*, à cause de sa faiblesse et de sa nullité.

2° *Rois capétiens du nom de Charles.*

Parmi les rois de France, Charles-le-Chauve est compté pour *Charles Ier*, Charles-le-Gros pour *Charles II*, et Charles-le-Simple pour *Charles III*.

Charles IV, dit *le Bel*, 3e fils de Philippe-le-Bel, naquit en 1294, et porta le titre de comte de la Marche avant d'arriver au trône, sur lequel il succéda à son frère Philippe-le-Long. Comme ses 2 frères, il réunit les 2 royaumes de France et de Navarre. Son

règne ne dura que 6 ans; des exactions de tous genres le signalèrent; ce fut la période de la fiscalité. Cependant Charles IV rendit quelques ordonnances pour adoucir le sort des lépreux et des juifs. A l'instigation d'Isabelle, sa sœur, femme d'Édouard II, il avait usurpé l'Aquitaine, et Charles de Valois, son oncle, avait soumis l'Agénois (1324); Isabelle vint elle-même négocier la paix (1326), la conclut, et reparut en Angleterre, suivie d'un corps de troupes, à l'aide duquel elle enleva le trône et la vie à son mari. Quelques hostilités pourtant eurent encore lieu en 1327. Charles, appuyé par le pape, essaya sans succès de se faire nommer empereur d'Allemagne (1325). Il s'était marié, en 1307, à Blanche de Bourgogne, qui, convaincue d'adultère, fut, comme sa belle-sœur Marguerite, tonsurée, puis enfermée au château Gaillard-d'Andelys. En 1322, il épousa Marie de Luxembourg, qui mourut 2 ans après, et, en 1325, il prit pour 3e femme Jeanne d'Évreux, qu'il laissa enceinte en mourant, le 31 janvier 1328. Jeanne mit au monde une fille, et Philippe de Valois se fit déclarer roi de France. Le royaume de Navarre revint à la fille de Louis Hutin, mais sans les comtés de Brie et de Champagne.

Charles V, *le Sage* (surnom qui signifie peut-être seulement *le savant*), fils du roi Jean et de Bonne de Luxembourg, né le 21 janvier 1337, joua un rôle politique du vivant de son père. La France, privée de son souverain (1357), car le roi Jean avait été fait prisonnier par les Anglais à la bataille de Poitiers, tomba dans une anarchie qui la livra au fer de l'ennemi et à la fureur des partis. La trêve de Bordeaux arrêta les dévastations de l'ennemi; mais les députés de la nation excitèrent la révolte au lieu de la réprimer. Le dauphin Charles, ayant pris les rênes de l'état en qualité de lieutenant-général, convoqua à Paris les députés du pays de langue française. Cette assemblée accorda les mêmes subsides que les états de 1355. Mais elle exigea le renvoi des ministres qui n'avaient tenu aucun compte des doléances du peuple et des promesses de la couronne; elle demanda la formation d'un conseil de régence choisi en nombre égal dans les 3 ordres; et, usurpant sur la prérogative royale, elle s'arrogea la nomination des commissaires provinciaux, qui, sous le nom d'*élus*, furent investis de pouvoirs illimités. Les députés du royaume étaient, peut-être sans le savoir, les instruments de quelques ambitieux. Le roi de Navarre, Charles-le-Mauvais, aspirait ouvertement à la couronne, et il était secondé par Robert-le-Coq, évêque de Laon, et Étienne Marcel, prévôt des marchands. Une première sédition remplit Paris d'épouvante; l'exécution d'un bourgeois cher au peuple en fit éclater une seconde,

qui coûta la vie aux maréchaux de Champagne et de Normandie, et mit en péril celle du dauphin, qui s'enfuit de Paris. Les états de la *langue d'Oïl* (v.) furent convoqués à Compiègne (1358), et ceux de la *langue d'Oc* (v.) à Toulouse. Ces derniers accordèrent quelques subsides. L'assemblée de Compiègne reconnut le dauphin en qualité de régent du royaume. A Paris, les factieux ne dissimulèrent plus l'intention de donner la couronne à Charles-le-Mauvais, et Marcel allait ouvrir la ville aux Navarrais et aux Anglais, lorsqu'il fut massacré avec ses complices par Jean Maillard et Pepin des Essarts. Alors le régent rentra dans la capitale, précédé d'une amnistie générale. Pendant ce temps, les *Jacques* brûlaient les châteaux de la Picardie, et les *Routiers* ou *Malandrins* répandaient l'effroi dans toutes les provinces. La paix onéreuse de Brétigny (1360) et le retour du roi Jean ne rendirent pas la tranquillité au pays. En 1364, Charles V succéda au roi Jean. Les malheurs de sa régence avaient donné au nouveau roi une expérience prématurée, et la prudence ne manqua jamais à ses conseils. Elle éclata dans la pacification des provinces, dans la guerre qui rendit à la couronne son patrimoine et sa dignité, enfin dans l'administration intérieure. — La bataille de Cocherel, gagnée par *Duguesclin* (v.), ruina le parti du roi de Navarre. Le traité de Guérande (1365) pacifia la Bretagne, et celui de Pampelune mit un terme aux entreprises de Charles-le-Mauvais. En 1366, Duguesclin, qui avait recouvré sa liberté (car il avait été fait prisonnier par les Anglais à la bataille d'Aurai), se mit à la tête des grandes compagnies, et marcha en Castille au secours d'Henri de Transtamare, dont l'alliance ne fut pas stérile pour la France. Le prince de Galles, investi par son père du duché d'Aquitaine à titre souverain, s'était aliéné le cœur de ses vassaux par ses exactions. Charles V reçut les plaintes des seigneurs de Gascogne (1368) et cita le fils du roi d'Angleterre devant la cour des pairs de France. Édouard refusa de comparaître, et sa condamnation fut le signal de la guerre. Charles V convoqua à cette occasion les états-généraux de la *langue d'Oïl* pour les consulter sur ce qu'il avait fait et sur ce qu'il aurait à faire. En 1369, les hostilités commencèrent sur trois points. Pendant que Duguesclin, nommé connétable, s'illustrait à la tête des armées de terre et soumettait la Bretagne, la marine française se signalait sous les ordres d'Yvain de Galles, et un hardi stratagème du maire Cadorier délivrait La Rochelle des Anglais. En 1373, le roi d'Angleterre, faisant un dernier effort, envoya contre la France une armée formidable, sous les ordres des ducs de Lancastre et de Bretagne. Les Anglais traversèrent le royaume depuis Calais jusqu'à Bordeaux.

où ils arrivèrent réduits à un très-petit nombre par les attaques continuelles qui les avaient assaillis en chemin. Ils ne purent empêcher le duc d'Anjou d'achever la conquête de la Guienne. Le pape Grégoire XI intercédait depuis long-temps pour la paix A la faveur d'une trêve qui fut conclue à Bruges (1375), le prince de Galles et le roi d'Angleterre descendirent en paix dans la tombe, laissant la guerre à soutenir à un roi mineur. En 1377, 5 armées françaises se mirent en campagne. L'amiral Jean de Vienne fit une descente dans le comté de Kent; le duc de Bourgogne entra en Picardie pour observer Calais; Olivier de Clisson prit possession de la Bretagne, qu'un arrêt prématuré de confiscation fit bientôt perdre à la couronne, et la Guienne fut de nouveau envahie par le duc d'Anjou et le connétable, qui s'emparèrent de 134 villes ou châteaux fortifiés. Duguesclin se porta ensuite en Normandie, et enleva à Charles-le-Mauvais les places qu'il possédait encore dans cette province. Il allait terminer la conquête de la Gascogne et de la Guienne sur les Anglais, lorsqu'il mourut devant le château de Randan. On pouvait espérer que Charles V achèverait bientôt son ouvrage; mais une mort prématurée lui déroba cette gloire (1380). Charles V ne convoqua qu'une seule fois les états-généraux, qui s'étaient montrés si dangereux sous le règne précédent. Il imagina, pour en tenir lieu, des *lits de justice*, où furent admis les grands-officiers, quelques prélats, des députés de la bourgeoisie et de l'université. Il révoqua les domaines aliénés et régla les apanages, défendit les guerres privées, publia (1374) l'édit de Vincennes sur la régence et sur la tutelle des rois, dont la majorité fut fixée à 14 ans commencés. Il releva la marine royale, qui commença à protéger le commerce, que Charles V encourageait efficacement. Il protégea les lettres et les savants, et fonda au Louvre la Bibliothèque royale.

Charles VI, fils de Charles V, naquit à Paris le 3 décembre 1368. Son père lui donna le Dauphiné en apanage, et il fut ainsi le 1er fils aîné de roi de France qui porta le titre de Dauphin aussitôt après sa naissance. Il était âgé de 11 ans et 9 mois à la mort de son père, le 16 septembre 1380. On vit ses trois oncles empressés, à l'encontre les uns des autres, de gouverner le royaume dans leurs intérêts particuliers, sans égard pour la vertueuse résistance du duc de Bourbon. Les épargnes de Charles V furent dilapidées par le duc d'Anjou, qui les appliqua aux stériles préparatifs de l'expédition de Naples. Des impôts odieux furent établis, qui révoltèrent les sujets. La sédition de la *Harelle* à Rouen fut sévèrement punie par le duc d'Anjou, puis amnistiée par le roi en per-

sonne. A Paris, le soulèvement des *Maillotins* (v.) eut des suites encore plus déplorables (1383). La révolte des *Tuchins* ou *Brigands* dans le Languedoc fut réprimée par le duc de Berry dont les exactions l'avaient provoquée. La guerre se renouvela en Flandre. Le roi marcha au secours du comte Louis II de Marle avec Clisson, et battit les Flamands rebelles à la journée de Rosbeck. Les mouvements populaires qui éclataient dans toutes les parties du royaume empêchèrent Charles de poursuivre ses avantages. Après une suspension d'armes qui avait duré 4 ans, Charles VI projeta une descente en Angleterre (1385) et fit préparer un grand armement à l'Écluse, mais le duc de Bourgogne, au lieu de presser l'expédition, s'appliqua à soumettre la Flandre, qui lui était récemment dévolue par la mort de Louis II de Marle, son beau-père. Le duc de Berry de son côté fit perdre, par ses lenteurs, le moment favorable, et, pendant ce temps, les Anglais brûlèrent, dans le port les vaisseaux qu'avait épargnés la tempête (1386). De nouvelles trèves furent signées en 1389 et 1395. La dernière, qui devait durer 19 ans, stipula le mariage de Richard II avec la fille de Charles V, et la restitution de Brest et de Cherbourg par les Anglais. Pierre de Craon, ayant attenté à la vie du connétable de Clisson, s'était réfugié en Bretagne, et le duc Jean V avait refusé de le livrer à la justice du roi. Charles, résolu à tirer vengeance de cette injure, marcha contre son vassal à la tête d'une armée; mais une rencontre mystérieuse dans la forêt du Mans vint troubler sa raison, et l'expédition n'eut pas de suite (1392). Le malheureux monarque, devenu incapable de gouverner l'état, fut indignement délaissé par la reine Isabelle de Bavière et par les princes de sa famille. Les ducs de Bourgogne et de Berry s'emparèrent de la régence, à l'exclusion du jeune duc d'Orléans, frère du roi, destituèrent Clisson et proscrivirent les autres ministres. Malgré ces actes d'une rigueur injuste, l'administration des deux régents donna à la France 10 ans de repos, mais non de bonheur. Ici se placent quelques hostilités avec les Anglais (1403), l'assassinat du duc d'Orléans (1407), crime resté impuni, et dont le véritable auteur était *Jean-sans-Peur* (v.), nouveau duc de Bourgogne; l'atroce guerre des *Bourguignons* et des *Armagnacs* (v.) (1410 et suivantes); les excès révoltants de la milice des *Cabochiens* (v.), organisée à Paris par Jean-sans-Peur (1411); les honteuses négociations des Armagnacs avec les Anglais; la paix de Pontoise (1413), que fit signer la crainte de l'intervention étrangère; la guerre déclarée à la France par Henri V, roi d'Angleterre; la désastreuse bataille d'Azincourt (1415), dont heureusement le vainqueur ne sut pas

profiter; le massacre des Armagnacs à Paris (1418); la régence du dauphin Charles, sauvé des mains des Bourguignons par le dévouement de Tanneguy du Châtel; les progrès du roi d'Angleterre; l'assassinat de Jean-sans-Peur sur le pont de Montereau, par Tanneguy du Châtel; enfin le malheureux traité de Troyes (1420) qui donnait à Henri V, avec la main de Catherine de France, le titre de régent du royaume et d'héritier de la couronne (v. *Isabelle de Bavière*). Ce fut au milieu de ces malheurs que Charles VI mourut, le 21 octobre 1422.

Charles VII, fils de Charles VI, naquit le 22 février 1403 et devint dauphin en 1416, après la mort de son frère Jean. Il ne fut long-temps qu'un instrument entre les mains du connétable d'Armagnac. Nommé par son père lieutenant-général du royaume, il prit ensuite lui-même le titre de régent. Mais poursuivi par sa mère, par les Bourguignons, par les Anglais, proscrit et déshérité par le traité de Troyes, il passa sa jeunesse dans une agitation extrême. En 1422 il se fit couronner à Poitiers et reconnaître au midi de la Loire, pendant qu'Henri VI était proclamé roi de France et d'Angleterre à Paris et à Londres. Le régent Bedford commença par détacher le duc de Bretagne de la cause nationale, et le roi de France remplaça l'alliance de ce vassal par celle de l'Écosse. Mais l'armée royale perdit la bataille de Verneuil (1424) et éprouva encore d'autres revers qui semblèrent d'autant plus accablants que le roi ne faisait aucun effort pour les réparer. Indifférent à tout, hormis aux plaisirs, *il perdait joyeusement son royaume*, comme le lui reprochait le brave Lahire. Pendant que le *roi de Bourges* paraissait oublier l'honneur de sa couronne, le dévouement de sa noblesse et la détresse du peuple, quatre principales circonstances vinrent relever les espérances de la nation. 1° les prétentions du duc de Glocester sur le Hainaut refroidirent le duc de Bourgogne et lui inspirèrent des sentiments plus pacifiques et plus français; 2° Arthur de Richemont, nommé connétable, ramena pour un temps l'inconstance de son frère Jean, duc de Bretagne; 3° la fleur de la chevalerie française vint se ranger sous la bannière royale : Dunois, la Trémouille, Lahire, Xaintrailles, Barbazan, etc., en faisant revivre les vertus guerrières des anciens preux, imprimèrent une couleur héroïque à cette époque désastreuse; 4° la Providence suscita, pour le salut de la monarchie, la fille du laboureur de Domrémy : Jeanne d'Arc annonça sa mystérieuse mission, et la France allait être sauvée par cette héroïne. Mais une fois Charles VII couronné à Reims (1429), la mission de Jeanne était finie. Nous raconterons ailleurs son affreux supplice et sa mort sublime (v.

Jeanne d'Arc). La paix d'Arras (1435), à laquelle les Anglais refusèrent d'accéder, rendit aux intérêts nationaux Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne. La guerre civile cessa dès lors et la guerre étrangère fut conduite avec langueur; elle traîna 18 ans encore; mais, dès 1436, Paris se rendit. Un grand changement s'était opéré dans le caractère du roi. Actif, économe, prudent, il acheva la conquête de son royaume, et ne laissa plus que Calais à l'Angleterre. Craignant d'être empoisonné par son fils, depuis Louis XI, il se laissa mourir de faim, et expira, en 1461, à Mehun-sur-Yèvre en Berry. Le premier parmi les rois de France, il établit des impôts sans le secours des états. Sous lui, les charges de judicature devinrent viagères; une ordonnance décréta la rédaction des coutumes. La pragmatique-sanction de Bourges (1439) assura les libertés de l'église anglicane. Le cardinal d'Estouteville réforma l'université. Le commerce commença à prendre en France des déloppements (v. *Jacques-Cœur*), et les armées devinrent permanentes.

Charles VIII, fils de Louis XI, né à Amboise le 30 juin 1470, fut roi en 1483, sous la régence de sa sœur Anne de *Beaujeu* (v.), laquelle vainquit les princes qui, avec le duc d'Orléans (depuis Louis XII), lui disputaient le gouvernement. Elle conclut la paix avec le duc de Bretagne à Sablé, et soutint les états de Flandre contre l'empereur Maximilien (1484). Devenu majeur, le roi rejeta la main de la fille de Maximilien, et prit pour femme (1491) Anne de Bretagne dont il s'assura l'héritage. Puis il voulut faire valoir les droits de la maison d'Anjou sur le royaume de Naples, et rêva même la conquête de l'empire d'Orient. Dans cet espoir, il signa les désastreux traités d'Étaples (avec Henri VII), de Senlis (avec Maximilien), de Narbonne (avec Ferdinand), rendant à ceux-ci la Cerdagne, le Roussillon et la Franche-Comté, promettant à celui-là 745,000 écus d'or en 15 ans. Il entre en Italie, et d'abord tout lui résiste; Pise chasse les Florentins; Florence chasse les Médicis (1494); Alexandre VI effrayé, livre le prince Zizim, dont Charles comptait se servir pour diviser les Turcs. Puis Naples est occupée, et Charles prend les titres de roi de Naples et de Jérusalem et d'empereur d'Orient. Mais il mécontente les Napolitains : l'Aragon, la Castille, le pape, Venise et l'empereur se liguent contre lui. Charles laisse quelques troupes pour défendre sa conquête, gagne, dans sa retraite à travers l'Italie, la bataille de Fornoue, et délivre le duc d'Orléans assiégé dans Novarre; mais au bout d'un mois le royaume de Naples est repris aux Français par Gonzalve de Cordoue, et Charles VIII, au milieu des préparatifs d'une seconde campagne au delà des Alpes, meurt sans enfants à Amboise, le 7 avril 1498.

Charles IX, second fils de Henri II et de Catherine de Médicis, naquit à St-Germain-en-Laye le 27 juin 1550, reçut le titre de duc d'Orléans, et monta sur le trône le 5 décembre 1560, à la mort de François II son frère. Comme il n'avait que 10 ans, sa mère, sans avoir effectivement le titre de régente, prit les rênes du gouvernement. Les querelles religieuses et politiques des catholiques et des protestants divisaient le royaume, et, dès son bas-âge, Charles IX avait été habitué à regarder les calvinistes comme ses plus cruels ennemis. La tenue des états d'Orléans, le fameux édit de janvier, le colloque de Poissy, la 1re guerre civile terminée par une brusque pacification, sont des faits de cette minorité de Charles IX qui appartiennent à la carrière politique de sa mère. Sa majorité fut reconnue en 1563; mais sa mère, loin de l'appeler aux affaires, seconda en lui tous les penchants de la jeunesse. En 1564 il visita une partie de ses provinces, la paix fut conclue avec l'Angleterre, et une ordonnance décréta que désormais l'année commencerait le 1er janvier. D'autre part un édit diminua les avantages accordés aux huguenots par l'édit de pacification. Ce fut en 1565 qu'eut lieu à Bayonne la fameuse entrevue du roi et de la reine avec le duc d'Albe, où l'on prétend que fut décidé dès lors le massacre des protestants. La méfiance de ceux-ci fut éveillée, et la seconde guerre civile commença. En 1567 les huguenots, le prince de Condé et l'amiral de Coligny à leur tête, voulurent s'emparer de la personne du roi, qui était à Monceaux; mais cette tentative échoua. Bientôt après fut livrée la bataille de St-Denis, où le connétable Anne de Montmorency fut blessé à mort, et dont le succès resta douteux. La ville d'Orléans fut surprise par les huguenots. La guerre continua en 1568 jusqu'à la paix de Longjumeau, dite la *petite paix*, parce qu'elle ne dura que 6 mois. Alors commença la 3e guerre civile, plus animée que les autres, et à laquelle prirent part les princes protestants d'Allemagne. Alors aussi le chancelier de l'*Hôpital* (v.) devenu suspect à la reine, prit le parti de se retirer de la cour. Les catholiques, commandés par le duc d'Anjou, gagnèrent la bataille de Jarnac contre le prince de Condé, qui y fut tué de sang-froid par Montesquiou. Coligny rassura les huguenots; la reine de Navarre leur amena son fils (depuis Henri IV) et celui du prince de Condé. Cependant les catholiques furent encore une fois vainqueurs à Moncontour, et la paix de St-Germain (1570) suspendit les hostilités. Charles IX manifestait l'intention d'agir dans les Pays-Bas; il s'entoura de calvinistes, témoigna la plus grande confiance à l'amiral, hâta le mariage de sa sœur Marguerite avec le jeune roi de Navarre, puis, après une longue résistance, dit-on, il consentit

enfin à l'horrible massacre de la *St-Barthélemy* (v.), qui pourtant ne mit pas fin aux troubles. Charles IX mourut, selon les auteurs protestants, d'un mal inconnu et dévoré de remords (1574). Sous ce règne si agité furent pourtant faites de sages lois, que l'on dut au chancelier de l'Hôpital. Charles IX, représenté par tous les historiens comme violent et cruel, et qui s'avoua l'auteur de la St-Barthélemy, cultiva néanmoins les sciences et les lettres, se plut et réussit même aux arts qui adoucissent l'âme. On a conservé de lui un livre intitulé : *La Chasse royale*, et des vers bien supérieurs à ceux de Ronsard, dont il fut le disciple.

Charles X, 4e fils du dauphin, fils de Louis XV, né à Versailles le 9 octobre 1757, reçut au baptême les noms de Charles-Philippe, et porta jusqu'à son avénement au trône le titre de *comte d'Artois*. Après s'être signalé par une jeunesse orageuse, il montra une constante et invincible aversion pour toutes les idées révolutionnaires, émigra en 1789, et alla chercher partout à l'étranger des secours à la monarchie expirante. Son irrésolution, qui le fit rester en 1795 tranquille spectateur du désastre de *Quiberon* (v.) au lieu d'agir dans cette circonstance décisive, porta un coup mortel à la cause des Vendéens; et depuis lors il séjourna presque constamment en Angleterre, jusqu'à la 1re restauration. Revêtu à cette époque par son frère Louis XVIII du titre et des fonctions de lieutenant-général du royaume, il signa en cette qualité, avec trop de précipitation, des traités qui affaiblissaient la France. Pendant tout le règne de Louis XVIII, on l'accusa de se livrer à des intrigues qui tendaient à rétablir le pouvoir absolu, jusqu'au moment où la mort du roi son frère le fit monter sur le trône, le 16 septembre 1824. Ses protestations et son affabilité donnèrent d'abord de belles espérances, que ruinèrent successivement des actes, des propositions législatives et des lois impopulaires, et que ne put ranimer la cérémonie du sacre (29 mai 1825). Après de longues hésitations, et malgré les sages avertissements de quelques amis sincères de la monarchie, il plaça à la tête de son ministère le prince de Polignac dont le nom seul était un symbole de contre-révolution. Les craintes que l'on avait conçues ne tardèrent pas à se réaliser. Les ordonnances du 25 juillet 1830, qui détruisaient la Charte, soulevèrent tous les esprits, et le mouvement des *trois jours* renversa du trône Charles X, qui fut conduit à Cherbourg pour être déporté de là sur la terre étrangère. Il séjourna à Holy-Rood, en Écosse, et finit par mourir à Goritz, mémorable exemple de l'instabilité des choses humaines! Les événements que nous venons d'indiquer succinctement sont trop récents, les passions qu'ils ont soulevées sont encore

trop vives pour que Charles X puisse être impartialement jugé. Mais il y aurait de l'injustice à taire que la France doit à ce prince la gloire de *Navarin* (v.), celle de l'expédition de *Morée* (v.) qui rétablit la Grèce au rang des nations après une éclipse qui avait duré plus de 5 siècles, et enfin cette magnifique conquête d'*Alger* (v.) qui, malgré de sinistres prévisions, tiendra lieu quelque jour à la France de toutes les colonies lointaines qu'elle a perdues depuis un siècle, et fera de la Méditerranée un lac français.

Parmi les princes de la maison de France qui portèrent le nom de Charles, nous ne citerons que les deux suivants ;

Charles d'Orléans, né à Paris le 26 mai 1391, de Louis d'Orléans comte de Valois, et de Valentine de Milan. L'époque de son entrée dans le monde fut celle de la mort malheureuse de Louis, son père, assassiné par le duc de Bourgogne en 1407. En vain Valentine de Milan demanda vengeance avec ses 3 fils. La volonté du roi Charles VI força ceux-ci à un semblant de réconciliation avec Jean-Sans-Peur. Le jeune duc d'Orléans, malgré des prodiges de valeur, fut fait prisonnier par les Anglais à la bataille d'Azincourt, en 1415. Ce fut pour charmer l'ennui de sa captivité qu'il composa les charmantes pièces de poésie dont il se déclara l'auteur, et qui le placent au premier rang parmi les poètes du XVe siècle. Il ne revint en France qu'au bout de 25 ans ; mais les exigences de Charles VII le déterminèrent à se retirer aussitôt dans son apanage. Il mourut en 1465. On trouve parmi ses poésies manuscrites le discours qu'il prononça à Vendôme pour sauver le duc d'Alençon, accusé de lèse-majesté. Il fut le père de Louis XII.

Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, fils de Philippe-le-Bon et d'Isabelle de Portugal, naquit à Dijon le 10 novembre 1435, et porta d'abord le titre de comte de Charolais, sous lequel il se distingua à la bataille de Rupelmonde en 1452, et à celle de Morbecque en 1453. Violent et emporté, il manifesta de bonne heure son ambition. Par haine contre les de Croï, favoris de son père, il s'exila en Hollande, puis se réconcilia plus tard avec son père et lui inspira la haine qu'il portait à Louis XI. Il déclara la guerre à celui-ci, et fit des prodiges de valeur à la bataille de Montlhéry. Mais dès ce temps il s'exagéra ses talents militaires. Un châtiment sévère frappa les Liégeois et les Gantois révoltés. En 1468, il épousa Marguerite d'York, sœur du roi d'Angleterre. Ayant ensuite voulu ranimer la guerre civile en France, Louis l'apaisa au moyen de 120,000 écus d'or. Puis, dans une entrevue à Péronne, soupçonnant Louis de favoriser une nouvelle révolte des Liégeois, Charles le menaça de l'enfermer et lui arracha de fortes conces-

sions et ne tarda pas à lui faire une guerre acharnée. Il conçut également le projet d'élever ses états au rang d'un royaume auquel il aurait donné le nom de gallo-belge; mais ce projet échoua. Louis XI multiplia les embarras autour de lui. Après avoir conquis la Lorraine, Charles voulut aussi soumettre les Suisses. Mais il perdit contre ces montagnards les célèbres batailles de Granson et de Morat. Alors il passa en Lorraine pour reprendre Nancy; mais trahi par Campo-Basso, il fut vaincu et tué sous les murs de cette ville le 5 ou le 6 janvier 1477. On ne retrouva son corps que le surlendemain, et l'on eut bien de la peine à le reconnaître. Marié trois fois, il ne laissa pourtant qu'une fille, Marie, qui épousa Maximilien d'Autriche et lui apporta tous ceux des états de la maison de Bourgogne dont Louis XI ne se rendit pas maître.

3º *Rois de Navarre du nom de Charles.*

Le roi de France Charles IV porta aussi le titre de roi de Navarre, et dans les annales de ce pays il est désigné sous le nom de Charles Ier.

Charles II, surnommé *le Mauvais*, succéda en 1349 à Jeanne II sa mère sur le trône de Navarre. Il joignait aux grâces du corps de l'instruction et de rares talents, mais on l'accuse d'avoir montré de bonne heure une grande cruauté. Outre la Navarre, il avait de grandes possessions en Normandie. Il inquiéta le roi Jean par ses prétentions sur la Brie et sur le duché de Bourgogne, et ce prince, qui l'accusait du meurtre du connétable Charles de la Cerda, le tint long-temps en prison, quoiqu'il lui eût fait épouser Jeanne, sa fille. Devenu libre en 1356, il leva des troupes, vint exciter la discorde dans Paris, d'où il fut chassé par le dauphin, auquel il fit une guerre insignifiante. Il se mêla plus tard, avec peu de bonheur, des affaires d'Espagne. Plus tard encore on l'accusa, mais à tort, d'avoir voulu empoisonner Charles V, roi de France. Il s'allia au roi d'Angleterre Richard, mais vit son royaume dévasté par les Français et les Castillans, et fut forcé de conclure, en 1379, une paix désavantageuse. Il mourut misérablement en 1387. — Charles III, *le Noble*, son fils, qui lui succéda, mourut en 1425 après un règne sage et heureux.

4º *Ducs de Lorraine du nom de Charles.*

Charles Ier, fils de Louis d'Outremer et duc de Lorraine, mourut en 993. Il n'est pas toujours rangé parmi les ducs de Lorraine, dont alors on ne compte que 4 de ce nom.

Charles II, né à Toul en 1364, duc de 1390 à 1431, était de la maison d'Alsace. Il fit la guerre en France et sur toutes les frontières du royaume, en Allemagne, en Hongrie, en Prusse, et remporta plusieurs victoires. Il favorisa les arts, et mourut à Nancy, qu'il avait embellie.

Charles III, *le Grand*, duc de Lorraine et de Bar, fils de François I[er] et de Christine de Danemarck, nièce de Charles-Quint, naquit en 1542. Il n'avait que 3 ans lorsque son père mourut; sa mère et son oncle Nicolas de Vaudémont gouvernèrent en son nom, Henri II, roi de France, l'enleva à sa mère en 1552, et l'éleva à sa cour, où le jeune prince prit des habitudes toutes françaises. Il épousa la fille de Henri II; après la mort de François II, il revint dans ses états, et mit tout en œuvre pour faire cesser les désordres auxquel ils étaient livrés. Malgré les guerres auxquelles il prit part, les arts et les lettres brillèrent en Lorraine; une université fut fondée à Pont-à-Mousson, et Charles III envoyait ses troupes nombreuses à des expéditions lointaines, tout en fortifiant ses places, en embellissant Nancy et en favorisant l'industrie de la province. Il mourut en 1608.

Charles IV, né en 1604, trahit dans sa vie politique une grande irrésolution de caractère, un caprice ombrageux et un emportement irréfléchi, sans manquer pourtant de qualités brillantes. Élevé à la cour agitée de Louis XIII, il montra de bonne heure son inclination guerrière. Souverain à 20 ans, il lève des troupes, porte ombrage à la France, excite l'animosité de Richelieu, contracte avec l'Espagne une alliance impolitique, et va porter la guerre en Belgique, en Bourgogne, en Champagne, pendant que ses états, occupés par les troupes françaises, gémissent des invasions successives de toutes les armées mises en mouvement par la guerre de trente ans. Ce fut alors que la France fit démanteler ses villes et raser ses châteaux en Lorraine. Pendant 50 ans, cette malheureuse province fut dans la situation la plus déplorable, et Charles IV, après un mélange inouï de traverses et de succès, de belles actions et de débauches, vint mourir près de Birkenfeld, dans le Palatinat, en 1675.

Charles V, fils du précédent et né en 1643, fut appelé, en 1675, à la succession de son père. Il faisait alors l'espoir de la maison d'Autriche, dont il commandait les armées. La Lorraine étant occupée par les Français, sous les ordres de Créqui, Charles V ne put monter sur le trône ducal. Repoussé, en 1677, des rives de la Moselle et de la Sambre, l'empereur le consola de ce revers en lui donnant sa fille en mariage; mais le cabinet de Vienne oublia de le faire comprendre dans le traité de Nimègue. Il conti-

nua néanmoins à commander les forces de l'empereur contre les Turcs. La ligue d'Augsbourg le ramena sur le Rhin, où des succès importants signalèrent son arrivée ; mais la mort le surprit à Velz, en 1690. Ce prince, remarquable par ses qualités politiques et militaires, ne jouit jamais de ses états.

5° *Rois d'Espagne du nom de Charles.*

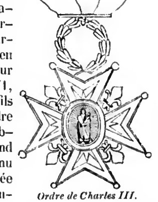
Charles Ier (v. *Charles-Quint*, empereur d'Allemagne).

Charles II n'avait guère plus de 4 ans lorsqu'il monta sur le trône de son père, Philippe IV, en 1665. Sa minorité fut malheureuse au dehors et orageuse au dedans. La régente Anne d'Autriche indisposa les grands par son administration, et invita, par son inexpérience, les ennemis de l'Espagne à la dépouiller d'une partie de ses provinces. Elle reconnut l'entière indépendance du Portugal. Par le traité d'Aix-la-Chapelle, Louis XIV conserva toutes les conquêtes qu'il avait faites dans les Pays-Bas espagnols, et ne rendit que la Franche-Comté. Charles, devenu majeur, n'eut presque pas de part au gouvernement. Prince d'une complexion débile, d'un esprit faible, et dont l'éducation avait été négligée à dessein, il laissa toute l'autorité à sa mère et à son favori Valenzuéla. Cependant ils ne la gardèrent pas long-temps. D. Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV, fit sentir à Charles l'espèce de servitude où on le retenait. La reine fut reléguée dans un couvent et don Juan déclaré premier ministre ; mais il répondit mal aux espérances que l'on avait conçues de ses talents. La guerre avec la France ne cessa pas d'être une source de revers, et l'Espagne perdit encore à la paix de Nimègue la Franche-Comté et 16 villes considérables des Pays-Bas. En 1679, Charles épousa Marie-Louise d'Orléans, mais l'Espagne continua de languir. Une guerre de 2 ans, terminée par une trêve de 20 ans signée à Ratisbonne en 1684, lui coûta Luxembourg et toutes les places dont les Français s'étaient emparés, à l'exception de Courtrai et Dixmunde. La reine d'Espagne étant morte, le roi épousa en secondes noces Marie-Anne de Neubourg, fille de l'électeur palatin. La guerre se ralluma entre la France et l'Espagne ; et celle-ci eut presque toujours le dessous. Le roi n'avait point d'enfants : il tomba malade et fit un testament en faveur de son neveu, le prince de Bavière, comme son plus proche héritier, attendu la renonciation de Marie-Thérèse d'Autriche ; disposition qui devint caduque parce que le jeune prince mourut à l'âge de 7 ans. La paix se négociait depuis 3 ans à Riswick. Elle fut avantageuse à l'Espagne par les sacrifices que fit Louis XIV en vue de la mort prochaine de Charles II.

Ce prince fit en effet en 1700 un second testament, par lequel il déclara Philippe de France, duc d'Anjou, héritier de toute la monarchie espagnole; et mourut la même année, âgé de 49 ans. Louis XIV accepta ce testament, qui causa un embrasement général en Europe, et, par les guerres fatales qu'il entraina, mit la France à deux doigts de sa perte.

Charles III, fils de Philippe V et d'Élisabeth Farnèse, né en 1716, n'avait que 14 ans lorsque son père l'envoya à l'armée d'Italie pour s'emparer de la Toscane. A l'âge de 18 ans, il reçut la mission d'aller occuper Naples et de gouverner ce pays avec le titre de roi des Deux-Siciles, que lui céda son père. Mais impliqué sans cesse dans les querelles de l'Espagne, il ne jouit pas tranquillement de sa royauté. Il continua de régner à Naples après la mort de Philippe V; puis, en 1759, à la mort de son frère Ferdinand, il devint roi d'Espagne, et se rendit dans sa nouvelle patrie pour recueillir ce brillant héritage. Son règne justifia les espérances que ses premiers actes avaient fait concevoir. Il introduisit l'économie dans les finances obérées, et fit remise aux laboureurs de ce qu'ils devaient au fisc; on leur fournit par ses ordres des grains pour ensemencer leurs terres; dans la suite des colons suisses furent appelés à peupler et à cultiver une vaste étendue de terrains restés incultes dans la Sierra Morena. En 1756, l'Espagne, entraînée par la France dans la guerre avec l'Angleterre, voulut forcer le Portugal à se détacher de l'alliance de la Grande-Bretagne, et à entrer dans celle de la France. Elle envahit les frontières portugaises; mais, pendant ce temps, l'Angleterre lui prit Cuba, les Philippines et les richesses que les galions apportaient à la métropole; et elle dut encore se féliciter, à la paix de 1762, de ne perdre que les Florides. Depuis ce temps, les réformes utiles furent reprises dans l'intérieur, malgré une forte opposition. Il y eut même à Madrid des troubles, qui forcèrent Charles III à se réfugier à Aranjuez et à renvoyer son favori, le ministre Squillace, pour apaiser le peuple. S'il supprima les jésuites, il se garda de toucher aux priviléges du clergé. Il introduisit la tactique moderne dans l'armée, et, sous le ministère de Florida-Blanca, les finances reçurent des améliorations notables. Le commerce des grains fut rendu libre; des sociétés d'économie publique furent instituées; une banque, qui reçut le nom de *banque de Saint-Charles,* fut établie à Madrid; les sciences et les arts se virent encouragés et protégés. Après avoir accru la marine, Charles III essaya vainement de réprimer les pirateries des Algériens. La guerre d'Amérique, où les Espagnols agirent de concert avec la France, valut à l'Espagne quelques avantages; mais les deux

puissances réunies ne purent enlever Gibraltar aux Anglais. A l'intérieur, un système nouveau de codification fut préparé, et les travaux du canal d'Aragon occupèrent beaucoup de bras. Charles III mourut en 1788. Il est le seul monarque espagnol qui, au XVIIIe siècle, ait eu la noble ambition d'être à la hauteur de son époque. — Le 10 septembre 1771, à l'occasion de la naissance de son fils le prince des Asturies, il fonda l'ordre civil et militaire de Charles III, qui subsiste encore de nos jours, et qu'un grand nombre d'officiers français ont obtenu lors de l'expédition de 1823, commandée par le duc d'Angoulême. Le ruban auquel est suspendue la décoration de l'ordre est blanc liséré de bleu.



Ordre de Charles III.

Charles IV, fils et successeur de Charles III, n'eut de son père que la bonhomie et la passion pour la chasse. Il était né en 1748, à Naples. On l'avait marié de bonne heure à Marie-Louise de Parme, sa cousine, qui, plus tard, prit sur lui trop d'empire. Dès qu'il fut monté sur le trône, en 1789, on négligea le bien commencé, et une convocation des cortès ne fut qu'un vain simulacre. L'Espagne cependant refusa, jusqu'à la mort de Louis XVI, d'entrer dans la coalition contre la révolution française. Alors Charles IV, ayant déclaré la guerre à la république, vit les Français pénétrer sur son territoire, et n'obtint la paix qu'au prix de la partie espagnole de Saint-Domingue. Godoy, son favori, signataire de ce traité (1795), reçut le titre de Prince de la Paix, et le roi lui donna en mariage sa propre nièce, Marie-Thérèse de Bourbon. L'alliance offensive et défensive conclue en 1798 entre la France et l'Espagne entraîna celle-ci dans de longues guerres, dont les suites furent la destruction de la flotte espagnole à la bataille de Trafalgar, et l'anéantissement de son commerce maritime. Une haine violente s'étant déclarée entre Godoy et Ferdinand, prince des Asturies, le favori songea sérieusement à dépouiller celui-ci de son droit à la couronne. Charles IV demeura en paix avec Napoléon élevé sur le trône impérial; et les négociations ainsi que les arrangements conclus avec la France ne firent qu'accroître encore la haine du prince des Asturies et de la nation pour le favori. Ferdinand chercha à s'assurer l'appui de Napoléon; mais, dominé par Godoy, Charles IV fit arrêter le prince (1808), en l'accusant d'avoir conspiré contre sa vie et son trône. Un tardif pardon semblait avoir réconcilié le père et le fils,

lorsque les troupes françaises entrèrent en Espagne. Le peuple de Madrid se souleva, parce que Godoy voulait conduire la cour en Amérique. Charles IV abdiqua, et représenta toutefois à la France cet acte comme lui ayant été imposé par la violence. La famille royale fut alors attirée par Napoléon à Bayonne, où Charles renouvela son abdication, mais cette fois en faveur de Napoléon; et elle fut bientôt suivie de celle de Ferdinand. Depuis ce moment, jusqu'en 1811, il séjourna d'abord à Compiègne, puis à Marseille. Ensuite il alla s'établir avec sa petite cour à Rome, où il mourut en 1819.

6° *Rois de Naples du nom de Charles.*

Charles Ier, d'Anjou, roi de Naples, fils de Louis VIII de France et de Blanche de Castille, naquit en 1220. Il portait le titre de comte d'Anjou, lorsqu'en 1246 il épousa Béatrix, héritière de Provence. Il suivit saint Louis, son frère, à la croisade, où il se distingua; mais il y fut fait prisonnier comme lui près de Damiette, en 1250. A son retour d'Égypte, il se montra jaloux et inquiet de la liberté de ses sujets, surtout des villes d'Avignon, Arles et Marseille. Lorsque Urbain IV fut devenu pape, Charles d'Anjou reprit sérieusement des projets qu'il avait formés sur le royaume des Deux-Siciles. Pendant les négociations et les préparatifs de guerre, Urbain mourut, et fut remplacé par un autre pape français, Clément IV. Charles était entré en Italie; il arriva à Rome le 24 mai 1265, et fut bientôt apres couronné roi des Deux-Siciles par 2 cardinaux délégués à cet effet par le pape, tandis qu'une croisade se prêchait contre Manfred, qui fut battu et tué à la bataille de Grandella. Charles, maître du royaume, établit sa résidence à Naples; mais bientôt les peuples, fatigués de sa tyrannie, secondèrent Conradin, neveu de Manfred. Ce jeune prince fut battu à Tagliacozzo (1268), tomba au pouvoir de Charles, et périt sur l'échafaud. Le vainqueur, qui s'était rendu déjà très-puissant en Toscane, comme vicaire impérial, et à Florence, dont il s'était fait donner la seigneurie pour 10 ans, tendit à se rendre maître de toute l'Italie. Il prit part pourtant à l'expédition de saint Louis contre Tunis. Ses projets rencontraient tantôt de la faveur, tantôt de l'opposition, lorsqu'ils furent arrêtés sans retour, le 30 mars 1282, par le massacre des Français, connu sous le nom de *vêpres siciliennes*. Dès lors Charles d'Anjou n'éprouva plus que des revers. Il avait désormais un rival dans la personne de Pierre d'Aragon. Les deux princes devaient se battre en champ clos à Bordeaux; mais cette rencontre n'eut pas lieu. Charles d'Anjou mourut en 1287, au moment où il faisait de grands préparatifs pour une expédition en Sicile.

Charles II, *le Boiteux*, fils de Charles Ier, naquit en 1248, avant que son père fût devenu roi de Naples. Il porta jusqu'à la mort de celui-ci le titre de prince de Salerne. Lorsqu'il fut appelé au trône, en 1287, il était prisonnier en Sicile : mis en liberté l'année suivante, il fut couronné roi des Deux-Siciles en 1289 par le pape Nicolas IV. Il continua la guerre, avec des succès variés, contre les princes aragonais. La bataille de Formicara détruisit l'espérance qu'il avait eue de recouvrer la Sicile. Il mourut en 1309. A la différence de son père, il était doux, humain et religieux, mais il avait peu de talents militaires.

Charles III (de Duraz, *Durazzo*), descendait de Charles-le-Boiteux. Surnommé *le Petit*, à cause de sa taille, et *de la Paix*, pour avoir négocié la réconciliation du roi de Hongrie avec les Vénitiens, il se mit en possession du royaume de Naples après avoir fait prisonnière la reine Jeanne Ire (1382), et se porta pour son héritier après l'avoir fait mourir. Il fit une guerre inutile au pape Urbain VI, qui pourtant l'avait couronné dès l'an 1381, et fut assassiné en 1386, au moment où il venait d'être couronné roi de Hongrie. Comme il était mort excommunié, son corps resta sans sépulture ecclésiastique jusqu'en 1391, époque à laquelle les censures furent levées par le pape Boniface IX.

Charles IV (v. *Charles III* d'Espagne et Naples).

7° *Empereurs d'Allemagne du nom de Charles.*

Charles Ier (v. *Charlemagne,* page 346).—*Charles II* (v. *Charles-le-Chauve,* page 352). — *Charles III* (v. *Charles-le-Gros,* page 352).

Charles IV *de Luxembourg*, successeur de Louis V, empereur d'Allemagne, naquit en 1316, de Jean de Luxembourg et d'Élisabeth, héritière du royaume de Bohême, arrière-fils de l'empereur Henri VII, succéda à son père dans le royaume de Bohême en 1347, fut élu empereur en 1349, et mourut en 1378. Il avait mis tout en œuvre pour profiter des troubles qui agitèrent la fin du règne de Louis V. Il s'était fait couronner par le pape; mais les peuples le regardaient comme un usurpateur, et la mort de Louis ne changea point leurs sentiments. Les électeurs attachés à l'empereur défunt déclarèrent nulle l'élection de Charles, et, après avoir offert la couronne à Édouard III, roi d'Angleterre, qui la refusa, ils nommèrent successivement Frédéric-le-Sévère, marquis de Misnie, et Gunther ou Gonthier, comte de Schwartzbourg. L'or et le poison écartèrent ces deux concurrents. Enfin Charles fut reconnu pour empereur légitime par une nouvelle élection à Aix-la-Chapelle : mais il ne pouvait que déshonorer un trône acquis par d'indignes moyens. Il semblait ne l'avoir acheté

que pour avoir le droit d'en vendre les priviléges. Ce fut probablement pour n'être pas traversé dans le trafic honteux auquel il se livra depuis, qu'il caressa de plus en plus l'orgueil de la cour de Rome. Il s'abaissa tellement dans un voyage en Italie, que le poète Pétrarque lui reprocha sa faiblesse, mais sans pouvoir changer ses sentiments. A son retour en Allemagne, il trouva ce pays agité par des troubles causés par les dissensions des princes; il parvint, jusqu'à un certain point, à y mettre un terme par la promulgation du célèbre édit connu sous le nom de *Bulle d'or*, et adopté par une diète assemblée à Nuremberg en 1356. Ce fut dans cette même diète que Charles fit réunir à ses états de Bohême la Moravie, la Silésie et la Lusace, qui depuis en fut détachée : tant que ce prince fut sur le trône, il ne s'occupa que d'agrandir sa famille. Chaque jour il lui procurait quelque privilége dont il dépouillait l'empire. Il vendit la liberté aux villes qui voulurent l'acheter. Le comte de Savoie acquit de lui le titre de vicaire de l'empire à Genève. Il confirma à prix d'argent les libertés de la ville de Florence, tira de grandes sommes de Venise pour la souveraineté de Vicence, de Padoue et de Vérone qu'il céda à cette république, et en reçut de plus considérables encore des Visconti, auxquels il accorda la souveraineté de Milan sous le titre de gouverneurs. Il disposa des biens de l'empire comme s'il lui eût appartenu en propre; aussi n'est-ce pas sans raison qu'on a dit de lui qu'il avait ruiné sa maison pour acheter l'empire, et l'empire pour rétablir sa maison. Mais il ne se borna pas à la rétablir; il lui procura un lustre qu'elle n'avait jamais eu, et lui donna le pas sur toutes les autres maisons électorales. On peut juger de ses exactions, par ce fait qu'il se vit en état de payer 100,000 florins d'or à chacun des électeurs, prix qu'ils mirent à leurs suffrages, lorsqu'il leur proposa d'élire Wenceslas son fils : mais quand il fallut vider ses trésors, il abandonna aux uns les péages de la couronne sur le Rhin, et aux autres des villes considérables. Cette conduite fit dire que Charles avait plumé l'aigle; mais les plumes qu'il lui ôta étaient des plumes bien précieuses; elles ne repoussèrent jamais. Les villes de Souabe, dans la crainte qu'il ne trafiquât de leur liberté, firent entre elles une ligue qui s'appela la *Grande ligue*. Charles fit d'inutiles efforts pour la détruire. A travers les vices qui déshonoraient ce prince, on vit percer quelques vertus. Il était d'un abord facile et d'une sagacité peu commune; il avait l'âme sensible, et son cœur était susceptible d'amitié. Il aima les sciences, protégea les savants, et fonda l'université de Prague sur le modèle de celle de Paris. On prétend qu'il avait formé le projet de faire passer le Danube par Prague. Sous

son règne, les Juifs souffrirent une horrible persécution; et une peste affreuse désola l'empire.

Charles-Quint, fils de Philippe Ier, archiduc d'Autriche, et de Jeanne, reine de Castille, ne devait que succéder à sa mère, aux termes du testament de Ferdinand-le-Catholique; mais dès qu'il apprit la mort de celui-ci, il se fit proclamer roi de Castille, en 1516, sous le nom de Charles Ier, par l'entremise de Ximénès qui força plutôt qu'il n'engagea les grands du royaume à reconnaître pour souverain ce prince alors âgé seulement de 16 ans. Les royaumes de Léon et de Grenade suivirent l'exemple des états de Castille. Les Aragonais ne le proclamèrent qu'en l'année qui suivit la mort de Jeanne. L'empereur d'Allemagne Maximilien Ier, aïeul de Charles, étant mort en 1519, son petit-fils fut élu à sa place. Il fut redevable de la couronne impériale à Frédéric, électeur de Saxe, qui, pouvant la prendre pour lui-même, préféra l'honneur de faire un empereur à la gloire de l'être. François Ier, roi de France, compétiteur de Charles-Quint à l'empire, ressentit vivement le chagrin de se voir préférer son rival : de là naquit entre ces deux monarques une rivalité qui se perpétua après eux dans les maisons de France et d'Autriche. Il paraît que ce qui détermina le choix des électeurs fut la grande jeunesse de Charles, qui leur inspirait moins d'ombrage que la valeur du roi de France. L'Espagne vit avec regret que cette élection allait non-seulement la priver de son souverain, mais encore faire servir ses trésors à enrichir des étrangers. Charles se trouva dans la nécessité d'acheter de ses anciens sujets, au prix de beaucoup de promesses, la liberté d'aller se faire couronner empereur. Mais il tint mal sa parole, et les principales villes du royaume formèrent une ligue qui l'obligea de repasser en Espagne pour la dissiper par une sévérité mêlée de clémence. Au milieu de ces troubles, les Français lui avaient enlevé la Navarre en quinze jours : elle fut reconquise en aussi peu de temps. La guerre allumée entre la France et l'empire embrasa l'Italie; et désormais les deux monarques écoutèrent plus leur animosité réciproque que la justice. Charles-Quint s'empara du Milanez et en chassa Lautrec. Gênes fut assiégée et prise par les impériaux. Une ligue entre le roi d'Angleterre Henri VIII et l'empereur fortifia le parti de celui-ci, qui sut encore corrompre le connétable de Bourbon, en lui promettant sa sœur en mariage avec une dot considérable. Le pape Adrien VI, Florence et Venise se joignirent à lui. Bourbon, il est vrai, fut obligé de lever le siége de Marseille; mais Fontarabie fut prise par la lâcheté du gouverneur Bonnivet, battu à Briargas, en 1524; et l'année suivante se livra la fameuse bataille de Pavie, où François Ier fut fait

prisonnier. On sait combien l'illustre captif se montra plus grand dans les fers que son vainqueur, qui le laissa traîner et languir de prison en prison, exigeant une rançon exorbitante, proposant des conditions qu'il savait que la grandeur d'âme de François Ier ne lui permettrait pas d'accepter, et accompagnant tous ces procédés de fausses démonstrations d'amitié dont le roi seul peut-être fut la dupe. Enfin Charles ne sut profiter de cette faveur de la fortune ni pour sa gloire, ni pour son ambition. Tandis qu'il chicanait en Espagne avec son prisonnier sur les conditions de sa liberté, qu'il lui rendit enfin sous des clauses très-onéreuses par le traité de Madrid en 1526, l'Angleterre, les Florentins et les Vénitiens se détachaient de son alliance; et le pape Clément VII, touché des malheurs de François Ier, ou plutôt craignant l'énorme puissance de l'empereur en Italie, se déclara contre lui. Aussitôt Bourbon marcha contre Rome, et fut tué en l'emportant d'assaut. Le prince d'Orange prit sa place. Rome pillée et saccagée éprouva pendant neuf mois toutes sortes d'horreurs. Le pape, réfugié dans le château St-Ange, y fut retenu captif par les impériaux, et eut la douleur d'être témoin de toutes ces atrocités sans pouvoir les empêcher. Charles-Quint, qui fut tenté de le faire conduire en Espagne, et qui l'eût fait peut-être s'il n'avait craint de se rendre odieux à toute la chrétienté, ordonna hypocritement des prières et des processions pour la délivrance du saint-père qu'il pouvait délivrer lui-même par une simple lettre. Enfin le pape, sorti de sa prison à la faveur d'un déguisement, ne dut qu'à lui-même sa liberté. Il ménagea pourtant Charles-Quint, et flatta même son humeur despotique en le rendant arbitre du sort de Florence qu'il soumit à la puissance des Médicis. Le traité de Cambrai, appelé la *Paix des Dames,* pacifia la France et l'empire sans toutefois réconcilier sincèrement les deux monarques. L'empereur accorda aussi la paix aux Vénitiens et au duc de Milan. En 1535, Charles-Quint passa en Afrique où la victoire le suivit. Après la prise de la Goulette, il marcha droit à Tunis, et rétablit Muley-Hassem. De retour de cette expédition, il eut bientôt occasion de recommencer la guerre contre la France. La mort de François Sforze avait réveillé les prétentions de François Ier sur le Milanez. Charles-Quint, loin d'entendre aucune proposition à cet égard, entre en Provence à la tête de 60,000 hommes, au milieu d'une feinte négociation, s'avance jusqu'à Marseille, et envoie en même temps une autre armée, sous la conduite de Henri de Nassau, ravager la Champagne et la Picardie. Une trève de 10 ans, conclue à Nice, en 1538, suspendit ces hostilités; mais les Gantois, révoltés parce qu'on les dépouillait de leurs priviléges, éprou-

vèrent la colère de Charles-Quint. Obligé de passer par la France pour aller les réduire, il eut lieu de se louer de la générosité des Français. Il avait pris néanmoins la précaution de promettre au roi l'investiture du Milanez pour un de ses fils, mais François Ier ne lui parla point de cette promesse pendant tout le séjour qu'il fit dans ses états. Charles, une fois sorti de France, l'oublia bien vite et se ligua avec l'Angleterre contre un prince dont il venait de recevoir l'accueil le plus noble. Cette guerre ne lui fut pas aussi glorieuse que les précédentes. Son armée fut défaite à Cérisoles, et la paix se conclut à Crespy, en 1545. Son expédition d'Alger n'avait pas été plus heureuse. — Depuis plusieurs années le luthéranisme remplissait l'Allemagne de troubles. La manière dont l'empereur se comporta envers les princes protestants ne fut ni plus loyale ni plus noble que ses procédés envers le roi de France et le pape Clément. Il épuisait les trésors de l'Espagne sous prétexte de subvenir aux frais d'une guerre de religion et d'apaiser une guerre civile qu'il fomentait pour diviser les protestants. La victoire qu'il remporta à Mühlberg sur l'armée de la ligue de Smalcalde n'effacera jamais la honte dont le couvrit l'injuste détention de l'électeur de Saxe et du landgrave de Hesse. L'*interim* publié en 1548 dans la ligue d'Augsbourg, formulaire de foi, catholique pour le dogme, et favorable aux protestants pour la discipline, ne fit que dévoiler davantage les vues de l'empereur. La liberté de l'empire était menacée : la monarchie universelle, rendue héréditaire dans la maison d'Autriche, pouvait seule satisfaire l'ambition de Charles; du moins l'Europe alarmée se le figurait. Les princes protestants eurent recours à Henri II, qui avait succédé à François Ier sur le trône de France. Ce monarque arma en leur faveur, et dès ce moment les affaires des protestants se rétablirent en Allemagne. L'empereur, surpris dans les défilés d'Inspruck, pensa tomber entre les mains des princes ligués. Charles, devenu plus traitable, offrit à l'électeur de Saxe de lui rendre la liberté que celui-ci refusa en jouissant de son effroi, et ne voulant devoir son élargissement qu'à ceux qui avaient pris sa défense. Charles-Quint acheva de perdre sa réputation devant Metz, dont il fut obligé de lever le siége après y avoir perdu plus de 20,000 hommes; et la prise de Térouane ne la rétablit point. Ce fut alors que ce prince, se voyant en butte à l'inimitié de presque tous les souverains de l'Europe, aigri par des revers auxquels il n'était pas accoutumé, accablé d'infirmités, dégoûté peut-être d'une vie si agitée, ou croyant aussi avoir déjà trop régné pour sa gloire, prit l'étrange résolution d'abdiquer son trône et l'empire. En 1555, il céda la couronne d'Espagne à Philippe son fils, avec tous

les royaumes qui en dépendaient dans l'ancien et le nouveau-monde; et l'année suivante, il abdiqua la couronne impériale en faveur de Ferdinand son frère. Après cette entière abdication, dont il se repentit plus d'une fois, dit-on, il se retira dans le couvent de St-Just, en Estramadure, et y mourut en 1558. Ainsi finit ce monarque qui avait rempli l'univers du bruit de son nom et de ses armes. A le considérer du côté de l'esprit, du courage, de la politique, il mériterait des éloges; mais la postérité ne prostitue point ses louanges à des qualités qui ont troublé le repos du monde dont elles devaient faire le bonheur.

Charles IV, second fils de l'empereur Léopold Ier, né le 1er octobre 1685, disputa la couronne d'Espagne à Philippe V, mais finit par échouer dans cette lutte. En 1711, il fut couronné empereur d'Allemagne, et, l'année suivante, roi de Hongrie. Il continua contre la France la guerre qui se termina en 1713 par le traité d'Utrecht. Puis il soutint les Vénitiens contre les Turcs, sur lesquels ses armées obtinrent de grands succès (v. *Eugène de Savoie* [prince]). Charles entra aussi dans la quadruple alliance, et prit part à la guerre de 1718, occasionnée par les projets du cardinal Albéroni. Se voyant sans enfants mâles, il ne négligea rien pour assurer la couronne impériale à sa fille Marie-Thérèse. Ensuite, il profita de la paix pour fonder plusieurs établissements utiles au commerce. En 1733, la succession de Pologne amena une lutte sanglante, qui causa de grandes pertes à l'empereur. Allié des Russes, Charles les appuya contre les Turcs; mais ses armées n'éprouvèrent que des revers, et il conclut un traité désavantageux. Il mourut en 1740, et sa succession mit l'Europe en feu.

Charles VII, né en 1697. D'abord électeur de Bavière, il réclama la succession de Charles IV. Avec le secours de la France, il fut proclamé roi de Bohême en 1741, et empereur l'année suivante. Son règne problématique ne dura que 3 ans, pendant une guerre continuelle dont il ne vit pas la fin. Il mourut en 1745.

8° *Rois de Suède du nom de Charles.*

Bien que le roi de Suède actuellement régnant porte le nom de Charles XIV, ce pays n'a en réalité eu que 8 rois de ce nom, sans que l'histoire explique d'une manière satisfaisante ce fait singulier (v. *Suède*).

Charles VII devint roi en 1162, après avoir vengé la mort de son prédécesseur Éric-le-Saint, tué par Magnus, prince danois. Il est le premier qui prit le titre de roi de Suède et de Gothie. Il obtint du pape l'érection du siége archiépiscopal d'Upsal, entreprit

une croisade contre les habitants païens de l'Estonie et de l'Ingrie, introduisit des changements remarquables dans les assemblées nationales, et périt en 1168, attaqué dans un château par le fils de son prédécesseur.

Charles VIII, fils de Canut-Bond, descendant d'une ancienne famille noble, avait été nommé capitaine-général du royaume par Éric XIII, devenu roi par l'union de Calmar; lorsque Éric fut chassé, Charles fut administrateur du royaume jusqu'à l'avénement de Christophe. A la mort de ce roi, en 1448, la noblesse suédoise éleva Charles au trône. La guerre avec les Danois et les partis qui déchiraient le pays l'empêchèrent de faire tout le bien que promettaient ses grandes qualités. Il fut forcé d'abdiquer en 1457 et se retira à Dantzig, où il resta jusqu'en 1464, époque où il fut rappelé au trône par le parti qui avait chassé Christiern 1er. Mais au bout d'un an, le clergé, qui ne l'aimait pas, le força de s'expatrier pour la seconde fois. Les nobles à leur tour le rappelèrent en 1467; les intrigues continuèrent d'agiter son règne, et au moment de sa mort, qui arriva en 1470, la tranquillité était loin d'être rétablie en Suède.

Charles IX, 3e fils de Gustave Wasa, et né en 1550, porta d'abord le titre de duc de Sudermanie, de Néricie et de Wermland. Il se fit remarquer par son caractère, dont la sévérité dégénéra quelquefois en cruauté, comme dans la guerre qu'il fut forcé de faire à Sigismond son neveu, roi de Pologne, élu roi de Suède, et qui voyait avec peine le duc Charles et l'immense majorité des Suédois attachés au protestantisme. Enfin, en 1604, les états donnèrent au duc de Sudermanie la couronne, qu'il accepta en prenant le nom de Charles IX. Aussitôt s'alluma entre la Pologne et la Suède une guerre acharnée qui dura toute la vie de Charles avec des succès balancés. Une autre guerre contre la Russie fut plus favorable aux armes de la Suède. Dans une 3e guerre contre les Danois, ceux-ci occupèrent la forteresse de Calmar; ce revers irrita tellement Charles qu'il défia le roi Christiern IV en duel. Cette guerre, non plus que celle de Russie, n'était pas terminée quand Charles mourut en 1611. Il eut pour successeur son fils Gustave-Adolphe. Sous le règne de Charles IX, les lois, rédigées dans un meilleur ordre, furent pour la première fois portées à la connaissance de tous par la voie de l'impression, et les lettres et les sciences, encouragées et protégées par le prince, brillèrent de quelque éclat.

Charles X (Gustave), né en 1622 à Upsal, était fils de Jean-Casimir, duc de Deux-Ponts-Cleebourg, et de la princesse Catherine, fille de Charles IX. Il monta sur le trône en 1654, par suite de l'abdication de la reine Christine. Les circonstances étaient difficiles

et le pays accablé de dettes. Charles, avant de devenir roi, avait déployé des talents militaires remarquables durant la guerre de 30 ans. Une fois couronné, il s'efforça de rétablir les relations de bonne amitié que la Suède avait eues autrefois avec la plupart des souverains de l'Europe; mais l'armée voulait la guerre. Elle fut déclarée à la Pologne. Ce royaume tout entier ne tarda pas à être soumis à Charles-Gustave, qui se fit partout prêter serment de fidélité; mais cette fidélité ne fut pas de longue durée. Des soulèvements éclatèrent; l'électeur de Brandebourg, d'abord allié du roi de Pologne dépouillé, s'entendit avec la Suède. Les Polonais révoltés furent battus en 1656 sous les murs de Varsovie, où Charles-Gustave fit des prodiges de valeur. Mais les Russes firent en Livonie une puissante diversion Charles les battit et conclut avec eux (1658) une trève de 3 ans. Le Danemarck, de son côté, avait commencé les hostilités. Le roi envahit ce pays; et il l'eût soumis tout entier, s'il n'eût hésité devant l'attaque de Copenhague. Les Danois n'exécutèrent pas loyalement les conditions de la paix signée en 1658. Il fallut reprendre les armes. Plusieurs puissances prirent parti de côté et d'autre. Il mourut en 1660, après un règne de 6 ans signalé par des guerres continuelles qui ne lui permirent point de donner ses soins à l'amélioration de l'administration intérieure.

Charles XI, né en 1655 et fils du précédent, devint, à l'âge de 4 ans, possesseur d'une couronne. La régence fut donnée à la reine Hedwige-Éléonore sa mère, dont le premier soin fut de rétablir la paix avec les 6 puissances contre lesquelles la Suède était alors en guerre. Mais l'éducation du jeune roi fut singulièrement négligée. Il fut déclaré majeur à 17 ans et montra d'abord peu de goût pour les affaires. Son alliance avec la France (1672) entraîna la Suède dans une guerre dangereuse contre l'empereur, plusieurs princes allemands, le Danemarck et la Hollande; elle y éprouva de grandes pertes. Charles déploya contre les Danois un rare courage. Enfin la paix fut signée à Saint-Germain en Laye en 1679, et rendit à la Suède tout ce qu'elle avait perdu en Allemagne. Charles, ayant convoqué une diète à Stockholm en 1680, parvint à se rendre monarque absolu, et s'occupa aussitôt de la *réduction :* on entendait par là la restitution forcée de tous les biens de la couronne aliénés. La commission nommée à cet effet procéda avec une rigueur qui parfois approcha de la cruauté. Charles, qui déploya de grands talents pour l'administration, organisa l'armée, amortit la dette, créa des établissements utiles, et mourut en 1697, après avoir fait jouir son pays d'une paix de 18 ans.

Charles XII, fils de Charles XI et de la princesse danoise Ulrique-

Éléonore, naquit en 1682 ; son éducation fut solide et soignée. A la mort de son père, il n'avait pas 15 ans accomplis. Lors de la cérémonie de son sacre, on remarqua comme un trait caractéristique, qu'il posa lui-même la couronne sur sa tête. D'abord livré aux plaisirs, il s'occupa très-peu des affaires de son royaume. Aussi la Russie, la Pologne et le Danemarck s'unirent par un traité contre la Suède. Mais dès ce moment, Charles ne songea plus à la chasse, sa passion favorite, ni à ses plaisirs. Les préparatifs de guerre furent commencés, et le jeune héros ranima le courage de son brave peuple. La flotte suédoise rallia celles d'Angleterre et de Hollande pour protéger le duc de Holstein, attaqué par les Danois. Charles, à la tête d'une armée, opéra le 4 août 1700 une descente à 5 milles de Copenhague. Comme les balles danoises sifflaient autour de lui, il demanda la cause de ce bruit, qui lui était inconnu; quand il l'eut appris, il s'écria : « Eh bien ! ce sera dorénavant ma musique. » Le traité de Traventhal rétablit la paix. Puis, par une suite de victoires qui tiennent du prodige, Charles XII contraignit l'électeur de Saxe à renoncer à la couronne de Pologne, et l'empereur à rendre aux protestants de la Silésie le libre exercice de leur culte; enfin, dans la guerre de Succession, il fut un moment le maître de faire pencher la balance en faveur du parti qu'il lui plairait d'embrasser, ou de forcer les puissances belligérantes à conclure la paix. Mais au lieu de se faire l'arbitre ou le pacificateur de l'Europe, il poursuivit avec opiniâtreté l'armée du czar Pierre-le-Grand, et s'enfonça imprudemment dans les plaines de l'Ukraine (1709). Là, privé de toute communication avec ses états, séparé des généraux qui devaient lui amener des secours, et réduit au dénûment le plus affreux, il n'eut à opposer aux avantages du nombre et de la position que l'enthousiasme de ses soldats pour le héros qui les commandait. Ces braves soldats succombèrent cependant après avoir fait des prodiges de valeur : le prix de 9 années de victoires fut perdu en un seul jour, à la célèbre bataille de Pultawa ; et Charles, n'ayant plus d'armée, se réfugia à Bender, sur le territoire du grand-seigneur. Après avoir été pendant 12 ans le héros de l'histoire, il ne fut pendant son séjour en Turquie qu'un brillant aventurier. Intéressant comme homme, il est sans excuse comme roi. Aveuglé par son inconcevable entêtement, il perdit 5 ans dans l'inaction, et paya d'ingratitude la généreuse hospitalité que les musulmans exercèrent envers lui. Il revint enfin dans son royaume en 1714, déterminé à recommencer la guerre contre les souverains du Danemarck, de la Prusse, de la Russie et de l'Angleterre, qui tous avaient profité de son séjour à Bender pour le dépouiller d'une partie de ses états. De retour en Suède, Char-

les en vint jusqu'à enrôler des enfants de 15 ans; il avait tellement épuisé la Suède d'hommes que dans plusieurs provinces la culture des terres était abandonnée aux femmes. Les paysans reçurent l'ordre d'envoyer la moitié de leurs provisions dans les magasins publics; le roi achetait avec du papier-monnaie le fer que fournissaient les mines du royaume, et la banque royale, par des manœuvres qui firent hausser tout d'un coup son papier de plus de 100 pour 100, s'enrichit aux dépens des particuliers. En vain Charles XII fit-il pendant 4 ans les efforts les plus héroïques : la fortune le punit d'avoir abusé de ses succès. Au moment où il allait se réconcilier avec le czar, où il entamait des négociations avec le ministère espagnol et où il formait le plan d'une nouvelle guerre qui aurait mis toute l'Europe en combustion, il périt, en 1718, devant la forteresse de Friedrichshall en Norwége, percé d'une balle qui peut-être fut dirigée par la main d'un de ses propres sujets.—L'*Histoire de Charles XII* par Voltaire est un chef-d'œuvre de style; mais elle présente des inexactitudes très-nombreuses.

Charles XIII, roi de Suède et de Norwége, second fils du roi Adolphe-Frédéric et de Louise-Ulrique de Prusse, sœur du grand Frédéric, naquit le 7 octobre 1748, et fut en naissant nommé grand-amiral de Suède. Après la mort de son père, en 1771, son frère, Gustave III, le nomma gouverneur-général de Stockholm; il prit une part active à la révolution de 1772, et obtint la même année le titre de duc de Sudermanie. Dans la guerre de 1788 contre la Russie, le roi lui confia le commandement en chef de la flotte. Il s'y montra avec honneur. Ensuite il fut nommé gouverneur de la Finlande. Après l'assassinat de Gustave III en 1792, le duc Charles fut appelé par le testament du feu roi à la tutelle du jeune prince Gustave-Adolphe et à la régence du royaume. Cette régence, qui dura 4 ans, fut riche en bienfaits pour la Suède. Charles, après avoir remis la direction des affaires à son neveu, en 1796, vécut dans la retraite jusqu'à la révolution de 1809, qui fit descendre du trône Gustave-Adolphe et l'y plaça lui-même. Charles acheta la paix avec les Russes au prix de la Finlande. La paix fut également conclue avec le Danemarck, ainsi qu'avec la France et ses alliés. La Suède recouvra presque tout ce qu'elle avait perdu en Allemagne, mais elle fut obligée d'adopter le système continental. A cette époque fut commencé le célèbre canal de Gothie. Le fils adoptif de Charles XIII, prince de la maison ducale de Holstein-Augustenbourg, étant mort, les états-généraux choisirent Bernadotte, maréchal de l'empire français, pour succéder au monarque régnant. Ce choix fut approuvé par le roi, qui adopta

Bernadotte pour fils et successeur, sous le nom de Charles-Jean. La Suède ne tarda pas à se déclarer pour la Russie contre la France. D'autre part, la Norwége fut définitivement réunie à la Suède; mais celle-ci se vit obligée de rendre à la Prusse la Poméranie et l'île de Rugen. Charles XIII entra le 21 juillet 1816 dans la sainte-alliance. Il mourut le 5 février 1818. Il avait créé l'ordre de Charles XIII, dont les seuls francs-maçons peuvent obtenir la décoration.

Charles XIV Jean, né à Pau, département des Basses-Pyrénées, le 26 janvier 1764, d'une famille plébéienne, entra au service en 1780, et n'était encore que simple sergent en 1789. Il embrassa avec ardeur les principes d'une révolution qui, détruisant toutes les distinctions fondées sur la naissance ou l'éducation première, permettait aux sous-officiers d'aspirer aux plus hauts grades. A partir de cette époque, son avancement fut rapide, et en 1794, à la bataille de Fleurus, il commandait déjà une division. Tous ses grades avaient été gagnés sur le champ de bataille. En 1797, il épousa mademoiselle Clary, fille d'un riche négociant de Marseille, sœur de la femme de Joseph Bonaparte, et que Napoléon lui-même avait précédemment, mais inutilement, recherchée. Devenu, par cette alliance, proche parent de la famille impériale, il lui dut les honneurs dont l'empereur se plut à le combler, malgré de justes sujets de mécontentement. Nommé successivement maréchal d'empire et prince de *Ponte-Corvo*, la diète suédoise, à la mort du prince de Holstein-Augustenbourg, fils adoptif de *Charles XIII* (v.), songea à lui pour remplacer le défunt et continuer la race royale. Napoléon consentit à l'élection de son heureux lieutenant, qui, quelques années plus tard, contribua plus que personne à ses revers et à sa chute. Mais le général français, devenu prince suédois par élection, a compris et rempli tous les devoirs que lui imposaient son nouveau titre et sa nouvelle patrie. Ce fut réellement lui qui gouverna la Suède sous le nom de son père adoptif jusqu'au moment où la mort de celui-ci fit passer officiellement le sceptre entre ses mains. Si la France a de justes griefs à exprimer contre un de ses enfants qui tourna ses armes contre elle, la Suède, au contraire, doit une vive reconnaissance au chef de la nouvelle dynastie qu'elle s'est librement choisie, et qui, malgré des espérances que le temps eût dû éteindre, paraît désormais solidement établie. Charles-Jean a fait entrer dans une voie toute nouvelle d'améliorations et de prospérité le pays qui l'a placé à sa tête.

9° *Rois d'Angleterre du nom de Charles.*

Charles Ier. Le 29 novembre 1600, Charles-Stuart naquit à

Dumferling, en Écosse. Trois ans après, Jacques, son père, réunit les 3 couronnes britanniques, et en 1616 Charles devint prince de Galles, héritier présomptif des royaumes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, par la mort de ses frères aînés Henri et Robert. La première cause de ses malheurs fut la liaison intime dans laquelle il s'engagea avec Buckingham. Celui-ci proposa l'union de Charles avec une infante d'Espagne, entraîna le jeune prince de Galles dans un voyage romanesque à Madrid, fit lui-même échouer une union dont il avait donné l'idée, et remplaça par une guerre des projets d'intime alliance. En 1625, Charles Ier succéda sur le trône à Jacques Ier. Égaré par les fausses idées que son père lui avait transmises sur l'étendue de ses prérogatives, Charles fut de bonne foi dans ses prétentions. Il répondit avec dureté aux représentations de ses sujets, et crut pouvoir exiger d'eux la même soumission que les vainqueurs de Crécy et d'Azincourt auraient à peine pu attendre de leurs peuples. Il irrita à la fois le cardinal de Richelieu en donnant des secours aux huguenots, et l'Autriche en se déclarant pour son beau-frère, l'électeur palatin. Sa prédilection pour le catholicisme mécontenta les Anglais; et les missionnaires romains, sûrs de sa protection et oubliant toutes les règles de la prudence, augmentèrent le mécontentement général. L'un d'eux avança publiquement que le pape était seigneur suzerain de l'Angleterre et de l'Irlande; un autre, que les Irlandais catholiques pouvaient, sans scrupule, se choisir un autre roi, si on n'améliorait pas leur sort; le nonce accrédité auprès de la reine Henriette-Marie, fille de Henri IV, roi de France, déploya dans ces fonctions un faste impolitique. L'aliénation des domaines de la couronne, faite par la reine Élisabeth, et les largesses inconsidérées de Jacques Ier avaient dérangé les finances de l'Angleterre. Charles Ier, dans ses embarras pécuniaires, voulut établir de nouveaux impôts, mais le parlement s'y opposa; et Charles, qui avait plus d'entêtement que de fermeté, se montrait timide et irrésolu dès qu'il rencontrait de la résistance. Plein de noblesse et d'élévation, instruit et d'un commerce aimable, ce prince manquait de suite dans l'esprit, de jugement, de dignité et d'énergie. Samuel Vassall, dans la suite fondateur de la ville de Boston, en Amérique, fut le premier (1628), qui combattit dans le parlement l'établissement illégal de l'impôt nommé *tonnage* et *poundage*. Pendant 15 ans, le roi fit percevoir les droits de douanes sans l'autorisation du parlement, et assujettit les embarcations à un impôt arbitraire; la cour fit valoir, d'une manière vexatoire, d'anciens droits féodaux et des priviléges abusifs; elle exigea impérieusement des dons gratuits et des emprunts; elle imposa de nouvelles cor-

vées et les répartit injustement; les droits de retrait et de curatelle furent exercés avec une rigueur révoltante; la liberté personnelle, c'est-à-dire le droit d'être jugé par ses pairs et d'être en sûreté dans sa maison, fut violée fréquemment; la chambre étoilée enfreignit toutes les formes légales. La loi martiale fut mise en vigueur en pleine paix; des citoyens anglais subirent de longs emprisonnements et furent condamnés à des amendes pécuniaires exorbitantes; en un mot, les priviléges de la nation furent foulés aux pieds et ses représentations méprisées. Ces griefs firent naître des discussions importantes sur la nature et sur l'origine des constitutions en général et de celle d'Angleterre en particulier. Incertaine de savoir à qui appartenait la plénitude de la puissance, la nation ne consulta que son intérêt. La guerre civile commença. La fermentation générale des esprits amena la dissolution de tous les liens sociaux, la suppression du culte dominant, l'abolition de la noblesse, celle de toutes les formes consacrées par un long usage, et de toute espèce d'autorité. Des fanatiques, sourds à la voix de la raison, de la religion, de la décence et de la pudeur, précipitèrent la nation dans l'anarchie. Le haut clergé se vit réduit à la misère, l'ancienne noblesse fut abaissée au-dessous de la populace, la constitution s'écroula. Le roi fut soumis au jugement d'une commission présidée par John Bradshaw, cousin de Milton (v.). Malgré l'opposition de plusieurs membres, malgré la récusation de Charles, qui soutint que les communes ne pouvaient exercer une autorité parlementaire sans le concours du roi et des lords, malgré l'intervention des commissaires écossais et des ambassadeurs hollandais, le roi fut condamné à mort. Avant et après la sentence, on refusa d'entendre le malheureux Charles. Pourtant, quand il fallut signer l'ordre du supplice, on recueillit avec peine 59 signatures : plusieurs noms étaient tellement griffonnés, soit par trouble, soit à dessein, qu'il était presque impossible de les distinguer. L'échafaud avait été dressé contre une des fenêtres du palais de Whitehall. Le roi, après avoir béni ses enfants, marcha vers le supplice la tête haute, le pas ferme, dépassant les soldats qui le conduisaient. Beaucoup de gens trempèrent leurs mouchoirs dans son sang. Cromwell voulut voir le corps déjà enfermé dans le cercueil, le considéra attentivement, et soulevant de ses mains la tête, comme pour s'assurer qu'elle était bien séparée du tronc : « C'était là un corps bien constitué, dit-il, et qui promettait une longue vie. » Un peintre contemporain a pris ce trait pour sujet d'un tableau devenu populaire. La chambre des lords fut abolie 2 jours après. Un grand-sceau fut gravé avec cette exergue : *L'an Ier de la liberté*

restaurée par la bénédiction de Dieu, 1648 (vieux style). Cette date répond au 9 février 1649 (v. comme complément nécessaire de cet article : *Covenant*, *Cromwell*, *Eikon-Basiliké*, *Presbytériens*, *Indépendants*, *Laud*, *Long-Parlement*, *Stratford*.)

Charles II, fils aîné de Charles Ier et de Henriette de France, naquit en 1630. Réfugié en France avec sa mère après la mort de Charles Ier, le jeune prince fut rappelé, en 1651, par l'Écosse, qui le proclama roi. Mais Cromwell le vainquit à Worcester. Il s'enfuit à grand' peine, seul et déguisé. Il nous raconte lui-même, dans ses mémoires, sa fuite romanesque, ses marches nocturnes en compagnie d'un pauvre paysan, son accoutrement bizarre, son long séjour au haut d'un chêne, tandis qu'on le cherchait en bas, ses mésaventures en passant un soir près d'un moulin, puis dans la forge d'un maréchal, qui lui demanda, en ferrant ses chevaux, ce qu'était devenu ce *scélérat de Stuart*. Il traversa ainsi l'Angleterre jusqu'au bord de la mer, où il s'embarqua. Après s'être vu longtemps humilié en France, à Cologne et à La Haye, Charles fut enfin invité, en 1660, à retourner en Angleterre, avec ses deux frères, les ducs de Glocester et d'York. Le célèbre *Monk* (v.) avait préparé cette révolution. Le parlement reconnut aussitôt les droits légitimes et héréditaires de Charles II au trône d'Angleterre, et régla la constitution de manière à établir l'équilibre entre les pouvoirs du roi et ceux de la noblesse et des communes. La nation conserva le droit de présenter des pétitions, mais avec des restrictions sages. Le fameux acte de l'*habeas corpus*, adopté par les deux chambres vers la fin du règne de Charles II (1679), garantit la liberté individuelle. Les lois publiées sous ce prince rendaient les juges indépendants du pouvoir exécutif. Pour dédommager le roi de la perte de ses revenus féodaux et de ceux qui dérivaient de la chambre étoilée, le parlement lui accorda le produit des douanes et un impôt sur le vin et sur la bière. C'est ainsi que l'accise fut établie à perpétuité. L'armée resta sous la direction du roi. La plus importante opération du parlement fut la confirmation de l'acte de navigation donné par Cromwell, qui interdisait aux vaisseaux étrangers le commerce avec les colonies et les plantations anglaises, et ne leur permettait d'importer en Angleterre les productions de leur sol, qu'à condition que le tiers de leur équipage serait composé d'Anglais. Les colonies prospérèrent en raison des progrès que faisait la marine. Charles II trompa plus d'une fois tous les partis; il n'inspirait aucune confiance; cependant son esprit, ses manières affables, jusqu'à ses faiblesses, tout concourait à lui gagner les cœurs. Sous son règne, Londres fut ravagé par la peste et par

un affreux incendie; des conspirations découvertes eurent pour suites des supplices, et le roi eut le tort de faire tomber les nobles têtes de Russel et de Sidney, qu'il n'eût pas dû confondre avec les conspirateurs. Charles II mourut en 1686, après être revenu, dit-on, à la religion catholique, et sans laisser d'enfants de Catherine de Portugal, sa femme. Dissolu dans ses mœurs, il préférait les poésies licencieuses de Rochester aux dissertations érudites de son grand-père, Jacques Ier, sur l'obéissance passive. Il avait fondé la Société royale de Londres et fait commencer la magnifique église de St-Paul.

Charlestown, ville des États-Unis, la plus importante de la Caroline du Sud; située sur une langue de terre formée par la jonction de l'Ashley et du Cooper, elle est défendue par 3 forts et coupée de larges rues garnies de maisons bien bâties. Ses principaux édifices sont le palais de l'État, l'hôtel-de-ville, la douane, le théâtre, le marché, la prison, et l'église St-Michel dont le clocher est très-élevé. Cette ville possède plusieurs établissements philanthropiques et littéraires, une société et un jardin botaniques, une société d'agriculture, une bibliothèque, une école de médecine, une école de droit, des chantiers de construction, un beau moulin mécanique pour nettoyer le riz. Son port est vaste et commode, mais obstrué par une barre qui ne laisse que 5 mètres d'eau à marée basse. C'est une des villes les plus commerçantes des États-Unis et l'entrepôt du commerce des États du sud. On y compte environ 30,000 habitants. Quoiqu'elle soit regardée comme la ville la plus salubre du pays, la fièvre jaune et la grippe y exercent des ravages périodiques. Charlestown a été fondée en 1671.

Charleville, chef-lieu de canton dans le département des Ardennes, sur la rive gauche de la Meuse, à 1 kilometre au nord de Mézières, dont elle n'est séparée que par un pont. Charleville a été fondée par Charles de Gonzague, duc de Nevers et de Mantoue, qui lui donna son nom. Elle était autrefois fortifiée, mais ses fortifications ont été détruites en 1686. Ses rues sont tirées au cordeau et les 4 principales aboutissent à une grande place qu'orne une belle fontaine en marbre. Cette ville est le siége de tribunaux de 1re instance et de commerce, etc. Il s'y fait un commerce assez considérable. Elle compte environ 8,000 habitants.

Charme (botanique). Ce végétal appartient à la famille des amentacées de Jussieu. On en compte plusieurs espèces, dont une seule est indigène en Europe : c'est le *charme commun*. Il atteint la hauteur de 15 à 18 mètres, quoique le diamètre de son tronc ne dépasse pas le plus ordinairement 30 centimètres. Son écorce est

unie, blanchâtre, parsemée de tàches grises; ses feuilles sont ovales-pointues, dentées inégalement et garnies de fortes nervures; son bois, qui est excellent pour le chauffage, est blanc, d'un grain très-fin; sa dureté et sa ténacité le rendent très-propre aux ouvrages de charronnage. Les branches du charme étant nombreuses, très-ramifiées et touffues, on leur fait prendre toutes sortes de formes par la taille; aussi en compose-t-on des haies et des dômes de verdure, auxquels on donne le nom de charmilles.

Charme, Charmes. Le mot charme vient d'un mot latin signifiant *vers*. Employé au singulier, il désigne ce qui plaît aux yeux ou à l'esprit. Dans un sens plus étendu, il est synonyme de *sort* ou d'*enchantement* attribué à la *magie* (v. ces mots). Lorsqu'il prend le signe caractéristique du pluriel, il s'entend plus particulièrement de la réunion de tout ce qui séduit dans une femme. Dans le premier cas on dira : la nouveauté a un *charme* dont on se défend difficilement; dans le second : l'homme de génie a un *charme* pour se faire obéir; dans le troisième enfin : pour être sage, il n'est pas nécessaire d'ensevelir ses *charmes* dans un couvent.—Il ne faut pas confondre les *attraits* et les *appas* avec les *charmes*. Les *appas* tiennent surtout aux formes, les *attraits* aux traits du visage et à la grâce des manières; mais les *charmes* sont un assemblage de tous les avantages personnels, et surtout de ceux de l'esprit et du cœur. Une femme qui n'est pas belle peut quelquefois être remplie de charmes.

Charmille. On donne ce nom à de jeunes charmes pris dans des pépinières ou dans des bois-taillis pour en former des portiques, des haies, des clôtures qui servent à orner nos jardins. Quelles que soient du reste les espèces d'arbustes employées à ces embellissements, ceux-ci reçoivent tous de l'usage le nom de charmilles.

Charnier dérive d'un mot grec qui signifie *chair*. Dans les usages domestiques de quelques contrées, c'est le réduit où l'on suspend les pièces de gibier. Ce mot est aussi employé comme synonyme de saloir pour la conservation des viandes.—*Charnier ossuaire,* espèce de galerie ouverte contiguë aux églises paroissiales ou à la chapelle de quelques hôpitaux anciens, et dans laquelle l'on dépose les os des morts. — Le charnier des Innocents à Paris était autrefois un vaste enclos fermé de 3 portes. Sous le règne de Philippe-Auguste, c'était le grand cimetière de Paris. L'historien Mézerai, mort en 1683, fut enterré au charnier des Innocents. Les inhumations dans l'intérieur de Paris ayant cessé en 1780, on établit sur l'emplacement de ce cimetière une vaste halle qui porte aujourd'hui le nom de *Marché des Innocents*.

Charnières, pièces de métal mobiles et enclavées par une broche. En termes d'orfévrerie et de bijouterie, c'est la portion d'un bijou par laquelle le dessus et le dessous sont assemblés de manière que le dessus peut s'ouvrir et se fermer sans se séparer du dessous. En termes de graveur sur pierre, c'est une boule se terminant en une espèce de petit cylindre creux et long qui entre dans les pierres qu'on veut percer. Les fabricants d'instruments de mathématiques donnent aussi le nom de *charnière* à l'endroit par lequel les jambes d'un compas, ou les branches d'une équerre, sont assemblées.

Charolais. Le comté de Charolais était compris entre l'Autunois et le Mâconnais. Ce n'était dans le principe qu'une châtellenie. Jean, comte de Châlons-sur-Saône, la céda en 1237 à Hugues II, duc de Bourgogne, qui la donna à Jean son second fils. Béatrix, fille et héritière de celui-ci et d'Agnès, dame de Bourbon, la donna par mariage, en 1272, à Robert de France, fils de saint Louis; le roi l'érigea en comté. Jean, second fils de Béatrix, obtint plus tard ce comté. N'ayant point d'héritier mâle, sa fille, Béatrix II, donna, par mariage, ce comté à Jean, comte d'Armagnac. En 1390 la maison d'Armagnac vendit ce comté à Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne. Avant de devenir duc de Bourgogne, Charles-le-Téméraire fut comte de Charolais. Quant il eut péri au siége de Nancy (1477), Louis XI s'empara du Charolais, mais Charles VIII le rendit plus tard à Philippe-le-Beau, archiduc d'Autriche. Dans la suite il y eut des querelles, au sujet de ce comté, entre le roi d'Espagne et les rois de France. Ceux-ci l'occupèrent par les armes. Le traité des Pyrénées le restitua à Philippe II en 1659. Louis II, prince de Condé, le fit saisir et s'en fit adjuger la possession.—Charolles, l'ancienne capitale du comté, est aujourd'hui l'une des sous-préfectures du département de Saône-et-Loire.—Le *canal du Charolais*, appelé maintenant *Canal du Centre,* unit la Loire à la Saône, et facilite les communications entre l'ouest et le midi de la France.

Charpente, réunion de pièces de bois, assemblées ou non assemblées, employées dans un édifice quelconque. Ce mot se dit aussi, par extension, des parties d'un ouvrage d'esprit qui servent de soutien à tout le reste, comme une charpente sert de soutien à la couverture d'une maison. On dit donc la *charpente* d'un drame, d'un roman, etc. — Quoique la nomenclature anatomique possède le terme *squelette* pour signifier un ensemble de parties dures qui résistent à la putréfaction, on est fréquemment dans la nécessité d'employer dans cette science le mot *charpente*, qui a l'avantage d'un sens plus général, et qui se prête merveilleusement à exprimer ce qu'on nomme improprement le squelette de chaque appareil.

Charpentier, ouvrier qui confectionne tous les gros ouvrages en bois, tels que toits, planchers, échafaudages, moulins, etc. Un charpentier doit connaître la géométrie élémentaire et descriptive, soit pour le tracé du dessin, soit pour la coupe ou taille des bois. Il faut aussi qu'il soit instruit des principes de la mécanique pour évaluer la force des bois, pour composer un engrenage et pouvoir calculer d'avance les effets produits par la force appliquée. L'art du charpentier est d'une si grande importance que l'illustre Monge n'a pas dédaigné d'en donner une théorie complète dans son *Traité de la Géométrie descriptive*.

Charpie, vieux linge effilé que l'on emploie pour les pansements, soit brut, soit disposé en plumasseaux, en bourdonnets, en mèches, en tampons, enduits d'une substance appropriée à la nature de la plaie. La charpie faite ainsi avec de vieux linge n'ayant pas toujours la propriété désirable, on a essayé de la remplacer par les étoupes. La *charpie anglaise*, sorte de tissu tomenteux comme l'ouate sur une de ses faces, gommé sur l'autre, en pièces plus ou moins grandes, est peu absorbante, à raison de la trame qui lui sert de base.

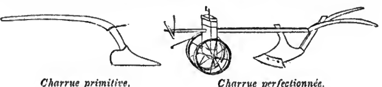
Charrette, sorte de voiture qui sert au travaux de l'agriculture, au transport des marchandises et à divers usages de la vie commune. La simplicité et l'uniformité de sa construction chez presque tous les peuples anciens et modernes prouvent assez que son invention et son utilité datent de la plus haute antiquité. Elle se compose d'un ou de deux limons ayant ensemble de 5 à 6 mètres de long et réunis par plusieurs pièces de bois nommés *éparts*, qui en forment le fond; de 2 *ridelles*, sorte de râteliers qui en sont les côtés et que maintiennent 2 *ranches* (échelles à une seule tige) horizontaux et 4 verticaux; d'un essieu et de 2 *échatignoles* qui le fixent sous les limons; de 2 roues, plus ou moins grandes et plus ou moins fortes, suivant la destination et les dimensions de la charrette; enfin d'un *treuil*, cylindre horizontal, que l'on tourne avec des leviers pour serrer la charge.

Charron (Pierre), célèbre écrivain moraliste du XVIe siècle, né à Paris en 1541, était fils d'un libraire qui eut 25 enfants, et qui, malgré une charge pareille, ayant reconnu de bonne heure chez lui d'heureuses dispositions, ne négligea rien pour son éducation. Charron put donc faire ses études classiques à Paris, puis alla étudier le droit successivement à Orléans et à Bourges où il prit le bonnet de docteur. De retour à Paris, il se fit recevoir avocat, fréquenta le barreau, puis au bout de 5 ou 6 ans se dégoûta tellement de cette profession qu'il l'abandonna pour se vouer à l'étude de la théologie;

et peu d'années après il recevait les ordres sacrés. Préparé à l'éloquence de la chaire par les travaux du barreau, il obtint de grands succès comme prédicateur et fut appelé dans plusieurs diocèses pour y prêcher diverses stations. Il se trouvait à Bordeaux en 1589, lorsqu'il eut occasion d'y connaître Montaigne, qui venait de publier une 2e édition de ses Essais, et ne tarda pas à se lier avec lui de la plus étroite amitié. Dans les entretiens de ce penseur, Charron puisa des idées toutes nouvelles qui firent de celui qui avait été jusque-là le théologien le plus orthodoxe un des plus fervents apôtres de la liberté de penser et un des philosophes les plus hardis de son siècle. La mort seule put rompre cette liaison si intime, et en mourant, Montaigne ne crut pas pouvoir donner à son ami un témoignage plus flatteur de son affection et de son estime que de lui permettre de porter les armes de sa maison. Charron, de son côté, laissa par son testament la plus grande partie de sa fortune à la sœur de Montaigne. En 1594, 2 ans après la mort de son illustre ami, Charron publia à Bordeaux son *Traité des trois vérités* où il prouve : 1° qu'il y a un Dieu et une vraie religion; 2° que de toutes les religions le christianisme est la seule véritable; 3° que de toutes les communions chrétiennes l'église catholique romaine est la seule vraie; ouvrage tout théologique qui fut fort goûté et valut à son auteur de nouveaux honneurs ecclésiastiques. En 1601, il publia également à Bordeaux son *Traité de la sagesse*, œuvre purement philosophique qui a fondé sa réputation, mais qui souleva une vive opposition en raison des nombreuses propositions hardies qu'il contenait. Il était venu à Paris en 1603 pour en donner une nouvelle édition, lorsqu'il fut frappé d'apoplexie en passant de la rue St-Jean-de-Beauvais dans la rue des Noyers. Il avait 63 ans.

Charron, Charronage. Les charrons sont des artisans que l'on trouve jusque dans les plus petits villages; ce sont eux qui fabriquent non-seulement les chariots et les charrettes, mais encore presque tous les instruments aratoires. De tous les ouvrages qu'ils confectionnent, la roue est le plus important (v. *Roue*).

Charrue (agriculture). C'est le principal instrument du 1er des arts. Il sert à tracer dans la terre le sillon qui doit recevoir la semence du blé ou des autres céréales. L'invention de la charrue se perd



Charrue primitive. *Charrue perfectionnée.*

dans la nuit des temps. Originaire de l'Égypte, elle fut apportée dans la Grèce par Triptolème, et dans des temps presque aussi reculés elle était employée chez les Chinois. D'après les monuments que nous a laissés l'Égypte, la charrue n'était primitivement composée que d'une seule pièce de bois, à laquelle on attachait un soc en fer. Le manche devait être assez long pour que celui qui dirigeait le travail pût le tenir commodément dans ses mains. Entre le sep et le timon était une pièce droite qui servait à la traction, soit par les hommes, soit par les animaux. Plus tard, la charrue se composa de pièces solidement assemblées et faites de bois de nature différente. C'est la charrue au temps de Virgile et telle qu'elle était employée, avec quelques légères modifications, chez les peuples de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe. L'addition d'un avant-train porté sur des roues est, selon les uns, une invention du moyen âge; selon d'autres, elle date d'un temps antérieur au règne d'Auguste. — Depuis 1776 qu'eut lieu, à Châteauneuf sur le Cher, le 1[er] concours agricole, diverses améliorations dans la construction des charrues ont été tentées; mais les perfectionnements mis au concours au commencement de ce siècle par la société d'agriculture de la Seine n'ont pas encore été obtenus et le problème reste encore à résoudre. Cependant, depuis quelques annnées, les nombreux essais faits en Allemagne, en France et surtout en Angleterre, ont eu d'heureux résultats. M. Small a perfectionné le versoir et l'a fait en fonte de fer; d'autres ont fait de la même matière l'arrière-train; M. Guillaume a indiqué la mesure exacte de la force moyenne nécessaire pour vaincre la résistance de la terre, pour tracer un sillon de largeur et de profondeur données; et tandis que le chef des agronomes français, M. Dombasles, poursuivait ses essais et ses réformes, Grangé, simple garçon de ferme, présentait une charrue qui, si elle ne résout pas le problème, approche le plus de la solution. L'expérience peut seule prononcer en dernier ressort. C'est un juge qui ne se hâte point; attendons qu'elle ait complété les informations auxquelles elle se livre depuis 1833.

Charte, terme générique, employé, ainsi que *instrument*, *monument*, *diplome*, etc., pour désigner un ancien titre. *Charte*, et par corruption *chartre*, vient d'un mot latin qui signifie *papier* : c'est toute espèce d'acte constatant un accord, une convention, une transaction, soit entre des égaux, soit entre un supérieur et un inférieur, durant le moyen âge. — Les chartes portent divers noms, selon leur objet. On reconnaît dans toute charte des caractères *intrinsèques* et des caractères *extrinsèques*. Les caractères *intrinsèques* ou internes sont tellement inhérents aux chartes

qu'ils se retrouvent même dans les copies; les caractères *extrinsèques* ou externes sont tellement attachés aux originaux qu'ils ne se reproduisent nulle part ailleurs. Les caractères *intrinsèques*, signes si évidents de supposition ou de vérité, d'authenticité ou de suspicion, sont : le style propre aux chartes, les différentes manières successives d'orthographier, le langage employé dans les chartes, les différentes époques de l'usage des pluriels et des singuliers, les titres d'honneur pris et donnés dans les souscriptions et les suscriptions des chartes, les noms et surnoms et le nombre distinctif des princes de même nom, les diverses invocations tant explicites que cachées, les adresses, les débuts, les préambules avec leurs clauses tant dérogatoires que comminatoires, les salutations ou adieu final, les formules générales, les annonces de précaution, les dates, les signatures, etc. Les changements de règne ou les pertes des chartes mêmes en ont souvent occasionné le renouvellement (v. *Diplomatiques*). — On appelle *cartulaires* les recueils de chartes d'une même maison, arrangées suivant l'ordre chronologique ou autrement. Le *chartrier* est le lieu où les chartes d'une même maison sont mises en dépôt. On emploie quelquefois indistinctement les mots *cartulaire* et *chartrier* dans le sens de recueil de chartes. — Il existe à Paris, sous le nom d'*école royale des Chartes*, un établissement entretenu par le gouvernement au profit d'un petit nombre d'élèves, pensionnaires et autres, et dont le but est de favoriser l'étude des monuments de notre histoire nationale et de former de bons archivistes ou bibliothécaires.

Charte (grande). Cette dénomination est spécialement réservée à une charte que les barons anglais obtinrent, en 1215, du roi Jean. La grande charte, à laquelle les écrivains anglais conservent quelquefois sa dénomination latine de *magna charta*, usitée au moyen âge, est devenue, par une longue suite de conquêtes politiques et de guerres civiles, cette constitution d'Angleterre qui a fait pendant si long-temps l'orgueil de cette nation, et a ouvert en Europe l'ère des gouvernements représentatifs. Les écrivains nationaux ont souvent pris à tâche d'en faire remonter l'origine jusqu'au règne d'Édouard-le-Confesseur, prétendant que ce prince avait concédé à ses sujets plusieurs chartes, dont la charte appelée *grande* ne fit que reproduire les dispositions principales. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en examinant avec attention la *grande charte*, on trouve dans la nature même de son contenu les motifs de croire qu'elle ne créait pas des droits nouveaux, mais qu'elle reconnaissait seulement d'anciens droits revendiqués avec plus de force sous le roi Jean, et consacrés solennellement par ce prince. Elle contient les grands

principes de la liberté politique des Anglais ; ainsi le 1er article stipule la liberté de l'église d'Angleterre et la pleine jouissance de ses droits. Les articles 2, 3 et 4 enlèvent au roi le droit qu'il s'était arrogé de saisir les terres des seigneurs à la mort des titulaires, et n'imposent aux héritiers que le paiement d'un droit de succession. Les articles 5 et 6 règlent la garde-noble de ses biens ; les articles 7, 8 et 9 règlent les droits des veuves ; les articles 10 et 11 défendent la saisie des terres pour dettes, tant que les biens des débiteurs ou de leurs cautions peuvent suffire à les payer. L'article 14 déclare qu'aucun impôt ne saurait être établi que par le conseil général, si ce n'est pour la rançon du roi, la réception de son fils armé comme chevalier et le mariage de sa fille aînée. Les articles 15 et 16 stipulent les immunités de la ville de Londres et autres villes et bourgs du royaume. Les 17, 18 et 19es règlent les formes de convocation du conseil général (*common council*), origine du parlement d'Angleterre, mais où le peuple n'eut accès que plus tard. L'article 20 interdit aux barons de lever des subsides sur leurs vassaux hors les cas prévus par l'article 14. Les articles 21, 22 et 23 établissent des cours de police sédentaires dans les comtés. Les articles 24, 25 et 26 garantissent aux marchands et aux laboureurs, c'est-à-dire au peuple, la libre jouissance et possession de leurs instruments de travail. Les articles 27 et 28 stipulent que les amendes qui frappent les seigneurs clercs ou laïques ne pourront être infligées que par leurs pairs. Les articles 33 et 34 assurent la libre possession des héritages aux ayants droit ; les articles 35-29 protègent les particuliers contre les exactions des baillis, shérifs, constables et autres officiers du roi. Les autres articles enfin interdisent aux baillis de juger sur une simple accusation et sans témoignages dignes de foi ; stipulent qu'aucun homme libre ne pourra être arrêté, dépouillé de ses biens ou mis à mort que par le jugement de ses pairs, etc., etc.

Charte constitutionnelle, acte d'affranchissement donné par Louis XVIII en 1814. Il consacrait un gouvernement constitutionnel en harmonie avec les besoins nouveaux.— Cette charte fut modifiée dans plusieurs de ses dispositions les plus importantes, en 1830, après la révolution de juillet (v. *France*).

Charte normande, acte par lequel Louis X, dit le *Hutin*, roi de France, corrobora, en 1315, les franchises et priviléges que les Normands tenaient de leurs ducs. Cette charte fut confirmée par plusieurs de nos rois, notamment par Philippe de Valois, en 1339 ; par Louis XI, en 1461, et en dernier lieu par Henri III, en 1579. La plupart des dispositions de la charte normande avaient cessé depuis long-temps d'être en vigueur ; cependant son autorité

paraissait telle, que jusqu'à la révolution de 1789 les ordonnances, édits, etc., qui devaient être exécutés en Normandie, se terminaient toujours par la clause *nonobstant clameur de haro*, *charte normande*, *et lettres à ce contraires*.

Charte-partie. Ce mot, qui est synonyme de *police d'affrétement*, désigne l'acte rédigé pour constater le contrat d'affrétement total ou partiel d'un navire. Cet acte a été nommé *charte-partie*, parce qu'autrefois on l'écrivait deux ou plusieurs fois sur un même parchemin, qui était ensuite divisé entre les contractants.

Chartier (Alain), poète, orateur, historien, né à Bayeux en 1386, mort à Avignon en 1449, et, selon quelques écrivains, en 1457 ou 1458. Pasquier raconte que Marguerite d'Écosse, première femme du dauphin, depuis Louis XI, ayant vu Chartier endormi sur une chaise, « l'alla baiser en la bouche; chose dont s'estant quelques-uns esmerveillés, parce que nature avait enchâssé en lui un bel esprit dans un corps laid », la princesse répondit qu'elle n'avait pas baisé l'homme, mais la bouche d'où sortaient tant de belles choses. On doit à Chartier l'*Histoire de Charles VII*. — Jean, son frère, religieux de l'abbaye de St-Denis, a mis en ordre les *Grandes Chroniques de France*, et y a joint l'histoire du règne de Charles VII. Il vivait encore en l'année 1461.

Chartrain (pays) (v. *Chartres*).

Chartre-privée. On se servait anciennement du mot *chartre* comme synonyme de prison, et il vient en effet d'un mot latin qui a ce sens. On nommait *chartre-privée* tout lieu, autre que la prison publique, où une personne était retenue sans l'autorisation de la justice. Le droit romain punissait de mort quiconque se rendait coupable de ce délit. L'ordonnance de 1690 défendait aussi de retenir un individu en *chartre-privée*. Aujourd'hui cette expression n'est plus usitée, mais le Code d'instruction criminelle a de nouveau sévèrement interdit le fait.

Chartres, capitale du pays chartrain qui faisait jadis partie de la Beauce. Les Carnutes, peuple d'origine gallo-kymrique, habitaient cette ville au temps où J. César fit la conquête des Gaules. Leurs villes principales étaient *Autricum*, aujourd'hui Chartres, et *Genabum*, aujourd'hui Orléans suivant les uns, et Gien suivant les autres. —Aujourd'hui Chartres, située à 75 kilomètres 1/2 de Paris, est le chef-lieu du département d'Eure-et-Loir. Cette ville est le siége d'un évêché et compte dans son sein plusieurs établissements publics assez importants. La cathédrale est remarquable : c'est un véritable chef-d'œuvre d'architecture gothique, et on admire surtout la hardiesse de ses flèches. Pendant la révolution

quelques parties de l'intérieur ont été détruites, et dernièrement la toiture a été la proie des flammes. Le principal commerce de Chartres est celui des grains et des laines. Ses pâtés de volaille sont renommés. Sa population est de 14,441 habitants. — Les Anglais, sous le règne de Charles VI, prirent Chartres, qui fut reprise par Dunois en 1432. Les calvinistes l'assiégèrent inutilement en 1568; Henri IV la prit en 1591, et y fut sacré, en 1593, par l'évêque de Thou. — Depuis la fin du IXe siècle des comtes héréditaires, qui possédaient aussi les comtés de Blois et de Champagne, gouvernèrent cette ville. Ensuite elle appartint à la maison de Châtillon. Philippe-le-Bel en fit l'acquisition et la donna à son frère, et Philippe de Valois la réunit à la couronne. François Ier l'aliéna de nouveau; mais, en 1623, Louis XIII la racheta. Ce comté fut ensuite érigé en duché et donné en apanage à la maison d'Orléans.

Chartreuse (la grande), monastère du département de l'Isère, situé à 25 kilomètres de Grenoble, dans le canton de St-Laurent-du-Pont, au milieu d'un désert entouré de montagnes agrestes et d'énormes rochers pelés. On n'y parvient que par un chemin étroit et de difficile accès, qu'il a fallu se frayer en coupant des montagnes, en perçant des rochers et en jetant des ponts sur des torrents et des précipices. Ce célèbre monastère se compose de deux corps de bâtiments en forme de parallélogramme, dont l'un est dirigé obliquement contre l'autre, et forme avec lui un angle aigu. Le premier contient le logement du général, les cuisines, le réfectoire, la salle du chapitre et l'église. Le second forme le cloître, contre lequel sont rangées les cellules des religieux, au nombre de 54. Ce cloître est composé de 3 cours parallèles. Le cimetière occupe celle du milieu. Une multitude de petites arcades à vitres plombées éclairent ces longs corridors, qu'on ne peut parcourir sans une vive émotion. 4 fontaines d'une eau aussi froide que la glace, destinée à l'usage des religieux, interrompent seules le silence qui règne sous ces voûtes. Tous ces bâtiments sont entourés de jardins et de cours assez vastes, et fermés de murs sur une longueur d'environ 800 mètres et une largeur de 700.

Chartreux, religieux ainsi appelés du désert nommé *Chartreuse* (v. ci-dessus), situé dans le diocèse de Grenoble, où ils ont pris naissance, et qui est encore leur chef d'ordre. Saint Bruno, chanoine de Reims, fonda cet ordre en 1086; mais il ne laissa pas de règle écrite. Celle-ci fut l'œuvre de Guigues, 5e prieur-général, mort en 1137, et elle reçut, avec le temps, plusieurs modifications. Cet ordre passe pour un des plus austères de l'église. Sa règle impose les abstinences, le travail des mains, le silence perpétuel, les pratiques,

les veilles et les privations de toute nature. Les chartreux portent une robe de drap blanc, serrée d'une ceinture de cuir blanc ou de corde, avec une petite cuculle et un capuce de la même étoffe. Au chœur cette robe est plus ample et plus longue; quand ils sortent, ils la couvrent d'une chape et d'un capuce de couleur noire. Ils portent continuellement le cilice et un *lombar* ou ceinture de corde sur la chair. Ils couchent sur des paillasses et ne servent que de linceuls et de chemises de serge. Les *chartreux* avaient quelques communautés de filles, qui suivaient, autant que cela était possible, la règle des hommes.

Charybde, gouffre du détroit de Sicile, situé vis-à-vis d'un rocher très-dangereux nommé Scylla. Cet écueil, redouté des navigateurs, engloutissait les flots 3 fois le jour, et 3 fois les vomissait avec d'horribles mugissements. Ulysse perdit dans ce gouffre presque toute sa flotte. La proximité de Charybde et de Scylla a donné lieu au proverbe : *Tomber de Charybde en Scylla*, que l'on applique à ceux qui, pour éviter un mal, tombent dans un autre plus grand.

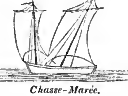
Chasse. Ce mot porte avec lui deux idées : celle de poursuite et celle de destruction. Les premiers peuples dont parle l'histoire sont tous signalés comme chasseurs, et les peuplades nouvelles que l'on découvre de nos jours ne vivent que de la chasse ou de la pêche. L'homme civilisé ne s'y livre pas pour satisfaire sa faim. Cet exercice est pour lui un besoin, une passion, un noble métier. Les rois et les seigneurs étaient autrefois si jaloux de ce privilége, que dès l'an 814 on trouve des officiers revêtus des titres de fauconnier, de veneur, et que le simple fait de chasse illicite fut puni de mort jusqu'à l'ordonnance de 1669. En 1789 il fut reconnu que chacun pouvait chasser sur son propre fonds, en se conformant aux règlements que nécessitait la conservation des récoltes. Plus tard, 2 décrets, l'un du 11 juillet 1810, l'autre du 4 mai 1812, imposèrent l'obligation, moyennant finance, de se munir d'un port d'armes, sous peine d'une amende de 60 fr. et de la confiscation de l'arme. Telle est encore la législation en matière de chasse. Dans les temps anciens, si l'on excepte la chasse aux piéges, les seuls moyens de destruction étaient la flèche et le javelot. La grande chasse se faisait à force de chiens. La chasse au vol d'oiseaux eut une grande vogue, surtout au moyen âge; mais depuis l'invention des armes à feu, et surtout depuis que le fusil, avec les divers perfectionnements qu'il a reçus, permet la chasse en tout temps, la chasse aux piéges a été abandonnée aux braconniers. A part quelques grandes forêts ou quelques grands domaines, où les meutes peuvent être encore lancées, on s'en tient à la chasse ordinaire aux

chiens courants ou aux chiens couchants. L'organe olfactif étant extrêmement développé chez certaines espèces de chiens, l'homme a su admirablement profiter de cette organisation. Cependant les chiens courants ne sont chasseurs que pour eux, et l'éducation la plus soignée ne parvient pas toujours à leur apprendre qu'ils doivent respecter le gibier dont ils se sont rendus maîtres. Lorsqu'ils sont lancés, ils n'ont pas plutôt découvert la trace qu'ils en avertissent le chasseur par des cris répétés, qui indiquent la direction que suit la pièce attaquée, et, à moins qu'ils ne soient déroutés par quelque ruse, ils poursuivent sans relâche jusqu'à ce que la bête soit forcée ; mais il faut que le chasseur soit là pour leur enlever la proie, sans quoi ils la déchireraient à belles dents : aussi se tient-il à l'affût dans le lieu du passage le plus favorable. Le chien de chasse le plus susceptible d'une éducation complète est le chien couchant ou chien d'arrêt : docile à la voix de son maître, habile à surprendre ou à guetter le gibier, il le suit sans bruit jusqu'à ce que, par une espèce de fascination, il l'ait conduit sous le canon du chasseur. Le coup part, à l'instant le chien se précipite sur la proie, morte ou blessée, et la dépose triomphant aux pieds de son maître. Les chiens braques, les épagneuls et les griffons, sont ceux qui guettent, arrêtent et rapportent le mieux. Ces trois qualités constituent le bon chien de chasse (v. *Vénerie*, *Meute*).

Chasse. On nomme *chasse*, en termes de musique, certains airs, certaines fanfares de cors ou d'autres instruments dont la mesure, le rhythme et le mouvement rappellent les airs que ces mêmes cors donnent à la chasse. On appelle encore *chasse* une symphonie, une ouverture dont les divers motifs sont des airs de chasse, telle que l'*ouverture* du *jeune Henri,* par Méhul. On donne enfin le caractère et le mouvement d'une chasse à un chœur, à un air ; les opéras de *Didon*, des *Bardes*, l'*Oratorio des saisons* de Haydn, *Guillaume Tell* de Rossini, en sont des exemples.

Châsse (mot que Menage fait dériver d'un mot latin signifiant *boîte*) , vaisseau propre à contenir le corps ou les reliques d'un saint. On attribue à saint Éloi un grand nombre de châsses que l'on peut regarder comme des plus anciennes et des plus riches. Dans des temps moins reculés, les châsses avaient la forme d'églises appelées gothiques. Les matériaux les plus précieux entraient dans leur composition ; mais le travail n'allait pas toujours de pair avec la matière. On conserve encore dans quelques villes des châsses riches de souvenirs et de travail (v. *Reliques*). Les châsses ont été détruites à diverses époques : en Orient, au ve siècle, par les *iconoclastes* (v.); en Europe, aux IXe et Xe siècles, par les Normands; vers la fin du XVIe siècle par les calvinistes, et en 1793 par les révolutionnaires.

Chasse-Marée. On donne ce nom à un petit navire qui sert au cabotage dans la Manche. Il est employé surtout au transport de la marée. Au moyen d'une perche, on oriente facilement la voile-carrée qui est à chacun de ses deux mâts. Son gréement très-léger et la forme de sa carène, très-propre à bien tenir, en font une embarcation qui convient aux mers étroites, dont la navigation est souvent difficile et périlleuse.



Chasse-Marée.

Chasseurs (art militaire). C'est en 1740 que pour la première fois on donna ce nom à une partie de l'armée. Le mot seul indique que pour entrer dans ce corps il fallait un soldat leste, nerveux, bon tireur et habile à se battre isolé. Il y eut des chasseurs à pied et des chasseurs à cheval, mais ni les uns ni les autres ne fournirent dans le principe une arme spéciale et distincte. A chaque régiment de dragons fut attaché un escadron de chasseurs, et les chasseurs à pied des légions mixtes de Louis XV étaient comme l'infanterie légère des chasseurs à cheval. Aujourd'hui les chasseurs à cheval forment plusieurs régiments de cavalerie légère, et les chasseurs à pied, si propres à la guerre de tirailleurs, se forment en compagnies d'élite ou en bataillons d'infanterie légère, sans que leur costume, leur instruction et leur équipement aient rien de particulier et en rapport à leur nom. — Les chasseurs d'Afrique stationnés à Alger, Bone, Oran, ont un uniforme particulier.

Chasuble, habillement ecclésiastique que le prêtre porte sur l'aube quand il célèbre la messe. C'est l'insigne caractéristique de la prêtrise.

Chat. Ce mammifère appartient à l'ordre des *carnassiers*, à la famille des *carnivores* et à la tribu des *digitigrades*. Il a la tête grosse, garnie de fortes moustaches; son cou est épais, son corps étroit et allongé; ses pattes sont fortes et peu élevées, celles de devant surtout, dont il se sert avec une adresse admirable; 12 incisives et 4 énormes canines garnissent ses mâchoires; ses ongles aigus et tranchants se cachent entre les doigts, dans l'état de repos, par l'effet de ligaments élastiques. Le chat, malgré la brièveté de son museau, a l'odorat très-développé. Il marche sans bruit, avec lenteur et précaution, et c'est presque en rampant qu'il fond sur sa proie. Les Égyptiens le révéraient comme un dieu, et le représentaient dans leurs temples sous sa forme naturelle ou sous la figure d'un homme à tête de chat. — Les espèces qui ont conservé le nom générique sont : le chat ordinaire, le chat domestique tigré, le plus

déliant et le moins familier; le chat des Chartreux, d'un poil fin, long et d'une belle couleur gris-ardoise; le chat d'Espagne, dont la robe est tachée par plaques irrégulières de blanc, de roux vif et de noir; le chat d'Angora, dont le poil est doux, soyeux et très-long; le chat cervier, qui vit dans les forêts de l'Amérique septentrionale, et dont la fourrure est très-recherchée; le chat sauvage, qui se tient dans les lieux boisés où il se cache pour se jeter à l'improviste sur les oiseaux, les rats des bois, les perdrix, les faisans, etc.—Le lion, le tigre, le jaguar, la panthère, le léopard, le guépard, le conguard, le lynx ou loup-cervier, appartiennent au genre chat dont ils ne diffèrent plus ou moins que par la force supérieure qui accompagne nécessairement une taille beaucoup plus grande.

Chats (concerts de). Dans les fêtes données par la ville de Bruxelles en 1549, à l'occasion de la visite que Philippe, prince de Castille, fit à son père Charles-Quint, on remarqua une singularité curieuse. Dans le cortége figurait, assis sur un chariot, un ours qui touchait un orgue composé non de tuyaux, comme les autres, mais d'une vingtaine de chats enfermés séparément dans des caisses étroites où ils ne pouvaient se remuer. Leurs queues sortaient en haut et étaient liées par des cordes attachées au registre de l'orgue; à mesure que l'ours en pressait les touches, il faisait lever ces cordes et tirait les queues des chats pour leur faire miauler des basses, des tailles et des dessus avec tant de mesure et de justesse que de cette musique grotesque il ne sortait pas un faux ton. Il y a une trentaine d'années, on donna à Londres un pareil concert de chats. Cela rappelle le concert de pourceaux imaginé par Louis XI.

Châtaigne, fruit du châtaignier. On en connaît plusieurs variétés que leur grosseur ou leur bonté rendent plus ou moins recommandables. En 1re ligne est le marron, châtaigne qui devient plus grosse parce qu'elle est ordinairement seule dans son enveloppe épineuse nommée *hérisson, plou* ou *brou*. On les fait généralement rôtir ou cuire sous la cendre. Elles sont cependant bien préférables cuites à l'eau, surtout si on a soin de les dépouiller de leur 1re enveloppe. — Le nom de châtaigne a été donné aussi à l'espèce de corne tendre et sans poil que les chevaux ont à la partie intérieure de la jambe au-dessus du genou. — Dans le langage usuel, le nom de châtaigne s'applique à certains animaux, par exemple aux oursins que l'on appelle châtaignes de mer sur les côtes de la Saintonge et de la Normandie.

Châtaigneraie (duel de Jarnac et de La). En 1547 les obsèques de François Ier étaient à peine terminées quand François de Vivonne, sieur de La Châtaigneraie, sollicita le nouveau roi de France,

Henri II, de lui accorder le champ-clos pour combattre à outrance contre Gui-Chabot, sire de Jarnac. Henri II consentit au combat. Les lices furent ouvertes le 10 juillet, à 6 heures du matin, à St-Germain-en-Laye. Le roi y assista avec toute sa cour. On fit le choix des armes avec tous les rites de l'ancienne chevalerie. Lorsqu'un des hérauts d'armes s'écria : « Laissez aller les bons combattants! » ils s'élancèrent l'un sur l'autre; après plusieurs coups d'épée, La Châtaigneraie tomba blessé au jarret d'une manière inattendue, d'où est venu le terme proverbial : *recevoir un coup de Jarnac*. Le vainqueur ne voulut point achever son ennemi ainsi renversé ; Henri II le reçut à merci ; mais La Châtaigneraie arracha les bandages de sa blessure et mourut de rage plus que de souffrances. Jarnac lui succéda dans la faveur de Henri II.

Châtaignier, grand arbre de l'Europe tempérée. Il est de la famille des *amentacées,* et placé par plusieurs botanistes dans le genre *hêtre*. Dans certains endroits il vient dans les forêts; ailleurs on le cultive comme arbre fruitier. Sa hauteur ordinaire est d'environ 15 mètres, sa grosseur de 2 mètres; cependant elle augmente parfois de telle sorte, que les bergers y creusent des abris où ils peuvent s'étendre dans toute leur longueur. On cite entre autres le célèbre châtaignier de l'Etna, dont l'ombrage couvrait, dit-on, 100 cavaliers. Les branches du châtaignier sont fortes, longues et garnies d'un feuillage très-épais. Ses feuilles sont oblongues, fortement dentées. Vers la fin du mois de juin le châtaignier se couvre d'une fleur d'un blanc-jaune et d'une odeur très-agréable. Après la défloraison , le fruit apparait sous une forme ronde. A mesure qu'il grossit, l'enveloppe qui le couvre s'arme de pointes aiguës. Parvenue à sa maturité, cette enveloppe se déchire et laisse tomber le fruit qui est de couleur foncée, garni d'une petite auréole blanche. On cite des chataigniers qui ont près de 600 ans, mais il est rare d'en rencontrer d'une pareille vétusté. Le bois de cet arbre, mauvais pour le chauffage, ne donne qu'un charbon peu estimé. S'il est employé dans la construction, il conserve à l'intérieur une longue solidité; mais lorsqu'il est exposé aux variations de l'atmosphère il se gerce, se déchire et se pourrit en très-peu de temps.

Château. Ce mot a reçu deux acceptions différentes. — Suivant celle qui est de beaucoup la plus moderne, on appelle ainsi une vaste maison de plaisance, habitation d'un riche particulier, d'un prince, etc. : dans ce dernier sens il est synonyme de *palais*. La France en possédait jadis un grand nombre, peuplés de souvenirs illustres ou remarquables par le luxe et l'élégance de leurs accessoires ou le charme de leur situation. Beaucoup ont été dé-

truits par diverses causes depuis 1789. L'Angleterre, l'Italie et la Haute-Allemagne sont fort riches en édifices de ce genre. — Dans sa seconde acception, le mot *château* désigne, chez nos plus vieux historiens, un bâtiment fortifié, placé d'ordinaire sur une hauteur, et destiné à défendre soit un passage ou une position importante, soit la ville même qui s'était peu à peu élevée alentour. La féodalité couvrit l'Europe de châteaux; très-peu se sont conservés intacts; beaucoup offrent des ruines pittoresques que les antiquaires et les voyageurs visitent avec curiosité (v. *Donjon*, *Citadelle*, *etc.*). Le mot *château* est encore employé, comme terme de marine, pour désigner les deux parties élevées qui forment les extrémités du navire, et qu'on nomme aussi *gaillards*. Enfin, on a donné le nom de *château-d'eau* à une machine plus ou moins compliquée, qui a pour objet d'élever les eaux qu'elle distribue ensuite aux fontaines d'une ville, ou seulement dans un parc comme objet de pur ornement.

Chateauroux, ville de France à 230 kilomètres de Paris, chef-lieu du département de l'Indre, siége d'une cour d'assises, d'un tribunal de 1re instance, d'un tribunal de commerce, etc., compte environ 12,000 habitants. L'industrie y est assez animée, et l'on y fait un commerce considérable de grains, fers, laines, volailles, gros et menu bétail. On y remarque un très-beau parc de construction d'équipages militaires. Généralement mal bâtie, mal percée, elle est située dans une belle et vaste plaine, près de la rive gauche de l'Indre. Fondée vers le milieu du xe siècle, elle fut incendiée en 1088 et rebâtie peu de temps après. Louis XIII l'érigea en duché-pairie en faveur de Henri de Bourbon; depuis, ce duché fut donné par Louis XV à l'une de ses favorites, dont l'article suit.

Châteauroux (Anne-Marie de Nesle, duchesse de), née vers l'an 1717, mariée en 1734 au marquis de La Tournelle, veuve en 1742, favorite de Louis XV et dame du palais de la reine en 1743, morte en 1744. Elle exigea que son titre fût changé en celui de duchesse de Châteauroux. Le roi y consentit, ajoutant 80,000 livres de rente à la dignité. Madame de Châteauroux crut se réhabiliter en inspirant au roi le désir de la gloire; mais on ne lui pardonna pas ses prodigalités. Elle fit dépenser 1,200,000 livres à Choisy, dont elle aimait le séjour. Craignant les remontrances d'Orry, son contrôleur-général, Louis XV lui fit remettre par un tiers le mémoire qu'il n'avait osé lui donner, et fut agréablement surpris quand l'habile courtisan lui dit : « Sire, je suis étonné de la modicité de la somme; et j'ai mis en réserve pour cet objet 1,500,000 livres. La duchesse suivit le roi à l'armée; mais Louis XV étant tombé malade à Metz, il se décida à éloigner la favo-



rite. Dans son trajet de Metz à Paris, celle-ci fut accablée d'injures par le peuple des campagnes, et ne se déroba aux mauvais traitements dont on la menaçait qu'en prenant des chemins détournés ou en traversant à pied et incognito plusieurs villages. Le roi la rappela dès qu'il fut de retour; mais la mort subite de la duchesse de Châteauroux (1744) mit un terme à ce scandale.

Châtel (Jean), fils d'un marchand-drapier de Paris, fut élevé par les jésuites; sa jeunesse ne fut pas régulière. Dominé par une exaltation fébrile, mais dépourvu de force d'âme, il s'imagina qu'il gagnerait le paradis s'il parvenait à délivrer la France du tyran qui l'opprimait; c'est ainsi qu'on appelait encore Henri IV avant sa réconciliation avec l'église. En 1594, un jour que ce prince donnait audience à 2 officiers, Châtel, qui s'était glissé dans la foule, saisit le moment favorable et porta au roi un coup de couteau qui l'atteignit à la lèvre supérieure et lui cassa une dent. L'assassin fut arrêté malgré le roi, qui voulait qu'on le relâchât. Condamné à être tiré à 4 chevaux après avoir été tenaillé, il mourut avec fermeté. Sa famille fut bannie, la maison de son père rasée, et sur l'emplacement l'on éleva une colonne portant une inscription qui rappelait son crime. Elle fut renversée 10 ans après.

Châtel (Tanneguy du), issu d'une ancienne maison de Bretagne, se fit connaître de bonne heure par ses exploits guerriers. Dans les querelles sanglantes des Armagnacs et des Bourguignons, il montra un dévouement sans bornes pour le dauphin, qui fut depuis Charles VII. En 1419, un complot ayant livré Paris aux Bourguignons, du Châtel s'enferma avec le dauphin dans la Bastille, d'où il le transporta à Melun. S'il faut en croire quelques historiens, ce fut lui qui assassina, dans l'entrevue du pont de Montereau, Jean-Sans-Peur, duc de Bourgogne, l'ennemi le plus dangereux du dauphin. Plus tard Charles VII sacrifia du Châtel au connétable de Richemond. Il l'envoya en Provence, dont il fut grand-sénéchal en 1443. Tanneguy du Châtel avait rempli les fonctions d'ambassadeur a Rome, lorsqu'il mourut dans un âge avancé, en 1449.

Châtelain et **Châtellenie**. Les commandants des bourgs fortifiés ou châteaux étaient appelés *châtelains*. On donnait le nom de *châtellenie* à leur seigneurie et à leur juridiction. Après avoir été longtemps de simples offices, les châtellenies devinrent des fiefs et même des propriétés héréditaires. Seulement on distingua le *seigneur-châtelain*, propriétaire de l'autorité militaire et civile dans l'étendue du bourg et de son territoire; et le *juge-châtelain*, investi, par commission, de cette autorité dans la même enclave, touchant le fait de la justice.

Châtelet (Grand et Petit). Le Grand-Châtelet était, dans l'origine, une forteresse destinée à la défense de Paris; et l'on a prétendu qu'elle fut bâtie du temps de Jules César. En 866, sous le règne de Charles-le-Gros, les Normands furent arrêtés dans leurs dévastations par cette forteresse, dont ils ne purent se rendre maîtres. Sous Louis IX, de l'an 1242 à 1265, cet édifice fut agrandi et réparé; de l'an 1460 à 1506 et en 1684, on y fit aussi des constructions nouvelles; enfin il fut démoli en 1802. Il était situé au bout du Pont-au-Change, sur l'emplacement actuel de la place du Châtelet.—Le *Petit-Châtelet* était situé à l'extrémité du Petit-Pont. Le plus ancien titre qui en fasse mention est daté de l'an 1222, sous Philippe-Auguste. Il fut rebâti en 1369. En 1402 c'était le logement du prévôt de Paris; au XVIIIe siècle il servit de prison jusqu'en 1782, où il fut entièrement démoli. Les arrêts du Châtelet, devenu le siége du présidial, étaient exécutoires dans toute la France. — Il y avait aussi un tribunal du Châtelet à Orléans, à Montpellier, etc.

Châtelet (Gabrielle-Émilie, marquise du), née en 1706, mourut à Lunéville en 1749. L'éducation que son père, le baron de Breteuil, lui fit donner, était plus soignée que celle qui était alors en usage pour les filles même des plus grands seigneurs. Elle parlait l'anglais, l'italien, et possédait la langue latine assez bien pour s'occuper d'une traduction de Virgile. L'étude des sciences auxquelles elle se livra sans réserve lui fit abandonner les occupations purement littéraires. Son premier ouvrage fut une *Dissertation sur la nature du feu*. Deux ans plus tard, elle publia des *Institutions de physique*. Sa traduction des *Principes de Newton* terminée dans le palais du roi Stanislas, qui l'avait appelée à sa cour, ne parut qu'en 1756. En 1816 on publia un volume contenant des lettres inédites de madame du Châtelet et deux traités également inédits, l'un sur le *Bonheur*, l'autre sur l'*Existence de Dieu*. Bonne et obligeante même pour les critiques, madame du Châtelet a la gloire d'avoir été une femme célèbre sans orgueil, savante sans pédantisme. Elle fut l'amie de Voltaire, qui la regretta vivement et lui fit cette épitaphe :

L'univers a perdu la sublime Émilie;
Elle aima les plaisirs, les arts, la vérité.
Les dieux, en lui donnant la vie,
Ne s'étaient réservé que l'immortalité.

Chatham (William Pitt, lord), né à Westminster en 1708, petit-fils de Thomas Pitt, gouverneur du fort Saint-Georges à Madras, lequel avait vendu au roi de France, pour une somme de 2,000,000, le fameux diamant qui porte encore son nom. Mais son père ne lui ayant laissé que 100 livres sterling de rentes, ses parents lui ache-

tèrent une cornette de cavalerie. Cette carrière convenait aussi peu à ses goûts qu'à sa santé. Il se voua donc au barreau, où il obtint de grands succès. Le choix de ses concitoyens l'appela en 1735 à siéger au parlement, et la chambre des communes le proclama bientôt l'un de ses premiers orateurs. Son opposition au fameux ministre Robert Walpole lui attira des persécutions desquelles date sa popularité. En 1756, il entra dans le cabinet formé par le duc de Newcastle, et il introduisit d'utiles réformes dans le département qui lui était confié. Les circonstances le décidèrent à donner sa démission et à rentrer dans les rangs de l'opposition. Revenu aux affaires la même année, il en fut éloigné en 1757. Au bout de quelques mois, sur les instances de Fox lui-même, son rival, il fut rétabli dans l'emploi de principal secrétaire d'état, exerçant les fonctions de premier ministre. Il s'attacha surtout à arrêter les succès des Français en Amérique et leur suscita de grands embarras en Allemagne. Les deux Indes virent les triomphes de l'Angleterre, qui parvint alors au plus haut point de prospérité. Après la mort de Georges II, en 1760, Pitt resta à la tête des affaires; mais la conclusion du *pacte de famille* et le rejet des mesures proposées par lui contre l'Espagne, le déterminèrent à résigner ses emplois. Lorsqu'il fut question, en 1762, de sanctionner la paix avantageuse conclue avec la France, Pitt, persévérant dans son opposition systématique, se fit porter, malgré de vives souffrances, au parlement pour y combattre le traité; il obtint la faveur inusitée de parler assis; mais cette fois il déploya sans succès son éloquence. En 1764, il défendit énergiquement la presse et la liberté des auteurs, contre lesquels le ministère proposait les mesures les plus rigoureuses. En 1744, la duchesse douairière de Marlborough lui avait légué par testament 10,000 livres sterling, « à cause, disait-elle, de son mérite personnel et du noble désintéressement avec lequel il avait soutenu l'autorité des lois et empêché la ruine de l'Angleterre. » En 1765, le testament d'un riche seigneur anglais, qui déshérita toute sa famille en faveur de W. Pitt, offrit le second exemple d'une de ces admirations passionnées pour le talent qui sont particulières aux Anglais. En 1766 Pitt fut chargé encore une fois de former le cabinet. Ce fut à cette époque que le *grand député des communes* passa dans la chambre haute avec le titre de vicomte Pitt, comte de Chatham. Dès ce jour, sa popularité reçut une profonde atteinte, et sa santé délabrée le força bientôt de se retirer du cabinet. Il parut souvent toutefois dans la chambre haute, où il proposa à plusieurs reprises d'entrer en conciliation avec les insurgés d'Amérique. Lorsque lord Richmond proposa de reconnaître l'indé-

pendance de ces colonies, lord Chatham, presque mourant, se rendit à la chambre. Dans cette mémorable séance du 7 avril 1778, il s'éleva à la plus haute éloquence; au moment de répliquer encore une fois au ministre, il tomba dans un état convulsif, et l'on fut obligé de l'emporter. Il mourut un mois après, à l'âge de 70 ans. Une pension considérable fut allouée à ses héritiers, car il laissait sa fortune dans le plus déplorable état; et, sur la demande du parlement, un monument lui fut élevé dans l'abbaye de Westminster. William Pitt, son second fils, continua la gloire de son nom.

Chat-huant, oiseau de proie et nocturne, ainsi nommé parce que ses yeux sont semblables à ceux du chat et ses cris presque les mêmes que ceux que pousse ce quadrupède. Les pieds du chat-huant sont garnis de plumes et ses ailes sont obtuses. Le fond du plumage chez la femelle est roussâtre et de couleur grise chez le mâle; mais chez tous les deux on remarque de grandes taches brunes et longitudinales. Le chat-huant habite pendant le jour dans le creux des arbres et en sort la nuit pour aller à la recherche de sa nourriture. Son apparition dans les campagnes est quelquefois dangereuse pour la volaille, et toujours elle est regardée par les habitants comme un sinistre présage.

Châtillon ou *Chastillon* (maison de). Plusieurs anciennes et puissantes familles de France ont porté ce nom : la plus célèbre de toutes est celle de Châtillon-sur-Marne. Elle possédait de vastes domaines, se divisait en plusieurs branches, parmi lesquelles on remarquait les comtes et princes de Porcian ou Porcéan, et était alliée à plusieurs familles souveraines. Parmi les hommes célèbres qu'elle fournit, on remarque *Renaud de Châtillon*, qui se rendit redoutable aux infidèles par ses pillages. Il fut pris avec Gui de Lusignan à la bataille de Tibériade (1187). Saladin combla d'égards le roi captif; mais il immola de sa propre main Renaud, qu'il regardait comme un brigand.— *Gaucher de Châtillon*, né en 1249, se signala comme guerrier, reçut l'épée de connétable de France en 1302 et devint plus tard premier ministre. Dans ses terres, que des héritages avaient agrandies, il adoucit la condition des serfs et encouragea la culture des lettres; il commandait l'armée française à la bataille de Mont-Cassel en 1328, et mourut l'année suivante. La maison de Châtillon-sur-Marne s'éteignit en 1762; une de ses branches avait occupé les comtés de Blois et de Chartres. Charles de Blois, qui appartenait à cette branche, disputa la Bretagne à Jean de Montfort. Il fut tué à la bataille d'Aurai en 1364. Il s'était fait admirer par sa piété, et il fut quelque temps question de le canoniser.— Une autre maison de Châtillon, moins puissante, mais qui ne manquait pas d'illustra-

tion, fournit à la France l'amiral Coligny et ses frères Dandelot et Odet.

Châtillon-sur-Seine, chef-lieu d'arrondissement du département de la Côte-d'Or, célèbre par les conférences avec les alliés, qui s'y tinrent, en 1814, au nom de Napoléon. Les alliés y changèrent les bases précédemment établies par eux à Francfort; mais comme leurs nouvelles propositions, faites sous l'influence de quelques succès, tendaient à l'affaiblissement de la France ot à l'humiliation de Napoléon, ces conférences restèrent sans résultats.

Chaton, signifie proprement un petit chat. — En botanique, il désigne un assemblage de fleurs disposées en épi sur un pédoncule commun. — En termes de bijouterie, on appelle ainsi la partie d'une monture qui contient le diamant et dont les bords supérieurs sont rabattus sur la pierre. — La partie de l'œil où le cristallin se trouve enchâssé prend aussi le nom de *chaton*.

Chatterton (Thomas), naquit à Bristol en 1752, peu de temps après la mort de son père. Ses parents étant pauvres, il entra à 8 ans à l'école de charité de Colston, où bientôt la lecture devint pour lui une passion. Son 1er écrit fut une satire contre un méthodiste qui avait abandonné sa secte par intérêt. Cet ouvrage lui valut des encouragements. A 14 ans il entra chez un notaire de Bristol. Il y était depuis deux années lorsque, parmi les papiers qui avaient appartenu à son père, il en trouva un grand nombre du xve siècle. Il les étudia avec ardeur et passa un an à composer, en vieux langage, quelques poèmes qu'il attribua à d'anciens auteurs. Désirant se livrer tout entier à la poésie, il écrivit, à cette époque, 3 lettres consécutives à Horace Walpole, qui répondit poliment aux 2 premières et laissa la 3e sans réponse. Mécontent de sa position, Chatterton parvint à se libérer de son apprentissage en menaçant de se tuer, et vint à Londres, où la fortune parut d'abord lui sourire; mais, s'étant mêlé de politique, il tomba promptement dans la misère. Réduit à vivre de pain et d'eau, il passait parfois la journée sans manger. Enfin, après avoir fait une dernière tentative auprès du maire de Londres, qui lui offrit une place de valet, il s'empoisonna à 18 ans. Ses principaux poèmes, écrits dans le style du xve siècle, portent le nom de Rowley. Il a laissé aussi des écrits en prose qui ont eu plusieurs éditions. M. Alfred de Vigny a fait de Chatterton le héros d'un drame remarquable. Le jeune homme orgueilleux s'est transformé sous sa plume en victime de l'injustice et de l'esprit de routine. Le drame do M. de Vigny reproduit la lutte éternelle de la poésie et du monde réel.

Chauderie, établissement pieux consacré dans les Indes à l'hos-

pitalité. Les *chauderies* sont en général des caravansérails construits sur les grandes routes et destinés à fournir un abri aux voyageurs surpris par la nuit ou les orages.

Chaudes (Eaux), situées dans une gorge de la vallée d'Ossan (Basses-Pyrénées). Les Eaux Chaudes se composent des 6 sources suivantes : *Lou Ray* (le roi), dont la température est 26 degrés Réaumur; l'*Arressecq* (le moulin à scie), 20 degrés; la source *Rodot*, 22 degrés; l'*Esquinette* (la clochette), 27 degrés; *Lou Clot* (le trou), 23 degrés; enfin, la source *Mauvieille*, qui est froide (9 degrés). Les Eaux Chaudes étaient fort à la mode du temps de Henri IV; sa sœur Catherine les visita en 1591, ainsi que le témoigne l'inscription suivante placée au-dessus de la source de l'Arressecq :

A DAME CATTIN
DE FRANCE, SOEUR DU ROI TRÈS-CHRÉTIEN
HENRI IV
EN JUIN 1591.

Chaudes-Aigues, bourgade du Cantal empruntant son nom à des eaux très-chaudes, autrefois très-célèbres sous le nom de *Calentes Baiæ*. Il y a 4 sources de températures différentes : la source du *Parc* (70 degrés Réaumur); celle du *Ban* (56 degrés); celle de *La Ronde* (59 degrés); celle des *Bains Falgère* (58 degrés). Les sources de Chaudes-Aigues n'ont guère été utilisées jusqu'ici que pour les usages industriels. On les emploie pour blanchir les laines, lessiver le linge, tanner, corroyer les cuirs et aviver les couleurs qu'emploient les teinturiers.

Chaudronnier, l'artisan qui fait au marteau toutes sortes de vases en cuivre, quelquefois même en fer-blanc, en tôle, en zinc, s'appelle chaudronnier. Cet art, dont l'origine est antérieure au siége de Troie, exige quelquefois une habileté égale à celle de l'orfévre. Une casserolle se fait de la même manière qu'un gobelet d'argent, et la fabrication d'un moule de pâtisserie, celle d'un alambic, l'opération du *retreint*, qui paraît l'opération la plus importante de l'art du chaudronnier, exigent pour le moins autant de connaissances que la confection d'une soupière ou d'un encensoir. — Les fabricants d'instruments de musique en cuivre forment une classe à part.

Chauffage (économie domestique). Tout moyen d'augmenter la température dans un milieu quelconque est appelé *chauffage*. Ce résultat peut être obtenu par l'emploi des matières combustibles, telles que le charbon, le bois, la tourbe, l'anthracite, etc. Les che-

minées et les poêles, qui ont été pendant long-temps les seuls appareils en usage, ont perdu une grande partie de leur importance depuis l'établissement des *calorifères* (v.). Il y en a de 3 sortes : 1° le calorifère dit à air, 2° celui dit à mouvement ascensionnel d'eau liquide, 3° le calorifère à vapeur d'eau. Le calorifère à air est employé pour chauffer l'intérieur des grands ateliers, les étuves des grandes usines, les salles de spectacle, les vastes lieux de réunion. C'est par cet appareil qu'est échauffée la Bourse de Paris. Le foyer étant construit, il faut employer pour la matière des conduits un métal bon conducteur du calorique; aussi se sert-on de préférence du cuivre, qui, par sa ténacité et sa résistance, est encore ce qu'il y a de mieux parmi les métaux à bon marché. Le calorifère d'eau à l'état liquide est moins puissant que le précédent, car d'un côté l'eau, quand il n'y a pas de pression, ne peut atteindre 100° de température; d'un autre côté, si l'on veut grossir beaucoup le diamètre des tuyaux, la pression de la colonne les fera se déchirer, et, ce serait bien pis encore, si l'on voulait porter la chaleur sur un point élevé des appartements, les poids de la colonne d'eau augmentant alors prodigieusement; aussi l'emploi de ce calorifère est-il réservé pour les lieux bas et pour les cas où l'on ne veut élever la température que de quelques degrés. Le *calorifère à vapeur d'eau* constitue, à proprement parler, ce qu'on entend par *chauffage à la vapeur*. Les avantages que présente cet appareil sont incontestables; un des plus grands, sans contredit, c'est qu'il exempte de toute crainte d'incendie, le foyer pouvant être placé à de très-grandes distances. Supposons un bouilleur en cuivre, de 2 à 4 millimètres d'épaisseur, placé au feu d'un foyer bien construit, dans lequel on brûlera, pendant une heure, 7 kilogrammes de houille de bonne qualité. Il peut passer par un orifice d'un centimètre carré 212,400 mètres cubes de vapeur par heure = 1,630 kilogrammes de vapeur environ, et ceci équivaut à la chaleur de 10,595 kilogrammes d'eau chauffée à 100°. Le principal avantage d'un calorifère étant de pouvoir, à l'aide d'un foyer unique, porter la température qu'on désire aux divers étages d'un édifice et d'y entretenir une grande égalité de température, sans qu'on expose l'édifice à un incendie, le *calorifère à vapeur* semble être l'appareil le plus avantageux connu jusqu'à ce jour.

Chaufferette. On nomme ainsi un petit meuble dont on se sert pour tenir les pieds chauds. Perfectionnée par une dame dont elle a pris le nom, la chaufferette-Augustine a remplacé les cendres chaudes et la braise par un petit quinquet. Il serait peut-être encore plus sûr et plus économique de se servir de petites bougies,

L'usage des chaufferettes, blâmé par quelques médecins, occasionne des inconvénients s'il n'influe pas toujours sur la santé des femmes. Une dame dans son salon peut aisément négliger ce petit réservoir de chaleur; mais, par une température de 5 à 6°, la petite marchande qui stationne au coin de la rue peut-elle se passer de son *gueux*? — C'est ainsi qu'on appelle la chaufferette en terre cuite dont elle se sert.

Chauffeurs. Ce nom désigne une espèce particulière de brigands, qui, à la faveur des troubles qui agitèrent la France à la fin du xve siècle, et même encore au commencement du xixe (de 1796 à 1803), désolèrent de la manière la plus affreuse les départements de l'est et du midi. Ces brigands se faisaient un jeu de tous les crimes. On les appelaient *chauffeurs* parce qu'ils *chauffaient* graduellement la plante des pieds de leurs victimes jusqu'à ce que celles-ci eussent révélé le lieu où elles cachaient leur argent et leurs objets précieux. Ces bandes se composaient de vagabonds de toute espèce, de malfaiteurs expérimentés et hardis, de déserteurs et de soldats licenciés. Le directoire ne prit contre eux que des mesures insuffisantes : lorsqu'on saisissait quelques chauffeurs, les juges n'osaient les condamner. Pourtant on était parvenu à les faire disparaître sur plusieurs points. Bonaparte, devenu 1er consul, fit agir la force publique avec énergie. Peu à peu ces brigands furent anéantis. Schinderhannes, le plus redoutable d'entre eux, se défendit jusqu'en 1803 dans les nouveaux départements du Rhin. — Les chauffeurs étaient aussi connus sous le nom de *garrotteurs*.

Chaufour, four en maçonnerie dans lequel on brûle les pierres calcaires qui fournissent la chaux. On donne encore le même nom au magasin où l'on serre les pierres à calciner, le bois destiné à cette opération et la chaux lorsqu'elle est faite.

Chaufournier. C'est l'ouvrier qui fait la chaux. Ce métier est très-pénible parce que la conduite du feu dans les fours demande beaucoup d'attention, la pierre calcaire ne fournissant qu'une chaux de mauvaise qualité si elle est trop brûlée ou si elle ne l'est pas suffisamment.

Chaulage, Chauler. Ces mots désignent l'opération que l'on fait subir aux grains pour les préserver de la carie. A cet effet, on prépare les semences avec diverses matières et par des procédés qui varient selon les localités. M. Cadet de Vaux recommande pour cet usage l'eau de chaux, et son procédé est connu sous le nom de *chaulage par immersion*. M. Laborie préfère l'emploi de la suie bien écrasée et délayée dans une quantité suffisante d'eau.

Chaulieu (Guillaume Amphrye de), né à Fontenay (Eure)

en 1639, mourut à Paris dans la maison du Temple, en 1720, à l'âge de 81 ans. Possesseur de plusieurs abbayes qui lui donnaient un revenu de plus de 30,000 livres, il fut sensuel comme Horace et insouciant comme Anacréon auxquels on l'a souvent comparé. Le rôle que son père, maître des requêtes à Rouen, joua dans la cession de Sédan par le duc de Bouillon, lui valut la protection des Mancini et l'amitié des deux Vendôme. Si Chaulieu n'est pas mis au 1er rang parmi les poètes, il est regardé, à juste titre, comme l'un des plus aimables. Ses vers, souvent négligés, paraîtraient peut-être moins gracieux s'ils étaient plus travaillés et plus réguliers. Ce poète *sans rabot* et *sans lime* conserva jusqu'au terme de sa vie les illusions du printemps de la vie et ses facultés d'émotions toutes sensuelles. Aveugle et octogénaire, il se sentait encore le cœur d'un adolescent; et ce qui prouve que sa sensibilité était le foyer de sa poésie, c'est que les productions de ses dernières années peuvent soutenir la comparaison avec les pièces les plus fraîches de sa jeunesse. Nous n'en voudrions pour preuve que cette pièce semi-élégiaque sur sa retraite champêtre de Fontenay et que terminent ces 2 vers :

Beaux arbres qui m'avez vu naître,
Bientôt vous me verrez mourir.

Chaulieu ne put obtenir un fauteuil à l'Académie, ce qui ne l'a pas empêché de trouver une place au temple de mémoire. Ses vers, enfants de la paresse, sont si connus que nous nous dispensons de toute citation. Le choix, d'ailleurs, serait trop difficile parmi ces nombreuses pièces où l'on admire à la fois la finesse de la plaisanterie, la grâce ou le coloris de l'expression, le franc sourire et la paresse aimable et railleuse de l'épicurien le plus insouciant.

Chaume (d'un mot latin qui signifie *roseau*, *tuyau de paille*). Ce mot désigne ce qui reste après la moisson dans un champ de blé. On appelle aussi *chaume* les couvertures en paille des maisons, elles durent moins que les tuiles et les ardoises, mais elles garantissent mieux du froid et conservent parfaitement la chaleur. Le chaume placé sur une maison peut durer près de 40 ans, mais dès la 2e année il perd sa couleur primitive et se charge d'une couche grisâtre qui attriste la vue. — On fixe le chaume sur des lattes au moyen de liens de paille et l'on recouvre l'arête avec des mottes de gazon. Dans les lieux exposés au vent on a soin de placer sur les couvertures des pierres ou des pièces de bois pour empêcher les rafales d'enlever le chaume.

Chaumette (Pierre-Gaspard), né à Nevers en 1763, et dont le nom rappelle l'une des plus déplorables célébrités révolutionnaires,

était le fils d'un cordonnier, et se destina d'abord à la marine. En 1789, il était copiste chez un procureur de Paris. Ami de Camille Desmoulins et membre du club des cordeliers, le 10 août 1792 le fit sortir de son obscurité, et suivant l'usage adopté à cette époque par les hommes compromis dans les excès révolutionnaires, il changea ses prénoms contre celui d'*Anaxagoras*. Procureur de la commune de Paris après Manuel, il domina sans réserve cette assemblée, provoqua l'établissement de l'affreux tribunal révolutionnaire, la proscription des Girondins, la loi du *maximum* et celle des suspects. Cet odieux énergumène poussa la manie des innovations révolutionnaires jusqu'à proposer de forcer les Parisiens à n'avoir d'autres chaussures que des sabots, et de transformer le jardin des Tuileries en un vaste champ de pommes de terre. C'est lui aussi qui inventa le culte et les fêtes de la déesse *Raison*. Vaincu avec le parti d'Hébert par Robespierre, il fut décapité le 13 avril 1794.

Chaumont-en-Bassigny, ville de France, à 224 kilomètres de Paris, chef-lieu du département de la Haute-Marne. C'est une place de guerre entourée de murailles. Peuplée aujourd'hui de 6,318 habitants, elle n'était dans l'origine qu'un bourg, défendu par un château, qui eut ses seigneurs particuliers jusqu'à sa réunion au comté de Champagne en 1228. On la regardait autrefois comme l'un des boulevards de la France. Le 1er mars 1814, la Russie, l'Autriche, l'Angleterre et la Prusse y prirent l'engagement de former une ligue de vingt ans « pour forcer la France, disaient les agents de ces puissances, à une paix qui assurât le repos de l'Europe. »

Chausse. C'est, dit Nicot, l'habillement de la jambe d'un homme ou d'une femme. Dans les premiers temps ce vêtement était lâche, rayé de différentes couleurs, puis on le porta serré sur la jambe et marquant les formes. Plus tard les chausses furent roulées sur les genoux. Il ne faut pas les confondre avec l'espèce de caleçon large ou de culotte qui fut d'usage pendant plusieurs siecles, et qu'on nommait *haut-de-chausses*. Ce dernier prenait de la ceinture aux genoux et finissait juste où commençaient les chausses.

Chausse-trappe ou *clou d'attrappe*, étoile de fer disposée de telle sorte qu'en la jetant par terre elle présentait toujours en l'air un de ses piquants. Les Romains en parsemaient les endroits par où devait passer la cavalerie ennemie. On a substitué à l'usage des chausses-trappes celui des chevaux de frise, des herses, etc.

Chausses-de-mailles, partie de l'armure au moyen âge. Elles formaient un pantalon de peau extérieurement garni de mailles de fer, excepté aux parties qui appuyaient sur la selle; leur bord supérieur s'accrochait au bord inférieur de la cotte de mailles.

Chaussée (v. *Chaussées*).

Chaussée-d'Antin, nom qui, dans sa plus large acception, désigne toute la partie de Paris comprise entre l'ancien boulevard au sud et l'enceinte des nouvelles barrières au nord et au N.-O., et bornée à l'est par les rues du Faubourg-Montmartre et des Martyrs et à l'ouest par celles de l'Arcade et du Rocher. Toute cette vaste étendue était, il n'y a guère plus d'un siècle, occupée par des champs, des marais, des jardins, des maisons de campagne; par une voirie, le cimetière de St-Eustache et le village des Porcherons. La Chaussée-d'Antin, ainsi appelée d'un hôtel qui avait appartenu au duc d'Antin, surintendant des bâtiments, ne consista d'abord qu'en une grande rue depuis le boulevard jusqu'à la rue St-Lazare; c'est aujourd'hui le quartier le plus beau et le plus riche de Paris, et le séjour de prédilection des riches financiers et des principaux artistes.

Chaussée-des-Géants. On appelle ainsi le plus vaste et le plus extraordinaire des monuments, ou plutôt des phénomènes basaltiques qui défient en quelques lieux du globe l'admiration des voyageurs et l'intelligence des savants. Il est situé à l'extrémité occidentale de l'Europe, au nord de l'Irlande, dans le comté d'Antrim, province d'Ulster, sur la plage qui fait face aux merveilles de l'île écossaise de *Staffa* (v.) et de sa grotte fameuse. La Chaussée-des-Géants a pris et conservé son nom de ce que, selon les traditions irlandaises, elle fut bâtie par les géants des premiers temps du monde, pour franchir la mer qui sépare l'Irlande de l'Écosse. Cette immense jetée, œuvre de la nature, se compose réellement de 3 chaussées dont la plus grande s'étend dans un espace d'environ 230 mètres sous les flots. Les piliers basaltiques qui la forment s'enfoncent perpendiculairement, et sont serrés les uns contre les autres par une force prodigieuse et inconnue. Ils sont tous prismatiques, tous polygones, mais hexagones pour la plupart. Leur ensemble présente de loin l'aspect de fortifications imposantes et inexpugnables : de près ils étonnent par la régularité de leurs proportions et le poli de leur surface. — L'invincible *Armada* de Philippe II battit en vain de toute son artillerie la plate-forme de Pleaskin, qui de loin apparaissait à ses soldats comme une forteresse merveilleuse. Près de la *Chaussée-des-Géants* s'élèvent d'autres ensembles phénoménaux de stalactites et de basaltes : ce sont la *Fontaine des Géants*, l'*Orgue des Géants*, le *Métier des Géants*, la *Chaise des Géants*.

Chaussée (Pierre-Claude-Nivelle de La), auteur dramatique et membre de l'Académie française, naquit à Paris en 1692. Neveu d'un fermier-général, il pouvait prétendre à une grande fortune en

suivant la carrière des finances; mais il aima mieux s'adonner aux lettres. Pourtant ce ne fut qu'après avoir atteint l'âge de quarante ans qu'il se consacra au théâtre. Il entreprit de confondre deux genres restés jusqu'alors religieusement séparés, le genre comique et le genre tragique. C'est dans cette vue qu'il composa des drames ou tragédies bourgeoises, appelées alors, par dérision, des comédies larmoyantes. Cette hardiesse lui valut un grand nombre de détracteurs; mais l'estime de Voltaire et l'approbation de Fréron le consolèrent des sarcasmes que Piron lançait contre lui. De ses pièces, qui sont nombreuses, les meilleures sont l'*École des Mères* et la *Gouvernante*. Le style des comédies de La Chaussée est en général coulant, facile, abondant, mais pâle et dépourvu d'originalité. Il est habile à tracer un portrait, à faire une définition, à filer une scène, mais il manque d'action, de mouvement, d'imagination. Voltaire disait de lui qu'il était un des premiers après ceux qui ont du génie.— La Chaussée mourut, en 1754, à l'âge de 62 ans. Ses Œuvres complètes ont été publiées en 5 volumes.

Chaussées, levées plus ou moins étendues et exhaussées qui servent soit à contenir les eaux, soit aux grandes communications dans l'intérieur d'un pays. Lorsqu'elles sont destinées au premier but, ce sont des *digues;* mais toute digue n'est pas une chaussée, au lieu que ce mot est réellement synonyme de grande route, et peut être employé partout dans cette acception. En Belgique et en Picardie, on donne à certaines chaussées romaines le nom de *chaussées Brunehaut*. Les savants ne sont pas d'accord sur l'origine de cette dénomination. Le plus grand nombre pense que Brunehaut, fille d'Athanagilde, roi des Visigoths, et femme de Sigebert, roi d'Austrasie, morte en 613, construisit ces routes, ou plutôt répara d'anciennes voies romaines auxquelles le peuple donna son nom.

Chaussier (François), médecin de l'école polytechnique et de l'hôpital de la Maternité, professeur à la Faculté de Médecine de Paris et membre de l'Académie des Sciences, naquit à Dijon en 1746. Après avoir pris à Besançon le titre de docteur, il revint dans sa patrie et fit à l'Académie des cours sur l'anatomie, la physiologie, la chimie et la matière médicale. Mais c'est surtout dans l'étude des sciences naturelles que Chaussier devint célèbre. En 1794 il fut appelé à organiser l'École de Santé, où peu après il enseigna l'anatomie et la physiologie jusqu'à l'ordonnance de dissolution. Chaussier fut aussi un praticien renommé; mais c'est principalement comme savant qu'il tint un haut rang dans le monde. Bien qu'il ait laissé un petit nombre d'écrits, il s'est livré à des recherches très-diverses et fort étendues, tant sur les matières médicales que sur l'agronomie,

l'administration, etc. Les *Tables synoptiques* qu'il a publiées de 1799 à 1826 sont un admirable travail de synthèse. La science y est tout entière résumée avec une étonnante précision et une force de généralisation prodigieuse. Les mœurs de Chaussier étaient d'une sévérité digne et sans affectation; quoique riche, il resta toujours simple. Il mourut en 1828.

Chaussure, vêtement du pied. Sa forme a varié, dans tous les temps et chez tous les peuples, comme celle de toutes les autres parties de l'habillement. Quelques morceaux d'écorce attachés sous le pied avec des liens furent les premières chaussures; plus tard, on tressa du jonc en forme de brodequins. Ce ne fut que dans une société avancée déjà que les peaux de bêtes, diversement préparées, furent employées au même usage, et il a fallu bien du temps à cette industrie pour arriver au point où nous la voyons aujourd'hui. Les sabots même, cette chaussure grossière, ne sont pas très-anciennement connus. Que de changements dans la forme, comme dans la matière des chaussures! Tantôt une simple semelle garantit la plante du pied, tantôt le pied est enfermé dans un soulier, ou bien le pied et la jambe elle-même sont contenus dans un brodequin ou dans une botte, dont la consistance est plus ou moins considérable, suivant l'usage auquel ils sont destinés. Pour la couleur et les ornements accessoires, le luxe et la mode se sont également exercés de mille manières diverses (v. *Botte*, *Brodequin*, *Cothurne*, *Sabot*, *Sandale*, *Souliers*, etc.). — On considère comme appartenant à la chaussure les bas, les chaussettes et les chaussons, qu'on interpose entre la peau et les diverses espèces de souliers, bottes et brodequins. L'usage des chaussures est favorable à la santé et à la longévité, en garantissant les extrémités inférieures du froid et de l'humidité, et en les préservant d'une foule d'accidents.

Chauve, d'un mot latin signifiant qui n'a pas de cheveux ou qui n'en a guère.—*Chauveté* ou *calvitie* désigne l'état d'une tête chauve. C'est en vain que pour arrêter la chute des cheveux on recourt aux procédés cosmétiques, trop souvent dangereux entre les mains de certains charlatans; le moyen le plus sûr, est, à ce qu'il paraît, de se raser la tête et de répéter souvent cette opération.

Chauve-souris, espèce de mammifères de la famille des chéiroptères, et que les gens de la campagne nomment tantôt *souris-chaudes*, et tantôt *chasse-souris*. Anciennement elles étaient regardées comme des monstres. Leurs ailes, très-développées et dégarnies de plumes, ne leur servent pas seulement au vol; mais elles sont pour ces animaux un manteau dont ils s'entourent, et où, à l'aide d'un pli artistement conçu, leurs jeunes rejetons, ap-

puyés sur le sein maternel, trouvent un abri. Chez la chauve-souris, l'odorat, l'ouïe, le goût, la vue, mais surtout le toucher, sont portés à un grand degré de perfection. Dans les pays septentrionaux, elle passe l'hiver ou plutôt la plus grande partie de l'année dans l'engourdissement. Dans les soirées d'été, elle sort de sa retraite à la brune, lorsque, le soleil étant tombé, on voit voltiger ces myriades de moucherons, de papillons et d'insectes nocturnes, dont elle fait sa proie, Quelques-unes toutefois sont frugivores, comme les *roussettes,* par exemple.

Chaux, une des substances les plus répandues dans la nature, ne se trouve que combinée avec des acides, et forme, selon leur nature, les marbres, les craies, les pierres à bâtir, les pierres à plâtre, etc. Les ossements des animaux sont un composé de chaux et d'acide phosphorique.—On extrait la chaux par la calcination des carbonates calcaires opérée dans des fours construits exprès. On emploie pour la calcination la houille de préférence à tous les autres combustibles. La calcination enlève aux pierres à chaux l'eau et l'acide carbonique qu'elles contiennent. Le résidu forme la chaux vive. On se sert de la chaux pour faire des constructions et pour badigeonner; mais avant de l'employer à ces divers usages on lui fait subir une modification qu'on appelle *éteindre la chaux*, et qui consiste à l'imbiber d'eau jusqu'à ce qu'elle en soit parfaitement saturée. La chaux ainsi éteinte et mêlée avec du sable s'appelle *mortier*. Avant qu'on employât les chlorures, l'eau de chaux servait à assainir les lieux où l'acide carbonique viciait l'air. Les *chaux hydrauliques* sont celles qui ont la faculté de faire prise dans l'eau. — En pharmacie, la chaux sert à beaucoup de manipulations; mais en chimie on se sert de préférence d'une chaux qui est produite par les écailles d'huître calcinées.

Chebec, petit bâtiment pointu à ses deux extrémités, pourvu de voiles et de rames, qu'on arme quelquefois en guerre pour donner la chasse aux petits corsaires, et dont on se sert aussi pour le transport des munitions. — Il y a des chebecs à trois mâts, mais ce sont alors de véritables *polacres* (v). Les chebecs ne naviguent point sur l'Océan; ils sont en usage seulement sur la Méditerranée.

Chebec.

Chef. Étymologiquement, ce mot est le même que *cap;* il signifie *tête,* comme *cap* dans cette expression : *armé de pied en cap*. Mais ce sens du mot *chef* n'est plus guère employé que dans le style badin

et dans quelques expressions proverbiales, comme : *Il a fait de son chef,* c'est-à-dire *de sa tête.* Le langage habituel le prend dans le sens détourné de l'homme ou de la chose qui est à la tête de plusieurs autres. Un *chef habile,* c'est celui qui montre de l'habileté à la tête d'une armée, d'une administration, d'une division, d'un bureau, d'une compagnie, etc. Un *chef de file,* c'est celui qui est à la tête d'une file; un *chef d'accusation* (terme de droit), c'est le point précis sur lequel va porter une accusation, et qui en forme en quelque sorte la tête; un *chef-d'œuvre,* c'est de tous les ouvrages d'un auteur celui que son mérite ou sa valeur font mettre à la tête des autres. Il ne sera pas difficile d'analyser ainsi le mot *chef* dans toutes les locutions où il entre; on y trouvera toujours ce sens d'antériorité ou de supériorité qui caractérise la tête. — Dans les arts et métiers, c'est la première partie ourdie d'une toile, c'est le premier bout d'une pièce d'étoffe; c'est un morceau de levain gardé et qui doit déterminer la fermentation du reste. — En termes de marine, c'est un bout de câble amarré ou une partie du devant d'un bateau; en termes de blason, c'est la pièce au haut de l'écu, qui en occupe un tiers. — Ce mot important, comme on le voit par sa signification, l'est surtout sous le point de vue étymologique, parce qu'il se rattache à une famille de mots extrêmement nombreuse, et dont le sens, très-général, les appelle à tout moment dans le discours.

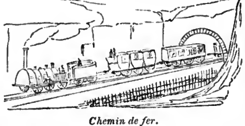
Cheikh, mot arabe qui signifie *ancien.* On sait quel respect les Arabes ont de tout temps porté à la vieillesse. Dans chaque tribu l'autorité est en général accordée à la personne la plus âgée : de là les mots *cheikh* et *chef* sont devenus presque synonymes. Ensuite ce nom a servi à désigner tantôt les professeurs et les savants qui, après avoir franchi tous les degrés de l'enseignement, étaient reconnus aptes à instruire les autres, tantôt les desservants des mosquées que le talent de la parole distinguait du vulgaire.

Chélys (v. *Cithare.*)

Chemin. On ne désigne plus généralement sous ce nom que les communications secondaires. Les principales sont nommées *routes, grandes routes.* On dit les *chemins vicinaux.* L'usage a cependant consacré jusqu'aujourd'hui le nom de *chemins de fer* pour désigner sans distinction les communications d'une nouvelle espèce dont il sera parlé ci-après. Les voies de communications par terre peuvent donc se classer sous ces trois dénominations : *chemins vicinaux, routes, chemins de fer.* Les deux premières classes ont leurs variétés, la troisième aura sans doute les siennes plus tard. — En termes de fortification, le *chemin couvert* est l'espace compris entre la crête

du glacis et le bord de la contrescarpe. Il a généralement une largeur de 10 à 12 mètres; il est organisé d'une manière défensive, c'est-à-dire qu'il a une banquette et un parapet destinés à recevoir et à couvrir les défenseurs placés pour faire la fusillade : il doit être palissadé pour être susceptible d'une bonne défense. Le chemin couvert règne sur tout le pourtour des ouvrages d'une place; à tous les retours ou angles, on ménage des espaces assez grands pour recevoir un rassemblement de troupes plus ou moins considérable. Ces espaces s'appellent *places d'armes* et on les distingue par les noms de *saillantes* ou *rentrantes*, suivant qu'elles sont aux angles saillants ou rentrants de la fortification.

Chemins de fer. On donne en France ce nom à des voies de communication et de transport où les chariots se meuvent par la vapeur sur deux lignes parallèles de barres de fer appelées *rails*, dénomination anglaise qui a passé dans notre langue. Ces barres furent d'abord creusées dans toute leur longueur en une rainure assez large, mais peu profonde,



Chemin de fer.

pour y faire entrer une partie de la jante des roues. La facilité avec laquelle ces rainures pouvaient être remplies de terre, de gravier ou même de cailloux, fit craindre des accidents, et la rainure des barres de fer fut transportée sur les roues. De là la distinction des ornières creuses et des ornières saillantes. — Les chemins de fer sont à une seule voie ou à double voie. Les premiers ne peuvent convenir qu'à l'exploitation d'une usine; pour le service des grandes communications il faut de toute nécessité avoir recours aux seconds. La plus grande partie des difficultés qui se sont présentées jusqu'ici dans la construction et dans l'exploitation de ces nouvelles voies de communications ont été habilement vaincues par les ingénieurs français ou par les ingénieurs anglais, nos devanciers dans les constructions des *rail-roads*. Cependant il reste encore deux obstacles à vaincre : les pentes trop rapides et qu'on ne peut corriger qu'à grands frais, s'opposent dans les pays montagneux au tracé de ces chemins qui sembleraient appartenir exclusivement aux pays de plaine; l'explosion des chaudières, qui trop souvent occasionne des sinistres, diminue de beaucoup le nombre des voyageurs que d'autres avantages ne manqueraient pas d'attirer sur les chemins de fer. Ces deux obstacles seront surmontés par les hommes

compétents. Alors la France, comme l'Amérique, l'Angleterre et la Belgique, sera sillonnée par ces routes presque fabuleuses, et Lyon ou Bordeaux ne seront pas plus éloignés de Paris que Manchester ne l'est en ce moment de Liverpool. La France n'a fait guère encore que des essais. Elle a senti que l'invention des chemins de fer, toute magnifique qu'elle soit, est encore loin d'être parfaite, et qu'il était sage de tenir en réserve, pour un temps qui ne peut être éloigné, des ressources que d'autres dépensent en tentatives profitables sans doute, mais ruineuses. Le premier chemin de fer qui a été construit chez nous est celui de Lyon à St-Étienne. Vinrent ensuite celui de Paris à St-Germain, ceux des deux rives de la Seine qui ne peuvent suffire aux transports de Paris à Versailles. Dans ce moment on s'occupe de nouvelles communications de la même nature, parmi lesquelles le chemin de Paris au Hâvre, ceux de Paris à la frontière et à Orléans, ont le plus d'importance. Les départements suivent le mouvement. Déjà les cités importantes du Midi de la France, imitant l'exemple donné par les départements du Gard et de l'Hérault, ont organisé des compagnies. Nous vivons réellement dans le siècle des prodiges; et si un de nos ancêtres revenait parmi nous, et que nous lui dissions : « On court maintenant la poste sans chevaux en compagnie de 7 à 800 personnes dans des berlines qui, au nombre de 30 ou 40, attachées l'une à la suite de l'autre, et mises en mouvement par une puissance que nous appelons *la vapeur*, parcourent en une heure un espace de 10 à 15 lieues, » cet homme ressuscité ne croirait-il pas que notre imagination en délire ajoute un chapitre nouveau au roman le plus fantastique de l'Orient.

Cheminée, nom donné aux conduits qui servent à dégager les produits de toute nature provenant de la combustion, et à déterminer le tirage nécessaire à cette même combustion. Une cheminée se compose de 3 parties distinctes : du foyer, du conduit et de la portion extérieure qui domine le toit de l'édifice. Le foyer se fait de bien des manières : on distingue les foyers *à la prussienne*, qui tournent sur un pivot, de telle sorte que le même foyer peut chauffer successivement 2 pièces contiguës; les cheminées *à la Rumford*, plus économiques que les cheminées ordinaires, etc. Les conduits se construisent en plâtre, en briques ou en poterie; quelquefois ce sont des tuyaux en fonte. La 3e partie des cheminées, celle qui domine le toit, est presque toujours couverte de *mitres*, dont l'objet est d'éviter le refoulement de l'air extérieur et les inconvénients des coups de vent. Ce genre de construction, tout simple qu'il paraisse, exige cependant beaucoup d'habileté pratique. Il n'est rien

moins que certain que les Grecs et les Romains l'aient connu. En Angleterre, on ne vit des cheminées qu'en l'an 1,200; et de nos jours encore, dans tout le royaume de Hanovre et une partie du duché de Holstein, la fumée, dans les maisons des paysans, n'a d'autre issue que la porte ou la fenêtre.

Chenal. On appelle ainsi tout courant d'eau enfermé entre deux murs ou des terres en talus. Ce mot sert plus particulièrement à désigner l'entrée d'un port pratiquée entre 2 jetées de pierres sèches. Par extension on a donné ce nom au canal en maçonnerie pratiqué le long d'un toit; enfin le coursier d'un moulin est aussi appelé *chenal* ou *cheneau*.

Chêne. Genre de plantes dont toutes les espèces ont la tige ligneuse, mais présentent la plus grande différence sous le rapport de la hauteur, de la durée et de la force. Pendant que quelques-uns s'élèvent à 30 mètres et plus, et que leur tronc a de 2 à 3 mètres de diamètre, d'autres, formant de petits buissons, ne s'élèvent quelquefois pas à un mètre du sol. Leurs feuilles sont dentées. Le fruit, qui porte le nom de *gland,* présente de très-grandes différences selon les espèces. On trouve des chênes dans les 4 parties du monde. Cependant ils paraissent avoir besoin d'une température modérée.—Peu de végétaux sont d'une utilité aussi grande et aussi fréquemment employés dans les arts et l'économie domestique. Les principales espèces de chênes sont le *rouvre* ou *roure,* le *chêne pédonculé,* le *chêne blanc,* le *chêne à la galle,* l'*yeuse,* le *chêne au kermès,* le *chêne liége.* Ce dernier se distingue surtout des autres par l'épaisseur de son écorce, qui est dure, fongueuse, élastique et connue sous le nom de *liége.* L'Espagne en fournit le reste de l'Europe.

Chenevière, Chenevis, Chenevotte. Le *chenevis* est la graine produite par le chanvre. Autrefois elle était au nombre des légumes que l'on servait frits au dessert; on l'emploie aujourd'hui comme semence, et l'on s'en sert pour nourrir les oiseaux ou pour faire de l'huile qui n'est bonne qu'à brûler. — La *chenevière* est le champ sur lequel on sème le chenevis. Les cultivateurs choisissent pour cet usage un terrain léger, et après l'avoir préparé avec soin ils le couvrent d'une couche de fumier dans la composition duquel on fait entrer la fiente de pigeon ou de brebis. — On appelle *chenevotte* les tiges du chanvre après que le rouissage en a séparé la filasse; on emploie les chenevottes à chauffer le four ou à faire des allumettes; on a depuis peu essayé avec succès de les faire servir à la fabrication des papiers communs.

Chénier (André-Marie), le 3e des 4 fils de Louis de Chénier, écrivain distingué et consul-général de France à Constantinople,

naquit en cette ville en 1762; il eut pour mère une grecque également distinguée par sa beauté et son esprit. Envoyé en France dès ses premières années, André fut élevé d'abord à Carcassonne, puis à Paris. Destiné par son père à la carrière des armes, il l'abandonna bientôt, voyagea en Suisse, revint à Paris vivre au milieu des hommes de lettres les plus distingués, et fut attaché à l'ambassade du comte de la Luzerne à Londres. Ses occupations diplomatiques lui laissèrent des loisirs qu'il consacra à la poésie. Il ne revit la France qu'en 1790. Il se joignit à Roucher, à Regnault de St-Jean-d'Angely, etc., pour défendre, dans le *Journal de Paris,* la monarchie constitutionnelle. Plus tard il exhala en beaux vers, dans une ode à Charlotte Corday, son admiration pour elle et son horreur pour l'anarchie. Il avait aussi sollicité l'honneur dangereux d'être l'un des défenseurs de Louis XVI. Ce fut lui qui, secondant le dernier espoir de Malesherbes, rédigea cette lettre que conservera l'histoire, et dans laquelle le malheureux roi réclamait l'appel au peuple contre l'arrêt de la convention. Un tel écrit le vouait à la mort : aussi, sur les instances de ses amis, André s'éloigna de la capitale et alla occuper près de Versailles une retraite ignorée, que lui avait ménagée son frère Marie-Joseph. Mais ayant eu l'imprudence de se montrer à Passy, il fut arrêté et conduit dans la prison de St-Lazare, d'où il ne sortit que pour être condamné à mort par le tribunal révolutionnaire et livré au fatal tombereau avec son ami Roucher. Tous deux allèrent au supplice en s'entretenant de poésie, et en récitant la 1re scene d'Andromaque. Tout à coup André Chénier s'arrête, et se frappant le front : « Hélas ! s'écrie-t-il avec douleur, je n'ai rien fait pour la postérité, et pourtant j'avais quelque chose là. » Un instant après il avait vécu. Il expira, à peine âgé de 32 ans, le 7 thermidor (25 juillet 1794). Pendant un quart de siècle après cette déplorable catastrophe, la renommée d'André Chénier n'exista en quelque sorte que par tradition. Enfin, en 1819, M. Delatouche publia ceux de ses ouvrages qu'il put retrouver, et l'on sut alors quel poète la France avait perdu.

Chénier (Marie-Joseph), frère du précédent, naquit à Constantinople en 1764, et n'avait que 2 ou 3 ans lorsqu'il fut transporté à Paris. A peine âgé de 17 ans, il entra, comme officier de dragons, dans la carrière militaire. Mais il ne tarda pas à se dégoûter du métier des armes, et vint se fixer à Paris. Ses deux premiers ouvrages dramatiques échouèrent. Quelques pièces de vers, publiées en 1787 et 1788, commencèrent sa réputation. La tragédie de *Charles IX*, jouée en 1789, la fit rapidement grandir et commença celle de Talma. Disciple enthousiaste de Voltaire, Chénier voulut

faire des tragédies philosophiques, et mit le fanatisme en action et la liberté en scènes dialoguées. Il donna, en 1791, deux autres tragédies, *Henri VIII* et *Calas* : toutes deux sont remplies d'un pathétique déchirant. *Caïus Gracchus* fut représenté le 9 février 1792. Le fameux hémistiche : *Des lois et non du sang !* fit interdire la représentation de cette pièce toute républicaine. En 1793 on représenta à l'Opéra son *Camp de Grand-Pré*, et, sur le théâtre de la République, sa tragédie de *Fénelon*. L'année suivante parut *Timoléon*, dont le comité de salut public fit suspendre les représentations, à cause des leçons d'humanité que l'auteur y donnait. Son frère André étant mort peu de temps après sur l'échafaud, Marie-Joseph, tout entier à sa douleur, sembla renoncer aux travaux dramatiques, et ne les reprit long-temps après qu'une seule fois, en 1804, par une tragédie de *Cyrus*, qui n'eut qu'une représentation. Chénier avait été membre de la convention nationale, du conseil des cinq-cents, et il siégea dans le tribunat. Il prit part à la formation de l'institut national, dont il fut l'un des premiers membres. C'est à lui qu'on doit le *Chant du Départ*, l'hymne révolutionnaire qui, après la *Marseillaise*, a eu le plus de succès. Méhul en composa l'air dans une soirée de salon, et l'écrivit sur un des coins de la cheminée au milieu du bruit et des conversations. Chénier composa encore d'autres *chants* pour des fêtes nationales de 1792 à 1797. Parmi ses poésies lyriques, nous ne citerons que son ode sur la mort de Mirabeau. S'essayant dans tous les genres, il fit des élégies, des discours et des dialogues en vers, des dithyrambes, des imitations d'Ossian, des épîtres, des satires, un poëme épique non achevé (la *Bataviade*), etc. On a imprimé de lui après sa mort les tragédies suivantes : *Brutus et Cassius, Philippe II, Tibère*, *Œdipe roi*, *Œdipe à Colonne*, *Électre*, un drame et deux comédies non achevées. Ses ouvrages en prose sont moins nombreux que ses ouvragès en vers; le plus considérable et le plus digne d'estime est son *Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature française depuis* 1789. Chénier mourut à Paris en 1811, à peine âgé de 47 ans.

Chenil, bâtiment qui sert à loger les chiens et surtout les meutes de chiens de chasse, et en même temps les officiers et les valets de la vénerie. Au figuré, l'on dit familièrement d'un logement sale et vilain que c'est un vrai *chenil*.

Chenille. Ce nom désigne vulgairement un insecte à plusieurs pieds qui ronge les feuilles des arbres et se change en papillon. En ornithologie, on consacre particulièrement ce nom à la larve des papillons, depuis la sortie de l'œuf jusqu'à l'époque où elle se trans-

forme en chrysalide. Les chenilles ont le corps mou, composé de 12 anneaux, la tête non comprise, offrant 9 stigmates ou orifices situés de chaque côté du corps et destinés à la respiration. De leurs pattes, qui ne dépassent jamais le nombre de 16, 6 sont articulées; on les nomme *écailleuses*. Les autres, variables en nombre, sont dites *membraneuses*. La forme des chenilles est le plus souvent celle d'un cylindroïde allongé. Leur couleur varie beaucoup. Leur peau est tantôt rase et lisse, tantôt chagrinée, ou bien garnie de petites pointes cornées, de poils diversement disposés. Les chenilles se nourrissent principalement de feuilles, et leur voracité cause de grands dégâts dans les jardins (v. *Chrysalide, Cocon*, *Insectes* [métamorphoses des]).

Chéops, roi d'Égypte, vers l'an 1178 av. J.-C. Ce prince accabla son peuple de travail et d'impôts pour bâtir une pyramide qui surpassât en grandeur toutes celles que les autres rois d'Égypte avaient fait élever. Chephren, son frère et son successeur, marcha sur ses traces; mais les Égyptiens portèrent une haine si violente à ces deux frères, qu'ils refusèrent de donner leurs noms à ces fastueux tombeaux.

Cheptel, que l'on prononce *chetel*. C'est un bail de bestiaux ou de culture à profits communs entre le bailleur et le preneur.

Cher (département du), formé d'une partie du Berri, tire son nom de la rivière du Cher, qui y coule du S.-E. à l'ouest. Le département du Loiret le borne au nord, celui de la Nièvre à l'est, celui de l'Allier au sud, et ceux de Loir-et-Cher et de l'Indre à l'ouest. Il est divisé en 3 arrondissements, 29 cantons, 307 communes et 3 arrondissements nommant 4 députés. Il appartient à la 21e division militaire et à la 9e conservation forestière. Il y a une cour royale, un archevêché et une préfecture à Bourges. On évalue sa superficie à 350,800 hectares et sa population à 248,589 habitants. Le climat, doux et tempéré, est peu sujet aux variations de l'atmosphère. Le territoire est uni, mais peu varié; fertile sur les bords de la Loire et de l'Arnon, médiocre au sud et au S.-E., stérile et sablonneux au nord, où le sol n'offre qu'une longue suite de bruyères : au centre les mauvaises terres sont en plus grande quantité que les bonnes. Le sol est cultivé avec des bœufs, et les récoltes sont plus que suffisantes. On y compte 116,841 hectares de forêts et 12,000 hectares de vignes. Les productions végétales consistent en froment, seigle, orge, sarrasin, avoine, légumes secs et autres, pommes de terre, beaucoup de fruits : ceux de St-Martin sont renommés; noix, châtaignes, vins, lin, chanvre en grande quantité et d'une qualité supérieure, quelques truffes, mousserons très-recher-

chés. Le règne minéral fournit des mines de fer d'excellente qualité, des carrières de marbre et de pierres calcaires, une mine d'ocre, de la marne, du grès, des pierres de taille, de la houille, de l'argile propre à la poterie et à la porcelaine, de la chaux, de la manganèse, du plâtre et des pierres meulières. Le règne animal donne des chevaux propres au trait, de gros bétail, des bêtes à laine (mérinos, métis, indigènes; on estime les moutons du Berri pour leur chair et leur toison), des chèvres, des chèvres-cachemires, des vers-à-soie, des loups, etc. Les étangs abondent en poissons; on cite les carpes du Cher et les truites de la Nerre. — La principale branche d'industrie de ce département consiste dans ses forges et fourneaux, qui sont au nombre de plus de 40. Il y a des manufactures de drap et des filatures de laine, des tanneries, des verreries, des papeteries, etc. Le commerce d'exportation a pour objet les grains, vins, eaux-de-vie, bestiaux, laines estimées, cuirs, fer, acier, ocre. Il se fait un grand commerce de bois pour Paris. Les importations consistent en bœufs qu'on tire principalement de l'Allier, coton écru, soierie, épicerie, denrées coloniales. Les principales rivières sont le Cher, la Loire et l'Allier, qui y sont navigables; la grande et la petite Sauldre, l'Auron, l'Ièvre, l'Arnon et l'Aubois.

Cherbourg, forte ville maritime de France, sous-préfecture du département de la Manche, place de guerre de 2e classe. Elle a un tribunal de 1re instance, un tribunal de commerce, un tribunal maritime, une direction des douanes, des consulats étrangers, une école d'hydrographie de 2e classe, une société royale académique, un collége communal. La population est de 18,000 habitants. Cette ville, irrégulièrement bâtie, et dont les rues sont étroites et mal percées, est située sur la Manche, au fond d'un bois, à l'extrémité septentrionale de la presqu'île du Cotentin. Elle possède un beau port militaire, un port marchand sûr et commode, et une belle rade fermée par une digue de près de 4 kilomètres, construite au sein même des flots, gigantesque ouvrage commencé sous le règne de Louis XVI, repris par Napoléon, presque terminé par la restauration, et qui n'a pas exigé moins de 2,000,000 mètres cubes de pierre qui ont usurpé la place des flots. On y a d'abord employé des cônes en charpente de 23 mètres de hauteur, de 20 de largeur et de 46 à leur base. Ces cônes remplis de pierres ont été coulés à fond et les intervalles comblés en pierres perdues; les efforts de la mer les ont renversés, et c'est à force de pierres accumulées qu'ils ont pu résister à la fureur des tempêtes. On y remarque le port militaire et ses calles couvertes, le monument en granit érigé en mémoire du débarquement du duc de Berri, l'hôpital de la marine, la

salle de spectacle, les promenades, la digue, le fort Dauphin, le fort Royal dans l'île Pelée, la montagne du Rouls, où fut établie la 1re manufacture de glaces en France, le fort Querville, le fort d'Artois. On y fabrique de la bonneterie, des dentelles, des acides minéraux, des produits chimiques; il y a des raffineries de sucre, de sel et de soude de Warech, des tanneries, teintureries et verreries; on y construit des navires, et on y exploite le granit. Cherbourg a un entrepôt réel et fictif de sel et de denrées coloniales, et fait le grand et le petit cabotage.

Chère (subst. féminin), qu'on a aussi écrit autrefois *chière,* d'un mot grec signifiant *se réjouir* et formé lui-même d'un autre mot signifiant *air, mine, visage.* Un vieux proverbe dit : *Chère d'homme fait vertu.* Ce qui signifie que la présence d'un homme de cœur donne du courage même aux plus faibles. — On dit *faire bonne chère, mauvaise chère, maigre chère,* pour faire un bon, un mauvais, un maigre repas. Certaines gens ont dans le monde la réputation

D'aimer trop la bonne chère
Qui n'ont souvent, chez eux, qu'un fort mince ordinaire.

On appelait jadis *chère entière* un grand repas, suivi de jeux et de divertissements. On dit aussi proverbialement : « Il n'est chère que de vilain; quand on y traite, tout y va, » pour dire que les personnes avares d'habitude ne connaissent point de règle quand elles se mettent une fois en dépense.

Chérif, mot arabe, signifiant comme titre, prince, seigneur; et comme épithète, noble, illustre. C'est un titre fort en usage chez les mahométans. — Le souverain de la Mekke, qui est plutôt l'allié que le vassal du grand-seigneur, porte le nom de chérif. On le donne également à plusieurs princes d'Afrique. Le chérif de la Mekke est reconnu comme tel par tous les mahométans, quelle que soit leur secte. C'est lui qui défraie pendant 17 jours la grande caravane qui vient tous les ans honorer le tombeau de Mahomet. — L'épithète de *chérif* s'ajoute à des objets inanimés, pour témoigner la vénération qu'ils inspirent aux musulmans.

Chéronée, autrefois Arnée, ville de Béotie, située au N.-O., près des confins de la Phocide, sur le Céphise. Cette ville est célèbre par la défaite que les Béotiens y firent essuyer aux Athéniens, l'an 447 av. J.-C., et par la victoire que Philippe, roi de Macédoine, y remporta sur les Athéniens et les Thébains, l'an 338 av. J.-C. On voyait dans ses environs les tombeaux des Thébains qui succombèrent dans cette journée. Sylla éleva auprès de cette ville un trophée, en mémoire de la victoire qu'il avait remportée sur Taxile, général de Mithridate. Chéronée donna le jour à Plutarque.

Cherson ou *Kherson*. C'est le nom d'un gouvernement de la Russie méridionale et de la capitale de ce gouvernement, qui est borné par ceux de Tauride, d'Écaterinoslav, de Kief et de Podolie, ainsi que par la Moldavie, la Bessarabie et la mer Noire. Ses principaux fleuves sont le Dniépr, le Bog et le Dniester. Le sol, presque partout uni, y est différemment fertile; on peut dire qu'il ne produit pas de bois. La sage administration du duc de Richelieu, autrefois gouverneur général de cette province, a contribué particulièrement à l'état de prospérité dont elle jouît. Cherson, la capitale, éloignée de St-Pétersbourg de 1720 kilomètres, est située sur le Liman, golfe formé par le Dniépr, et principal port militaire pour la flotte de la mer Noire. Elle fut fondée en 1778, mais en 1780 elle a été considérablement agrandie. Depuis la fondation d'Odessa, Cherson tombe en décadence; elle ne peut soutenir la concurrence avec cette nouvelle ville, beaucoup plus avantageusement située pour le commerce.

Chersonèse, mot grec qui signifie *presqu'île*. Les chersonèses les plus célèbres chez les anciens étaient : 1° la *chersonèse de Thrace* (presqu'île de Gallipoli), située entre le golfe Mélas et l'Hellespont. Miltiade, après avoir conquis ce pays, y établit une colonie athénienne. Il sépara ensuite la presqu'île du continent par un mur, et lui donna un gouvernement monarchique; 2° la *chersonèse Taurique* (Crimée), située entre le Palus Méotide et le Pont-Euxin. Cette chersonèse fut d'abord habitée par les Cimmériens, qui en furent chassés par les Tauro-Scythes, de qui elle reçut le nom de Taurique. Les habitants de cette contrée sacrifiaient à Diane tous les étrangers qui abordaient dans leur pays. Oreste fut le premier des Grecs qui osa y pénétrer. Dans la suite, les Grecs et les Romains y firent plusieurs établissements; 3° la *chersonèse Cimbrique* (Jutland), dans la Germanie septentrionale et dans le Codanus-Sinus. Elle fut long-temps habitée par le Cimbres.

Cherté. Ce mot est l'opposé de celui de bon marché. La *cherté* est la haute valeur, le *bon marché* la basse valeur des choses.

Chérubins (d'un mot hébreu), anges qui tiennent le second rang dans la hiérarchie céleste et qui assistent devant le trône de Jéhovah, ou plutôt, selon l'expression du Psalmiste, qui lui servent de siége. On ignore complétement quelle était la figure des chérubins sur l'arche d'alliance; nos peintres les représentent par des têtes d'enfants avec des ailes couleur de feu.

Chérusques, peuple puissant de l'ancienne Germanie. Ils étaient établis au nord de cette contrée, à l'est du Visurgis, dans le voisinage des Causques, aujourd'hui la partie supérieure du Hanovre

entre le Weser et l'Elbe. Cette nation, après avoir long-temps soutenu la guerre contre les Romains, remporta sur eux une célèbre victoire du temps d'Auguste. Ils furent dans la suite vaincus par Germanicus. Plus tard ils entrèrent dans la ligue des Francs, dont le nom domina seul et fit disparaître celui des peuples qui la composaient.

Chester, ville d'Angleterre bâtie sur la Dee, dans le comté de Cheshire, siége d'un évêché. Chester avait autrefois un port florissant, mais qui est impraticable aujourd'hui pour les grands navires, la Dee étant encombrée de sable; il est vrai que le *New-channel* remédie jusqu'à un certain point à cet inconvénient. Chester est un marché important pour les toiles d'Irlande; on en exporte surtout les célèbres *fromages de Chester*, qui se fabriquent dans les campagnes voisines.

Chesterfield (Philippe-Dormer-Stanhope, comte de), habile homme d'état et brillant écrivain, naquit à Londres en 1694. Il fut élevé à Cambridge et partit à 20 ans pour visiter l'Europe. Ce fut à Paris qu'il acquit cette grâce et ces manières distinguées qui lui firent tant d'admirateurs dans sa patrie. A l'avénement de Georges I[er], son grand oncle, le général Stanhope, lui procura la place de gentilhomme de la chambre auprès du prince de Galles, et le bourg de St-Germain-en-Cornouailles l'envoya au parlement, bien qu'il n'eût pas l'âge requis. Entré à la chambre haute peu de temps après la mort de son père, il s'y fit bientôt connaître aussi avantageusement qu'à la chambre des communes. En 1728, il fut envoyé comme ambassadeur en Hollande, et sut détourner de ce pays la guerre dont il était menacé. A son retour en Angleterre, le roi Georges II lui donna l'ordre de la Jarretière et le nomma lord-trésorier de sa maison. Bientôt après il passa en Irlande comme lord-lieutenant. Rappelé par le roi au bout de quelques années pour remplir les fonctions de secrétaire-d'état, il s'en démit presque aussitôt et vécut depuis dans la retraite. Ses principaux écrits sont : *Quelques essais de morale et de critique*; ses *Discours au parlement* et ses *Lettres à son fils lord Stanhope*. Ses *Discours* se distinguent par la pureté du style et la noblesse des pensées; si ses *Lettres* sont bien écrites et révèlent l'homme de bon ton du XVIII[e] siècle, on doit blâmer les maximes relâchées dont elles sont remplies. Vers la fin de ses jours, Chesterfield devint sourd, et les infirmités vinrent fondre sur lui. Il mourut en 1773, à l'âge de 79 ans. Pope, Swift, Bolingbroke, Johnson, qui disaient de Chesterfield qu'il avait « les principes d'un débauché et les manières d'un maître de danse », avaient été intimement liés avec lui.

Cheval, quadrupède du genre des mammifères. Cet animal, par ses formes, ses proportions, ses mouvements, donne l'idée de la force jointe à la légèreté. Il a le corps épais sans pesanteur, la croupe arrondie, les épaules séparées par une large poitrine, les cuisses musculeuses, les jambes sèches et élevées, les jarrets pleins de vigueur et de souplesse, la tête un peu lourde, mais bien soutenue par une forte encolure. Sa robe, de couleur uniforme, ou du moins dépourvue de ces bandes régulières que présentent celles du zèbre, de l'âne et du mulet, est accompagnée sur toute la longueur de l'encolure d'une crinière qui forme une de ses principales beautés; sa queue est aussi garnie de crins qui, partant de sa racine, tombent jusqu'à la hauteur du jarret. Les chevaux ont en général les organes des sens très-développés. Leurs mâchoires portent chacune 6 incisives, 6 molaires et 2 petites canines. Ces dernières manquent souvent chez les femelles. Ils sont entièrement herbivores quoique leur estomac soit simple et d'une petite capacité. Dans l'état sauvage ils vivent en troupes nombreuses et habitent les pays de plaine, obéissant à un chef qui marche à leur tête dans les voyages comme dans les combats. On ne les trouve ainsi réunis que dans quelques contrées de l'Asie et de l'Afrique. En passant à l'état de domesticité le cheval est devenu, selon l'expression de Buffon, *la plus noble conquête de l'homme*. Par l'influence combinée du climat, de l'éducation et des croisements, sa constitution physique a subi une foule de modifications. Sans lui l'agriculture, le commerce et la guerre seraient privés d'une infinité d'avantages. Nous ne pouvons énumérer ici tous les travaux auxquels on l'emploie, tous les rôles, toutes les charges pour lesquels on l'a dressé; rappelons brièvement ce qu'en ont dit des écrivains célèbres. Ils nous montrent le cheval tout plein de force, d'ardeur et de courage, frappant du pied la terre et s'élançant avec audace au-devant des hommes armés; sentant de loin l'ennemi qui s'approche, répandant la terreur par le souffle de ses narines; répondant par ses hennissements à la trompette qui sonne la charge; inaccessible à la peur, marchant sans s'arrêter contre le tranchant des épées, et dévorant le sol quand son cavalier le guide au combat. — Les races sont très-variées et leur importance est devenue si grande, que certains amateurs conservent précieusement la généalogie de leurs chevaux. Le cheval arabe pur sang, originaire de la haute Tartarie, doit être placé au premier rang; après lui, par ordre de mérite, viennent l'andalou, l'anglais; et ces trois races forment à peu près la haute aristocratie chevaline, à laquelle appartiennent par droit de naissance les hippodromes et les champs de courses. Les chevaux

bretons, normands, navarrins et tous autres qui, par diverses combinaisons, forment nos races croisées, sont spécialement destinés à la culture, au roulage et à l'armée. — Quelque variées que soient les espèces, les familles et les races de chevaux, il est assez facile de les distinguer à certains caractères qui sont propres à chacune d'elles, et qui résident surtout dans la structure de la tête, des jambes et de la croupe. Cependant, pour saisir ces caractères sans hésitation et avec certitude, quelques études sont nécessaires et l'expérience est surtout indispensable. Il n'est peut-être pas d'animal qui ait été plus étudié que le cheval (v. *Équitation* et *Hippiatrique*).

Cheval de course (v. *Course de chevaux*).

Cheval marin (v. *Hippopotame* et *Morse*).

Chevalerie. On a prétendu trouver l'origine de la chevalerie au milieu des glaces de la Scandinavie ou sous les chênes séculaires de la vieille Gaule; suivant Montesquieu, au contraire, elle dut seulement sa naissance à ces combats judiciaires qui remontent aux premiers âges de la monarchie; mais aucune de ces opinions n'est exacte, et il ne paraît pas que la chevalerie soit antérieure au XIIe siècle. Considérée comme dignité, c'était la plus haute des distinctions militaires, obtenue après de longues épreuves, et conférée par une sorte d'investiture. Comme institution, c'était l'association la plus vaste, la plus brillante qui ait jamais existé et dont les membres, choisis chez toutes les nations chrétiennes, s'obligeaient par serment à mener une vie dure et aventureuse, à consacrer leur épée à la défense du prince, de la foi et de l'honneur des dames. C'est dans la féodalité qu'il faut réellement chercher son origine. En effet, après la mort de Charlemagne et sous les faibles héritiers de sa puissance, une effroyable anarchie s'était établie dans toute l'Europe. Les vexations d'une foule de petits souverains, les biens des monastères livrés au pillage, les femmes sans protecteurs, dépouillées et exposées à d'indignes traitements; l'absence, en un mot, de toute garantie sociale, durent inspirer à quelques hommes généreux le désir de mettre fin à de pareilles horreurs. La religion, si puissante alors, ne pouvait manquer d'accueillir une institution qui promettait de la défendre. Les femmes, dont l'influence grandissait à mesure que les mœurs tendaient à s'adoucir, reconnaissantes de l'appui qu'elles recevaient, encouragèrent de tous leurs efforts leurs nobles champions. C'est par des causes analogues qu'on vit se former plus tard, au temps des croisades, les ordres des Templiers et des Hospitaliers, sorte de chevalerie aussi, mais essentiellement différente de l'autre, en ce que ses adeptes prononçaient des vœux et obéissaient au chef de l'église. On sait d'ailleurs combien les croisades contribuèrent à étendre et à faire

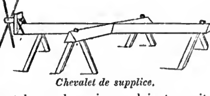
briller de tout son éclat la chevalerie naissante; celle-ci s'étendit même alors au delà des contrées occupées par les chrétiens. Saladin voulut être armé par Hugues de Tabaris, et les chevaliers castillans comptaient des frères d'armes parmi les derniers défenseurs de Grenade. On conçoit aussi que la multitude de petites cours qui s'étaient élevées en Europe, leur indépendance réelle du souverain, les fêtes ou tournois où chaque comte ou duc cherchait à surpasser en magnificence tous ses voisins, furent encore bien favorables à la chevalerie. Partout l'amour de Dieu et celui des dames caractérisaient ses adeptes. Ces deux sentiments de galanterie et de dévotion constituaient l'essence même de la chevalerie; elle n'a fait que s'étendre et se fortifier tant qu'ils ont dominé les mœurs, et elle s'est éteinte dès qu'ils ont été effacés ou du moins altérés d'une manière sensible. La première et la plus brillante période de cette institution se continue, mais avec un éclat toujours décroissant, depuis Louis-le-Jeune jusqu'au temps de Charles V. Alors tout homme de noble race était nécessairement chevalier; c'était sa foi de chevalier qu'il engageait quand il avait été pris à la guerre, et elle suffisait pour garantir son retour lorsqu'on lui rendait la liberté sous condition. Des traits héroïques, auxquels l'antiquité n'a rien à opposer de plus grand; des preuves admirables de désintéressement, d'humanité, de dévouement sans borne à la cause du malheur, nous attachent vivement dans l'histoire de la chevalerie, et nous charment d'autant plus qu'ils semblent plus extraordinaires dans ces temps déplorables. Cet éclat commence sensiblement à s'obscurcir dès le commencement du règne de Charles VI. Sous le successeur de ce prince, l'établissement des *compagnies d'ordonnance*, en 1445, fut un coup mortel pour la chevalerie, qui, essentiellement libre dans son allure, affranchie de toute autre loi que les serments prêtés après la *veille des armes*, ne pouvait se plier aux règles étroites et uniformes d'une autre discipline. L'emploi des armes à feu, la politique nouvelle des rois, hâtèrent encore cette décadence; et cette brillante corporation, dont on ne trouve plus qu'une ombre dans les *tournois du roi René*, s'éteignit réellement, après avoir brillé d'un éclat si vif pendant plus de 300 ans. Sans doute il y eut toujours des capitaines illustres et de beaux faits d'armes; mais il n'y eut plus ni noviciat, ni serment au pied des autels, ni cérémonial de réception; la devise universelle des anciens preux fut oubliée comme l'esprit qui les animait; il n'y eut donc plus de *chevalerie*. Si l'on employa désormais le mot de *chevalier*, ce fut pour reconnaître et louer l'antique urbanité, la galanterie recherchée et délicate qui sont long-temps restées dans nos mœurs. Une des

causes qui contribuèrent à discréditer la chevalerie, ce fut la création de divers ordres militaires, dont la plupart ont précédé la fin du xve siècle. On faisait même alors des *chevaliers ès-lettres* et *ès-lois*. Il ne manquait plus que le ridicule, déjà bien puissant au xvie siècle : *Don Quichotte* parut, et cette admirable satire produisit plus d'effet peut-être que son auteur lui-même ne l'avait souhaité. Quant à la chevalerie errante, à cette corporation de *redresseurs de torts*, parcourant isolément les campagnes pour acquérir de la gloire ou délivrer quelque belle captive, nous devons dire qu'elle ne nous semble guere avoir existé que dans les romans (v. *Chevalier*).

Chevalerie (ordres de [v. *Ordres*]).

Chevalerie (romans de [v. *Romans*]).

Chevalet. C'était chez les anciens un instrument de supplice qui servait à arracher aux accusés l'aveu de leurs crimes, souvent même l'aveu de crimes qu'ils n'avaient pas commis. Le chevalet avait la forme d'une croix ayant à chacune de ses extrémités


Chevalet de supplice.

une poulie par laquelle passaient des cordes qui se roulaient ensuite sur un tourniquet. Le patient était étendu sur cette croix, et avec ces cordes on attachait fortement ses pieds et ses mains. Le chevalet était taillé en arête plus ou moins aiguë, selon la gravité des crimes dont on accusait le patient; et au moment où, par la tension des cordes, on disloquait les membres du malheureux, cette arête meurtrissait horriblement ses chairs. On continuait souvent le supplice en lui appliquant des plaques rougies au feu, et en lui déchirant les flancs et la poitrine avec des peignes de fer. Si les plaies se fermaient, on se hâtait de les rouvrir et de raviver la douleur en les frottant de sel et de vinaigre. On ne se servit d'abord de cet instrument que pour la punition des esclaves; mais plus tard on commença presque toujours par ce genre de supplice le martyre des chrétiens. Le chevalet a été aussi cruellement mis en usage par les modernes. Sous le règne de Henri VI d'Angleterre, le duc d'Exeter, gouverneur de la tour de Londres, fit porter dans cette tour un chevalet, qu'on appela depuis la *fille du duc d'Exeter*. Les lois civiles qui régissaient l'Angleterre à cette époque ordonnaient très-souvent ce genre de torture. — On appelle aussi *chevalet*, en lutherie, une petite pièce de bois taillée d'une manière particulière et posée d'aplomb sur la table d'harmonie des instruments pour en soutenir les cordes et empêcher qu'en vibrant elles n'effleurent la

touche. Certains instruments, tels que le violon, le violoncelle, l'alto, ont le chevalet mobile. Il est immobile au contraire dans certains autres, tels que le luth, le théorbe et le clavecin, instruments peu en usage aujourd'hui. — En peinture, le chevalet est l'instrument destiné à soutenir la toile sur laquelle travaille l'artiste.

Chevaliers. Au moyen âge, le titre de chevalier appartenait de droit et exclusivement aux personnes nobles *de nom et d'armes*, bien que les gentilshommes, surtout vers la décadence de l'institution, ne fussent pas tous chevaliers. Un vilain ou un bourgeois qui en aurait usurpé les insignes se serait exposé à des peines graves et infamantes. Les lois de la chevalerie s'emparaient du jeune damoisel à sa naissance et ne le quittaient, pour ainsi dire, qu'au tombeau ou lorsque, après avoir rompu glorieusement sa dernière lance, il envoyait à sa dame l'armure qu'il venait de déposer pour la dernière fois. Les 7 premières années s'écoulaient devant le foyer paternel, où l'on ne s'occupait guère que de développer les forces physiques de l'enfant. A 7 ans révolus, on le retirait des mains des femmes qui l'avaient élevé : on le nommait alors *varlet* ou *damoiseau*. Sous ce nom ou sous celui de *page* ou *enfant d'honneur*, il allait remplir, chez quelque baron du voisinage, les devoirs d'une haute domesticité qui n'avait alors rien de dégradant. Il était d'usage, entre gentilshommes de la même province, d'échanger ainsi leurs enfants, qui, loin de la maison paternelle, recevaient une éducation plus complète et surtout plus austère. Il en résultait des rapports d'affection et de reconnaissance qui se perpétuaient dans les familles. Les dames ne dédaignaient pas de compléter cette éducation, d'ailleurs fort imparfaite. A l'âge de 14 ans, le damoisel était mis *hors de page*. Il était alors *écuyer*, et avait pour fonction principale le soin des armes du chevalier auquel il était attaché, mais non plus avec des marques de domesticité ; il pouvait porter certaines armes, certains ornements (différents à la vérité de ceux des chevaliers), se montrer sur les champs de bataille et se distinguer près de son maître de manière à mériter le même titre. Enfin, parvenus à leur 21e année, les jeunes nobles recevaient l'*ordre de chevalerie*, qui ne pouvait leur être conféré plus tôt. Ceci souffrait pourtant quelques exceptions : la plupart des fils de rois et de princes l'obtenaient beaucoup plus jeunes et même au berceau. La réception d'un chevalier était accompagnée de beaucoup de cérémonies. Après un jeûne rigoureux et 3 nuits passées en prières dans une chapelle isolée, le néophyte, au sortir du bain, était revêtu d'habits blancs, symbole de la pureté de la profession qu'il allait embrasser ; il se rendait ensuite, avec beaucoup d'appareil, à l'église, où le prêtre bénissait



l'épée qu'il devait ceindre plus tard; ensuite, en présence du seigneur qui allait le recevoir, il se mettait à genoux, l'épée autour du cou, et prononçait le serment d'usage. Alors il était successivement revêtu, soit par d'autres chevaliers et personnages notables, soit par de nobles demoiselles, des diverses marques de la chevalerie, savoir : les *éperons* d'abord, puis le *haubert* ou la *cuirasse*, suivant l'époque; les *bracelets*, les *gantelets;* ensuite on lui ceignait l'*épée*. Enfin le seigneur lui donnait l'*accolade*, c'est-à-dire 2 ou 3 coups d'épée sur le col, en prononçant les paroles consacrées. Il était ainsi complétement *adoubé*, mot qu'on explique par *adopté*. On apportait le casque, l'écu et la lance, et le nouveau chevalier sautait sur le destrier qu'on venait de lui amener, et auquel, pour mieux montrer son adresse, il faisait faire quelques voltes en agitant sa lance ou son épée. Ce titre si envié donnait de nombreux priviléges. Les chevaliers seuls avaient le droit de porter au cou une chaîne d'or ou collier, les éperons de même métal et même quelquefois l'armure toute dorée, le haubert, la lance et la cotte d'armes. Seuls ils pouvaient se vêtir d'écarlate et de fourrures précieuses, et placer des girouettes sur le haut de leur manoir; ils portaient des armoiries sur leur écusson et avaient un sceau particulier. Leurs femmes étaient appelées *madame*, tandis que celles des écuyers ne recevaient que le nom de *mademoiselle;* eux-mêmes s'appelaient *messire* ou *monseigneur*. Enfin, ils jouissaient seuls du droit de faire d'autres chevaliers, de paraître dans les tournois et d'y disputer les prix. Malheur à ceux qui manquaient à leurs devoirs! Des cérémonies terribles accompagnaient la dégradation d'un chevalier traître à son souverain. Le coupable, vêtu d'habits de deuil, était conduit sur un échafaud; là, il voyait, l'une après l'autre, toutes les pièces de son armure brisées par la main du bourreau, et son écu traîné dans la boue, la pointe en bas, attaché à la queue d'une cavale. On récitait sur lui le psaume 108, qui contient des imprécations contre les traîtres; et après avoir versé sur sa tête un bassin d'eau chaude, comme pour effacer le caractère dont il avait été revêtu, on le précipitait du haut de l'échafaud, une corde au cou, et il était ensuite traîné sur une claie. On pourrait distinguer 3 ordres de chevaliers: les ducs, comtes et autres souverains; les simples bannerets, qui pouvaient entretenir au moins 50 hommes d'armes; et les *bacheliers*, bas-chevaliers, qui marchaient sous la bannière d'autrui. Les funérailles des chevaliers étaient accompagnées de circonstances particulières, et, après leur mort, leurs armes étaient recherchées avec empressement (v. *Chevalerie*). — On a donné par extension le titre

Éperon de chevalier.

de *chevalier* aux personnes décorées d'ordres purement honorifiques, tel qu'est en France celui de la Légion-d'Honneur.

Chevaliers athéniens. Il y avait aussi à Athènes un ordre de chevaliers, qui formait, comme à Rome, la seconde classe des citoyens. Pour être admis à en faire partie, il fallait avoir 300 mesures de revenu et être en état de nourrir un cheval de guerre. Les chevaliers athéniens faisaient tous les ans, le 19 mai, une procession à cheval dans toutes les rues en l'honneur de Jupiter. — Une comédie d'Aristophane est intitulée les *Chevaliers.*

Chevaliers d'industrie. Ce n'est guère que dans le XVIIe siècle que cette qualification fut créée pour désigner l'espèce de gens qui mettent en pratique la cynique maxime : *avoir tout juste autant de probité qu'il en faut pour n'être pas pendu.* On les nommait auparavant des *aigrefins*, ou même plus durement des *escrocs*.

Chevaliers romains. Cet ordre, à Rome, tenait le milieu entre les patriciens et le peuple. Romulus les choisit d'abord au nombre de 300, qu'il appela *celeres*, pour garder sa personne et former la cavalerie romaine. Après l'expulsion des rois, on choisit indistinctement les chevaliers parmi les patriciens et les plébéiens, sans que leur nombre fût limité, et sous les empereurs il fallut posséder une fortune très-considérable pour y être admis. Les prérogatives de leur dignité étaient de recevoir un cheval entretenu aux dépens de la république, de porter un anneau d'or avec une robe de pourpre, et d'obtenir des places d'honneur dans les spectacles et les jeux publics. Dans la suite les chevaliers qui avaient servi dans les armées obtinrent, par le moyen des Gracques, l'administration de la justice. Sylla leur ayant retiré ce privilége, ils prirent à ferme les biens de la république. Chaque année, au 15 juillet, les chevaliers se rendaient à cheval du temple de Mars au Capitole, une couronne d'olivier sur la tête, revêtus d'une robe de pourpre, et portant les récompenses militaires accordées à leur valeur. Tous les 5 ans, après cette solennité, ils étaient passés en revue par le censeur; c'est alors que si quelques chevaliers avaient des mœurs déréglées, s'ils avaient diminué leur fortune, ou s'ils ne prenaient pas de leurs chevaux le soin qu'ils devaient en prendre, ils étaient dégradés de l'ordre équestre. Le censeur lisait ensuite la liste des chevaliers et punissait les fautes légères en omettant le nom des coupables. Le chevalier dont le nom se trouvait le premier inscrit sur le livre des censeurs était appelé *Prince de la jeunesse*, non que tous les chevaliers fussent des jeunes gens, mais parce que dans l'origine la jeunesse composait seule l'ordre équestre.

Insigne de chevalier romain.

Chevau-légers, corps de cavalerie de la maison des rois de France, destiné à la garde de leur personne. Il ne différait de la cavalerie légère que par la qualité des personnes et l'espèce de leurs armes. Henri IV donna le titre de chevau-légers à ses compagnies d'ordonnance. Avant la révolution, l'uniforme de ce corps était riche et brillant. Il se composait d'un habit rouge écarlate à parements en velours noir, à poches en travers, et galonné d'or avec brandebourg d'or sur le tout; d'une veste couleur de chamois galonnée et brodée d'or et d'argent; d'une culotte rouge ainsi que les bas, et d'un chapeau brodé d'or et d'argent avec plumet blanc; un ceinturon en cuir noir rehaussé de riches broderies en or complétait cette belle tenue. L'équipement du cheval était de drap écarlate galonné d'or et d'argent.—Les chevau-légers étaient la meilleure troupe de l'ancienne armée. Toujours le roi gardait pour lui le titre de capitaine. On a remarqué, à la gloire de cette compagnie, que jamais elle n'a été battue; et que lorsqu'elle fut obligée de céder au grand nombre, elle se retira toujours en bon ordre et sans jamais se laisser enlever ses timbales ni ses étendards. — Napoléon, en rétablissant l'usage de la lance, a fait revivre pour quelques instants la dénomination de chevau-légers, en l'associant au mot *lancier*, dont jadis elle était l'opposé.

Chevaux de Frise. On donne ce nom à des machines de guerre, que certains auteurs prétendent avoir été employées pour la 1re fois en 1594 au siége de Groningue en Frise, d'où leur serait venu leur nom. On s'en sert comme armes défensives, ou plutôt comme retranchements de campagne. Ce sont des pièces de bois tenues par des pieux hérissés de pointes. Malgré les perfectionnements qui ont été introduits pendant ces derniers temps dans l'art de la guerre, les chevaux de Frise sont quelquefois encore employés, quoique très-rarement. En Égypte, et surtout à la bataille du Mont-Thabor, ils furent d'un grand secours.


Chevaux de Frise.

Chevet. Ce mot vient de *chef*, et désigne la partie d'un lit où sont placés le traversin et l'oreiller, celle par conséquent où l'on pose la tête. Par métaphore, ce mot est pris quelquefois pour désigner le meuble dont il ne forme qu'une portion; *le riche et le puissant voient souvent les remords et l'ennui s'asseoir à leur chevet.* — En termes d'architecture, le chevet d'une église est la partie qui termine le chœur de cet édifice. — En termes d'artillerie, le coin de mire, qui sert à élever un mortier, s'appelle aussi *chevet* ou *coussinet*.

Cheveux, partie extérieure de la tête humaine, qui participe de la nature des tissus vivants et de celle des substances qui ne sont

pas douées de la vie. C'est un tube doué de sensibilité, qui a pour origine une petite cavité située dans l'épaisseur de la peau, et qui est composé de plusieurs substances animales, végétales et minérales, dont les proportions influent sur la couleur. Les cheveux varient beaucoup aussi par leur longueur, leur épaisseur, leur couleur, leur crêpure, selon l'âge, le sexe, le climat et les différences qu'offrent les tempéraments et les traits caractéristiques particuliers à telle ou telle race d'hommes. Sous le point de vue pathologique, les altérations que présentent les cheveux sont tantôt le symptôme et tantôt le résultat des maladies. Selon Diodore de Sicile, les Égyptiens se rasaient la tête. Malgré l'habitude particulière à ce peuple, il est constant que, dans la haute antiquité, une idée superstitieuse était attachée à la chevelure. La couper était un signe de deuil et de douleur profonde. Chez les Grecs, les jeunes gens des deux sexes ne coupaient guère leurs cheveux qu'à l'époque de l'adolescence, pour les consacrer à leurs dieux. Cette vénération particulière s'est conservée pendant une longue suite de siècles dans les contrées septentrionales de l'Europe; elle est attestée par la coutume passée à l'état de loi politique sous les Mérovingiens, qui voulait qu'un homme privé de ses cheveux ne pût monter sur le trône : de là le nom de *rois chevelus,* donné aux rois francs. Cependant, à Rome et dans la Grèce, à l'époque de leur splendeur, les hommes portaient les cheveux courts. Cette habitude n'a jamais été adoptée par les femmes, et depuis l'origine du monde une chevelure longue et bien fournie n'a pas cessé d'être considérée comme leur plus belle parure. La couleur des cheveux varie à l'infini et forme des nuances innombrables, qui se modifient aux diverses époques de la vie et finissent par blanchir entièrement, par suite du progrès de l'âge. Un profond chagrin amène quelquefois d'une manière subite ce résultat (v. *Canitie*). — A toutes les époques, la conservation des cheveux a passé pour chose très-importante, et la forme à leur donner a été pour beaucoup de personnes une sérieuse occupation. Cette forme a varié si souvent que le coiffeur est devenu un homme indispensable, et même un *artiste*. La mode, depuis plusieurs siècles, et aujourd'hui plus que jamais, dispose à son gré des têtes des femmes et des hommes. Elle les transforme à sa guise; sous le fer, le peigne et les ciseaux, les cheveux forment des nattes, des nœuds, des boucles et des bandeaux. Mais disons bien haut que tous les remèdes prétendus héroïques pour arrêter la chute des cheveux sont autant de recettes menteuses.

FIN DU TOME DEUXIÈME.



